CAHIER EXPLICATIF
DES CRÉDITS
2020-2021

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA FRANCISATION ET
DE L'INTÉGRATION

Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

CAHIER EXPLICATIF

TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS 2020-2021
FICHES EXPLICATIVES

1	En bref	**FE1**
2	Crédits 2019-2020	**FE2**
3	Définition des programmes	**FE3**
4	Objectifs généraux et mode d'intervention par secteur	**FE4**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2019-2020 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; – les détails de ces ententes; – les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé; i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.	**RG1**
2	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2019-2020 : a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés; d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	**RG2**
3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;	**RG3**

e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

---

4 Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant : **RG4**

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021 ;
b) les noms des firmes de publicité retenues ;
c la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;
e) le but visé par chaque dépense ;

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

---

5 Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : **RG5**

Par le cabinet ministériel :
a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :
d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
e) le but visé par chaque dépense;
f) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement

Par un professionnel ou par une firme externe :
g) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
h) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
i) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
j) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
k) le but visé par chaque dépense;
l) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement

---

6 La liste des dépenses en formation de communication : **RG6**

Organisée par le ministère ou l'organisme :
a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :
d) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

7 La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : **RG7**

a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;
b) le but visé par chaque dépense;
c) la nature de la formation;
d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

---

8 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant : **RG8**

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

---

9 Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : **RG9**

a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
b) la grille d'évaluation des soumissions;
c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

---

10 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 : **RG10**

a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
e) une description de son mandat;
f) la date de début de son contrat;
g) la date prévue de fin de son contrat;
h) sa rémunération annuelle.

---

11 Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 $ **initié pour l'exercice financier 2019-2020**, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : **RG11**

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;

f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
– la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

---

12 Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : **RG12**

a) le nom du projet ;
b) la nature du projet ;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet ;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

---

13 Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : **RG13**

a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement;
e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;

j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
I. a) au Québec;
II. b) à l'extérieur du Québec.

---

14 De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2019-2020, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie : **RG14**

a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
b) le nombre de tablettes électroniques (IPAD ou autres) utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
c) les coûts d'acquisition des appareils;
d) le coût d'utilisation des appareils;
e) le coût des contrats téléphoniques;
f) les noms des fournisseurs;
g) le nombre de minutes utilisées;
h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

15a Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15a**

a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

15b Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15b**

b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

15c Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15c**

c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

15d Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15d**

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

15e Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15e**

e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
– le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

15f Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15f**

f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

15g Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15g**

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

15h Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15h**

h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

15i Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15i**

i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

15j Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15j**

j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

15k Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : **RG15k**

k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

15l Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le **RG15l**

réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :

l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

15m	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);	**RG15m**
15n	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;	**RG15n**
15o	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;	**RG15o**
15p	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;	**RG15p**
15q	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;	**RG15q**
15r	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;	**RG15r**
15s	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : s) le nombre de postes vacants.	**RG15s**
16a	Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées **ou estimées;**	**RG16a**
16b	Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;	**RG16b**

16c	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction, c) : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.	**RG16c**
16d	Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.	**RG16d**
17	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2019-2020 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant. k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse.	**RG17**
18	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	**RG18**
19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	**RG19**
20	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2019-2020, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2019-2020; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour 2019-2020; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des	**RG20**

fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

---

21 Liste des sommes d'argent versées en 2019-2020, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : **RG21**

a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
b) la circonscription électorale;
c) le montant attribué;
d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

---

22 Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : **RG22**

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
g) les prévisions pour 2020-2021.

---

23 Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : **RG23**

a) le poste initial;
b) le salaire;
c) le poste actuel, s'il y a lieu;
d) la date de la mise en disponibilité;
e) les prévisions pour 2019-2020.

---

24 Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2019-2020, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : **RG24**

a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
b) par catégorie d'âge;
c) prévisions pour 2019-2020.

---

25 Pour chaque ministère et organisme **depuis cinq ans**, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, **leur port d'attache** (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2020-2021. **RG25**

---

26 Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par mission. **RG26**

---

27 Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : **RG27**

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

28 Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement : **RG28**

a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

---

29 Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement : **RG29**

a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

---

30 Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre. **RG30**

---

31 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : **RG31**

a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
g) la fréquence moyenne de mise à jour;
h) le responsable du contenu sur le site;
i) les noms de domaines réservés;
j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

---

32 Nominations, pour 2019-2020, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : **RG32**

a) la liste;
b) le nom de la personne;
c) les mandats de chacune de ces personnes;
d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
e) le résultat du travail effectué;
f) les échéances prévues;
g) les sommes impliquées.

---

33 Pour 2019-2020, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : **RG33**

a) les régions et les villes visitées;
b) les personnes rencontrées;
c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
d) les raisons du déplacement;
e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
f) les coûts ventilés;

g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

---

34 La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2019-2020 : **RG34**

a) le détail des mandats;
b) le coût (déplacements, etc.);
c) le nombre de ressources affectées;
d) le nombre de rencontres;
e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
f) l'objet;
g) les dates.

---

35 Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation. **RG35**

---

36 La liste des ententes et leur nature, signées en 2018-2019 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. **RG36**

---

37 Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021. **RG37**

---

38 L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère **pour les trois dernières années** et les projections pour l'année 2020-2021. **RG38**

---

39 Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2019-2020 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2020-2021. **RG39**

---

40 Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. **RG40**

---

41 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis. **RG41**

---

42 Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet. **RG42**

43	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	**RG43**
44	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	**RG44**
45	Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.	**RG45**
46	Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	**RG46**
47	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière **2020-2021** et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2019-2020. Pour chacun de ces programmes existants en 2019-2020, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	**RG47**
48	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	**RG48**
49	Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	**RG49**
50	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	**RG50**
51	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2019-2020.	**RG51**
52	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	**RG52**
53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	**RG53**
54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.	**RG54**
55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.	**RG55**

56	Les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	**RG56**
57	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.	**RG57**
58	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	**RG58**
59	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	**RG59**
60	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2019-2020 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	**RG60**
61	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.	**RG61**
62	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.	**RG62**
63	Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute	**RG63**

nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.

64	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les questions posées ; d) Les réponses ; e) La firme retenue ; f) Les coûts.	**RG64**
65	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2019-2020.	**RG65**
66	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2019-2020.	**RG66**
67	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2019-2020.	**RG67**
68	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020.	**RG68**
69	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2019-2020.	**RG69**
70	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ; b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.	**RG70**
71	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.	**RG71**
72	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).	**RG72**
73	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».	**RG73**
74	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».	**RG74**

75	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.	**RG75**
76	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».	**RG76**
77	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».	**RG77**
78	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.	**RG78**
79	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».	**RG79**
80	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la conciliation travail-famille.	**RG80**
81	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de l'électrification des transports.	**RG81**
82	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.	**RG82**
83	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.	**RG83**
84	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2019-2020 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e) faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande;	**RG84**
85	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	**RG85**
86	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information **en 2019-2020 :** a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;	**RG86**

b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
c) le nombre total de demandes reçues;
d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.

---

87 La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes. **RG87**

---

88 Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente. **RG88**

---

89 Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2019-2020, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34). **RG89**

---

90 Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 : **RG90**

a) Le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère ;
b) L'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés ;
c) L'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant.

i. Ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO2 équivalent.

d) Le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère.
e) Le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement.
f) Le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.

---

91 Veuillez fournir le nombre d'effectifs attitrés à la gestion du Fond vert au sein du ministère ou de l'organisme en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale. **RG91**

92	Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	**RG92**
93	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.	**RG93**
94	Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant : a) nombre total de véhicules; b) le type de véhicules; c) le nombre de véhicules hybrides; d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; e) le nombre de véhicules électriques.	**RG94**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

1	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2017-2018. Indiquer : a) le lieu ; b) le coût ; c) la ou les dates de participation ; d) le nombre de participants ; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ; f) le nom de la formation ou de l'activité.	**RP1**
2	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2019-2020 et 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.	**RP2**
3	Copie et détail des demandes d'optimisation reçues par le ministère ou organismes qui en relèvent concernant les efforts budgétaires demandés par le président du Conseil du Trésor pour 2020-2021.	**RP3**
4	Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2019-2020, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.	**RP4**
5	Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2019-2020. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.	**RP5**
6	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2019-2020.	**RP6**
7	Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2019-2020 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ; d) la liste des concours qui ont pris fin.	**RP7**
8	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2018-2019 et pour chacune : a) le nom de la campagne ; b) les coûts ventilés par poste de dépenses ; c) le nom de la (des) firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser ; d) le plan média, soit les dates de diffusion de la campagne ; e) les objectifs visés par chaque campagne.	**RP8**
9	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2019-2020 : a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ; c) le montant qui leur a été accordé ;	**RP9**

d) Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés par chaque programme.

---

10 Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2019-2020 : **RP10**

a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications ou aux affaires publiques ;
b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
c) le montant total des sommes investies en veille médiatique, en 2019-2020 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique, en 2019-2020 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

---

11 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2019-2020, l'âge des créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. **RP11**

---

12 Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2019-2020, ventilé par corps d'emploi. Fournir une ventilation mensuelle des effectifs. **RP12**

---

13 La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2019-2020, pour chacune : **RP13**

a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission ;
b) les dates ;
c) les fonctionnaires\personnel politique présents;
d) le coût total, ventilé par poste de dépense.

---

14 Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2019-2020. Ventilation des coûts rattachés à ces événements. **RP14**

---

15 Indiquer la somme dépensée en 2019-2020 (et les prévisions pour 2020-2021) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). **RP15**

---

16 Pour chacun des Services d'immigration du Québec à l'étranger et pour chacun des pays desservis par ces services, indiquer pour 2019-2020 : **RP16**

a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine ;
b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration ;
c) Le nombre d'immigrants admis au Québec ; Ventilation par pays et par catégorie d'immigration ;
d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. Ventilation par pays et catégorie d'immigration.

---

17 Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, pour 2019, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. Prévisions pour 2020. **RP17**

---

18 Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats émis (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration pour 2019, ventilé par mois. **RP18**
Fournir les cibles de sélection pour l'année 2020.

19	Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PRTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.	**RP19**
20	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec, par secteur d'emploi pour 2019. Fournir les prévisions concernant 2020, par secteur d'emploi. Ventiler notamment, par région administrative, région d'origine du travailleur temporaire, par type de travail (saisonnier vs contrat).	**RP20**
21	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec, par domaine d'études, par pays d'origine et par région administrative d'établissement. Fournir des prévisions pour 2020-2021.	**RP21**
22	Les délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.	**RP22**
23	Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants-investisseurs, en 2019-2020.	**RP23**
24	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et la profession en 2019 et en prévision pour 2020. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrantes admis.	**RP24**
25	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, par pays, par langue d'origine, pour 2019, et fournir les prévisions pour 2020.	**RP25**
26	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour 2019.	**RP26**
27	Nombre de réfugiés parrainés accueillis pour l'année civile 2019, par pays d'origine et par ville de destination. Ventiler entre parrainage privé et parrainage de l'État.	**RP27**
28	Nombre de demandeurs d'asile pour les années civiles en 2019 par pays d'origine.	**RP28**
29	Concernant le programme des « Immigrants investisseurs », fournir les investissements économiques provenant de ce programme, ventilés par secteur d'activité. Fournir aussi la provenance des immigrants investisseurs admis au Québec en 2019-2020.	**RP29**
30	Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2019-2020. Spécifiez le nombre de CSQ ayant été émis suite à une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.	**RP30**
31	Taux de présence pour 2019 des immigrants admis au Québec. Ventiler selon l'année d'admission, la catégorie d'immigrant et la connaissance du français. Fournir également le taux de présence par région administrative et par catégorie d'immigration, ventilé par : a) immigration économique ; a. investisseurs b. entrepreneurs c. travailleurs autonomes d. travailleurs qualifiés i. Programme régulier ii. PEQ b) Réfugiés c) Regroupement familial	**RP31**

32	Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2010 et 2020.	**RP32**
33	Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec. Fournir une ventilation mensuelle.	**RP33**
34	Le taux de chômage et le taux d'emploi des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence. Ventiler aussi par pays d'origine de la personne immigrante.	**RP34**
35	Les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.	**RP35**
36	Concernant les remboursements des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection suite à l'adoption du projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles, le montant total des remboursements effectués et le pourcentage de remboursement restant à être effectué.	**RP36**
37	Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers.	**RP37**
38	Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.	**RP38**
39	Ventilation détaillée des dépenses pour 2019-2020, et prévisions pour 2020-2021 pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque BIQ.	**RP39**
40	Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2019-2020, en indiquant pour chacune : a) le nom de la personne ; b) la date de l'entrée en fonction ; c) les fonctions antérieures ; d) la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu ; e) le titre de la fonction.	**RP40**
41	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue.	**RP41**
42	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.	**RP42**
43	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour pour 2019-2020.	**RP43**
44	Nombre de nouveaux arrivants qui ont participé en 2019-2020 à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.	**RP44**

45	Concernant le parcours personnalisé, fournir la liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative. Aussi fournir le budget associé à la mise en place du parcours personnalisé et le montant octroyé pour chacun des partenaires. Finalement, fournir le mécanisme de référencement auprès des organismes et les critères applicables.	**RP45**
46	Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2019-2020.	**RP46**
47	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2019-2020.	**RP47**
48	Liste des programmes en vigueur en 2019-2020 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration, Mobilisation-Diversité, Soutien à la mission, Accès aux ordres professionnels et Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer : a) crédits accordés en 2019-2020 ; b) prévisions pour 2020-2021 ; c) nombre de personnes rejointes ; d) frais d'administration pour chaque programme ; e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures.	**RP48**
49	Copie des ententes signées en 2019-2020 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	**RP49**
50	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIDI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2019-2020. Préciser l'objectif du transfert.	**RP50**
51	Ventilation détaillée des effectifs du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2019-2020 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	**RP51**
52	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation pour l'année 2019-2020.	**RP52**
53	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les années civiles en 2019-2020. Nombre de classes, par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	**RP53**
54	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2019-2020 : a) par centre régional ; b) pour tout le Québec.	**RP54**
55	Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours en 2019-2020.	**RP55**
56	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie en 2019-2020.	**RP56**

57	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	**RP57**
58	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesures pour 2019-2020.	**RP58**
59	État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2019-2020. Fournir une copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal.	**RP59**
60	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP60**
61	Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	**RP61**
62	Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour l'année 2019-2020, ainsi que le délai de traitement.	**RP62**
63	Pour 2019-2020, veuillez fournir les informations suivantes : a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence) ; b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée ; c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année ; d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).	**RP63**
64	La liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenus financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2019-2020.	**RP64**
65	Taux de décrochage des cours de francisation en 2019-2020 : a) par centre de formation ; b) pour tout le Québec.	**RP65**
66	Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2019-2020, ventilation des crédits alloués en 2019-2020 et prévisions pour 2019-2020. Fournir une ventilation mensuelle.	**RP66**
67	Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2019-2020. Ventilation des crédits alloués en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.	**RP67**

68	Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère en 2019-2020. Coûts liés à ces actions.	**RP68**
69	Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a. le coût ; b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction ; c. le nom des employés participants ; d. le nombre de candidats rencontrés ; e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec ; f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité ; g. les organismes accompagnateurs ; h. les pays visités.	**RP69**
70	Au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation des budgets prévus pour l'année 2020-2021.	**RP70**
71	Les coûts de fonctionnement liés au portail informatique Mon projet Québec, et ce jusqu'à la fermeture complète du portail.	**RP71**
72	Les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA. De plus, fournir le nombre d'effectifs dédiés à l'opération de la plateforme ARRIMA.	**RP72**
73	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date et le compte-rendu le cas échéant.	**RP73**
74	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date et les comptes-rendus le cas échéant.	**RP74**
75	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la migration irrégulière. Pour chacune des rencontres, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.	**RP75**
76	Les délais de traitement des demandes faites à partir de Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail jusqu'à sa fermeture. Veuillez fournir également les objectifs et les cibles à atteindre.	**RP76**
77	Le nombre de dossiers traités, mais finalement abandonnés et/ou rejetés à partir de Mon Projet Québec, pour l'année 2019-2020. Fournir une ventilation mensuelle. Prévisions pour 2020-2021.	**RP77**
78	Les coûts de remboursement de toute erreur informatique, liés Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'à la fermeture du portail.	**RP78**
79	Le nombre de problèmes techniques/, informatiques ou autres, depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA.	**RP79**
80	Le nombre de CSQ émis par l'entremise de la plateforme ARRIMA, ventilé, notamment, en fonction d'un désir de s'installer en région ;	**RP80**

connaissance du français ; par profession ; niveau de scolarité ; par sexe ; par pays d'origine ; toute autre ventilation pertinente.

81	Sommes versées en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2019-2020. Fournir le bilan des sommes versés au Québec en vertu de l'Accord et fournir une ventilation des fonds par ministère et organisme.	**RP81**
82	La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaires d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2019-2020.	**RP82**
83	Concernant le cours Objectif intégration en 2019-2020 : a) coût total ; b) nombre total de participants ; c) organismes qui ont donné le cours, nombre de séances et nombre de participants pour chacun ; d) montant total des allocations de présence versées aux participants, en spécifiant la portion du montant qui se situe entre le 1er janvier 2020 et le 31 mars 2020.	**RP83**
84	Concernant la mise en place de bureaux régionaux d'immigration, fournir le nombre d'employés assignés à chacun des bureaux, en précisant la région et en ventilant l'activité de l'employé (agent d'aide à l'intégration, adjoint administratif, etc.) Fournir également le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi grâce à ces bureaux régionaux, en ventilant ce nombre par bureau. Finalement, fournir la liste des bureaux régionaux en fournissant notamment la région et l'adresse de chacun d'eux.	**RP84**
85	Concernant l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne, fournir : a) le nombre de personnes s'étant soumises à l'examen ; b) le pourcentage de réussite ; c) le nombre de personnes ayant obtenu une attestation, en ventilant par programme d'immigration (investisseur, PRTQ, etc.) ; d) les coûts totaux de mise en place du test ; e) le nombre de ressources humaines nécessaires à sa mise en place (ETC).	**RP85**
86	Fournir tout analyse, document ou note réalisés au sujet de la performance du programme de l'expérience québécoise. Fournir les coûts liés à ces analyses, notes ou documents, en fournissant également les ressources humaines nécessaires à leur réalisation (ETC). Finalement, fournir la date des demandes d'analyses, notes ou documents, ainsi que la date de livraison de celles-ci.	**RP86**
87	Dans le cadre du PEQ, fournir le taux de chômage des personnes ayant obtenu un CSQ grâce à ce programme, en spécifiant la catégorie et le type d'emplois. Spécifier également si la personne immigrante a profité du PEQ travailleur étranger ou celui pour les étudiants étrangers. Finalement, spécifier l'année d'obtention du CSQ et le cas échéant la résidence permanente.	**RP87**
88	Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	**RP88**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

1	Combien de Certification de sélection du Québec (CSQ) et de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ont été délivrés en 2019 ? Quelle est la prévision pour l'année 2020 ?	**RP89**
2	Le nombre de travailleurs étrangers temporaires pour l'année 2019 et entre 2010 et 2019 et par région administrative.	**RP90**
3	Le nombre de permis octroyé à des travailleurs étrangers temporaires pour l'année 2019 et l'entreprise à laquelle ils sont liés.	**RP91**
4	Le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant été admis au PEQ en 2019.	**RP92**
5	Le nombre de réfugiés et leur lieu de résidence selon la région administrative.	**RP93**
6	Dresser la liste des organismes communautaires qui reçoivent du financement du MIFI et le montant de ces subventions dans le cadre des programmes PRINT, PMD, PSM et PILI pour les années 2018-2020 et 2019-2020.	**RP94**
7	Décrivez les étapes réalisées jusqu'à maintenant dans le cadre de la mise en place du nouveau système ARRIMA.	**RP95**
8	Depuis son entrée en fonction en octobre 2018, combien de rencontres le ministre de l'Immigration a-t-il eues avec son homologue fédéral ou avec d'autres instances du gouvernement fédéral ? Veuillez fournir le lieu, la date et la thématique générale abordée lors de ces rencontres.	**RP96**
9	Fournir le plan d'action rédigé et actuellement utilisé à la suite des audits de la Vérificatrice générale de 2017 et les étapes réalisées du plan d'action.	**RP97**
10	Veuillez ventiler les coûts de développement et de mise en place de la plateforme informatique *Mon projet Québec* avant son remplacement par ARRIMA.	**RP98**
11	Veuillez fournir les statistiques d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) et les réfugiés parrainés (RPSP) admis selon leur lieu d'établissement et leur origine pour les années 2018-2019 et 2019-2020.	**RP99**
12	Fournir le nombre de dossiers qui ont été traités depuis le jugement de la Cour de février 2019 obligeant le MIDI à poursuivre l'examen des 18 000 dossiers.	**RP100**
13	Veuillez fournir une liste des programmes en francisation du MIDI et la ventilation de leur financement entre les années 2015-2019.	**RP101**
14	Entre 2014 et 2019, combien de personnes ont suivi les cours de francisation ? Parmi ces personnes, quel est le pourcentage d'individus qui a au moins atteint le niveau 7 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français* ?	**RP102**
15	Entre 2014 et 2019, combien d'étudiantes et d'étudiants internationaux sont restés au Québec après leurs études ?	**RP103**
16	Au cours des dix dernières années (2009-2019), ventiler par année le nombre de fonctionnaires affecté au traitement des dossiers d'immigration.	**RP104**

17 Fournir les redditions de comptes détaillés des trois *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec le MEES, le MSSS et le MTESS. Veuillez ventiler les sommes dépensées et les résultats atteints. **RP105**

18 Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes : **RP106**

a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2018 et en 2019 – base annuelle (en Mt C0 2) ;
b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt C0 2) ;
c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre ;
d. la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de C0 2) ;
e. les investissements totaux des projets (en milliers $) ;
f. les aides financières totales du ministère (en milliers $) ;
g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en $/tonne) ;
h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

1	Indiquer la somme dépensée en 2018-2019 (et les prévisions pour 2019-2020) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	**RP107**
2	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	**RP108**
3	Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2019-2020 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2020.	**RP109**
4	La ventilation détaillée provenant du transfert fédéral en matière d'immigration, d'intégration et de francisation en 2019-2020, et prévisions pour 2020-2021.	**RP110**
5	Le nombre d'employés du ministère de l'Immigration, ventilé par régions, depuis les cinq dernières années, et prévisions pour 2020-2021.	**RP111**
6	La proportion des ressortissants étrangers invités dans le système Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.	**RP112**
7	La ventilation détaillée des sommes dépensées dans l'implantation du système Arrima en 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021.	**RP113**
8	Le nombre de problèmes techniques survenus depuis l'implantation du système Arrima ainsi que la ventilation détaillée des sommes injectées pour résoudre ces problèmes en 2019-2020.	**RP114**
9	Le nombre de personnes dans la file d'attente virtuelle du système Arrima, mensuellement, en 2019-2020.	**RP115**
10	Le nombre de connexions infructueuses au système Arrima pour les usagers, mensuellement, en 2019-2020.	**RP116**
11	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par secteur d'emploi. Prévisions pour l'année civile 2020.	**RP117**
12	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.	**RP118**
13	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	**RP119**
14	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par domaine d'études. Prévisions pour l'année civile 2020.	**RP120**
15	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.	**RP121**
16	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	**RP122**

17	Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les cinq dernières années civiles.	**RP123**
18	Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers, pour l'année civile 2019-2020 et pour les trois années précédentes.	**RP124**
19	La liste des seuils d'immigration pour chaque programme pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021.	**RP125**
20	Le résultat des consultations sur « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022 » ainsi que le nom des experts consultés.	**RP126**
21	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ, selon les volets « étudiants » et « travailleurs », ayant des enfants d'âge scolaire pendant leur séjour préalable au Québec à statut temporaire.	**RP127**
22	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ selon les programmes et sous-programmes suivants, et, dans chaque cas, le pourcentage du total de personnes sélectionnées (CSQ émis) la même année : A. Étudiants étrangers ; B. Programme de mobilité internationale (PMI) ; C. Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) ; I. Agriculture ; II. Aides familiaux résidants ; III. Autres titulaires du PTET ; i. Autres professions spécialisées ; ii. Autres professions peu spécialisées ; iii. Autres occupations.	**RP128**
23	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs, pour le PMI et le PTET, ventilé selon le niveau d'emploi (0, A, B, C ou D, selon la CNP), par région.	**RP129**
24	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, ventilé selon le programme d'études, le diplôme obtenu, et par institution d'enseignement.	**RP130**
25	Pour les cinq dernières années, pour chaque région, le nombre de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) émis pour études par niveau, par programme d'études et par institution d'enseignement.	**RP131**
26	Depuis les modifications aux critères d'admissibilité aux services de francisation et d'intégration, le nombre de personnes inscrites à ces services, par région : • à statut temporaire ; • arrivées depuis moins de 5 ans ; • arrivées depuis plus de 5 ans ; • par catégorie d'admission (économique, familiale, humanitaire) ; • ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne.	**RP132**
27	Nombre de cas de fraude recensés dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en 2019-2020.	**RP133**
28	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), soumis à une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2019-2020.	**RP134**

29	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.	**RP135**
30	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, en lien la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.	**RP136**
31	Liste des mesures entreprises pour enrayer les cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), et montant, ventilé par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP137**
32	Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.	**RP138**
33	Le nombre de demandes en attente dans le cadre du programme Regroupement familial, et le nombre de demandes excédant les délais de traitement pour ce même programme en 2019-2020.	**RP139**
34	Ventilation détaillée des dépenses pour 2018-2019 et 2019-2020, et prévisions pour 2020-2021, pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque BIQ.	**RP140**
35	Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2018-2019 et en 2019-2020, en indiquant, pour chacune : a. le nom de la personne ; b. la date de l'entrée en fonction ; c. les fonctions antérieures ; d. la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu ; e. le titre de la fonction.	**RP141**
36	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue pour les cinq dernières années civiles.	**RP142**
37	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI au titre de son nouveau règlement, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2018-2019 et en 2019-2020, et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.	**RP143**
38	Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2018-2019 et en 2019-2020 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2018-2019 et en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel produit par ou pour le MIDI en 2019-2020 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.	**RP144**
39	Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants	**RP145**

	investisseurs admis au Québec pour les cinq dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1er avril 2020.	
40	Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2018-2019 qui n'ont pas été reconduits en 2019-2020, en incluant les programmes qui ont été abolis.	**RP146**
41	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2019-2020.	**RP147**
42	Nombre de nouveaux arrivants, pour les cinq dernières années, qui ont participé à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.	**RP148**
43	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2018-2019 et en 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.	**RP149**
44	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.	**RP150**
45	Liste des programmes en vigueur en 2019-2020 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : Réussir l'intégration, Mobilisation-Diversité, Soutien à la mission, Accès aux ordres professionnels et Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI), indiquer : a. Crédits accordés en 2018-2019 et en 2019-2020 ; b. Prévisions pour 2020-2021 ; c. Nombre de personnes rejointes ; d. Frais d'administration pour chaque programme e. Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.	**RP151**
46	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les cinq dernières années ; fournir les prévisions pour 2020-2021. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	**RP152**
47	Copie des ententes signées entre 2011-2012 et 2019-2020 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	**RP153**
48	Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.	**RP154**
49	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIDI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2020-2021.	**RP155**

50	Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2019-2020 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	**RP156**
51	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2020-2021.	**RP157**
52	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2016-2017, en 2018-2019 et en 2019-2020 : a. Par centre régional ; b. Pour tout le Québec.	**RP158**
53	Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation en 2012-2013, en 2013-2014, en 2014-2015, en 2015-2016, en 2016-2017, en 2017-2018, en 2018-2019 et en 2019-2020.	**RP159**
54	La moyenne des frais liés aux cours de francisation pour 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.	**RP160**
55	Nombre d'immigrants parlant déjà le français admis au Québec depuis les cinq dernières années, et les prévisions d'admission pour 2020-2021.	**RP161**
56	Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français au cours des trois années suivant leur admission.	**RP162**
57	Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.	**RP163**
58	Liste de l'offre de service du MIDI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.	**RP164**
59	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.	**RP165**
60	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	**RP166**
61	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP167**
62	Liste des actions entreprises pour améliorer la sélection des personnes immigrantes afin qu'elles répondent aux besoins du marché du travail au Québec, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP168**
63	Liste des actions entreprises pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP169**
64	Liste des actions entreprises afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Québec grâce à l'embauche de personnes immigrantes, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP170**
65	Liste des actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région et	**RP171**

	montants ventilés, par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	
66	Proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec.	**RP172**
67	Liste des organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région.	**RP173**
68	Ventilation détaillée du financement octroyé aux organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP174**
69	Nombre d'immigrants qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal à la suite d'un accompagnement offert par un organisme financé pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2019-2020.	**RP175**
70	Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal et celui des personnes qui s'installent dans ces mêmes régions.	**RP176**
71	État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	**RP177**
72	État d'avancement du projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2019-2020 et prévisions pour l'année 2020-2021. Nombre de personnes qui ont bénéficié de ce projet pilote en 2018-2019 et en 2019-2020.	**RP178**
73	État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2019-2020 et prévisions pour l'année 2020-2021.	**RP179**
74	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP180**
75	Fournir une copie de tout document (analyses, études ou autres) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal.	**RP181**
76	État d'avancement de la négociation avec la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Suisse ou tout autre pays pour la signature d'ententes de reconnaissance réciproque des compétences professionnelles. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	**RP182**
77	Ventilation détaillée des activités du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Montants investis et nombre de bénéficiaires pour les cinq dernières années. Fournir les prévisions pour 2020-2021.	**RP183**
78	État de la situation et suivi détaillé des différents programmes d'embauche des minorités par l'État québécois.	**RP184**

79	Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	**RP185**
80	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.	**RP186**
81	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2020.	**RP187**
82	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2020.	**RP188**
83	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2018-2019 et 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021.	**RP189**
84	Suivi détaillé des travaux du MIDI en 2018-2019 et en 2019-2020 pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2020-2021.	**RP190**
85	Le nombre de délivrances d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2019-2020, ainsi que le délai de traitement.	**RP191**
86	Bilan des travaux réalisés en marge de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles : liste des programmes reconnus, des ententes signées et des ententes en négociation.	**RP192**
87	Copie des ententes signées en 2019-2020 dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail. Copie du rapport final et des évaluations des programmes, incluant les recommandations.	**RP193**
88	Détails et état de l'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux.	**RP194**
89	Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme, ventilé selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, par année civile depuis sa création, et le nombre de demandes refusées, la liste des actions entreprises en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021 ; ventilation des crédits alloués en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	**RP195**
90	Concernant le projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises en 2018-2019 et en 2019-2020, et le nombre de personnes qui ont obtenu, en 2018-2019 et en 2019-2020, un emploi au Québec dans leur profession dans le cadre de ce projet. Ventilation par année.	**RP196**
91	Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021. Ventilation des crédits alloués en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	**RP197**
92	Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années.	**RP198**

93	Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.	**RP199**
94	Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser : a. les organismes et experts rencontrés ; b. les dates ; c. les ordres du jour ; d. les documents utilisés ; e. les procès-verbaux ; f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère ; g. les coûts engagés par ces rencontres.	**RP200**
95	Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, fournir toutes les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	**RP201**
96	État d'avancement de l'établissement d'un cadre légal commun sur la reconnaissance des acquis et l'obtention de stages professionnels couvrant les universités et les ordres professionnels.	**RP202**
97	Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a. le coût ; b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction ; c. le nom des employés participants ; d. le nombre de candidats rencontrés ; e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité ; et qui ont été admis au Québec ; f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité ; g. les organismes accompagnateurs ; h. les pays visités.	**RP203**
98	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence.	**RP204**
99	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine et par sexe.	**RP205**
100	Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois.	**RP206**
101	Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP207**
102	Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIDI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2019-2020 et les montants prévus en 2020-2021.	**RP208**
103	Nombre de réfugiés syriens accueillis en 2013-2014, en 2014-2015, en 2015-2016, en 2016-2017, en 2017-2018, en 2018-2019 et en 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP209**
104	Nombre total de réfugiés syriens accueillis au Québec depuis 2011.	**RP210**

105	Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis pour l'année civile 2019-2020, par pays d'origine et par ville de destination.	**RP211**
106	Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis pour l'année civile 2019-2020, par pays d'origine et par ville de destination.	**RP212**
107	Nombre de demandeurs d'asile pour les années civiles 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 (jusqu'à maintenant), par pays d'origine.	**RP213**
108	Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour les années civiles 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 (jusqu'à maintenant). Fournir les chiffres par mois.	**RP214**
109	Villes du Québec où se sont installés les réfugiés syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.	**RP215**
110	Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.	**RP216**
111	Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.	**RP217**
112	Taux de chômage pour les réfugiés syriens admis au Québec de 2011 à 2020, par année.	**RP218**
113	Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec de 2011 à 2020, par année.	**RP219**
114	Au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 Ensemble, nous sommes le Québec, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2019-2020.	**RP220**
115	Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique Mon projet Québec depuis son approbation jusqu'à ce jour. Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats.	**RP221**
116	État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adopté en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables.	**RP222**
117	État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé en novembre 2014.	**RP223**
118	État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création. a. Indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable ; b. Indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre ; c. Faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.	**RP224**
119	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2019-2020 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.	**RP225**
120	Nombre d'enfants qui résident ou sont nés au Québec et dont les parents ont un statut de résident temporaire ou sont en attente d'une décision sur leur statut.	**RP226**

121	Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.	**RP227**
122	Taux de présence pour l'année civile 2019-2020 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2020, selon l'année d'admission.	**RP228**
123	Taux de présence pour l'année civile 2019-2020 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2020, selon la catégorie d'immigrant.	**RP229**
124	Taux de présence pour l'année civile 2019-2020 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2020, selon la connaissance du français.	**RP230**
125	Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2010 et 2020.	**RP231**
126	Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2019-2020.	**RP232**
127	Pour 2018-2019 et 2019-2020, fournir une copie des 3 Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère.	**RP233**
128	Fournir une copie du rapport et des recommandations en lien avec la consultation menée par Arlindo Viera, un consultant externe mandaté par le MIDI, qui a effectué, à l'été 2017, une tournée de consultation visant à obtenir les avis d'une quinzaine d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations pouvant être apportées au Programme Réussir l'intégration (PRInt) et à l'outil de reddition de comptes Ceri-GES.	**RP234**
129	Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.	**RP235**
130	Ventilation des sommes dépensées pour la campagne de sensibilisation au caractère pluriel de la société québécoise et à l'apport de la diversité à la prospérité pour le compte du MIDI réalisée par l'agence Brad.	**RP236**
131	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP237**
132	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP238**
133	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les passages irréguliers par le chemin Roxham à Lacolle. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les sujets abordés.	**RP239**
134	Fournir une copie de tous les questionnaires, mémoires individuels et mémoires des OBNL déposés dans le cadre du forum « Valoriser la diversité et lutte contre la discrimination systémique ».	**RP240**

135	Ventilation détaillée des dépenses du forum « Valorisation de la diversité et la lutte à la discrimination systémique ».	**RP241**
136	Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une exemption de droits de scolarité.	**RP242**
137	Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une bourse.	**RP243**
138	Nombre de visas, ainsi que le nombre de refus, émis par Immigration Canada aux étudiants ayant reçu l'une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique ou l'une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Pour les refus, fournir une ventilation par pays de provenance et par raison évoquée.	**RP244**

1. EN BREF

Le budget de dépenses 2020-2021 du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration » totalise 576,8 M$ incluant la langue française (41,8 M$)[1]. Ce montant comprend une provision de 165,7 M$ pour les sommes réservées aux autres ministères du gouvernement qui offrent des services d'accueil, de francisation et d'intégration aux personnes immigrantes, soit les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le budget attribué au Ministère permet de réaliser les mesures qui permettront non seulement de mieux accompagner les personnes immigrantes tout au long de leur parcours visant à réaliser leur projet de vie, mais aussi de mieux soutenir les collectivités et les employeurs afin de répondre aux besoins du Québec.

[1] Il est à noter que le Ministère n'est plus responsable de la protection, de la promotion et de la valorisation de la langue française depuis le 22 juin 2020.

2. PORTEFEUILLE IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

	2020-2021				2019-2020	%
Programme	**Budget de dépenses** (000 $)	**Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit** (000 $)	**Plus : Budget d'investissements** (000 $)	**Crédits** (000 $)	**Crédits** (000 $)	
1. Direction et soutien aux activités du Ministère	35 329,2	5 520,0	17 886,1	**47 695,3**	28 097,4	**69,7%**[1]
2. Immigration, francisation et intégration	499 693,7	-	-	**499 693,7**	467 024,6	**7,0%**[2]
3. Langue française	41 762,4	229,0	951,0	**42 484,4**	29 787,8	**42,6%**[3]
	576 785,3	**5 749,0**	**18 837,1**	**589 873,4**	**524 909,8**	**12,4%**
Moins : Crédits permanents				**9,6**	9,6	**-**
Crédits à voter				**589 863,8**	524 900,2	**12,4%**

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES DU PORTEFEUILLE

Budget de dépenses	**2020-2021** (000 $)	**2019-2020** (000 $)	**%**
Rémunération	**152 370,0**	**122 437,6**	24,4%
Fonctionnement	**248 823,3**	**233 469,8**	6,6%
Transfert	**175 592,0**	**156 308,2**	12,3%
Total	**576 785,3**	**512 215,6**	**12,6%**

Budget d'investissements	**2020-2021** (000 $)	**2019-2020** (000 $)	**%**
Immobilisations tangibles	**305,0**	7 805,0	(96,1%)
Immobilisations en ressources informationnelles	**18 446,1**	10 552,2	74,8%
Prêts, placements, avances et autres	**86,0**	86,0	-
TOTAL	**18 837,1**	**18 443,2**	**2,1%**

[1] L'augmentation des crédits destinés au programme *Direction et soutien aux activités du Ministère* s'explique notamment par l'octroi des crédits supplémentaires au Ministère afin de compenser la baisse des crédits au net que génère la révision du programme immigrants investisseurs.

[2] L'augmentation des crédits destinés au programme *Immigration, francisation et intégration* s'explique par des crédits supplémentaires octroyés qui permettront notamment de bonifier ses mesures en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes. À cet effet, le Ministère compte renforcer davantage l'accompagnement des personnes immigrantes, notamment grâce à son expansion dans les différentes régions du Québec. L'augmentation est également expliquée par l'octroi des crédits supplémentaires au Ministère afin de compenser la baisse des crédits au net que génère la révision du programme immigrants investisseurs.

[3] L'augmentation des crédits destinés au programme *Langue française* s'explique par des crédits supplémentaires octroyés qui permettront notamment de mettre en place des mesures afin de renforcer le rôle des organismes de la Charte de la langue française ainsi que du Secrétariat à la Promotion et à la Valorisation de la Langue Française et leur donner plus de moyens pour bien remplir leur mission, notamment auprès des entreprises.

PROGRAMME 1 : DIRECTION ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

		2020-2021				2019-2020	%
Éléments		**Budget de dépenses** (000 $)	**Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit** (000 $)	**Plus : Budget d'investissements** (000 $)	**Crédits** (000 $)	**Crédits** (000 $)	
1	Direction et administration	35 329,2	5 520,0	17 886,1	**47 695,3**	**28 097,4**	**69,7%**
	Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)				**9,6**	**9,6**	**-**
	Crédits à voter				**47 685,7**	**28 087,8**	**69,8%**

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	**Éléments** 1	**2020-2021** (000 $)	**2019-2020** (000 $)	**%**
Rémunération	14 880,3	**14 880,3**	**6 909,0**	115,4%
Fonctionnement	20 201,4	**20 201,4**	**8 222,1**	145,7%
Transfert	247,5	**247,5**	**247,5**	-
Total	35 329,2	**35 329,2**	**15 378,6**	**129,7%**

Budget d'investissements		**2020-2021** (000 $)	**2019-2020** (000 $)	**%**
Immobilisations tangibles	300,0	**300,0**	**7 800,0**	(96,2%)
Immobilisations en ressources informationnelles	17 500,1	**17 500,1**	**10 352,8**	69,0%
Prêts, placements et avances	86,0	**86,0**	**86,0**	**-**
TOTAL	17 886,1	**17 886,1**	**18 238,8**	(1,9%)

PROGRAMME 2 : IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

Éléments	2020-2021 Budget de dépenses (000 $)	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit (000 $)	Plus : Budget d'investissements (000 $)	2020-2021 Crédits (000 $)	2019-2020 Crédits (000 $)	%
1 Services de francisation	171 964,5	-	-	**171 964,5**	**170 410,1**	**0,9%**
2 Intégration	127 356,4	-	-	**127 356,4**	**106 814,5**	**19,2%**
3 Immigration et prospection	24 926,1	-	-	**24 926,1**	**16 110,5**	**54,7%**
4 Planification, performance et relations extérieures	9 697,2	-	-	**9 697,2**	**7 940,0**	**22,1%**
Sous-total	333 944,2	-	-	**333 944,2**	**301 275,1**	**10,8%**
5 Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants	165 749,5	-	-	**165 749,5**	**165 749,5**	**-**
Crédits à voter	**499 693,7**	**-**	**-**	**499 693,7**	**467 024,6**	**7,0%**

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments 1	2	3	4	5	2020-2021 (000 $)	2019-2020 (000 $)	%
Rémunération	58 908,6	36 009,7	14 241,3	7 096,7	-	**116 256,3**	97 662,3	19,0%
Fonctionnement	38 616,7	8 551,7	7 814,8	2 600,5	165 749,5	**223 333,2**	220 391,9	1,3%
Transfert	74 439,2	82 795,0	2 870,0	-	-	**160 104,2**	148 970,4	7,5%
Total	**171 964,5**	**127 356,4**	**24 926,1**	**9 697,2**	**165 749,5**	**499 693,7**	467 024,6	**7,0%**

PROGRAMME 3 : LANGUE FRANÇAISE

	Éléments	Budget de dépenses (000 $)	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit (000 $)	Plus : Budget d'investissements (000 $)	2020-2021 Crédits (000 $)	2019-2020 Crédits (000 $)	%
1	Conseil supérieur de la langue française	1 223,1	14,0	8,5	**1 217,6**	**1 220,0**	**0,9%**
2	Office québécois de la langue française	30 040,0	215,0	942,5	**30 767,5**	**24 069,0**	**19,2%**
3	Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française	10 499,3	-	-	**10 499,3**	**4 498,8**	**54,7%**
	Crédits à voter	**41 762,4**	**229,0**	**951,0**	**42 484,4**	**29 787,8**	**7,0%**

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments 1	2	3	2020-2021 (000 $)	2019-2020 (000 $)	%
Rémunération	768,0	20 058,6	406,8	**21 233,4**	17 866,3	18,8%
Fonctionnement	438,6	4 752,6	97,5	**5 288,7**	4 855,8	8,9%
Transfert	16,5	5 228,8	9 995,0	**15 240,3**	7 090,3	114,9%
Total	**1 223,1**	**30 040,0**	**10 499,3**	**41 762,4**	29 812,4	**40,1%**

Budget d'investissements				2020-2021 (000 $)	2019-2020 (000 $)	%
Immobilisations tangibles	-	5,0	-	**5,0**	**5,0**	-
Immobilisations en ressources informationnelles	8,5	937,5	-	**946,0**	**199,4**	374,4%
TOTAL	8,5	942,5	-	**951,0**	**204,4**	365,3%

CRÉDIT AU NET

	2020-2021 (000 $)	2019-2020 (000 $)	%
Programme 2 – Immigration, francisation et intégration			
Sélection des immigrants			
Revenus prévus associés au crédit au net	**19 520,0**	49 520,0	(60,6%)
Crédit au net prévu	**15 020,0**	**44 760,0**	**(66,4%)**

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 $, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 $ et 49 000 000 $ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 $.

CRÉDITS DE TRANSFERT

	2020-2021 (000 $)	2019-2020 (000 $)	%
Programme 1 – Direction et soutien aux activités du Ministère			
Autres crédits de transfert	**247,5**	**247,5**	-
Programme 2 – Immigration, francisation et intégration			
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	61 033,3	50 120,0	21,8%
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	69 739,2	69 739,2	-
Programme d'appui aux régions en recrutement international	500,0	0,0	500,0 %
Programme Interconnexion	2 800,0	2 800,0	-
Programme Mobilisation-Diversité	16 276,8	17 600,1	(7,5%)
Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels	2 370,0	2 920,0	(18,8%)
Programme Soutien à la mission	5 284,9	5 691,1	(7,1%)
Autres crédits de transfert	2 100,0	100,0	2 000,0%
Total du programme 2	**160 104,2**	**148 970,4**	**7,5%**
Programme 3 – Langue française			
Promotion et diffusion de la langue française	11 423,8	4 273,8	167,3%
Réussir ensemble en français	3 800,0	2 800,0	35,7%
Autres crédits de transfert	16,5	16,5	-
Total du programme 2	**15 240,3**	**7 090,3**	**114,9%**
Total du portefeuille	**175 592,0**	**156 308,2**	**12,3%**

VENTILATION PAR BÉNÉFICIAIRES

	2020-2021 (000 $)	2019-2020 (000 $)	%
Entreprises	**300,0**	395,0	(24,1%)
Institutions d'enseignements	**425,0**	1 329,0	(68,0%)
Municipalités	**4 265,1**	4 255,1	0,2%
Organismes à but non lucratif	**88 846,2**	68 573,4	29,6%
Personnes	**81 755,7**	81 755,7	-
Total du portefeuille	**175 592,0**	**156 308,2**	**12,3%**

VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES

	2020-2021 (000 $)	2019-2020 (000 $)	%
Support	**175 592,0**	156 308,2	12,3%
Total du portefeuille	**175 592,0**	**156 308,2**	**12,3%**

3. DÉFINITION DES PROGRAMMES

Programme 1

Direction et soutien aux activités du Ministère

En 2020-2021, le budget de dépenses de ce programme totalise un montant de 35,3 M$ afin d'assurer la gestion de la direction du Ministère et des services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Programme 2

Immigration, francisation, intégration

En 2020-2021, le budget de dépenses de ce programme totalise un montant de 499,7 M$ et vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec et de ses régions, afin que l'immigration contribue pleinement à la prospérité du Québec. Dans ce contexte, il favorise aussi une société francophone qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles et d'une intégration réussite dans la société québécoise.

Les éléments 1 à 4 de ce programme constituent les activités assumées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration alors que l'élément 5 représente une provision pour la réalisation d'activités soutenant l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes effectuées par d'autres ministères.

Programme 3

Langue française

En 2020-2021, le budget de dépenses de ce programme totalise un montant de 41,8 M$ et vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect, la valorisation et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR

HAUTE DIRECTION

Bureau du sous-ministre

- Soutenir et conseiller le sous-ministre dans la réalisation de la mission du Ministère et dans la coordination de certains dossiers stratégiques (assistance au sous-ministre dans le cadre de mandats ou d'interventions stratégiques ou politiques);
- Soutenir la gouvernance sous-ministérielle (préparation et suivi des rencontres statutaires des sous-ministres adjoints et autres gestionnaires sous l'autorité directe du sous-ministre);
- Soutenir le sous-ministre en matière de gestion des ressources humaines (travaux relatifs aux réorganisations administratives, révision des descriptions d'emploi des titulaires d'un emploi supérieur, préparation des attentes annuelles, etc.);
- Liaison en audit interne et d'enquêtes;
- Coordonner le fonctionnement et la gestion du Bureau du sous-ministre (gestion des ressources, maintien des mécanismes de collaboration avec l'ensemble des unités, collaboration au suivi de la correspondance du sous-ministre et aux représentations);
- Réaliser des mandats spéciaux ad hoc.

Secrétariat général

- Soutenir et conseiller le sous-ministre dans la réalisation de la mission du Ministère et dans la gestion des affaires ministérielles courantes;
- Soutenir la gouvernance du Ministère et agir comme interface entre le politique et l'administratif;
- Assurer un lien constant et harmonieux avec le Cabinet ministériel et l'appuyer dans ses activités quotidiennes et parlementaires;
- Voir à la préparation, à la tenue et au suivi des réunions officielles du Comité exécutif (CE) et des rencontres statutaires avec la ministre;
- Contribuer à l'établissement d'une vision ministérielle en appui au sous-ministre, aux unités administratives et à la réalisation des mandats horizontaux et des dossiers stratégiques;
- Proposer des positionnements stratégiques en cohérence avec les approches développées par les unités du Ministère;
- Coordonner la réalisation des mandats du Cabinet, du sous-ministériat et de tout autre mandat à portée ministérielle;
- Gérer les interfaces avec les organismes centraux dans le contexte de présentation de dossiers pour approbation au Conseil des ministres, au Conseil du trésor et d'autres mandats ministériels confiés par le ministère du Conseil exécutif (MCE);
- Assurer la coordination des auditions à diverses Commissions parlementaires (préparation de l'étude des crédits, préparation des auditions du Ministère);
- Gérer, à titre de responsable de l'accès à l'information, l'accès aux documents du Ministère et assurer la protection des renseignements personnels;
- Coordonner la gestion des plaintes, veiller à l'application de la Politique ministérielle de gestion des plaintes et assurer les liens avec le Protecteur du citoyen et autres organismes gouvernementaux.

Direction des communications

- Développer et de mettre en œuvre les stratégies de communication pour soutenir les grandes orientations du Ministère en matière de communications externes et internes, de promotion et de relations de presse.
- Jouer un rôle-conseil, d'accompagnement et de soutien dans la réalisation des activités et des projets d'information, d'affaires publiques, de communications numériques, graphiques et de conseils linguistiques, destinés aux clientèles externes et internes du Ministère. La Direction des communications est également responsable de faire respecter la politique linguistique du Ministère.
- Favoriser l'intégration et l'uniformité des communications gouvernementales, elle s'assure, par ailleurs, que les stratégies et les messages qu'elle véhicule sont cohérents avec les orientations du Secrétariat de la communication gouvernementale (SCG). De plus, elle veille à ce qu'ils soient diffusés dans le respect du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec et des orientations privilégiées en matière de communications numériques.

Direction des affaires juridiques

- Rédiger des lois et règlements sous la responsabilité du Ministère, ainsi que réviser ou rédiger certains autres actes juridiques tels que les contrats, les ententes, les décrets ou les arrêtés ministériels;
- Conseiller le Ministère, verbalement ou par écrit, sur toute question de droit qui le concerne, que ce soit en droit de l'immigration, en droit administratif ou autres;
- Travailler de concert avec les juristes de la Direction du contentieux de Montréal ou de Québec lorsque ces derniers représentent le Ministère dans les litiges portés devant les tribunaux autres que le Tribunal administratif du Québec;
- Représenter le Ministère devant le Tribunal administratif du Québec.

SECTEUR PLANIFICATION, PERFORMANCE ET RELATIONS EXTÉRIEURES

- Assurer une action concertée du Ministère sur les plans intersectoriels, interministériels, intergouvernementaux (Accord Canada-Québec) et internationaux pour l'ensemble des enjeux en matière d'immigration, de francisation et d'intégration;
- Concertation avec le MRIF et les partenaires internationaux pour l'ensemble des enjeux qui touchent le MIFI;
- Coordination ministérielle des dossiers majeurs et soutien aux instances de gouvernance du Ministère;
- Coordination de l'action du Ministère pour l'organisation d'événements, forums intergouvernementaux et internationaux, sommets, rencontres diplomatiques et missions ministérielles;
- Gestion des ententes annuelles de transfert (MTESS, MEES, MSSS);
- Coordination des opérations en lien avec divers mandats spéciaux, dont celui des demandeurs d'asile;
- Coordonner les activités relatives à la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*, à la *Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente,* à la Politique *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité* et à la Politique familiale du Québec.
- Planification des niveaux d'immigration et de la composition de l'immigration dans le cadre de l'exercice de planification pluriannuelle et des plans annuels d'immigration;
- Développement de l'expertise en matière de veille et d'analyses économiques propres à l'immigration, et rôle-conseil auprès des autorités et des autres unités du Ministère;
- Production et diffusion des statistiques officielles du Québec sur l'immigration;
- Coordination de l'élaboration du Plan stratégique, du Plan d'action annuel, du suivi et de la mise à jour en continu de la Déclaration de services à la clientèle;

- Élaboration du Rapport annuel de gestion et de la reddition de comptes en général;
- Production des données d'information de gestion et des analyses permettant de faire état de l'activité du Ministère;
- Élaboration et développement de la vision de l'intelligence d'affaires ministérielle, et mise en place de ses composantes afin d'alimenter les autorités ministérielles dans leur prise de décision;
- Réexamen administratif des demandes d'immigration qui sont contestées par les candidats ou leurs représentants;
- Accompagnement et surveillance de la gestion des risques et contrôles afférents au niveau stratégique et opérationnel;
- Service-conseil en assurance qualité en amélioration continue et en détection et répression des infractions de la L.I.Q.;
- Service-conseil en prévention et analyse stratégique sur les enjeux systémiques et structurels en matière d'immigration, de francisation et d'intégration;
- Vérification de la conformité des programmes et des services au cadre légal, réglementaire, administratif et financier dans les unités opérationnelles et chez les mandataires.

SECTEUR IMMIGRATION ET PROSPECTION

- Examiner les demandes de sélection, les demandes d'engagement et les offres d'emploi et prendre des décisions dans le respect des règles d'immigration et d'équité procédurale afin de soutenir la ministre dans ses responsabilités en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- Superviser et gérer les opérations et les processus de sélection des personnes immigrantes et collaborer au développement et à la mise en œuvre du Système de déclaration d'intérêt et sa gestion;
- Prospecter, attirer, recruter et sélectionner les candidats à l'immigration temporaire et permanente en fonction des besoins démographiques et économiques de la société québécoise et de sa capacité d'accueil;
- Fédérer les acteurs du recrutement à l'international, planifier et coordonner les activités de recrutement;
- Positionner le Québec et ses régions sur le marché migratoire international et faire valoir ses avantages concurrentiels;
- Élaborer, réviser et soutenir la mise en œuvre des politiques et programmes d'immigration et de prospection qui répondent aux besoins économiques, démographiques et linguistiques du Québec et qui se démarquent dans un environnement international hautement compétitif;
- Promouvoir l'immigration d'étudiants étrangers diplômés du Québec et de travailleurs étrangers temporaires en emploi au Québec;
- Faciliter la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille immédiate et s'assurer du respect des engagements pris à cet égard;
- Participer à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile et autres personnes en situation particulière de détresse;
- S'assurer que l'évaluation professionnelle et la reconnaissance des compétences soient des leviers favorisant l'intégration des personnes immigrantes dans le marché du travail du Québec;
- Déployer une gamme de services d'accompagnement pour soutenir les employeurs du Québec dans leurs recherches de candidats à l'étranger et réaliser des missions de recrutement de travailleurs étrangers temporaires à l'étranger;
- Exercer un rôle conseil stratégique auprès des différentes directions du Ministère ainsi qu'auprès des autorités ministérielles en matière d'immigration permanente et temporaire.

SECTEUR FRANCISATION ET INTÉGRATION

- Rassembler toutes les fonctions de planification, de politiques et de programmes en matière de francisation et d'intégration;
- Assurer la mise en œuvre de Parcours Québec visant à outiller les personnes immigrantes de manière à favoriser leur pleine participation à toutes les dimensions de la vie collective au Québec;
- Permettre la complémentarité des interventions ministérielles pour la pleine participation des personnes immigrantes;
- Affirmer le leadership ministériel en faveur d'une gouvernance responsable, cohérente et efficace des efforts de tous les ministères, organismes et partenaires (instances municipales et territoriales), afin que soient édifiées des collectivités accueillantes pour une pleine participation en français des personnes immigrantes;
- Soutenir et assurer une action concertée avec les différents partenaires gouvernementaux impliqués dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes;
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes en matière de francisation et d'intégration qui visent à favoriser l'édification d'une société inclusive et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles au développement du Québec;
- Coordonner la programmation, assurer la conformité et la reddition des comptes des programmes et services en matière de francisation et d'intégration;
- Coordonner la mise en œuvre des Plans d'action relatifs au rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ);
- Les modes d'intervention du secteur sont :
    - Les programmes suivants : le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants, le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants, le Programme *Mobilisation-Diversité*, le Programme *Réussir l'intégration* (remplacé en janvier 2020 par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration), le Programme *Soutien à la mission*, le Programme *Accès aux ordres professionnels*;
    - Le développement d'une offre de services de francisation et d'intégration, offerts dès l'étranger et au Québec, en réponse à l'élargissement de la clientèle et en fonction de l'évolution des technologies de l'information;
    - Le soutien et l'encadrement d'un réseau de partenaires offrant des cours de français, langue d'intégration et de cohésion sociale, dans l'ensemble du Québec;
    - Le développement des programmes et services aux entreprises ainsi que la conception des outils de soutien afférents;
    - La coordination des services d'accueil et d'intégration à l'aéroport et des relations partenariales avec l'Agence des services frontaliers et l'Aéroport de Montréal;
    - L'élaboration, le déploiement, la mise en œuvre et l'implantation de la Stratégie d'intervention territoriale, en soutenant et en encadrant les six directions régionales;
    - La gestion de l'accès des personnes immigrantes aux services ministériels de la participation et des partenariats, en ligne ou en présentiel, en fonction de leurs profils.

SECTEUR DÉVELOPPEMENT, INNOVATION ET SOUTIEN À L'ORGANISATION

- Proposer des orientations, recommander des stratégies et élaborer des politiques, des cadres et des directives de manière à favoriser une utilisation optimale des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles allouées au Ministère;
- Soutenir l'organisation en matière de gestion contractuelle, de gestion immobilière, de gestion des ressources humaines et en développement organisationnel ainsi qu'en technologie de l'information;
- Élaborer les états financiers et coordonner des opérations comptables et financières, activités de suivi de l'ensemble des budgets et des dépenses ministériels, revenus, travaux du cycle budgétaire, coût de revient et redditions de comptes ministérielles au Secrétariat du Conseil du trésor et au ministère des Finances du Québec;
- Coordonner les activités reliées aux sommes de l'Accord Canada-Québec;
- Élaborer et mettre à jour le Plan des mesures d'urgence, le Plan de continuité des services essentiels, le Plan ministériel de gestion financière, le Plan ministériel des pouvoirs de contracter, le Plan d'organisation administratif et la Planification de la main-d'œuvre;
- Développer et mettre en œuvre une offre de services en matière de santé des personnes au travail, de prévention et de traitement des signalements en matière de conflits et de harcèlement ainsi qu'un Programme d'aide aux employés;
- Soutenir et conseiller l'organisation en matière de développement des compétences, de gestion du changement, pour les dossiers de relations de travail, de gestion des invalidités et d'assiduité, pour les dossiers de prévention en santé et sécurité au travail ainsi que pour les accidents de travail et maladies professionnelles;
- Élaborer et mettre en œuvre les différentes planifications d'investissement relativement aux technologies de l'information (Planification annuelle en ressources informationnelles, Plan triennal des projets et activités en ressources informationnelles, Plan québécois des infrastructures, Baromètre Numériqc, etc.) ainsi que leur reddition de comptes au Secrétariat du Conseil du trésor;
- Développer et mettre en œuvre des solutions de prestation électronique de services, des projets de transformation numérique et des projets corporatifs en conformité aux orientations formulées dans la stratégie numérique gouvernementale;
- Effectuer la surveillance des infrastructures technologiques, incluant les services en infonuagiques, pour une garantie de la disponibilité, du bon fonctionnement, de la pérennité, de la fiabilité et de la performance des systèmes et mettre en place des mécanismes de cyberdéfense pour une garantie la sécurité de l'information;
- Soutenir les autorités du Ministère dans la mise en œuvre de projets corporatifs majeurs et dans la gestion des changements de grande envergure, notamment les projets de modernisation de la gestion publique;
- Élaborer et assurer l'évolution de l'architecture organisationnelle et numérique, du pilotage des systèmes et l'accompagnement du personnel pour une appropriation et un accroissement de la compétence numérique;
- Entretenir et assurer l'évolution des systèmes d'information en soutien à la mission du Ministère ou à la clientèle externe;
- Poursuivre la modernisation des places d'affaires dans le but d'offrir un environnement de travail innovant, flexible et stimulant qui favorise la collaboration et à orienter les travaux de conception, de réalisation et d'implantation de cette vision;
- Offrir un soutien technologique à la clientèle externe ainsi qu'au personnel;
- Sensibiliser et conseiller le personnel du Ministère à l'importance des règles d'éthique et traiter avec célérité les situations touchant l'intégrité et l'éthique.

RG1. Liste des voyages hors Québec du 1er avril 2019 au 31 mars 2020[1]

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'emploi supérieur et leurs accompagnateurs en réponse à cette question sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 18).
Référence : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Beijing, Wuhan, Shanghai, Guangzhou et Shenzhen (Chine) 18 mars au 2 avril 2019	Réaliser une première mission exploratoire en Chine dans le cadre du China International Education Exhibition Tour (CIEET) en prévision de l'ouverture prochaine d'un bureau d'immigration du Québec à Hong Kong. Amorcer le développement d'un réseau de partenaires visant à faciliter la promotion de l'immigration au Québec.	Rencontrer les représentants des bureaux du Québec à Beijing et à Shanghai; rencontrer les interlocuteurs au sein des représentations diplomatiques du Canada; partenaires institutionnels non-chinois (priorité aux Alliances françaises).	**9 780 $**	Hanafi Tessa, conseiller en prospection et en attraction
Bogota, Medellin, Barranquilla, Bucamaranga (Colombie) 29 mars au 7 avril 2019 Mexico (Mexique) 7 au 9 avril 2019	Colombie : Participer à une mission de promotion et de prospection ciblant les travailleurs qualifiés et les étudiants étrangers.	Rencontrer et tisser des liens avec des partenaires tels le Service national de l'apprentissage de la Colombie et les Alliances Françaises. Rencontrer l'équipe du BIQ sur place à Mexico.	**4 782 $**	Bard Nordby, conseiller en affaires internationales, nommé récemment directeur du BIQ à Mexico

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Casablanca (Maroc) 11 au 17 avril 2019	Participer aux Journées Québec à Casablanca avec la collaboration du MTESS, Montréal International, Québec International, Société de développement économique de Drummondville et du partenaire local d'emploi (ANAPEC). Mission de recrutement international organisée par le MIDI au Maroc avec plateforme informatique pour la promotion, la présélection et la convocation des candidats aux entrevues d'embauche.	Candidats présents.	**5 457,58 $**	Amélie Drewitt, conseillère en immigration et recrutement international Kristel Tremblay, conseillère, support logistique à la mission de recrutement
Hong Kong (Chine) 11 au 21 avril 2019	Mettre en place les équipements du Bureau Immigration du Québec (BIQ) à Hong Kong.		**6 876,48 $**	Jérémy Tremblay, analyste en informatique
Ottawa (Ontario) 30 avril au 2 mai 2019	Assister à la rencontre annuelle du Groupe de travail sur le Programme d'aide à la réinstallation des réfugiés pris en charge par l'État, organisée par IRCC.	Représentants d'IRCC et des fournisseurs de services d'établissement des provinces et territoires œuvrant auprès des personnes réfugiées prises en charge par l'État.	**794,43 $**	Anne-Marie Morin-Dion, conseillère en politiques et programmes
Ottawa (Ontario) 14 mai 2019	M. Michel Guibert a été invité par IRCC pour faire une présentation sur le rôle du Québec en matière de sélection des réfugiés. M. Bernard Cotton accompagne M. Guibert pour être introduit dans l'équipe d'IRCC.	L'équipe d'IRCC.	**320,00 $**	Michel Guibert, coordinateur et adjoint, équipe de l'immigration humanitaire Bernard Cotton, relève intérimaire de M. Guibert

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Helsinki (Finlande) 26 au 30 mai 2019	L'objectif est de représenter le MIDI à la rencontre du *Laboratoire de la politique d'intégration inclusive* du Conseil de l'Europe dont l'objectif est de participer aux travaux d'élaboration d'un projet de stratégie d'intégration inclusive qui pourra, par la suite, servir de guide d'orientation aux différents États.	Une trentaine de personnes représentantes de pays européens. De même que des personnes représentantes de la Ville de Montréal et du Gouvernement du Canada.	**3 241,57 $**	Charles-Antoine Sévigny, conseiller en politiques et programmes
Paris (France) 29 mai au 3 juin 2019	Représenter le MIDI à l'événement phare en recrutement international « Journées Québec » dont la 20e édition se tient les 1er et 2 juin 2019. Le MIDI travaille à une amélioration continue de la formule des Journées Québec.	Des rencontres de travail avec les employés du BIQ à Paris.	**5 997,85 $**	Alain Dupont, sous-ministre adjoint de l'Immigration et de Prospection Nancy Carignan, directrice générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger
Sèvres (Île de France) 2 au 7 juin 2019	Participer au Conseil scientifique du Centre international d'études pédagogiques dont l'objectif est de faire le bilan annuel du Test de connaissance du français (TCF) et de discuter des orientations relatives à l'évolution de ce test.	Rencontre avec des partenaires telle que la nouvelle interlocutrice du MIDI à la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Paris Île de France sur le Test d'évaluation de français (TEF).	**1 561,60 $**	Roseline Fréchette, coordonnatrice p. i. de l'équipe du français, langue d'intégration et de cohésion sociale

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec) 24 au 28 juin 2019	Participer au Congrès international Métropolis 2019. Le programme en est un de stratégies de la communauté internationale et de celles choisies par le Canada pour traiter de l'immigration, de l'intégration, de la diversité et de l'inclusion. Chaque journée comprend des domaines politiques transversaux et d'autres sujets d'intérêt pour la communauté migratoire.		**2 133,70 $**	Halima Mostefaoui, conseillère en politiques et programmes
Ottawa (Ontario) 24 et 28 juin 2019	Tenir un kiosque d'information sur le MIDI au Congrès international de Métropolis 2019 et assister aux ateliers et conférences pertinents du congrès international de Métropolis.		**7 812,40 $**	Xavier Dionne, conseiller à la recherche Daniel Lemay, conseiller en analyses économiques
Ottawa (Ontario) 25 et 26 juin 2019	Participer au Congrès International Métropolis 2019. La Table locale d'immigration de Trois-Rivières a été choisie pour présenter un atelier lors du congrès. Cette table regroupe à peu près tous les intervenants sociaux, économiques, communautaires et politiques de la ville et est animée par M^{me} Marylou Lafrenière du MIDI.	M. Eddy Verbeek, adj. du député fédéral de Trois-Rivières, M. Robert Aubin, M. Ivan Suaza, directeur du Service d'accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières. Également, des experts de la société civile et de milieux universitaires et gouvernementaux.	**932,90 $**	Marylou Lafrenière, conseillère en partenariat

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Ankara (Turquie) 9 au 23 août 2019	Réaliser des entrevues de sélection pour des candidats du programme régulier des travailleurs qualifiés à des fins d'authentification compte tenu des problématiques de fraude des tests linguistiques en Iran.	Candidats du Programme régulier des travailleurs qualifiés.	**7 616,25 $**	Jeannot Hains, conseiller en affaires internationales
Ottawa (Ontario) 18 au 21 août 2019	Assister à une conférence internationale sur l'approche actionnelle à l'université Carleton: *International Association for Task-Based Language Teaching*. Cette approche pédagogique est celle préconisée par le MIDI.	Des experts de partout à travers le monde.	**986,00 $**	Linda Bistodeau, conseillère en développement à la Direction des politiques et programmes de francisation
Philadelphie (Pennsylvanie, États-Unis d'Amérique) 1er au 4 octobre 2019	Participer à la rencontre annuelle de l'Association for International Credential Evaluation Professionnals et coprésenter les deux présentations : « An Update On Bologna In Africa » et « Evaluation resources: Before The internet, There Were… Books! »	Des experts internationaux en évaluation de diplômes.	**2 445,00 $**	Michel Bédard, analyste en éducation internationale
Toronto (Ontario) 31 octobre au 2 novembre 2019	Assurer la participation et la visibilité du Québec et du MIFI à la conférence nationale du partenariat Voies vers la prospérité (VVP). Également, participer à la rencontre annuelle du Comité directeur du partenariat le 2 novembre.	Des ministères fédéraux et provinciaux, des municipalités, des organismes locaux, régionaux et nationaux ainsi que des chercheurs.	**1 101,40 $**	Georges Lemieux, chef de service de la recherche, de la statistique et de la veille

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Mumbai, New Delhi, Hyderabad, Pondichéry, Chennai et Bangalore (Inde) 9 au 23 novembre 2019	Réaliser une première mission de prospection en Inde pour le BIQ Hong Kong en collaboration avec un autre conseiller déjà affecté à Hong Kong.	Représentants Bureau du Québec à Mumbai; des interlocuteurs des représentations du Canada (Ambassade, consulats généraux); des agences gouvernementales d'emplois au niveau national et au niveau de certains états; associations de professionnels dans des domaines d'emploi ciblés en fonction des besoins de main-d'œuvre au Québec; partenaires institutionnels de la francophonie priorité aux Alliances françaises; des partenaires indiens recommandés par le Bureau du Québec à Mumbai.	**10 053,50 $**	Anthony Côté, conseiller en prospection et en attraction
Casablanca (Maroc) & Tunis (Tunisie) 23 novembre au 7 décembre 2019	Voyage préalable à l'affectation de M^{me} Hajer Aloui au BIQ de Rabat et soutien à la directrice du BIQ à Rabat dans la préparation de la mission de recrutement Journées Québec Casablanca.	La directrice du BIQ Rabat et le directeur du Bureau du Québec à Rabat, des interlocuteurs et représentants des gouvernements tunisien et marocain; des associations de professionnels dans des domaines d'emploi ciblés selon les besoins de main-d'œuvre au Québec.	**4 068,80 $**	Hajer Aloui, conseillère en prospection et attraction

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Ottawa (Ontario) 28 au 30 novembre 2019	Participer à la consultation pancanadienne du Conseil canadien pour les réfugiés 2019 afin de promouvoir le réseautage et l'échange de connaissances entre les organismes, les universitaires et les responsables gouvernementaux sur la situation des personnes réfugiées ou des migrants vulnérables.	Des spécialistes de la réinstallation des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger.	**2 131,44 $**	Anne-Marie Morin-Dion, conseillère en politiques et programmes Véronique Valenti, conseillère spécialiste des demandeurs d'asile
Paris (France) & Bruxelles (Belgique) 27 novembre au 3 décembre 2019	Développer des partenariats avec des agences nationales d'emploi en Belgique. Représenter le Ministère à l'événement phare en recrutement international, Journées Québec, dont la 21e édition s'est tenue les 30 novembre et 1er décembre 2019.	Rencontre avec les dirigeants d'Actiris et du Forem et signature d'ententes de collaboration. Rencontres de travail avec la Fondation Alliances françaises, l'agence nationale d'emploi et les employés du BIQ.	**3 745,28 $**	Nancy Carignan, directrice générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger
Saskatoon (Saskatchewan) 11 au 13 décembre 2019	Assister à la rencontre annuelle du Conseil national d'établissement et d'intégration organisé par IRCC. La participation à cette rencontre permet d'en apprendre davantage sur diverses pratiques novatrices qui serviront ensuite à la réflexion sur les services offerts dans le cadre du programme d'intégration du Ministère.	Des représentants des provinces et territoires ainsi que des organismes communautaires.	**2 247,88 $**	Danièle Boudreau, directrice des politiques et programmes de parcours et partenariat

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Paris (France) 13 au 18 janvier 2020	Participer au Forum politique de haut niveau de l'OCDE, intitulé *Building a Whole-of-Society Approach to Emerging Migration and Integration Challenges*, le 16 janvier 2020 et d'y représenter le Québec à titre d'expert en intégration et en francisation des personnes immigrantes.	Rencontres avec les partenaires de francisation, soit le Centre international d'études pédagogiques et le Centre de langue française de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Rencontres avec les responsables du Groupe d'experts sur les migrations internationales de l'OCDE.	**3 411,68 $**	Marie-Josée Lemay, directrice générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration
Le Caire (Égypte) 17 au 22 janvier 2020	Participer à la 2e rencontre du Forum international sur les statistiques de migration, organisé par l'OIM, l'OCDE et l'ONU.	Acteurs allant des autorités nationales et régionales aux ONG, agences internationales et statistiques ainsi que des chercheurs	**3 483,75 $**	Anne-Marie Fadel, directrice de la recherche et de l'intelligence d'affaires
Bogota (Colombie) 23 au 27 janvier 2020	Mission de recrutement international dans le cadre des Journées Québec Bogota.	Les deux employés ont accompagné treize employeurs et un organisme dans la capitale colombienne pour le recrutement de travailleurs dans les domaines de la manufacture, de la santé et des technologies de l'information.	**4 031,58 $**	Alexandre Bérubé-Nyaburerwa, conseiller en recrutement international Sarah Sanchez-Korichi, conseillère en recrutement international

Lieu et date	But	Personnes rencontrées	Coût	Nom
Ottawa (Ontario) 3 février 2020	Rencontre de courtoisie et d'échanges entre les ministres provincial et fédéral. Présenter au gouvernement fédéral la demande du Québec afin d'obtenir la gestion du Programme des travailleurs étrangers temporaires et de prévoir de nouvelles voies d'accès permettant l'arrivée rapide de travailleurs étrangers qualifiés sélectionnés par le Québec.	M. Marco Mendicino, ministre fédéral IRCC.	**884,00 $**	Simon Jolin-Barrette, ministre Robert Dupras, directeur de cabinet Bernard Matte, sous-ministre Geneviève Lajoie, sous-ministre adjointe à la Planification ministérielle, à la Langue française et aux Relations extérieures Barbara Béliveau, directrice générale des relations intergouvernementales, interministérielles et internationales
Ottawa (Ontario) 13 février 2020	La mobilité de la main-d'œuvre comme voie complémentaire pour les réfugiés qualifiés.	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).	**125,13 $**	Alexandre Gagnon-Brown, conseiller expert en immigration humanitaire
Winnipeg (Manitoba) 18 au 21 mars 2020	Participation au Congrès national Métropolis au Centre des congrès RBC de Winnipeg.	Chercheurs, décideurs politiques et représentants d'organismes communautaires se réunissent pour un partage d'expériences dans le domaine de l'immigration.	**953,22 $**	Le voyage n'a pas eu lieu. Par contre, le billet d'avion avait déjà été acheté. À noter que ce crédit peut être transférable.

RG2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2019-2020 :
a) les raisons du déplacement;
b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
c) les coûts ventilés;
d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Dépenses Ministre :	
Avion	922,25 $
Hébergement	425,97 $
Frais repas	174,49 $
	1 522,71 $

Personnel de cabinet (inclus 1 garde du corps) :	
Avion	2248,75 $
Hébergement	1231,47 $
Frais de repas	377,27 $
Essence*	108,99 $
Taxi	30,77 $
	3 997,25 $

*Aucune facture de location de voiture n'a été soumise au Ministère pour ce voyage.

Les raisons des déplacements

Déplacement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, visite à Val-d'Or, à Rouyn-Noranda, à Amos et à La Sarre. Départ de Montréal le 4 septembre à 18 h 15 vers Val-d'Or et retour le 7 septembre de Val-d'Or à Montréal à 19 h.

Rencontres le 5 septembre 2019

9 h
Amosphère complexe hôtelier, Amos : annonce sur le déploiement régional - Amos

11 h 30
Hôtel de ville de Val-d'Or : annonce de l'aide financière accordée dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité* à Val-d'Or

Rencontres le 6 septembre 2019

10 h 45
Hôtel de ville de Rouyn-Noranda : annonce de l'aide financière accordée dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité* à Rouyn-Noranda

17 h
Club de Golf Beattie, La Sarre : allocution dans le cadre de la tournée du ministre pour la régionalisation

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 par. 22, 23): http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Type d'événement	Fournisseur	Mode d'octroi	Objet	Coût
Publicité Web	Facebook	Gré à gré	Promotion pour l'appel de candidatures des Mérites en francisation des personnes immigrantes	500,00 $
Publicité Web	Facebook	Gré à gré	Promotion pour la période d'inscription des Journées Québec Casablanca	249,94 $

TOTAL : 749,94 $

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les renseignements diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 24) à l'adresse suivante : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html, sous l'onglet « Contrats de publicité et de promotion ».

RG4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

Type d'événement	Fournisseur	Mode d'octroi	Objet	Coût
Publicité Web	Facebook	Gré à gré	Promotion pour l'appel de candidatures des Mérites en francisation des personnes immigrantes	500,00 $
Publicité Web	Facebook	Gré à gré	Promotion pour la période d'inscription des Journées Québec Casablanca	249,94 $

TOTAL : 749,94 $

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RG5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :
a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Par le ministère ou l'organisme :
d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
e) le but visé par chaque dépense;
f) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Par un professionnel ou par une firme externe :
g) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
h) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
i) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
j) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
k) le but visé par chaque dépense;
l) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Salon	Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec, 29 et 30 mai 2019	Immigrant Québec (location d'espaces) Centre des services partagés du Québec (logistique)	17 870, 08 $
Conférence de presse	Lancement de la plateforme Arrima 27 juin 2019	Location salle et logistique : Maison du développement durable	1 595 $
Conférence de presse	Annonce lancement du Parcours d'accompagnement personnalisé 8 août 2019	Location salle et logistique : Théâtre du Vieux-Terrebonne	902,41 $
Conférence de presse	Annonce déploiement régional - Beloeil 23 septembre 2019	Centre des services partagés du Québec (logistique)	579,04 $
Conférence de presse	Annonce déploiement régional - Valleyfield 30 septembre 2019	Location salle et logistique : hôtel Plaza Valleyfield	775 $
Conférence de presse	Annonce déploiement régional - Victoriaville 8 octobre 2019	Centre des services partagés du Québec (logistique)	743,82 $
Conférence de presse et événement public	Lancement de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) 18 novembre 2019	Agence Cartier (logistique) Cloutier, Denis (photographe)	10 827,41 $

TOTAL : 33 292,76 $

RG6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :
a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :
d) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisées par le Ministère ou l'organisme pour l'exercice 2019-2020 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par le Ministère pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

Données par un professionnel ou une firme externe pour l'exercice 2019-2020 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par une firme externe pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24) : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :
a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;
b) le but visé par chaque dépense;
c) la nature de la formation;
d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

Aucune dépense n'a été effectuée en formation de communication pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés pour l'année financière 2019-2020.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 par. 22, 23): http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Liste des contrats de services
Contrats de 1 000 $ à 24 999 $
1er avril 2019 au 31 mars 2020

Contractant	Description	Montant
9171-5136 Québec inc.	Service de traduction, révision et relecture d'épreuves de divers documents en français vers l'espagnol	9 500 $
9171-5136 Québec inc.	Traduction du français vers l'espagnol des textes de la plateforme Web des Journées Québec	15 000 $
9247-9724 Québec inc. (Groupe Gagnon)	Service de déchiquetage de documents confidentiels	12 000 $
9275-7749 Québec inc.	Location de salles dans le cadre de la journée de rencontre du secteur Francisation et Intégration	4 750 $
9345-0807 Québec Inc	Agir à titre de membre externe du comité d'audit interne du Ministère	8 000 $
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 898 $
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 996 $
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 534 $
Accent formation	Formation « Rédaction de rapports et de notes stratégiques »	7 180 $
Accessibilité Québec (Simon Drolet)	Montage graphique du Rapport annuel de gestion 2018-2019	1 710 $
Accueil et intégration BSL inc.	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 848 $

Contractant	Description	Montant
Accueil-Parrainage Outaouais	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 531 $
Acti-Com	Inscription à la formation « La correspondance »	2 300 $
Acti-Com	Inscription à la formation « La synthèse écrite, méthode et techniques »	2 350 $
Acti-Com	Formation portant sur l'écriture stratégique	2 400 $
Advanis-Jolicoeur	Groupes de discussion dans le cadre des analyses des besoins de la clientèle	18 000 $
AFI expertise	Inscriptions à la formation « Architecture et modélisation Agile »	3 690 $
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 694 $
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 484 $
Alliance Française Bogota - Colombie	Services d'interprètes pour la traduction des entrevues des Journées Québec à Bogota	9 000 $
Amyot, Yves	Enregistrements vocaux et musicaux pour les capsules vidéo portant sur l'évaluation de la connaissance des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises	6 100 $
Anglocom inc.	Service de traduction, révision et relecture d'épreuves de divers documents français vers l'anglais	9 500 $
Artopex inc.	Travaux de modification effectués lors de l'installation du mobilier au Carré Saint-Laurent	2 164 $
Ass. des prof. en accès à l'info. et en protec. de la vie privée	Inscription au « Programme de formation professionnelle en accès à l'information et protection des renseignements personnels »	9 421 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 192 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 268 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 344 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 130 $
Atelier d'alphabétisation des sourds de Québec	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 560 $

Contractant	Description	Montant
Atelier d'alphabétisation des sourds de Québec	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 672 $
Atelier d'alphabétisation des sourds de Québec	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 016 $
Avec Plaisirs	Services de traiteurs pour 105 participants dans le cadre de la formation *Les rehausseurs de climat* offerte au personnel le 11 décembre 2019	1 850 $
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Analyse de l'environnement actuel, migration et implantation d'une nouvelle application de gestion de la sécurité	4 350 $
Biquette Studio inc.	Conception d'un guide d'animation pour un atelier sur les valeurs démocratiques et les spécificités de la société québécoise dans le cadre de la refonte de la session Objectif Intégration	9 548 $
Blouin, Claude	Agir à titre de président du comité d'audit interne du Ministère	10 000 $
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 678 $
Bureau de conférenciers Orizon inc.	Conférences dans le cadre de la semaine de formation pour les conseillers d'immigration des Bureaux d'immigration du Québec	9 000 $
Café du Parquet	Service de traiteur pour 1 100 personnes dans le cadre des visites guidées au Carré Saint-Laurent	7 796 $
Carrefour d'intercultures de Laval	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 342 $
Casa Dann Carlton Hotel & Spa	Réservation de chambres pour le personnel et les entreprises participantes à la mission Journées Québec à Bogota	23 795 $
Caseware Idea inc.	Service de soutien et d'entretien du logiciel d'analyse de données « IDEA 10 »	2 380 $
CBCI Télécom Canada inc.	Service de soutien et d'entretien des équipements de vidéoconférence Cisco	2 080 $
Cedrom-Sni inc.	Abonnement au Service Eureka.cc, service de diffusion d'information de presse	14 078 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 821 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 872 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	22 179 $

Contractant	Description	Montant
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 727 $
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 937 $
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	17 743 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	13 769 $
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 359 $
Centre communautaire Petit Espoir	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 152 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 818 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 818 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 818 $
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	13 912 $
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 501 $
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 678 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 166 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 078 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $
Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 056 $

Contractant	Description	Montant
Centre des femmes de Montréal	Sessions d'information « Prévention et sensibilisation - Violence conjugale et familiale »	17 850 $
Centre multiethnique de Québec	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	6 314 $
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	24 349 $
Centre St-Pierre	Locations de salles dans le cadre de la rencontre annuelle des gestionnaires	1 494 $
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	20 959 $
Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 661 $
Compro communications inc.	Contrat ouvert pour des modifications de l'arborescence de la réponse vocale interactive	3 320 $
Concepts Logiques 4DI inc.	Service de soutien et d'entretien de la licence Biblionet	2 905 $
Conférences dialogue inc.	Solutions et services pour le logiciel Adobe Connect	22 876 $
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Inscription à la formation sur la méthodologie « Design Thinking »	10 000 $
Copicom Solution inc.	Service d'entretien des imprimantes Kyocera	8 716 $
Copicom Solution inc.	Service de soutien et d'entretien des licences « Papercut »	3 966 $
Courrielleur inc.	Services de courrier électronique	3 000 $
CPS Média inc.	Participation à titre d'exposant au rendez-vous carrière du PMI-Montréal	1 450 $
CPS Média inc.	Participation à titre d'exposant au rendez-vous carrière du PMI-Montréal	1 450 $
Cyber 3D	Service d'entretien et de mise à jour de deux licences Nagios	6 639 $
Days Inn et centre de conférence Mtl aéroport [marque de commerce]	Hébergement des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) près de l'aéroport	20 000 $

Contractant	Description	Montant
De Cruz, Natasha	Traduction de documents français vers l'anglais	9 500 $
Déménagement la Capitale	Service de déménagement et d'aménagement	10 000 $
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	Services d'entreposage du mobilier	6 400 $
Deschamps impression inc.	Impression de 40 000 formulaires d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec	4 365 $
Desjardins, Nicole	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 778 $
Documens Traduction inc.	Traduction de textes en anglais et en espagnol	17 000 $
Druide Informatique inc.	Service de soutien et d'entretien des licences Antidote (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	5 400 $
Eccentrix	Inscriptions à la formation « Azure Architect Technologies »	4 675 $
Édifice 500 René-Lévesque Ouest inc.	Effectuer divers travaux dans les locaux situés au 500, boul. René-Lévesque Ouest (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	10 000 $
Électronique Microtech Canada inc.	Entretien, mise à jour et réparation du système de gestion de l'aire d'attente pour le local situé à l'aéroport (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	1 914 $
Esri Canada Limited	Service de soutien et d'entretien du logiciel d'information géographique ArcGIS (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	6 580 $
Évaluation personnel sélection internat. inc.	Accès et utilisation de la plateforme EPSI pour l'évaluation des talents	2 100 $
Événement Carrières inc., L'	Participation aux éditions printemps et automne du salon L'Événement Carrières 2020	4 150 $
Feejad [Famille pour l'entraide et d'éduc. des jeunes et adultes]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 048 $
Flynn, Catherine (spécialiste immigration)	Services d'une professionnelle experte pour réaliser la recension des constats et cartographier les besoins dans le cadre du Plan d'action en violence conjugale	3 000 $
Formation Qualitemps inc.	Inscription à la formation « Coacher dans l'action »	2 155 $
Fujitsu Conseil [Canada] inc.	Entretien de la licence Macroscope Solution et Projet	4 539 $

Contractant	Description	Montant
Galilée Coaching	Services professionnels de coaching pour un gestionnaire	1 350 $
Gestion Georges Coulombe inc.	Effectuer divers travaux dans les bureaux du 285, Notre-Dame ouest et 360, St-Jacques ouest à Montréal (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	13 500 $
Gestion Saint-Laurent Angus inc.	Effectuer divers travaux dans les bureaux du 1200, boulevard Saint-Laurent (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	22 000 $
Globex Courrier Express International inc.	Service d'expédition de courrier à l'extérieur du Québec et de réception de courrier provenant de l'extérieur du Québec	5 000 $
Gratton, Danielle	Élaboration d'une formation sur les communications interculturelles destinée au personnel enseignant	20 100 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 821 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps complet auprès de groupe d'immigrants	13 104 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 524 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 436 $
Groupe Infopresse inc.	Inscription à la formation « Stratégie de marque »	3 000 $
Guay, Mélissa	Service de révision linguistique et relecture d'épreuves de divers documents en français	9 500 $
Halte-Femmes Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 161 $
Halte-Femmes Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 832 $
Hewlett Packard Enterprise Canada Cie	Service de soutien et d'entretien pour les équipements de type serveurs et une librairie pour les sauvegardes (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	13 490 $
Hors-Piste s.e.n.c	Ateliers de travail destinés aux cadres : « Démystifier la gestion d'équipes en espace multifonctions : des pratiques et un rôle à faire évoluer »	3 000 $
Host International of Canada. Ltd	Services de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État (RPCE) à l'aéroport	23 000 $
Hôtel Gouverneur Place Dupuis S.E.C.	Location de salles, service de traiteur et service audiovisuel pour la rencontre du personnel de la Direction des opérations régionales	4 874 $

Contractant	Description	Montant
Hôtel Travelodge Montréal Aéroport	Hébergement des réfugiés pris en charge par l'État ((RPCE) près de l'aéroport	20 000 $
Hybformation inc.	Service d'analyse et de développement en technologie de l'information	20 360 $
IBM Canada limitée	Contrat de soutien et d'entretien des licences SPSS (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	4 890 $
IBM Canada limitée	Contrat de soutien et d'entretien des licences I2 (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	10 674 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 013 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 670 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 130 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 674 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 823 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 646 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 393 $
Immigrant Québec	Participation du MIFI au Sommet de l'Immigration en qualité de partenaire présentateur	10 437 $
Imprimerie sociale [1994] inc.	Service d'impression pour le Guide des services offerts aux demandeurs d'asile	4 041 $
Informatique Pro-Contact inc.	Service de soutien et d'entretien de pares-feu Smartnet	1 774 $
Informatique Pro-Contact inc.	Service de soutien et d'entretien de licences informatiques F5 du 2019-07-01 au 2020-07-05.	4 068 $
Informatique Pro-Contact inc.	Service de soutien et d'entretien de licences informatiques F5 du 2019-09-28 au 2020-09-27	6 324 $
Informatique Pro-Contact inc.	Service de soutien et d'entretien de l'antivirus « Eset Endpoint Advanced »	11 480 $
Infras information recherche et analyse de la société inc.	Évaluation de la campagne de promotion des services de francisation du MIFI 2019-2020	6 900 $

Contractant	Description	Montant
Institut des auditeurs internes - Section de Montréal [IAIM]	Formation en audit interne pour quatre participants	3 460 $
Intertask Conférences	Location d'un kiosque au Congrès international Metropolis	5 000 $
Irosoft inc.	Service d'entretien et de mise à jour des licences « Arbortext Editor »	1 003 $
Lasser, Sylvie	Ajout de matériel pour l'atelier sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises dans le cadre de la refonte de la session Objectif Intégration	3 969 $
Le CFO masqué	Inscription à la formation concernant l'outil d'analyse et de visualisation de données « Power BI »	1 680 $
Leney, Peter	Services de traduction, de révision et de relectures d'épreuves de divers documents français vers l'anglais	5 000 $
Lorenzato, Maria Cristina	Service de traduction, révision et relectures d'épreuves de divers documents en français vers le portuguais	5 000 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 468 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 670 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 872 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	21 655 $
Maison du développement durable	Location de salles pour la conférence de presse du Ministre le 27 juin 2019	1 540 $
Maison internationale de la Rive-Sud	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 002 $
MassMédias	Enregistrements vocaux et musicaux pour les capsules vidéo portant sur l'évaluation de la connaissance des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises	20 400 $
Mbiance inc.	Travaux d'optimisation de la plateforme Journées Québec	1 518 $
Mbiance inc.	Création d'un nouveau site sur la Plateforme d'inscription Journées Québec	1 380 $
Micro Focus Software [Canada] ULC	Service de soutien technique pour des logiciels de gestion des environnements techniques du système de mission INTIMM (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	11 432 $

Contractant	Description	Montant
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Service de gestion d'un espace de travail numérique sécurisé dans le cadre de la régionalisation	19 866 $
Microsoft Corporation	Abonnement au service infonuagique « Azure AD Premium2 » (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	13 991 $
Monfet, Jean	Participation, à titre de membre externe, au Comité d'audit interne du Ministère	8 000 $
Morneau Shepell	Programme d'aide aux employés	8 500 $
Mot d'excellence inc., Un	Traduction de textes du français vers le mandarin et le dari	17 000 $
Natrix Technologies inc.	Service de soutien et d'entretien du logiciel Barracuda	16 338 $
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	Participation à des activités de formation offertes par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	2 090 $
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 581 $
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 818 $
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 818 $
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 818 $
PG solutions inc.	Contrat d'entretien et de soutien pour les licences SyGED (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	15 368 $
Place Dupuis Fiducie Commerciale	Effectuer divers travaux dans les locaux situés au 800 De Maisonneuve Est (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	6 000 $
Pluralsight, LLC	Formation en ligne pour le développement de logiciels	6 259 $
PMI-Montréal inc.	Formation en gestion de projet	1 175 $
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 679 $
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 689 $
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 821 $

Contractant	Description	Montant
Production J.G. inc.	Impression numérique ou offset de divers documents en urgence	7 000 $
Production J.G. inc.	Impression numérique ou offset de divers documents	10 000 $
Production J.G. inc.	Service d'impression de bannières et d'affichettes lutrin pour les bureaux régionaux	2 398 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 847 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 822 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 611 $
Provençal, Fanny	Services de révision linguistique et de relecture d'épreuves de divers documents en français	5 000 $
Quality Hôtel Dorval	Hébergement des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) près de l'aéroport	20 000 $
Quality Inn & Suites P.E. Trudeau-Montréal	Hébergement des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) près de l'aéroport	20 000 $
Quest Software Canada inc.	Service de soutien et d'entretien des licences TOAD (Tool for Oracle Application Developers) qui permettent de consulter et d'administrer des bases de données d'Oracle	3 900 $
Rancourt, Davis	Services de révision linguistique et de relecture d'épreuves de divers documents en français	5 000 $
Regroupement interculturel de Drummond	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 452 $
Service d'accueil aux nouveaux arrivants	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 232 $
Service d'aide aux néo-Canadiens	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	6 099 $
Schulman, Gwendolyn	Service de traduction, de révision et de relecture d'épreuves de divers documents français vers l'anglais	9 500 $
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $

Contractant	Description	Montant
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	11 592 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 541 $
Société de gestion du réseau informatique des Comm. scolaires	Abonnement annuel à la base de données « Collection de vidéos éducatives »	2 777 $
Société en commandite transport de valeurs GARDA	Transport de valeurs jusqu'à l'institution financière	3 000 $
Société Parc-Auto du Québec inc. (SPAQ)	Droit de stationnement pour le véhicule du Ministre pour Montréal et Québec	5 724 $
Softchoice LP	Contrat de soutien technique pour l'application Radiator	1 140 $
Solutionstat, consultation et formation en statistique inc.	Formation sur l'utilisation du logiciel SPSS pour la production de statistiques	3 200 $
Splunk Inc.	Support et mise à jour des logiciels de journalisation Splunk Enterprise	21 475 $
Stoquart Amériques inc.	Service de traduction, révision et relecture d'épreuves de divers documents français vers diverses langues	9 500 $
Studio Alphatek inc.	Montage du Plan annuel 2020 et du Plan stratégique 2019-2023	2 300 $
Studio Alphatek inc.	Production graphique de divers formulaires à l'aide des logiciels InDesing ou QuarkXpress	10 000 $
Studio Alphatek inc.	Production graphique de formulaires	12 000 $
Technologia Formation	Formation portant sur Windows 10 offerte en juin 2019	4 500 $
Technologia Formation	Formation portant sur Windows 10 offerte en août 2019	4 500 $
Technologia Formation	Formation portant sur la conduite de réunions efficaces ayant lieu le 27 mars 2020 auprès d'un groupe de 16 personnes	3 500 $
Terranova Worldwide corporation	Service d'abonnement annuel auto-géré d'un programme de sensibilisation à la sécurité avec	21 500 $

Contractant	Description	Montant
	hameçonnage et de sensibilisation à la protection de la vie privée	
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 954 $
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 436 $
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 436 $
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 436 $
Traduction Rassem inc.	Service de traduction et d'interprétation du français vers l'arabe	5 000 $
Traductions Multilingua	Service de traductions, révisions et relectures d'épreuves de divers documents français vers l'anglais ou l'italien	9 500 $
Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada Inc.	Réaliser divers travaux d'entretien, de réparation et de modification du système de sécurité (carte clé) (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	9 000 $
Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada Inc.	Contrat de soutien standard et de mise à jour du logiciel Software House (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	9 680 $
Veracode	Abonnement à des licences infonuagiques « Veracode Static Analysis »	9 920 $
Vidéotron ltée	Services Internet pour l'édifice du 2050 Bleury	3 483 $
Vidéotron ltée	Services Internet pour l'édifice du 360 Saint-Jacques	3 615 $
Vidéotron ltée	Services Internet pour l'édifice du 285 Notre-Dame	3 013 $
Vidéotron ltée	Service Internet pour l'édifice du 800 Maisonneuve	3 154 $
Vidéotron ltée	Service Internet pour le bureau de Québec	1 487 $
Vidéotron ltée	Service Internet pour le Carré Saint-Laurent	1 487 $
Vidéotron ltée	Services Internet pour le bureau de circonscription du Ministre à Beloeil	1 807 $

Contractant	Description	Montant
Wilhelmy, Diane	Service de conseil en gestion à titre de membre externe des comités d'audit 2019-2020	6 000 $
Wolters Kluwer Québec ltée	Formation en matière d'accès à l'information pour trois participants	1 090 $

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information est présentée dans les engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec : https://seao.ca/.

RG9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
b) la grille d'évaluation des soumissions;
c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Description de l'appel d'offres	Soumissionnaires	Montant des soumissions
Programme d'aide aux employés	**Homewood Santé inc. ***	87 000,00 $
	Morneau Shepell.	Non diffusé[1]
	OPTIMA Santé Globale	Non diffusé[1]
Services professionnels en gestion de programme, en gestion de projet et en planification et contrôle de projet	**SIRIUS, Services Conseils***	4 201 050 $
	Cofomo inc.	Non diffusé[1]
	Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc.	Non diffusé[1]
Services professionnels en analyse d'affaires, architecture d'affaires et intelligence d'affaires	**Cofomo inc**. *	10 538 220,00 $
	Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc.	Non diffusé[1]
Organisation de missions de recrutement international 2019-2021	Appel d'offres annulé	Non disponible
Conversion technologique des cours du service de francisation en ligne	**Groupe Edgenda Inc. ***	233 707,95 $
	Edu performance	Non diffusé[1]
Services professionnels en gestion du changement	Analyse des soumissions en cours	Non disponible
Acquisition d'électroménagers (lot 6)	**Lot 1 : Brault et Martineau***	20 118,00 $
	Lot 2 : Brault et Martineau*	15 303,00 $

[1]Dans le cas d'appels d'offres requérant une évaluation de la qualité, seul le nom des soumissionnaires est dévoilé lors de l'ouverture publique. Lors de la conclusion du contrat, le Ministère publie le nom de l'adjudicataire et le montant du contrat octroyé.

Description de l'appel d'offres	Soumissionnaires	Montant des soumissions
Téléviseurs et supports pour le MIFI	**SOLOTECH INC. ***	179 440,82 $
	149667 Canada inc. CENTRE HIFI (non-conforme)	140 123,65 $
	CBCI Telecom Canada Inc.	201 622,73 $
360 stations d'accueil pour les portables	**Solutions informatiques Inso***	73 800,00 $
	Informatique ProContact inc.	78 462,00 $
	Micro Logic Sainte-Foy Ltée	78 001,20 $
	Printers Plus ltd. (non-conforme)	90 100,80 $
	Solutions IT2GO (non-conforme)	59 997,60 $
Acquisition d'un système de visioconférence	Appel d'offres annulé	Non disponible

* Adjudicataire du contrat

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

RG10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 :

a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
e) une description de son mandat;
f) la date de début de son contrat;
g) la date prévue de fin de son contrat;
h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RG11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 $ initié pour l'exercice financier 2019-2020, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
– la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

Service intégré aux entreprises (SIE - Portail Employés) Portail Employeurs Phase 1
b) Nature du projet Le portail employé est destiné à l'usage du personnel du Ministère pour effectuer les recherches demandées par les entreprises du Québec dans leur démarche pour combler leurs besoins en main-d'œuvre. De façon spécifique, les fonctionnalités permettent aux agents d'aide à l'immigration d'accéder à la base de données des personnes immigrantes (PI) ayant complété leurs déclarations d'intérêt pour venir travailler au Québec de façon temporaire ou permanente.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 546 500 $
f) Coûts du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 546 388 $
i) Pourcentage de réalisation : 100 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Parcours d'accompagnement personnalisé – Plan d'action personnalisé et prise de rendez-vous
b) Nature du projet Le Parcours d'accompagnement personnalisé permettra à terme, aux personnes immigrantes, de mieux réussir leur intégration et d'accélérer leur contribution à la prospérité de l'économie du Québec. La solution en support à ce projet comporte deux volets : ▪ Une application donnant accès à des services reliés aux cinq domaines du Parcours : l'installation, l'emploi, la vie collective, la francisation et les démarches de l'immigration. Cette application permettra également de recevoir les demandes d'accompagnement de la clientèle immigrante et le suivi du plan d'action individualisé. Les personnes immigrantes pourront, grâce à l'application, maintenir en tout temps un

lien avec leur agent d'aide à l'intégration, notamment par la prise de rendez-vous de façon autonome. ▪ Un système de gestion des interventions des agents d'aide à l'intégration (AAI). Les AAI pourront notamment gérer des dossiers de demandes d'accompagnement, évaluer les besoins des personnes immigrantes, élaborer des plans d'action individualisés et en assurer le suivi (notifications). Il est aussi prévu de mettre en place une gestion des rendez-vous par les AAI. Le projet a été développé en conformité aux orientations du SCT de développer des fonctionnalités qui représentent « le produit minimum viable » et de l'enrichir par la suite.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 945 000 $
f) Coûts du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 625 708 $
i) Pourcentage de réalisation : 63 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Offre intégrée de services aux entreprises (OISE) – Outils de gestion et de suivi des demandes d'accompagnement aux entreprises
b) Nature du projet Le personnel du MIFI offre un accompagnement aux entreprises ayant des besoins de main-d'œuvre. Cet accompagnement vise un service plus personnalisé auprès des employeurs québécois en quête de personnes immigrantes capables de s'intégrer rapidement au marché du travail et au sein de la société d'accueil. Les fonctionnalités prévues sont : ▪ Réception et gestion des demandes d'accompagnement doté d'outil de géolocalisation; ▪ Traitement et suivi des demandes d'accompagnement; ▪ Outils de pilotage et de reddition de comptes. Le projet a été développé en conformité aux orientations du SCT (« le produit minimum viable ») pour être enrichi par la suite.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 930 000 $
f) Coûts du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 516 603 $
i) Pourcentage de réalisation: 55 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Système de reddition de comptes des organismes
b) Nature du projet Le système de reddition de comptes des organismes permettra au Ministère d'évaluer, pour chacun des organismes, la qualité et la quantité des services rendus aux personnes immigrantes. Ce système sera élaboré en conformité aux exigences du vérificateur général voulant que le Ministère détienne davantage de l'information détaillée sur les services rendus (nature, qualité, quantité, moment, niveau de satisfaction, etc.).
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 895 000 $
f) Coûts du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 110 120 $
i) Pourcentage de réalisation : 12 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Programme des étudiants étrangers (PÉÉ)
b) Nature du projet Le projet de modernisation du programme étudiants étrangers (PÉÉ) vise la simplification, l'optimisation et la modernisation des activités reliées à la gestion du programme. La clientèle pourrait utiliser les nouvelles fonctionnalités pour transiger de façon électronique avec le MIFI : ▪ Formulaire en ligne; ▪ Paiement en ligne; ▪ Transmission des documents de preuve en ligne. Pour le personnel du MIFI, il est prévu de mettre en place les fonctions suivantes : ▪ Recevabilité; ▪ Traitement des demandes en ligne; ▪ Conservation électronique.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 858 000 $
f) Coûts du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 120 620$
i) Pourcentage de réalisation : 14%
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTÉT)
b) Nature du projet Le projet de transformation du programme des travailleurs étrangers temporaires (PTÉT) vise la simplification, l'optimisation et la modernisation des activités reliées à la gestion du programme. La clientèle pourrait utiliser les nouvelles fonctionnalités pour transiger de façon électronique avec le MIFI : ▪ Formulaire en ligne; ▪ Paiement en ligne; ▪ Transmission des documents de preuve en ligne. Pour le personnel du MIFI, il est prévu de mettre en place les fonctions suivantes : ▪ Recevabilité; ▪ Traitement des demandes en ligne; ▪ Conservation électronique.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 895 000 $
f) Coûts du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 131 020 $
i) Pourcentage de réalisation : 15 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Programme de l'expérience québécoise (PEQ)
b) Nature du projet Le projet de transformation du programme de l'expérience québécoise (PEQ) vise la simplification, l'optimisation et la modernisation des activités reliées à la gestion du programme. La clientèle pourrait utiliser les nouvelles fonctionnalités pour transiger de façon électronique avec le MIFI : ▪ Formulaire en ligne; ▪ Paiement en ligne; ▪ Transmission des documents de preuve en ligne.

Pour le personnel du MIFI, il est prévu de mettre en place les fonctions suivantes : ▪ Recevabilité; ▪ Traitement des demandes en ligne; ▪ Conservation électronique.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 920 000 $
f) Coûts du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 236 805 $
i) Pourcentage de réalisation : 25 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Plateforme Web – Journée Québec Outil de recrutement international
b) Nature du projet Dans le cadre des missions de recrutement de travailleurs étrangers à l'international, une plateforme numérique sera développée afin de permettre au Ministère d'y présenter toutes les missions de recrutement à l'étranger et de sélectionner les ressortissants étrangers répondants aux besoins économiques des entreprises du Québec. La plateforme sera disponible en temps réel aux employeurs du Québec et partenaires pour le dépôt de leurs offres d'emploi. Quant aux travailleurs étrangers, ils pourront y déposer leurs candidatures.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 984 000 $
f) Coûts du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 333 754 $
i) Pourcentage de réalisation : 33 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

RG12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

Tous les projets de développement informatique en infonuagique initiés en 2019-2020 sont détaillés dans la fiche RG11.

Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI)

b) Nature du projet
Ce projet est associé à une obligation gouvernementale en lien avec la Politique sur l'Immigration, la Diversité et l'Inclusion. Il couvre les travaux d'élaboration et de mise en ligne d'un système de gestion et de contrôle des flux des demandes d'immigration économique permanente dans le but de sélectionner, dans les délais requis et sans inventaire de demandes, les candidats travailleurs qualifiés répondant aux besoins de la société d'accueil. L'objectif visé est de concevoir et de mettre en œuvre les fonctionnalités d'un SDI pour la ligne d'affaires du Programme régulier des travailleurs qualifiés. La solution permettra de recevoir une déclaration d'intérêt (DI), de gérer la banque de DI et d'inviter un candidat à déposer une Demande de certificat de sélection du Québec.

d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 19 238 560 $ **s**elon le dossier d'affaires approuvé

f) Coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière :

Année financière	Coûts en K $
Coût avant 2017-2018	1 894,3 $
2017-2018	2 855,8 $
2018-2019	3 697,7 $
2019-2020	3 408,5 $
Total	**11 856,3 $**

i) Pourcentage de réalisation : 69 %

l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet

m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Transformation des services des technologies de l'information

b) Description sommaire
Dans le cadre du projet Carré Saint-Laurent, le MIFI a entrepris un projet pour les volets applicatif, infrastructure technologique et sécurité afin de fournir un support adéquat à la transformation de l'offre de services du MIFI vers l'ère du numérique.

Les objectifs consistent à supporter les projets de transformation de mission et de soutien à la mission et éliminer graduellement la désuétude des infrastructures technologiques.

d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 17 130 000 $

e) Plus récentes évaluations du coût du projet (du 1er avril 2019 au 31 mars 2020) : 4 815 847 $

f) Coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière :

Année financière	Coûts en K $
Coût avant 2017-2018	371,0 $
2017-2018	896,0 $
2018-2019	3 317,0 $
2019-2020	4 815,9 $
Total	**9 399,9 $**

i) Pourcentage de réalisation : 67 %

l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet

m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Gestion documentaire

b) Description sommaire

Dans le cadre du projet Carré Saint-Laurent, le MIFI procède à d'importants travaux pour réduire substantiellement la masse documentaire et l'utilisation du papier vers une gestion documentaire numérique. Ces travaux étaient préalables au déménagement du siège social du MIFI et visaient à maximiser l'utilisation de l'espace.

d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 4 227 259 $

f) Coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière :

Année financière	Coûts en K $
Coût avant 2017-2018	303,8 $
2017-2018	1 715,7 $
2018-2019	1 559,3 $
2019-2020	225,1 $
Total	**3 803,9 $**

i) Pourcentage de réalisation : 100 %

l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet

m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

Guichet unifié d'accès aux services gouvernementaux de francisation

b) Description sommaire

Dans le cadre de la Phase 1 du projet, le guichet est un accès unique qui informe les clients sur l'offre gouvernementale de services de francisation à temps complet. Le guichet permettra entre autres d'enregistrer la demande d'admission à un cours de français, d'aiguiller le client vers le MIFI ou un établissement d'une commission scolaire et de simplifier les démarches administratives d'accès aux allocations. De plus, il renforcera la promotion de la francisation, permettra d'effectuer une reddition de compte gouvernementale et améliorera l'expérience-client en matière d'accès aux services gouvernementaux de francisation.

d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : Montant autorisé pour la rédaction du dossier d'affaire en juillet 2019 : 2 532 858 $. Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet sera connu à la suite de l'approbation du dossier d'affaires par le Secrétariat du Conseil du trésor.

f) Coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière : 2019-2020: 556 575 $

i) Pourcentage de réalisation : 30 %

l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet

m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

RG13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement;
e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

I. a) au Québec;
II. b) à l'extérieur du Québec.

Selon les données disponibles en date du 31 mars 2020

A) PHOTOCOPIE ET IMPRESSION

Appareils multifonctions et papier **5 736 $**

B) MOBILIER DE BUREAU **185 854,58 $**

C) AMEUBLEMENT 0 $

D) DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT 0 $

E) DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE 0 $

F) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT **85 840,97 $**

N.B. : les frais de transport comprennent les frais réclamés sur les comptes de frais de voyages (incluant ceux à l'extérieur du Québec) ainsi que tous les frais généraux tels autobus, taxis, locations de véhicules, etc.

G) REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT **118 006,96 $**

N.B. : les frais d'hébergement comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

H) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS **35 948,00 $**

N.B. : les frais de repas comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

I) REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES **0 $**

J) ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT

a. Au Québec **3 399 $**
b. À l'extérieur du Québec **0 $**

N.B. : Les dépenses comprennent les frais de transport, d'hébergement, de repas ainsi que le coût des congrès, des colloques et de toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2019-2020, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
c) les coûts d'acquisition des appareils;
d) le coût d'utilisation des appareils;
e) le coût des contrats téléphoniques;
f) les noms des fournisseurs;
g) le nombre de minutes utilisées;
h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

Appareils	**Coût d'acquisitions**
Téléphones cellulaires	2 898,00 $

Coût des contrats téléphoniques	**Coût d'utilisation**		**Dépassement de données**
	Local	**Itinérance**	
7 935,25 $	105,35 $	461,45 $	2 455,34 $

Les coûts de résiliation des contrats : 182,00 $

Les données sont au 31 mars 2020**.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 25). Site web : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html

RG15a. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

35 ANS ET PLUS

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Minorités visibles et ethniques	
						%		%		%		%
Administrateur d'État	2	5	7	28,6	-	-	-	-	1	14,3	1	14,3
Cadre	41	33	74	55,4	-	-	1	1,4	-	-	21	28,4
Professionnel (le)	254	172	426	59,6	4	0,9	3	0,7	6	1,4	188	44,1
Enseignant (e)	74	37	111	66,7	1	0,9	1	0,9	-	-	27	24,3
Fonctionnaire	286	91	377	75,9	14	3,7	-	-	1	0,3	240	63,7
Total	**657**	**338**	**995**	**66,0**	**19**	**1,9**	**5**	**0,5**	**8**	**0,8**	**477**	**47,9**

Source : Rapport SAGIR - Étude des crédits – données pour les employés réguliers assujettis à la Loi sur la fonction publique au 31 mars 2020, extrait le 22 mai 2020.

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont recueillies sur une base volontaire et certaines personnes peuvent s'être abstenues de s'identifier. À noter également qu'une personne peut s'être identifiée comme faisant partie d'un ou de plus d'un groupe cible.

RG15b. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins.

MOINS DE 35 ANS

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Minorités visibles et ethniques	
						%		%		%		%
Administrateur d'État	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cadre	1	-	1	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-
Professionnel (le)	62	23	85	72,9	-	-	1	1,2	-	-	29	34,1
Enseignant(e)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnaire	38	6	44	86,4	2	4,5	-	-	-	-	24	54,5
Total	**101**	**29**	**130**	**77,7**	**2**	**1,5**	**1**	**0,8**	**-**	**-**	**53**	**40,8**

Source : Rapport SAGIR - Étude des crédits – données pour les employés réguliers assujettis à la Loi sur la fonction publique au 31 mars 2020, extrait le 22 mai 2020.

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont recueillies sur une base volontaire et certaines personnes peuvent s'être abstenues de s'identifier. À noter également qu'une personne peut s'être identifiée comme faisant partie d'un ou de plus d'un groupe cible.

RG15c. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020[1] ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : c) le nombre total de jours de maladie[2] pris par le personnel.

MIFI	2019-2020
Cadres	129,4
Professionnels	2 961,1
Enseignants	818,1
PBTA[3]	2 482,1
TOTAL	**6 390,7**

[1] Données SAGIR – Étude des crédits – Nombre total de jours de maladie pris par les employés réguliers et occasionnels assujetti à la Loi sur la fonction publique pour l'année financière 2019-2020 - extrait le 18 juin 2020.

[2] Les jours de maladie correspondent au code d'absence 120 (Maladie).

[3] Personnel de bureau, technicien et assimilé.

RG15d. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

Nombre d'employés réguliers et occasionnels assujettis à la Loi sur la fonction publique selon le nombre de jours dans leur réserve de congé de maladie.

Catégorie d'emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Administrateurs d'État et cadres	20	31	18	14
Professionnels	265	196	50	26
Enseignants	718	65	2	1
Fonctionnaire	365	121	19	12
Total	1368	413	89	53

Source : Rapport SAGIR - Étude des crédits – données en date du 31 mars 2020, extrait le 10 juin 2020.

RG15e. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) - le coût moyen par employé, selon la classe de travail

TOTAL DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES PAR LE PERSONNEL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

MIFI	2019-2020
Cadres	0
Professionnels	17 776
Enseignants	0
PBTA (1)	14 116
TOTAL	**31 892**

COÛT TOTAL DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES EN DOLLARS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

MIFI	Coût total des heures compensées en congé	Coût total des heures payées	Total
Cadres	0 $	0 $	0 $
Professionnels	214 779 $	650 628 $	865 407 $
Enseignants	0 $	0 $	0 $
PBTA (1)	60 920 $	437 026 $	497 946 $
TOTAL	**275 699 $**	**1 087 654 $**	**1 363 353 $**

* Données de SAGIP – Cumulatif des heures supplémentaires payées et compensées du personnel régulier et occasionnel assujettis à la Loi sur la fonction publique au 13 mars 2020, soit après la période de paie nº26 (paie datée du 26 mars 2020).

(1) Personnel de bureau, technicien et assimilé.

RG15f. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

Nombre de jours de vacances pris par le personnel régulier et occasionnel assujetti à la Loi sur la fonction publique pour 2019-2020.

MIFI	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Cadres	52,0	68,0	121,5	246,5	386,5	112,3
Professionnels	288,5	338,8	682,7	1 406,6	1 749,7	531,0
Enseignants	24,0	70,0	20,0	1 927,8	1 282,2	19,0
PBTA [1]	362,7	312,2	570,2	980,1	1 349,2	469,2
TOTAL	**727,2**	**789,0**	**1 394,4**	**4 561,0**	**4 767,6**	**1 131,5**

MIFI	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Cadres	103,0	110,5	132,8	119,0	41,0	56,5	1 549,6
Professionnels	294,9	293,3	858,9	571,4	308,3	377,4	7 701,5
Enseignants	77,0	85,0	165,0	105,0	117,0	326,0	4 218,0
PBTA [1]	322,2	272,3	796,4	611,0	354,6	466,2	6 866,3
TOTAL	**797,1**	**761,1**	**1 953,1**	**1 406,4**	**820,9**	**1 226,1**	**20 335,4**

* Rapport SAGIR – Étude des crédits – Nombre total de jours de vacances pris par les employés réguliers et occasionnels assujettis à la Loi sur la fonction publique - extrait le 11 juin 2020, couvrant la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020. Les données sont arrondies à la décimale près.

[1] Personnel de bureau, technicien et assimilé.

RG15g. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

Nombre d'employés réguliers et occasionnels assujettis à la Loi sur la fonction publique selon le nombre de jours dans leur réserve de vacances.

Catégorie d'emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Administrateurs d'État et cadres	38	42	3	0
Professionnels	404	130	2	1
Enseignants	786	0	0	0
Fonctionnaire	370	145	2	0
Total	1598	317	7	1

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – données en date du 31 mars 2020, extrait le 10 juin 2020.

RG15h. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG15i. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès.

Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

RG15j. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

Comprend les employés réguliers (permanents et temporaires) assujettis à la Loi sur la fonction publique. Nombre de personnes en place.

Portrait au 31 mars 2020

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadrement[1]	Professionnels	Enseignants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Bas-Saint-Laurent (01)	Rimouski		1				**1**
	Rivière-du-Loup		1		1		**2**
	Matane				1		**1**
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Roberval		1		1		**2**
	Saguenay		1				**1**
	Alma				1		**1**
	Chicoutimi				1		**1**
	Jonquière				1		**1**
Capitale-Nationale (03)	Québec	5	8	51	5	1	**19**
	Baie-Saint-Paul				1		**1**
Mauricie (04)	Trois-Rivières		3		1		**4**
	Shawinigan		1		1		**2**
Estrie (05)	Sherbrooke	1	4		3		**8**
	Magog				1		**1**
	Richmond				1		**1**
Montréal (06)	Montréal	73	459	60	218	140	**1 001**
	Pointe-Claire		1				**1**
Outaouais (07)	Gatineau				1		**1**
	Hull	1	4		3		**8**
Abitibi-Témiscamingue (08)	Rouyn-Noranda		2		1		**3**
	Val-d'Or		2		1		**3**
	Amos				1		**1**
	La Sarre				1		**1**
	Ville-Marie				1		**1**
Côte-Nord (09)	Sept-Îles		1		1		**2**
	Baie-Comeau				1		**1**
Nord-du-Québec (10)	Chibougamau		1				**1**
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	Gaspé		1		1		**2**
	Carleton-sur-Mer				1		**1**

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadrement[1]	Professionnels	Enseignants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Chaudière-Appalaches (12)	Lévis		2				**2**
	Saint-Georges		1		1		**2**
	Sainte-Marie				1		**1**
	Thetford Mines				1		**1**
	Montmagny				1		**1**
Laval (13)	Laval		2		3		**5**
Lanaudière (14)	Joliette		1				**1**
	Terrebonne		2		1		**3**
	Repentigny				1		**1**
Laurentides (15)	Saint-Jérôme		1		1		**2**
	Saint-Eustache	1	2		2		**5**
	Sainte-Agathe-des-Monts		1		1		**2**
	Mont-Laurier				1		**1**
	Sainte-Thérèse				1		**1**
Montérégie (16)	Beloeil	1	3		2		**6**
	Brossard				1		**1**
	Granby		1		1		**2**
	Saint-Jean-sur-Richelieu		1				**1**
	Châteauguay				1		**1**
	Vaudreuil				1		**1**
	Valleyfield				1		**1**
	Sorel				1		**1**
	Longueuil				2		**2**
	Brossard				1		**1**
	Saint-Hyacinthe				1		**1**
Centre-du-Québec (17)	Drummondville		2		1		**3**
	Victoriaville		1		1		**2**
	Bécancour				1		**1**
Total MIFI		**82**	**511**	**111**	**280**	**141**	**1 125**

[1] Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.
[2] Le personnel enseignant régulier relève de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, de la Direction de la francisation – Milieu communautaire et de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Sources : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 22 mai 2020 – données au 31 mars 2020.

RG15k. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

MIFI	2019-2020
Professionnels	71[1]

Les employés réguliers et occasionnels bénéficiant d'un traitement additionnel sont les employés qui occupent un poste professionnel reconnu comme étant un emploi de complexité supérieure expert ou émérite.

[1] Source : Rapport SAGIR EI - Population au 31 mars 2020 - extrait le 22 mai 2020, Tableau récapitulatif des emplois de complexité supérieure.

RG15l. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

MIFI	2019-2020
Nombre d'employés	54[1]

Les employés réguliers bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie sont ceux dont le traitement est hors échelle ou dont l'horaire de travail est majoré.

[1] Source : Rapport SAGIR EI – Population au 31 mars 2020 – extrait le 22 mai 2020.

RG15m. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : m) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).

Comprend l'effectif régulier (postes occupés).

Portrait au 31 mars 2020

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadrement[1]	Professionnels	Enseignants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Bas-Saint-Laurent (01)	Rimouski		1				**1**
	Rivière-du-Loup		1		1		**2**
	Matane				1		**1**
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Roberval		1		1		**2**
	Saguenay		1				**1**
	Alma				1		**1**
	Chicoutimi				1		**1**
	Jonquière				1		**1**
Capitale-Nationale (03)	Québec	5	8		5	1	**19**
	Baie-Saint-Paul				1		**1**
Mauricie (04)	Trois-Rivières		3		1		**4**
	Shawinigan		1		1		**2**
Estrie (05)	Sherbrooke	1	4		3		**8**
	Magog				1		**1**
	Richmond				1		**1**
Montréal (06)	Montréal	73	459	111	218	140	**1 001**
	Pointe-Claire		1				**1**
Outaouais (07)	Gatineau				1		**1**
	Hull	1	4		3		**8**
Abitibi-Témiscamingue (08)	Rouyn-Noranda		2		1		**3**
	Val-d'Or		2		1		**3**
	Amos				1		**1**
	La Sarre				1		**1**
	Ville-Marie				1		**1**
Côte-Nord (09)	Sept-Îles		1		1		**2**
	Baie-Comeau				1		**1**
Nord-du-Québec (10)	Chibougamau		1				**1**
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	Gaspé		1		1		**2**
	Carleton-sur-Mer				1		**1**
Chaudière-Appalaches (12)	Lévis		2				**2**
	Saint-Georges		1		1		**2**

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadrement[1]	Professionnels	Enseignants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
	Sainte-Marie				1		**1**
	Thetford Mines				1		**1**
	Montmagny				1		**1**
Laval (13)	Laval		2		3		**5**
Lanaudière (14)	Joliette		1				**1**
	Terrebonne		2		1		**3**
	Repentigny				1		**1**
Laurentides (15)	Saint-Jérôme		1		1		**2**
	Saint-Eustache	1	2		2		**5**
	Sainte-Agathe-des-Monts		1		1		**2**
	Mont-Laurier				1		**1**
	Sainte-Thérèse				1		**1**
Montérégie (16)	Beloeil	1	3		2		**6**
	Brossard				1		**1**
	Granby		1		1		**2**
	Saint-Jean-sur-Richelieu		1				**1**
	Châteauguay				1		**1**
	Vaudreuil				1		**1**
	Valleyfield				1		**1**
	Sorel				1		**1**
	Longueuil				2		**2**
	Brossard				1		**1**
	Saint-Hyacinthe				1		**1**
Centre-du-Québec (17)	Drummondville		2		1		**3**
	Victoriaville		1		1		**2**
	Bécancour				1		**1**
Total MIFI		**82**	**511**	**111**	**280**	**141**	**1 125**

[1] Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.
[2] Le personnel enseignant régulier relève de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, de la Direction de la francisation – Milieu communautaire et de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Sources : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 22 mai 2020 – données au 31 mars 2020.

RG15n. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG15o. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG15p. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG15q. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;

q) Nombre de postes abolis au net : 18.

Source : Tableau de réduction de l'effectif en 2019-2020, au 1er avril 2019.

RG15r. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :
r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG15s. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : s) le nombre de postes vacants.

Le volume de main-d'œuvre est mesuré en heures rémunérées depuis l'exercice financier 2016-2017. La notion d'effectif régulier autorisé n'est donc plus utilisée rendant non pertinentes les données concernant les postes vacants.

RG16a. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de :
a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG16b. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de :
b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.

Le Plan de gestion des ressources humaines n'est plus en vigueur.

RG16c. Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction, c) : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG16d. Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de :
d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste des retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats, nous vous informons que **ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels** au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès.

Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

RG17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2019-2020 en indiquant pour chacun d'eux :

a) emplacement de la location;
b) la superficie totale pour chaque local loué;
c) la superficie totale réellement occupée;
d) la superficie inoccupée;
e) le coût de location au mètre carré;
f) le coût total de ladite location;
g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
h) la durée du bail;
i) propriétaire de l'espace loué;
j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse.

Emplacement de la location **Nom du propriétaire**	**Superficie du local loué en m²**	**Coût total de la location ($)**	**Coût des aménagements en 2019-2020 ($)[1]**	**Durée du bail**
ILE DE MONTRÉAL ET AÉROPORT				
276, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3 843,07	1 108 092	17 839,80 $	2003-10-01 au 2023-12-31
360, St-Jacques Montréal Gestion Georges Coulombe	3728,71	1 044 896	0	2007-12-18 au 2023-12-31
500, boul. René-Lévesque, Montréal Édifice 500 René-Lévesque Ouest, Sec.	1 828,08	519 665	0	2018-10-01 au 2020-01-31 Bail résilié
550, rue Sherbrooke O. IMMEUBLES RYTHME INC. | GESTION T.O.R. INC.	6 216,33	2 545 737	0	2018-10-01 au 2020-01-31 Bail résilié
800, boul. de Maisonneuve Est, Montréal Place Dupuis Commercial Trust	2118,34	662 625	0	2009-06-01 au 2024-12-31
975, boul. Roméo-Vachon Nord, Dorval Aéroport de Montréal	295,6	127 850	0	2016-01-01 au 2020-12-31

Emplacement de la location **Nom du propriétaire**	**Superficie du local loué en m²**	**Coût total de la location ($)**	**Coût des aménagements en 2019-2020 ($)[1]**	**Durée du bail**
1000, rue Fullum, Montréal Les Ensembles Urbains Ltée	640,3	13 567	0	2020-02-01 au 2020-12-31
1000, rue St-Antoine Ouest, Montréal Point Zéro (9056-6316 Québec Inc.)	291,83	56 013	0	2014-05-01 au 2020-04-30
1200, boulevard St-Laurent, Montréal Société de développement Angus	14 000	1 901 491	0	2020-01-01 au 2044-12-31
2021, avenue Union, Montréal 136993 Canada Inc.	673,61	120 922	0	2019-03-01 au 2019-10-31 Bail résilié
2050, rue de Bleury, Montréal Gestion Château d'Or	1 329,26	233 642	0	2008-10-10 au 2019-11-30 Bail résilié
POINTE-CLAIRE				
1000, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire Cominar Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21,68	6012	0	2018-05-01 au date de fin non précisée
QUÉBEC				
675, boul. René-Lévesque, Québec SQI	853,24	187 830	0	dates non précisées

Emplacement de la location **Nom du propriétaire**	**Superficie du local loué en m²**	**Coût total de la location ($)**	**Coût des aménagements en 2019-2020 ($)[1]**	**Durée du bail**
GASPÉ				
11, rue de la Cathédrale, Gaspé HABITAT HONGUEDO INC. Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	10,89	2 870	0	2018-07-01 au 2021-06-30
SAINT-GEORGES				
11500, 1ère avenue Est, Saint-Georges Espacium Société immobilière Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	8,57	1 745	0	2018-05-01 au 2024-07-31
VAL-D'OR				
186, avenue Perrault, Val-d'Or 9212-3835 Québec Inc. Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	12,87	2 800	0	2018-08-01 au 2020-03-15
ROUYN-NORANDA				
189, avenue Murdoch, Rouyn-Noranda GESTION P. DIONNE INC. Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	11,36	2 187	0	2018-07-01 au 2024-05-27
BROSSARD				
1, rue de la Place-du-Commerce Société de portefeuille imm. GE DR Québec Inc Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	7,87	1 598	0	2018-04-23 au date de fin non précisée

Emplacement de la location --- Nom du propriétaire	Superficie du local loué en m^2	Coût total de la location ($)	Coût des aménagements en 2019-2020 ($)[1]	Durée du bail
CHIBOUGAMAU				
129, rue des Forces-Armées BMT Enr. Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	16,37	3 918	0	2018-08-01 au date de fin non précisée
DRUMMONDVILLE				
1680, boulevard St-Joseph SQI Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	18,2	2 895	0	2018-09-01 au date de fin non précisée
RIMOUSKI				
287, rue Pierre-Saindon Société immobilière GP inc. Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	11,31	2 696	0	2018-08-01 au 2022-05-31
SAGUENAY				
204, rue des Oblats Commission scolaire des Rives-du-Saguenay Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21,58	1 903	0	2018-06-01 au 2024-03-31
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU				
315, rue Macdonald BTB Fiducie d'acquisitions et d'exploitation Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	11,61	2 455	0	2018-04-30 au 2024-11-25

Emplacement de la location **Nom du propriétaire**	**Superficie du local loué en m²**	**Coût total de la location ($)**	**Coût des aménagements en 2019-2020 ($)[1]**	**Durée du bail**
SHAWINIGAN				
212, 6e rue de la Pointe SQI Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	19,54	3 223	0	2018-08-01 au date de fin non précisée
TROIS-RIVIÈRES				
225, rue des Forges Développement Olymbec Inc. Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	10,42	1 822	0	2018-08-01 au 2026-10-31
RIVIÈRE-DU-LOUP				
385, rue Lafontaine Les Galeries Lafontaine (Fiducie S.J.F.) Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	14,46	2 211	0	2019-02-11 au 2022-10-31
SEPT-ÎLES				
456, avenue Arnaud 9074-9656 Québec inc. Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	13,55	2 733	0	2018-06-11 au date de fin non précisée
ST-JÉRÔME				
275, rue Latour Groupe LBP Immobilier inc. Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	7,72	1 451	0	2018-04-30 au 2032-03-31

Emplacement de la location **Nom du propriétaire**	**Superficie du local loué en m²**	**Coût total de la location ($)**	**Coût des aménagements en 2019-2020 ($)[1]**	**Durée du bail**
SHERBROOKE				
70, rue King François Poirier et Alain Dion Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	72,21	13 872	0	2019-04-01 au 2024-03-31
GATINEAU				
170, rue de l'Hôtel-de-Ville SQI Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	109,4	41 598	0	2019-04-01 au date de fin non précisée
GRANBY				
77, rue Principale SQI Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	12,56	2 015	0	2019-04-01 au date de fin non précisée

Selon les données disponibles en date du 31 mars 2020.

[1]Pour le coût de projets donnés à la SQI, voir RP6 : Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2019-2020.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27) :
http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG18. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
a) les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Selon les données disponibles en date du 31 mars 2020.

Bureau de circonscription de M. Simon Jolin-Barrette (Député de Borduas)
888, rue Laurier, Belœil (Québec) J3G 4K7 0 $

Édifice du 500, boulevard René-Lévesque Ouest
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1W7 0 $

Édifice Carré St-Laurent
1200, boulevard St-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9 1 326 395,34 $*
*Montant total pour une période de 14 ans, du 1er janvier 2020 au 1er décembre 2034

Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5X9 3 203,44 $

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG19. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

a) les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Voir les informations à la fiche des renseignements généraux RG18.

RG20. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2019-2020, en indiquant pour chaque individu :

a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
b) le titre de la fonction;
c) l'adresse du port d'attache;
d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
e) la prime de départ versée, le cas échéant;
f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
h) la description de tâches;
i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2019-2020;
j) le nombre total d'employés au cabinet;
k) la masse salariale totale par cabinet pour 2019-2020;
l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Liste du personnel du cabinet du ministre durant l'année 2019-2020
Cabinet de M. Simon Jolin-Barrette

NOM	PORT D'ATTACHE	CLASSIFICATION
ARCHAMBAULT, Marcos	Montréal	Attaché politique
AREL, Jacinthe-Ève	Montréal	Conseillère politique
BISSON, Michael	Montréal	Attaché politique
BOURDON, Rachel	Montréal	Attachée politique
DANEAULT-PÉLOQUIN, Nicolas	Montréal	Attaché politique
DUBUC-LUCIER, Mélanie	Beloeil	Attachée politique
DUPRAS, Robert	Montréal	Directeur de cabinet
GOSSELIN, Marc-André	Montréal	Conseiller politique
GOSSELIN-BIENVENUE, Élisabeth	Montréal	Attachée politique
GRENON-GLADU, Julien	Montréal	Attaché politique
LEBOEUF, Marie-Hélène	Beloeil	Attachée politique
PAQUET, Marie-Claude	Québec	Attachée politique
PELLETIER, Jennifer	Montréal	Attachée politique
POIRIER, Éric	Montréal	Conseiller politique
ROUSSEAU, Guillaume	Montréal	Conseiller politique
RIOPELLE, Martine	Beloeil	Attachée politique
SMITH, Pascal	Montréal	Conseiller politique
TAILLON, Magalie	Beloeil	Attachée politique

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Membres de cabinet – extrait le 10 juin 2020

Il y a eu 18 employés membres du personnel du cabinet de M. Simon Jolin-Barrette dans toute l'année financière 2019-2020.

Masse salariale totale par cabinet pour 2019-2020

Le total de la masse salariale du cabinet ministériel de M. Jolin-Barrette autorisée par le SCT est de 980 000$.

Description de tâches du personnel du cabinet du ministre Simon Jolin-Barrette

Les attributions respectives des membres du personnel d'un cabinet sont les suivantes :

- Le directeur de cabinet et le directeur de cabinet adjoint sont chargés de diriger des membres du personnel du cabinet; ils s'acquittent en outre des autres devoirs et tâches que le ministre peut leur assigner.

- Le conseiller politique est un attaché politique qui assiste le directeur de cabinet ou le directeur adjoint dans l'exercice de ses fonctions. Il fournit les conseils politiques en regard de questions stratégiques précises à des niveaux de complexité et de responsabilité supérieurs.

- L'attaché politique est chargé de remplir des fonctions à caractère professionnel de la compétence du cabinet; il peut notamment remplir les fonctions de responsable des communications, d'attaché de presse, d'agent de liaison, de recherchiste, d'attaché politique régional ou d'attaché politique de comté.

- L'employé de soutien est chargé de remplir les tâches de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement du cabinet.

RG21. Liste des sommes d'argent versées en 2019-2020, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
b) la circonscription électorale;
c) le montant attribué;
d) le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26). http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG22. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
g) les prévisions pour 2020-2021.

Le Ministère n'a pas de personnel hors structure qui n'occupe aucun poste dans le Ministère.

RG23. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

a) le poste initial;
b) le salaire;
c) le poste actuel, s'il y a lieu;
d) la date de la mise en disponibilité;
e) les prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG24. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2019-2020, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
b) par catégorie d'âge;
c) prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG25. Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

Le nombre de postes abolis en 2019-2020 est de 18, et ce, dans la région de Montréal.

RG26. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par mission.

Veuillez vous référer à la réponse de la question RG15j.

RG27. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Liste du personnel rémunéré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres au 31 mars 2020.

Information demandée			
a) le nom de la personne;	Une personne de la catégorie d'emploi des cadres	Une personne de la catégorie d'emploi des cadres	Une personne de la catégorie d'emploi des cadres
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;	Chargé de dossiers, Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec	Chargé de dossier à l'Office québécois de la langue française	Professeur invité à l'Université Laval
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;	166 578 $	140 517 $	125 574 $
d) l'assignation initiale;	Cadre, classe 2	Cadre, classe 2	Cadre, classe 3
e) l'assignation actuelle;	Cadre, classe 2	Cadre, classe 2	Cadre, classe 3
f) la date de l'assignation hors structure;	11 février 2019	11 mars 2019	3 septembre 2019
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mai 2022

RG28. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :

a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Nom des fournisseurs	Nature du service	Coût
Le Devoir	Abonnement annuel	154,60 $
The Globe And Mail	Abonnement annuel	272,00 $
Cedrom-Sni inc.	Abonnement annuel au service Eureka.ca	10 733,83 $
Club de presse Blitz	Abonnement annuel au répertoire des médias	650,00 $
Journal de Montréal	Abonnement annuel	89,99 $
The Economist	Abonnement pour une période de douze semaines au magazine en papier et électronique (publication hebdomadaire)	13,80 $
Thomson Reuters Canada Limitée	Bulletin immigration et citoyenneté canadienne infolettre	436,91 $
Wilson & Lafleur	Renouvellement abonnement 2018 La Corporation sans but lucratif au Québec	288,75 $
Wilson & Lafleur	Abonnement annuel au Code Civil du Québec et code de procédure civile	182,70 $
Wolters Kluwer	Abonnement annuel Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	2 329,95 $
Wolters Kluwer	Abonnement annuel Contrats des organismes publics Québécois	2 755,20 $
ECCTIS	Site spécialisé de recherche sur Internet (diplômes internationaux)	1 598,42 $
Educational Credential Evaluators (ECE)	Site spécialisé de recherche sur Internet (diplômes internationaux)	300,00 $
International Education Network-Department of Education (Australia)	Site spécialisé de recherche sur Internet (diplômes internationaux)	1 469,05 $
SOQUIJ	Vérification des antécédents judiciaires des personnes qui se portent garants dans le cadre des aliénas 5, 6 et 7 de l'article 66 du Règlement sur l'immigration au Québec	180,00 $
SOQUIJ	Vérification des antécédents pénaux et criminels des consultants en immigration en application du 3è alinéa des articles 7 et 14 du Règlement sur les consultants en immigration (chapitre 1-0.2.DPPIP1, r.1)	268,87 $
App store	Abonnement à la Press Reader (version électronique)	319,92 $

Nom des fournisseurs	Nature du service	Coût
Research at a Glance/Recherche en un coup d'œil	Informer la communauté d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et autres parties intéressées récemment publiées par des sources gouvernementales, universitaires et d'ONG (1 fois/semaine).	Gratuit
US Census Bureau	Pourvoyeur de données sur la population et l'économie américaine (plusieurs fréquences).	Gratuit
Pew Research Center	Diffuser de l'information non partisane sur les enjeux, les attitudes et les tendances qui façonnent le monde. Résultats de sondage et d'enquêtes sur l'opinion publique, recherches démographiques, analyse de contenus des médias, et autres recherches empiriques en sciences sociales (plusieurs fréquences).	Gratuit
Librairie en ligne de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations)	L'OIM produit une grande variété de publications dans le domaine de la politique de migration et de la recherche, dont la plupart peuvent être téléchargés gratuitement à partir de la librairie en ligne de l'OIM.	Gratuit
Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté	Infolettre	Gratuit
Érudit	Infolettre	Gratuit
Conference Board	Infolettre	Gratuit
Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales	Infolettre	Gratuit
Institut de la statistique du Québec	Coup d'œil sociodémographique	Gratuit
Association d'études canadiennes	Infolettre	Gratuit
Migration Policy Institut	Bulletin	Gratuit
Emploi-Québec	Bulletin sur le marché du travail	Gratuit
Statistique Canada	Bulletin quotidien	Gratuit
Angus Reid	Bulletin	Gratuit
Partenariat *Voies vers la prospérité*	Infolettre	Gratuit
Réseau francophone de sociolinguistique	Infolettre	Gratuit
Association francophone pour le savoir (ACFAS)	Infolettre	Gratuit
Institut de recherche en politiques publiques	Infolettre	Gratuit
Cities of migration	Infolettre	Gratuit

Nom des fournisseurs	Nature du service	Coût
Institut du nouveau monde	Infolettre	Gratuit
Centre d'études ethniques des universités montréalaises	Infolettre	Gratuit
Recherche en un coup d'œil - IRCC	Bulletin quotidien	Gratuit
Chaire de recherche Industrielle Alliance sur les enjeux économiques des changements démographiques	Infolettre	Gratuit
Research Gate	Infolettre	Gratuit
Diversity Ink: Nouvelles et opinions sur la diversité et l'inclusion au Canada	Infolettre	Gratuit
Partenariat *Familles en mouvance*	Infolettre	Gratuit
Institut sur la gouvernance	Infolettre	Gratuit
Mouvement québécois de la qualité	Infolettre	Gratuit
ECE Connection	Base de données en évaluation de diplômes (États-Unis d'Amérique)	425,61 $*[1]
UK Naric	Base de données en évaluation de diplômes (Royaume-Uni)	1 623,37 $*
AACRAO EDGE	Base de données en évaluation de diplômes (États-Unis d'Amérique)	85,12 $*
Country Education Profile Australie	Base de données en évaluation de diplômes (Australie et pays voisins)	1 301,40 $*

L'information fournie inclut les Cabinets ministériels.

[1] * : Les montants inscrits correspondent aux taux de conversion de la Banque du Canada en date du 31 mars 2020.

RG29. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Voir la réponse à la question RG28 de la demande de renseignements généraux.

RG30. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune somme n'a été déboursée pour l'achat de billets de saison ou pour la réservation de loges et aucuns frais n'ont été payés pour devenir membre d'un club privé ou autre pour l'année financière 2019-2020.

RG31. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
g) la fréquence moyenne de mise à jour;
h) le responsable du contenu sur le site;
i) les noms de domaines réservés;
j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

Les informations concernant les années précédentes (nom de la firme ayant conçu les sites, coûts de construction, coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour, coûts de modernisation ou refontes) sont disponibles dans les cahiers de l'étude des crédits des années antérieures.

Site www.midi.gouv.qc.ca

Regroupe les trois sites du Ministère : site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel.

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2019-2020 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts de réservation des noms de domaine inclus) : 57 000 $;
- Utilisation d'un outil de gestion conçu et hébergé par Espace courbe et Groupe Toumoro : 9 380 $;
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes.

Coût de modernisation ou de refonte en 2019-2020 :

- Aucuns travaux de modernisation ou de refonte des trois sites pour cette période.

Microsite Un bel avenir pour vous au Québec
(www.unbelavenir.gouv.qc.ca)

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2019-2020 :

- Hébergement et réservation du nom de domaine par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère) ;
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes.

Coût de modernisation ou de refonte en 2019-2020 :

- Aucuns travaux de modernisation ou de refonte du microsite pour cette période.

Microsite Journées Québec
(www.journeesquebec.gouv.qc.ca)

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour en 2019-2020 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes.

Coût de modernisation ou de refonte en 2019-2020 :
Aucuns travaux de modernisation ou de refonte du microsite pour cette période.

RG32. Nominations, pour 2019-2020, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

a) la liste;
b) le nom de la personne;
c) les mandats de chacune de ces personnes;
d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
e) le résultat du travail effectué;
f) les échéances prévues;
g) les sommes impliquées.

Voir la réponse à la question 8 de la demande des renseignements généraux.

RG33. Pour 2019-2020, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
a) les régions et les villes visitées;
b) les personnes rencontrées;
c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
d) les raisons du déplacement;
e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
f) les coûts ventilés;
g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, les villes visitées sont Val-d'Or, Amos, Malartic et Rouyn-Noranda.

Pour la région du Nord-du-Québec, la ville visitée est Lebel-sur-Quévillon.

Les raisons du déplacement : appuyer les efforts de régionalisation et la bonification des services aux entreprises. De plus, concrétiser les effets de la stratégie ministérielle et mettre en valeur des éléments mis en œuvre.

Les coûts :

RÉGION	COÛTS
Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec	5 519,96 $

RG34. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2019-2020 :
a) le détail des mandats;
b) le coût (déplacements, etc.);
c) le nombre de ressources affectées;
d) le nombre de rencontres;
e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
f) l'objet;
g) les dates.

Durant la période 2019-2020, il n'y a pas eu d'adjoint parlementaire.

RG35. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG36. La liste des ententes et leur nature, signées en 2019-2020 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG37. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG38. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2020-2021.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au Rapport annuel 2019-2020 des ministères et organismes.

RG39. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2019-2020 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG40. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

La compensation versée au Québec en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* constitue une forme de financement stable et progressif. Elle permet au Québec d'assurer sa maîtrise d'œuvre en matière d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation, d'insertion en emploi et d'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, et ce, en favorisant leur pleine participation à leur nouvelle société.

Il faut noter que la compensation financière découlant de cet accord n'est pas versée au Ministère, mais au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Le Ministère obtient son financement pour ses activités d'accueil et d'intégration à même les crédits votés annuellement à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé, le 1er novembre 2007, des modifications à la gestion des sommes allouées à l'intégration et la francisation des personnes immigrantes à compter du budget des dépenses 2008-2009, et ce, afin d'assurer plus de transparence quant à l'utilisation de ces sommes. Ainsi depuis l'exercice financier 2008-2009, une enveloppe de crédits (pour un montant total de 165,7 M$) est versée au budget du Ministère pour l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. Des ententes de services conclues entre le Ministère et les ministères offrant des services d'intégration et de francisation encadrent l'utilisation de ces sommes, ce qui permet d'accroître la cohérence des interventions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration.

Au 31 mars 2020, le montant de la compensation fédérale pour 2019-2020 est de 591,6 M$.

Les versements du fédéral relativement à cette compensation se font trimestriellement et ces montants ont été consacrés à la francisation et à l'intégration des personnes immigrantes.

RG41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

MIFI **Primes au rendement** **(ou bonis)**	**Versé en 2019-2020** **pour 2018-2019**
Total	162 095 $

Sources : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Primes au rendement et bonis – extrait le 11 juin 2020.

Note : bonis versés au personnel professionnel et fonctionnaire.

RG42. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2019-2020, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel.

RG43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée au personnel du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration assujetti à la Loi sur la fonction publique.

RG44. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG45. Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

RG46. Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne :
a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

RG47. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2019-2020. Pour chacun de ces programmes existants en 2019-2020, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG48. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG49. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

RG50. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

RG51. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec (Secrétariat à la stratégie maritime).

RG52. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec (Secrétariat à la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

RG53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

RG54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

RG55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

RG56. Les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et les organismes.

RG57. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

a) la dépense totale (opération et capital);
b) les grands dossiers en cours;
c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

a) PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS ET DES DÉPENSES EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le budget total de la Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PID) 2019-2020 du MIFI se présente comme suit :

Type d'intervention	Total
Projet	12 335 680 $
Activités	21 150 594 $
Total	**33 486 274 $**

Le bilan des investissements et des dépenses (BID) 2019-2020 affiche les résultats suivants :

Type d'intervention	Total (000 $)
Projets	11 628 310 $
Activités	20 614 233 $
Total	**32 242 543 $**

b) GRANDS DOSSIERS EN COURS

Les informations des projets en cours de réalisation au MIFI sont disponibles au Tableau de bord gouvernemental / État de santé des projets en ressources informationnelles (site web : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/).

Il est à noter qu'il n'y a eu aucune mise à jour du tableau de bord gouvernemental depuis le 15 mai 2019. Le tableau de bord du MIFI affiche présentement les trois projets suivants :

- Carré St-Laurent – Volet Gestion documentaire
- Carré St-Laurent – Volet Transformation des services en technologie de l'information
- Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI)

Les projets en cours de réalisation du MIFI en 2019-2020 sont :

- Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI)
- Service intégré aux entreprises (SIE) – portail employé
- Parcours d'accompagnement personnalisé – Plan d'action personnalisé et prise de rendez-vous
- Offre intégrée de services aux entreprises (OISE) – Demande d'accompagnement
- Système de reddition de comptes des organismes
- Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)
- Programme des étudiants étrangers (PEE)
- Programme de l'expérience québécoise (PEQ)
- Plateforme Web – Journée Québec
- Guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation à temps complet

- Carré St-Laurent – Volet Transformation des services technologie de l'information (TI)

Ces projets figureront à la prochaine mise à jour de l'état des projets RI.

Quant au projet Carré St-Laurent – Volet Gestion documentaire, il a été implanté le 30 novembre 2019 et ne figurera plus au tableau de bord gouvernemental.

d) EFFECTIF À TEMPS COMPLET

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

e) CONSULTANTS EXTERNES AUX DOSSIERS INFORMATIQUES

Au 31 mars 2020, le Ministère a eu recours aux services de 83 consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

RG58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG59. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG60. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2019-2020 en indiquant pour chacun :
a) le sujet;
b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé;
c) les coûts reliés à sa réalisation;
d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG61. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

La dépense totale relative au paiement des cotisations pour 2019-2020 est de : 10 609,64 $

Liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement a versé un paiement pour cotisation :

- Association des économistes québécois;
- Association des responsables des plaintes du gouvernement du Québec (ARGP);
- Chambre de commerce du Montréal Métropolitain;
- Conseil des relations internationales de Montréal;
- École nationale d’administration publique (ÉNAP);
- Groupe entreprises en santé;
- Mouvement québécois de la qualité;
- Project Management Institute;
- Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au travail;
- Société québécoise d’évaluation de programme;
- The Institute of Internal Auditors (IIA).

RG62. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG63. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG64. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

a) La date;
b) La nature;
c) Les questions posées;
d) Les réponses;
e) La firme retenue;
f) Les coûts.

Sondage sur les parcours d'intégration en emploi des personnes sélectionnées dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés par le Québec	
e) Firme retenue	Aucune, sondage réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun coût

Sondage dans le cadre de l'évaluation du programme de reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels (PRCAOP)	
e) Firme retenue	Aucune, évaluation réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun coût

Sondage sur la mesure de la performance de la campagne de promotion de l'offre en francisation du Ministère auprès des personnes immigrantes (sondage post-campagne, 4e année)	
e) Firme retenue	Infras Inc.
f) Coûts	6 900 $

Offre de service en francisation pour les personnes scolarisées	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun coût

PROJET DE RECHERCHE ANALYSE DES BESOINS DE LA CLIENTÈLE : VOLET GROUPES DE DISCUSSION

Groupes de discussion à l'externe

Professeurs de français concernant les besoins des personnes immigrantes durant leur parcours de francisation

Membres du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) concernant les besoins des personnes immigrantes durant leur parcours d'intégration

Membres de la Table de concertation des cégeps et des universités en francisation concernant les besoins des personnes immigrantes durant leur parcours de francisation

Membres du Regroupement des Organismes en Francisation du Québec (ROFQ)

Membres de la Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec (TRÉAQ)

e) Firme retenue	Advanis Jolicoeur
f) Coûts	Aucune dépense pour 2019-2020 Dépense reportée et réalisée en 2020-2021 (18 000 $) pour l'ensemble des groupes de discussion menés à l'externe

RG65. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2019-2020.

Dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a dépensé 2 192 999 $ en 2019-2020. Cette somme a permis au MIFI de soutenir des projets visant à favoriser l'exercice d'une citoyenneté québécoise active et interculturelle chez les jeunes du collégial, conformément à la mesure *Des projets et des outils pour consolider le sentiment d'acceptation et d'appartenance à la société québécoise*, de l'axe 3 de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021.

RG66. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2019-2020.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG67. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2019-2020.

Voir les informations à la fiche des renseignements particuliers RP9.

RG68. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020.

La liste contrats octroyés par le MIFI visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020, s'il en est, est présentée en réponse à la question 8.

En ce qui concerne les actions réalisées par le MIFI visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

RG69. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2019-2020.

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 « Partout la culture », le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) est responsable de la mesure 11 : *Offrir aux personnes immigrantes et aux personnes nouvellement arrivées au Québec un accompagnement en matière de culture dans les bibliothèques municipales*. Cette mesure vise à élargir cette pratique déjà existante à Montréal aux municipalités à l'extérieur de Montréal qui comportent un taux d'immigration important (par exemple : Laval, Longueuil, Sherbrooke, Gatineau et Québec).

Cette mesure est réalisée au moyen des partenariats que le MIFI conclut avec les municipalités qui peuvent inclure ce type d'activités dans leurs plans d'action. Pour l'année 2019-2020, un budget de 30 000 $ était prévu à cet effet, dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité*. En 2019-2020, seule la Ville de Longueuil, à la suite de la signature de sa convention d'aide financière, a présenté un projet intitulé « Bibliothèque : lieu de concentration des services d'accompagnement des personnes immigrantes ».

Une refonte du Programme *Mobilisation-Diversité* est en cours, mais n'impactera pas la mise en œuvre de la mesure 11 pour les prochaines années.

RG70. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Nom du projet	Pourcentage des dépenses publicitaires dans les médias communautaires	Pourcentage des dépenses publicitaires sur Internet et dans les médias sociaux
Campagne de promotion des services de francisation	3,6 %	53,2 %
Semaine québécoise des rencontres interculturelles	4 %	66 %
Journées Québec - Paris printemps 2019 **	0 %	100 %
Journées Québec - Paris automne 2019 **	0 %	100 %
Mérites en francisation des personnes immigrantes	0 %	100 %
Journées Québec – Casablanca **	0 %	100 %

** Investissement hors Québec

RG71. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG72. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG73. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG74. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG75. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG76. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG77. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG78. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG79. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG80. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la conciliation travail-famille.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG81. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de l'électrification des transports.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG82. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG83. Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG84. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2019-2020 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

a) le nombre d'autorisations;
b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
d) le montant accordé;
e) les motifs de la demande;

Aucun contrat n'a fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP).

Ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

RG85. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant, pour chaque contrat :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le coût;
d) l'échéancier;
e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Veuillez vous référer à la réponse de la question RG8.

RG86. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2019-2020 :

a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
c) le nombre total de demandes reçues;
d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel de gestion 2019-2020 du MIFI.

RG87. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Le Comité d'audit externe a pour mandat de transmettre au sous-ministre des conseils indépendants et objectifs relativement à la gestion des risques, aux mécanismes de contrôle et à la gouvernance du Ministère.

Liste des personnes	Montant des honoraires donnés en 2019-2020
Claude Blouin	8 654,01 $
Jean Monfet	5 601,18 $
9345-0807 Québec inc.	5 000,00 $

RG88. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG89. Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2019-2020, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).

L'information concernant les divulgations d'actes répréhensibles sera présentée au Rapport annuel 2019-2020 des ministères et des organismes ainsi qu'au Rapport annuel d'activités 2019-2020 du Protecteur du citoyen.

RG90. Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 :

a) Le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère ;

b) L'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés ;

c) L'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant.

    i. Ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO2 équivalent.

d) Le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère.

e) Le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement.

f) Le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.

La question ne semble pas pertinente pour l'étude des crédits.

RG91. Veuillez fournir le nombre d'effectifs attitrés à la gestion du Fond vert au sein du ministère ou de l'organisme en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

RG92. Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.

Veuillez vous référer à la réponse de la question RG15m.

RG93. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.
a) Nombre de stagiaires reçus;
b) Heures de stages effectués;
c) Rémunération totale déboursée.

a) Nombre de stagiaires reçus en 2019-2020 : 15.

c) Rémunération totale déboursée : 183 130,18 $.

Sources : a) Rapport SAGIR – Rapport sur les nominations - extrait le 15 mai 2020, couvrant la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.
c) Rapport SAGIR - Rapport détaillé de paie par employé – compilation de la paie 1 à 26, couvrant la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

RG94. Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant :

a) nombre total de véhicules;
b) le type de véhicules;
c) le nombre de véhicules hybrides;
d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables;
e) le nombre de véhicules électriques.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP1. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2017-2018. Indiquer :

a) le lieu ;
b) le coût ;
c) la ou les dates de participation ;
d) le nombre de participants ;
e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
f) le nom de la formation ou de l'activité.

Le coût total des formations (excluant les salaires) s'élève à 286 169,74 $ pour l'exercice 2019-2020.

RP2. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2019-2020 et 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP3. Copie et détail des demandes d'optimisation reçues par le ministère ou organismes qui en relèvent concernant les efforts budgétaires demandés par le président du Conseil du Trésor pour 2020-2021.

La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP4. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2019-2020, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Les informations en réponse à cette demande se trouvent dans la fiche RG64 du Cahier explicatif des crédits 2020-2021.

RP5. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2019-2020. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
Matkovic, Miguel	6 614,80 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traduction d'outils de communication ◗ Traduction d'outils promotionnels ◗ Traduction des offres d'emploi dans la plateforme web Journées Québec
Adhoc Solutions linguistiques inc.	8 386,64 $	◗ Traduction de documents juridiques ◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traduction d'outils pour les médias sociaux ◗ Traduction de lettres types ◗ Traduction d'outils promotionnels ◗ Traduction de documents administratifs ◗ Traduction de formulaires ◗ Traduction d'outils de communication
Anglocom	2 232,78 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traduction d'outils promotionnels ◗ Traduction d'outils pour les médias sociaux ◗ Traduction de formulaire
De Cruz, Natasha	4 475,08 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traduction de lettre type ◗ Traduction d'outils promotionnels ◗ Traduction de documents administratifs
Documents Traduction	7 203,16 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traduction de formulaires
Leney, Peter	678,38 $	◗ Traduction de lettres et de réponses types ◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traduction de documents administratifs ◗ Traduction d'outils pour les médias sociaux
Lorenzato, Maria Cristina	3 917,04 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traduction d'outils promotionnels
Schulman, Gwendolyn	7 560,64 $	◗ Traduction de formulaires ◗ Traduction de documents administratifs ◗ Traduction pour le site Internet ◗ Traduction de lettres types ◗ Traduction d'outils promotionnels
Un mot d'Excellence	9 203,02 $	◗ Traductions pour le site web ◗ Traduction d'outils de communications
Traduction Rassem	369,15 $	◗ Traduction d'outils promotionnels ◗ Traduction de formulaire
Traduction Trans-it (Stoquart Amérique inc.)	8 805,45 $	◗ Traductions d'outils promotionnels ◗ Traduction de formulaires ◗ Traductions pour le site Internet

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
Traductions MultiLingua (Rosetta Moretto)	8 806,95 $	◗ Traduction pour le site Internet ◗ Traduction d'une allocution ◗ Traduction de formulaires ◗ Traduction de documents administratifs ◗ Traduction de lettres et réponses types ◗ Traduction d'outils promotionnels ◗ Traduction d'outils pour les médias sociaux ◗ Traduction de communiqués et allocations ◗ Traduction d'outils de communication
Services linguistiques VERSACOM	33 135,09 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traduction d'outils de communication ◗ Traduction de courriels types
CSPQ	3 432,92 $	◗ Règlements

Total :
104 821,10 $

RP6. Liste et détails de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2019-2020

Édifice du 500, boulevard René-Lévesque O, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Travaux d'électricité et entreposage	3 561,56 **$**

Édifice du 550, boulevard Sherbrooke O, Montréal (Québec) H3A 1E3

Évaluation de la qualité de l'air et de l'environnement intérieur	2 456,30 $

Édifice Marie-Guyart – 675, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5X9

Installation d'un bouton-poussoir et d'un carillon	2 291,87 **$**
Copies de clés	551,50 **$**
Mise à jour de la signalisation	267,34 **$**
Mise à jour du logiciel des accès Sphinx	92,73 **$**
	Sous-total : 3 203,44 $

Édifice du Carré St-Laurent – 1200, boulevard St-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9

Aménagements pour le nouveau siège social de Montréal	14 283 334 $*

***Montant total pour une période de 14 ans**, du 1er janvier 2020 au 1er décembre 2034

RP7. Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2019-2020 :
a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
d) la liste des concours qui ont pris fin.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) n'a été responsable d'aucun concours en 2019-2020.

RP8. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2019-2020 et pour chacune :

a) le nom de la campagne;
b) les coûts ventilés par postes de dépenses;
c) le nom de la (des) firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser;
d) le plan média, soit les dates de diffusion de la campagne;
e) les objectifs visés par chaque campagne.

---

a) Trois campagnes de promotion des Journées Québec (JQ) – deux à Paris et une à Bogota

b) Coûts ventilés par postes de dépenses :

Publicité (Placement média)	333 035,15 $
Honoraires et production	70 727,73 $
Total	**403 762,88 $**

c) Nom de la firme :
BRAD et Cossette Média via appel d'offres du CSPQ (printemps 2019)
Cartier et Cossette Média via appel d'offres du CSPQ (automne 2019)

d) Dates de diffusion :
du 8 avril au 19 mai 2019 (JQ Paris)
du 7 octobre au 13 novembre 2019 (JQ Paris)
du 11 novembre au 6 décembre 2019 (JQ Bogota – campagne annulée)

e) Objectif :
Susciter l'inscription en ligne de candidats pratiquant certains métiers et professions ciblés à l'une des activités de recrutement Journées Québec.

---

a) Campagne de promotion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles

b) Coûts ventilés par postes de dépenses :

Publicité (Placement média)	107 252,76 $
Honoraires et production	46 004,20 $
Total	**153 256,96 $**

c) Nom de la firme :
Cartier et Cossette Média via appel d'offres du CSPQ

d) Dates de diffusion :
du 28 octobre au 24 novembre 2019

e) Objectif :
Promouvoir la Semaine québécoise des rencontres interculturelles auprès de la population québécoise.

---

a) Campagne de promotion des services de francisation

b) Coûts ventilés par postes de dépenses :

Publicité (Placement média)	487 758,12 $
Honoraires et production	43 810,97 $
Relations publiques	64 687,50 $
Recherche et évaluation	6 900,00 $
Total	**603 156,59 $**

c) Nom de la firme :
BRAD et Cossette Média via appel d'offres du CSPQ

d) Dates de diffusion :
du 1er avril 2019 au 31 mars 2020

e) Objectif :
Faire la promotion des cours de français du Ministère et inciter les personnes immigrantes à s'y inscrire.

RP9. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2019-2020 :
a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
c) le montant qui leur a été accordé ;
d) Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés par chaque programme.

Programmes de subventions

En 2019-2020, les programmes bénéficient des budgets suivants :

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (ancien Programme *Réussir l'intégration)*	50 120,0 K$
Programme *Mobilisation-Diversité*	17 600,1 K$
Programme *Soutien à la mission*	5 691,1 K$
Programme *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels*	2 920,0 K$
Programme *d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants*	69 739,2 K$

Liste des bénéficiaires – Voir Annexe – Sommes versées au 31 mars 2020

Le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants vise à inciter, à l'étranger et au Québec, les personnes immigrantes à entreprendre ou à suivre leur démarche d'apprentissage du français comme langue d'intégration et de cohésion sociale et, ainsi, favoriser leur participation, en français, à la société québécoise. Ce programme permet d'accorder une aide financière individuelle aux personnes immigrantes qui suivent des cours de français.

Il existe deux types d'aide financière :

- une allocation qui permet le remboursement des cours de français suivis par une candidate ou un candidat sélectionné par le Québec chez un partenaire du Ministère à l'étranger, aux conditions établies;

- une aide financière incitative pour les personnes immigrantes qui suivent des cours à temps complet ou à temps partiel offerts en vertu du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants. Ces cours peuvent être suivis auprès d'un prestataire de service du Ministère ou dans un centre de service scolaire avec qui le Ministère a signé une entente.

Type d'aide financière		**Sommes investies (K$) en 2019-2020 (au 31 mars 2020)**
Allocation pour des cours de français suivis à l'étranger		27,7
Aide financière incitative à la francisation au Québec	Allocation de participation à temps complet	38 235,6
	Allocation de frais de garde à temps complet	4 052,2
	Allocation de trajet ou de transport à temps complet	5 048,5
	Allocation de participation à temps partiel	7 454,0
	Allocation de frais de garde à temps partiel	1 434,1

Le Ministère ne détient pas de registre des demandes refusées.

POUR LE MINISTERE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTERE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRE AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTERE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2019-2020 (au 31 mars 2020)
:classer par région
a) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION ;
b) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BENEFICIAIRES;
c) LE MONTANT QUI LEUR A ETE ACCORDE*.
FOURNIR EGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ETE REJETES PAR CHAQUE PROGRAMME

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Programme Mobilisation-Diversité (PMD)				
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	PMD	89 299,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	PMD	22 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PMD	101 172,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre local de développement Rouyn-Noranda inc.	Abitibi-Témiscamingue	PMD	80 965,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
La Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int des immigr. en Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	PMD	10 250,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue	PMD	47 575,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	PMD	30 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	PMD	78 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue	PMD	98 116,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PMD	44 722,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue	PMD	133 125,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Val-d'Or	Abitibi-Témiscamingue	PMD	46 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PMD	24 160,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Atelier de Travail Jeunesse 01	Bas-Saint-Laurent	PMD	48 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Camp Sable chaud	Bas-Saint-Laurent	PMD	16 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	PMD	13 230,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PMD	60 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	Bas-Saint-Laurent	PMD	34 492,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	PMD	60 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	Bas-Saint-Laurent	PMD	40 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de La Mitis	Bas-Saint-Laurent	PMD	50 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PMD	16 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	Bas-Saint-Laurent	PMD	80 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Rimouski	Bas-Saint-Laurent	PMD	8 320,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Rimouski	Bas-Saint-Laurent	PMD	50 888,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PMD	98 528,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	Capitale-Nationale	PMD	80 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Fondation Monique Fitz-Back pour l'éducation au dév. durable	Capitale-Nationale	PMD	45 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Forum jeunesse Afro-Québécois [FJAQ]	Capitale-Nationale	PMD	60 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Motivaction Jeunesse	Capitale-Nationale	PMD	262 113,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de la Jacques-Cartier	Capitale-Nationale	PMD	19 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Capitale-Nationale	PMD	34 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Productions Rêver en couleurs, Les	Capitale-Nationale	PMD	86 750,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Québec International, Corp. de dév. écono. pour la région de QC	Capitale-Nationale	PMD	240 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	Capitale-Nationale	PMD	40 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	PMD	159 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	Capitale-Nationale	PMD	66 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	PMD	227 303,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Table de Concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec	Capitale-Nationale	PMD	194 300,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec	Capitale-Nationale	PMD	25 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Accès-Travail	Centre-du-Québec	PMD	50 600,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Impact emploi de l'Érable	Centre-du-Québec	PMD	56 776,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de l'Érable	Centre-du-Québec	PMD	114 750,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	PMD	116 614,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec	PMD	61 700,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	PMD	177 800,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Drummondville	Centre-du-Québec	PMD	1 215,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PMD	18 280,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PMD	14 560,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	PMD	186 580,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	PMD	18 860,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
CDC ICI Montmagny-L'Islet	Chaudière-Appalaches	PMD	48 944,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches	PMD	142 200,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	PMD	50 040,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	Chaudière-Appalaches	PMD	40 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de l'Islet	Chaudière-Appalaches	PMD	83 600,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PMD	71 667,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Montmagny	Chaudière-Appalaches	PMD	83 334,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté des Appalaches	Chaudière-Appalaches	PMD	72 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PMD	274 914,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Lévis	Chaudière-Appalaches	PMD	150 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	PMD	30 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	Côte-Nord	PMD	15 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	Côte-Nord	PMD	64 195,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	Estrie	PMD	108 717,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	Estrie	PMD	128 568,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	Estrie	PMD	130 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
MRC de Memphrémagog	Estrie	PMD	30 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Coaticook	Estrie	PMD	30 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Place des jeunes l'Intervalle, La	Estrie	PMD	4 098,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Pro-Gestion Estrie	Estrie	PMD	88 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Pro-Gestion Estrie inc.	Estrie	PMD	72 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	PMD	65 035,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Sherbrooke	Estrie	PMD	250 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	26 630,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Compagnie des histoires du monde, La	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	66 985,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté d'Avignon	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	37 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	32 834,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	37 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	75 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	43 140,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	PMD	65 117,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Lanaudière Économique	Lanaudière	PMD	250 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté d'Autray	Lanaudière	PMD	28 600,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Matawinie	Lanaudière	PMD	40 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté les Moulins	Lanaudière	PMD	60 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	PMD	134 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
ABL accès accueil action	Laurentides	PMD	45 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PMD	56 250,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	Laurentides	PMD	169 206,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre pour l'immigration en région	Laurentides	PMD	36 603,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme	Laurentides	PMD	64 505,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Chambre de Commerce et d'Industrie Thérèse de Blainville	Laurentides	PMD	21 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	Laurentides	PMD	50 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord	Laurentides	PMD	25 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté des Laurentides	Laurentides	PMD	80 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Zone emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides	PMD	92 235,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Bluff productions	Laval	PMD	45 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre communautaire Petit Espoir	Laval	PMD	12 511,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Femmes en emploi	Laval	PMD	94 123,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Mesures Alternatives Jeunesse de Laval inc.	Laval	PMD	30 690,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus	Laval	PMD	55 340,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Société nationale des québécois et québécoises de la région Laval	Laval	PMD	50 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Théâtre Fêlé, Le	Laval	PMD	11 200,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Laval	Laval	PMD	250 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	Mauricie	PMD	41 619,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Mékinac	Mauricie	PMD	33 070,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
SANA Shawinigan	Mauricie	PMD	120 512,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	PMD	226 960,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	PMD	84 878,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	PMD	20 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Stratégie Carrière	Mauricie	PMD	143 270,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Alliance Carrière Travail [ACT]	Montérégie	PMD	103 700,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO]	Montérégie	PMD	38 317,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Droit à l'emploi [D.E.]	Montérégie	PMD	78 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Forum-2020	Montérégie	PMD	135 831,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Intégration Compétences	Montérégie	PMD	75 796,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Maison de la famille des Maskoutains	Montérégie	PMD	95 759,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montérégie	PMD	25 030,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi	Montérégie	PMD	42 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Pierre-de Saurel	Montérégie	PMD	39 263,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté des Maskoutains	Montérégie	PMD	32 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	Montérégie	PMD	130 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	Montérégie	PMD	98 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Réseaux Emploi entrepreneurship	Montérégie	PMD	104 005,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	PMD	125 228,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Longueuil	Montérégie	PMD	55 579,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Vision Compétences	Montérégie	PMD	64 738,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PMD	122 863,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	PMD	107 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île [AJOI]	Montréal	PMD	199 492,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Al. des com. cult. pour l'égalite dans la santé et serv. soc. au Qc	Montréal	PMD	42 913,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Alliance socioculturelle et aide pédagogique [ASAP]	Montréal	PMD	98 082,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour Blé	Montréal	PMD	56 190,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour de Ressources en Interculturel	Montréal	PMD	91 126,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour Solidarité Anjou	Montréal	PMD	88 892,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre d'alphabétisation de Villeray, la Jarnigoine inc., Le	Montréal	PMD	59 862,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	PMD	160 464,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté [CDEC]	Montréal	PMD	79 475,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre de Prévention de la Violence Familiale Générations	Montréal	PMD	277 040,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre des Jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc.	Montréal	PMD	42 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre des Travailleurs et Travailleuses Immigrants	Montréal	PMD	62 752,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre inter. de doc. et d'inf. haitienne, carabaien, et afro-can, Le	Montréal	PMD	61 250,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	PMD	62 209,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	PMD	352 800,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Concertation Montréal	Montréal	PMD	124 840,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Culture pour Tous	Montréal	PMD	44 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Dynamo ressource en mobilisation des collectivités	Montréal	PMD	185 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Emploi jeunesse 16-25 inc.	Montréal	PMD	51 288,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	Montréal	PMD	44 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Montréal	PMD	125 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Groupe d'expertise pour le dével. des cités intercul. au Québec	Montréal	PMD	263 640,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Intégration jeunesse du Québec inc.	Montréal	PMD	153 391,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Maison d'Haïti	Montréal	PMD	175 420,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Mon Resto Saint-Michel	Montréal	PMD	78 365,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	Montréal	PMD	97 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Partenariat pour le développement des communautés	Montréal	PMD	75 270,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Patro le Prévost, Le	Montréal	PMD	77 275,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Petites-Mains	Montréal	PMD	25 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	PMD	161 701,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec	Montréal	PMD	62 775,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Regroupement Jeunesse en Marche du Québec	Montréal	PMD	46 967,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	PMD	79 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Montréal	PMD	55 374,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Services familiaux Étienne Pernet, Les	Montréal	PMD	62 364,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	Montréal	PMD	75 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Vivre Saint-Michel en Santé	Montréal	PMD	25 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Vues d'Afrique	Montréal	PMD	33 393,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Administration régionale Baie-James	Nord-du-Québec	PMD	100 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	PMD	75 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Gatineau	Ouataouais	PMD	400 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	PMD	60 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse emploi Papineau	Outaouais	PMD	62 580,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	PMD	14 380,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais	PMD	374 341,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ambassade boréale	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	68 460,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Monde et Macadam	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	120 740,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	104 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	29 793,50 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	150 199,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
SEMO Saguenay-Lac-St-Jean inc.	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	69 300,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Saguenay	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	62 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Programme Accès aux ordres professionnels (PRCAOP)				
Association des économistes québécois (ASDEQ)	Montréal	PRCAOP	10 000,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Bureau de coopération universitaire	Montréal	PRCAOP	8 500,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Fondation Ressources Jeunesse	Montréal	PRCAOP	41 300,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	Montréal	PRCAOP	275 000,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec	Montréal	PRCAOP	256 593,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre des Ingénieurs du Québec	Montréal	PRCAOP	465 000,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre des opticiens d'ordonnance du Québec	Montréal	PRCAOP	15 508,00 $	appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec	Montréal	PRCAOP	73 565,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre des psychologues du Québec	Montréal	PRCAOP	320 000,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre des tech.en imag.méd.,en radio-onco. et en élect. méd. du Qc	Montréal	PRCAOP	101 875,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre trav. sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Qc	Montréal	PRCAOP	103 562,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Qualifications Québec	Montréal	PRCAOP	750 000,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Université de Montréal, Chaire BMO, Diversité et gouvernance	Montréal	PRCAOP	90 000,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Programme Réussir l'intégration (PRINT)				
Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	81 243 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	6 545 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Jeunesse-Emploi de Témiscaming	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	13 090 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Mosaïque: Association inter-culturelle et ac	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	48 620 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Mouvement de la relève d'Amos-Région Inc.	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	34 110 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil intégration du BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PRINT	196 505 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	PRINT	46 410 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre local de développement de la région d	Bas-Saint-Laurent	PRINT	59 007 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Municipalité régionale de comté de la Matan	Bas-Saint-Laurent	PRINT	43 758 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service accès emploi	Bas-Saint-Laurent	PRINT	10 608 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Motivaction Jeunesse	Capitale-Nationale	PRINT	100 000 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre de formation Option-travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	PRINT	82 740 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre multiethnique de Québec inc. (CMQ)	Capitale-Nationale	PRINT	1 564 753 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Les Services de main-d'oeuvre L'Appui inc.	Capitale-Nationale	PRINT	86 853 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service accès travail de Portneuf	Capitale-Nationale	PRINT	47 700 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accès Travail	Centre-du-Québec	PRINT	28 509 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Comité d'accueil international des Bois-Fran	Centre-du-Québec	PRINT	298 180 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Regroupement interculturel de Drummond in	Centre-du-Québec	PRINT	482 144 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PRINT	104 186 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse emploi Beauce Nord	Chaudière-Appalaches	PRINT	100 472 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	PRINT	327 486 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière OU	Chaudière-Appalaches	PRINT	82 875 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Corporation de développemement économiqu	Chaudière-Appalaches	PRINT	61 220 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Intégration communautaire des immigrants I	Chaudière-Appalaches	PRINT	55 692 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Tremplin (Le), centre pour personnes immig	Chaudière-Appalaches	PRINT	233 444 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse emploi de la Haute-Côte-	Côte-Nord	PRINT	7 480 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	PRINT	90 947 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre Émersion (Manicouagan) inc.	Côte-Nord	PRINT	50 490 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbroo	Estrie	PRINT	1 587 852 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Action travail chaleur Inc.	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	PRINT	30 349 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre local de développement de la Haute-C	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	PRINT	51 829 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Municipalité régionale de comté de Bonaven	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	PRINT	13 241 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Municipalité régionale de comté du Rocher-I	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	PRINT	32 725 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Pouvoir des Mots Gaspé	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	PRINT	59 915 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil Multhiethnique et Intégration de Nou	Lanaudière	PRINT	116 620 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Comité régional d'éducation pour le développ	Lanaudière	PRINT	195 708 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'Aide à la Famille Immigrante de la	Lanaudière	PRINT	49 092 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
ABL Accès Accueil Action (ABL)	Laurentides	PRINT	75 264 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'orientation et de formation favorisa	Laurentides	PRINT	295 591 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour d'intercultures de Laval (CIL)	Laval	PRINT	814 216 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) in	Laval	PRINT	80 188 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Perspective carrière	Laval	PRINT	55 160 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SA	Mauricie	PRINT	68 610 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SA	Mauricie	PRINT	493 821 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'accueil des nouveaux arrivants de S	Mauricie	PRINT	123 318 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Alliance Carrière Travail remplace le Servic	Montérégie	PRINT	45 507 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Le Moutier	Montérégie	PRINT	541 335 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (	Montérégie	PRINT	58 946 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Montérégie	PRINT	766 446 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Droit à l'emploi (D.E.)	Montérégie	PRINT	142 764 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Intégration Compétences	Montérégie	PRINT	147 658 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
L'Orienthèque, centre d'orientation et servic	Montérégie	PRINT	49 534 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Maison de la Famille des Maskoutains	Montérégie	PRINT	411 054 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Maison internationale de la Rive-Sud	Montérégie	PRINT	1 245 769 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Réseaux emploi entrepreneurship	Montérégie	PRINT	70 694 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	PRINT	522 545 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Bureau de la communauté haïtienne de Mont	Montréal	PRINT	27 500 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Table concert. des org. serv. des pers. réfugi	Montréal	PRINT	171 250 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PRINT	1 589 530 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	Montréal	PRINT	1 266 420 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-	Montréal	PRINT	572 434 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Agence Ometz	Montréal	PRINT	178 199 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Montréal	PRINT	37 500 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Alliance pour l'accueil et l'intégration des im	Montréal	PRINT	649 322 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Bienvenue à Notre-Dame-de Grâce	Montréal	PRINT	342 550 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (C	Montréal	PRINT	521 106 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique	Montréal	PRINT	1 280 210 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre communautaire des femmes sud-asiat	Montréal	PRINT	469 726 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre communautaire multi-ethnique de M	Montréal	PRINT	27 500 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'accueil et de référence sociale et éc	Montréal	PRINT	2 447 198 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	Montréal	PRINT	265 658 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'action socio-communautaire de Mo	Montréal	PRINT	310 464 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'appui aux communautés immigrant	Montréal	PRINT	3 373 785 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre des femmes de Montréal	Montréal	PRINT	453 956 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'Intégration Multi-services de l'Oue	Montréal	PRINT	503 968 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre Horizon carrière (remplace le centre	Montréal	PRINT	77 224 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)	Montréal	PRINT	1 713 036 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Clef pour l'intégration en emploi (CITIM)	Montréal	PRINT	183 518 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Collectif des femmes immigrantes du Québec	Montréal	PRINT	344 595 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Comité d'éducation aux adultes de la Petite I	Montréal	PRINT	121 392 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Fondation ressources jeunesse	Montréal	PRINT	93 772 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Hirondelle, services d'accueil et d'intégratio	Montréal	PRINT	926 710 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Maison d'Haïti	Montréal	PRINT	200 374 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Projet Genèse	Montréal	PRINT	112 623 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Promotion - Intégration - Société nouvelle PI	Montréal	PRINT	2 635 184 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Regroupement des organismes du Montréal	Montréal	PRINT	126 128 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service à la famille chinoise du Grand Montr	Montréal	PRINT	1 304 488 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'aide et de liaison La Maisonnée	Montréal	PRINT	1 363 096 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'interprète d'aide et de référence au	Montréal	PRINT	1 374 810 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Outaouais	PRINT	327 854 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil-parrainage Outaouais (APO)	Outaouais	PRINT	507 334 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Jeunesse emploi de la Vallée-de-la	Outaouais	PRINT	1 326 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais	Outaouais	PRINT	41 370 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre intégré en employabilité locale (CIEL	Outaouais	PRINT	17 853 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Groupe Inclusia	Saguenay-Lac-Saint-Jean	PRINT	79 560 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Portes ouvertes sur le Lac	Saguenay-Lac-Saint-Jean	PRINT	125 307 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Programme Soutien à la mission (PSM)				
Accueil-parrainage Outaouais	Outaouais	PSM	165 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
La Mosaïque	Abitibi-Témiscamingue	PSM	85 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Accueil intégration du BSL inc.	Bas St-Laurent	PSM	145 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PSM	190 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre du Québec	PSM	145 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre du Québec	PSM	145 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Intégration Communautaire des Immigrants (ICI)	Chaudière-Appalaches	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Le Tremplin	Chaudière-Appalaches	PSM	85 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.	Estrie	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)	Estrie	PSM	190 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	Lanaudière	PSM	145 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Accueil Multiethnique et Intégration de Nouveaux Arrivants (AMINATE)	Lanaudière	PSM	85 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'aide à la famille immigrante de la MRC L'Assomption (SAFIMA)	Lanaudière	PSM	85 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PSM	145 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	PSM	155 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	Mauricie	PSM	145 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Maison de la famille des Maskoutains	Montérégie	PSM	145 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montérégie	PSM	155 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	PSM	145 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Vision Inter-Cultures	Montérégie	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
CARI St-Laurent	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	PSM	165 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	Montréal	PSM	115 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	PSM	85 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Regroupement des organismes en francisation du Québec	Montréal	PSM	61 539,00 $	Soutien financier, en mission globale, de regroupements nationaux d'organismes communautaires en matière de francisation
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.	Montréal	PSM	348 676,00 $	Soutien financier, en mission globale, de regroupements nationaux d'organismes communautaires au service des personnes réfugiées et immigrantes

*** Il s'agit des montants versés au 31 mars 2020**

Inclut: organismes communautaires, ordres et associations professionnelles. Les bénéficiaires du PAFILI ne sont pas inclus, n'étant pas des organismes

---

RP10. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseil, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2019-2020 :

a) le nombre et le nom des employés affectés aux communications ou aux affaires publiques;
b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
c) le montant total des sommes investies en veille médiatique, en 2019-2020 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique, en 2019-2020 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

---

a) Nombre d'employés au sein du Ministère affectés aux affaires publiques pour l'année 2019-2020 est de :

- 7 employés

b) Ventilation des dépenses en affaires publiques du Ministère pour l'année 2019-2020 :

- Diffusion de communiqués : 4 794,00 $
- Organisation ou tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou d'autres événements: 33 292,76 $

c) Total des sommes investies en veille médiatique au sein de la Direction des communications :

Revue de presse quotidienne

- Fournisseur : Communications Démo (I.C.I. Influence communications inc.)
- Coût : 125 173,83 $
- Sujets : Immigration, intégration et francisation des personnes immigrantes, langue française et retombées des actions du Ministère et de ses partenaires

Outil de veille médiatique

- Fournisseur : Cedrom SNI – Eurêka
- Coût : 14 078,03 $
- Sujets : Immigration, intégration et francisation des personnes immigrantes, langue française et retombées des actions du Ministère et de ses partenaires

d) Total des sommes investies en veille médiatique au sein du cabinet de la ministre :

- La réponse à cette question est incluse au point c).

RP11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2019-2020, l'âge des créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer.

Le Ministère n'a aucune créance et/ou amende à recouvrer pour 2019-2020.

RP12. Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2019-2020, ventilé par corps d'emploi. Fournir une ventilation mensuelle des effectifs

Nombre d'employés réguliers et occasionnels de la Direction des relations avec la clientèle en 2019-2020

Classe d'emplois	Nombre d'employés
Cadre	1
Agent ou agente de recherche et de planification socioéconomique	1
Analyste en informatique et des procédés administratifs	1
Technicien ou technicienne en administration	4
Préposé ou préposée aux renseignements	36
Total	43

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 31 mars 2020 – extrait le 22 mai 2020.

RP13. La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2019-2020, pour chacune :
a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission;
b) les dates;
c) les fonctionnaires/personnel politique présents;
d) le coût total, ventilé par poste de dépense.

En 2019-2020, cinq missions de recrutement international et une mission de sélection ont été réalisées à l'étranger, par le Ministère.

Missions de recrutement international	
Journées Québec Casablanca	
Ville visitée	Casablanca, Maroc
Dates	15 et 16 avril 2019
Fonctionnaires présents	• Amélie Drewitt, Direction du recrutement international et de la rétention des talents (DRIRT) • Kristel Tremblay, DRIRT
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total est de 58 995,68 $. • Déplacement des entreprises en avion (coût restant après remboursement des entreprises) : 1 418,39 $ • Hébergement et réservation d'espaces (coût restant après remboursement des entreprises) : 609,34 $ • Location d'espace, équipement, matériel et services pour les tests de soudure : 5 849,58 $ • Embauche du personnel de sécurité pour l'événement : 557,10 $ • Copie de la plateforme numérique Journées Québec pour l'organisation de la mission (inscription des entreprises et des candidats, présélection des candidats, etc.) : 4 126,80 $ • Hébergement de la copie de la plateforme numérique Journées Québec : 7 408,20 $ • Frais de publicité : 44 500 $ • Frais de déplacement et séjour des employés du MIFI : 3 161,54 $ • Remboursement pour le contrat de l'hôtel Sheraton : -8 675,27 $

Journées Québec Paris	
Ville visitée	Paris, France
Dates	1 et 2 juin 2019
Fonctionnaires présents	• Alain Dupont, sous-ministre adjoint à l'Immigration et à la Prospection • Nancy Carignan, directrice générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger (DGOPRE) • Elena Voicu, directrice, DSI Paris • Tihana Majcen, conseillère à la prospection et à l'attraction, DSI Paris

Coût total
 	
Coût ventilé par poste de dépense
	Le coût total est de 217 220,09 $.
	• Frais de publicité : 190 720,66 $
	• Frais de la DSI Paris :
	  • Impression des programmes: 1 406,11 $
	  • Kiosque du gouvernement : 2 149,03 $
	  • Location de salles : 5 170 $
	  • Numérisation, gestion de l'accueil des candidats, suivi des entretiens et reddition de compte des employeurs : 10 822,17 $
	  • Livraisons : 1 184,11 $
	• Frais de déplacement et séjour des fonctionnaires du MIFI (de Montréal) : 5 768,01 $

Mission de recrutement à San José aux États-Unis	
Ville visitée	San José, États-Unis
Dates	22 au 24 novembre 2019
Fonctionnaires présents	• Marc Ozgoli, DSI Los Angeles • Darijo Bosnjak, DSI Los Angeles
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total est de 38 000 $ • Location de salle : 6 972,51 $ • Frais de publicité : 17 933,97 $ • Frais d'affichage de postes : 6 196,77 $ • Transport de matériel : 712,81 $ • Frais de gestion de la plateforme numérique d'organisation de mission: 1 001,03 $ • Frais de déplacement et séjour des employés de la DSI Los Angeles : 5 182,91 $

Journées Québec Paris	
Ville visitée	Paris, France
Dates	30 novembre et 1er décembre 2019
Fonctionnaires présents	• Nancy Carignan, directrice générale (DGOPRE) • Elena Voicu, directrice, DSI Paris • Tihana Majcen, conseillère à la prospection et à l'attraction, DSI Paris

Coût total
 	
Coût ventilé par poste de dépense
	Le coût total est de 527 011,35 $.
	• Subvention à Québec International pour la réalisation de l'activité : 300 000 $
	• Frais de publicité : 211 190,90 $
	• Frais de la DSI Paris incluant :
	  • Documentation : 2 914,72$
	  • Kiosque du gouvernement du Québec : 9 864,04 $
	• Frais de déplacement et séjour des fonctionnaires du MIFI : 3 041,69 $

Journées Québec Bogota	
Ville visitée	Bogota, Colombie
Dates	25 et 26 janvier 2019
Fonctionnaires présents	Alexandre Bérubé-Nyaburerwa, DRIRT Sarah Sanchez, DRIRT Bard Norby, DSI Mexico Myriam Savard-Lajeunesse, DSI Mexico

Coût total
 	
Coût ventilé par poste de dépense
	Le coût total est de 39 483,57 $
	• Réservation d'espace pour les Journées Québec (coût restant après le remboursement des entreprises) : 1 382,69 $
	• Hébergement Hôtel Casa Dann Bogota (coût restant après le remboursement des entreprises) : 341,91 $
	• Traduction français-espagnol des textes sur la plateforme numérique Journées Québec : 3 250,03 $
	• Traduction français-espagnol des offres d'emploi : 700 $
	• Services d'interprètes de l'Alliance Française Bogota : 9 000 $
	• Frais de déplacement des fonctionnaires du MIFI (de Montréal) : 1 000,31 $
	• Frais de la DSI Mexico :
	  • Contrat avec l'agence de relations de presse : 8 100 $
	  • Mission promotionnelle dans neuf villes au mois de novembre : 7 730,09 $
	  • Frais d'impression : 516,78 $
	  • Achat de matériel pour les tests techniques : 872 $
	  • T-shirts Journées Québec : 173,93 $
	  • Habillage de la salle : 2 580 $
	  • Objets promotionnels : 591,45 $
	  • Déplacement et allocation des employés de la DSI Mexico : 3 244,38 $

Mission de sélection et d'authentification	
Ville visitée	Ankara, Turquie
Dates	9 au 23 août 2019
Fonctionnaires présents	Jeannot Hains, Service des gens d'affaires
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total assumé par le Ministère est de 7 779,31 $. • Hébergement Hôtel Lugal : 2 930,66 $ • Frais de déplacement et séjour des fonctionnaires du MIFI (de Montréal) : 4 848,65 $

RP14. Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2019-2020. Ventilation des coûts rattachés à ces événements.

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION[1] DU QUÉBEC À PARIS

Titre	*Objectif*	*Dates*	*Coût*	*Nom des participants*
Investment Migration Forum	Connaître la politique d'immigration de différents pays et les programmes mis en place pour la sélection et l'intégration des travailleurs qualifiés et pour l'attraction des immigrants investisseurs.	3 au 6 juin 2019	950 $	Elena Voicu, directrice
Conférence sur la migration et l'intégration de l'OCDE	Participer aux conférences et ateliers sur divers sujets relatifs aux migrations et à l'intégration avec des représentants gouvernementaux, des leaders du monde des affaires, des universitaires et des représentants de la société civile.	16 janvier 2020	0 $	Elena Voicu, directrice, et Nathalie Narboni-Isal, attachée
Think Big'Her, journée de conférences dédiée à l'entrepreneuriat au féminin et organisée par : Bouge ta boite	Faire la promotion de la présence du Québec au Salon des entrepreneurs de Paris et connaitre le réseau féminin de l'entrepreneuriat en France.	24 janvier 2020	250 $	Nathalie Narboni-Isal, attachée

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Congrès des Amériques sur l'éducation internationale	Échanger avec les représentants des établissements d'enseignement et avec des gouvernements sur la collaboration internationale et la mobilité d'étudiants et de travailleurs.	23 au 25 octobre 2019	0 $	Bard Nordby, directeur, et Myriam Savard-Lajeunesse, conseillère
Conférence de la ministre mexicaine du Travail organisée par la Chambre de commerce britannique à Mexico (BRITCHAM)	S'informer sur les orientations du gouvernement fédéral mexicain en matière de formation de la main-d'œuvre et de la mobilité internationale.	29 août 2019	0 $	Myriam Savard-Lajeunesse, conseillère

[1] Depuis janvier 2020, les Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger se nomment les Directions des services d'immigration.

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Allocution du président de la Colombie dans le cadre d'une séance d'information sur l'économie orange	Mieux connaître les orientations du gouvernement colombien.	10 mars 2020	0 $	Myriam Savard-Lajeunesse, conseillère
Cours de portugais	Préparer les activités de promotion au Brésil et mieux y représenter le MIFI.	21 mars au 11 juin 2020	788 $	Malika Croteau, attachée
Cours de français	Avoir une meilleure maitrise de la langue et traiter de façon plus efficace les dossiers de la DSI qui nécessitent des notes, analyses et recommandations.	Mars à juin 2020	363 $	Briseida Cacho Valadez, technicienne

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À RABAT ET ANTENNE À DAKAR

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Introduction au droit de l'immigration no 3 (réfugiés)	Acquérir des connaissances du droit de l'immigration.	11 novembre 2019	97 $	Anne-Marie Wilson, directrice
2e conférence internationale sur la francophonie économique	Acquérir des connaissances sur l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle au Maroc.	2 au 4 mars 2020	0 $	Anne-Marie Wilson, directrice, et Hajer Aloui, conseillère

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À LOS ANGELES ET ANTENNE À NEW YORK

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Cours en recrutement, sélection et pratiques d'emplois au Baruch College, NYC	Maîtriser les stratégies de recrutement aux États-Unis.	Janvier à mars 2020	878 $	Taner Tessier, attaché

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À HONG KONG

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Canada and Hong Kong: Trade & Investment Opportunities, Challenges, Association commerciale Hong Kong-Canada	Obtenir un état de situation par le Consul général du Canada à Hong Kong.	12 juin 2019	276 $	Gabriel Chartier, directeur, Frédéric Caillot et Hanafi Tessa, conseillers

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Conférence de l'ancien ambassadeur du Canada en Chine, M. John McCallum – Chambre de commerce du Canada à Hong Kong	Apprendre sur les perspectives de la relation entre le Canada et la Chine dans le contexte de la crise diplomatique actuelle.	8 juillet 2019	0 $	Gabriel Chartier, directeur
The 6th TransPacific Entrepreneurial Conference – Chambre de commerce du Canada à Hong Kong	Apprendre sur les perspectives d'affaires pour le Canada en Chine.	16 janvier 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur

FORMATION COMMUNE POUR L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Semaine de formation du personnel des DSIs à Montréal	Participer à deux conférences, une trentaine de présentations et d'activités de formation et de transfert de connaissance et d'expertise offertes par les pairs en lien avec les actions des DSIs à l'étranger.	16 au 20 décembre 2019	65 490 $ (voir ci-dessous)	24 participants des DSIs (voir ci-dessous)

Poste de dépense	**Coût**
Billets d'avion	28 889 $
Hôtel	11 797 $
Autres frais remboursables selon la directive	15 804 $
Frais des conférenciers	9 000 $
Total	**65 490 $**

Liste des 24 participants provenant des DSIs :

Directeurs/trices : Gabriel Chartier, Bard Nordby, Marc Ozgoli, Elena Voicu et Anne-Marie Wilson.
Conseiller/ières : Hajer Aloui, Darijo Bosnjak, Marc-Antoine Cadieux, Frédéric Caillot, Anthony Côté, Tihana Majcen, Laurence Pépin-Lafond, Sarah Sanchez, Myriam Savard-Lajeunesse, Hanafi Tessa et Paul Trottier.
Employé(e)s recruté(e)s locaux : Briseida Cacho Valadez, Malika Croteau, Claude Fradette, Terri Gans, Julie Labrecque-Pagé, Nathalie Narboni-Isal, Annick Soumare et Taner Tessier.

RP15. Indiquer la somme dépensée en 2019-2020 (et les prévisions pour 2020-2021) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Dépenses pour l'informatique et les TI par catégorie	Dépenses 2019-2020[1]
Rémunération	
Ressources internes[2]	5 343,1 k$
Acquisition de services	
Services gouvernementaux (Centre de services partagés du Québec)	3 225,2 k$
Services externes	18 241,1 k$
Acquisitions (biens et fournitures)[3]	
Matériel	1 227,1 k$
Logiciel	506,1 k$
Total	**28 542,6 k$**

1) Données au 31 mars 2020.
2) Rémunération de l'ensemble du personnel en technologie de l'information de la Direction générale de la transformation numérique et des ressources informationnelles (excluant les efforts du volet affaires).
3) Excluant les acquisitions réalisées dans le cadre des projets de développement TI.

RP16. Pour chacun des Services d'immigration du Québec à l'étranger et pour chacun des pays desservis par ces services, indiquer pour 2019-2020 :

a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine ;
b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration ;
c) Le nombre d'immigrants admis au Québec ; Ventilation par pays et par catégorie d'immigration ;
d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. Ventilation par pays et catégorie d'immigration.

Note : Vu le grand nombre de pays de naissance, pour les questions a et d, les données sont ventilées selon les principaux pays de naissance (tableaux 1, 4 et 5) et pour la question b, la ventilation est faite selon le continent de naissance (tableau 2).

Au 31 mars 2020, le Ministère ne compte aucune direction des services d'immigration à l'étranger où sont traitées des demandes. Les demandes d'immigration sont traitées à Montréal.

a) Nombre de demandes d'immigration par pays d'origine (ventilation par pays d'origine).

Tableau 1. Nombre de demandes d'immigration économique reçues en 2019 et en 2020 (au 31 mars), ventilé par pays de naissance

Pays de naissance	**Année de réception du dossier**	
	2019	**2020***
France	6 143	1 588
Chine	2 415	327
Algérie	578	253
Maroc	800	235
Tunisie	656	217
Brésil	533	158
Cameroun	398	115
Inde	516	74
Sénégal	216	71
Côte d'Ivoire	290	69
Colombie	166	48
Iran	422	48
Philippines	169	43
Corée du Sud	172	42
Belgique	164	41
Bénin	113	41
Haïti	134	38
Rép. dém. du Congo	107	35
Maurice	122	32
Mexique	104	31
Autres Pays	2 715	545
Total	**16 933**	**4 051**

* Données préliminaires pour la période du 1er janvier au 31 mars 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion.

b) Le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.

Tableau 2. Nombre de certificats de sélection délivrés par catégorie d'immigration, ventilé par continent de naissance en 2019 et 2020

Catégorie d'immigration/Continent de naissance	Année d'émission du CSQ	
	2019	2020*
Travailleurs qualifiés		
Afrique	5 014	1 720
Amérique	1 872	542
Asie	2 448	667
Europe	7 804	1 812
Océanie	57	22
Données non disponibles	*2*	*0*
Total - Travailleurs qualifiés	**17 197**	**4 763**
Gens d'affaires		
Afrique	96	31
Amérique	71	13
Asie	2 453	215
Europe	49	27
Total - Gens d'affaires	**2 669**	**286**
Autres catégories économiques		
Afrique	3	0
Amérique	4	1
Asie	262	61
Europe	0	2
Total - Autres catégories économiques	**269**	**64**
Regroupement familial		
Afrique	4 172	943
Amérique	2 844	793
Asie	3 082	727
Europe	1 185	334
Océanie	54	11
Données non disponibles	*14*	*0*
Total - Regroupement familial	**11 351**	**2 808**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger		
Afrique	1 347	526
Amérique	104	26
Asie	3 336	530
Europe	11	0
Total - Réfugiés sélectionnés à l'étranger	**4 798**	**1 082**
Réfugiés reconnus sur place		
Afrique	2 272	537
Amérique	2 566	559
Asie	1 517	366
Europe	68	22
Données non disponibles	*4*	*0*
Total - Réfugiés reconnus sur place	**6 427**	**1 484**
Autres immigrants		
Afrique	142	38
Amérique	237	77
Asie	344	110
Europe	28	16
Total - Autres immigrants	**751**	**241**
Total général	**43 462**	**10 728**

* Données préliminaires pour la période du 1er janvier au 31 mars 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion.

c) Le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.

Le nombre de personnes immigrantes admises au Québec en 2019 s'élève à 40 565. Plus de la moitié des personnes immigrantes (57,0 %) admises au cours de cette année relèvent de la catégorie de l'immigration économique, dont 47,1 % de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés. Par ailleurs, près du quart (23,9 %) des personnes immigrantes admises en 2019 relève de la catégorie du regroupement familial, 17,9 % de celle des réfugiés et des personnes en situation semblable, alors que la catégorie des autres immigrants compte pour seulement 1,2 % des admissions.

Les données disponibles pour 2020 sont celles du 1er trimestre. Au cours de cette période, le Québec a accueilli 7 961 personnes immigrantes dont les ventilations par catégorie et selon les principaux pays de naissance sont présentées dans les tableaux 3 et 4.

Tableau 3. Personnes immigrantes admises au Québec selon la catégorie d'immigration pour 2019 et le 1er trimestre de 2020

Catégories d'immigration	Année d'admission	
	2019	**2020**
Immigration économique	**23 129**	**4 570**
Travailleurs qualifiés	19 098	3 910
Gens d'affaires	3 387	538
Entrepreneurs	115	x
Travailleurs autonomes	60	x
Investisseurs	3 212	x
Aides familiaux	644	122
Regroupement familial	**9 686**	**1 949**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**7 248**	**1 355**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	4 814	763
Réfugiés reconnus sur place	2 434	592
Autres immigrants	**502**	**87**
Total	**40 565**	**7 961**

Données préliminaires pour 2019 et 2020 (1er trimestre).
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 4. Personnes immigrantes admises au Québec selon le pays de naissance pour 2019 et le 1er trimestre de 2020

Pays de naissance	Année d'admission	
	2019	**2020**
Chine	3 958	623
France	2 638	937
Inde	2 958	298
Algérie	2 531	453
Syrie	2 274	290
Cameroun	2 077	423
Côte d'Ivoire	1 695	459
Maroc	1 574	487
Philippines	1 635	284
Tunisie	1 183	281
Iran	1 263	182
Haïti	1 115	222
Rép. dém. du Congo	754	168
Liban	594	155
Burundi	641	103
Autres pays	13 675	2 596
Total	**40 565**	**7 961**

Données préliminaires pour 2019 et 2020 (1er trimestre).
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

d) Le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration

Parmi les 40 565 personnes immigrantes admises en 2019, 19 871 ont déclaré connaître le français au moment de leur arrivée. Les cinq principaux pays de naissance des nouveaux arrivants qui déclarent connaître le français sont la France, l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Maroc. Plus des deux tiers (12 813 sur 19 098) des personnes immigrantes de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés déclarent connaître le français lors de leur admission.

Les données disponibles pour 2020 sont celles du 1er trimestre. Les cinq principaux pays de naissance des nouveaux arrivants qui déclarent connaître le français au cours de cette période demeurent les mêmes.

Tableau 5. Personnes immigrantes déclarant connaître le français[1] admises au Québec en 2019 et au 1er trimestre de 2020, selon le pays de naissance

Pays de naissance	Année d'admission	
	2019	**2020**
France	2 580	924
Algérie	2 062	381
Cameroun	1 910	390
Côte d'Ivoire	1 658	452
Maroc	1 320	417
Tunisie	976	244
Haïti	993	199
Chine	673	86
Rép. dém. du Congo	560	121
Burundi	508	82
Iran	373	79
Liban	343	92
Sénégal	329	73
Togo	317	76
Bénin	271	51
Autres pays	4 998	976
Total	**19 871**	**4 643**

1. Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, français seulement ou français et anglais.
Données préliminaires pour 2019 et 2020 (1er trimestre).
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 6. Personnes immigrantes déclarant connaître le français[1] admises au Québec en 2019 et au 1er trimestre de 2020, selon la catégorie d'immigration

Sous-catégories d'immigration	Année d'admission	
	2019	**2020**
Immigration économique	**13 005**	**3 213**
Travailleurs qualifiés	12 813	3 163
Gens d'affaires	181	x
Entrepreneurs	27	x
Travailleurs autonomes	42	x
Investisseurs	112	x
Aides familiaux	11	x
Regroupement familial	**4 610**	**969**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**1 893**	**399**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	561	68
Réfugiés reconnus sur place	1 332	331
Autres immigrants	**363**	**62**
Total	**19 871**	**4 643**

1. Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, français seulement ou français et anglais.
Données préliminaires pour 2019 et 2020.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP17. Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, pour 2019[1], en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. Prévisions pour 2020

La présence des personnes immigrantes est une donnée qui résulte d'un jumelage des renseignements contenus dans les banques de données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Nous ne fournissons pas de prévisions.

1. **Parmi les personnes immigrantes admises de 2014 à 2018, pour lesquelles la région de résidence est connue en janvier 2020 (**186 758 personnes**) :**

   - **74,9 %** (139 862 personnes) sont établies dans la Région métropolitaine de Montréal (RMM : les régions administratives de Montréal et de Laval et l'agglomération de Longueuil);
   - **25,1 %** (46 896 personnes) sont établies à l'extérieur de la Région métropolitaine de Montréal (Hors-RMM).

2. **Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon la catégorie d'immigration :**

Tableau 1. Personnes immigrantes admises au Québec de 2014 à 2018 selon la catégorie d'immigration et le lieu de résidence en janvier 2020.

Catégorie d'immigration	Hors-RMM		RMM		Total[1]	
	n	%	n	%	n	%
Immigration économique	22 872	48,8	78 777	56,3	101 649	54,4
Regroupement familial	13 697	29,2	35 002	25,0	48 699	26,1
Réfugiés et personnes en situation semblable	9 709	20,7	22 781	16,3	32 490	17,4
Autres immigrants	618	1,3	3 302	2,4	3 920	2,1
Total	**46 896**	**100,0**	**139 862**	**100,0**	**186 758**	**100,0**

1. Le total n'inclut pas les lieux de résidence non-déterminés.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

[1] Dans la méthodologie retenue par le MIFI, le taux de présence est calculé chaque année au mois de janvier pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour cette année sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes. La cohorte des personnes admises au cours des 5 dernières années pour lesquelles les données sont disponibles a été retenue afin de fournir le portrait des personnes établies au Québec.

3. Répartition des personnes immigrantes admises au Québec selon la région de résidence et le pays de naissance :

Le découpage retenu est fait selon le regroupement de régions administratives.

Tableau 2. Principaux pays de naissance des personnes immigrantes admises au Québec de 2014 à 2018 selon le lieu de résidence en janvier 2020.

Capitale-Nationale et Est-du-Québec[1] (7,9 %)	**14 744**	**Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (4,1 %)**	**7 707**	**Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec (3,8 %)**	**7 150**
France	2 539	Cameroun	598	France	824
Côte d'Ivoire	1 343	Philippines	523	Syrie	675
Cameroun	1 167	Côte d'Ivoire	517	Afghanistan	507
Tunisie	737	Syrie	479	Colombie	414
Colombie	728	France	395	Côte d'Ivoire	346
Laurentides, Lanaudière et Laval (12,2 %)	**22 841**	**Montérégie (13,4 %)**	**24 993**	**Montréal (58,5 %)**	**109 323**
Syrie	4 293	France	1 993	France	10 406
Haïti	1 983	Chine	1 974	Algérie	9 627
France	1 319	Colombie	1 391	Haïti	6 862
Liban	1 176	Cameroun	1 266	Philippines	6 449
Algérie	1 147	Maroc	1 145	Chine	6 446

1. Capitale-Nationale et Est-du-Québec : régions administratives de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

4. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon leur profession :

Les données de l'Enquête sur la population active indiquent qu'en 2019, les professions des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus, présentes au Québec se répartissent, selon la Classification nationale des professions (CNP), comme suit :

Tableau 3. Répartition de la population immigrée en emploi âgée de 15 ans et plus selon la catégorie professionnelle occupée au Québec en 2019.

Catégorie professionnelle	**%**
Vente et services	24,6
Affaires, finance et administration	15,3
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	11,8
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	11,6
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	10,9
Secteur de la santé	8,9
Gestion	7,9
Fabrication et services d'utilité publique	6,1
Arts, culture, sports et loisirs	2,5
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,3
Total	**100,0**

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active 2019*.

RP18. Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats émis (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration pour 2019, ventilé par mois.
Fournir les cibles de sélection pour l'année 2020.

Une demande de Certificat de sélection du Québec (CSQ) est présentée par la personne requérante principale et comprend, le cas échéant, son époux ou son conjoint de fait ainsi que les personnes à charge qui l'accompagnent. Lorsque la demande est acceptée, un CSQ est délivré à chacune des personnes incluses dans la demande.

Les données ci-dessous relatives à l'immigration permanente incluent le traitement et la délivrance des CSQ dans les catégories d'immigration économique, familiale et humanitaire.

Une demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) est présentée dans le cadre de l'un des programmes d'immigration temporaire (étudiants étrangers et travailleurs temporaires).

- Les étudiants étrangers présentent eux-mêmes une demande de CAQ (demande en ligne ou papier);

- Dans le cas des travailleurs temporaires, ce sont les employeurs du Québec qui effectuent une demande auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Lorsque la demande de l'employeur est acceptée, un CAQ est délivré au travailleur étranger visé par la demande.

Les données relatives à l'immigration temporaire incluent le traitement et la délivrance des CAQ pour études ou pour travail temporaire.

Tableau 1. Demandes d'immigration finalisées[1], 2019

	2019
Immigration permanente (demandes de CSQ)	41 034
Immigration temporaire (demandes de CAQ)	117 580

[1] Les demandes finalisées sont comptabilisées lorsqu'une décision finale est rendue, soit : acceptée, refusée, rejetée ou autres décisions (abandon, annulation ou fermeture) des dossiers économiques, parrainage familial et parrainage collectif.

Source : Tableau croisé dynamique du Service d'information de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Données extraites le 18 mai 2020.

Tableau 2. Certificats de sélection et d'acceptation délivrés[2], 2019

	2019
Certificats de sélection du Québec (CSQ)	**43 462**
Travailleurs qualifiés	17 197
Gens d'affaires	2 669
Autres catégories économiques[a]	269
Regroupement familial	11 351
Réfugiés sélectionnés à l'étranger[b]	4 798
Réfugiés reconnus sur place	6 427
Autres immigrants[c]	751
Certificats d'acceptation du Québec (CAQ)	**112 572**
Étudiants étrangers	101 754
Travailleurs temporaires[d]	10 818

[2] Le nombre de CSQ délivrés est supérieur au nombre de demandes de CSQ finalisées, car chaque demande acceptée peut générer la délivrance de plusieurs CSQ.
[a] Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.
[b] Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.
[c] Comprend diverses catégories particulières sélectionnées pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.
[d] Les travailleurs agricoles sont exclus de ce nombre.

Source : Tableau croisé dynamique du Service d'information de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Données extraites le 18 mai 2020.

Tableau 3. Demandes de sélection et d'acceptation rejetées, selon la catégorie d'immigration et selon le programme d'immigration, 2019

	2019
Immigration permanente	348
Travailleurs qualifiés	329
Gens d'affaires	19
Immigration temporaire	13
Étudiants étrangers	13

Source : Tableau croisé dynamique du Service d'information de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Données extraites le 18 mai 2020.

Tableau 4. Cibles de sélection, Plan d'immigration du Québec, 2020

	Cibles 2020	
Immigration permanente	Entre 20 100 et 24 700 CSQ	
	MIN.	**MAX.**
Travailleurs qualifiés	12 500	15 000
Gens d'affaires	2 100	2 800
Autres catégories économiques[1]	600	800
Réfugiés sélectionnés à l'étranger[2]	4 500	5 500
Autres immigrants[3]	400	600
Total	**20 100**	**24 700**
Immigration temporaire	S.O.	

[1] Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.
[2] Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.
[3] Comprend diverses catégories particulières sélectionnées pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.
Source : Plan annuel d'immigration du Québec, 2020, MIFI.

RP19. Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PRTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers du Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec réparti mensuellement entre les mois de février 2019 jusqu'à mars 2020.

Mois	Nombre de personnes
Au 28 février 2019	19
Au 31 mars 2019	19
Au 30 avril 2019	18
Au 31 mai 2019	19
Au 30 juin 2019	12
Au 31 juillet 2019	12
Au 31 août 2019	12
Au 30 septembre 2019	11
Au 31 octobre 2019	11
Au 30 novembre 2019	10
Au 31 décembre 2019	10
Au 31 janvier 2020	17
Au 29 février 2020	16
Au 31 mars 2020	16

RP20. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec, par secteur d'emploi pour 2019. Fournir les prévisions concernant 2020, par secteur d'emploi. Ventiler notamment, par région administrative, région d'origine du travailleur temporaire, par type de travail (saisonnier vs contrat).

En 2019, il y a 23 300 titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) avec étude d'impact sur le marché du travail (EIMT).

En 2019, la majorité des titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du PTET avec EIMT appartiennent à la catégorie professionnelle « Ressources naturelles, agriculture et production connexe ».

En 2019, il y a 39 715 titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du Programme de mobilité internationale (PMI) sans EIMT. Les principales catégories professionnelles de ces titulaires de permis de travail du PMI sont liées aux sciences naturelles et appliquées; aux arts, à la culture, aux sports et loisirs; et à l'enseignement, au droit et aux services sociaux, communautaires et gouvernementaux. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des titulaires du PMI sont classés dans « autres catégories ».

La répartition détaillée par type de travail n'est pas disponible. La répartition détaillée des titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du PTET et du PMI par catégorie professionnelle, région administrative et pays de naissance du travailleur temporaire est présentée ci-dessous.

Les prévisions pour 2020 ne sont pas disponibles.

Ne pas additionner les données du PTET et du PMI puisque certaines personnes peuvent détenir plus d'un permis dans la même année ou dans les deux programmes.

Tableau 1. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI), par catégorie professionnelle, au Québec, selon la date de signature du permis, 2019.

Permis de travail émis durant l'année	PTET 2019 n	PMI 2019 n
Selon la catégorie professionnelle		
Gestion	165	1 575
Affaires, finance et administration	95	2 075
Sciences naturelles et appliquées	1 705	4 530
Secteur de la santé	190	500
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	480	3 145
Arts, culture, sports et loisirs	645	3 850
Vente et services	500	1 040
Métiers, transport et machinerie	1 935	575
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	15 760	180
Fabrication et services d'utilité publique	1 750	235
Autres catégories	20	22 160
Catégorie non précisée	50	45
Total (personnes uniques)[1,2]	**23 300**	**39 715**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

Tableau 2. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI), par région administrative, au Québec, selon la date de signature du permis, 2019.

Permis de travail émis durant l'année	PTET 2019 n	PMI 2019 n
Selon la région administrative de destination		
Abitibi-Témiscamingue	155	140
Bas-Saint-Laurent	240	295
Capitale-Nationale	3 265	1 715
Centre-du-Québec	1 380	230
Chaudière-Appalaches	1 375	530
Côte-Nord	60	65
Estrie	600	865
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	75	90
Lanaudière	1 745	220
Laurentides	1 705	850
Laval	550	725
Mauricie	360	425
Montérégie	5 370	2 265
Montréal	2 745	27 025
Nord-du-Québec	10	15
Outaouais	120	650
Saguenay–Lac-Saint-Jean	490	325
Région non précisée	3 225	3 490
Total (personnes uniques)[1,2]	**23 300**	**39 715**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

Tableau 3. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), selon les principaux pays de naissance, au Québec, selon la date de signature du permis, 2019.

Permis de travail émis durant l'année	PTET 2019 n
Selon les principaux pays de naissance	
Guatemala	9 620
Mexique	7 140
Philippines	1 230
France	915
Tunisie	585
Brésil	375
Honduras	255
Maroc	250
Colombie	235
Inde	230
Autres pays	2 460
Total (personnes uniques)[1,2]	**23 300**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

Tableau 4. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme de mobilité internationale (PMI), selon les principaux pays de naissance, au Québec, selon la date de signature du permis, 2019.

Permis de travail émis durant l'année	PMI 2019 n
Selon les principaux pays de naissance	
France	12 750
Inde	3 655
États-Unis	3 010
Chine	2 570
Brésil	1 670
Maroc	1 015
Tunisie	930
Mexique	880
Iran	805
Algérie	750
Autres pays	11 675
Total (personnes uniques)[1,2]	**39 715**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

RP21. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec, par domaine d'études, par pays d'origine et par région administrative d'établissement. Fournir des prévisions pour 2020-2021.

En 2019, il y a 56 550 personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux.*

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas d'information sur le domaine d'études pour les personnes titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux*.

Entre 2015 et 2019, la plupart des personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux* proviennent de la France. Le nombre d'étudiants originaires de l'Inde, en progression depuis 2015, est même plus important que celui de la France en 2019.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2020-2021.

Tableau 1. Nombre de personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des étudiants internationaux, ayant un ou plusieurs permis, par principaux pays de naissance, au Québec, selon la date de signature du permis, 2015 à 2019.

Permis d'étude	2015	2016	2017	2018	2019
	n	n	n	n	n
Selon les principaux pays de naissance					
Inde	1 085	1 690	2 120	5 615	12 680
France	8 970	8 945	9 915	9 600	9 905
Chine	3 280	4 460	5 620	5 890	5 985
Algérie	820	725	895	1 350	2 515
Maroc	1 120	1 130	1 355	1 650	2 425
Iran	690	805	1 160	1 535	2 075
États-Unis	1 315	1 445	1 560	1 550	1 505
Tunisie	900	980	1 040	1 130	1 350
Brésil	590	650	910	1 070	1 190
Colombie	285	315	465	700	1 150
Autres pays	11 145	12 235	12 930	13 575	15 775
Total (personnes uniques)[1,2]	**30 205**	**33 385**	**37 965**	**43 665**	**56 550**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

Entre 2015 et 2019, la majorité des personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux* se destinaient dans la région de Montréal. Les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-St-Jean rejoignent également de plus en plus d'étudiants étrangers.

Les données détaillées sur les régions administratives de destination des étudiants internationaux sont présentées ci-dessous.

Tableau 2. Nombre de personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des étudiants internationaux, ayant un ou plusieurs permis, par région de destination, au Québec, selon la date de signature du permis, 2015 à 2019.

Permis d'étude	2015	2016	2017	2018	2019
	n	n	n	n	n
Selon la région administrative de destination					
Montréal	21 530	23 770	27 170	31 725	40 395
Capitale-Nationale	2 680	3 025	3 130	3 310	3 910
Estrie	1 460	1 540	1 735	1 760	2 310
Mauricie	780	815	960	1 350	2 195
Saguenay–Lac-Saint-Jean	920	1 045	1 350	1 425	1 890
Montérégie	785	880	1 080	1 160	1 595
Outaouais	245	330	390	460	1 355
Laval	280	335	410	430	630
Bas-Saint-Laurent	595	530	625	600	560
Abitibi-Témiscamingue	210	240	290	290	295
Chaudière-Appalaches	220	235	260	220	265
Centre-du-Québec	55	90	115	155	225
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	45	220	155	340	145
Laurentides	80	100	85	100	145
Lanaudière	55	60	75	80	65
Côte-Nord	40	75	75	60	45
Nord-du-Québec	10	5	15	15	5
Région Non précisée	335	220	165	360	665
Total (personnes uniques)[1,2]	**30 205**	**33 385**	**37 965**	**43 665**	**56 550**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

RP22. Les délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.

Le pays ou le territoire d'origine des candidats présentant une demande de certificat de sélection ne sont pas pris en considération lors du traitement des demandes. Aucune distinction n'étant faite sur cette base, les délais de traitement ne peuvent être fournis par pays ou territoire.

Du 1er avril 2019 au 31mars 2020, 96,8 % des demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ) présentées dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés ont été traitées à l'intérieur de 6 mois, pour un délai moyen de 127 jours ouvrables.

Du 1er avril 2019 au 31mars 2020, 43,8 % des demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ) présentées dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise ont été traitées à l'intérieur de 20 jours, pour un délai moyen de 34 jours ouvrables.

Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Données extraites en date du 30 juin 2020.

Le délai de traitement des demandes peut varier en raison de plusieurs facteurs :

- les objectifs globaux de sélection établis par bassin géographique et par catégorie d'immigration;
- la hausse ou la baisse du nombre de demandes de certificat de sélection reçues;
- la conjoncture internationale;
- la conformité des documents transmis;
- la rapidité des réponses des candidats aux requêtes du Ministère;
- l'attente d'une preuve de compétences en français;
- une convocation à une entrevue de sélection.

RP23. Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants-investisseurs, en 2019-2020.

- En 2019, 21 831 personnes immigrantes requérantes principales ont été admises au Québec. Au premier trimestre de 2020, il y en a eu 4 595.
- Les personnes immigrantes requérantes principales admises en 2019 se répartissent selon les catégories d'immigration comme suit :
  - 10 149 (46,5 %) des personnes nouvellement arrivées, requérantes principales, ont été admises dans la catégorie économique. Cette proportion regroupe les sous-catégories des travailleurs qualifiés (40,7 %), des gens d'affaires (4,5 %, incluant 4,3 % d'investisseurs, soit 936 personnes) et des aides familiales et autres économiques (1,3 %);
  - 7 836 (35,9 %) relèvent de la catégorie d'immigration du regroupement familial;
  - 3 502 (16,0 %) ont été admises dans la catégorie d'immigration des réfugiés et personnes en situation semblable;
  - 344 (1,6 %) sont de la catégorie des autres immigrants.
- Au premier trimestre de 2020, 2 235 (48,6 %) des personnes nouvellement arrivées, requérantes principales, ont été admises dans la catégorie économique, 1 657 (36,1 %) dans celle du regroupement familial et 645 (14,0 %) dans celle des réfugiés et personnes en situation semblable.
- Au sein de la catégorie de l'immigration économique, on dénombre, pour le premier trimestre de 2020, 2 028 personnes requérantes principales admises dans la catégorie des travailleurs qualifiés et 162 personnes dans celle des gens d'affaires (soit 3,5 % du total des personnes requérantes principales admises).

Tableau 1. Personnes requérantes principales admises au Québec en 2019 et au 1er trimestre de 2020 selon la catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	2019 n	2020 n
Immigration économique	**10 149**	**2 235**
Travailleurs qualifiés	8 882	2 028
Gens d'affaires	991	162
Investisseurs	*936*	*x*
Autres économiques	276	45
Regroupement familial	**7 836**	**1 657**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**3 502**	**645**
Autres immigrants[1]	**344**	**58**
Total	**21 831**	**4 595**

1. Cas humanitaire, demandeurs non reconnus du statut de réfugié, titulaire d'un permis ministériel.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ». Dans ce cas-ci, les gens d'affaires autres que les investisseurs comptent moins de 5 personnes.
Données préliminaires pour 2019 et 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP24. Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et la profession en 2019 et en prévision pour 2020. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrantes admis.

- Les données sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les professions projetées des personnes immigrantes actives (de 15 ans et plus) admises en 2019 se répartissent comme suit (aucune prévision pour 2020) :

Tableau 1. Personnes immigrantes actives[1] admises au Québec selon le continent de naissance et la catégorie professionnelle projetée, 2019

Catégorie professionnelle[2] (CNP)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres lieux de naissances	Total
			n			
Gestion	439	33	337	160	0	969
Affaires, finances et administration	1 027	90	286	243	1	1 647
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	925	118	797	324	7	2 171
Secteur de la santé	407	24	1 300	96	1	1 828
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	572	69	198	168	3	1 010
Arts, culture, sports et loisirs	73	21	63	164	0	321
Vente et services	304	20	123	141	0	588
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	135	9	53	42	0	239
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	18	x	7	x	0	25
Fabrication et services d'utilité publique	32	x	14	x	0	46
Entrepreneurs	x	0	30	x	0	30
Investisseurs	25	x	899	x	0	924
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	4 663	2 358	6 018	1 839	67	14 945
Travailleurs non classés ailleurs	28	11	14	28	1	82
Total	**8 648**	**2 753**	**10 139**	**3 205**	**80**	**24 825**
			%			
Gestion	5,1	1,2	3,3	5,0	0,0	3,9
Affaires, finances et administration	11,9	3,3	2,8	7,6	1,3	6,6
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	10,7	4,3	7,9	10,1	8,8	8,7
Secteur de la santé	4,7	0,9	12,8	3,0	1,3	7,4
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	6,6	2,5	2,0	5,2	3,8	4,1
Arts, culture, sports et loisirs	0,8	0,8	0,6	5,1	0,0	1,3
Vente et services	3,5	0,7	1,2	4,4	0,0	2,4
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	1,6	0,3	0,5	1,3	0,0	1,0
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,2	x	0,1	x	0,0	0,1
Fabrication et services d'utilité publique	0,4	x	0,1	x	0,0	0,2
Entrepreneurs	x	0,0	0,3	x	0,0	0,1
Investisseurs	0,3	x	8,9	x	0,0	3,7
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	53,9	85,7	59,4	57,4	83,8	60,2
Travailleurs non classés ailleurs	0,3	0,4	0,1	0,9	1,3	0,3
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Données préliminaires pour 2019.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
1. Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.
2. Profession déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission. CNP: Classification nationale des professions.
3. Inclut également les plages marquées par un « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP25. Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, par pays, par langue d'origine, pour 2019, et fournir les prévisions pour 2020.

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2019 proviennent de plus de 100 pays. Toutefois, près des deux tiers d'entre elles sont nées en Syrie, en Afghanistan, en République démocratique du Congo ou aux Émirats arabes unis.

Les principales langues maternelles déclarées par quatre sur cinq des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2019 sont mentionnées dans le tableau 1.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2020.

Tableau 1. Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2019 selon les principaux pays de naissance et les principales langues maternelles

Pays de naissance	n	Langues maternelles	n
Syrie	2 055	Arabe	2 982
Afghanistan	493	Dari[1]	558
Rép. dém. du Congo	308	Français	290
Émirats arabes unis	299	Swahili	186
Arabie saoudite	241	Langues nigéro-congolaises[2]	147
Iraq	158	Kirundi	111
Rép. centrafricaine	158	Arménien	72
Burundi	124	Persan	66
Pakistan	114	Langues créoles	66
Liban	74	Tigrigna	57
Autres pays	790	Autres langues	279
Total	**4 814**	**Total**	**4 814**

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger comprennent les personnes réfugiées prises en charge par l'État, parrainées ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes réfugiées.

Les données sont préliminaires pour 2019.

1. Cette langue est parlée notamment par les personnes nées en Afghanistan ou en Iran.
2. Ces langues sont parlées notamment par les personnes nées en République démocratique du Congo.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP26. Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour 2019.

Les renseignements concernant les délais de traitement pour la reconnaissance du statut de réfugié à l'étranger relèvent du gouvernement canadien.

Lorsque le Ministère reçoit, pour sélection, les dossiers des personnes reconnues réfugiées par le Bureau canadien des visas à l'étranger, ces demandes sont traitées dans un délai de deux à cinq jours. Dans le cas des personnes réfugiées parrainées, les délais sont plus longs si l'engagement signé par le garant est caduc. Ces délais varient d'un à trois mois et dépendent de la rapidité du garant (personne physique ou personne morale) à présenter une nouvelle demande d'engagement.

Le tableau 1 présente le nombre de personnes réfugiées admises en 2019 par groupe détaillé.

Tableau 1. Nombre total de personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2019 par groupe détaillé

Année civile	Réfugiés pris en charge par l'État	Réfugiés parrainés et autres réfugiés	Total
2019	1 204	3 610	4 814

Données préliminaires pour 2019.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP27. Nombre de réfugiés parrainés accueillis pour l'année civile 2019, par pays d'origine et par ville de destination. Ventiler entre parrainage privé et parrainage de l'État.

Tableau 1. Nombre de réfugiés parrainés accueillis en 2019 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville					
	Laval	Montréal	Québec	Sherbrooke	Autres villes	Total
Syrie	119	1 612	11	5	44	**1 791**
Afghanistan	56	111	38	127	154	**486**
Émirats arabes unis	5	288	0	x	5	**298**
Arabie saoudite	17	220	0	0	0	**237**
Iraq	11	78	0	21	11	**121**
Pakistan	0	45	10	43	15	**113**
Autres pays	34	403	44	28	55	**564**
Total	**242**	**2 757**	**103**	**224**	**284**	**3 610**

Les données sont préliminaires pour 2019.
1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un x, afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2019 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville						
	Laval	Montréal	Québec	Sherbrooke	Gatineau	Autres villes	Total
Syrie	51	34	x	59	65	55	**264**
Rép. dém. du Congo	9	31	39	18	52	109	**258**
Rép. centrafricaine	x	13	12	12	32	89	**158**
Tanzanie	0	x	17	x	x	29	**46**
Mali	0	8	35	0	0	1	**44**
Tchad	0	x	x	x	7	37	**44**
Autres pays	29	52	90	34	52	133	**390**
Total	**89**	**138**	**193**	**123**	**208**	**453**	**1 204**

Les données sont préliminaires pour 2019.
1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un x, afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP28. Nombre de demandeurs d'asile pour l'année civile 2019, par pays d'origine.

Le nombre de demandeuses et demandeurs d'asile au Québec par pays de naissance en 2019 selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est présenté ci-dessous.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile par principaux pays de naissance, au Québec, 2019

Pays de naissance	2019 n
Inde	5 015
Mexique	3 795
Nigéria	2 870
Colombie	1 900
Haïti	1 470
République démocratique du Congo	1 255
États-Unis d'Amérique	1 030
Pakistan	940
Angola	705
Arabie Saoudite	660
Venezuela	645
Algérie	640
Burundi	465
Turquie	460
Soudan	450
Autres pays de naissance	8 315
Pays de naissance non déclaré	5
Total	**30 625**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche; en conséquence, les données pourraient ne pas équivaloir à la somme indiquée.

Source : IRCC, janvier 2020, commande spéciale.
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

RP29. Concernant le programme des « Immigrants investisseurs », fournir les investissements économiques provenant de ce programme, ventilés par secteur d'activité. Fournir aussi la provenance des immigrants investisseurs admis au Québec en 2019-2020.

Tableau1

Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises (PIIAE)
Répartition des contributions financières par secteur d'activité économique
du 1er janvier au 31 décembre 2019

Secteur d'activité économique	Montant
Primaire	
Agriculture et pêche	190 000
Sous-total	**190 000**
Secondaire	
Alimentation et boissons	5 664 600
Caoutchouc et plastique	2 777 000
Vêtements, textile et cuir	979 780
Produits du bois	2 812 025
Meubles	1 125 458
Papier et imprimerie	2 317 590
Métaux (1re transformation) et produits métalliques	10 335 797
Machinerie	3 706 163
Matériel de transport	1 775 000
Produits électriques et électroniques	2 230 000
Produits minéraux non métalliques	755 741
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	1 372 100
Industries manufacturières diverses	2 659 850
Sous-total	**38 511 104**
Tertiaire	
Services divers (technologie de l'information, télécommunication, tourisme : golf, ski, croisière, excursion, attractions)	2 764 579
Services professionnels, scientifiques et techniques	250 000
Conception de systèmes informatiques et services connexes et édition de logiciels	1 356 728
Recyclage, gestion des déchets et services environnementaux	1 699 000
Soins de santé et services sociaux	242 942
Hébergement et services de restauration	1 165 543
Sous-total	**7 478 792**
TOTAL	**46 179 896**

Source : Investissement Québec

Tableau 2
Personnes immigrantes de la catégorie des investisseurs selon le pays de naissance, 2015-2019

	Année d'admission					Total
	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2015-2019**
	n	**n**	**n**	**n**	**n**	**n**
Chine	2 506	2 405	2 263	2 643	2 068	11 885
Iran	1 345	713	875	520	435	3 888
Pakistan	205	398	186	83	76	948
Bangladesh	28	65	133	57	80	363
Inde	120	57	52	67	35	331
Hong Kong	34	52	53	59	49	247
Turquie	6	62	83	27	58	236
Égypte	117	26	27	14	24	208
Arabie saoudite	63	40	32	34	34	203
Viet Nam	26	46	64	21	43	200
États-Unis	40	33	51	40	33	197
Émirats arabes unis	48	21	43	24	50	186
Nigéria	15	26	16	81	41	179
Iraq	36	17	83	29	8	173
Taïwan	45	34	27	43	12	161
Syrie	33	34	45	18	21	151
Jordanie	7	22	68	15	20	132
Russie	42	45	32	10	0	129
Liban	52	x	21	x	21	107
Corée du Sud	25	26	11	17	9	88
Autres pays[1]	319	305	166	221	95	1 093
Total	**5 112**	**4 427**	**4 331**	**4 023**	**3 212**	**21 105**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ». Dans ce cas-ci, les gens d'affaires autres que les investisseurs comptent moins de 5 personnes.
Données préliminaires pour 2019.
Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.
Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles.

Le montant en attente de placement au 31 mars 2020 : 30 dossiers avec un placement de 800 000 $ et 4 dossiers avec un placement de 1 200 000 $ = 28,8 M$.

Le montant disponible pour la promotion et la performance de l'immigration d'affaires au 31 mars 2020 se trouve dans le tableau ci-dessous.

État des fonds disponibles au 31 mars 2020		
Solde au 29 février 2020		62 460,00 $
Transactions au cours du mois de mars 2020		
• Montants générés par les placements des immigrants		
- Placement 800 K$	1 168 536 $ X 5%	58 426,80 $
- Placement 1,2 M$	167 496 $ X 8%	13 399,68 $
• Déboursements au MIFI		- $
Solde des fonds disponibles		134 286,48 $

RP30. Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2019 - 2020. Spécifiez le nombre de CSQ ayant été émis à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.

Tableau 1. Nombre de certificats de sélection délivrés pour la catégorie d'immigration - Gens d'affaires, selon le programme, du 1er avril 2019 au 31 mars 2020

Catégorie Gens d'affaires	**Nombre de CSQ* délivrés**
Investisseurs	1 984
Entrepreneurs	9
Travailleurs autonomes	40
Total	**2 033**

*CSQ : Certificats de sélection du Québec
Source **:** Service de l'information de gestion (SIG), ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Extraction en date du 15 mai 2020.

Tableau 2. Nombre de personnes de la catégorie d'immigration - Gens d'affaires ayant obtenu un CSQ à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, selon le programme, pour l'année 2019-2020

2019-2020	Investisseurs	21
	Entrepreneurs	0
	Travailleurs autonomes	0
	Total	**21**

Source : Équipe de la révision administrative, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration - Données fournies au Service de l'information de gestion (SIG) le 16 juin 2020.

RP31. Taux de présence pour 2019 des immigrants admis au Québec. Ventiler selon l'année d'admission, la catégorie d'immigrant et la connaissance du français. Fournir également le taux de présence par région administrative et par catégorie d'immigration, ventilé par :
a) immigration économique;
    1. investisseurs
    2. entrepreneurs
    3. travailleurs autonomes
    4. travailleurs qualifiés
        i. Programme régulier
        ii. PEQ
b) Réfugiés;
c) Regroupement familial.

- Le taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec de 2009 à 2018 est de 73,0 % en janvier 2020[1].

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2009 à 2018 et présente en janvier 2020 (en %), selon la connaissance du français, la catégorie d'immigration et l'année d'admission.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2009-2018
Connaissant le français	**72,1**	**74,0**	**75,3**	**76,4**	**79,3**	**78,9**	**83,1**	**84,9**	**84,2**	**81,2**	**78,6**
Immigration économique	69,3	71,1	72,2	73,7	76,2	74,9	79,3	81,2	80,7	78,9	75,2
Travailleurs qualifiés	69,8	71,4	72,6	74,1	76,4	75,1	79,6	81,5	81,0	79,3	75,5
Gens d'affaires	40,4	54,2	49,9	51,6	59,3	58,8	60,5	64,8	53,6	49,3	53,7
Entrepreneurs	56,8	78,4	61,7	74,6	79,4	69,6	80,3	93,0	93,3	78,0	74,0
Travailleurs autonomes	57,0	47,8	58,7	62,9	75,8	70,2	78,8	64,8	50,0	36,7	61,9
Investisseurs	26,3	44,6	44,5	45,3	50,3	53,2	48,7	58,2	41,9	43,1	45,4
Autres économiques	81,3	73,6	62,5	85,7	90,0	89,5	96,2	100,0	92,3	90,0	86,5
Regroupement familial	83,3	84,7	85,4	85,6	87,9	89,8	90,6	92,9	90,5	84,3	87,6
Réfugiés et personnes en situation semblabl	81,7	81,2	83,7	86,5	87,9	89,2	89,8	91,7	91,8	87,1	87,5
Autres immigrants	76,7	80,9	84,5	87,2	89,6	92,5	93,5	96,3	93,5	90,7	90,4
Ne connaissant pas le français	**66,0**	**63,8**	**59,2**	**60,6**	**63,7**	**65,6**	**65,6**	**69,3**	**66,6**	**63,8**	**64,5**
Immigration économique	63,7	59,1	51,6	51,6	51,7	53,6	47,8	52,5	49,3	50,8	52,9
Travailleurs qualifiés	67,7	67,3	67,8	70,3	70,2	69,6	70,7	69,7	62,1	61,8	67,4
Gens d'affaires	19,2	14,3	12,4	9,7	14,3	18,9	16,1	17,1	18,2	19,5	15,9
Entrepreneurs	52,3	41,3	59,0	62,7	63,8	71,0	63,6	65,9	69,1	75,2	62,6
Travailleurs autonomes	50,0	53,3	52,4	57,1	54,5	64,3	53,8	40,9	25,0	50,0	50,9
Investisseurs	15,0	12,2	11,1	8,8	13,0	17,0	14,6	16,0	16,0	18,0	14,2
Autres économiques	83,5	84,6	82,2	82,3	89,2	92,4	95,1	96,6	95,4	93,4	89,4
Regroupement familial	72,1	74,9	76,2	77,1	78,7	81,1	84,6	85,5	84,9	78,6	79,4
Réfugiés et personnes en situation semblabl	61,1	62,4	61,4	71,5	78,6	80,1	86,8	85,0	84,9	77,0	77,6
Autres immigrants	73,5	73,7	75,9	75,4	85,6	88,2	88,2	91,1	83,9	86,7	80,5
Ensemble de l'immigration	**69,9**	**70,5**	**69,4**	**70,3**	**73,6**	**73,9**	**75,7**	**78,0**	**75,8**	**72,6**	**73,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2019 sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

Tableau 2. Population immigrante admise au Québec de 2009 à 2018 et présente en janvier 2020 (en %), selon la région de destination et la catégorie d'immigration

	Immigration économique	Regroupement familial	Réfugiés et personnes en situation semblable	Autres immigrants	Total
Bas-Saint-Laurent	81,5	84,7	93,5	83,3	83,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	83,1	86,0	88,7	100,0	84,5
Capitale-Nationale	80,1	87,5	75,7	84,3	80,8
Mauricie	80,8	87,7	81,2	100,0	82,5
Estrie	78,3	85,2	77,0	74,0	78,6
Montréal	65,8	83,8	83,5	88,8	71,2
Outaouais	62,2	73,9	73,4	82,4	67,9
Abitibi-Témiscamingue	81,8	87,7	100,0	x	84,5
Côte-Nord	81,9	86,8	78,6	x	84,2
Nord-du-Québec	90,1	84,9	x	x	88,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	83,2	89,9	100,0	x	86,9
Chaudière-Appalaches	85,9	87,8	84,6	82,4	86,6
Laval	72,5	83,5	79,8	84,3	77,1
Lanaudière	83,7	84,7	64,2	87,3	80,8
Laurentides	75,1	81,4	75,7	88,6	78,0
Montérégie	69,6	83,2	83,7	89,4	75,8
Centre-du-Québec	79,2	86,3	79,0	92,3	81,0
Total	**67,6**	**83,7**	**81,1**	**88,1**	**73,0**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

RP32. Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2010 et 2020.

- Le solde migratoire international du Québec est estimé à + 42 717 en moyenne sur la période de 2010 à 2019.

- Le déficit migratoire interprovincial a atteint son niveau le plus important de - 14 503 personnes en 2014. Toutefois, la perte migratoire interprovinciale s'est réduite de plus de la moitié entre 2014 (- 14 503) et 2018 (- 5 779), et un gain a été réalisé pour la première fois en 2019 (+ 54).

- Le solde migratoire total est positif de 2010 à 2019. Il se maintient à un niveau élevé (34 610 en moyenne), malgré les creux en 2014 (26 214) et en 2015 (24 915). Le solde pour 2019 s'établit à 32 251, près de la moyenne observée, malgré la baisse du solde international et grâce à une nette amélioration du solde interprovincial.

Tableau 1. Soldes migratoires international, interprovincial et total du Québec, 2010-2019[1]

Année	Solde migratoire international	Solde migratoire interprovincial	Solde migratoire total[2]
2010[d]	47 960	-4 348	43 612
2011[d]	43 965	-5 740	38 225
2012[d]	47 306	-8 975	38 331
2013[d]	43 778	-13 346	30 422
2014[d]	40 717	-14 503	26 214
2015[d]	39 115	-14 200	24 915
2016[r]	44 999	-10 590	34 409
2017[r]	44 260	-5 992	38 268
2018[r]	42 871	-5 779	37 092
2019[p]	32 197	54	32 251

Notes : d = données définitives ; r = données révisées ; p = données provisoires.
1. Les soldes migratoires portent sur les années civiles (de janvier à décembre).
2. Total des soldes international et interprovincial. Ne tient pas compte des résidents non permanents.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Institut de la statistique du Québec. Adapté par le Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Nous ne disposons pas de données pour l'année 2020.

RP33. Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec. Fournir une ventilation mensuelle.

Le Ministère ne procède pas à l'évaluation ou à la reconnaissance des acquis et compétences.

Le Ministère émet des *Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec*.

Pour connaître le nombre *d'Évaluations comparatives des études* émises en 2019-2020, veuillez vous référer à la fiche RP62.

Il n'est pas possible pour l'instant de connaître le nombre d'*Évaluations comparatives des études* ayant été émises avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.

RP34. Le taux de chômage et le taux d'emploi des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence. Ventiler aussi par pays d'origine de la personne immigrante.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail des personnes immigrées par région administrative.

L'EPA de Statistique Canada fournit les données du taux de chômage et du taux d'emploi sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l'année 2019.

Le taux de chômage et le taux d'emploi des personnes immigrées ne sont pas disponibles pour les régions administratives et selon la durée de résidence. Les données ne sont disponibles que pour l'ensemble de la population immigrée au Québec en fonction de la durée de résidence (voir tableaux 1 et 2). Les données sont également disponibles pour la RMR de Montréal et hors de la RMR de Montréal (voir tableau 3). Le taux d'emploi et le taux de chômage par pays de naissance ne sont pas disponibles. Les données sont donc présentées pour des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent) (voir tableau 4).

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrée, de 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Québec, 2019 (en %)

Taux de chômage (%)	2019
Ensemble de la population immigrée	**6,9**
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	11,7
Population immigrée admise depuis 5 à 10 ans	6,1
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	6,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2019, compilation spéciale ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Tableau 2. Taux d'emploi de la population immigrée, de 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Québec, 2019 (en %)

Taux d'emploi (%)	2019
Ensemble de la population immigrée	**63,1**
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	60,9
Population immigrée admise depuis 5 à 10 ans	76,7
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	60,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2019, compilation spéciale ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Tableau 3. Taux de chômage et taux d'emploi de la population immigrée, de 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Québec, RMR de Montréal et hors RMR de Montréal, 2019 (en %)

	Taux de chômage		Taux d'emploi	
	RMR Montréal	Hors RMR Montréal	RMR Montréal	Hors RMR Montréal
Ensemble de la population immigrée	7,2	5,2	62,2	68,5
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	12,2	9,3	60,1	65,3
Population immigrée admise depuis 5 à 10 ans	6,2	5,4	76,5	77,5
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	6,4	4,1	59,1	66,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2019, compilation spéciale ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Tableau 4. Taux d'emploi et taux de chômage de la population immigrée, de 15 ans et plus, selon la région d'origine, Québec, 2019 (en %)

	2019	
	Taux d'emploi	**Taux de chômage**
Amérique du Nord	**65,7**	**x**
Amérique Latine	**66,2**	**7,1**
Amérique Centrale	63,7	6,8
Caraïbes et Bermudes	64,1	7,1
Amérique du Sud	70,4	7,1
Europe	**57,9**	**4,1**
Europe Occidentale	66,2	4,0
Europe Orientale	77,2	5,1
Europe Septentrionale	42,8	x
Europe Méridionale	35,0	x
Afrique	**69,1**	**8,2**
Afrique Occidentale	74,9	9,0
Afrique Orientale	69,2	x
Afrique du Nord	67,4	8,1
Afrique Centrale	73,7	8,4
Afrique du Sud	x	x
Asie	**60,2**	**8,4**
Asie Occidentale et Central	61,1	7,8
Asie Orientale	60,4	8,4
Asie du Sud-Est	59,4	6,0
Asie Méridionale	59,1	11,6
Océanie	**x**	**x**

x : Données manquantes puisque non significatives en raison d'échantillon trop petit

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2019, compilation spéciale ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

RP35. Les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.

Les revenus annuels en 2019-2020 provenant des droits perçus pour les demandes de certificats de sélection du Québec – Immigration permanente relatives à la catégorie immigration économique visant les investisseurs, les travailleurs autonomes, les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés s'élèvent à (données au 31 mars 2020) :

Catégories	**Montant encaissé (K$)**
Investisseurs	13 140,2
Travailleurs autonomes et entrepreneurs	152,2
Travailleurs qualifiés	11 157,8
Total	**24 450,2**

RP36. Concernant les remboursements des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection suite à l'adoption du projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles, le montant total des remboursements effectués et le pourcentage de remboursement restant à être effectué.

Au 31 mars 2020 :

- Nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles : **6 904**
- Montant total des remboursements effectués : **6 920 167 $**
- Pourcentage de remboursement restant à être effectué : **44 %**

RP37. Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers.

Selon la Déclaration de services à la clientèle, le MIFI s'engage à rendre une décision à la suite d'une demande de sélection temporaire (DST) pour études dans les 20 jours ouvrables suivant la réception de la demande.

Le taux de décisions rendues à la suite d'une DST pour études dans les 20 jours ouvrables suivant la réception de la demande est de 75,4 % sur la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

Sur la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, le délai moyen de traitement de toutes les DST pour études a été de 18,2 jours ouvrables.

Ces délais de traitement vont de la date de réception initiale d'une demande jusqu'à la prise de décision finale et excluent les délais d'attente attribuables au client afin que le dossier soit complet.

RP38. Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.

Les informations ne sont pas disponibles selon le secteur d'activité économique. Les délais moyens de traitement sont donc présentés selon le type de dossiers. Étant donné que les traitements sont différents selon le type de dossiers, il n'est pas possible de calculer un délai moyen pour l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires.

Au délai de traitement du Québec présenté dans le tableau ci-dessous, s'ajoute une période de traitement par le gouvernement fédéral et ce n'est qu'après l'avis de ce dernier qu'une décision est rendue et que le CAQ est délivré, le cas échéant.

Tableau 1. Délai moyen de traitement pour le Québec des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, selon le type de dossier, dossiers traités entre le 1er juin 2019 et le 31 mai 2020

Type de dossier	**Délai moyen de traitement (en jours ouvrables)**
Dossiers en traitement régulier (REG)	32
Dossiers en traitement simplifié (SIM)	32
Dossiers fournisseurs de soins à domicile (FSD)	25
Dossiers agricoles (AGR)	16
Dossiers du volet des talents mondiaux (VTM).	8

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données préliminaires extraites le 5 juin 2020 à partir des banques thématiques actualisées en date du 31 mai 2020.

RP39. Ventilation détaillée des dépenses pour 2019-2020, et prévisions pour 2020-2021 pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque BIQ.

Les dépenses des Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger (nouvelle appellation des BIQ) pour l'exercice 2019-2020 se sont élevées à 6,9 M$.

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES, EFFECTIF PAR CATÉGORIE, TRAITEMENT ANNUEL DES DIRECTEUR(-TRICE)S DES DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2019-2020

	Effectifs							
	Fonctionnaires québécois(e)		Employé(e) Recruté(e) localement (ERL)					
Bureau/Antenne	Cadre	Professionnel(le)	Attaché(e)	Technicien(ne)	Agent(e) de soutien administratif(-ve)	Total	Traitement annuel du (de la) directeur(-trice)[1]	Dépenses[1]
Paris	1	2	3	2	1	9	113 667 $	1 387 351 $
Rabat [2]	1	1			1	3	88 989 $	341 436 $
Dakar		1				1		82 773 $
Los Angeles	1	1	1		1	4	108 477 $	1 171 073 $
New York			1			1		174 560 $
Hong Kong	1	3	2	3		9	114 044 $	2 776 888 $
Mexico[3]	1	2	1	1		5	69 969 $	660 190 $
Sao Paulo		1				1		97 648 $
Frais administratifs (MRIF)								250 000 $
Total	5	11	8	6	3	33	495 146 $	6 941 919 $

[1] Dépenses et traitement annuel selon les données fournies par le MRIF au 31 mars 2020.
[2] La directrice est entrée en fonction le 16 septembre 2019.
[3] Le directeur est entré en fonction le 8 juillet 2019.

RP40. Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2019-2020, en indiquant pour chacune :

a) le nom de la personne ;
b) la date de l'entrée en fonction ;
c) les fonctions antérieures ;
d) la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu ;
e) le titre de la fonction.

Onze nouvelles affectations ont eu lieu en 2019-2020.

Direction des services d'immigration du Québec[1] à Paris

- M. Paul Trottier, conseiller en prospection et en attraction, est entré en fonction en janvier 2020[2] pour une durée de trois ans. Il occupait auparavant le poste de conseiller en recrutement international au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Direction des services d'immigration du Québec à Mexico

- M. Bard Nordby, directeur de la Direction des services d'immigration du Québec à Mexico, est entré en fonction en juillet 2019 pour une durée de deux ans. Il occupait auparavant le poste de conseiller expert en connaissances stratégiques au ministère du Tourisme.

- M^{me} Laurence Pépin-Lafond, conseillère en prospection et en attraction, est entrée en fonction en janvier 2020 pour une durée de deux ans. Elle occupait auparavant le poste de conseillère en affaires internationales au ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

- M^{me} Sarah Sanchez, conseillère en prospection et en attraction responsable du Brésil, est entrée en fonction en février 2020 pour une durée de deux ans. Elle occupait auparavant le poste de conseillère en recrutement international au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Direction des services d'immigration du Québec à Rabat

- M^{me} Anne-Marie Wilson, directrice de la Direction des services d'immigration du Québec à Rabat, est entrée en fonction en septembre 2019 pour une durée de deux ans. Elle occupait précédemment le poste de directrice des affaires juridiques au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

- M^{me} Hajer Aloui, conseillère en prospection et en attraction, est entrée en fonction en janvier 2020 pour une durée de deux ans. Elle occupait auparavant le poste de directrice par intérim de l'innovation et du projet Carré St-Laurent au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Antenne de Dakar

- M. Marc-Antoine Cadieux, conseiller en prospection et en attraction, est entré en fonction en janvier 2020 pour une durée de deux ans. Il occupait auparavant le poste de conseiller stratégique en matière d'immigration et de prospection au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

[1] Il est à noter que les Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger se nomment, depuis janvier 2020, les Directions des services d'immigration.
[2] Les dates de l'entrée en fonction proviennent des données transmises par le MRIF.

Direction des services d'immigration du Québec à Los Angeles

- M. Darijo Bosnjak, conseiller en prospection et en attraction, est entré en fonction en avril 2019 pour une durée de trois ans. Il occupait auparavant le poste de conseiller en recrutement international au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Direction des services d'immigration du Québec à Hong Kong

- M. Frédéric Caillot, conseiller en prospection et en attraction, est entré en fonction en juillet 2019 pour une durée de trois ans. Avant sa nomination, il occupait le poste de conseiller en affaires internationales au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

- M. Hanafi Tessa, conseiller en prospection et en attraction, est entré en fonction en octobre 2019 pour une durée de trois ans. Il était auparavant adjoint exécutif et conseiller stratégique au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

- M. Anthony Côté, conseiller en prospection et en attraction, nommé en juin 2019, est, en date du 31 mars 2020, en attente de sa prise d'affectation qui sera pour une durée de trois ans. La mutation de l'employé du MIFI au MRIF n'a pas été effectué en 2019-2020 étant donné cette attente de prise d'affectation due d'abord aux délais des processus administratifs au niveau du gouvernement fédéral et ensuite, à la pandémie de COVID-19. Avant sa nomination, il était conseiller en affaires internationales au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

RP41. Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue.

Notes :

- Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

- Il n'est pas possible de fournir une ventilation mensuelle, car il peut s'écouler plusieurs mois entre le renversement d'une décision et la reprise de l'examen de la demande. Une même demande peut être refusée à plus d'une étape dans le processus de sélection. De plus, le renversement d'une décision de refus ne mène pas toujours à l'acceptation de la demande.

Dossiers traités* par le réexamen administratif :

Année civile	**2019**
Demandes reçues	757
Décisions maintenues	629
Décisions ayant mené à un renversement	112

*Source – Réexamen administratif

RP42. Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.

La liste des consultants reconnus est disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/reglementation-consultants/index.html.

Au 31 mars 2020, il y avait un total de 360 consultants reconnus par le MIFI.

Du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, il y a eu 147 demandes dont : 61 nouvelles demandes de reconnaissance et 86 demandes de renouvellement.

Au cours de l'année 2019-2020, il s'est tenu 4 séances d'examen en vue de la reconnaissance des consultants en immigration. Pour l'ensemble de ces séances, nous avons eu un total de 66 inscriptions, 64 candidats qui se sont présentés à l'examen, avec un taux de réussite globale de 57,5 %, détaillé comme suit :

Juin 2019 :	17 candidats – 82 % de réussite
Septembre 2019 :	15 candidats inscrits – 2 absents – 47 % de réussite
Décembre 2019 :	19 candidats – 81% de réussite
Mars 2020 :	15 candidats – 20 % de réussite

Les candidats qui présentent une demande de reconnaissance doivent obligatoirement présenter une attestation de leur connaissance du français.

RP43. Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2019-2020.

Le Ministère est abonné au portail Web de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour faciliter la recherche des antécédents pénaux et criminels des consultants en immigration. Au cours de l'année 2019-2020, 60 recherches ont été effectuées. La somme de 231,00 $ a été payée pour l'accès à ce site, pour la recherche et la consultation de fiches d'antécédents judiciaires.

Le maintien et la mise à jour du registre sont effectués par des ressources internes.

RP44. Nombre de nouveaux arrivants qui ont participé en 2019-2020 à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.

Fréquentation des services (en nombre de personnes distinctes)

Tableau 1 : Nombre de personnes distinctes qui ont participé aux séances de Premières démarches d'installation et leur répartition selon le sexe, d'avril 2019 à mars 2020

2019-2020 (Au 31 mars 2020)
1 681 46,8 % femmes 53,2 % hommes

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Intimm, RVTL3370, en date du 1er avril 2020.

Tableau 2 : Nombre de personnes distinctes ayant participé aux sessions Objectif intégration dans les organismes communautaires et leur répartition selon le sexe, d'avril 2019 à mars 2020[1]

2019-2020 (Au 31 mars 2020)
3 255 (dans les organismes à but non lucratif) 49,5 % femmes 50,5% hommes

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Intimm, RVTL3370, en date du 1er avril 2020.

Tableau 3 : Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1B) et leur répartition selon le sexe, d'avril 2019 à mars 2020

2019-2020 (Au 31 mars 2020)
56 359 54,5 % femmes 45,5 % hommes

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Données CERI-GES – données extraites le 2 juin 2020 pour les données du 1er avril 2019 au 31 décembre 2019 et le 6 juin, pour les données du 1er janvier au 31 mars 2020.

[1] Les élèves qui ont suivi les sessions Objectif Intégration durant les cours de francisation offerts par les organismes à but non lucratif ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

RP45. Concernant le parcours personnalisé, fournir la liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative. Aussi fournir le budget associé à la mise en place du parcours personnalisé et le montant octroyé pour chacun des partenaires. Finalement, fournir le mécanisme de référencement auprès des organismes et les critères applicables.

Budget associé à la mise en place du parcours personnalisé

Le Parcours d'accompagnement personnalisé a eu un budget de 20 M$ pour l'année 2019-2020. Ce budget inclut l'embauche des agents d'aide à l'intégration (10,6 M$), les nouveaux services pré départ (1,3 M$), la transformation du service d'intégration en ligne (0,1 M$) et l'introduction d'une nouvelle allocation de participation pour la session Objectif intégration (8 M$).

Dans le cadre de sa mise en place, aucun financement additionnel n'a été octroyé aux organismes partenaires, à l'exception des trois partenaires ci-dessous qui ont participé aux travaux de conception du Parcours. Ces trois partenaires ont reçu les sommes suivantes :

- Centre d'action socio-communautaire de Montréal : 4 200 $
- Centre social d'aide aux immigrants : 4 200 $
- Service d'aide aux Néo-Canadiens inc. : 5 000 $

Liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative

Partenaires	Régions administratives	Montant octroyé*
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	81 243 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	6 545 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	13 090 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int. immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue	4 680 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	43 940 $
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	196 506 $
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	46 410 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	59 007 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	43 758 $
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent	10 608 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	82 740 $
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	1 564 753 $
Motivaction Jeunesse	Capitale-Nationale	100 000 $
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	47 700 $
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	86 853 $
Accès-Travail	Centre-du-Québec	28 509 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	298 180 $
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	482 144 $
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	104 186 $
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches	82 875 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	100 472 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	327 486 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches	61 220 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	55 692 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	233 444 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	Côte-Nord	7 480 $
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	90 947 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord	50 490 $

Partenaires	Régions administratives	Montant octroyé*
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	1 587 852 $
Action Travail Chaleurs inc.	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	30 349 $
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	51 829 $
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	13 241 $
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	32 725 $
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	59 915 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière	116 620 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	195 708 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	49 092 $
ABL accès accueil action	Laurentides	75 264 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	295 591 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	814 216 $
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L'	Laval	80 188 $
Perspective carrière	Laval	55 160 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	493 821 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	68 610 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	123 318 $
Alliance Carrière Travail [ACT]	Montérégie	45 507 $
Carrefour le Moutier	Montérégie	541 335 $
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO]	Montérégie	58 946 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Montérégie	766 446 $
Droit à l'emploi [D.E.]	Montérégie	142 764 $
Intégration Compétences	Montérégie	147 658 $
Maison de la famille des Maskoutains	Montérégie	411 054 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montérégie	1 245 769 $
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	Montérégie	49 534 $
Réseaux Emploi entrepreneurship	Montérégie	70 694 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	522 545 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	1 589 530 $
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	1 266 420 $
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	Montréal	572 434 $
Agence Ometz	Montréal	178 199 $
AGIR : Action lesbi, gai, bi, trans et queer immigrants-réfugiés	Montréal	37 500 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Montréal	649 322 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	342 550 $
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	Montréal	27 500 $
Cari St-Laurent	Montréal	2 447 198 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	521 106 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Montréal	469 726 $
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	Montréal	27 500 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	Montréal	265 658 $
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	Montréal	310 464 $

Partenaires	Régions administratives	Montant octroyé*
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	3 373 785 $
Centre des femmes de Montréal	Montréal	453 956 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Montréal	503 968 $
Centre Horizon Carrière	Montréal	77 224 $
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	1 713 036 $
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Montréal	1 280 210 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	Montréal	183 518 $
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	344 595 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	Montréal	121 392 $
Fondation Ressources Jeunesse	Montréal	93 772 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Montréal	926 710 $
Maison d'Haïti	Montréal	200 374 $
Projet Genèse	Montréal	112 623 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	2 635 184 $
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	Montréal	126 128 $
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	Montréal	1 304 488 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	1 363 096 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Montréal	1 374 810 $
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	Montréal	171 250 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Outaouais	191 364 $
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais	507 334 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Outaouais	136 490 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	1 326 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	Outaouais	41 370 $
Centre intégré en Employabilité locale	Outaouais	17 853 $
Groupe Inclusia	Saguenay - Lac-Saint-Jean	79 560 $
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean	125 307 $

*Il s'agit des dépenses totales pour chaque partenaire financé dans le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI – anciennement Programme *Réussir l'Intégration* (PRINT)) en 2019-2020.

Les partenaires n'ont pas reçu de financement additionnel puisqu'ils offraient déjà des services de soutien à l'installation.

Mécanisme de référencement

Pour le moment, après l'évaluation des besoins par l'agent d'aide à l'intégration, le référencement se fait vers l'organisme le plus proche de la résidence de la personne immigrante. Le ministère développera des outils de référencement aux organismes via un système de gestion et de répartition.

RP46. Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2019-2020.

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
ABC Lotbinière	PILI	37 427,28 $
ABL accès accueil action	PMD	45 000,00 $
	PRINT	75 264,00 $
Accès-Travail	PMD	50 600,00 $
	PRINT	28 509,00 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	PRINT	191 364,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	PILI	439 724,32 $
	PMD	122 863,00 $
	PRINT	1 589 530,00 $
	PSM	115 000,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	PMD	24 160,00 $
	PRINT	196 505,76 $
	PSM	145 000,00 $
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	PILI	187 822,80 $
	PMD	107 000,00 $
	PRINT	1 266 420,00 $
	PSM	115 000,00 $
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	PILI	219 025,62 $
	PRINT	572 434,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	PRINT	507 334,00 $
	PSM	165 000,00 $
Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île [AJOI]	PMD	199 492,00 $
Action Travail Chaleurs inc.	PRINT	30 349,00 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	PMD	108 717,00 $
	PSM	115 000,00 $
Administration régionale Baie-James	PMD	100 000,00 $
Afrique au Féminin	PILI	74 010,42 $
Agence Ometz	PRINT	178 199,00 $
AGIR : Action lesbi, gai, bi, trans et queer immigrants-réfugiés	PRINT	37 500,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	PMD	75 500,00 $
Al. des com. cult. pour l'égalite dans la santé et serv. soc. au Qc	PMD	42 913,00 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	PILI	244 472,58 $
	PRINT	649 322,00 $
Alliance Carrière Travail [ACT]	PMD	103 700,00 $
	PRINT	45 507,00 $
Alliance socioculturelle et aide pédagogique [ASAP]	PMD	98 082,00 $
Alpha Bellechasse	PMD	18 280,00 $
	PRINT	104 186,00 $
Ambassade boréale	PMD	68 460,00 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	PRINT	116 620,00 $
	PSM	85 000,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	PILI	9 804,00 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	PILI	33 323,40 $
	PRINT	136 490,00 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (inactif)	PILI	29 459,76 $
Atelier d'alphabétisation des sourds de Québec	PILI	13 376,00 $
Atelier de Travail Jeunesse 01	PMD	48 000,00 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	PILI	117 072,54 $
	PRINT	342 550,00 $
	PSM	85 000,00 $
Bluff productions	PMD	45 000,00 $
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	PILI	7 270,56 $
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	PRINT	27 500,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	PMD	56 250,00 $
	PRINT	295 591,00 $
	PSM	145 000,00 $
Camp Sable chaud	PMD	16 000,00 $
Cari St-Laurent	PILI	460 517,66 $
	PRINT	2 447 198,00 $
	PSM	115 000,00 $
Carrefour Accès loisirs inc.	PILI	172 069,92 $
Carrefour Blé	PMD	56 190,00 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	PILI	60 890,94 $
	PRINT	521 106,00 $
	PSM	115 000,00 $
Carrefour de Ressources en Interculturel	PMD	91 126,00 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	PILI	236 127,96 $
	PRINT	814 216,00 $
	PSM	155 000,00 $
Carrefour emploi Lotbinière	PMD	14 560,00 $
	PRINT	82 875,00 $
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	PMD	89 299,00 $
	PRINT	81 243,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	PMD	22 000,00 $
	PRINT	6 545,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	PRINT	7 480,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	PMD	60 000,00 $
	PRINT	1 326,00 $
Carrefour jeunesse emploi Papineau	PMD	62 580,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	PMD	186 580,00 $
	PRINT	100 472,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	PMD	18 860,00 $
	PRINT	327 486,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	PRINT	41 370,00 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	PMD	101 172,00 $
	PRINT	13 090,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	PMD	13 230,00 $
	PRINT	46 410,00 $
Carrefour le Moutier	PILI	61 799,76 $
	PRINT	541 335,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
Carrefour Solidarité Anjou	PILI	54 529,20 $
	PMD	88 892,00 $
CDC ICI Montmagny-L'Islet	PMD	48 944,00 $
CEGEP de Drummondville	PILI	412 183,46 $
Cégep de Granby	PILI	247 363,84 $
CÉGEP de Sherbrooke	PILI	702 502,46 $
CEGEP du Vieux-Montréal	PILI	1 143 486,64 $
CEGEP Marie-Victorin	PILI	1 085 850,04 $
CEGEP St-Jean-sur-Richelieu	PILI	896 100,24 $
Centre Alpha le Tracé inc.	PILI	36 872,22 $
Centre Alpha Lira inc.	PILI	50 407,50 $
	PMD	30 000,00 $
	PRINT	90 947,00 $
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	PILI	24 538,14 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	PILI	5 452,92 $
	PRINT	469 726,00 $
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	PILI	3 635,28 $
	PRINT	27 500,00 $
Centre communautaire Petit Espoir	PILI	10 905,84 $
	PMD	12 511,00 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	PRINT	265 658,00 $
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	PRINT	310 464,00 $
Centre d'alphabétisation de Villeray, la Jarnigoine inc., Le	PMD	59 862,00 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	PILI	529 842,06 $
	PMD	160 464,00 $
	PRINT	3 373 785,00 $
	PSM	115 000,00 $
Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté [CDEC]	PMD	79 475,00 $
Centre de formation générale des adultes de la Baie-James, Le (CS de la Baie-James)	PILI	4 233,60 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	PRINT	82 740,00 $
Centre de français L'Insulaire	PILI	36 091,77 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	PILI	7 752,00 $
Centre de Prévention de la Violence Familiale Générations	PMD	277 040,00 $
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO]	PMD	38 317,00 $
	PRINT	58 946,00 $
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	PILI	96 745,15 $
Centre d'éduc. des adultes de la CSHC [Sect. Lac-Mégantic](CS des Hauts-Cantons)	PILI	21 372,78 $
Centre d'éducation populaire de l'Estrie	PILI	146 285,45 $
Centre des femmes de Montréal	PILI	29 082,24 $
	PRINT	453 956,00 $
Centre des Jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc.	PMD	42 000,00 $
Centre des Travailleurs et Travailleuses Immigrants	PMD	62 752,00 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	PILI	286 278,30 $
	PRINT	503 968,00 $
	PSM	115 000,00 $
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	PMD	169 206,00 $
Centre Horizon Carrière	PRINT	77 224,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
Centre intégré en Employabilité locale	PRINT	17 853,00 $
Centre inter. de doc. et d'inf. haitienne, carabaien, et afro-can, Le	PMD	61 250,00 $
Centre l'Avenir (CS des Affluents)	PILI	900,00 $
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	PRINT	51 829,00 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	PMD	60 000,00 $
	PRINT	59 007,00 $
Centre local de développement Rouyn-Noranda inc.	PMD	80 965,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	PRINT	1 564 753,00 $
	PSM	190 000,00 $
Centre pour l'immigration en région	PMD	36 603,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	PILI	19 994,04 $
	PMD	98 528,00 $
	PSM	115 000,00 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	PILI	48 167,46 $
	PRINT	766 446,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	PILI	100 879,02 $
	PMD	62 209,00 $
	PRINT	1 713 036,00 $
	PSM	165 000,00 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	PRINT	50 490,00 $
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme	PMD	64 505,00 $
Chambre de Commerce et d'Industrie Thérèse de Blainville	PMD	21 000,00 $
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	PILI	170 858,16 $
	PRINT	1 280 210,00 $
	PSM	115 000,00 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	PRINT	183 518,00 $
	PSM	115 000,00 $
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	PILI	40 263,00 $
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	PMD	352 800,00 $
	PRINT	344 595,00 $
Collège d'enseignement général et professionnel André-Laurendeau	PILI	607 604,52 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Bois-de-Boulogne	PILI	1 193 787,04 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Bois-de-Boulogne (CEGEP)	PILI	6 759,72 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de l'Outaouais	PILI	511 267,56 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont	PILI	535 713,74 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	PILI	296 512,20 $
Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent	PILI	1 145 892,26 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Ste-Foy (CEGEP)	PILI	830 176,78 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe	PILI	69 050,88 $
Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières	PILI	689 761,31 $
Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit	PILI	410 925,36 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Gérald-Godin	PILI	655 851,56 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	PILI	1 329 294,78 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	PRINT	298 180,30 $
	PSM	145 000,00 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	PILI	129 052,44 $
	PRINT	121 392,00 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	PMD	65 117,00 $
	PRINT	195 708,00 $
	PSM	145 000,00 $
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	PMD	26 630,00 $
Commission scolaire de Charlevoix (CS de Charlevoix)	PILI	3 005,64 $
Commission scolaire de la Baie-James (CS de la Baie-James)	PILI	5 510,34 $
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CS de la Beauce Etchemin)	PILI	6 360,03 $
Commission scolaire de la Capitale (CS de la Capitale)	PILI	2 710,00 $
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CS de la Pointe-de-l'Île)	PILI	28 655,00 $
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CS de la Région-de-Sherbrooke)	PILI	2 680,00 $
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CS de la Rivière-du-Nord)	PILI	480,00 $
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CS de la Vallée-des-Tisserands)	PILI	1 129,97 $
Commission scolaire de Laval (CS de Laval)	PILI	77 055,00 $
Commission scolaire de l'Énergie (CS de l'Énergie)	PILI	18 980,72 $
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CS de l'Or-et-des-Bois)	PILI	1 418,00 $
Commission scolaire de Montréal (CS de Montréal)	PILI	38 560,00 $
Commission scolaire de Portneuf (CS de Portneuf)	PILI	2 145,00 $
Commission scolaire de Rouyn-Noranda (CS de Rouyn-Noranda)	PILI	41 263,44 $
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CS de Saint-Hyacinthe)	PILI	2 850,00 $
Commission scolaire des Affluents (CS des Affluents)	PILI	4 817,00 $
Commission scolaire des Bois-Francs (CS des Bois-Francs)	PILI	291 649,27 $
Commission scolaire des Chênes (CS des Chênes)	PILI	271 922,45 $
Commission scolaire des Découvreurs (CS des Découvreurs)	PILI	7 510,00 $
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CS des Grandes-Seigneuries)	PILI	10 868,00 $
Commission scolaire des Hautes-Rivières (CS des Hautes-Rivières)	PILI	1 920,00 $
Commission scolaire des Monts-et-Marées (CS des Monts-et-Marées)	PILI	8 205,12 $
Commission scolaire des Navigateurs (CS des Navigateurs)	PILI	3 395,00 $
Commission scolaire des Patriotes (CS des Patriotes)	PILI	4 034,00 $
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CS des Portages-de-l'Outaouais)	PILI	7 650,00 $
Commission scolaire des Samares (CS des Samares)	PILI	388 745,04 $
Commission scolaire des Trois-Lacs (CS des Trois-Lacs)	PILI	19 560,00 $
Commission scolaire du Chemin-du-Roy (CS du Chemin-du-Roy)	PILI	176 523,19 $
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean (CS du Lac-Saint-Jean)	PILI	855,00 $
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CS Marguerite-Bourgeoys)	PILI	53 240,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
Commission scolaire Marie-Victorin (CS Marie-Victorin)	PILI	26 130,00 $
Compagnie des histoires du monde, La	PMD	66 985,00 $
Comquat inc.	PILI	3 161,40 $
Concertation Montréal	PMD	124 840 $
Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	PMD	128 568,00 $
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	PMD	80 000,00 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	PMD	142 200,00 $
	PRINT	61 220,00 $
Ctr d'accueil et réf. sociale et écon. pr immigrants de St-Laurent	PILI	9 888,00 $
Culture pour Tous	PMD	44 000,00 $
Desjardins, Nicole (007)	PILI	1 323,00 $
Droit à l'emploi [D.E.]	PMD	78 000,00 $
	PRINT	142 764,00 $
Dynamo ressource en mobilisation des collectivités	PMD	185 000,00 $
École multiethnique de langues et de cultures du Québec	PILI	216 271,62 $
Emploi jeunesse 16-25 inc.	PMD	51 288,00 $
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L'	PILI	79 067,34 $
	PRINT	80 188,00 $
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	PMD	44 000,00 $
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	PMD	125 000,00 $
Feejad [Famille pour l'entraide et d'éduc. des jeunes et adultes]	PILI	15 048,00 $
Femmes en emploi	PMD	94 123,00 $
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	PMD	130 500,00 $
Fondation Monique Fitz-Back pour l'éducation au dév. durable	PMD	45 000,00 $
Fondation Ressources Jeunesse	PRINT	93 772,00 $
Forum jeunesse Afro-Québécois [FJAQ]	PMD	60 000,00 $
Forum-2020	PMD	135 831,00 $
Griffe d'Alpha, La	PILI	30 122,76 $
Groupe d'expertise pour le dével. des cités intercul. au Québec	PMD	263 640,00 $
Groupe Inclusia	PRINT	79 560,00 $
Halte-Femmes Montréal-Nord	PILI	10 905,84 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	PRINT	926 710,00 $
	PSM	115 000,00 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	PILI	31 813,65 $
	PMD	50 040,00 $
	PRINT	55 692,00 $
	PSM	115 000,00 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	PILI	19 535,12 $
Impact emploi de l'Érable	PMD	56 776,00 $
Intégration Compétences	PMD	75 796,00 $
	PRINT	147 658,00 $
Intégration jeunesse du Québec inc.	PMD	153 391,00 $
La Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int des immigr. en Abitibi	PMD	10 250,00 $
	PRINT	4 680,00 $
Lanaudière Économique	PMD	250 000,00 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	PILI	26 010,27 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
Maison de la famille des Maskoutains	PILI	16 661,70 $
	PMD	95 759,00 $
	PRINT	411 054,00 $
	PSM	145 000,00 $
Maison d'Haïti	PMD	175 420,00 $
	PRINT	200 374,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	PILI	383 368,50 $
	PMD	25 030,00 $
	PRINT	1 245 769,00 $
	PSM	155 000,00 $
Mesures Alternatives Jeunesse de Laval inc.	PMD	30 690,00 $
Mieux-être des immigrants, Le	PILI	78 158,52 $
Mon Resto Saint-Michel	PMD	78 365,00 $
Monde et Macadam	PMD	120 740,00 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	PMD	47 575,00 $
	PRINT	43 940,00 $
	PSM	85 000,00 $
Motivaction Jeunesse	PMD	262 113,00 $
	PRINT	100 000,00 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	PMD	30 000,00 $
	PRINT	34 110,00 $
MRC de Memphrémagog	PMD	30 000,00 $
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	PMD	15 000,00 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	PMD	78 500,00 $
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	PMD	50 000,00 $
Municipalité régionale de comté d'Autray	PMD	28 600,00 $
Municipalité régionale de comté d'Avignon	PMD	37 500,00 $
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	PMD	32 834,00 $
	PRINT	13 241,00 $
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi	PMD	42 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Coaticook	PMD	30 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	PMD	34 492,00 $
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	PMD	37 000,00 $
Municipalité régionale de comté de la Jacques-Cartier	PMD	19 000,00 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	PMD	60 000,00 $
	PRINT	43 758,00 $
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	PMD	40 000,00 $
Municipalité régionale de comté de La Mitis	PMD	50 000,00 $
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	PMD	40 000,00 $
Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord	PMD	25 000,00 $
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	PMD	14 380,00 $
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	PMD	98 116,00 $
Municipalité régionale de comté de l'Érable	PMD	114 750,00 $
Municipalité régionale de comté de l'Islet	PMD	83 600,00 $
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	PMD	71 667,00 $
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	PMD	64 195,00 $
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	PMD	41 619,00 $
Municipalité régionale de comté de Matawinie	PMD	40 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Mékinac	PMD	33 070,00 $
Municipalité régionale de comté de Montmagny	PMD	83 334,00 $
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	PMD	116 614,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
Municipalité régionale de comté de Pierre-de Saurel	PMD	39 263,00 $
Municipalité régionale de comté de Portneuf	PMD	34 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	PMD	16 500,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	PMD	44 722,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	PMD	80 000,00 $
Municipalité régionale de comté des Appalaches	PMD	72 500,00 $
Municipalité régionale de comté des Laurentides	PMD	80 000,00 $
Municipalité régionale de comté des Maskoutains	PMD	32 500,00 $
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	PMD	130 000,00 $
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	PMD	75 000,00 $
	PRINT	32 725,00 $
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	PMD	104 500,00 $
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	PMD	29 793,50 $
Municipalité régionale de comté les Moulins	PMD	60 000,00 $
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	PMD	97 000,00 $
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	PMD	98 500,00 $
	PRINT	49 534,00 $
Partenariat pour le développement des communautés	PMD	75 270,00 $
Patro le Prévost, Le	PMD	77 275,00 $
Perspective carrière	PRINT	55 160,00 $
Petites-Mains	PILI	60 654,00 $
	PMD	25 000,00 $
Place des jeunes l'Intervalle, La	PMD	4 098,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	PMD	150 199,00 $
	PRINT	125 307,00 $
Pouvoir des mots Gaspé	PILI	18 189,30 $
	PMD	43 140,00 $
	PRINT	59 915,00 $
Productions Rêver en couleurs, Les	PMD	86 750,00 $
Pro-Gestion Estrie	PMD	88 000,00 $
Pro-Gestion Estrie inc.	PMD	72 000,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	PILI	19 280,58 $
	PMD	61 700,00 $
Projet Genèse	PRINT	112 623,00 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	PILI	154 499,40 $
	PMD	161 701,00 $
	PRINT	2 635 184,00 $
	PSM	115 000,00 $
Québec International, Corp. de dév. écono. pour la région de QC	PMD	240 000,00 $
Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec	PMD	62 775,00 $
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	PRINT	126 128,00 $
Regroupement des organismes en francisation du Québec [R.O.F.Q.]	PSM	61 539,00 $
Regroupement interculturel de Drummond inc.	PMD	177 800,00 $
	PRINT	482 144,40 $
	PSM	145 000,00 $
Regroupement Jeunesse en Marche du Québec	PMD	46 967,00 $
Réseaux Emploi entrepreneurship	PMD	104 005,00 $
	PRINT	70 694,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
SANA Shawinigan	PMD	120 512,00 $
SEMO Saguenay-Lac-St-Jean inc.	PMD	69 300,00 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	PMD	40 500,00 $
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	PILI	96 940,80 $
	PRINT	1 304 488,00 $
Service Accès Travail de Portneuf	PMD	159 000,00 $
	PRINT	47 700,00 $
Service Accès-Emploi	PRINT	10 608,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	PMD	226 960,00 $
	PRINT	493 821,00 $
	PSM	145 000,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	PMD	84 878,00 $
	PRINT	68 610,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	PMD	20 000,00 $
	PRINT	123 318,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	PMD	134 000,00 $
	PRINT	49 092,00 $
	PSM	85 000,00 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	PMD	66 000,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	PMD	65 035,00 $
	PRINT	1 587 852,00 $
	PSM	190 000,00 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	PILI	29 991,06 $
	PMD	79 000,00 $
	PRINT	1 363 096,00 $
	PSM	115 000,00 $
Service des Loisirs du Bon Pasteur	PILI	292 115,77 $
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	PILI	7 524,00 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	PILI	80 662,12 $
	PMD	55 374,00 $
	PRINT	1 374 810,00 $
Service Intégration Travail Outaouais	PMD	374 341,00 $
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	PMD	227 303,00 $
	PRINT	86 853,00 $
Services familiaux Étienne Pernet, Les	PMD	62 364,00 $
Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus	PMD	55 340,00 $
Société nationale des québécois et québécoises de la région Laval	PMD	50 000,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	PILI	87 291,53 $
	PMD	125 228,00 $
	PRINT	522 545,00 $
	PSM	145 000,00 $
Stratégie Carrière	PMD	143 270,00 $
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	PRINT	171 250,00 $
	PSM	348 676,00 $
Table de Concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec	PMD	194 300,00 $
Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec	PMD	25 000,00 $
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	PMD	75 000,00 $
Théâtre Fêlé, Le	PMD	11 200,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	Programme PRINT PMD PSM PILI	Montant versé en 2019-2020
Thibeault, Sandra	PILI	15 261,18 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	PMD	274 914,00 $
	PRINT	233 444,00 $
	PSM	85 000,00 $
Université de Montréal	PILI	924 779,94 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	PILI	1 083 124,50 $
Université Laval	PILI	195 931,56 $
Ville de Drummondville	PMD	1 215,00 $
Ville de Gatineau	PMD	400 000,00 $
Ville de Laval	PMD	250 000,00 $
Ville de Lévis	PMD	150 000,00 $
Ville de Longueuil	PMD	55 579,00 $
Ville de Rimouski	PMD	59 208,00 $
Ville de Rouyn-Noranda	PMD	133 125,00 $
Ville de Saguenay	PMD	62 500,00 $
Ville de Sherbrooke	PMD	250 000,00 $
Ville de Val-d'Or	PMD	46 000,00 $
Vision Compétences	PMD	64 738,00 $
Vision Inter-Cultures	PSM	115 000,00 $
Vivre Saint-Michel en Santé	PMD	25 000,00 $
Vues d'Afrique	PMD	33 393,00 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	PMD	92 235,00 $

RP47. Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2019-2020.

Depuis 2003, le ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a conclu 142 ententes portant sur les services de francisation avec différents partenaires basés à l'étranger, essentiellement des Alliances françaises, Instituts et Centres culturels français.

Ces ententes visent à établir un cadre de collaboration entre le MIFI et ses partenaires afin que les personnes désirant immigrer au Québec puissent profiter des services d'enseignement et d'évaluation du français, et ce, conformément aux objectifs du Ministère en matière de sélection et d'intégration des immigrants.

Dans le cadre de ces ententes, le Ministère s'engage à :

- référer au partenaire étranger les candidats à l'immigration qui souhaitent suivre des cours de français ou obtenir une évaluation de leurs compétences langagières;
- rembourser, à certaines conditions, les coûts des cours de français suivis après l'obtention du Certificat de sélection du Québec (CSQ);
- fournir au partenaire étranger un fonds documentaire sur le Québec, mis à la disposition des professeurs, des étudiants et du public.

En contrepartie, les partenaires étrangers s'engagent à :

- accueillir les candidats référés par le Ministère et leur offrir une formation linguistique;
- fournir aux détenteurs d'un CSQ, qui en font la demande, les pièces justificatives nécessaires au remboursement des cours suivis;
- évaluer le niveau de compétence langagière des candidats à l'immigration avec les tests standardisés reconnus par le Ministère;
- faire, sur leur site Internet et sur tout autre document d'information, la promotion des cours de français offerts aux candidats à l'immigration au Québec;
- s'efforcer d'intégrer des éléments de la vie et de la culture québécoise à leur programme d'enseignement et dans le cadre de leurs autres activités.

Les partenaires peuvent également collaborer dans l'organisation et la promotion des séances d'information faites par les Directions des services d'immigration du Québec à l'étranger.

Au cours des dernières années, étant donné le désir du Ministère de favoriser la régionalisation de l'immigration et de répondre aux besoins des entreprises du Québec dans toutes ses régions, le MIFI a intensifié les efforts pour le recrutement de travailleurs étrangers temporaires (TÉT). Le Ministère souhaite, consolider son réseau de partenaires en francisation et s'appuyer sur celui-ci pour franciser dès l'étranger non seulement les détenteurs des CSQ, mais également ces travailleurs étrangers temporaires, détenteurs d'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pendant la période d'attente des documents de leur permis de travail. Cette démarche fait présentement l'objet d'un projet pilote.

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
1	**Afrique**	Cameroun	Bamenda	Alliance française	mars 2014
2			Dschang	Alliance française	janvier 2015
3		Égypte	Alexandrie	Centre de langue du CFCC d'Alexandrie	octobre 2009
4			Le Caire	Centre français de culture et de coopération	octobre 2009
5			Le Caire	Centre de langue du CFCC d'Héliopolis	octobre 2009
6		Île Maurice	Maurice	Alliance française	mars 2014
7	**Amériques**	Argentine	Buenos Aires	Alliance française	février 2006
8			Buenos Aires	Centre universitaire de langues	août 2007
9			Cordoba	Alliance française	mars 2004
10			Mendoza	Alliance française	mai 2007
11		Bolivie	Cochabamba	Alliance française	décembre 2008
12			La Paz	Alliance française	décembre 2008
13			Santa Cruz	Alliance française	décembre 2008
14		Brésil	Belo Horizonte	Alliance française	décembre 2010
15			Brasilia	Alliance française	juin 2007
16			Campinas	Alliance française	mai 2007
17			Curitiba	Alliance française	septembre 2008
18			Florianopolis	Alliance française	mars 2014
19			João Pessoa	Alliance française	janvier 2012
20			Natal	Alliance française	février 2013
21			Niteroi	Alliance française	octobre 2011
22			Porto Alegre	Alliance française	septembre 2008
23			Recife	Alliance française	mai 2007
24			Rio de Janeiro	Alliance française	décembre 2005
25			Salvador de Bahia	Alliance française	février 2008
26			São Jose Dos Campos	Alliance française	septembre 2008
27			São Luis	Alliance française	mai 2009
28			São Paulo	Alliance française	décembre 2005
29			São Paulo	Service national d'apprentissage commercial	août 2007
30		Chili	Concepcion	Alliance française	mars 2006
31			Santiago	Institut franco-chilien	mars 2006
32			Viña Del Mar	Alliance française	décembre 2006
33		Colombie	Armenia	Alliance française	mai 2012
34			Barranquilla	Alliance française	avril 2007
35			Bogota	Alliance française	novembre 2005
36			Cali	Alliance française	octobre 2005
37			Cartagena	Alliance française	avril 2007
38			Cucuta	Alliance française	avril 2012
39			Medellin	Alliance française	août 2006
40			Pereira	Alliance française	septembre 2011

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
41		Cuba	La Havane	Alliance française	février 2015
42		Équateur	Cuenca	Alliance française	mars 2009
43			Guayaquil	Alliance française	mars 2009
44			Quito	Alliance française	mars 2009
45		États-Unis	Atlanta	Alliance française	novembre 2012
46			Boston	Alliance française	janvier 2012
47			Dallas	Alliance française	novembre 2012
48			Greater Phoenix	Alliance française	octobre 2019
49			Los Angeles	Alliance française	août 2019
50			Pasadena	Alliance française	juillet 2019
51			Philadelphie	Alliance française	septembre 2019
52			New York	Alliance française	juillet 2011
53			San Francisco	Alliance française	octobre 2019
54			Washington	Alliance française	mars 2011
55		Mexique	Cuernavaca	Alliance française	mai 2007
56			Del Valle (D.F.)	Alliance française	mai 2007
57			Guadalajara	Alliance française	juin 2006
58			Léon	Alliance française	avril 2013
59			Lomas Verde (D.F.)	Alliance française	mars 2007
60			Mexico	Institut français d'Amérique latine	février 2008
61			Mexico (D.F.)	Alliance française	mai 2003
62			Monterrey	Alliance française	juin 2006
63			Morelia	Alliance française	avril 2013
64			Puebla	Alliance française	mai 2003
65			Querétaro	Alliance française	novembre 2011
66			San Angel (D.F.)	Alliance française	février 2007
67			Tampico	Alliance française	mai 2012
68			Toluca	Alliance française	mai 2012
69			Xalapa	Alliance française	mai 2003
70			Zacatecas	Alliance française	décembre 2019
71		Paraguay	Asuncion	Alliance française	décembre 2006
72		Pérou	Arequipa	Alliance française	avril 2006
73			Cuzco	Alliance française	octobre 2009
74			Lima	Alliance française	janvier 2006
75			Trujillo	Alliance française	mai 2007
76		République-Dominicaine	Saint-Domingue	Alliance française	janvier 2015
77		Uruguay	Montevideo	Alliance française	février 2004
78		Vénézuéla	Caracas	Alliance française	mai 2006
79			Maracaibo	Alliance française	novembre 2007
80	**Asie**	Arménie	Erevan	Alliance française	mars 2009
81		Chine	Beijing	Alliance française	septembre 2003
82			Canton	Alliance française	septembre 2003
83			Chengdu	Alliance française	juin 2010
84			Chongqing	Alliance française	avril 2013
85			Dalian	Alliance française	novembre 2008
86			Hangzhou	Alliance française	juin 2010

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
87			Hong Kong	Alliance française	décembre 2019
88			Nanjing	Alliance française	juin 2010
89			Shandong	Alliance française	janvier 2009
90			Shanghai	Alliance française	septembre 2003
91			Tianjin	Alliance française	août 2011
92			Wuhan	Alliance française	décembre 2008
93			Xi'an	Alliance française	juin 2010
94		Corée du Sud	Busan	Alliance française	janvier 2015
95			Séoul	Alliance française	mars 2013
96		Émirats Arabes Unis	Abou Dhabi	Alliance française	juin 2009
97			Dubaï	Alliance française	septembre 2009
98		Inde	Ahmedabad	Alliance française	janvier 2015
99			Bangalore	Alliance française	janvier 2013
100			Bombay	Alliance française	janvier 2006
101			Chandigarh	Alliance française	janvier 2015
102			Calcutta	Alliance française	janvier 2006
103			Madras (Chennai)	Alliance française	mars 2014
104			New Delhi	Alliance française	janvier 2006
105		Iran	Téhéran	Service de coopération et d'action culturelle/IFT	décembre 2009
106		Israël	Tel-Aviv	Institut français	mars 2008
107		Liban	Beyrouth	Mission culturelle française	septembre 2009
108		Malaisie	Kuala Lumpur	Alliance française	mars 2015
109		Philippines	Cebu	Alliance française	novembre 2012
110			Manille	Alliance française	mars 2014
111		Qatar	Doha	Centre Culturel Français	juin 2010
112		Singapour	Singapour	Alliance française	février 2015
113	**Europe**	Belgique	Bruxelles	Alliance française	février 2015
114		Bulgarie	Blagoevgrad	Alliance française	avril 2009
115			Bourgas	Alliance française	avril 2009
116			Kazanlak	Alliance française	avril 2009
117			Pleven	Alliance française	avril 2009
118			Plovdiv	Alliance française	mai 2004
119			Sofia	Institut français	novembre 2005
120			Stara Zagora	Alliance française	avril 2009
121			Varna	Alliance française	avril 2009
122			Veliko Tarnovo	Alliance française	avril 2009
123		Espagne	Barcelone	Institut français	juin 2010
124			Madrid	Alliance française	janvier 2015
125			Sabadell	Alliance française	juin 2010
126		Grande-Bretagne	Londres	Institut français	juin 2010
127			Manchester	Alliance française	janvier 2015
128		Moldavie	Chisinau	Alliance française	février 2007
129		Roumanie	Brasov	Alliance française	janvier 2009

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
130			Bucarest	Institut français	mars 2006
131			Cluj Napoca	Centre culturel français	mars 2009
132			Constanta	Alliance française	janvier 2009
133			Iasi	Centre culturel français	mars 2006
134			Pitesti	Alliance française	janvier 2009
135			Ploiesti	Alliance française	janvier 2009
136			Timisoara	Centre culturel français	mai 2006
137		Russie	Kazan	Alliance française	mars 2014
138			Moscou	Institut français de Russie	décembre 2006
139			Moscou	Centre régional d'études françaises (CREF)	juin 2009
140			Saint-Pétersbourg	Institut français	mai 2006
141		Ukraine	Dnipropetrovsk	Alliance française	mai 2010
142			Kiev	Institut français d'Ukraine	mars 2006

N. B. Une même entente peut couvrir plus d'une ville dans un même pays.

En incluant l'entente-cadre avec la Fondation des Alliances françaises, le total des ententes s'élève ainsi à 142.

VENTILATION DES DÉPENSES

1- WEBOGRAPHIE

Depuis 2015, le fonds documentaire qui était autrefois acheminé aux Alliances françaises au moment de la signature d'une entente a été remplacé par une webographie regroupant des sites internet culturels et informatifs sur le Québec. Cette webographie permet aux personnes qui ont choisi le Québec ou qui ont été sélectionnées par le Québec d'améliorer leurs compétences langagières et de mieux connaître la société, la culture et le marché du travail québécois avant le départ de leur pays d'origine.

Il est également prévu de transmettre aux Alliances françaises, Instituts et Centres culturels français la série d'ouvrages numériques « Le Québec connais-tu ? ». Ces livres numériques sont conçus pour les professeurs de français langue seconde souhaitant familiariser leurs étudiants avec le Québec et son histoire, sa littérature, sa culture ainsi que ses enjeux contemporains.

2- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS

Entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020, 34 remboursements pour des cours de français suivis à l'étranger par des candidats détenteurs d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ) ont été versés, pour un montant total de 27 684,68 $.

RP48. Liste des programmes en vigueur en 2019-2020 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer :

a) crédits accordés en 2019-2020;
b) prévisions pour 2020-2021;
c) nombre de personnes rejointes;
d) frais d'administration pour chaque programme;
e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures.

Crédits accordés en 2019-2020

Pour favoriser la francisation, l'intégration et la régionalisation des personnes immigrantes et contribuer au développement des relations interculturelles harmonieuses, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) compte sur différents programmes. Les crédits de ceux-ci se présentent comme suit en (M $) :

	2019-2020
Programme *Soutien à la mission*	5,7
Programme *d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (ancien Programme *Réussir l'intégration*)	50,1
Programme *Mobilisation-Diversité*	17,6
Programme *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels*	2,9
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	69,7

*Crédits inscrits dans le Budget de dépenses initial 2019-2020.

Nombre de personnes rejointes

Du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, 56 359[1] personnes immigrantes distinctes nouvellement arrivées, dont 54,6 % sont des femmes, ont bénéficié de services individuels de soutien en installation et en intégration dans le cadre du Programme *Réussir l'intégration*, qui est présentement le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (en vigueur le 27 février 2020).

Du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, 34 894 personnes ont bénéficié de l'aide financière offerte en vertu du PAFILI pour les cours de français à temps complet et à temps partiel. Pour la même période, 15 414 personnes, dont 64,4 % sont des femmes, ont reçu de l'aide financière associée à la formation à temps complet. Quant à la formation à temps partiel, 19 480 personnes, dont 58,1 % sont des femmes, ont bénéficié de l'aide financière afférente.

Les tableaux suivants présentent le nombre de bénéficiaires de l'aide financière pour les cours de français à temps complet et à temps partiel du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, par type d'allocation :

Cours à temps complet	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre total d'élèves	15 414 (100,0 %)	64,4 %
Nombre de bénéficiaires des allocations de participation	13 467 (87,4 %)	65,6 %

[1] Volet 1B personnes uniques

Cours à temps complet	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre de bénéficiaires des allocations de frais de garde	3 432 (22,3 %)	81,0 %
Nombre de bénéficiaires des allocations de trajet ou de transport	15 142 (98,2 %)	64,5 %

Cours à temps partiel	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre total d'élèves	19 480	58,1 %
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de frais de garde	1 786 [1]	88,0 %
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de participation	10 922 [2]	58,3 %

[1] Parmi les 1 786 bénéficiaires de l'allocation de frais de garde, 4 sont des personnes référées en commission scolaire. Ces personnes ne sont pas incluses dans le nombre total d'élèves ni dans le calcul de la proportion des femmes.

[2] Parmi les 10 922 bénéficiaires de l'allocation de participation, 143 sont des personnes référées en centre de services scolaires. Ces personnes ne sont pas incluses dans le nombre total d'élèves ni dans le calcul de la proportion des femmes.

Frais d'administration pour chaque programme

La gestion des frais d'administration est centralisée et l'information à ce sujet n'est pas scindée par programme.

Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures

La reddition de comptes pour chaque programme se fait conformément aux normes en vigueur et aux dispositions des ententes convenues entre les parties.

De plus, pour le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants, un bilan sur le Programme est transmis annuellement au Secrétariat du Conseil du trésor, et des contrôles réguliers par échantillonnage sont réalisés à l'égard de l'aide financière offerte.

RP49. Copie des ententes signées en 2019-2020 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.

Aucune entente n'a été signée en 2019-2020 avec Investissement Québec.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a signé, en mars 2020, des conventions d'aide financière avec Montréal International (MI), Québec International (QI) et la Société de développement économique de Drummondville (SDED). Ces conventions d'aide permettront au MIFI d'atteindre ses objectifs de recrutement de main-d'œuvre en coordonnant et s'appuyant sur l'expertise régionale en matière d'accompagnement d'entreprises dans des activités de recrutement à l'international de ces trois partenaires non gouvernementaux (PNG).

Les conventions triennales portent sur la période allant du 31 mars 2020 au 31 mars 2023. Les partenaires se sont engagés à utiliser l'aide financière reçue, selon la répartition annuelle suivante :

	MI	**QI**	**SDED**
2020-2021	600 000 $	980 000 $	500 000 $
2021-2022	1 470 000 $	1 730 000 $	750 000 $
2022-2023	1 485 000 $	1 735 000 $	750 000 $
Total	**3 555 000 $**	**4 445 000 $**	**2 000 000 $**

Par ces conventions, les partenaires sont mandatés pour :

- organiser, à la demande du MIFI, des missions de recrutement Journées Québec (JQ), dans les territoires ciblés par le MIFI;
- référer des entreprises de leurs régions respectives, afin qu'elles s'inscrivent et participent aux JQ, en fonction des cibles établies par le Ministère;
- accompagner ces entreprises pendant les JQ dans leurs démarches de recrutement de travailleurs étrangers temporaires.

Le Ministère fixe les cibles et détermine les activités de recrutement en fonction des priorités gouvernementales établies telles que les secteurs d'activité, les métiers et professions prioritaires, les régions du Québec et les territoires et bassins de recrutement privilégiés.

En outre, une Table des partenaires composée des représentants du Ministère et des trois PNG aura pour mission de :

- élaborer une programmation annuelle des missions de recrutement JQ qui sera ensuite approuvée par le Ministre;
- suggérer des cibles de recrutement annuelles ainsi que des indicateurs de moyens;
- définir l'offre de service d'accompagnement aux entreprises et s'assurer que celle-ci puisse être standardisée auprès de l'ensemble des entreprises du Québec;
- suggérer, en fonction des priorités gouvernementales, des secteurs d'activité, des métiers et des professions prioritaires touchés par la rareté de main-d'œuvre ainsi que des territoires et bassins de recrutement privilégiés;
- coordonner les efforts afin d'assurer une synergie entre les divers acteurs impliqués pour établir une planification efficace des projets, une répartition géographique ou sectorielle adéquate et afin d'éviter un dédoublement ou un chevauchement des projets.

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par monsieur Bernard Matte, sous-ministre ;

ci-après, désigné le « **MINISTRE** »

ET

MONTRÉAL INTERNATIONAL, personne morale légalement constituée ayant son siège au 380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 8000, Montréal (Québec) H2Y 3X7, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Stéphane Paquet, président-directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente convention ;

ci-après, désigné l'« **ORGANISME** »

ci-après, désignées collectivement les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QU'un nombre accru d'entreprises québécoises fait face à une rareté de main-d'œuvre ;

ATTENDU QUE le recrutement de travailleurs étrangers temporaires est un moyen à privilégier afin de soutenir les entreprises québécoises dans leur recherche de talents ;

ATTENDU QUE l'**ORGANISME** agit comme moteur économique de développement dans la communauté métropolitaine de Montréal ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent notamment à assurer et coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissants étrangers dans les pays étrangers ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, le ministre peut notamment, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme ;

ATTENDU QUE le **MINISTRE** a été autorisé par le gouvernement du Québec, en vertu du Décret no 329-2020 du (25 mars 2020), publié à la Gazette officielle du Québec no 16 du 15 avril 2020, à verser à l'**ORGANISME** une subvention d'un montant maximal de 3 555 000 $, pour l'exercice financier 2019-2020, pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, conformément au paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (RLRQ, chapitre A-6.01, r. 6).

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. INTERPRÉTATION

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de la présente convention d'aide financière (ci-après la « convention »).

- Annexe A : Protocole de visibilité
- Annexe B : Liste des dépenses admissibles

Les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent.

En cas de conflit entre une clause de l'une des annexes et la présente convention, cette dernière prévaudra.

2. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à l'**ORGANISME**, par le **MINISTRE**, d'une subvention d'un montant maximal de trois millions cinq cent cinquante-cinq mille dollars (3 555 000 $) au cours de l'année financière 2019-2020, afin que l'**ORGANISME** réalise, pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, les projets de recrutement et d'attraction suivants (ci-après les « **Projets** ») :

- Référer des entreprises sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal, afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après le « **Ministère** ») ou l'un des membres de la Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») prévue à la clause 7 ;
- Organiser, à la demande et pour le **Ministère**, des missions de recrutement Journées Québec, et ce, partout dans le monde ;
- Accompagner des entreprises de la communauté métropolitaine de Montréal dans leurs démarches afin de recruter des travailleurs étrangers temporaires en fonction des cibles établies par le **Ministère** et dans le cadre des actions prévues dans la présente convention.

SP

Les **PARTIES** conviennent que les **Projets** réalisés dans le cadre de la présente convention viseront uniquement le secteur privé. Sous réserve de l'approbation écrite du **MINISTRE** après proposition de la **Table**, des projets dans le secteur public pourraient être réalisés dans le cadre de la présente convention.

La présente convention détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente convention doivent respecter les principes directeurs suivants :

3.1 Le **MINISTRE** oriente l'action à l'international, fixe les cibles et détermine les activités de recrutement en fonction des priorités gouvernementales établies telles que les secteurs d'activité, les métiers et professions prioritaires, les régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et les territoires et bassins de recrutement privilégiés ;

3.2 Le **MINISTRE** est le seul interlocuteur auprès de tous les gouvernements et organismes publics et parapublics à l'étranger ainsi que leurs représentations au Canada et toute communication entre l'**ORGANISME** et ces interlocuteurs devra se faire par le biais des représentants du **MINISTRE** ;

3.3 L'**ORGANISME** s'engage à souscrire aux orientations fixées par le **MINISTRE** et s'engage à participer à l'élaboration d'une programmation annuelle d'activités de recrutement et à y adhérer ;

3.4 Les **PARTIES** s'engagent à travailler de concert pour favoriser l'accroissement du nombre de ressortissants étrangers qui seront embauchés par les entreprises en situation de rareté de main-d'œuvre ;

3.5 Les **PARTIES** s'engagent à promouvoir et organiser, en concordance avec les orientations fixées par le **MINISTRE**, de nouvelles approches de recrutement auprès des ressortissants étrangers susceptibles de répondre aux critères pour l'obtention d'un permis de travail temporaire.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Aux fins de la présente convention, le **MINISTRE** s'engage à verser à **l'ORGANISME**, une aide financière maximale de trois millions cinq cent cinquante-cinq mille dollars (3 555 000 $) pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, et ce, sous réserve des disponibilités budgétaires, et selon les modalités suivantes :

- Un premier versement de six cent mille dollars (600 000 $) sera versé dans les trente (30) jours suivant la signature de l'entente ;
- Un deuxième versement de deux millions neuf cent cinquante-cinq mille dollars (2 955 000 $) sera versé le 31 mars 2021, après évaluation positive par le **MINISTRE** du premier rapport intermédiaire d'activités de l'**ORGANISME** (clause 6.2).

SP

L'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'aide financière reçue, selon la répartition annuelle suivante :

2020-2021	600 k$
2021-2022	1 470 k$
2022-2023	1 485 k$

La répartition annuelle de l'aide financière versée ne peut être modifiée qu'en conformité avec la clause 16 de la présente convention.

L'**ORGANISME** s'engage, à moins d'addenda préalable entre les **PARTIES**, à rembourser au **MINISTRE**, à l'expiration de chaque année financière, ainsi qu'au terme de la présente convention, tout montant non utilisé de l'aide financière versée, en considération de la répartition annuelle établie par la présente clause.

Le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger de l'**ORGANISME** qu'il rembourse tout ou partie de l'aide financière versée en vertu de la présente convention dans les cas suivants :

- l'**ORGANISME** utilise l'aide financière versée pour des dépenses autres que les dépenses admissibles prévues à l'Annexe B de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** obtient une source de financement publique additionnelle pour la réalisation de l'objet de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** n'atteint pas les cibles fixées par le **MINISTRE** dans le cadre de la **Table** prévue à la clause 7.

Le montant accordé par le **MINISTRE** inclut tous les frais afférents à l'objet de la convention. Aucune demande de remboursement de taxes ou d'autres frais ne sera acceptée.

5. CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE

Afin de bénéficier de l'aide financière prévue à la présente convention, l'**ORGANISME** s'engage à respecter les conditions suivantes :

5.1 Réaliser l'objet prévu à la clause 2 selon les modalités et conditions prévues à la présente convention ;

5.2 Utiliser l'aide financière versée uniquement pour des dépenses admissibles prévues à l'annexe B de la présente convention ;

5.3 Coordonner et réaliser (incluant toute la logistique du projet), à la demande du **MINISTRE**, des missions de recrutement Journées Québec pour le compte du **Ministère** ;

5.4 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, intégrer le processus de recrutement des

entreprises et d'organisation de la mission à la plateforme numérique Journées Québec développée par le **Ministère** ;

5.5 Référer les entreprises afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le **Ministère** ou l'un de ses partenaires, membre de la **Table**, et accompagner ces entreprises ;

5.6 Faire en sorte que le personnel du Ministère dispose d'un kiosque à toutes les missions de recrutement organisées par l'**ORGANISME** ;

5.7 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec ou toute autre mission financée par le **MINISTRE**, utiliser l'image de marque Journées Québec, les contenus, outils informatifs et promotionnels développés par le **Ministère** ;

5.8 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, les autres **ORGANISMES** partenaires du **MINISTRE** pourront se joindre à la mission ;

5.9 La Table pourrait proposer au **MINISTRE** que certaines missions incluses au calendrier des Journées Québec soient exclusives à certaines régions et/ou à des secteurs d'activités ciblés ;

5.10 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'agence de voyages mandatée par le **MINISTRE**. Ce dernier est responsable des obligations tel que stipulé dans le contrat entre le **MINISTRE** et l'agence de voyages ;

5.11 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** ne peut pas faire la promotion de ses biens et services, sauf avec l'approbation du **MINISTRE**. La promotion de sa région pourra être faite, mais devra au préalable être approuvée par le **MINISTRE** afin de ne pas nuire à la promotion des autres régions du Québec. Ces obligations s'appliquent également, le cas échéant, aux tiers impliqués, invités par l'**ORGANISME** dans cette mission. Les institutions financières, considérées comme des tiers impliqués dont le siège social est au Québec pourraient faire la promotion de leurs services bancaires après approbation du **MINISTRE** ;

5.12 Exiger des entreprises participantes, uniquement les coûts directs liés à leur participation aux missions de recrutement, après validation par le **MINISTRE** ;

5.13 Administrer l'aide financière versée de manière prudente et diligente et conformément aux modalités et conditions de la présente convention ;

5.14 Établir et tenir des comptes, des livres et des registres adéquats pour une saine gestion des sommes liées à la mise en œuvre de l'objet de la présente convention ;

5.15 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou à des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation de ces sommes ;

SP

5.16 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses liées à l'objet de la présente convention et la maintenir à jour ;

5.17 Conserver, aux fins de vérification, les comptes ou factures accompagnés de toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses liées à l'objet et à la réalisation de la présente convention, pendant une période de six ans à compter de la fin de la dernière année à laquelle ils se rapportent, en permettre l'accès aux personnes représentant le **MINISTRE** et leur permettre d'en prendre copie ;

5.18 Fournir au **MINISTRE** ou à toute personne désignée par ce dernier, sur demande, tout document ou renseignement relatif à l'utilisation de l'aide financière reçue dans le cadre de la présente convention ;

5.19 Autoriser les personnes représentant le **MINISTRE** ou toute personne désignée par ce dernier à vérifier le cadre de gestion relatif à la présente convention d'aide financière, incluant les livres, registres et autres documents afférents ;

5.20 Élaborer et transmettre au **MINISTRE**, selon les exigences et échéances prescrites à la clause 6, les différents rapports qui y sont prévus ;

5.21 Au terme de chaque mission, et ce, à la demande du **MINISTRE**, procéder à un sondage de satisfaction auprès des entreprises y ayant participé et transmettre au **MINISTRE** les résultats ;

5.22 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente convention et son objet, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles admissibles en vertu de l'annexe B ;

5.23 Si l'**ORGANISME** est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, dans le cadre de l'objet de la présente convention, il doit :

- En informer le **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec ;
- Démontrer qu'elles sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe ;
- Fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
  - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite ;
  - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus ;
  - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.

6. REDDITION DE COMPTES

L'**ORGANISE** s'engage à :

6.1 Réaliser sur une base semestrielle, une reddition de compte concernant la présente convention. Cette reddition de compte est jointe aux rapports intermédiaires et annuels, ainsi qu'au rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet ;

6.2 Réaliser, aux conditions et dans les échéanciers, ci-après exposés, les rapports suivants :

Rapport intermédiaire
Le rapport intermédiaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions planifiés et réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées du 1er avril au 30 septembre des années 2020, 2021 et 2022, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs.

Les rapports intermédiaires sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 31 octobre de chaque année (2020, 2021 et 2022).

Rapport annuel
Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs (les indicateurs et cibles seront présentés sur la période annuelle civile et budgétaire).

Les rapports annuels sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 avril de chaque année (2021, 2022 et 2023).

Rapport final
Le rapport final est le bilan de la présente convention. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de la convention et effectue le suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

Le rapport final est transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 juin 2023.

6.3 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante (60) jours de la fin des deux premières années de la présente convention (2021 et 2022), un rapport sur le relevé des dépenses engagées pour la période visée (1er avril au 31 mars), validé par un auditeur externe indépendant dans le cadre d'une mission d'examen ;

6.4 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante-quinze (75) jours de la fin de la présente convention un rapport d'audit de l'ensemble des **Projets** de la convention réalisés par un auditeur externe indépendant comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation d'aides financières ou subventions reçues de tiers pour des activités de recrutement en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.

SP

7. TABLE DES PARTENAIRES

Une Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») doit être constituée dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention. Cette **Table** sera composée des représentants du **MINISTRE**, de ceux de l'**ORGANISME**, ainsi que de ceux des organismes partenaires, soit Québec International et la Société de développement économique de Drummondville.

La **Table** aura pour mission de :

- Élaborer une programmation annuelle des missions de recrutement Journées Québec pour approbation par le **MINISTRE,** celle-ci pourrait être modifiée par le **MINISTRE** au courant de l'année à la suite des nouvelles propositions de la **Table** ;

- Définir l'offre de services d'accompagnement aux entreprises avant, pendant et après une mission réalisée dans le cadre de la programmation annuelle et s'assurer que cette offre de services puisse être standardisée auprès de l'ensemble des entreprises du Québec peu importe leur provenance ;

- Proposer au **MINISTRE** le type de services que l'**ORGANISME** offrira aux entreprises de sa région, en précisant s'ils seront tarifés ou non dans le cadre de la présente convention ;

- Suggérer des cibles de recrutement annuelles ainsi que des indicateurs de moyens pour approbation par le **MINISTRE.** Ceux-ci devront être présentés dans la programmation annuelle. Les indicateurs de moyen devront être à l'entière satisfaction du **MINISTRE** ;

- Suggérer, en fonction des priorités gouvernementales, des secteurs d'activité, des métiers et des professions prioritaires, de régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et de territoires et bassins de recrutement privilégiés au **MINISTRE** pour approbation ;

- Coordonner les efforts des membres de la **Table** afin d'assurer une optimisation des ressources, une reconnaissance de l'expertise de chacun, une synergie entre les divers acteurs impliqués, une planification efficace des **Projets**, une répartition géographique ou sectorielle adéquate et afin d'éviter un dédoublement ou un chevauchement des **Projets.**

La **Table** sera composée d'un maximum de neuf (9) membres, soit :
- trois (3) représentants du **MINISTRE**, dont la présidente ou le président ;
- un maximum de (2) représentants de l'**ORGANISME** ;
- un maximum de (2) représentants pour chacun des organismes partenaires.

La **Table** pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

Les **PARTIES** s'engagent à nommer leurs représentants à la **Table** dans les trente (30) jours de la signature de la présente convention.

La **Table** doit se réunir une première fois dans les trente (30) jours de sa constitution. Par la suite, elle se réunira autant de fois que cela s'avère nécessaire pour réaliser les **Projets** de la présente convention, mais minimalement quatre (4) fois par année. Les réunions devront inclure au moins un représentant du **MINISTRE**, un représentant de l'**ORGANISME** et un représentant de chacun des organismes partenaires pour être valablement tenues.

Les réunions pourront se tenir à distance, par le biais d'un moyen technologique, sur entente des membres de la **Table**.

8. PROTECTION DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

8.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente convention, on entend par :

- « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers ;
- « Renseignement personnel » : un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier ;
- « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

8.2 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

L'**ORGANISME** s'engage à :

8.2.1 Ne pas divulguer ou utiliser, à d'autres fins que pour l'exécution de l'objet de la présente convention, sans y être dûment autorisé par le **MINISTRE**, l'information gouvernementale ou les renseignements personnels qui lui sont communiqués dans le cadre de la présente convention ou qui sont générés à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente convention ;

8.2.2 Aviser sans délai le **MINISTRE** de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale ou des renseignements personnels, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte ;

8.2.3 Prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ;

SP

8.2.4 Restreindre l'accès à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution de la présente convention. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution des Projets n'ait accès qu'à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels requis pour la réalisation de ces derniers ;

8.2.5 Respecter les lois en vigueur en matière de protection des renseignements personnels ;

8.2.6 S'assurer que les obligations prévues à la présente clause soient respectées par ses agents, employés, représentants, contractants, sous-traitants et tiers que l'**ORGANISME** implique dans l'organisation des Projets.

8.3 OBLIGATION DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à **:**

8.3.1 Transmettre à l'**ORGANISME** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente convention, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) ;

8.3.2 Le **MINISTRE** s'engage, lorsqu'il aura obtenu le consentement des personnes ayant déposées leur candidature dans la plateforme numérique Journées Québec, à signer un addenda entre les **PARTIES** afin de prévoir les modalités de communication des renseignements personnels desdits candidats à l'**ORGANISME**.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle, notamment, les droits d'auteur sur tout contenu et outil informationnel et promotionnel qu'il met à la disposition de l'**ORGANISME** pour réaliser l'objet de la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle afférente à la marque de commerce « Journées Québec ».

10. RESPONSABILITÉ

L'**ORGANISME** s'engage, d'une part, à assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente convention et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour le **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention.

SP

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente convention peuvent faire l'objet d'une vérification par le **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre. A-6.001).

13. CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'**ORGANISME** s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt du **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, l'**ORGANISME** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation de l'objet de la présente convention évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit.

Si les situations décrites dans les trois alinéas précédents se présentaient, l'**ORGANISME** doit aussitôt en informer le **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à l'**ORGANISME** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente convention.

14. APPEL À DES TIERS

L'**ORGANISME** ne peut faire exécuter par des tiers tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre de l'objet de la présente convention à l'égard du **MINISTRE**.

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de l'**ORGANISME**.

SP

15. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable du **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

16. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente convention, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente convention et en fait partie intégrante. Il en est de même de toute modification aux annexes de la présente convention.

17. SIGNATURE D'UNE ENTENTE-CADRE

Les **PARTIES** pourraient participer à des discussions pour mettre en place une Entente-cadre qui unira l'**ORGANISME** et des ministres du gouvernement du Québec, soit le **MINISTRE,** la ministre Responsable de la Métropole et d'autres ministres.

Si cette Entente-cadre entre en vigueur, les **PARTIES** s'engagent à convenir d'assujettir tout ou partie de la présente convention, au régime qui sera prévu dans l'Entente-cadre. Bien que les discussions concernant la mise en place d'une telle Entente-cadre ne soient pas encore terminées, il est de l'intention des **PARTIES** d'administrer la présente convention sous l'égide de cette future Entente-cadre.

Conséquemment, les **PARTIES** conviennent que lorsque l'Entente-cadre sera en vigueur, la présente convention sera modifiée afin d'ajuster les modalités applicables à l'administration de celle-ci. Les ajustements qui seront apportés à la présente convention pourront seulement être relatifs aux modalités d'administration de celle-ci et ne pourront pas affecter le montant de l'aide financière versée par le **MINISTRE** en vertu de la présente convention.

Le **MINISTRE** se réserve le droit de ne pas soumettre la présente convention aux modalités de la future Entente-cadre.

18. ANNONCE ET PROMOTION

Les **PARTIES** reconnaissent que seul le **MINISTRE** ou ses représentants peuvent annoncer les détails importants de la présente convention et de son financement, notamment :

- Le nom des **PARTIES** ;
- Le montant des engagements financiers ;
- L'objet de la présente convention et son territoire d'application ;
- Le budget total de la présente convention.

SP

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques prévues à l'annexe A.

19. RÉSILIATION

19.1 Le **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente convention si :

a) l'**ORGANISME** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations ;

b) il est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée ;

c) l'**ORGANISME** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente convention ;

d) l'**ORGANISME** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), la convention sera résiliée à compter de la date de réception par **ORGANISME** d'un avis écrit du **MINISTRE** à cet effet.

Dans les cas prévus au paragraphe c), le **MINISTRE** doit transmettre un préavis de résiliation à **ORGANISME** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans le préavis et en aviser le **MINISTRE**, à défaut de quoi la convention sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation.

19.2 Le **MINISTRE** se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente convention.

Pour ce faire, le **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **ORGANISME**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **ORGANISME**.

L'**ORGANISME** aura alors droit aux frais déboursés et sommes engagées dans la réalisation de l'objet de la présente convention à la date de résiliation, sans autres compensation ou indemnité que ce soit.

19.3 Advenant la résiliation, l'**ORGANISME** s'engage à rembourser au **MINISTRE** tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser l'objet de la présente convention.

19.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente convention, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 12, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 13.

19.5 La résiliation de la présente convention ne met pas fin à l'application de la clause 8 (« Protection de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ») ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de la convention.

19.6 Le fait que le **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

20. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente convention, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Courriel
MINISTRE	Nancy Carignan	Direction générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger 1200, boulevard Saint-Laurent, bureau 5 400, Montréal (Québec) H2X 0C9	514-873-5945 poste 20478	nancy.carignan@mifi.gouv.qc.ca
ORGANISME	Martin Goulet	Montréal International 380, rue Saint-Antoine Ouest Bureau 8000 Montréal (Québec) H2Y 3X7	514 987-9388	martin.goulet@mtlintl.com
	Valérie Vézina	Montréal International 380, rue Saint-Antoine Ouest Bureau 8000 Montréal (Québec) H2Y 3X7	514 987-9313	valerie.vezina@mtlintl.com

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

21. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Nonobstant la date de sa signature, la présente convention entre en vigueur le 31 mars 2020 et se termine le 31 mars 2023.

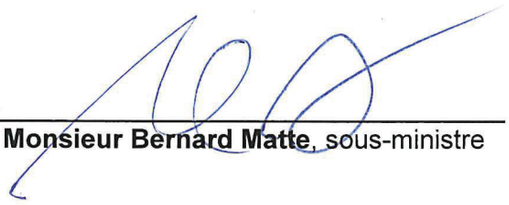
Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente convention quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité du **MINISTRE** ainsi que la propriété intellectuelle.

22. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente convention.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION



Par Monsieur Bernard Matte, sous-ministre

5/6/2020

Date

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL INTERNATIONAL



Monsieur Stéphane Paquet

26-05-20

Date

ANNEXE A

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le **MINISTRE** et l'**ORGANISME** pour les **Projets** de la présente convention.

OBLIGATIONS DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

L'**ORGANISME** s'engage à :

- Utiliser l'image de marque des Journées Québec à partir des fichiers sources fournis pour la réalisation de tout matériel et outil promotionnel relatif à l'organisation des Journées Québec et à placer la signature institutionnelle du Gouvernement du Québec, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du Gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique que les Journées Québec sont une activité de recrutement du gouvernement du Québec organisée par le partenaire, le cas échéant, ou à laquelle collabore le partenaire ;

- Positionner sa signature corporative dans les visuels pour faire mention de sa collaboration ;

- Faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le **MINISTRE**, avant leur réalisation finale, les gabarits qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- Transmettre au **MINISTRE** un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet ;

- Indiquer que l'**ORGANISME** agit au nom du gouvernement et qu'il agit sous mandat de celui-ci dans le cadre des Journées Québec ;

- Mentionner le partenariat du Gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de l'**ORGANISME** où sont identifiés ses partenaires financiers en indiquant qu'il agit au nom du gouvernement du Québec.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de la convention, l'**ORGANISME** s'engage également à :

- Inviter un ou une représentante du **MINISTRE** à toutes les activités publiques relatives à la convention et aux Projets qui en découlent, mentionner la convention et les rôles et responsabilités des PARTIES ainsi que la subvention du **MINISTRE** et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution ;

- Installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du Ministère dans la salle où se tiendra l'événement public.

OBLIGATIONS DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à :

- Approuver dans un délai de 48 heures, les gabarits proposés par l'**ORGANISME** qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- Désigner une représentante ou un représentant aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques ;

- Fournir à l'**ORGANISME** tous les fichiers sources et les éléments de communication et de promotion nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité ;

- Fournir à l'**ORGANISME** et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec.

SP

Initiales **ORGANISME**

Initiales **MINISTRE**

ANNEXE B

LISTE DES DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles

Celles-ci doivent être raisonnables, justifiées et réalisées durant la période prévue à la présente convention d'aide financière. Les dépenses admissibles sont toutes les dépenses liées au coût direct des activités telles :

- Les honoraires professionnels, des spécialistes, des conférenciers et des consultants ;
- Les honoraires professionnels nécessaires à la vérification ou à l'audit de l'Intervention financière ;
- Le salaire des employés (majoré de 25 % permettant d'inclure les avantages sociaux et une partie des coûts fixes reliés à l'emploi. Ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**) ;
- Le coût de réalisation d'études et d'outils marketing ;
- Les frais liés à l'organisation et à la tenue d'un événement promotionnel sectoriel, soit les frais de location de salles ou de locaux et équipement, les frais de promotion et communication (participation ou organisation) ;
- Les frais de déplacement, d'hébergement, frais de séjour, frais de repas des employés ;
- Les coûts de conception et de réalisation d'une campagne publicitaire, achat de médias et de matériel promotionnel, réalisation de recherches et étude ;
- Les autres coûts nécessaires à la réalisation de l'activité qui ne sont pas autrement prévus ci-dessus, sous réserve de leur approbation par le **MINISTRE**.

Une quote-part des frais de fonctionnement (frais administratifs, de gestion ou de rémunération du personnel administratif), d'un maximum de 10 % des dépenses admissibles pourra être imputée aux projets (ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**).

Les dépenses non admissibles (liste non exhaustive)

- Tous les coûts directs facturés aux entreprises ou aux organismes qui sont subventionnés ou pas, soient par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) dans le cadre du soutien au recrutement Mobilité international, soient par le **Ministère** dans le cadre du Programme d'appui aux régions en recrutement international ;
- Les immobilisations (mobiliers, immeubles et véhicules) ;
- Les dépenses récurrentes (toutes les dépenses d'administration et de gestion ainsi que les dépenses de rémunération et d'amortissement de l'**ORGANISME** qui ne sont pas directement imputables à un projet de recrutement donné) ;
- Les frais financiers relatifs aux emprunts ;
- La portion remboursable de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;
- Les dépenses qui ne sont pas directement liées à l'activité ou pour lesquelles il n'y a pas de pièces justificatives.

SP

SUBVENTION DU MTESS POUR LE SOUTIEN AU RECRUTEMENT

1- Soutien pour les démarches administratives du recrutement des travailleurs étrangers

- Remboursement jusqu'à 50 % pour un maximum annuel de 1 200 $ par entreprise.

Ces frais permettent de soutenir l'entreprise dans le cadre du recrutement international. Néanmoins, les interventions des conseillers aux entreprises ont pour objectif de développer l'autonomie des entreprises. Ainsi, si une méconnaissance de la complétion des dossiers pour l'immigration est un obstacle pour l'entreprise, le rôle du service public d'emploi est de s'assurer d'accompagner l'entreprise afin que celle-ci développe ses connaissances et son autonomie.

Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) sont admissibles à recevoir cette subvention.

2- Soutien au recrutement

- Un remboursement à l'entreprise représentant généralement 50 % des coûts défrayés par l'entreprise pour un déplacement à l'étranger :
  - ✓ Remboursement pour 2 employés maximum ;
  - ✓ Remboursement jusqu'à concurrence de 500 $ par jour par employé ;
  - ✓ Remboursement pour un maximum de 5 jours par activité de recrutement international ;
  - ✓ En mission MIFI et PNG, la facture à payer doit être assez ventilée pour retrouver les dépenses défrayées par l'entreprise.

- La subvention peut atteindre :
  - ✓ Un maximum de 5 000 $ par activité de recrutement international pour deux employés.

- Les frais généraux admissibles au soutien au recrutement sont en fonction de la pratique de remboursement de l'entreprise, notamment :
  - ✓ Déplacement (Coût du moyen de transport utilisé : autobus, train, taxi, avion, etc.), en privilégiant le moyen de transport le plus économique ;
  - ✓ Repas ;
  - ✓ Hébergement ;
  - ✓ Coût d'une salle ou d'un kiosque ;
  - ✓ Logistique (notamment, location d'équipement de présentation, prise internet pour les présentations, photocopies).

Tel que le prévoit l'approche d'intervention aux entreprises, le conseiller aux entreprises analysera chaque demande et conviendra de l'aide à accorder (soutien financier ou autre) selon la situation de l'entreprise et du marché du travail.

Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ne sont pas admissibles à recevoir cette subvention.

S.P

PROGRAMME D'APPUI AUX RÉGIONS EN RECRUTEMENT INTERNATIONAL

Les dépenses admissibles sont celles qui sont directement liées à la participation de l'**ORGANISME** à la mission de recrutement international visée, incluant sa préparation et son suivi.

Elles comprennent :

- ✓ Les frais exigés par l'organisateur de l'activité pour la formation et l'encadrement nécessaire à la préparation et au suivi de la mission ;
- ✓ Les frais liés à l'élaboration de matériel promotionnel ;
- ✓ Les frais liés à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition ;
- ✓ Les frais de déplacement qui ne peuvent pas être supérieurs aux barèmes en vigueur dans la fonction publique du Québec ;
- ✓ Toute autre dépense indispensable à l'atteinte des objectifs spécifiés dans la convention d'aide financière.

Les dépenses liées directement à la mission devront être engagées après la date d'acceptation de la demande d'aide financière au **Ministère** pour être considérées comme admissibles dans le calcul du montant de l'aide financière à recevoir.

Toutefois, les dépenses liées à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition, ainsi que les frais d'inscription à la mission engagés avant la date de transmission de la demande au **Ministère**, pourront être exceptionnellement considérées comme admissibles.

QUÉBEC
INTERNATIONAL
Développement économique

INNOVATIONCOMMERCIALISATIONCROISSANCEINVESTISSEMENT

Québec, le 16 avril 2020

Madame Nancy Carignan
Directrice générale des opérations de prospection
et de recrutement à l'étranger
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 0C9

Objet : Entente de subvention

Madame,

Vous trouverez en pièce jointe deux copies originales signées de l'entente de subvention entre le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Québec International. Je vous prie de bien vouloir nous faire suivre une copie originale signée par les deux parties pour nos dossiers.

Veuillez accepter nos salutations distinguées.

Pascale Gagné
Adjointe de direction

p.j. (2)

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 400, Québec QC G1W 0C5 Canada
T 418 681.9700 1 877 681.9700 **F** 418 681.1535 **quebecinternational.ca**

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par monsieur Bernard Matte, sous-ministre ;

ci-après, désigné le « **MINISTRE** »

ET

QUÉBEC INTERNATIONAL, corporation de développement économique de la région de Québec, personne morale légalement constituée ayant son siège au 1035, Avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 400, Québec (Québec) G1W 0C5, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Carl Viel, président-directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente convention ;

ci-après, désigné l'« **ORGANISME** »

ci-après, désignées collectivement les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QU'un nombre accru d'entreprises québécoises fait face à une rareté de main-d'œuvre ;

ATTENDU QUE le recrutement de travailleurs étrangers temporaires est un moyen à privilégier afin de soutenir les entreprises québécoises dans leur recherche de talents ;

ATTENDU QUE l'**ORGANISME** agit comme agent de développement économique contribuant au rayonnement international de la région de la Capitale-Nationale ainsi que de la région Chaudière-Appalaches ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent notamment à assurer et coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissants étrangers dans les pays étrangers ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, le ministre peut notamment, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme ;

ATTENDU QUE le **MINISTRE** a été autorisé par le gouvernement du Québec, en vertu du Décret no 330-2020 du (25 mars 2020), publié à la Gazette officielle du Québec no 16 du 15 avril 2020, à verser à l'**ORGANISME** une subvention d'un montant maximal de 4 445 000 $, pour l'exercice financier 2019-2020, pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, conformément au paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (RLRQ, chapitre A-6.01, r. 6).

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. INTERPRÉTATION

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de la présente convention d'aide financière (ci-après la « convention »).

- Annexe A : Protocole de visibilité
- Annexe B : Liste des dépenses admissibles et non admissibles

Les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent.

En cas de conflit entre une clause de l'une des annexes et la présente convention, cette dernière prévaudra.

2. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à l'**ORGANISME**, par le **MINISTRE**, d'une subvention d'un montant maximal de quatre millions quatre cent quarante-cinq mille dollars (4 445 000 $) au cours de l'année financière 2019-2020, afin que l'**ORGANISME** réalise, pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, les projets de recrutement et d'attraction suivants (ci-après les « **Projets** ») :

- Référer des entreprises de la région de la Capitale-Nationale ainsi que de la région de Chaudière-Appalaches, afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après le « **Ministère** ») ou l'un des membres de la Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») prévue à la clause 7 ;
- Organiser, à la demande et pour le **Ministère**, de missions de recrutement Journées Québec, et ce, partout dans le monde ;
- Accompagner des entreprises de la région de la Capitale-Nationale ainsi que de la région de Chaudière-Appalaches dans leurs démarches afin de recruter des

travailleurs étrangers temporaires en fonction des cibles établies par le **Ministère** et dans le cadre des actions prévues dans la présente convention ;

- La présente convention ne couvre pas l'organisation de la mission de recrutement Journées Québec Paris qui se déroulera le 13 et 14 juin 2020. **QI** a déjà signé une entente de subvention se terminant le 31 juillet 2020 prévoyant l'organisation de cette mission de recrutement par l'**ORGANISME**, pour le **MINISTRE**. Cependant, si le **MINISTRE** demande à l'**ORGANISME** d'organiser les éditions de novembre 2020 et des années 2021 et 2022 de cette mission de recrutement, les **PARTIES** conviennent que la présente convention couvre cette possibilité. L'**ORGANISME** ne pourra pas demander au **MINISTRE** de sommes additionnelles pour l'organisation de ces missions de recrutement. Le **MINISTRE** pourrait, à la demande de l'**ORGANISME,** prendre en charge certains coûts de l'organisation des Journées Québec Paris.

Les **PARTIES** conviennent que les **Projets** réalisés dans le cadre de la présente convention viseront uniquement le secteur privé. Sous réserve de l'approbation écrite du **MINISTRE** après proposition de la **Table**, des projets dans le secteur public pourraient être réalisés dans le cadre de la présente convention.

La présente convention détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente convention doivent respecter les principes directeurs suivants :

3.1 Le **MINISTRE** oriente l'action à l'international, fixe les cibles et détermine les activités de recrutement en fonction des priorités gouvernementales établies telles que les secteurs d'activité, les métiers et professions prioritaires, les régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et les territoires et bassins de recrutement privilégiés ;

3.2 Le **MINISTRE** est le seul interlocuteur auprès de tous les gouvernements et organismes publics et parapublics à l'étranger ainsi que leurs représentations au Canada et toute communication entre l'**ORGANISME** et ces interlocuteurs devra se faire par le biais des représentants du **MINISTRE** ;

3.3 L'**ORGANISME** s'engage à souscrire aux orientations fixées par le **MINISTRE** et s'engage à participer à l'élaboration d'une programmation annuelle d'activités de recrutement et à y adhérer ;

3.4 Les **PARTIES** s'engagent à travailler de concert pour favoriser l'accroissement du nombre de ressortissants étrangers qui seront embauchés par les entreprises en situation de rareté de main-d'œuvre ;

3.5 Les **PARTIES** s'engagent à promouvoir et organiser, en concordance avec les orientations fixées par le **MINISTRE**, de nouvelles approches de recrutement

auprès des ressortissants étrangers susceptibles de répondre aux critères pour l'obtention d'un permis de travail temporaire.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Aux fins de la présente convention, le **MINISTRE** s'engage à verser à **l'ORGANISME**, une aide financière maximale de quatre millions quatre cent quarante-cinq mille dollars (4 445 000 $) pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, et ce, sous réserve des disponibilités budgétaires, et selon les modalités suivantes :

- Un premier versement de neuf cent quatre-vingt mille dollars (980 000 $) sera versé dans les trente (30) jours suivant la signature de l'entente ;
- Un deuxième versement de trois millions quatre cent soixante-cinq mille dollars (3 465 000 $) sera versé le 31 mars 2021, après évaluation positive par le **MINISTRE** du premier rapport intermédiaire d'activités de l'**ORGANISME** (clause 6.2).

L'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'aide financière reçue, selon la répartition annuelle suivante :

2020-2021	980 k$
2021-2022	1 730 k$
2022-2023	1 735 k$

La répartition annuelle de l'aide financière versée ne peut être modifiée qu'en conformité avec la clause 16 de la présente convention.

L'**ORGANISME** s'engage, à moins d'un addenda préalable entre les **PARTIES**, à rembourser au **MINISTRE**, à l'expiration de chaque année financière, ainsi qu'au terme de la présente convention, tout montant non utilisé de l'aide financière versée, en considération de la répartition annuelle établie par la présente clause.

Le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger de l'**ORGANISME** qu'il rembourse tout ou partie de l'aide financière versée en vertu de la présente convention dans les cas suivants :

- l'**ORGANISME** utilise l'aide financière versée pour des dépenses autres que les dépenses admissibles prévues à l'Annexe B de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** obtient une source de financement publique additionnelle pour la réalisation de l'objet de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** n'atteint pas les cibles fixées par le **MINISTRE** dans le cadre de la **Table** prévue à la clause 7.

Le montant accordé par le **MINISTRE** inclut tous les frais afférents à l'objet de la convention. Aucune demande de remboursement de taxes ou d'autres frais ne sera acceptée.

5. CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE

Afin de bénéficier de l'aide financière prévue à la présente convention, l'**ORGANISME** s'engage à respecter les conditions suivantes :

5.1 Réaliser l'objet prévu à la clause 2 selon les modalités et conditions prévues à la présente convention ;

5.2 Utiliser l'aide financière versée uniquement pour des dépenses admissibles prévues à l'annexe B de la présente convention ;

5.3 Coordonner et réaliser (incluant toute la logistique du projet), à la demande du **MINISTRE**, des missions de recrutement Journées Québec pour le compte du **Ministère** ;

5.4 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, intégrer le processus de recrutement des entreprises et d'organisation de la mission à la plateforme numérique Journées Québec développée par le **Ministère** ;

5.5 Référer les entreprises afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le **Ministère** ou l'un de ses partenaires, membre de la **Table**, et accompagner ces entreprises ;

5.6 Faire en sorte que le personnel du **Ministère** dispose d'un kiosque à toutes les missions de recrutement organisées par l'**ORGANISME** ;

5.7 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec ou toute autre mission financée par le **MINISTRE**, utiliser l'image de marque Journées Québec, les contenus, outils informatifs, promotionnels, développés, par le **Ministère** ;

5.8 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, les autres ORGANISMES partenaires du **MINISTRE** pourront se joindre à la mission ;

5.9 La Table pourrait proposer au **MINISTRE** que certaines missions incluses au calendrier des Journées Québec soient exclusives à certaines régions et/ou à des secteurs d'activités ciblés ;

5.10 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'agence de voyages mandatée par le **MINISTRE**. Ce dernier est responsable des obligations tel que stipulé dans le contrat entre le **MINISTRE** et l'agence de voyages ;

5.11 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** ne peut pas faire la promotion de ses biens et services, sauf avec l'approbation du **MINISTRE**. La promotion de sa région pourra être faite, mais devra au préalable être approuvée par le **MINISTRE** afin de ne pas nuire à la promotion des autres régions du Québec. Ces obligations

s'appliquent également, le cas échéant, aux tiers impliqués, invités par l'**ORGANISME** dans cette mission. Les institutions financières, considérées comme des tiers impliqués, dont le siège social est au Québec, pourraient faire la promotion de leurs services bancaires après approbation du MINISTRE ;

5.12 Exiger des entreprises participantes, uniquement les coûts directs liés à leur participation aux missions de recrutement, après validation par le MINISTRE ;

5.13 Administrer l'aide financière versée de manière prudente et diligente et conformément aux modalités et conditions de la présente convention ;

5.14 Établir et tenir des comptes, des livres et des registres adéquats pour une saine gestion des sommes liées à la mise en œuvre de l'objet de la présente convention ;

5.15 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou à des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation de ces sommes ;

5.16 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses liées à l'objet de la présente convention et la maintenir à jour ;

5.17 Conserver, aux fins de vérification, les comptes ou factures accompagnés de toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses liées à l'objet et à la réalisation de la présente convention, pendant une période de six ans à compter de la fin de la dernière année à laquelle ils se rapportent, en permettre l'accès aux personnes représentant le **MINISTRE** et leur permettre d'en prendre copie ;

5.18 Fournir au **MINISTRE** ou à toute personne désignée par ce dernier, sur demande, tout document ou renseignement relatif à l'utilisation de l'aide financière reçue dans le cadre de la présente convention ;

5.19 Autoriser les personnes représentant le **MINISTRE** ou toute personne désignée par ce dernier à vérifier le cadre de gestion relatif à la présente convention d'aide financière, incluant les livres, registres et autres documents afférents ;

5.20 Élaborer et transmettre au **MINISTRE**, selon les exigences et échéances prescrites à la clause 6, les différents rapports qui y sont prévus ;

5.21 Au terme de chaque mission, et ce, à la demande du **MINISTRE**, procéder à un sondage de satisfaction auprès des entreprises y ayant participé et transmettre au **MINISTRE** les résultats ;

5.22 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente convention et son objet, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles admissibles en vertu de l'annexe B ;

5.23 Si l'**ORGANISME** est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, dans le cadre de l'objet de la présente convention, il doit :

- En informer le **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec ;

- Démontrer qu'elles sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe ;

- Fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
  - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite ;
  - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus ;
  - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.

6. REDDITION DE COMPTES

L'**ORGANISE** s'engage à :

6.1 Réaliser sur une base semestrielle, une reddition de compte concernant la présente convention. Cette reddition de compte est jointe aux rapports intermédiaires et annuels, ainsi qu'au rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet ;

6.2 Réaliser, aux conditions et dans les échéanciers, ci-après exposés, les rapports suivants :

Rapport intermédiaire
Le rapport intermédiaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions planifiés et réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées du 1er avril au 30 septembre des années 2020, 2021 et 2022, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs.

Les rapports intermédiaires sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 31 octobre de chaque année (2020, 2021 et 2022).

Rapport annuel
Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs (les indicateurs et cibles seront présentés sur la période annuelle civile et budgétaire).

Les rapports annuels sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 avril de chaque année (2021, 2022 et 2023).

Rapport final
Le rapport final est le bilan de la présente convention. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de la convention et effectue le suivi de l'atteinte des cibles

et des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

Le rapport final est transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 juin 2023.

6.3 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante (60) jours de la fin des deux premières années de la présente convention (2021 et 2022), un rapport sur le relevé des dépenses engagées pour la période visée (1er avril au 31 mars), validé par un auditeur externe indépendant dans le cadre d'une mission d'examen ;

6.4 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans soixante-quinze (75) jours de la fin de la présente convention un rapport d'audit de l'ensemble des **Projets** de la convention réalisés par un auditeur externe indépendant comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation d'aides financières ou subventions reçues de tiers pour des activités de recrutement en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.

7. TABLE DES PARTENAIRES

Une Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») doit être constituée dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention. Cette **Table** sera composée des représentants du **MINISTRE**, de ceux de l'**ORGANISME**, ainsi que de ceux des organismes partenaires, soit Montréal International et la Société de développement économique de Drummondville.

La **Table** aura pour mission de :

- Élaborer une programmation annuelle des missions de recrutement Journées Québec pour approbation par le **MINISTRE**. Celle-ci pourrait être modifiée par le **MINISTRE** au courant de l'année à la suite des nouvelles propositions de la **Table** ;

- Définir l'offre de service d'accompagnement aux entreprises avant, pendant et après une mission réalisée dans le cadre de la programmation annuelle et s'assurer que cette offre de services puisse être standardisée auprès de l'ensemble des entreprises du Québec peu importe leur provenance ;

- Proposer au **MINISTRE** le type de service que l'**ORGANISME** offrira aux entreprises, en précisant s'ils seront tarifés ou dans le cadre de la présente convention ;

- Suggérer des cibles de recrutement annuelles ainsi que des indicateurs de résultats et de moyens pour approbation par le **MINISTRE.** Ceux-ci devront être présentés dans la programmation annuelle. Les indicateurs de moyen devront être à l'entière satisfaction du **MINISTRE** ;

- Suggérer, en fonction des priorités gouvernementales, des secteurs d'activité, des métiers et des professions prioritaires, de régions du Québec touchées par

la rareté de main-d'œuvre et de territoires et bassins de recrutement privilégiés au **MINISTRE** pour approbation ;

- Coordonner les efforts des membres de la **Table** afin d'assurer une optimisation des ressources, une reconnaissance de l'expertise de chacun, une synergie entre les divers acteurs impliqués, une planification efficace des **Projets**, une répartition géographique ou sectorielle adéquate et afin d'éviter un dédoublement ou un chevauchement des **Projets.**

La **Table** sera composée d'un maximum de neuf (9) membres, soit :

- trois (3) représentants du **MINISTRE**, dont la présidente ou le président ;
- un maximum de (2) représentants de l'**ORGANISME** ;
- un maximum de (2) représentants pour chacun des organismes partenaires.

La **Table** pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

Les **PARTIES** s'engagent à nommer leurs représentants à la **Table** dans les trente (30) jours de la signature de la présente convention.

La **Table** doit se réunir une première fois dans les trente (30) jours de sa constitution. Par la suite, elle se réunira autant de fois que cela s'avère nécessaire pour réaliser les **Projets** de la présente convention, mais minimalement quatre (4) fois par année. Les réunions devront inclure au moins un représentant du **MINISTRE**, un représentant de l'**ORGANISME** et un représentant de chacun des organismes partenaires pour être valablement tenues.

Les réunions pourront se tenir à distance, par le biais d'un moyen technologique, sur entente des membres de la **Table**.

8. PROTECTION DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

8.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente convention, on entend par :

- « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers ;

- « Renseignement personnel » : un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier ;

- « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

8.2 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

L'**ORGANISME** s'engage à :

8.2.1 Ne pas divulguer ou utiliser, à d'autres fins que pour l'exécution de l'objet de la présente convention, sans y être dûment autorisé par le **MINISTRE**, l'information gouvernementale ou les renseignements personnels qui lui sont communiqués dans le cadre de la présente convention ou qui sont générés à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente convention ;

8.2.2 Aviser sans délai le MINISTRE de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale ou des renseignements personnels, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte ;

8.2.3 Prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ;

8.2.4 Restreindre l'accès à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution de la présente convention. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution des Projets n'ait accès qu'à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels requis pour la réalisation de ces derniers ;

8.2.5 Respecter les lois en vigueur en matière de protection des renseignements personnels ;

8.2.6 S'assurer que les obligations prévues à la présente clause soient respectées par ses agents, employés, représentants, contractants, sous-traitants et tiers que l'**ORGANISME** implique dans l'organisation des **Projets**.

8.3 OBLIGATION DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à **:**

8.3.1 Transmettre à l'**ORGANISME** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente convention, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) ;

8.3.2 Le **MINISTRE** s'engage, lorsqu'il aura obtenu le consentement des personnes ayant déposées leur candidature dans la plateforme numérique Journées Québec, à signer un addenda entre les **PARTIES** afin de prévoir les modalités de communication des renseignements personnels desdits candidats à l'**ORGANISME**.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle, notamment, les droits d'auteur sur tout contenu et outil informationnel et promotionnel qu'il met à la disposition de l'**ORGANISME** pour réaliser l'objet de la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle afférente à la marque de commerce « Journées Québec ».

10. RESPONSABILITÉ

L'**ORGANISME** s'engage, d'une part, à assumer seule toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente convention et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour le **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente convention peuvent faire l'objet d'une vérification par le **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre. A-6.001).

13. CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'**ORGANISME** s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt du **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, l'**ORGANISME** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation de l'objet de la présente convention évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit.

Si les situations décrites dans les trois alinéas précédents se présentaient, l'**ORGANISME** doit aussitôt en informer le **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à l'**ORGANISME** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente convention.

14. APPEL À DES TIERS

L'**ORGANISME** ne peut faire exécuter par des tiers tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre de l'objet de la présente convention à l'égard du **MINISTRE**.
Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de l'**ORGANISME**.

15. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable du **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

16. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente convention, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente convention et en fait partie intégrante. Il en est de même de toute modification aux annexes de la présente convention.

17. SIGNATURE D'UNE ENTENTE-CADRE

Les **PARTIES** pourraient participer à des discussions pour mettre en place une Entente-cadre qui unira l'**ORGANISME** et des ministres du gouvernement du Québec, soit le **MINISTRE**, le Secrétariat de la Capitale-Nationale et d'autres ministres.

SI cette Entente-cadre entre en vigueur, les **PARTIES** s'engagent à convenir d'assujettir tout ou partie de la présente convention, au régime qui sera prévu dans l'Entente-cadre. Bien que les discussions concernant la mise en place d'une telle Entente-cadre ne soient pas encore terminées, il est de l'intention des **PARTIES** d'administrer la présente convention sous l'égide de cette future Entente-cadre.

Conséquemment, les **PARTIES** conviennent que lorsque l'Entente-cadre sera en vigueur, la présente convention sera modifiée afin d'ajuster les modalités applicables à l'administration de celle-ci. Les ajustements qui seront apportés à la présente convention pourront seulement être relatifs aux modalités d'administration de celle-ci et ne pourront pas affecter le montant de l'aide financière versée par le **MINISTRE** en vertu de la présente convention.

Le **MINISTRE** se réserve le droit de ne pas soumettre la présente convention aux modalités de la future Entente-cadre.

18. ANNONCE ET PROMOTION

Les **PARTIES** reconnaissent que seul le **MINISTRE** ou ses représentants peuvent annoncer, les détails importants de la présente convention et de son financement, notamment :

- Le nom des **PARTIES** ;
- Le montant des engagements financiers ;
- L'objet de la présente convention et son territoire d'application ;
- Le budget total de la présente convention.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques prévues à l'annexe A.

19. RÉSILIATION

19.1 Le **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente convention si :

a) l'**ORGANISME** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations ;

b) il est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée ;

c) l'**ORGANISME** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente convention ;

d) l'**ORGANISME** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), la convention sera résiliée à compter de la date de réception par **ORGANISME** d'un avis écrit du **MINISTRE** à cet effet.

Dans les cas prévus au paragraphe c), le **MINISTRE** doit transmettre un préavis de résiliation à **ORGANISME** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans le préavis et en aviser le **MINISTRE**, à défaut de quoi la convention sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation.

19.2 Le **MINISTRE** se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente convention.

Pour ce faire, le **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **ORGANISME**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **ORGANISME**.

L'**ORGANISME** aura alors droit aux frais déboursés et sommes engagées dans la réalisation de l'objet de la présente convention à la date de résiliation, sans autres compensation ou indemnité que ce soit.

19.3 Advenant la résiliation, **ORGANISME** s'engage à rembourser au **MINISTRE** tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser l'objet de la présente convention.

19.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente convention, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 12, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 13.

19.5 La résiliation de la présente convention ne met pas fin à l'application de la clause 8 (« Protection de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ») ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de la convention.

19.6 Le fait que le **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

20. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente convention, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Courriel
MINISTRE	Nancy Carignan	Direction générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger 1200, boulevard Saint-Laurent, bureau 5 400, Montréal (Québec) H2X 0C9	514-873-5945 poste 20478	nancy.carignan@mifi.gouv.qc.ca
ORGANISME	Line Lagacé	Québec International 1035, Avenue Wilfrid-Pelletier Bureau 400 Québec (Québec) G1W 0C5	418 681-9700 poste 248	llagace@quebecinternational.ca

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

21. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Nonobstant la date de sa signature, la présente convention entre en vigueur le 31 mars 2020 et se termine le 31 mars 2023.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente convention quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité du **MINISTRE** ainsi que la propriété intellectuelle.

22. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente convention.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Par Monsieur Bernard Matte, sous-ministre — **Date** : 5/6/2020

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE QUÉBEC INTERNATIONAL

Monsieur Carl Viel — **Date** : le 16 Avril 2020

ANNEXE A

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le **MINISTRE** et l'**ORGANISME** pour les **Projets** de la présente convention

OBLIGATIONS DE QUÉBEC INTERNATIONAL

L'**ORGANISME** s'engage à :

- À utiliser l'image de marque des Journées Québec à partir des fichiers sources fournis pour la réalisation de tout matériel et outil promotionnel relatif à l'organisation des Journées Québec et à placer la signature institutionnelle du Gouvernement du Québec, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du Gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique que les Journées Québec sont une activité de recrutement du gouvernement du Québec organisée par le partenaire, le cas échéant, ou à laquelle collabore le partenaire ;

- À positionner sa signature corporative dans les visuels pour faire mention de sa collaboration ;

- À faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le **MINISTRE**, avant leur réalisation finale, les gabarits qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- À transmettre au **MINISTRE** un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet ;

- À indiquer que l'**ORGANISME** agit au nom du gouvernement et qu'il agit sous mandat de celui-ci dans le cadre des Journées Québec ;

- À mentionner le partenariat du Gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de l'**ORGANISME** où sont identifiés ses partenaires financiers en indiquant qu'il agit au nom du gouvernement du Québec.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de la convention, l'**ORGANISME** s'engage également :

- À inviter un ou une représentante du **MINISTRE** à toutes les activités publiques relatives à la convention et aux **Projets** qui en découlent, mentionner la convention et les rôles et responsabilités des **PARTIES** ainsi que la subvention du **MINISTRE** et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution ;

- À installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du **Ministère** dans la salle où se tiendra l'événement public.

OBLIGATIONS DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à :

- À approuver dans un délai de 48 heures, les gabarits proposés par l'**ORGANISME** qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- À désigner une représentante ou un représentant aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques ;

- À fournir à l'**ORGANISME** tous les fichiers sources et les éléments de communication et de promotion nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité ;

- À fournir à l'**ORGANISME** et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec.

Initiales **ORGANISME** Initiales **MINISTRE**

ANNEXE B

LISTE DES DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles

Celles-ci doivent être raisonnables, justifiées et réalisées durant la période prévue à la présente convention d'aide financière. Les dépenses admissibles sont toutes les dépenses liées au coût direct des activités telles :

- Les honoraires professionnels, des spécialistes, des conférenciers et des consultants ;
- Les honoraires professionnels nécessaires à la vérification ou à l'audit de l'Intervention financière ;
- Le salaire des employés (majoré de 25 % permettant d'inclure les avantages sociaux et une partie des coûts fixes reliés à l'emploi. Ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**) ;
- Le coût de réalisation d'études et d'outils marketing ;
- Les frais liés à l'organisation et à la tenue d'un événement promotionnel sectoriel, soit les frais de location de salles ou de locaux et équipement, les frais de promotion et communication (participation ou organisation) ;
- Les frais de déplacement, d'hébergement, frais de séjour, frais de repas des employés ;
- Les coûts de conception et de réalisation d'une campagne publicitaire, achat de médias et de matériel promotionnel, réalisation de recherches et étude ;
- Les autres coûts nécessaires à la réalisation de l'activité qui ne sont pas autrement prévus ci-dessus, sous réserve de leur approbation par le **MINISTRE**.

Une quote-part des frais de fonctionnement (frais administratifs, de gestion ou de rémunération du personnel administratif), d'un maximum de 10 % des dépenses admissibles pourra être imputée aux projets (ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**).

Les dépenses non admissibles (liste non exhaustive)

- Tous les coûts directs facturés aux entreprises ou aux organismes qui sont subventionnés ou pas, soient par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) dans le cadre du soutien au recrutement Mobilité international, soient par le **Ministère** dans le cadre du Programme d'appui aux régions en recrutement international ;
- Les immobilisations (mobiliers, immeubles et véhicules) ;
- Les dépenses récurrentes (toutes dépenses d'administration et de gestion ainsi que les dépenses de rémunération et d'amortissement de l'**ORGANISME** qui ne sont pas directement imputables à un projet de recrutement donné) ;
- Les frais financiers relatifs aux emprunts ;
- La portion remboursable de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;
- Les dépenses qui ne sont pas directement liées à l'activité ou pour lesquelles il n'y a pas de pièces justificatives.

SUBVENTION DU MTESS POUR LE SOUTIEN AU RECRUTEMENT

1- Soutien pour les démarches administratives du recrutement des travailleurs étrangers

- Remboursement jusqu'à 50 % pour un maximum annuel de 1 200 $ par entreprise.

Ces frais permettent de soutenir l'entreprise dans le cadre du recrutement international. Néanmoins, les interventions des conseillers aux entreprises ont pour objectif de développer l'autonomie des entreprises. Ainsi, si une méconnaissance de la complétion des dossiers pour l'immigration est un obstacle pour l'entreprise, le rôle du service public d'emploi est de s'assurer d'accompagner l'entreprise afin que celle-ci développe ses connaissances et son autonomie.
Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) sont admissibles à recevoir cette subvention.

2- Soutien au recrutement

- Un remboursement à l'entreprise représentant généralement 50 % des coûts défrayés par l'entreprise pour un déplacement à l'étranger :
  - ✓ Remboursement pour 2 employés maximum ;
  - ✓ Remboursement jusqu'à concurrence de 500 $ par jour par employé ;
  - ✓ Remboursement pour un maximum de 5 jours par activité de recrutement international ;
  - ✓ En mission MIFI et PNG, la facture à payer doit être assez ventilée pour retrouver les dépenses défrayées par l'entreprise.

- La subvention peut atteindre :
  - ✓ Un maximum de 5 000 $ par activité de recrutement international pour deux employés.

- Les frais généraux admissibles au soutien au recrutement sont en fonction de la pratique de remboursement de l'entreprise, notamment :
  - ✓ Déplacement (Coût du moyen de transport utilisé : autobus, train, taxi, avion, etc.), en privilégiant le moyen de transport le plus économique ;
  - ✓ Repas ;
  - ✓ Hébergement ;
  - ✓ Coût d'une salle ou d'un kiosque ;
  - ✓ Logistique (notamment, location d'équipement de présentation, prise internet pour les présentations, photocopies).

Tel que le prévoit l'approche d'intervention aux entreprises, le conseiller aux entreprises analysera chaque demande et conviendra de l'aide à accorder (soutien financier ou autre) selon la situation de l'entreprise et du marché du travail.

Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ne sont pas admissibles à recevoir cette subvention.

PROGRAMME D'APPUI AUX RÉGIONS EN RECRUTEMENT INTERNATIONAL

Les dépenses admissibles sont celles qui sont directement liées à la participation de l'**ORGANISME** à la mission de recrutement international visée, incluant sa préparation et son suivi.

Elles comprennent :

- ✓ Les frais exigés par l'organisateur de l'activité pour la formation et l'encadrement nécessaire à la préparation et au suivi de la mission ;
- ✓ Les frais liés à l'élaboration de matériel promotionnel ;
- ✓ Les frais liés à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition ;
- ✓ Les frais de déplacement qui ne peuvent pas être supérieurs aux barèmes en vigueur dans la fonction publique du Québec ;
- ✓ Toute autre dépense indispensable à l'atteinte des objectifs spécifiés dans la convention d'aide financière.

Les dépenses liées directement à la mission devront être engagées après la date d'acceptation de la demande d'aide financière au **Ministère** pour être considérées comme admissibles dans le calcul du montant de l'aide financière à recevoir.

Toutefois, les dépenses liées à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition, ainsi que les frais d'inscription à la mission engagés avant la date de transmission de la demande au **Ministère**, pourront être exceptionnellement considérées comme admissibles.

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par monsieur Bernard Matte, sous-ministre ;

ci-après, désigné le « **MINISTRE** »

ET

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DRUMMONDVILLE, personne morale légalement constituée ayant son siège au 1400, rue Jean-Berchmans-Michaud, Drummondville (Québec) J2C 7V3, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Martin Dupont, directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente convention ;

ci-après, désigné l'« **ORGANISME** »

ci-après, désignées collectivement les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QU'un nombre accru d'entreprises québécoises fait face à une rareté de main-d'œuvre ;

ATTENDU QUE le recrutement de travailleurs étrangers temporaires est un moyen à privilégier afin de soutenir les entreprises québécoises dans leur recherche de talents ;

ATTENDU QUE l'**ORGANISME** a comme mandat de favoriser la croissance des entreprises, de soutenir les secteurs de force et d'attirer talents et investissements à Drummondville et dans sa région ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent notamment à assurer et coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissants étrangers dans les pays étrangers ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, le ministre peut notamment, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme ;

ATTENDU QUE le **MINISTRE** a été autorisé par le gouvernement du Québec, en vertu du Décret no 331-2020 du (25 mars 2020), publié à la Gazette officielle du Québec no 16 du 15 avril 2020, à verser à l'**ORGANISME** une subvention d'un montant maximal de 2 000 000 $, pour l'exercice financier 2019-2020, pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, conformément au paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (RLRQ, chapitre A-6.01, r. 6).

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. INTERPRÉTATION

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de la présente convention d'aide financière (ci-après la « convention »).

- Annexe A : Protocole de visibilité
- Annexe B : Liste des dépenses admissibles et non admissibles

Les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent.

En cas de conflit entre une clause de l'une des annexes et la présente convention, cette dernière prévaudra.

2. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à l'**ORGANISME**, par le **MINISTRE**, d'une subvention d'un montant maximal de deux millions de dollars (2 000 000 $) au cours de l'année financière 2019-2020, afin que l'**ORGANISME** réalise, pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, les projets de recrutement et d'attraction suivants (ci-après les « **Projets** ») :

- Référer des entreprises de la région du Centre-du-Québec et de la région de la Mauricie, afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après le « **Ministère** ») ou l'un des membres de la Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») prévue à la clause 7. À la demande de **l'ORGANISME,** et après approbation du **MINISTRE,** les régions susmentionnées pourraient être étendues ;

- Organiser, à la demande et pour le **Ministère**, de missions de recrutement Journées Québec, et ce, partout dans le monde ;

- Accompagner des entreprises de la région du Centre-du-Québec et de la région de la Mauricie dans leurs démarches afin de recruter des travailleurs étrangers

temporaires en fonction des cibles établies par le **Ministère** et dans le cadre des actions prévues dans la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que les **Projets** réalisés dans le cadre de la présente convention viseront uniquement le secteur privé. Sous réserve de l'approbation écrite du **MINISTRE**, après proposition de la **Table**, des projets dans le secteur public pourraient être réalisés dans le cadre de la présente convention.

La présente convention détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente convention doivent respecter les principes directeurs suivants :

3.1 Le **MINISTRE** oriente l'action à l'international, fixe les cibles et détermine les activités de recrutement en fonction des priorités gouvernementales établies telles que les secteurs d'activité, les métiers et professions prioritaires, les régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et les territoires et bassins de recrutement privilégiés ;

3.2 Le **MINISTRE** est le seul interlocuteur auprès de tous les gouvernements et organismes publics et parapublics à l'étranger ainsi que leurs représentations au Canada et toute communication entre l'**ORGANISME** et ces interlocuteurs devra se faire par le biais des représentants du **MINISTRE** ;

3.3 L'**ORGANISME** s'engage à souscrire aux orientations fixées par le **MINISTRE** et s'engage à participer à l'élaboration d'une programmation annuelle d'activités de recrutement et à y adhérer ;

3.4 Les **PARTIES** s'engagent à travailler de concert pour favoriser l'accroissement du nombre de ressortissants étrangers qui seront embauchés par les entreprises en situation de rareté de main-d'œuvre ;

3.5 Les **PARTIES** s'engagent à promouvoir et organiser, en concordance avec les orientations fixées par le **MINISTRE**, de nouvelles approches de recrutement auprès des ressortissants étrangers susceptibles de répondre aux critères pour l'obtention d'un permis de travail temporaire.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Aux fins de la présente convention, le **MINISTRE** s'engage à verser à **l'ORGANISME**, une aide financière maximale de deux millions de dollars (2 000 000 $) pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, et ce, sous réserve des disponibilités budgétaires, et selon les modalités suivantes :

- Un premier versement de cinq cent mille dollars (500 000 $) sera versé dans les trente (30) jours suivant la signature de l'entente ;

- Un deuxième versement d'un million cinq cent mille dollars (1 500 000 $) sera versé le 31 mars 2021, après évaluation positive par le **MINISTRE** du premier rapport intermédiaire d'activités de **l'ORGANISME** (clause 6.2).

L'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'aide financière reçue, ainsi que les intérêts afférents, si applicables, selon la répartition annuelle suivante :

2020-2021	500 k$
2021-2022	750 k$
2022-2023	750 k$

La répartition annuelle de l'aide financière versée ne peut être modifiée qu'en conformité avec la clause 16 de la présente convention.

L'**ORGANISME** s'engage, à moins d'addenda préalable entre les **PARTIES**, à rembourser au **MINISTRE**, à l'expiration de chaque année financière, ainsi qu'au terme de la présente convention, tout montant non utilisé de l'aide financière versée, en considération de la répartition annuelle établie par la présente clause.

Le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger de l'**ORGANISME** qu'il rembourse tout ou partie de l'aide financière versée en vertu de la présente convention dans les cas suivants :

- l'**ORGANISME** utilise l'aide financière versée pour des dépenses autres que les dépenses admissibles prévues à l'Annexe B de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** obtient une source de financement publique additionnelle pour la réalisation de l'objet de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** n'atteint pas les cibles fixées par le **MINISTRE** dans le cadre de la **Table** prévue à la clause 7.

Le montant accordé par le **MINISTRE** inclut tous les frais afférents à l'objet de la convention. Aucune demande de remboursement de taxes ou d'autres frais ne sera acceptée.

5. CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE

Afin de bénéficier de l'aide financière prévue à la présente convention, l'**ORGANISME** s'engage à respecter les conditions suivantes :

5.1 Réaliser l'objet prévu à la clause 2 selon les modalités et conditions prévues à la présente convention ;

5.2 Utiliser l'aide financière versée uniquement pour des dépenses admissibles prévues à l'annexe B de la présente convention ;

5.3 Coordonner et réaliser (incluant toute la logistique du projet), à la demande du **MINISTRE**, des missions de recrutement Journées Québec pour le compte du Ministère ;

5.4 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, intégrer le processus de recrutement des entreprises et d'organisation de la mission à la plateforme numérique Journées Québec développée par le **Ministère** ;

5.5 Référer les entreprises afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le **Ministère** ou l'un de ses partenaires, membre de la **Table**, et accompagner ces entreprises ;

5.6 Faire en sorte que le personnel du **Ministère** dispose d'un kiosque à toutes les missions de recrutement organisées par l'**ORGANISME** ;

5.7 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec ou toute autre mission financée par le **MINISTRE**, utiliser l'image de marque Journées Québec, les contenus, outils informatifs et promotionnels développés par le **Ministère** ;

5.8 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, les autres ORGANISMES partenaires du **MINISTRE** pourront se joindre à la mission ;

5.9 La Table pourrait proposer au **MINISTRE** que certaines missions incluses au calendrier des Journées Québec soient exclusives à certaines régions et/ou à des secteurs d'activités ciblés ;

5.10 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'agence de voyages mandatée par le **MINISTRE**. L'**ORGANISME** est responsable des obligations tel que stipulé dans le contrat entre le **MINISTRE** et l'agence de voyages ;

5.11 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du MINISTRE, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** ne peut pas faire la promotion de ses biens et services, sauf avec l'approbation du **MINISTRE**. La promotion de sa région pourra être faite, mais devra au préalable être approuvée par le **MINISTRE** afin de ne pas nuire à la promotion des autres régions du Québec. Ces obligations s'appliquent également, le cas échéant, aux tiers impliqués, invités par l'**ORGANISME** dans cette mission. Les institutions financières, considérées comme des tiers impliqués, dont le siège social est au Québec pourraient faire la promotion de leurs services bancaires après approbation du **MINISTRE** ;

5.12 Exiger des entreprises participantes, uniquement les coûts directs liés à leur participation aux missions de recrutement, après validation par le **MINISTRE** ;

5.13 Administrer l'aide financière versée de manière prudente et diligente et conformément aux modalités et conditions de la présente convention ;

5.14 Établir et tenir des comptes, des livres et des registres adéquats pour une saine gestion des sommes liées à la mise en œuvre de l'objet de la présente convention ;

5.15 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou à des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation de ces sommes ;

5.16 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses liées à l'objet de la présente convention et la maintenir à jour ;

5.17 Conserver, aux fins de vérification, les comptes ou factures accompagnés de toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses liées à l'objet et à la réalisation de la présente convention, pendant une période de six ans à compter de la fin de la dernière année à laquelle ils se rapportent, en permettre l'accès aux personnes représentant le **MINISTRE** et leur permettre d'en prendre copie ;

5.18 Fournir au **MINISTRE** ou à toute personne désignée par ce dernier, sur demande, tout document ou renseignement relatif à l'utilisation de l'aide financière reçue dans le cadre de la présente convention ;

5.19 Autoriser les personnes représentant le **MINISTRE** ou toute personne désignée par ce dernier à vérifier le cadre de gestion relatif à la présente convention d'aide financière, incluant les livres, registres et autres documents afférents ;

5.20 Élaborer et transmettre au **MINISTRE**, selon les exigences et échéances prescrites à la clause 6, les différents rapports qui y sont prévus ;

5.21 Au terme de chaque mission, et ce, à la demande du **MINISTRE**, procéder à un sondage de satisfaction auprès des entreprises y ayant participé et transmettre au **MINISTRE** les résultats ;

5.22 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente convention et son objet, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles admissibles en vertu de l'annexe B ;

5.23 Si l'**ORGANISME** est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, dans le cadre de l'objet de la présente convention, il doit :

- En informer le **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec ;
- Démontrer qu'elles sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe ;
- Fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
  - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite ;
  - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus ;

- sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.

6. REDDITION DE COMPTES

L'**ORGANISE** s'engage à :

6.1 Réaliser sur une base semestrielle, une reddition de compte concernant la présente convention. Cette reddition de compte est jointe aux rapports intermédiaires et annuels, ainsi qu'au rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet ;

6.2 Réaliser, aux conditions et dans les échéanciers, ci-après exposés, les rapports suivants :

Rapport intermédiaire
Le rapport intermédiaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions planifiés et réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées du 1er avril au 30 septembre des années 2020, 2021 et 2022, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs.

Les rapports intermédiaires sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 31 octobre de chaque année (2020, 2021 et 2022).

Rapport annuel
Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs (les indicateurs et cibles seront présentés sur la période annuelle civile et budgétaire).

Les rapports annuels sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 avril de chaque année (2021, 2022 et 2023).

Rapport final
Le rapport final est le bilan de la présente convention. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de la convention et effectue le suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

Le rapport final est transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 juin 2023.

6.3 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante (60) jours de la fin des deux premières années de la présente convention (2021 et 2022), un rapport sur le relevé des dépenses engagées pour la période visée (1er avril au 31 mars), validé par un auditeur externe indépendant dans le cadre d'une mission d'examen ;

6.4 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante-quinze (75) jours de la fin de la présente convention un rapport d'audit de l'ensemble des **Projets** de la convention réalisés par un auditeur externe indépendant comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation d'aides financières ou subventions reçues de tiers pour des activités de recrutement en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.

7. TABLE DES PARTENAIRES

Une Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») doit être constituée dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention. Cette **Table** sera composée des représentants du **MINISTRE**, de ceux de l'**ORGANISME**, ainsi que de ceux des organismes partenaires, soit Montréal International et Québec International.

La **Table** aura pour mission de :

- Élaborer une programmation annuelle des missions de recrutement Journées Québec pour approbation par le **MINISTRE**. Celle-ci pourrait être modifiée par le **MINISTRE** au courant de l'année à la suite de nouvelles propositions de la **Table** ;

- Suggérer des cibles de recrutement annuelles ainsi que des indicateurs de moyens pour approbation par le **MINISTRE.** Ceux-ci devront être présentés dans la programmation annuelle. Les indicateurs de moyen devront être à l'entière satisfaction du **MINISTRE** ;

- Définir l'offre de service d'accompagnement aux entreprises avant, pendant et après une mission réalisée dans le cadre de la programmation annuelle et s'assurer que cette offre de services puisse être standardisée auprès de l'ensemble des entreprises du Québec peu importe leur provenance ;

- Proposer au **MINISTRE** le type de service que l'**ORGANISME** offrira aux entreprises, en précisant s'ils seront tarifés ou non dans le cadre de la présente convention ;

- Suggérer, en fonction des priorités gouvernementales, des secteurs d'activité, des métiers et des professions prioritaires, de régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et de territoires et bassins de recrutement privilégiés au **MINISTRE** pour approbation ;

- Coordonner les efforts des membres de la **Table** afin d'assurer une optimisation des ressources, une reconnaissance de l'expertise de chacun, une synergie entre les divers acteurs impliqués, une planification efficace des **Projets**, une répartition géographique ou sectorielle adéquate et afin d'éviter un dédoublement ou un chevauchement des **Projets.**

La **Table** sera composée d'un maximum de neuf (9) membres, soit :

- trois (3) représentants du **MINISTRE**, dont la présidente ou le président ;

- un maximum de (2) représentants de l'**ORGANISME** ;
- un maximum de (2) représentants pour chacun des organismes partenaires.

La **Table** pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

Les **PARTIES** s'engagent à nommer leurs représentants à la **Table** dans les trente (30) jours de la signature de la présente convention.

La **Table** doit se réunir une première fois dans les trente (30) jours de sa constitution. Par la suite, elle se réunira autant de fois que cela s'avère nécessaire pour réaliser les **Projets** de la présente convention, mais minimalement quatre (4) fois par année. Les réunions devront inclure au moins un représentant du **MINISTRE**, un représentant de l'**ORGANISME** et un représentant de chacun des organismes partenaires pour être valablement tenues.

Les réunions pourront se tenir à distance, par le biais d'un moyen technologique, sur entente des membres de la **Table**.

8. PROTECTION DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

8.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente convention, on entend par :

- « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers ;

- « Renseignement personnel » : un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier ;

- « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

8.2 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

L'**ORGANISME** s'engage à :

8.2.1 Ne pas divulguer ou utiliser, à d'autres fins que pour l'exécution de l'objet de la présente convention, sans y être dûment autorisé par le **MINISTRE**, l'information gouvernementale ou les renseignements personnels qui lui sont communiqués dans le cadre de la présente convention ou qui sont générés à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente convention ;

8.2.2 Aviser sans délai le **MINISTRE** de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale ou des renseignements personnels, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte ;

8.2.3 Prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ;

8.2.4 Restreindre l'accès à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution de la présente convention. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution des Projets n'ait accès qu'à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels requis pour la réalisation de ces derniers ;

8.2.5 Respecter les lois en vigueur en matière de protection des renseignements personnels ;

8.2.6 S'assurer que les obligations prévues à la présente clause soient respectées par ses agents, employés, représentants, contractants, sous-traitants et tiers que l'**ORGANISME** implique dans l'organisation des Projets.

8.3 OBLIGATION DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à **:**

8.3.1 Transmettre à l'**ORGANISME** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente convention, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) ;

8.3.2 Le **MINISTRE** s'engage, lorsqu'il aura obtenu le consentement des personnes ayant déposées leur candidature dans la plateforme numérique Journées Québec, à signer un addenda entre les **PARTIES** afin de prévoir les modalités de communication des renseignements personnels desdits candidats à l'**ORGANISME**.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle, notamment, les droits d'auteur sur tout contenu et outil informationnel et promotionnel qu'il met à la disposition de l'**ORGANISME** pour réaliser l'objet de la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle afférente à la marque de commerce « Journées Québec ».

10. RESPONSABILITÉ

L'**ORGANISME** s'engage, d'une part, à assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente convention et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour le **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente convention peuvent faire l'objet d'une vérification par le **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre. A-6.001).

13. CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'**ORGANISME** s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt du **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, l'**ORGANISME** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation de l'objet de la présente convention évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit.

Si les situations décrites dans les trois alinéas précédents se présentaient, l'**ORGANISME** doit aussitôt en informer le **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à l'**ORGANISME** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente convention.

14. APPEL À DES TIERS

L'**ORGANISME** ne peut faire exécuter par des tiers tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre de l'objet de la présente convention à l'égard du **MINISTRE**.

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de l'**ORGANISME**.

15. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable du **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

16. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente convention, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente convention et en fait partie intégrante. Il en est de même de toute modification aux annexes de la présente convention.

17. SIGNATURE D'UNE ENTENTE-CADRE

Les **PARTIES** pourraient participer à des discussions pour mettre en place une Entente-cadre qui unira l'**ORGANISME** et des ministres du gouvernement du Québec, soit le **MINISTRE**, la ministre Responsable de la Métropole et d'autres ministres.

Si cette Entente-cadre entre en vigueur, les **PARTIES** s'engagent à convenir d'assujettir tout ou partie de la présente convention, au régime qui sera prévu dans l'Entente-cadre. Bien que les discussions concernant la mise en place d'une telle Entente-cadre ne soient pas encore terminées, il est de l'intention des **PARTIES** d'administrer la présente convention sous l'égide de cette future Entente-cadre.

Conséquemment, les **PARTIES** conviennent que lorsque l'Entente-cadre sera en vigueur, la présente convention sera modifiée afin d'ajuster les modalités applicables à l'administration de celle-ci. Les ajustements qui seront apportés à la présente convention pourront seulement être relatifs aux modalités d'administration de celle-ci et ne pourront pas affecter le montant de l'aide financière versée par le **MINISTRE** en vertu de la présente convention.

Le **MINISTRE** se réserve le droit de ne pas soumettre la présente convention aux modalités de la future Entente-cadre.

18. ANNONCE ET PROMOTION

Les **PARTIES** reconnaissent que seul le **MINISTRE** ou ses représentants peuvent annoncer les détails importants de la présente convention et de son financement, notamment :

- Le nom des **PARTIES** ;
- Le montant des engagements financiers ;
- L'objet de la présente convention et son territoire d'application ;
- Le budget total de la présente convention.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques prévues à l'annexe A.

19. RÉSILIATION

19.1 Le **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente convention si :

a) l'**ORGANISME** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations ;

b) il est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée ;

c) l'**ORGANISME** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente convention ;

d) l'**ORGANISME** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), la convention sera résiliée à compter de la date de réception par **ORGANISME** d'un avis écrit du **MINISTRE** à cet effet.

Dans les cas prévus au paragraphe c), le **MINISTRE** doit transmettre un préavis de résiliation à **ORGANISME** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans le préavis et en aviser le **MINISTRE**, à défaut de quoi la convention sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), le MINISTRE se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation.

19.2 Le MINISTRE se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente convention.

Pour ce faire, le **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **ORGANISME**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **ORGANISME**.

L'**ORGANISME** aura alors droit aux frais déboursés et sommes engagées dans la réalisation de l'objet de la présente convention à la date de résiliation, sans autres compensation ou indemnité que ce soit.

19.3 Advenant la résiliation, l'**ORGANISME** s'engage à rembourser au **MINISTRE** tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser l'objet de la présente convention.

19.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente convention, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 12, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 13.

19.5 La résiliation de la présente convention ne met pas fin à l'application de la clause 8 (« Protection de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ») ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de la convention.

19.6 Le fait que le **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

20. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente convention, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Courriel
MINISTRE	Nancy Carignan	Direction générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger 1200, boulevard Saint-Laurent, bureau 5 400, Montréal (Québec) H2X 0C9	514-873-5945 poste 20478	nancy.carignan@mifi.gouv.qc.ca
ORGANISME	Martin Dupont	Société de développement économique de Drummondville 1400, rue Jean-Berchmans-Michaud Drummondville (Québec) J2C 7V3	819 477-5511 poste 202	m.dupont@sded.ca

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

21. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Nonobstant la date de sa signature, la présente convention entre en vigueur le 31 mars 2020 et se termine le 31 mars 2023.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente convention quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité du **MINISTRE** ainsi que la propriété intellectuelle.

22. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente convention.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Par Monsieur Bernard Matte, sous-ministre — **Date** 5/4/2020

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DRUMMONDVILLE

Monsieur Martin Dupont — **Date** 15 AVRIL 2020

ANNEXE A

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le **MINISTRE** et l'**ORGANISME** pour les **Projets** de la présente convention

OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DRUMMONDVILLE

L'**ORGANISME** s'engage à :

- À utiliser l'image de marque des Journées Québec à partir des fichiers sources fournis pour la réalisation de tout matériel et outil promotionnel relatif à l'organisation des Journées Québec et à placer la signature institutionnelle du Gouvernement du Québec, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du Gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique que les Journées Québec sont une activité de recrutement du gouvernement du Québec organisée par le partenaire, le cas échéant, ou à laquelle collabore le partenaire ;

- À positionner sa signature corporative dans les visuels pour faire mention de sa collaboration ;

- À faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le **MINISTRE**, avant leur réalisation finale, les gabarits qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- À transmettre au **MINISTRE** un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet ;

- À indiquer que l'**ORGANISME** agit au nom du gouvernement et qu'il agit sous mandat de celui-ci dans le cadre des Journées Québec ;

- À mentionner le partenariat du Gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de l'**ORGANISME** où sont identifiés ses partenaires financiers en indiquant qu'il agit au nom du gouvernement du Québec.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de la convention, l'**ORGANISME** s'engage également à :

- À inviter un ou une représentante du MINISTRE à toutes les activités publiques relatives à la convention et aux Projets qui en découlent, mentionner la convention et les rôles et responsabilités des PARTIES ainsi que la subvention du MINISTRE et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution ;

- À installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du Ministère dans la salle où se tiendra l'événement public.

OBLIGATIONS DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à :

- À approuver dans un délai de 48 heures, les gabarits proposés par **l'ORGANISME** qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- À désigner une représentante ou un représentant aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques ;

- À fournir à l'**ORGANISME** tous les fichiers sources et les éléments de communication et de promotion nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité ;

- À fournir à l'**ORGANISME** et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec.

Initiales **ORGANISME** Initiales **MINISTRE**

ANNEXE B

LISTE DES DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles

Celles-ci doivent être raisonnables, justifiées et réalisées durant la période prévue à la présente convention d'aide financière. Les dépenses admissibles sont toutes les dépenses liées au coût direct des activités telles :

- Les honoraires professionnels, des spécialistes, des conférenciers et des consultants ;
- Les honoraires professionnels nécessaires à la vérification ou à l'audit de l'Intervention financière ;
- Le salaire des employés (majoré de 25 % permettant d'inclure les avantages sociaux et une partie des coûts fixes reliés à l'emploi. Ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**) ;
- Le coût de réalisation d'études et d'outils marketing ;
- Les frais liés à l'organisation et à la tenue d'un événement promotionnel sectoriel, soit les frais de location de salles ou de locaux et équipement, les frais de promotion et communication (participation ou organisation) ;
- Les frais de déplacement, d'hébergement, frais de séjour, frais de repas des employés ;
- Les coûts de conception et de réalisation d'une campagne publicitaire, achat de médias et de matériel promotionnel, réalisation de recherches et étude ;
- Les autres coûts nécessaires à la réalisation de l'activité qui ne sont pas autrement prévus ci-dessus, sous réserve de leur approbation par le **MINISTRE**.

Une quote-part des frais de fonctionnement (frais administratifs, de gestion ou de rémunération du personnel administratif), d'un maximum de 10 % des dépenses admissibles pourra être imputée aux projets (ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**).

Les dépenses non admissibles (liste non exhaustive)

- Tous les coûts directs facturés aux entreprises ou aux organismes qui sont subventionnés ou pas, soient par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) dans le cadre du soutien au recrutement Mobilité international, soient par le **Ministère** dans le cadre du Programme d'appui aux régions en recrutement international ;
- Les immobilisations (mobiliers, immeubles et véhicules) ;
- Les dépenses récurrentes (toutes les dépenses d'administration et de gestion ainsi que les dépenses de rémunération et d'amortissement de l'**ORGANISME** qui ne sont pas directement imputables à un projet de recrutement donné) ;
- Les frais financiers relatifs aux emprunts ;
- La portion remboursable de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;
- Les dépenses qui ne sont pas directement liées à l'activité ou pour lesquelles il n'y a pas de pièces justificatives.

SUBVENTION DU MTESS POUR LE SOUTIEN AU RECRUTEMENT

1- Soutien pour les démarches administratives du recrutement des travailleurs étrangers

- Remboursement jusqu'à 50 % pour un maximum annuel de 1 200 $ par entreprise.

Ces frais permettent de soutenir l'entreprise dans le cadre du recrutement international. Néanmoins, les interventions des conseillers aux entreprises ont pour objectif de développer l'autonomie des entreprises. Ainsi, si une méconnaissance de la complétion des dossiers pour l'immigration est un obstacle pour l'entreprise, le rôle du service public d'emploi est de s'assurer d'accompagner l'entreprise afin que celle-ci développe ses connaissances et son autonomie.

Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) sont admissibles à recevoir cette subvention.

2- Soutien au recrutement

- Un remboursement à l'entreprise représentant généralement 50 % des coûts défrayés par l'entreprise pour un déplacement à l'étranger :
  - ✓ Remboursement pour 2 employés maximum ;
  - ✓ Remboursement jusqu'à concurrence de 500 $ par jour par employé ;
  - ✓ Remboursement pour un maximum de 5 jours par activité de recrutement international ;
  - ✓ En mission MIFI et PNG, la facture à payer doit être assez ventilée pour retrouver les dépenses défrayées par l'entreprise.

- La subvention peut atteindre :
  - ✓ Un maximum de 5 000 $ par activité de recrutement international pour deux employés.

- Les frais généraux admissibles au soutien au recrutement sont en fonction de la pratique de remboursement de l'entreprise, notamment :
  - ✓ Déplacement (Coût du moyen de transport utilisé : autobus, train, taxi, avion, etc.), en privilégiant le moyen de transport le plus économique ;
  - ✓ Repas ;
  - ✓ Hébergement ;
  - ✓ Coût d'une salle ou d'un kiosque ;
  - ✓ Logistique (notamment, location d'équipement de présentation, prise internet pour les présentations, photocopies).

Tel que le prévoit l'approche d'intervention aux entreprises, le conseiller aux entreprises analysera chaque demande et conviendra de l'aide à accorder (soutien financier ou autre) selon la situation de l'entreprise et du marché du travail.
Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ne sont pas admissibles à recevoir cette subvention.

PROGRAMME D'APPUI AUX RÉGIONS EN RECRUTEMENT INTERNATIONAL

Les dépenses admissibles sont celles qui sont directement liées à la participation de l'**ORGANISME** à la mission de recrutement international visée, incluant sa préparation et son suivi.

Elles comprennent :

- ✓ Les frais exigés par l'organisateur de l'activité pour la formation et l'encadrement nécessaire à la préparation et au suivi de la mission ;
- ✓ Les frais liés à l'élaboration de matériel promotionnel ;
- ✓ Les frais liés à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition ;
- ✓ Les frais de déplacement qui ne peuvent pas être supérieurs aux barèmes en vigueur dans la fonction publique du Québec ;
- ✓ Toute autre dépense indispensable à l'atteinte des objectifs spécifiés dans la convention d'aide financière.

Les dépenses liées directement à la mission devront être engagées après la date d'acceptation de la demande d'aide financière au **Ministère** pour être considérées comme admissibles dans le calcul du montant de l'aide financière à recevoir.

Toutefois, les dépenses liées à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition, ainsi que les frais d'inscription à la mission engagés avant la date de transmission de la demande au **Ministère**, pourront être exceptionnellement considérées comme admissibles.

RP50. Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2019-2020. Préciser l'objectif du transfert.

Conformément à la volonté gouvernementale annoncée en novembre 2007 d'assurer rigueur, transparence et cohérence dans la gestion des sommes allouées par le Québec à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes, le Ministère conclut des ententes avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et de la Santé et des Services sociaux. Dans le cadre de ces ententes, le Ministère effectue un transfert de crédits de son budget vers les budgets des ministères concernés. Le tableau ci-dessous présente les sommes transférées à chacun de ces ministères durant l'exercice budgétaire 2019-2020.

Sommes transférées aux autres ministères pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes

	2018-2019 (000 $)	**2019-2020 (000 $)**	**2020-2021 (000 $)**
Éducation, Enseignement supérieur	78 530,0	78 530,0	78 530,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale	75 000,0	75 000,0	75 000,0
Santé et Services sociaux	12 219,5	12 219,5	12 219,5
Total	**165 749,5**	**165 749,5**	**165 749,5**

Les informations sur les montants transférés de 2012-2013 à 2017-2018 ont déjà été fournies lors des précédentes Commissions sur les études des crédits.

RP51. Ventilation détaillée des effectifs du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2019-2020 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.

	2019-2020
Suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration (91 organismes à but non lucratif (OBNL))	**64**
Formation linguistique[1]	210
Total	**274**
Professeurs occasionnels[2]	450

[1] Il s'agit des professeurs réguliers et de tout l'effectif régulier affecté à la Direction générale des services de francisation, à la Direction du registraire de la francisation, à la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, à la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, à la Direction de la francisation de Montréal – Milieu communautaire et de la Direction des opérations de francisation, soit les cadres, les professionnels, les conseillers en francisation et le personnel de soutien.

Il est important de noter que la majorité de l'effectif administratif dédié à la francisation est affecté à Montréal. Certaines personnes relevant de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions sont dans les bureaux de Services Québec dans diverses régions. Le personnel enseignant régulier et occasionnel relève de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel et de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu communautaire tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 31 mars 2020 – extrait le 22 mai 2020.

[2] Il s'agit des professeurs occasionnels (actifs) qui répondent aux besoins de formation linguistique de la clientèle. Ces professeurs occasionnels relèvent de la région administrative de Montréal tout en étant répartis sur le territoire du Québec.

RP52. Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation pour l'année 2019-2020.

TEMPS COMPLET

Tableau 1. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps complet

Année	Nombre total de groupes[1]	Nombre d'élèves distincts[2]
2019-2020	1 200	15 414

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction des politiques et programmes de francisation, données extraites des banques thématiques de la francisation le 12 juin 2020.

[1] Les achats de places et les référencements à des centres de services scolaires ne sont pas inclus. Il s'agit des groupes actifs, soit ceux ayant débuté ou s'étant terminés au cours de l'année financière 2019-2020. Ainsi, en plus des groupes ayant débuté et s'étant terminés en 2019-2020, certains ont débuté au cours de l'année financière 2018-2019 et se sont terminés en 2019-2020 et d'autres ont commencé en 2019-2020 et se sont terminés ou se termineront en 2020-2021.

[2] C'est le total de personnes distinctes, peu importe la particularité de groupe (exemple : achat de place ou référé à des centres de services scolaires). Parmi les 15 414 personnes distinctes, 6 130 ont été référées à des centres de services scolaires.

TEMPS PARTIEL

Tableau 2. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel

Année	Nombre total de groupes[1]	Nombre d'élèves distincts[2]
2019-2020	2 183	19 480

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction des politiques et programmes de francisation, données extraites des banques thématiques de la francisation le 12 juin 2020.

[1] Les achats de places et les référencements en commission scolaire ne sont pas inclus. Il s'agit des groupes actifs, soit ceux ayant débuté ou s'étant terminés au cours de l'année financière 2019-2020. Ainsi, en plus des groupes ayant débuté et s'étant terminés en 2019-2020, certains ont débuté au cours de l'année financière 2018-2019 et se sont terminés en 2019-2020 et d'autres ont commencé en 2019-2020 et se sont ou se termineront en 2020-2021.

[2] Il s'agit du total de personnes distinctes, excluant les référencements à des centres de services scolaires. Il y a 143 personnes qui ont été référées à des centres de services scolaires (donnée préliminaire).

TEMPS PARTIEL (SUITE)

Tableau 3. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel – Cours réguliers

Année	Nombre total de groupes	Nombre d'élèves distincts
2019-2020	2 046	18 419

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction des politiques et programmes de francisation, données extraites des banques thématiques de la francisation le 12 juin 2020.

Tableau 4. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel – Cours spécialisés

Année	Nombre total de groupes	Nombre d'élèves distincts
2019-2020	112	1 153

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction des politiques et programmes de francisation, données extraites des banques thématiques de la francisation le 12 juin 2020.

Tableau 5. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel – Formation en milieu de travail

Année	Nombre total de groupes	Nombre d'élèves distincts
2019-2020	25	133

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction des politiques et programmes de francisation, données extraites des banques thématiques de la francisation le 12 juin 2020.

RP53. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les années civiles en 2019-2020. Nombre de classes, par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.

Tableau 1. Ventilation des dépenses par type de cours de francisation pour l'année 2019-2020 (au 31 mars 2020)

Temps complet	Temps partiel	Total
109,1 M$	37,4 M$	146,5 M$

Source : tableau du suivi des dépenses en francisation, final, juin 2020, (Direction de la planification budgétaire et financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration).

Tableau 2. Nombre de groupes dans les cours de francisation à temps complet par trimestre en 2019-2020

Trimestres	2019-2020[1]
Groupes en report de l'année antérieure (actifs au 1er avril)	218
Nouveaux groupes - 1er avril au 30 juin	218
Nouveaux groupes - 1er juillet au 30 septembre	253
Nouveaux groupes - 1er octobre au 31 décembre	247
Nouveaux groupes - 1er janvier au 31 mars	256
Total	**1 192**

[1]Le nombre de groupes dans les cours à temps complet inclut les groupes réguliers rattachés au Ministère et les achats de groupe. Le concept de nombre de groupes ne s'applique pas en centres de services scolaires.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

Tableau 3. Nombre de groupes dans les cours de francisation à temps partiel par trimestre en 2019-2020

Trimestres	2019-2020[1]
Groupes en report de l'année antérieure (actifs au 1er avril)	0
Nouveaux groupes - 1er avril au 30 juin	420
Nouveaux groupes - 1er juillet au 30 septembre	626
Nouveaux groupes - 1er octobre au 31 décembre	185
Nouveaux groupes - 1er janvier au 31 mars	931
Total	**2 162**

[1]Le nombre de groupes dans les cours à temps partiel inclut les groupes réguliers rattachés au Ministère et les achats de groupe. Le concept de nombre de groupes ne s'applique pas en centres de services scolaires.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

Tableau 4. Nombre de participants uniques, incluant la francisation en ligne (FEL), pour 2019-2020

Type de cours	2019-2020
Temps complet[1]	15 414
Temps partiel[1]	19 480
FEL autoformation[2]	807
FEL avec tuteur[2]	1 192

[1]Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

[2]Source : Service de l'information de gestion (SIG);
Rapports Moodle, données transmises le 4 avril 2020 par le Registraire de la francisation et traitées le 14 avril 2020.

RP54. Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2019-2020 :

a) par centre régional;
b) pour tout le Québec.

Depuis le 1er avril 2018, le Ministère mesure le délai entre la réception d'une demande complète d'admission à un cours de français temps complet et le début du cours. Le délai maximum pour commencer un cours à temps complet est actuellement de 50 jours ouvrables.

La proportion de nouveaux élèves qui ont commencé un cours de français à temps complet à l'intérieur de 50 jours ouvrables après la date de réception d'une demande complète était de 80,8 % entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020.

Tableau 1. Délai moyen entre la date de réception de la demande complète et le début du cours de français, en nombre de jours ouvrables pour l'exercice financier 2019-2020, selon la région

A. Régions administratives	**Nombre de jours***
Abitibi-Témiscamingue	*125,5*
Bas-Saint-Laurent	10,5
Capitale-Nationale	34,8
Centre-du-Québec	20,3
Chaudière-Appalaches	23,0
Côte-Nord	-
Estrie	33,5
Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	-
Lanaudière	30,1
Laurentides	29,0
Laval	35,8
Mauricie	15,3
Montérégie	53,2
Montréal	34,3
Nord du Québec	-
Outaouais	35,4
Saguenay - Lac-Saint-Jean	13,1
B. Ensemble du Québec	**36,1**

*Le résultat inscrit en italique repose sur un nombre d'observations inférieur à 20 élèves et doit être utilisé avec prudence.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion (SIG), Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

RP55. Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués en 2019-2020.

COURS DE FRANÇAIS DE STADES INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ

- **Cours de français généraux**

  Les cours généraux de stade intermédiaire s'adressent à une clientèle scolarisée. Les contenus enseignés sont ceux du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, qui couvre les niveaux 1 à 8 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*. Le niveau 8 correspond à la fin du stade intermédiaire. L'offre de cours de français généraux du Ministère permet donc d'atteindre la fin du stade intermédiaire.

  - **Cours généraux à temps complet**

    L'offre de cours généraux à temps complet est composée de quatre blocs de cours allant du stade débutant (niveaux 1 à 4) à la fin du stade intermédiaire (niveaux 5 à 8). Pour les élèves qui souhaitent perfectionner leurs compétences en français après avoir suivi le quatrième bloc, il est possible de bonifier leur formation par des cours à temps partiel : cours généraux visant le perfectionnement du français écrit et cours spécialisés par domaines professionnels.

  - **Cours généraux à temps partiel**

    L'offre de cours généraux à temps partiel est composée de quatre blocs de cours allant du stade débutant à la fin du stade intermédiaire.

- **Cours de français spécialisés par domaines professionnels (à temps partiel)**

  Des cours de français spécialisés sont offerts aux personnes immigrantes ayant des profils professionnels particuliers. Ils visent à aider les personnes à développer les compétences en français nécessaires pour travailler au Québec, à la hauteur de leur qualification acquise à l'étranger, pour progresser dans leur emploi ou pour étudier dans le domaine choisi. Ainsi, des cours sont offerts pour les domaines suivants : soins infirmiers; professionnels du domaine de la santé; génie et sciences appliquées; administration, droit et affaires; tourisme et commerce. Ces cours visent le développement des compétences de stade intermédiaire. Le cours en administration, droit et affaires permet de développer certaines compétences de stade avancé (niveau 9).

- **Cours de français en ligne**

  Le service de francisation en ligne (FEL) intermédiaire s'étale sur 4 blocs et est offert en autoformation ou en formule synchrone avec tutrice ou tuteur et classes virtuelles. Le cours avancé comprend 2 blocs et est seulement offert selon la formule standard. Des modules d'autoapprentissage du français en ligne dans les domaines professionnels du génie et des sciences appliquées, de la santé et des soins infirmiers, du tourisme et du commerce ainsi que de l'administration, du droit et des affaires sont également accessibles et visent les stades intermédiaire et avancé.

- **Dépenses pour les cours de français pour l'année 2019-2020 (au 31 mars 2020)**

Cours	**Dépenses (K$)***
Cours généraux à temps complet**	108 654,7
Cours généraux à temps partiel**	35 361,1
Cours spécialisés par domaines professionnels	1 726,8
Cours en ligne	736,8

** Comprend la rémunération, le fonctionnement, le transfert et les dépenses administratives au 31 mars 2020.*

*** Comprend les cours de stades débutant et intermédiaire, ainsi que les cours en milieu de travail (247,3 K$) et le remboursement des cours à l'étranger (27,7 K$).*

RP56. Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie en 2019-2020

Promotion ciblée à l'étranger

- Sensibilisation des candidates et candidats potentiels à l'immigration à l'importance d'apprendre le français lors des séances d'information qui leur sont offertes ainsi que sur le site Internet officiel du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et sur le site promotionnel Un bel avenir pour vous au Québec.

- Promotion de la Francisation en ligne (FEL) et diffusion d'information sur le remboursement des cours suivis à l'étranger dans la lettre remise à tous les candidats et candidates à l'immigration lors de l'obtention de leur CSQ.

- Envoi d'un courriel promotionnel peu après l'envoi de la lettre les invitant à s'inscrire à la FEL.

- Diffusion, sur le site Internet du Ministère, d'information sur les organismes partenaires à l'étranger et sur le remboursement par le Ministère des cours de français qu'ils offrent.

- Présentation des services de francisation offerts à l'étranger dans le guide *Apprendre le Québec* et de l'importance de bien connaître le français pour une intégration réussie.

Promotion ciblée au Québec en 2019-2020

- Campagne de promotion des services de francisation déployée en 13 langues : français, anglais, arabe, espagnol, mandarin, cantonais, punjabi, hindi, ourdou, tamoul, bengali, tagalog et farsi.

- **Volet publicitaire** comprenant des placements dans les médias de la diversité : journaux, radios, télévisions communautaires et sites web; diffusion de capsules vidéo, dans les médias sociaux, présentant des témoignages de personnes immigrantes ayant des histoires de réussite grâce à l'apprentissage du français; distribution d'outils promotionnels.

- **Volet terrain** comprenant l'embauche d'ambassadrices et d'ambassadeurs ayant pour rôle de faire connaître les cours de français du Ministère auprès des personnes immigrantes et de les inciter à en bénéficier.

- **Volet relations de presse** dans les médias de la diversité, notamment avec la participation des ambassadrices et ambassadeurs.

- Promotion des cours de français spécialisés à des domaines professionnels menée avec la collaboration des ordres professionnels concernés ainsi que lors du Salon de l'immigration et de l'intégration.

- Reconnaissance des efforts des personnes immigrantes qui ont appris le français au Québec ainsi que la contribution exceptionnelle de personnes et d'organisations qui les aident dans leur parcours de francisation dans le cadre d'un appel de candidatures des *Mérites en francisation des personnes immigrantes*. Les personnes et les organisations lauréates sont dévoilées lors du Gala des Mérites du français, organisé par l'Office québécois de la langue française, en collaboration avec le Ministère.

RP57. État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.

Le gouvernement s'est donné les moyens pour accélérer l'intégration des personnes immigrantes et favoriser leur pleine participation, notamment avec l'adoption de la loi n° 9. Cette loi, qui vise à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes, a été adoptée à l'Assemblée nationale du Québec le 16 juin 2019.

La loi n° 9 est accompagnée de mesures concrètes, y compris le *Parcours d'accompagnement personnalisé*, qui est un service gouvernemental direct à l'intention des personnes immigrantes. Le *Parcours* permet un meilleur suivi de leur francisation, de leur intégration et de leur connaissance des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*. Pour appuyer les personnes immigrantes dans leur *Parcours*, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) est en train de développer une application mobile, qui leur permettra de suivre leur *Plan d'action individualisé* – où sont inscrites les actions à réaliser – et d'effectuer une demande d'accompagnement en ligne.

En outre, le MIFI a lancé le 27 février 2020 un nouveau programme d'intégration, le *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI), permettant notamment de financer les organismes partenaires et de favoriser l'intégration à plus long terme des personnes immigrantes. Le PASI vise à répondre de façon plus adéquate aux besoins des personnes immigrantes, à offrir des services adaptés aux clientèles plus vulnérables et à coordonner de façon plus efficace l'action des organismes partenaires.

Plus précisément, le PASI permet :

- D'accélérer et faciliter l'intégration des personnes immigrantes en favorisant leur participation aux six dimensions de la vie collective (économique, linguistique, citoyenne, communautaire, identitaire et culturelle).

- D'aider les personnes immigrantes à s'adapter à leur nouvel environnement et à mieux comprendre le fonctionnement de la société québécoise afin de pouvoir y participer pleinement.

Parmi les moyens d'action en cours de réalisation ou réalisés et intégrés aux pratiques courantes et sous la responsabilité du MIFI, il est possible de souligner les autres mesures suivantes :

- Élargissement de l'accès aux services de francisation et d'intégration en présentiel auprès des personnes titulaires d'un Certificat d'acceptation du Québec depuis août 2019 ainsi que pour l'ensemble des personnes immigrantes arrivées au Québec depuis plus de cinq ans.

- Travaux de développement d'un *Guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation*, pour faciliter les démarches de francisation des personnes immigrantes.

- Augmentation de l'allocation de participation pour les cours de français et création d'une allocation de participation pour la session *Objectif Intégration*.

- Révision en profondeur de la session *Objectif Intégration*, pour être en mesure de favoriser l'intégration socioculturelle des personnes immigrantes.

- Mise en place d'un Système d'évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*, au cours de l'automne 2019, afin que les personnes candidates à l'immigration obtiennent une attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. L'obtention de l'attestation a une fonction pédagogique et vient vérifier l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises qui balisent le vivre-ensemble au

Québec. Elle sert d'outil d'intégration et vise à donner des repères pour s'orienter et bien comprendre les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises.

- Bonification des services prédépart, pour permettre aux personnes immigrantes d'entamer leurs démarches de reconnaissance des compétences, de francisation et d'installation.

- Partenariats de deux ans avec 36 municipalités et municipalités régionales de comté, afin de consolider leur rôle de leader en matière de concertation, et avec 14 organismes à but non lucratif (OBNL), pour réaliser des projets de soutien aux victimes de discrimination et de racisme ainsi que pour favoriser la présence des personnes immigrantes dans les lieux décisionnels.

- Un appel de propositions en matière d'inclusion et de rapprochements interculturels a été lancé auprès des OBNL en décembre 2018 dans toutes les régions du Québec. 109 ententes ont été signées, pour une durée variant entre 1 an et 3 ans, et ce, jusqu'en décembre 2022.

- Par l'entremise de Qualifications Québec, le guichet unique en reconnaissance des compétences, un accompagnement personnalisé sera offert aux personnes immigrantes voulant faire reconnaître leurs compétences développées à l'étranger. Cet accompagnement est complémentaire à l'intervention de l'agent d'aide à l'intégration du *Parcours d'accompagnement personnalisé*. L'accompagnement offert par Qualifications Québec vise à accélérer les démarches de reconnaissance des compétences. Il permettra notamment aux détenteurs d'un Certificat d'acceptation du Québec d'amorcer leurs démarches en reconnaissance des compétences avant même leur arrivée au Québec. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une entente du Programme *Reconnaissances des compétences et accès aux ordres professionnels* (PRCAOP) du MIFI.

- Déploiement du Ministère en région par la création de deux nouvelles directions régionales et de 45 antennes pour soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes (pour un total au 31 mars 2020 de 62* points de services). Ces antennes pour plusieurs se retrouvent dans les bureaux de Services Québec.

- Mise en place, en septembre 2018, d'une offre intégrée de services aux entreprises, afin de répondre à leurs besoins de main-d'œuvre.

- Un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Laval pour la concrétisation du projet d'intégration en emploi *Interconnexion Laval*. Le projet *Interconnexion Laval* de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL) a pour objectif d'intervenir auprès des entreprises de la région de Laval pour favoriser l'embauche de personnes immigrantes dans des postes à la hauteur de leurs compétences.

- Pour faire suite à l'Entente-cadre « Réflexe Montréal », le Ministère a conclu avec la Ville de Montréal une entente triennale, où le Ministère investit 12 M$ en vertu du *Programme Mobilisation-Diversité* (PMD) pour les années 2018 à 2021. Un montant équivalent sera investi par la Ville, portant le total de l'entente à 24 M$. Cette entente s'inscrit dans les efforts du Ministère visant à appuyer les villes et les municipalités régionales de comté pour édifier des collectivités accueillantes et inclusives.

- La Ville de Montréal a déposé un plan d'action composé, dont les principaux objectifs sont de développer des solutions innovantes pour favoriser la francisation des personnes immigrantes et de dégager des pistes d'actions communes pour favoriser leur meilleure intégration au marché du travail.

* 10 antennes sont en cours d'ouverture.

RP58. Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesures pour 2019-2020.

L'accès à l'emploi relève principalement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES EN 2019-2020

- Le Ministère a mis en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins des régions et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité par la réalisation de projets pilotes de recrutement ciblés à l'international dans certains secteurs. Ceci pour permettre aux entreprises de s'initier au recrutement international en vue de combler leurs besoins de main-d'œuvre par le recrutement de travailleurs étrangers temporaires. Ainsi, pour la période 2019-2020, le ministère a réalisé : 3 missions de recrutement hors-France, des journées Québec Casablanca qui ont drainé 22 entreprises participantes multisecteurs, une mission de recrutement à San-José aux États-Unis dans les secteurs TI avec 4 entreprises participantes et une journée Québec multisecteurs à Bogota avec 14 entreprises participantes.

- Divers projets ont été amorcés dans le cadre du Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels (PRCAOP) en 2018 et 2019 se sont poursuivis en 2019-2020, principalement avec l'aide financière accordée aux ordres professionnels. Le Programme a notamment soutenu des projets ayant permis de développer des formations d'appoint, des outils d'évaluation et d'autoévaluation des compétences ainsi que des modules de formations en ligne. Pour l'année 2019-2020, 18 projets ont été financés par le programme, pour un montant total de 2 510 903 $. En date du 31 mars 2020, six des 18 projets en cours avaient pris fin.

- Afin de favoriser une intégration rapide des personnes immigrantes ayant acquis des compétences à l'étranger dans les emplois de plein potentiel, le Ministère a mis en place de nouvelles approches en reconnaissance des compétences : le Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels permet de soutenir financièrement des initiatives permettant de mieux reconnaître les compétences des personnes immigrantes. Pour l'année 2019-2020, le montant de l'aide financière accordée à Qualifications Québec s'élève à 750 000 $. Plus de 110 000 personnes ont consulté le Guichet depuis sa mise en ligne. 75 % de ces utilisateurs se trouvaient à l'extérieur du Québec. Pour l'année 2019-2020, Qualifications Québec :

  - a continué d'assurer la mise à jour des contenus de l'ensemble du portail, soit près de 560 fiches de professions et métiers au Québec et plus de 23 000 liens externes;

  - a offert un accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences par un des conseillers de l'organisme à plus de 2 000 utilisateurs en présentiel, par téléphone ou par courriel.

  - a poursuivi sa tournée des régions du Québec afin de faire connaître les services de reconnaissance des compétences et de traiter des divers enjeux soulevés avec les partenaires;

  - a formé des équipes d'intervention en vue de résoudre des obstacles liés à la reconnaissance des compétences.

- Des ententes triennales 2018-2021 ont aussi été signées avec quatre organismes de Montréal afin de favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal : Accueil liaison pour arrivants (ALPA), Carrefour BLE, Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ) et Promotion, Intégration, Société nouvelle (PROMIS). Ces ententes représentent pour le Ministère un investissement de 504 481$ en 2019-2020. Par ailleurs, afin d'assurer la continuité des actions liées à l'immigration en région, le Ministère a aussi renouvelé, pour la période 2018-2021, des ententes avec 36 organismes en région qui œuvrent

en matière de concertation et de régionalisation de l'immigration. Ces ententes représentent un investissement de 1,4 M$ en 2019-2020.

- Les stratégies de prospection, d'attraction et de marketing, ainsi que le déploiement de nouveaux bureaux et antennes à l'international, permettent de mieux faire connaître les régions du Québec et leurs opportunités d'emplois auprès des candidates et candidats potentiels, et mettent en évidence les avantages de s'installer en région dès l'étranger auprès des personnes immigrantes qui envisagent de s'installer au Québec. Le 8 juillet 2019, le MIFI a mis en place le Programme d'appui aux régions en recrutement international (PARRI) pour soutenir les efforts locaux visant à faciliter le recrutement à l'international des entreprises québécoises qui faisaient face à une rareté de main-d'œuvre tant pour des postes hautement qualifiés que pour des postes peu spécialisés. Le PARRI s'inscrit dans l'offre intégrée de services aux entreprises du Ministère, une offre axée sur un accompagnement personnalisé, gratuite et rapidement accessible à toutes les entreprises québécoises. Les partenaires locaux du Ministère peuvent ainsi appuyer les entreprises dans leurs démarches de recrutement à l'international en faisant la promotion de leur région et de la qualité de vie qu'on y retrouve.

- La mise en œuvre du Parcours d'accompagnement personnalisé permet d'informer les personnes immigrantes sur les opportunités d'emplois en région et de les accompagner à toutes les étapes du processus d'intégration. Le Parcours d'accompagnement personnalisé est assuré par les agentes et agents d'aide à l'intégration dans le cadre du déploiement du MIFI partout au Québec. Il s'agit d'un investissement majeur de 20 M$, dont 10,6 M$ alloués à l'embauche des agents d'aide à l'intégration (AAI), au centre du redéploiement du MIFI et répartis dans toutes les régions du Québec. Actuellement, 81 agents d'aide à l'intégration, chefs d'équipe et coordonnateurs sont déployés dans 62 points de services. 75% des agents d'aide en intégration sont déployés hors de Montréal. Déjà plus de 2400 entrevues ont été réalisées dans le cadre du Parcours d'accompagnement personnalisé.

- D'autre part, depuis plusieurs années, une stratégie de promotion de l'immigration permanente est déployée par le Ministère auprès des étudiantes et étudiants étrangers fréquentant un établissement d'enseignement et des partenariats ont été établis récemment pour intensifier les efforts de rétention auprès de cette clientèle. En effet, depuis 2016, le MIFI offre les séances d'information Vivre au Québec après les études pour les étudiants étrangers du Québec souhaitant s'y établir de façon permanente dans le but d'occuper un emploi. Ces séances abordent plusieurs sujets, notamment le maintien du statut légal au Canada, le passage du statut temporaire au statut permanent par le biais du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), ainsi que le permis de travail post diplôme et la demande de résidence permanente au Canada. Depuis août 2019, la mise en œuvre du Parcours d'accompagnement personnalisé auquel les étudiants étrangers sont admissibles, permet à cette clientèle d'obtenir les informations nécessaires sur les démarches à suivre pour s'établir de façon permanente au Québec (volet Immigration du Parcours).

- Afin de favoriser l'installation des personnes immigrantes dans les régions du Québec ayant des manques de main-d'œuvre et qui sont mobilisées pour les accueillir, le Ministère a mis en place un comité intersectoriel pour l'immigration en région ainsi qu'un comité interministériel MIFI-MTESS sur l'immigration en région.

- Des services de francisation et de soutien à l'intégration sont offerts aux personnes immigrantes, à l'échelle du Québec, par l'intermédiaire d'un vaste réseau d'organismes à but non lucratif (OBNL) et de partenaires institutionnels (plus de 200) financés en vertu du Programme Réussir l'intégration et du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants. Ils répondent aux besoins de services directs des personnes immigrantes.

- De l'information et la promotion des régions sont aussi offertes aux personnes immigrantes nouvellement arrivées, dans le cadre de la session Objectif Intégration et dans les cours de français, et à celles qui sont encore à l'étranger, à travers le Service d'intégration en ligne (SIEL) et la Francisation en ligne (FEL).

- La session Objectif intégration (OI) fait partie intégrante de l'offre de services du Parcours et est incluse dans le domaine Vie collective. Depuis le 1er janvier 2020, une allocation de participation de 185 $ est offerte aux personnes immigrantes qui complètent la session OI,

pour un montant total de 133 755 $. L'offre de services de la session OI a été ajustée en vue de desservir les clientèles admissibles dans les 17 régions administratives du Québec.

- Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et le Projet pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référé par un ordre professionnel (IPOP) facilitent l'acquisition, pour les personnes, d'une première expérience de travail dans leur profession et soutiennent financièrement les employeurs pour leur embauche et leur intégration en emploi.

- La présence des conseillers en immigration régionale à travers le Québec (80% des conseillers en immigration régionale sont déployés hors de Montréal) permet d'assurer que les entreprises des régions reçoivent un accompagnement dans leur démarche pour embaucher des personnes immigrantes. Ils accompagnent les entreprises dans le processus d'immigration, notamment grâce au Portail employeurs, permettant ainsi de prendre en charge directement dans les régions les problèmes vécus par les entreprises, ce qui favorise l'accès à l'emploi pour les personnes immigrantes en région.

- L'approche territoriale du gouvernement donne les leviers nécessaires à la Métropole, la Capitale-Nationale ainsi qu'aux autres acteurs des milieux de vie afin d'arrimer davantage les besoins des entreprises dans les régions affichant un fort taux d'emploi et un faible taux de chômage aux profils des personnes immigrantes et des candidates et candidats potentiels à l'immigration temporaire et permanente. En raison de leur proximité avec les citoyennes et citoyens, les municipalités et les acteurs des milieux de vie jouent un rôle de premier plan dans l'édification de collectivités accueillantes et inclusives. En juillet 2018, le Ministère a rendu public son Plan d'action en matière d'occupation et vitalité des territoires 2018-2020. Ce dernier est sa réponse aux priorités identifiées par les régions dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022. La quasi-totalité des régions identifie l'augmentation du nombre de personnes immigrantes en région comme partie de la solution aux enjeux liés aux besoins de main-d'œuvre et du déclin démographique.

RP59. État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2019-2020. Fournir une copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal.

Le projet Qualifications Québec est la mise en place d'un guichet unique en reconnaissance des compétences. Ainsi, les fiches portant sur l'état d'avancement du Guichet unique (RP177) et sur l'état d'avancement de la mise en place du projet Qualifications Québec (RP59 et RP179) font référence au même projet et au même sujet.

De plus, l'organisme Qualification Montréal est devenu Qualifications Québec (Q2) à la suite de la subvention accordée par le MIFI en 2017 afin que l'organisme étende ses activités à l'ensemble du Québec. Les organismes Qualifications Montréal et Qualifications Québec sont une seule et même entité.

Pour faciliter la compréhension, nous référons à Q2 lorsque nous parlons de l'organisme et à Qualifications Québec lorsque nous référons au Guichet unique en reconnaissance des compétences.

Ainsi, en résumé, Q2 a mis en place Qualifications Québec, le guichet unique en reconnaissance des compétences. La référence à Qualification Montréal n'est pas pertinente.

1. Pour l'état d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec », voir RP176 et RP178.

2. Pour les montants investis pour l'année 2019-2020, voir RP179.

3. Pour la copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec », voir RP181.

RP60. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

Le ministre a rencontré l'organisme Qualifications Québec[1] le 15 novembre 2019 dans les locaux du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, au 1200 boulevard Saint-Laurent à Montréal.

Aucune autre rencontre n'a eu lieu entre d'autres membres du cabinet du ministre et l'organisme.

[1] L'organisme Qualification Montréal est maintenant connu sous le nom Qualifications Québec, afin de refléter que son mandat et ses services s'étendent à toutes les régions du Québec.

RP61. Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.

L'établissement durable en région des personnes immigrantes est un enjeu important pour le Québec. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) travaille de concert avec les municipalités, les villes, les organismes communautaires et les acteurs socio-économiques pour encourager et faciliter l'attraction, l'intégration et la rétention en région des personnes immigrantes. Les actions du Ministère visent également à édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives afin de réunir les conditions favorables à la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Pour répondre aux besoins des entreprises qui font face à la rareté de la main-d'œuvre partout au Québec, le gouvernement doit innover pour favoriser l'attraction et la rétention des personnes immigrantes en région. C'est la raison pour laquelle des mesures importantes ont été entreprises en 2019 : un recrutement record à l'international, un déploiement sans précédent du Ministère dans les régions du Québec, une bonification des services aux entreprises et la refonte de certains programmes existants dans un souci de modernisation et d'efficacité.

Un recrutement record à l'international pour les entreprises de plusieurs régions du Québec

En 2019, le Ministère a accompagné les entreprises québécoises ayant de grands besoins de main-d'œuvre dans le cadre de missions de recrutements à l'international :

- Une vingtaine d'entreprises québécoises se sont rendues à Casablanca en juin 2019 afin de recruter des travailleurs qualifiés et motivés à venir travailler au Québec.

- Lors des 20e Journées Québec tenues à Paris les 1er et 2 juin 2019, plus de 2 400 candidats qualifiés ont participé à l'événement, soit une augmentation de près de 40 % comparativement à l'édition du printemps 2018. Pour cette édition, 115 employeurs de plusieurs régions du Québec parmi lesquelles les entreprises de la grande région de Québec, de Chaudière-Appalaches, du Saguenay–Lac-St-Jean, d'Abitibi-Témiscamingue et de l'Estrie, se sont rendus dans la capitale française afin de combler 775 offres d'emploi dans 17 secteurs d'activité, dont la santé, l'intelligence artificielle et le transport.

- Le 30 novembre et le 1er décembre 2019 à Paris, en France, il s'est tenu la 21e édition des Journées Québec à laquelle ont pris part 122 employeurs avec à la clé plus de 2 200 postes offerts couvrant plusieurs secteurs de l'économie du Québec. Au total, 13 320 personnes se sont inscrites à l'événement et 3 516 candidatures ont été retenues pour des entretiens d'embauches.

Programme *Mobilisation-Diversité*

Le Programme *Mobilisation-Diversité* est destiné à appuyer les municipalités ainsi que des organismes à but non lucratif dans l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives afin de favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Grâce à ce levier financier, 156 ententes sont en vigueur avec des organismes à but non lucratif et les coopératives présents dans les différentes régions du Québec. Le Ministère a signé 51 ententes avec les municipalités et des villes dont 49 en région pour la mise en œuvre des actions visant à les appuyer dans l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'attirer et de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes. Une entente hors normes a également été signée en mars 2020 avec la Ville de Québec : cette entente représente un investissement de 3 M$ pour la période 2020-2023.

À titre d'exemple, dans le cadre de ces ententes, le Ministère a octroyé des sommes importantes à des organismes de la région du Nord-du-Québec. Il s'agit d'une somme de 175 500 $ allouée aux organismes Administration régionale Baie-James, L'Agora Boréale de Lebel-sur-

Quévillon. Une somme de 172 949 $ allouée au Carrefour jeunesse emploi Abitibi-Est et à l'organisme La Mosaïque.

La refonte du Programme *Mobilisation-Diversité* lancée en 2019 vise un meilleur accompagnement des organismes et des municipalités dans la régionalisation de l'immigration.

Parcours d'accompagnement personnalisé pour les personnes immigrantes

Un tout nouveau programme, le Parcours d'accompagnement personnalisé a été annoncé le 8 août 2019. Cette approche de proximité vise à mettre en place les meilleurs outils possibles afin d'assurer une intégration réussie des personnes immigrantes. Il offre un encadrement accessible, flexible et adapté durant tout le processus d'intégration qui est propre à chacun. Le Ministère procéda alors à un déploiement de ressources sans précédent dans les régions du Québec.

Reconnaissance des compétences et régionalisation

Le guichet unique sur la reconnaissance des compétences, Qualifications Québec a profité d'une subvention du Programme de reconnaissance des compétences et d'accès aux ordres professionnels. Ce guichet unique oriente les utilisateurs sur les voies menant à la reconnaissance des compétences partout au Québec. Depuis sa création, Qualifications Québec, a rejoint plus de 110 000 personnes. L'accompagnement offert par les conseillers de Qualifications Québec accélère l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise en les incitant à amorcer rapidement les démarches qui peuvent être faites depuis l'étranger tout en promouvant la régionalisation auprès de ces candidats lorsque les ressources en reconnaissance des compétences sont disponibles en région.

Le lancement du nouveau système de gestion des demandes d'immigration (ARRIMA)

Dans le but de moderniser le système de recrutement des travailleurs qualifiés, le nouveau système de gestion des demandes d'immigration, basé sur la déclaration d'intérêt (ARRIMA) a été officiellement lancé le 27 juin 2019. Ce nouvel outil aura comme avantage de sélectionner des personnes immigrantes en fonction de leur profil et de les arrimer aux besoins du marché du travail, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Autres mesures d'accélérations du processus de régionalisation de l'immigration

Le Ministère a déployé une série de mesures dont l'objectif est d'arrimer les besoins en main-d'œuvre et l'accès à l'emploi des personnes immigrantes, et ce, dans toutes les régions du Québec. Parmi ces mesures, notons :

- Le déploiement historique du Ministère dans toutes les régions du Québec ainsi qu'une bonification des services offerts aux entreprises. Cette présence se fait par l'entremise des bureaux de Services Québec.

- Le plan d'immigration du Québec pour l'année 2020 a été présenté à l'Assemblée nationale en 2019. Ce plan découle des orientations de la planification pluriannuelle en matière d'immigration adoptées à la suite de la consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022. Pour 2020, le seuil d'immigration a été revu à la hausse avec une cible d'admission entre 43 000 et 44 500 personnes immigrantes.

- Une entente « Recrutement santé – Infirmières en région » visant à répondre aux besoins de main-d'œuvre à titre de préposés aux bénéficiaires dans les régions de Québec, de Chaudière-Appalaches et de la Côte-Nord.

- Dans la continuité de la réforme menée par le gouvernement du Québec pour moderniser le système d'immigration et pour répondre adéquatement aux besoins de main-d'œuvre du Québec, le Ministère a entrepris en février 2020 une consultation sur le Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

RP62. Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour l'année 2019-2020, ainsi que le délai de traitement.

Nombre d'évaluations comparatives émises :

1er avril 2019 au 31 mars 2020, 14 649 évaluations comparatives ont été émises[1].

Délai de traitement :

La déclaration de service aux citoyens dit que le Ministère s'engage à envoyer une lettre confirmant l'ouverture du dossier dans les 15 jours suivant la réception d'une demande d'évaluation comparative. Du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, le MIFI a respecté cet engagement pour 75.8 % des demandes.

[1] Il s'agit du nombre d'évaluations complètes et partielles.

RP63. Pour 2019-2020, veuillez fournir les informations suivantes :

a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence) ;
b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée ;
c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année ;
d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).

---

a) Le nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée.

Tableau 1. Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec selon la catégorie d'immigration, 2019

	2019
Immigration économique	10 232
Regroupement familial	4 045
Réfugiés et personnes en situation semblable	1 383
Autres immigrants	303
Total	**15 963**

Données préliminaires pour 2019.
* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Note : Le niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence) n'est pas disponible à l'admission.

b) Parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée

Tableau 2. Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec ayant été inscrites à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée

Année d'admission au Québec	**Nombre de personnes distinctes ayant été inscrites à des cours de francisation en ligne (FEL) avant leur arrivée (cours suivi depuis l'étranger) ****
2019	231

* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission.
** Les personnes ayant été inscrites à des cours FEL hors Québec, après le 1er avril 2013.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites le 1er juin 2020.

c) Parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant participé à un cours de francisation dans la première année, la deuxième, la troisième, la quatrième ou la cinquième.

Tableau 3. Participation à un cours de français au MIFI des personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français lors de l'admission, selon l'année d'admission et la catégorie d'immigration en 2017

Année d'admission	Catégorie d'immigration	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français, participants au temps complet et/ou temps partiel ayant participé à un cours de français pendant la :				
			1re année suivant l'admission	2e année suivant l'admission	3e année suivant l'admission	4e année suivant l'admission	5e année suivant l'admission
2017 p	Immigration économique	14 865	1 385	218	109	1	..
	Regroupement familial	4 689	482	76	36	3	..
	Réfugiés et personnes en situation semblable	1 760	343	33	15	0	..
	Autres immigrants	612	9	3	0	0	..
	Total	**21 926**	**2 219**	**330**	**160**	**4**	**..**

.. Données non disponibles.
p Données préliminaires.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites le 1er juin 2020.

Les données de la cohorte 2018 et de la cohorte 2019 sont encore trop préliminaires pour rendre compte avec précision du nombre de participations. L'année d'admission 2017 est préliminaire pour observer la participation des personnes immigrantes à un cours de français sur plusieurs années.

d) Le nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge:

Tableau 4. Nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec en 2019 selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge.

	Immigration économique		Regroupement familial		Réfugiés et personnes en situation semblable		Autres immigrants		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n
0 - 5 ans	664	77,7	127	14,9	62	7,3	2	0,2	855
6 - 10 ans	1 253	76,1	202	12,3	168	10,2	23	1,4	1 646
11 - 16 ans	856	60,8	236	16,8	280	19,9	35	2,5	1 407
Total	**2 773**	**71,0**	**565**	**14,5**	**510**	**13,1**	**60**	**1,5**	**3 908**

Données préliminaires pour 2019.
* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Note : Le niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence) n'est pas disponible à l'admission.

RP64. La liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenues financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2019-2020.

Des cours de français en milieu de travail du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ont été offerts dans quatre entreprises entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020.

Il importe de noter que d'autres ministères et organismes (le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Commission des partenaires du marché du travail) soutiennent des mesures de francisation en partenariat avec des entreprises. Ces ministères et organismes exercent leur propre reddition de comptes.

Entreprises
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (Qc)
Hôpital Général Juif
Vêtement Peerless Clothing Inc.
MDA Corporation

RP65. Taux de décrochage des cours de francisation en 2019-2020:
a) par centre de formation;
b) pour tout le Québec.

Le Ministère effectue l'analyse du taux de décrochage sur la base du taux de « persévérance », qui est calculé suivant le ratio du nombre de cours complétés par les élèves sur le nombre total de participations. Les taux de persévérance calculés sont stables depuis plus de quatre ans dans les cours à temps complet. On observe, en 2019-2020, une hausse dans le taux de persévérance global dans les cours à temps partiel.

Les données sur le taux de persévérance par centre de formation ne sont pas disponibles. Les taux de persévérance sont fournis par région administrative.

Tableau 1. Taux de persévérance des élèves dans les cours à temps complet* par région administrative et pour l'ensemble du Québec, de 2015 à 2020

Région	2015-2016 %	2016-2017 %	2017-2018 %	2018-2019 %	2019-2020 %
01. Bas-Saint-Laurent	*75,0*	*85,0*	97,1	92,3	90,2
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	76,9	86,8	91,4	90,0	94,6
03. Capitale-Nationale	90,6	88,1	91,3	88,4	90,4
04. Mauricie	86,7	91,2	91,4	84,1	92,5
05. Estrie	92,4	89,2	85,9	89,2	86,8
06. Montréal	86,4	87,4	87,2	86,7	88,9
07. Outaouais	91,9	91,1	89,5	84,6	89,9
08. Abitibi-Témiscamingue	-	*100,0*	*88,9*	85,7	84,8
09. Côte-Nord	-	-	-	-	-
10. Nord-du-Québec	-	-	-	-	-
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	-	-	*100,0*	*100,0*	-
12. Chaudière-Appalaches	*100,0*	-	85,5	78,7	90,7
13. Laval	91,5	90,1	87,3	87,0	86,7
14. Lanaudière	91,9	89,7	86,2	90,1	90,1
15. Laurentides	84,9	92,9	90,3	82,0	93,3
16. Montérégie	88,2	89,6	88,5	87,7	88,7
17. Centre-du-Québec	87,9	91,4	87,1	81,0	85,6
Total	**88,0**	**88,5**	**87,8**	**86,9**	**88,8**

* Le résultat de ce calcul est inscrit en italique s'il repose sur un nombre d'observations inférieur à 20. Par exemple, si 2 personnes sont inscrites et qu'elles sont toutes deux présentes, le taux de persévérance est alors de 100 %. Il faut donc être prudent lorsque le taux est calculé sur un nombre d'observations inférieur à 20.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration, Service de l'information de gestion, Banques thématiques de la francisation.
Extraction effectuée le 1er juin 2020.

Tableau 2. Taux de persévérance des élèves dans les cours à temps partiel* par région administrative et pour l'ensemble du Québec, de 2015 à 2020

Région	2015-2016 %	2016-2017 %	2017-2018 %	2018-2019 %	2019-2020 %
01. Bas-Saint-Laurent	*92,3*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	-
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	*92,9*	*88,9*	*100,0*	-	*100,0*
03. Capitale-Nationale	75,3	74,4	77,1	70,2	73,5
04. Mauricie	81,4	73,4	80,8	78,8	81,8
05. Estrie	75,9	85,5	86,0	89,8	87,0
06. Montréal	73,1	73,0	71,1	72,5	75,4
07. Outaouais	69,4	79,9	85,8	86,6	89,0
08. Abitibi-Témiscamingue	-	-	-	*100,0*	*100,0*
09. Côte-Nord	100,0	100,0	100,0	100,0	98,3
10. Nord-du-Québec	*100,0*	*100,0*	*83,3*	*83,3*	*71,4*
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	100,0	100,0	100,0	92,7	93,4
12. Chaudière-Appalaches	89,1	91,9	95,4	76,0	82,1
13. Laval	76,2	71,5	71,4	75,8	80,8
14. Lanaudière	-	-	-	-	*100,0*
15. Laurentides	81,6	75,0	76,3	*83,3*	76,0
16. Montérégie	72,9	75,8	77,7	80,3	82,3
17. Centre-du-Québec	81,4	70,2	85,0	80,0	85,6
Total	**73,7**	**73,6**	**72,4**	**74,1**	**77,2**

* Le résultat de ce calcul est inscrit en italique s'il repose sur un nombre d'observations inférieur à 20.
Source des données : Banques thématiques de la francisation.
Extraction effectuée le 1er juin 2020.

RP66. Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2019-2020 et prévisions pour 2019-2020, ventilation des crédits alloués en 2019-2020 et prévisions pour 2019-2020. Fournir une ventilation mensuelle.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés dans le PEQ selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, requérant principal, ventilé par mois, de 2010 à 2020

PEQ	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PEQ Étudiants											
01 – Janvier		47	79	109	220	184	277	343	226	309	746
02 – Février	7	53	121	133	182	212	321	378	257	374	510
03 – Mars	38	106	137	127	143	247	332	301	371	449	239
04 – Avril	38	69	94	102	168	184	328	281	282	459	249
05 – Mai	51	70	105	184	164	226	378	275	350	488	469
06 – Juin	55	120	102	150	188	264	437	344	372	383	279
07 – Juillet	67	126	170	243	285	476	457	451	457	505	92
08 – Août	51	131	130	227	167	250	400	321	378	237	
09 – Septembre	44	90	104	178	210	226	355	288	355	87	
10 – Octobre	88	77	146	157	199	216	287	365	356	52	
11 – Novembre	55	88	122	111	168	200	323	302	378	30	
12 – Décembre	53	43	93	116	123	198	184	172	169	187	
Total PEQ Étudiants	**547**	**1 020**	**1 403**	**1 837**	**2 217**	**2 883**	**4 079**	**3 821**	**3 951**	**3 560**	**2 584**
PEQ Travailleurs											
01 – Janvier	x	65	119	185	231	194	211	218	184	456	755
02 – Février	x	55	116	125	215	221	183	268	253	533	370
03 – Mars	61	94	148	138	184	251	235	237	255	470	97
04 – Avril	74	92	97	120	217	187	233	187	232	529	176
05 – Mai	65	121	102	200	282	207	212	242	308	665	270
06 – Juin	83	96	77	171	157	236	271	214	262	420	205
07 – Juillet	78	57	159	239	263	309	202	257	248	501	182
08 – Août	82	147	144	210	193	206	242	202	271	508	
09 – Septembre	77	92	119	152	275	189	259	173	371	434	
10 – Octobre	104	84	148	199	219	161	201	251	344	662	
11 – Novembre	95	107	142	184	232	182	229	278	455	509	
12 – Décembre	81	74	113	142	163	197	173	170	230	302	
Total PEQ Travailleurs	**803**	**1 084**	**1 484**	**2 065**	**2 631**	**2 540**	**2 651**	**2 697**	**3 413**	**5 989**	**2 055**
Total PEQ	**1 350**	**2 104**	**2 887**	**3 902**	**4 848**	**5 423**	**6 730**	**6 518**	**7 364**	**9 549**	**4 639**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique du Service de l'information de gestion, données au 20 juillet 2020.

Tableau 2. Nombre de demandes refusées dans le PEQ selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, ventilé par mois, de 2010 à 2020

PEQ	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PEQ Étudiants											
01 - Janvier	0	10	10	14	17	13	13	5	21	18	18
02 - Février	x	5	11	7	7	12	14	22	33	31	x
03 - Mars	14	17	17	15	56	29	16	56	25	28	x
04 - Avril	9	13	x	14	16	8	13	15	29	7	0
05 - Mai	7	9	14	20	19	15	15	9	36	11	0
06 - Juin	10	5	x	11	12	10	12	7	41	7	0
07 - Juillet	x	32	23	19	20	15	14	103	13	45	0
08 - Août	6	12	23	14	15	15	18	9	55	x	
09 - Septembre	13	16	13	17	8	18	11	12	32	43	
10 - Octobre	13	12	27	11	9	13	8	22	44	7	
11 - Novembre	13	11	15	13	10	16	19	31	77	x	
12 - Décembre	15	8	6	16	5	8	6	24	47	x	
Total PEQ Étudiants	**107**	**150**	**168**	**171**	**194**	**172**	**159**	**315**	**453**	**204**	**22**
PEQ Travailleurs											
01 - Janvier	0	8	11	21	20	27	15	18	13	x	10
02 - Février	0	x	13	14	22	23	17	15	8	8	7
03 - Mars	x	x	11	19	23	27	15	19	12	14	x
04 - Avril	14	x	12	9	21	25	19	15	9	15	0
05 - Mai	8	12	14	24	30	21	9	11	11	8	9
06 - Juin	x	x	9	6	24	15	21	15	15	13	x
07 - Juillet	10	7	17	11	22	46	15	21	6	23	
08 - Août	x	5	20	11	22	23	14	12	8	27	
09 - Septembre	5	x	18	19	30	25	19	10	11	22	
10 - Octobre	11	7	24	32	32	17	12	13	x	10	
11 - Novembre	5	16	18	21	30	13	16	13	16	17	
12 - Décembre	8	9	16	15	21	12	6	13	x	x	
Total PEQ Travailleurs	**72**	**81**	**183**	**202**	**297**	**274**	**178**	**175**	**119**	**167**	**30**
Total général	**179**	**231**	**351**	**373**	**491**	**446**	**337**	**490**	**572**	**371**	**52**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq ou pour assurer la confidentialité.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique du Service de l'information de gestion, données au 23 juillet 2020.

RP67. Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2019-2020. Ventilation des crédits alloués en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.

Le Ministère a contribué à la reconnaissance des compétences, et plus spécifiquement à l'accès aux professions et métiers réglementés par :

- L'émission de l'évaluation comparative des études aide les employeurs à comprendre les diplômes obtenus hors Québec. Ces avis d'experts indiquent le niveau de scolarité et le domaine de formation québécois auxquels se comparent les études effectuées hors Québec ;

- L'octroi d'aide financière par le biais du Programme de reconnaissance et d'accès aux ordres professionnels. Ce programme appuie le développement de projets favorisant la reconnaissance de compétences acquises à l'étranger par des personnes immigrantes, par exemple des référentiels de compétences développés par un ordre professionnel et le guichet unique d'information et d'aiguillage en reconnaissance des compétences, Qualifications Québec. Actuellement, 19 projets sont en cours, pour une valeur de près de 7,7 M$;

- Une consultation auprès des partenaires dans le but de développer les formations d'appoint pour les personnes formées à l'étranger. Les constats et les engagements qui ressortent de ces consultations nous permettent la mise en place des formations d'appoint depuis l'étranger, en concertation avec les autres ministères, les établissements d'enseignement et les comités sectoriels de la main d'œuvre;

- La mise en place du volet Reconnaissance des compétences dans le cadre du Parcours d'accompagnement personnalisé. Désormais, les personnes immigrantes sur le sol québécois et les candidats à l'immigration qui sont encore à l'étranger sont informés sur les démarches à entreprendre auprès des organismes de réglementation. Les personnes immigrantes sont aussi dirigées vers Qualifications Québec. Avec un plan d'intervention élaboré en collaboration avec le MIFI, l'organisme aiguille et accompagne les personnes immigrantes nouvellement arrivées au Québec dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences développées à l'étranger, notamment auprès de personnes aux prises avec une problématique plus complexe dans la reconnaissance de leurs compétences;

- Le Ministère participe aussi aux travaux du Pôle de coordination pour l'accès aux formations, sous la coordination de l'Office des professions du Québec (OPQ). Le Pôle a été mis sur pied en 2010 afin de favoriser la collaboration entre les établissements d'enseignement, les milieux de stages et les ordres professionnels en vue d'un meilleur accès aux formations prescrites ainsi qu'aux stages.

- Le MIFI a entamé des travaux pour identifier les pays où le profil de compétences (études et expériences de travail) des candidats étrangers s'apparente le plus au profil des diplômés québécois, pour repérer les programmes de formation à l'étranger qui se rapprochent le plus des compétences exigées au Québec et pour privilégier les domaines où les mesures compensatoires seraient moindres pour accéder à la profession au Québec.

RP68. Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère en 2019-2020. Coûts liés à ces actions.

Aucune action en justice n'a été intentée par le Ministère au cours de l'année 2019-2020.

RP69. Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune :
a) le coût;
b) le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction;
c) le nom des employés participants;
d) le nombre de candidats rencontrés;
e) le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec;
f) le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité;
g) les organismes accompagnateurs;
h) les pays visités.

Journées Québec Casablanca, 15 et 16 avril 2019

a. le coût	Le coût total est de 58 955,68 $. • Déplacement des entreprises en avion (coût restant après remboursement des entreprises) : 1 418,39 $ • Hébergement et réservation d'espaces (coût restant après remboursement des entreprises) : 609,34 $ • Location d'espace, équipement, matériel et services pour les tests de soudure : 5 849,58 $ • Embauche du personnel de sécurité pour l'événement : 557,10 $ • Copie de la plateforme numérique Journées Québec pour l'organisation de la mission (inscription des entreprises et des candidats, présélection des candidats, etc.): 4 126,80 $ • Hébergement de la copie de la plateforme numérique Journées Québec : 7 408,20 $ • Frais de publicité : 44 500 $ • Frais de déplacement et séjour des employés du MIFI : 3 161,54 $ • Remboursement pour le contrat de l'hôtel Sheraton : -8 675,27 $
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	Amélie Drewitt, conseillère en immigration et recrutement international, DRIRT Kristel Tremblay, consultante, support logistique à la mission de recrutement, DRIRT
c. le nom des employés participants	Amaury Luthun, attaché prospection et promotion à la Direction des services d'immigration (DSI) à Paris
d. le nombre de candidats rencontrés	750 entrevues ont été menées.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	178 embauches ont été confirmées par les entreprises participantes six mois après la mission, ce qui signifie un nombre potentiel de 178 personnes ayant reçu une autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Il y a eu potentiellement un maximum de 178 demandeurs principaux d'immigration temporaire qui ont découlé de cette activité. Dans certains cas, ils peuvent être accompagnés par leur conjoint ou conjointe et leurs enfants.

g. les organismes accompagnateurs	Montréal International Québec International Société de développement économique de Drummondville
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée au Maroc seulement.

Journées Québec Paris, 1-2 juin 2019

a. le coût	Le coût total est de 217 220,09 $.
	• Frais de publicité : 190 720,66 $
	• Frais de la DSI Paris incluant :
	  • Impression des programmes: 1 406,11 $
	  • Kiosque du gouvernement : 2 149,03 $
	  • Location de salles : 5 170 $
	  • Numérisation, gestion de l'accueil des candidats, suivi des entretiens et reddition de compte des employeurs : 10 822,17 $
	  • Livraisons : 1 184,11 $
	• Frais de déplacement et séjour des fonctionnaires du MIFI (de Montréal) : 5 768,01 $

b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	• Alain Dupont, sous-ministre adjoint à l'Immigration et à la Prospection • Nancy Carignan, directrice générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger • Elena Voicu, directrice, DSI Paris • Tihana Majcen, conseillère à la prospection et à l'attraction, DSI Paris
c. le nom des employés participants	• Claude Fradette, conseiller en prospection et en promotion, DSI Paris • Sophie Gagnon, agente de soutien, DSI Paris • Laurence Leduc, technicienne, DSI Paris • Amaury Luthun, attaché prospection et promotion, DSI Paris • Nathalie Narboni-Isal, attachée à la prospection et à l'attraction, DSI Paris • Florence Verdeille, technicienne, DSI Paris
d. le nombre de candidats rencontrés	9 196 candidats ont été rencontrés en entrevue.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	426 embauches ont été confirmées par les entreprises participantes six mois après la mission, ce qui signifie un nombre potentiel de 426 personnes ayant reçu ou en voie de recevoir une autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Il y a eu potentiellement un maximum de 426 demandeurs principaux d'immigration temporaire qui ont découlé de cette activité. Dans certains cas, ils peuvent être accompagnés par leur conjoint ou conjointe et leurs enfants.
g. les organismes accompagnateurs	Montréal International Québec International Société de développement économique de Drummondville
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée en France seulement.

Journées Québec Paris, 30 novembre-1er décembre 2019

a. le coût	Le coût total est de 527 011,35 $.
	• Subvention à Québec International pour la réalisation de l'activité : 300 000 $
	• Frais de publicité : 211 190,90 $
	• Frais de la DSI Paris incluant :
	  • Documentation : 2 914,72 $
	  • Kiosque du gouvernement du Québec : 9 864,04 $
	• Frais de déplacement et séjour des fonctionnaires du MIFI (de Montréal) : 3 041,69 $

b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	• Nancy Carignan, directrice générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger • Elena Voicu, directrice, DSI Paris • Tihana Majcen, conseillère à la prospection et à l'attraction, DSI Paris
c. le nom des employés participants	• Claude Fradette, conseiller en prospection et en promotion, DSI Paris • Sophie Gagnon, agente de soutien, DSI Paris • Laurence Leduc, technicienne, DSI Paris • Amaury Luthun, attaché prospection et promotion, DSI Paris • Nathalie Narboni-Isal, attachée à la prospection et à l'attraction, DSI Paris • Florence Verdeille, technicienne, DSI Paris
d. le nombre de candidats rencontrés	7 101 candidats ont été rencontrés en entrevue.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	471 embauches ont été confirmées par les entreprises participantes six mois après la mission, ce qui signifie un nombre potentiel de 471 personnes ayant reçu ou en voie de recevoir une autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Il y a eu potentiellement un maximum de 471 demandeurs principaux d'immigration temporaire qui ont découlé de cette activité. Dans certains cas, ils peuvent être accompagnés par leur conjoint ou conjointe et leurs enfants.
g. les organismes accompagnateurs	Montréal International Québec International Société de développement économique de Drummondville
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée en France seulement.

Les Journées Québec Bogota

a. le coût	Le coût total est de 39 483,57 $ • Réservation d'espace pour les Journées Québec (coût restant après le remboursement des entreprises) : 1 382,69 $ • Hébergement Hôtel Casa Dann Bogota (coût restant après le remboursement des entreprises) : 341,91 $ • Traduction français-espagnol des textes sur la plateforme web Journées Québec : 3 250,03 $ • Traduction français-espagnol des offres d'emploi : 700 $

	• Services d'interprètes de l'Alliance Française Bogota : 9 000 $
	• Frais de déplacement et séjour des fonctionnaires du MIFI (de Montréal) : 1 000,31 $
	• Frais de la DSI Mexico incluant :
	  • Contrat avec l'agence de relations de presse : 8 100 $
	  • Mission promotionnelle dans 9 villes au mois de novembre : 7 730,09 $
	  • Frais d'impression : 516,78 $
	  • Achat de matériel pour les tests techniques : 872 $
	  • T-shirts Journées Québec : 173,93 $
	  • Habillage de la salle : 2 580 $
	  • Objets promotionnels : 591,45 $
	  • Déplacement et allocation des employés de la DSI Mexico : 3 244,38 $

b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	• Alexandre Bérubé-Nyaburerwa, conseiller en recrutement international, DRIRT • Sarah Sanchez, conseillère en recrutement international, DRIRT • Bard Norby, directeur, DSI Mexico • Myriam Savard-Lajeunesse, conseillère, DSI Mexico
c. le nom des employés participants	• Briseida Cacho Valadez, DSI Mexico
d. le nombre de candidats rencontrés	521 entrevues ont été menées. À noter que ce nombre n'est pas final puisqu'une entreprise n'a pas complété ses entrevues virtuelles. Cela a été repoussé dans le contexte de la COVID-19.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les données finales d'embauches sont compilées 6 mois après un événement.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Étant donné que le nombre d'embauches n'est pas encore compilé, il est impossible de dire à ce moment-ci le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité.
g. les organismes accompagnateurs	Montréal International Québec International
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée en Colombie seulement.

RP70. Au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation des budgets prévus pour l'année 2020-2021.

Des budgets ont été octroyés au Ministère jusqu'en 2019-2020. Il n'y a aucun budget de prévu pour l'année 2020-2021.

RP71. Les coûts de fonctionnement liés au portail informatique Mon projet Québec, et ce jusqu'à la fermeture complète du portail

---

Les dépenses encourues pour les coûts de fonctionnement du portail informatique Mon Projet Québec pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 totalisent 1 494 431 $.

RP72. Les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA. De plus, fournir le nombre d'effectifs dédiés à l'opération de la plateforme ARRIMA.

Les dépenses encourues pour les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA pour la période du 1er avril 2019 au 31mars 2020 totalisent 869 647,94 $.

Il y a 5 ressources dédiées à l'opération de la plateforme ARRIMA. Cependant, selon certains travaux, l'effectif peut varier.

RP73. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date et le compte-rendu le cas échéant.

Le ministre Jolin-Barrette (ou un membre de son cabinet) a pris part à quatre rencontres avec ses homologues fédéraux où les questions concernant les demandeurs d'asile ont été abordées.

Le 6 novembre 2018 à Ottawa, le 15 novembre 2018 à Québec, le 22 janvier 2019 à Ottawa et le 3 février 2020 à Ottawa.

RP74. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date et les comptes-rendus le cas échéant.

Le ministre Jolin-Barrette a pris part à quatre rencontres avec ses homologues fédéraux où les questions concernant les demandeurs d'asile, le plan d'immigration et les travailleurs étrangers temporaires ont été abordées.

Le 6 novembre 2018 à Ottawa, le 15 novembre 2018 à Québec, le 22 janvier 2019 à Ottawa et le 3 février 2020 à Ottawa.

RP75. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la migration irrégulière. Pour chacune des rencontres, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.

Le ministre Jolin-Barrette (ou un membre de son cabinet) a pris part à quatre rencontres avec ses homologues fédéraux où les questions concernant les demandeurs d'asile ont été abordées.

Le 6 novembre 2018 à Ottawa, le 15 novembre 2018 à Québec, le 22 janvier 2019 à Ottawa et le 3 février 2020 à Ottawa.

RP76. Les délais de traitement des demandes faites à partir de Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail jusqu'à sa fermeture. Veuillez fournir également les objectifs et les cibles à atteindre.

Les délais de traitement des demandes faites dans Mon projet Québec ne sont plus mesurés à la suite de la sanction de la *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le 16 juin 2019, qui a mis fin à l'ensemble des demandes pour lesquelles le ministre n'avait pas pris de décision dans le cadre Programme régulier des travailleurs qualifiés à la date de sanction de la Loi.

Les objectifs de sélection pour l'ensemble des programmes de travailleurs qualifiés, soit le Programme de l'expérience québécoise et le Programme régulier des travailleurs qualifiés, étaient de 12 500 à 15 000 personnes pour 2019. Cette cible a été reconduite en 2020.

RP77. Le nombre de dossiers traités, mais finalement abandonnés et/ou rejetés à partir de Mon Projet Québec, pour l'année 2019-2020. Fournir une ventilation mensuelle. Prévisions pour 2020-2021.

Le nombre de demandes présentées dans Mon projet Québec dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés dont le traitement s'est soldé par un rejet entre le 1er avril 2019 et le 16 juin 2019 est présenté dans le tableau 1.

Rappelons que la *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes* a été sanctionnée le 16 juin 2019 ce qui a mis fin à l'ensemble des demandes pour lesquelles le ministre n'avait pas pris de décision dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés à cette date.

Le nombre de ces demandes annulées est de 13 715.

Tableau 1. Nombre de dossiers déposés dans mon Projet Québec et rejetés dans le PRTQ entre le 1er avril et le 16 juin 2019, ventilés par mois

Mois	**Nombre de dossiers**
Avril	18
Mai	17
Juin	10
Total	**45**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites des tableaux croisés dynamiques en date du 30 juin 2020.

RP78. Les coûts de remboursement de toute erreur informatique, liés Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'à la fermeture du portail.

- Le 1er avril 2018, à la suite d'un problème technique dans Mon Projet Québec, le Ministère a reçu des demandes de Certificat de sélection du Québec (DCS) alors que la période de réception n'a pas encore été fixée.
- 605 candidates et candidats à l'immigration ayant soumis une DCS ont été remboursés pour un montant global de 622 148 $.
- Depuis cet évènement, aucun problème technique et informatique ne s'est produit.

RP79. Le nombre de problèmes techniques/, informatiques ou autres, depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA.

Depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA, il n'y a eu aucun problème technique/informatique ou autres ayant causé un arrêt imprévu et complet de cette dernière.

RP80. Le nombre de CSQ émis par l'entremise de la plateforme ARRIMA, ventilé, notamment, en fonction d'un désir de s'installer en région; connaissance du français; par profession; niveau de scolarité; par sexe; par pays d'origine; toute autre ventilation pertinente.

En date du 31 mars 2020, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a délivré 160 CSQ par l'entremise de la plateforme ARRIMA. Les tableaux suivants représentent la ventilation du nombre de CSQ délivrés en fonction des caractéristiques demandées.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la région de destination déclarée dans la demande de sélection permanente, 2019-2020

Région de destination	Nombre de CSQ délivrés
Montréal, Laval, Montérégie	136
Autres	24
Total	**160**

Ces données comprennent les requérants principaux, les conjoints et enfants à charge.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, en date du 31 mars 2020, extraction au 16 juin 2020.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la présence de test de français, 2019-2020

Test de français[1]	Nombre de CSQ délivrés
Test de français valide	32
Test de français expiré	1
Pas de test de français	95
Total	**128**

[1] Déclaré au moment de l'invitation. La ventilation par présence de test de français est disponible uniquement pour les requérants principaux et les conjoints.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques, en date du 31 mars 2020, extraction au 13 juillet 2020.

Tableau 3. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la connaissance du français, 2019-2020

Niveau de français[1]	Compréhension orale	Expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite
Intermédiaire	7	9	2	4
Avancé	21	20	13	9
Manquant	4	3	17	19
Total	**32**	**32**	**32**	**32**

[1] Déclaré au moment de l'invitation pour les tests de français valides. La ventilation selon le niveau de français est disponible uniquement pour les requérants principaux et les conjoints.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques, en date du 31 mars 2020, extraction au 13 juillet 2020.

Tableau 4. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le niveau de compétence de l'emploi dans la Classification nationale des professions (CNP), 2019-2020

Niveau de compétence du CNP	Nombre de CSQ délivrés
Requérant principal[1]	93
10. Niveau 0 - Gestion	6
20. Niveau A - Postes professionnels	60
30. Niveau B - Postes techniques, paraprofessionnels et spécialisés	19
40. Niveau C - Postes intermédiaires	4
50. Niveau D - Postes élémentaires et manœuvres	2
80. Nouveaux travailleurs donc pas de CNP	1
90. Travailleurs non classés ailleurs	1
Personnes à charge	67
Total	**160**

[1] La ventilation selon le niveau de compétence de l'emploi dans la Classification nationale des professions est disponible uniquement pour les requérants principaux.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, en date du 31 mars 2020, extraction au 16 juin 2020.

Tableau 5. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le niveau de scolarité 2019-2020

Niveau de scolarité[1]	Nombre de CSQ délivrés
Pas de diplôme	1
Secondaire	3
Postsecondaire	6
Postsecondaire technique	8
Universitaire 1er cycle	43
Diplôme supérieur	67
Total	**128**

[1] Déclaré au moment de l'invitation. La ventilation selon le niveau de scolarité est disponible uniquement pour les requérants principaux et les conjoints
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques, en date du 31 mars 2020, extraction au 13 juillet 2020.

Tableau 6. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le sexe, 2019-2020

Sexe	Nombre de CSQ délivrés
Féminin	67
Masculin	90
Total*	**157**

* Le total est légèrement différent puisque la statistique présentée ici est celle disponible au moment de l'invitation et que le requérant principal peut ajouter ou retirer une personne à charge au moment du dépôt de la demande de sélection, pendant le traitement ou après la délivrance d'un CSQ.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques, en date du 31 mars 2020, extraction au 13 juillet 2020.

Tableau 7. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le pays de naissance (10 principaux pays), 2019-2020

Pays de naissance	Nombre de CSQ délivrés
Inde	51
Chine	11
France	11
Iran	8
Corée du Sud	7
Viet Nam	7
Canada*	7
Égypte	6
Tunisie	6
Maroc	5
Autres pays	41
Total	**160**

* En vertu du droit canadien, les enfants de représentants étrangers qui jouissent d'un statut spécial en vertu de la Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales et visés par le paragraphe 3(2) de la Loi sur la citoyenneté, n'acquièrent pas la citoyenneté canadienne du seul fait de leur naissance sur le territoire canadien.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, en date du 31 mars 2020, extraction au 16 juin 2020.

RP81. Sommes versées en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2019-2020. Fournir le bilan des sommes versés au Québec en vertu de l'Accord et fournir une ventilation des fonds par ministère et organisme.

La compensation versée au Québec en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* pour 2019-2020 est de 591 M$.

VENTILATION DES FONDS PAR MINISTÈRE ET ORGANISME

Pour 2019-2020, les budgets alloués dans les crédits du MIFI ont été de 473,9 M$, dont 165,7 M$ pour les autres ministères et se répartissent comme suit :

	2019-2020 (000 $)	**Total**
Immigration, Francisation et Intégration (MIFI)	308 149,9	**308 149,9**
Éducation, Enseignement supérieur (MEES)	78 530,0	
Travail, Emploi et Solidarité sociale (MTESS)	75 000,0	
Santé et Services sociaux (MSSS)	12 219,5	**165 749,5**
Total		**473 899,4**

Toutefois, il s'agit de budgets alloués au MIFI au début de l'exercice financier 2019-2020 auxquels s'additionnent des crédits supplémentaires obtenus en cours d'année financière. Les trois ministères dépensent à même leurs crédits d'autres montants pour la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. Ainsi, à chaque année, les dépenses réelles du Gouvernement du Québec sont supérieures aux budgets initiaux alloués. Les sommes obtenues dans le cadre de l'Accord Canada-Québec doivent donc être comparées aux dépenses réelles plutôt qu'aux budgets alloués.

RP82. La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaires d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2019-2020

PROGRAMMES DE TRANSFERT

En 2019-2020, les dépenses pour chacun des programmes, au 31 mars 2020, sont les suivantes :

PROGRAMMES	CRÉDITS*	DÉPENSES
Programme d'*Accompagnement et de Soutien à l'Intégration* (PASI) *(Ancien : Programme Réussir l'intégration (PRINT))*	50 120 000 $	41 522 381 $
Programme *Mobilisation-Diversité (PMD)*	17 600 100 $	15 512 434 $
Programme *Soutien à la mission (PSM)*	5 691 100 $	4 740 215 $
Programme *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels (PRCAOP)*	2 920 000 $	2 510 903 $
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)	69 739 200 $	56 252 130 $
Programme Interconnexion	2 800 000 $	2 800 000 $

*Crédits inscrits dans le Budget de dépenses initial 2019-2020 du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP83. Concernant la session Objectif Intégration en 2019-2020 :
a) coût total ;
b) nombre de participants total ;
c) organismes qui ont donné le cours, nombre de sessions et nombre de participants pour chacun.
d) montant total des allocations de présence versées aux participants, en spécifiant la portion du montant qui se situe entre le 1er janvier 2020 et le 31 mars 2020.

Coût total

Les sessions *Objectif Intégration* sont offertes en vertu du Programme *Réussir l'intégration*. Des ententes ont été conclues avec les organismes du 1er juillet 2016 au 30 juin 2020. Pour la dernière année de l'entente, soit du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, la dépense totale prévue pour les sessions *Objectif Intégration* était de 799 820 $.

10 organismes offraient la session *Objectif Intégration* ; 6 sont situés à Montréal et les autres sont situés à Laval, Longueuil, Québec et Gatineau.

Nombre de participants total

Pour l'exercice financier allant du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, le nombre total de participations dans les organismes communautaires est de 3 263.

Tableau 1 : Nombre de sessions et le nombre total de participants par organisme pour les sessions Objectif Intégration du 1er avril 2019 au 31 mars2020

Nom de l'organisme	Nombre de sessions	Total de participants
Montréal		
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	48	746
Centre Horizon carrière	28	423
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	28	353
Collectif des femmes immigrantes du Québec	47	524
Fondation Ressources-Jeunesse	29	257
Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	14	142
Autres villes		
Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais	10	120
Centre de formation Option-travail Ste-Foy	26	377
Perspective Carrière (Laval)	18	181
Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM)	16	140

Source : Service de l'information de gestion (SIG)/Intimm RVTL3370. En date du 31 mars 2020

Montant total des allocations de présence versées aux participants

- Montant total des allocations de présence du 1er janvier 2020 et le 31 mars 2020 : 133 755 $.

RP84. Concernant la mise en place de bureaux régionaux d'immigration, fournir le nombre d'employés assignés à chacun des bureaux, en précisant la région et en ventilant l'activité de l'employé (agent d'aide à l'intégration, adjoint administratif, etc.) Fournir également le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi grâce à ces bureaux régionaux, en ventilant ce nombre par bureau. Finalement, fournir la liste des bureaux régionaux en fournissant notamment la région et l'adresse de chacun d'eux.

- La mise en place de nouveaux bureaux régionaux s'est faite graduellement au cours de l'année 2019-2020 qui a été marquée par la mise en œuvre du parcours d'accompagnement personnalisé. Comme le Parcours d'accompagnement personnalisé est en cours d'implantation, le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi dans les différents points de services varie en fonction de l'embauche des agents d'aide à l'intégration, du moment où le point de service était opérationnel, de la période de formation requise pour le nouveau personnel, de la période de démarchage pour faire connaître le nouveau service dans les milieux et de la présence de clientèle immigrante souhaitant s'installer dans les différentes régions administratives.

- Le tableau en pièce jointe présente l'ensemble des informations demandées au 31 mars 2020. L'embauche du personnel et sa formation ainsi que l'aménagement des bureaux régionaux (mobilier et équipement informatique) s'est échelonné sur plusieurs mois. Les premiers employés ont été embauchés au mois de juin 2019.

- Il y a dix antennes en cours d'ouverture, seule l'antenne de Châteauguay n'est pas encore en mesure d'accueillir le personnel du MIFI puisque des travaux de réaménagement majeurs étaient requis. Les neuf autres antennes en cours d'ouverture seront situées à :

    - Rimouski (Bureau de Services Québec de Rimouski)
    - Lac-Mégantic
    - La Tuque
    - Maniwaki
    - Ville-Marie
    - Dolbeau-Mistassini
    - Baie-Comeau
    - Lebel-sur-Quévillon
    - Chibougamau (CLE de la Baie-James)

Fiche RP 84: Réseau régional du MIFI et clientèle du Parcours Québec au 31 mars 2020

DR Capitale-Nationale et Est du Québec										Nombre de clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Antennes	Adresse	**Personnel MIFI**								Au Québec	Pré départ
		Cadre	Soutien adm.	Agent aide int. (AAI)	Chef équipe (AAI)	Coordo	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques		
Québec **(DR du MIFI)** - 03	Bureau de La Cité 400, boulevard Jean-Lesage, hall ouest, Québec	1	1	2	1	1	5	1	2	150	
Baie-Saint-Paul - 03	BSQ de Baie Saint-Paul 915, boul. Monseig.-De Laval, Baie-Saint-Paul			1							25
Lévis (DR) (point de services utilisé à temps partiel par les conseillers en immigration régionale dont le port d'attache est situé dans les autres antennes) - 12	DR de la Chaudière-Appalaches 5130, boulevard Guillaume-Couture, Lévis										
Lévis (CLE du Littoral) - 12	CLE du Littoral - Lévis 1205, boulevard Guillaume-Couture, bureau 300, Lévis			1			2				
Saint-Georges de Beauce - 12	11400, 1er Avenue Est, bureau 30 Saint-Georges			1			1			11	1
Sainte-Marie - 12	CLE de Sainte-Marie 1037, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie			1							13
Montmagny - 12	CLE de Montmagny 116, rue St-Jean-Baptiste O., Montmagny			1							
Thetford Mines - 12	CLE de Thetford Mines 693, rue Saint-Alphonse Nord, Thetford Mines			1							7
Rimouski (DR) - 01	DR du Bas-Saint-Laurent 287, rue Pierre-Saindon, bur. 103, Rimouski						1				
Rivière-du-Loup - 01	Services Québec, 385A, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup			1			1				14
Matane - 01	Bureau de SQ de Matane 750, avenue du Phare Ouest, Matane			1							21
Carleton-sur-Mer - 11	Bureau de SQ de Carleton-sur-Mer 314, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer			1							24
Gaspé (DR) - 11	11, rue de la Cathédrale Gaspé						1				
Gaspé (CLE de La Côte-de-Gaspé) - 11	CLE de La Côte-de-Gaspé 96, montée de Sandy Beach, bureau 2.11, Gaspé			1							

DR Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec										Nombre de clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Antennes	Adresse	**Personnel MIFI**								Au Québec	Pré départ
		Cadre	Soutien adm.	Agent aide int. (AAI)	Chef équipe (AAI)	Coordo	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques		
Sherbrooke **(DR du MIFI)** - 0	70, rue King Ouest, bureau 400 Sherbrooke	1	1	1	1		3		2	76	12
Richmond - 05	745, rue Gouin, bureau 204 Richmond			1							5
Magog - 05	Bureau SQ de Magog 1700, rue Sherbrooke, Magog			1						2	31
Drummondville (DR) - 17	Direction régionale du Centre-du-Québec 1680, boulevard St-Joseph, Drummondville						2				
Drummondville (CLE) - 17	CLE de Drummondville, 270, rue Lindsay, RC Drummondville			1							
Victoriaville - 17	CLE de Victoriaville 62, rue Saint-Jean-Baptiste, RC Victoriaville			1			1				10
Bécancour -17	Bureau SQ de Bécancour 1300, boulevard de Port-Royal, Bécancour			1						1	
Trois-Rivières - 04	225, rue des Forges, 3e étage, Trois-Rivières			1		1	2			12	15
Shawinigan - 04	212, 6e rue de la Pointe, bureau 1.17 Shawinigan			1			1			1	23

DR Montérégie											Nombre de clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Antennes	Adresse	**Personnel MIFI**									Au Québec	Pré départ
		Cadre	Soutien adm.	Agent aide int. (AAI)	Chef équipe (AAI)	Coordo	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques			
Beloeil **(DR du MIFI)** - 16	CLE de La Vallée-du-Richelieu 515, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 201 Beloeil	1	1		1	1	2		1			
Brossard	1, place du Commerce, bureau 200, Brossard			1							58	1
Longueuil	CLE de Longueuil 2877, chemin de Chambly, Longueuil			2							88	1
Saint-Constant	CLE de Saint-Constant 126, rue St-Pierre, Saint-Constant			1							2	28
Saint-Hyacinthe	Bureau SQ de Saint-Hyacinthe 3100, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe			1			1				2	
Sorel-Tracy	CLE de Sorel 375, boulevard Fiset, Sorel			1								8
Salaberry-de-Valleyfield	CLE de Valleyfield 63, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield			1							3	11
Vaudreuil-Dorion	CLE de Vaudreuil-Soulanges 430, boul. Harwood, Vaudreuil-Dorion			1								
St-Jean-sur-Richelieu	CLE du Haut-Richelieu 315, rue Macdonald, Saint-Jean-sur-Richelieu						1					
Granby	77, rue Principale, Granby			1								

DR Montréal										Nombre de clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Antennes	Adresse	**Personnel MIFI**								Au Québec	Pré départ
		Cadre	Soutien adm.	Agent aide int. (AAI)	Chef équipe (AAI)	Coordo	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques		
Direction régionale de Montréal **(DR dans les bureaux du MIFI)** - 06	Place Dupuis ,800 boul de Maisonneuve Est, Montréal	2	2			1	11			439	
CLÉ d'Ahuntsic	CLE d'Ahuntsic 10520, boulevard de l'Acadie Montréal			4	1					183	1
CLE de Sainte-Marie–Centre-Sud	CLE de Sainte-Marie–Centre-Sud 1260, rue Sainte-Catherine Est, 3e étage Montréal			4	1					294	1
Bureau de Services Québec du centre-ouest de Montréal	Bureau de Services Québec du centre-ouest de Montréal 6900, boulevard Décarie, bureau 3700 Côte-Saint-Luc			5						218	
Bureau de Services Québec du nord-est de Montréal (CLÉ de Saint-Léonard)	BSQ du nord-est de Montréal 8257, boulevard Langelier Saint-Léonard			5						239	
CLÉ de l'Ouest de l'Île	CLD Pointe-Claire 1000, boulevard Saint-Jean, 4e étage Pointe-Claire						1				

DR Laval, Laurentides, Lanaudière										Nombre de clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Antennes	Adresse	**Personnel MIFI**								Au Québec	Pré départ
		Cadre	Soutien adm.	Agent aide int. (AAI)	Chef équipe (AAI)	Coordo	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques		
Saint-Eustache **(DR du MIFI)** - 15	Bureau de Services Québec de Saint-Eustache 367, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache	1	1			1	1				
Saint-Jérôme - 15	275, rue Latour, RC, bureau 02 Saint-Jérôme			1			1			7	10
Sainte-Thérèse - 15	CLE de Sainte-Thérèse 100, boulevard Ducharme, Sainte-Thérèse			1						8	12
Sainte-Agathe-des-Monts - 1	Bureau de SQ de Sainte-Agathe-des-Monts 1, rue Raymond, Sainte-Agathe-des-Monts			1			1				11
Mont-Laurier - 15	CLE de Mont-Laurier 585, rue Hébert, Mont-Laurier			1							3
Laval (Daniel-Johnson) - 13	SQ Chomedey -Sainte-Dorothée 1438, boulevard Daniel-Johnson, Laval			2	1		2		1	146	
Joliette - 14	409, rue Notre-Dame Joliette			1			1				5
Repentigny - 14	Bureau SQ de Repentigny 155, rue Notre-Dame, Repentigny			1							4
Terrebonne - 14	CLE de Terrebonne 1590, chemin Gascon, Terrebonne			1			2			24	4

DR Nord et Ouest du Québec										Nombre de clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Antennes	Adresse	**Personnel MIFI**								Au Québec	Pré départ
		Cadre	Soutien adm.	Agent aide int. (AAI)	Chef équipe (AAI)	Coordo	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques		
Gatineau (CLE de Hull) **DR du MIFI** - 07	170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 9e étage, Jos-Montferrand, Gatineau	1	1	1			3		1	78	
Gatineau (CLE de Gatineau) -	456, Boulevard de l'Hôpital, bureau 300, Gatineau				1						4
Rouyn-Noranda (DR) - 08	180, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda					1	1				
Rouyn-Noranda (CLE) - 08	189, avenue Murdoch, 1er étage, Rouyn-Noranda			1							
La Sarre - 08	Bureau SQ de La Sarre, 655, 2e rue Est, LaSarre			1							
Amos - 08	262, 1re Avenue Est, Amos			1							11
Val d'Or - 08	186, avenue Perrault Val-d'Or			1			2				
Saguenay (DR) - 02	210, des Oblats Ouest Saguenay						1				
Saguenay (Chicoutimi) - 02	Bureau SQ de Chicoutimi, 237, rue Riverin Chicoutimi			1						7	6
Saguenay (Jonquière) - 02	Bureau de SQ de Jonquière 3885, boul. Harvey, Saguenay			1							12
Roberval - 02	755, boulevard Saint-Joseph, 1er étage, Roberval			1			1				
Alma - 02	Bureau SQ d'Alma 725, rue Harvey Ouest, Alma			1							29
Sept-Îles - 09	456, rue Arnaud, bureau RC-11 Sept-Îles			1			1				
Chibougamau (DR) - 09	129, rue des Forces-Armées Chibougamau						1				

RP85. Concernant l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne, fournir :
a) le nombre de personnes s'étant soumises à l'examen ;
b) le pourcentage de réussite ;
c) le nombre de personnes ayant obtenu une attestation, en ventilant par programme d'immigration (investisseur, PRTQ, etc.) ;
d) les coûts totaux de mise en place du test ;
e) le nombre de ressources humaines nécessaires à sa mise en place (ETC).

Depuis le 1er janvier 2020, toute personne présentant une demande de sélection permanente dans l'un des cinq programmes d'immigration économique doit attester de son apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* pour satisfaire aux conditions de sélection.

Cette attestation doit être obtenue par les requérants principaux ainsi que par les membres de leur famille qui les accompagnent. Plus précisément, leur épouse ou leur époux, leur conjointe ou leur conjoint (de plus de 16 ans) ainsi que leurs enfants à charge de 18 ans et plus doivent attester de leur apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. Pour ce faire, deux moyens sont mis à la disposition des personnes candidates :

— Réussir une évaluation en ligne qui comporte 20 questions générées aléatoirement à partir d'une banque de questions ;

— Participer à la session d'information *Objectif Intégration*, d'une durée de 24 heures, réparties sur quelques jours, afin de bénéficier d'un apprentissage en personne des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Tous les requérants principaux et les membres de leur famille qui les accompagnent présentant une demande de sélection permanente dans l'un de programmes d'immigration économique doivent également signer la *Déclaration sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne* du Québec.

Au cours du premier trimestre de 2020, 609 personnes ont fait l'évaluation en ligne et l'ensemble de ces personnes l'ont réussie ; seulement 2 personnes avaient échoué leur première tentative. Par ailleurs, 93.4 % des personnes qui ont fait l'évaluation étaient candidates ou candidats dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise. Les autres l'étaient au Programme régulier des travailleurs qualifiés ou n'avaient pas de catégorie d'immigration déclarée.

Pour la période demandée, 1 065 personnes ont complété *Objectif Intégration* en présentiel. Rappelons cependant qu'en raison de la crise sanitaire, les sessions *Objectif Intégration* sont suspendues depuis la mi-mars 2020.

- 455 personnes, seraient susceptibles de présenter une demande dans le PEQ sachant que ce sont les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires qui sont admissibles au PEQ ainsi que leurs conjointe et conjoint et enfants à charge.
- 140 personnes seraient au Québec dans le cadre d'un programme fédéral (ex. Programme de mobilité internationale) qui peut rendre ces personnes admissibles au PEQ.
- 470 personnes seraient des résidents permanents. Rappelons que les personnes peuvent participer aux sessions *Objectif Intégration* pour d'autres raisons que pour obtenir cette attestation.

Les coûts des travaux qui ont mené à l'évaluation en ligne et son développement technologique se chiffrent à 508 034 $ (incluant la révision de la session *Objectif Intégration* totalisant 24 heures de formation). Les coûts récurrents annuels sont de 1 332 683 $: cette somme comprend aussi bien l'exploitation et l'évolution de l'évaluation en ligne (102 539 $) que l'offre de la session *Objectif Intégration* (1 230 144 $). Le développement et le maintien de l'évaluation en ligne est assuré au moyen des ressources en place au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

RP86. Fournir tout analyse, document ou note réalisés au sujet de la performance du programme de l'expérience québécoise. Fournir les coûts liés à ces analyses, notes ou documents, en fournissant également les ressources humaines nécessaires à leur réalisation (ETC). Finalement, fournir la date des demandes d'analyses, notes ou documents, ainsi que la date de livraison de celles-ci.

Le Ministère a produit un *Document de Consultation sur le Programme de l'expérience québécoise* qui rend compte de la performance du Programme. Le document a été rendu accessible en ligne en date du 14 février 2020 :

http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/DOC_consultation.pdf

Deux analyses d'impact réglementaire concernant le Programme de l'expérience québécoise ont également été produites. La première a été publiée en date du 30 novembre 2019 et la deuxième en date du 22 juillet 2020. Celles-ci sont disponibles en ligne sur le site Web du Ministère :

http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/acces-information/AIR_RIQ_30-11-2019.pdf

http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/peq/AIR_Reglement_PEQ.pdf

Quant aux coûts liés à ces analyses et aux ressources humaines nécessaires à leur réalisation, le Ministère ne compile pas ce type de données, ces taches s'inscrivant dans les taches normales et quotidiennes des employés. Concernant les dates des demandes et dates de livraison, le Ministère ne compile pas ce type de données.

RP87. Dans le cadre du PEQ, fournir le taux de chômage des personnes ayant obtenu un CSQ grâce à ce programme, en spécifiant la catégorie et le type d'emplois. Spécifier également si la personne immigrante a profité du PEQ travailleur étranger ou celui pour les étudiants étrangers. Finalement, spécifier l'année d'obtention du CSQ et le cas échéant la résidence permanente.

Note : Nous ne disposons pas de données sur le marché du travail des personnes immigrées par programme d'immigration.

RP88. Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2020-2021

Aucun montant n'a été accordé au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM).

RP89. Combien de Certification de sélection du Québec (CSQ) et de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ont été délivrés en 2019 ? Quelle est la prévision pour l'année 2020 ?

Veuillez vous référer à la fiche RP18 de l'opposition officielle du Cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021.

RP90. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires pour l'année 2019 et entre 2010 et 2019 et par région administrative.

Tableau 1. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI), par région administrative, au Québec, selon la date de signature du permis, 2019

Permis de travail émis durant l'année	PTET 2019 n	PMI 2019 n
Selon la région administrative de destination		
Abitibi-Témiscamingue	155	140
Bas-Saint-Laurent	240	295
Capitale-Nationale	3 265	1 715
Centre-du-Québec	1 380	230
Chaudière-Appalaches	1 375	530
Côte-Nord	60	65
Estrie	600	865
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	75	90
Lanaudière	1 745	220
Laurentides	1 705	850
Laval	550	725
Mauricie	360	425
Montérégie	5 370	2 265
Montréal	2 745	27 025
Nord-du-Québec	10	15
Outaouais	120	650
Saguenay–Lac-Saint-Jean	490	325
Région non précisée	3 225	3 490
Total (personnes uniques)[1,2]	**23 300**	**39 715**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

Tableau 2. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), par région administrative, au Québec, selon la date de signature du permis, 2010 à 2018

Permis de travail émis durant l'année	PTET								
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	n	n	n	n	n	n	n	n	n
Selon la région administrative de destination									
Abitibi-Témiscamingue	20	25	25	10	25	25	30	35	45
Bas-Saint-Laurent	50	25	40	25	50	30	25	65	170
Capitale-Nationale	415	445	445	520	500	1 305	1 345	935	2 235
Centre-du-Québec	105	120	100	50	70	215	245	445	980
Chaudière-Appalaches	30	35	25	55	80	345	380	480	880
Côte-Nord	25	15	20	30	30	15	15	10	50
Estrie	85	70	65	65	65	195	220	230	430
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30	20	10	15	5	15	20	20	65
Lanaudière	60	80	60	125	160	665	775	900	1 725
Laurentides	135	130	85	145	145	625	815	975	1 545
Laval	x	x	x	110	85	200	220	265	445
Mauricie	45	50	15	45	65	80	115	155	315
Montérégie	210	235	195	410	525	1 805	2 165	2 945	4 480
Montréal	8 290	9 060	9 640	9 530	8 855	4 180	3 810	3 255	2 195
Nord-du-Québec	x	x	x	5	10	x	x	0	x
Outaouais	90	65	60	45	40	50	50	65	90
Saguenay–Lac-Saint-Jean	35	35	20	30	30	60	75	165	350
Région non précisée	2 205	2 360	3 205	2 370	2 165	1 905	2 035	2 200	1 825
Total (personnes uniques)[1,2]	**11 795**	**12 705**	**13 925**	**13 470**	**12 545**	**11 495**	**12 200**	**13 015**	**17 665**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, à l'aide des données d'IRCC, données arrondies.

Tableau 3. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme de mobilité internationale (PMI), par région administrative, au Québec, selon la date de signature du permis, 2010 à 2018

Permis de travail émis durant l'année	PMI								
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	n	n	n	n	n	n	n	n	n
Selon la région administrative de destination									
Abitibi-Témiscamingue	40	45	40	40	55	105	80	100	105
Bas-Saint-Laurent	210	155	165	190	175	225	210	240	220
Capitale-Nationale	1 355	1 325	1 320	1 600	1 510	1 455	1 080	1 315	1 425
Centre-du-Québec	260	285	275	65	65	115	115	140	170
Chaudière-Appalaches	110	100	80	110	100	230	230	255	350
Côte-Nord	35	45	60	60	70	55	45	55	55
Estrie	405	445	410	460	465	645	705	705	745
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	50	45	30	40	40	55	75	60	60
Lanaudière	70	70	70	105	95	135	170	165	190
Laurentides	230	185	185	225	230	360	475	525	710
Laval	x	x	x	310	325	380	390	530	645
Mauricie	195	150	80	145	190	250	280	355	370
Montérégie	610	630	675	820	780	1 365	1 450	1 755	1 920
Montréal	18 345	21 950	23 430	26 620	25 590	21 470	21 575	24 290	23 810
Nord-du-Québec	x	x	x	10	5	20	x	10	15
Outaouais	305	310	310	310	310	350	435	485	555
Saguenay–Lac-Saint-Jean	120	140	160	165	170	200	290	220	280
Région non précisée et non trouvée	1 675	1 955	2 250	2 620	2 715	2 075	2 255	2 690	2 765
Total (personnes uniques)[1,2]	**23 920**	**27 695**	**29 405**	**33 620**	**32 610**	**29 265**	**29 740**	**33 805**	**34 290**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : Créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, à l'aide des données d'IRCC, données arrondies.

RP91. Le nombre de permis octroyé à des travailleurs étrangers temporaires pour l'année 2019 et l'entreprise à laquelle ils sont liés.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP20. L'information concernant les entreprises auxquelles sont liées les permis relève de la compétence du gouvernement fédéral.

RP92. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant été admis au PEQ en 2019.

Veuillez vous référer à la fiche RP129 du cahier explicatif des crédits 2020-2021.

RP93. Le nombre de réfugiés et leur lieu de résidence selon la région administrative.

Les données sur la présence, en janvier 2020[1], des réfugiés et personnes en situation semblable admis au Québec entre 2009 et 2018 permettent d'établir la répartition suivante par région administrative de résidence :

Tableau 1. Nombre de réfugiés et personnes en situation semblable admis au Québec entre 2009 et 2018, selon le lieu de résidence en janvier 2020, par région administrative

	n	%
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	104	0,2
Saguenay—Lac-Saint-Jean	28	0,0
Capitale-Nationale	3 275	5,2
Mauricie	654	1,0
Estrie	2 796	4,5
Montréal	22 614	36,2
Outaouais	2 216	3,5
Abitibi-Témiscamingue	21	0,0
Côte-Nord	14	0,0
Nord-du-Québec	8	0,0
Chaudière-Appalaches	166	0,3
Laval	7 516	12,0
Lanaudière	1 218	1,9
Laurentides	940	1,5
Montérégie	6 026	9,6
Centre-du-Québec	991	1,6
Non déterminé	2 088	3,3
Non présents	11 808	18,9
Total	**62 483**	**100,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

[1] Dans la méthodologie retenue par le MIFI, le taux de présence est calculé chaque année au mois de janvier pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour cette année sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP94. Dresser la liste des organismes communautaires qui reçoivent du financement du MIFI et le montant de ces subventions dans le cadre des programmes PRINT, PMD, PSM et PILI pour les années 2018-2020 et 2019-2020.

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP46.

Les informations pour l'année 2018-2019 se trouvent dans le Cahier explicatif de 2019-2020.

RP95. Décrivez les étapes réalisées jusqu'à maintenant dans le cadre de la mise en place du nouveau système ARRIMA.

En vigueur depuis le 2 août 2018, la Loi sur l'immigration au Québec et le Règlement sur l'immigration au Québec ont instauré le système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI).

Le 18 septembre 2018, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a mis en ligne Arrima. La plateforme permet, dans un premier temps, l'accès aux services d'immigration en ligne aux ressortissants étrangers par le dépôt d'une déclaration d'intérêt (DI), dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ).

Les étapes réalisées sont les suivantes :

Livraisons	Statut de réalisation
Formulaire de déclaration d'intérêt (DI) et banque des déclarations d'intérêt (BDI)	Livrée le 18 septembre 2018
Portail Employeurs (pour l'usage du personnel du MIFI dans l'accompagnement des entreprises en recherche de main d'œuvre qualifiée (Portail Employé))	Phase 1 du Portail Employeurs livré le 27 juin 2019
Mise en place du sous-système d'invitation	Livré en juillet 2019

RP96. Depuis son entrée en fonction en octobre 2018, combien de rencontres le ministre de l'Immigration a-t-il eues avec son homologue fédéral ou avec d'autres instances du gouvernement fédéral ? Veuillez fournir le lieu, la date et la thématique générale abordée lors de ces rencontres.

La réponse à cette question se trouve aux fiches RP73, RP74 et RP75.

RP97. Fournir le plan d'action rédigé et actuellement utilisé à la suite des audits de la Vérificatrice générale de 2017 et les étapes réalisées du plan d'action.

Les tableaux en annexe présentent les actions en réponse aux audits de la Vérificatrice générale du Québec pour la francisation des personnes et l'intégration des personnes immigrantes. Les étapes réalisées sont indiquées pour chacune des actions.

PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Audit de performance : Francisation des personnes immigrantes

Recommandation 1		***Déterminer les modifications nécessaires et réaliser les démarches appropriées afin que l'offre en francisation et l'aide financière proposées par l'ensemble des intervenants soient complémentaires et efficaces***	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
38 et 40	[…] l'ensemble des intervenants en matière de francisation ne dispose pas d'un système de données commun leur permettant d'arrimer l'évaluation des besoins, l'offre de service, le suivi de la clientèle et la reddition de comptes (38). Une meilleure concertation entre les divers intervenants gouvernementaux en matière de francisation permettrait de mieux répondre aux besoins de la clientèle et d'utiliser de manière plus efficiente les ressources gouvernementales (40).	Mettre en place un comité gouvernemental sous la responsabilité du MIDI réunissant les parties prenantes de la francisation des personnes immigrantes adultes au Québec pour en assurer la gouvernance (SPL, OQLF, MEES, MTESS, MIDI) afin que l'offre en francisation et l'aide financière proposées par l'ensemble des intervenants soient complémentaires et efficaces et tiennent compte des besoins de la clientèle sur l'ensemble du territoire.	Réalisé
		Concevoir et mettre en place la reddition de comptes gouvernementale en matière de francisation pour en améliorer la qualité et assurer l'amélioration en continu de l'offre de service (Référence : paragraphe 42)	À venir
		Mettre en place un système de données interopérables en concertation avec les partenaires gouvernementaux.	À venir
41	[…] il y a eu quelques tentatives de création d'un guichet unifié d'accès aux services de francisation, mais sans succès. […]	Réaliser l'étude de faisabilité en concertation avec les partenaires gouvernementaux	Réalisé
		Réaliser un dossier d'opportunité (étape préalable à la réalisation du dossier d'affaires)	Réalisé
		Réaliser un dossier de présentation stratégique / dossier d'affaires en fonction des coûts et de la portée des travaux entourant le guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation.	En cours
42	Le Plan économique du Québec de mars 2017 a rendu des sommes disponibles pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant la mise en place d'un guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation.	Mettre en place la solution retenue pour le Guichet unifié en concertation avec les partenaires gouvernementaux et assurer un suivi post-implantation pour les cours à temps complet (Référence : paragraphe 38)	À venir
		Mettre en place la solution retenue pour le Guichet unifié en concertation avec les partenaires gouvernementaux et assurer un suivi post-implantation pour les cours à temps partiel (Référence : paragraphe 38)	À venir
46	Par ailleurs, une personne immigrante ayant des besoins en francisation et bénéficiant de l'aide sociale qui se présente à un bureau d'Emploi- Québec pourrait avoir droit à des prestations différentes de celles versées à une personne qui s'inscrit à un cours directement auprès du MIDI. […]	Réaliser une analyse comparative de l'aide financière offerte dans le cadre du Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI) et de l'aide offerte par d'autres programmes gouvernementaux (objectifs des programmes, critères d'admissibilité, modalités relatives à la détermination de l'aide financière, aux versements, etc.)	Réalisé
		Déterminer, sous la responsabilité du MIDI et de manière concertée avec le MTESS et le MEES, les modifications à apporter pour assurer une meilleure équité quant à l'aide financière offerte par les ministères.	Réalisé
		Mettre en œuvre les modifications au moment de l'implantation d'un guichet unifié d'accès aux services de francisation et à l'aide financière prévue dans les programmes gouvernementaux.	À venir
48 et 75	[…] le ministère n'a élaboré aucun programme- cadre pour les personnes immigrantes peu scolarisées ou peu alphabétisées. […] (48). Par ailleurs, la majorité des personnes immigrantes suivant des cours du programme adapté n'atteignent que les niveaux 3 et 4 de l'échelle québécoise. […] (75).	Recherche- action[1] sur : - les compétences, notamment langagières à développer pour faciliter l'intégration du marché de travail par les personnes peu scolarisées et peu alphabétisées - les approches à privilégier et les outils à utiliser pour ce profil d'apprenants	En cours
		Concevoir en collaboration avec le MEES un programme- cadre gouvernemental pour personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées	À venir
		Concevoir les outils d'évaluation (positionnement ou de fin de cours) permettant de suivre les progrès de la clientèle	À venir
		Élaborer le matériel didactique basé sur les contenus du nouveau programme- cadre	À venir
		Développer une offre de services pour permettre l'atteinte des niveaux couverts par le programme- cadre élaboré pour les personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées	À venir
		Mettre en œuvre le programme- cadre gouvernemental pour les personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées	À venir
		Analyser la performance des élèves en fonction des niveaux des compétences langagières attendus dans le programme- cadre et la performance réelle des élèves.	À venir
		Ajuster et développer l'offre de service pour permettre l'atteinte du niveau de compétence langagière attendu dans le programme- cadre.	À venir

Le suivi est en date du 26 mai 2020.

[1] La recherche-action est un processus de recherche utilisé particulièrement en éducation pour développer des connaissances et des savoirs dans l'action afin de résoudre des problématiques et améliorer les pratiques des enseignants grâce à leurs expériences éclairées et nourries des savoirs théoriques en cours pour la francisation de personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées.

Recommandation 2		*Effectuer le suivi individuel des personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français et de celles qui se désistent de leurs cours de français.*	
Parag	Principales lacunes	Action	Suivi
55	[…] le MIDI ne réussit pas, par ses cours de Français, à joindre la majorité des immigrants adultes au Québec ayant déclaré ne pas connaître le français. […]	Concevoir, mettre en place et opérer un mécanisme individuel récurrent de relances pour documenter et analyser les motifs de non- participation de la clientèle potentielle non jointe de façon à apporter en continu des améliorations à l'offre de service gouvernementale.	En cours
		Suivre des cohortes de nouveaux arrivants parmi lesquelles, les adultes ayant déclaré ne pas connaître le français, seront contactés afin d'identifier les raisons qui expliquent leur non- participation aux cours de Français.	En cours
		Analyser des données recueillies et apporter des modifications à l'offre de service actuelle en francisation, aux modes de prestation ou à la promotion des services afin de favoriser la participation de cette clientèle aux services de francisation.	À venir
		Poursuivre, pour une quatrième année, la campagne Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant! afin de renforcer le message auprès des personnes immigrantes adultes en tenant compte de l'analyse des motifs de non- participation, de désistement, d'abandon et des caractéristiques des clientèles potentielles ayant déclaré ne pas connaître le français.	Réalisé
56	Dans un document de 2016 qui découle d'une analyse visant à améliorer ses processus, le MIDI a notamment recommandé de développer un système de suivi des caractéristiques des clientèles potentielles, c'est- à-dire des clientèles qui ne sont pas jointes par les services de francisation du ministère. À ce jour, rien n'a été instauré.	Se servir des données administratives pour déterminer les caractéristiques de la clientèle potentielle.	En cours
		Documenter et analyser les motifs de non- participation de cette clientèle potentielle afin d'apporter en continu des améliorations à l'offre de service gouvernementale.	En cours
		Analyser les données recueillies et apporter des modifications à l'offre de service actuelle en francisation, aux modes de prestation ou à la promotion des services afin de favoriser la participation de cette clientèle aux services de francisation.	À venir
59	[…] Une raison pouvant expliquer en partie les désistements est le délai d'attente avant le début des cours.	Concevoir et mettre en place un mécanisme de suivi individuel récurrent de relance pour documenter et analyser les motifs de désistement de façon à apporter en continu des améliorations à l'offre de service gouvernementale.	Réalisé
		Augmenter la fréquence de l'ouverture des groupes en mettant en place en collaboration avec les commissions scolaires des calendriers harmonisés. (Référence : paragraphe 98)	Réalisé
		Réviser les engagements relatifs à la francisation de la Déclaration de service à la clientèle pour mesurer le délai d'attente réel des personnes immigrantes entre leur demande d'inscription et le début d'un cours à temps complet	Réalisé
60	Nous avons observé que le délai d'attente avant le début d'un cours de Français du MIDI a une influence sur la probabilité qu'une personne se désiste. […] […] Pour les cours à temps partiel, le MIDI n'a pas l'information qui permet de calculer le délai d'attente.	Concevoir et mettre en place un processus qui permet de calculer le délai d'attente réel pour les cours à temps partiel et établir les nouveaux engagements à la DSC pour le délai d'accès aux cours à temps partiel.	Réalisé

Recommandation 3		*Réaliser une évaluation de programme concernant son offre de formation.*	
Parag	Principales lacunes	Action	Suivi
73	Parmi les éléments pouvant expliquer le faible taux d'atteinte du niveau 8 chez les personnes immigrantes, il y a l'abandon des cours de Français. […]	Revoir le mécanisme actuel de collecte de motifs d'abandon et mettre en place un mécanisme de suivi individuel récurrent de relances pour documenter et analyser les motifs d'abandon de façon à apporter en continu des améliorations à l'offre de service gouvernementale.	Réalisé
74	Une autre raison expliquant le faible taux d'atteinte du niveau 8 est la modification apportée à l'offre de service entre les cours à temps complet et ceux à temps partiel. […]	Ajuster et développer l'offre de service pour permettre l'atteinte du niveau 8 à temps complet à l'oral, notamment l'offre d'un 4e cours.	Réalisé
		Analyser la performance de l'offre de services après l'ajout d'un 4e cours à temps complet et identifier les éléments influençant l'atteinte du niveau 8	Réalisé
		Ajuster et développer l'offre de service pour permettre l'atteinte du niveau 8 à temps complet à l'écrit.	En cours
		Mettre en œuvre une mesure pour évaluer le niveau du français atteint par les participants dans les cours spécialisés de l'offre de service existante : - administration, droit et affaires; - génie et sciences appliquées - santé et soins infirmiers, et ensuite lorsque le nouveau cours qui touche les domaines du tourisme et commerce sera implanté.	En cours
76	Malgré le faible taux d'atteinte du seuil d'autonomie langagière, tant pour le programme régulier que pour le programme adapté, aucune évaluation de programme n'a été réalisée. […]	Identifier les enjeux évaluatifs qui feront l'objet des travaux et dresser des constats préliminaires sur l'évaluabilité	Réalisé
		Évaluer les programmes de francisation des personnes immigrantes. Par la suite, l'offre de service en francisation sera évaluée au moins une fois tous les cinq ans en fonction des besoins d'information du Ministère.	Réalisé

Recommandation 3		*Réaliser une évaluation de programme concernant son offre de formation.*	
		Produire le plan de suivi et de mise en œuvre des recommandations.	Réalisé
		Planifier le suivi et l'évaluation à venir des programmes de francisation, notamment pour les services offerts aux personnes peu scolarisées.	En cours

Recommandation 4		*Améliorer certains aspects de ses contrôles touchant le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants et le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants.*	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
83	[…] [L] e ministère n'effectue pas de contrôle mensuel régulier par échantillonnage à l'égard des allocations versées pour les cours de Français à temps complet. […]	Implanter un contrôle mensuel régulier par échantillonnage	Réalisé
		Réaliser une mission de vérification de la conformité en vue d'évaluer l'efficacité des contrôles liés au versement des allocations de francisation	Réalisé
84	Un autre élément à améliorer est l'instauration de contrôles de la qualité pour les cours de Français à temps partiel […]	Instaurer des contrôles de la qualité pour les cours de Français à temps partiel, notamment à l'égard de l'admissibilité	Réalisé
		Réaliser une mission de vérification de la conformité en vue d'évaluer l'efficacité des contrôles liés à l'inscription aux cours de francisation à temps partiel	Réalisé
85	[…] [L] e contrôle à l'égard du soutien pédagogique peut être amélioré. […]	Établir et appliquer un processus de contrôle pour le soutien pédagogique impliquant les partenaires	Réalisé
86	[…] [L] e ministère n'exerce aucun contrôle afin de s'assurer que son matériel pédagogique Agir pour interagir et le matériel technologique sont utilisés. […]	Effectuer à chacune des sessions des vérifications de la planification pédagogique et effectuer des visites en classe	Réalisé
		Développer et diffuser des ateliers de consolidation sur l'utilisation du matériel pédagogique et technologique afin d'inciter le personnel enseignant à l'utiliser	Réalisé

Recommandation 5		*Revoir son processus de constitution des groupes pour les cours à temps partiel.*	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
98	Un élément à examiner est la formation des groupes pour les cours à temps partiel. Lorsque le MIDI forme ces groupes, il ne tient pas compte du fait que des élèves inscrits à des cours à temps partiel sont en attente de commencer des cours à temps complet. […]	Augmenter la fréquence de l'ouverture des groupes en mettant en place en collaboration avec les commissions scolaires des calendriers harmonisés. (Référence : paragraphe 59)	En cours
99	[…] [l] l n'existe pas de règle administrative quant au nombre minimal d'élèves requis pour ouvrir ou maintenir un groupe. De plus, le ministère ne communique pas aux prestataires de services le nombre d'inscriptions à partir duquel il autorise l'ouverture d'un groupe.	Rédiger et diffuser des règles administratives sur l'ouverture et le maintien des groupes adaptées aux réalités différenciées des régions	Réalisé

Recommandation 6		*Améliorer les indicateurs servant à suivre sa performance, notamment en ce qui concerne les personnes immigrantes adultes ayant déclaré ne pas connaître le français.*	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
104	[…] [l] l ne maximise pas ou ne collige pas certaines données pouvant l'aider à améliorer son offre de service et à respecter les objectifs de ses programmes de francisation.	Colliger des données pertinentes afin d'identifier et mettre en place les indicateurs de performance permettant de suivre l'atteinte des objectifs des programmes de francisation	Réalisé
105	[…] [C] certains des indicateurs suivis par le MIDI ne sont pas complets ou exacts. […]	Réviser les indicateurs de performance permettant de suivre l'atteinte des objectifs des programmes de francisation	Réalisé
106	Un autre exemple de calcul inexact est la façon de déterminer le délai entre la demande d'inscription de la personne immigrante à un cours à temps complet et la confirmation de son admissibilité par le ministère. […]	Réviser les indicateurs de performance permettant de suivre l'atteinte des objectifs des programmes de francisation (Référence : paragraphe 105)	Réalisé

Recommandation 7		***Revoir certains engagements de sa déclaration de services à la clientèle pour tenir compte des besoins des personnes immigrantes, et en rendre compte.***	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
108	Le MIDI ne mesure pas le délai d'attente réel des personnes immigrantes entre leur demande d'inscription et le début d'un cours à temps complet. […]	*Mesurer le délai d'attente réel des personnes immigrantes entre leur demande d'inscription et le début d'un cours à temps complet.*	Réalisé
		Réviser les engagements relatifs à la francisation de la Déclaration de service à la clientèle pour mesurer le délai d'attente réel des personnes immigrantes entre leur demande d'inscription et le début d'un cours à temps complet (référence : paragraphe 59)	Référence paragraphe 59
109	Cours à temps partiel […] [C] e dernier ne possède pas l'information pour calculer le délai d'attente entre la demande d'inscription et le début des cours. De plus, la Déclaration de services à la clientèle du ministère ne contient plus d'engagement […]	Concevoir et mettre en place un processus qui permet de calculer le délai d'attente réel pour les cours à temps partiel et établir les nouveaux engagements à la DSC pour le délai d'accès aux cours à temps partiel. (Référence : paragraphe 60)	En cours

PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
Audit de performance : Intégration des personnes immigrantes services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b)

Recommandation 1		***Réaliser une analyse des besoins et signer les ententes conclues avec les organismes partenaires en temps opportun.***	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
23	[…] [L]e budget accordé à chaque organisme partenaire pour les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration des personnes immigrantes est déterminé principalement en fonction de la capacité budgétaire du MIDI et sur une base historique (cibles atteintes) plutôt qu'en fonction des besoins des personnes immigrantes et de la planification de l'immigration. […]	Réaliser une analyse des besoins préliminaire sur la base des données de la planification de l'immigration, des données de consommation des services par catégorie d'immigration et des travaux du projet de transformation en lien avec l'axe- personne afin de l'inclure dans la planification des services.	Réalisé
		Réaliser une analyse des besoins approfondie de la clientèle dans les différentes régions du Québec.	En cours
25	[…] [L]e ministère ne se questionne pas au sujet du nombre d'organismes partenaires offrant des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration pour savoir si ceux- ci réussissent à répondre à la demande ou non. […]	Mettre en place le déploiement en région et le renforcement de l'approche partenariale et réviser l'offre de services des organismes sur le territoire en fonction de l'analyse des besoins.	Réalisé
26	[…] [L]a détermination du budget attribué à chaque partenaire et la signature des ententes se font tardivement. […]	En collaboration avec les partenaires, ajuster le calendrier de reconduction des ententes afin de permettre de signer les ententes au mois de juin en fonction du nouveau cycle de gestion des programmes.	Réalisé

Recommandation 2		***Améliorer l'encadrement des organismes partenaires afin de s'assurer du respect des ententes conclues avec ceux- ci.***	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
41	Le ministère utilise peu les données des organismes partenaires qui sont transmises par le biais du système Ceri- GES.	Assurer le suivi des ententes en exploitant les données du système CERI- GES et en ajustant les rapports trimestriels de reddition de comptes des organismes par rapport aux cibles,aux services rendus et à la planification.	Réalisé
45	[…] [L]e ministère n'a pas accès à toute l'information concernant la nature des interventions réalisées par les organismes partenaires auprès des personnes immigrantes en lien avec leurs besoins. […]	Assurer l'accès aux données de CERI- GES par une entente directe avec le fournisseur de l'outil.	Réalisé
		Documenter les besoins d'affaires d'un outil de reddition de comptes optimisé.	Réalisé
		Demander au fournisseur de l'outil une estimation des coûts et des délais requis pour répondre aux besoins d'affaires.	Réalisé
		Estimer les travaux requis pour permettre aux systèmes du MIDI de traiter les nouvelles informations qui seront reçues en provenance de CERI- GES.	Réalisé
		Réviser et ajuster la liste des besoins identifiés dans l'outil CERI- GES pour les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b) et les intégrer au rapport de reddition de comptes afin que les rapports trimestriels reflètent le plus adéquatement possible les besoins de la clientèle.	En cours
		Mettre en place une solution informatique optimisée pour assurer une reddition de comptes fiable et un meilleur suivi de la clientèle en utilisant, entre autres, les données nominatives.	En cours
		Mettre en place le déploiement en région et le renforcement de l'approche partenarial afin d'assurer l'accès à de l'information qualitative qui complètera l'information quantitative de la reddition de comptes.	Réalisé
46	[…] [C]omme le ministère a choisi de ne pas avoir accès à des données nominatives, il ne peut pas faire de liens avec ses bases de données pour établir le comportement ou le profil des personnes immigrantes qui bénéficient également de ses programmes de francisation et des autres services offerts par le MIDI ou d'autres ministères.	Obtenir des données nominatives afin de faciliter les analyses de la reddition de comptes des partenaires.	Réalisé
		Réaliser des analyses à partir des données nominatives afin de mieux connaître le comportement et le profil de la clientèle.	En cours
		Évaluer les besoins d'affaires pour réaliser un dossier justificatif pour l'obtention d'une solution informatique.	Réalisé
		Mettre en place une solution informatique optimisée pour assurer une reddition de comptes fiable et un meilleur suivi de la clientèle en utilisant, entre autres, les données nominatives.	En cours
47	[…] [C]oncernant la fiabilité des données, le ministère n'a pas mis en place de mesures afin de s'assurer que les données transmises par les organismes sont plausibles et fiables. […]	Mettre en place une direction de la conformité qui aura pour principaux mandats de: - Développer un cadre de conformité basé sur les risques pour chacun des programmes et services de francisation, de diversité et d'inclusion. - Procéder à des évaluations de conformité par le biais de vérifications au sein tant des unités opérationnelles que des organismes mandataires	Réalisé
		Élaborer un plan triennal pour le développement du cadre de conformité des programmes et services de francisation, diversité et inclusion. Ce plan sera élaboré en fonction des risques et priorités organisationnelles.	Réalisé
		Élaborer un plan annuel des activités de vérification de la conformité, basé notamment sur critères de risques, et en assurer la mise en œuvre.	Réalisé

		Développer et mettre en œuvre des mécanismes de contrôle de la conformité pour assurer la fiabilité des données, en collaboration avec les partenaires.	Réalisé
		Réaliser des missions de vérification de conformité au sein des organismes, prévoyant notamment une évaluation des contrôles en place visant à assurer la fiabilité des données saisies.	Réalisé
50	[…] Malgré l'existence d'une grille d'analyse créée par le ministère, nous n'avons pas trouvé d'analyse dans les dossiers sélectionnés pour les exercices 2015- 2016 et 2016 2017. […][Nos travaux nous ont permis de relever des irrégularités. Par exemple, certains organismes partenaires ne présentent pas dans leur rapport financier, d'état détaillé à l'égard de l'utilisation des contributions gouvernementales, alors que le ministère l'exige.	Documenter les analyses des demandes de financement en vue de la signature des ententes.	Réalisé
		Élaborer et mettre en oeuvre le cadre de suivi de la conformité pour le volet 1b du programme Réussir l'intégration.	Réalisé
		Mettre en place des mécanismes de suivi par échantillonnage et selon un cycle planifié afin de s'assurer que tous les organismes fournissent l'information nécessaire au suivi des ententes.	Réalisé
		Réaliser des missions de vérification de conformité portant sur les activités de gestion et de suivi des ententes prévoyant notamment un examen des documents fournis par les organismes et de l'analyse qui en est faite.	Réalisé

	Suivi auprès des organismes		
51	[…] Depuis avril 2015, les rapports de mi- année ne sont plus produits, bien qu'une directive du ministère le prévoie.	Produire les rapports de mi- année des organismes partenaires afin d'établir un dialogue de gestion entre le Ministère et ses partenaires.	Réalisé
		Effectuer des visites semestrielles des organismes et produire les rapports de mi- année.	Réalisé
52	Par ailleurs, le MIDI n'a envoyé aucun avis ni aucune note d'information aux organismes partenaires pour définir le contenu des plans d'action prévus dans le programme et leur rappeler qu'ils ont l'obligation d'en produire un pour chaque personne immigrante et d'en faire le suivi. De plus, il n'a pas mis en place de contrôle afin de s'assurer que de tels plans d'action sont produits.	Établir une directive sur la réalisation des plans d'action et assurer sa mise en œuvre pour mieux encadrer les organismes partenaires.	En cours
		Réaliser des missions de vérification de conformité au sein des organismes, prévoyant notamment la vérification, par échantillonnage, de la présence des plans d'action dans les dossiers des personnes.	Réalisé
53	Bien que les trois organismes visités offrent des services, nous n'avons pas trouvé de plan d'action dans les dossiers que nous avons examinés. Ces trois organismes nous ont confirmé qu'ils ne produisaient aucun plan d'action pour chaque personne immigrante selon les normes du programme, étant donné l'absence d'indications ministérielles à cet égard.	Établir une directive sur la réalisation des plans d'action et assurer sa mise en œuvre pour mieux encadrer les organismes partenaires. (Référence: paragraphe 52)	En cours
		Réaliser des missions de vérification de conformité au sein des organismes, prévoyant notamment la vérification, par échantillonnage, de la présence des plans d'action dans les dossiers des personnes.	Réalisé
54	[…] [L]e MIDI n'exige pas des organismes partenaires qu'ils fassent signer un formulaire ou un registre attestant que la personne immigrante a bel et bien visité l'organisme et qu'elle a reçu des services. Cela serait une preuve que les services ont été rendus.	Établir et mettre en place un mécanisme pour attester la présence des personnes immigrantes chez les partenaires et de l'obtention de service ainsi que de faciliter la reddition de comptes des services rendus.	Réalisé
		Mettre en place une solution informatique optimisée pour assurer une reddition de comptes fiable et un meilleur suivi de la clientèle en utilisant, entre autres, les données nominatives.	En cours
		Faire un appariement entre les personnes et les services déclarés comme rendus chez les organismes.	Réalisé
		Réaliser des missions de vérification de conformité au sein des organismes, prévoyant notamment la vérification de la présence des clients chez les organismes.	En cours
		Vérifier auprès des clients, par échantillonnage, la consommation des services au regard des services déclarés par les organismes.	En cours

Recommandation 3		***Établir un mécanisme de révision de la tarification concernant les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration pour s'assurer que cette tarification est équitable et favoriser l'atteinte de l'objectif du programme.***	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
64	Pour les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration, le ministère n'a pas procédé à des analyses. Pour ce volet du programme Réussir l'intégration, les tarifs forfaitaires ont été modulés par zones géographiques et ils ont parfois été indexés en fonction des disponibilités budgétaires plutôt qu'en fonction du calcul du coût de revient.	Réviser le mode de rémunération des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b) en se basant notamment sur une analyse du coût de revient qui prend en considération le profil de la clientèle, l'étude des besoins et les travaux en transformation.	Réalisé
65	[…] [L]e mode de rémunération forfaitaire fait que le ministère débourse la même somme pour les services individuels rendus, peu importe la nature de l'intervention de	Réviser le mode de rémunération des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b) en se basant notamment sur une analyse du coût de revient qui prend en considération le profil de la	Réalisé

	l'organisme, auprès de la clientèle immigrante admissible. […]	clientèle, l'étude des besoins et les travaux en transformation. (Référence: paragraphe 64.)	
66	[…] La somme forfaitaire versée par le ministère couvre cette première intervention ainsi que toute rencontre subséquente durant l'année. […]	Réviser le mode de rémunération des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b) en se basant notamment sur une analyse du coût de revient qui prend en considération le profil de la clientèle, l'étude des besoins et les travaux en transformation. (Référence: paragraphe 64.)	Réalisé
67	[…]Le ministère ne verse aucune somme additionnelle lorsque les cibles sont dépassées, mais il fixe celles de l'année subséquente en tenant compte partiellement de ces dépassements. […] Par conséquent, les organismes doivent financer les dépassements par leurs propres moyens.	Réviser les règles d'attribution afin de fixer des cibles qui reflètent la volumétrie de la clientèle, ainsi que les résultats de l'étude de besoins et du projet de transformation.	Réalisé
		Développer un processus de gestion des programmes, intégrant toutes les étapes du cycle de gestion d'un programme.	En cours

Recommandation 4		**Disposer d'une information de gestion fiable et pertinente pour mesurer l'atteinte des résultats visés par le programme Réussir l'intégration et faire les suivis nécessaires pour améliorer le programme.**	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
74	[…] [L]e ministère ne dispose pas d'information lui permettant d'apprécier l'atteinte des résultats pour les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration. […]	Identifier et développer les indicateurs de performance en se basant sur les données nominalisées, les résultats de l'étude de besoins et du projet de transformation, et d'autres données à collecter afin de disposer d'information fiable pour mesurer l'atteinte des résultats.	En cours
76	Enfin, le MIDI n'a jamais mesuré la satisfaction de la clientèle qui utilise les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration.	Développer un mécanisme de suivi et de relance individuel, auprès de la clientèle permettant de mesurer sa satisfaction au regard des services rendus.	En cours

Recommandation 5		**Réaliser une évaluation de programme**	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
75	[…] aucune évaluation du programme Réussir l'intégration n'a été réalisée. […]	Identifier les enjeux évaluatifs qui feront l'objet des travaux et dresser des constats préliminaires sur l'évaluabilité.	Réalisé
		Évaluer le volet 1b en lien avec les services individuels du Programme.	Réalisé
		Effectuer une révision du volet 1b du Programme en tenant compte de l'analyse des besoins de la clientèle et de l'évaluation de programme.	Réalisé
		Planifier le suivi et l'évaluation du programme en fonction du développement de celui- ci.	Réalisé

Le suivi est en date du 26 mai 2020.

RP98. Veuillez ventiler les coûts de développement et de mise en place de la plateforme informatique *Mon projet Québec* avant son remplacement par ARRIMA.

Il n'y a eu aucun coût de développement pour la plateforme informatique Mon projet Québec.

Pour le coût de fonctionnement, veuillez vous référer à la RP71.

RP99. Veuillez fournir les statistiques d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) et les réfugiés parrainés (RPSP) admis selon leur lieu d'établissement et leur origine pour les années 2018-2019 et 2019-2020.

Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles.

Tableau 1. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2019 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville						
	Laval	Montréal	Québec	Sherbrooke	Gatineau	Autres villes	Total
Syrie	51	34	x	59	65	55	**264**
Rép. dém. du Congo	9	31	39	18	52	109	**258**
Rép. centrafricaine	x	13	12	12	32	89	**158**
Tanzanie	0	x	17	x	x	29	**46**
Mali	0	8	35	0	0	1	**44**
Tchad	0	x	x	x	7	37	**44**
Autres pays	29	52	90	34	52	133	**390**
Total	**89**	**138**	**193**	**123**	**208**	**453**	**1 204**

[1] Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Les données sont préliminaires pour 2019.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un « x », afin de respecter la confidentialité.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Nombre de réfugiés parrainés accueillis en 2019 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[2]

Pays de naissance	Ville					
	Laval	Montréal	Québec	Sherbrooke	Autres villes	Total
Syrie	119	1 612	11	5	44	**1 791**
Afghanistan	56	111	38	127	154	**486**
Émirats arabes unis	5	288	0	x	5	**298**
Arabie saoudite	17	220	0	0	0	**237**
Iraq	11	78	0	21	11	**121**
Pakistan	0	45	10	43	15	**113**
Autres pays	34	403	44	28	55	**564**
Total	**242**	**2 757**	**103**	**224**	**284**	**3 610**

[2] Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Les données sont préliminaires pour 2019.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un « x », afin de respecter la confidentialité.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 3. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2018 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[3]

Pays de naissance	Ville					
	Laval	Montréal	Québec	Sherbrooke	Autres villes	Total
Syrie	23	55	71	26	197	**372**
Rép. dém. du Congo	10	11	59	25	152	**257**
Colombie	x	x	18	14	78	**110**
Rép. centrafricaine	0	x	19	16	72	**107**
Burundi	14	5	27	x	13	**59**
Tanzanie	17	x	11	7	22	**57**
Autres pays	14	59	111	85	165	**434**
Total	**78**	**130**	**316**	**173**	**698**	**1 396**

[3] Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un « x », afin de respecter la confidentialité.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 4. Nombre de réfugiés parrainés et autres réfugiés accueillis en 2018 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[4]

Pays de naissance	Ville					
	Laval	Montréal	Québec	Sherbrooke	Autres villes	Total
Syrie	220	1 887	24	13	127	**2 271**
Afghanistan	30	141	73	276	58	**578**
Émirats arabes unis	21	267	5	0	9	**302**
Iraq	38	63	0	75	30	**206**
Arabie saoudite	21	165	0	x	8	**194**
Pakistan	x	71	17	71	19	**178**
Autres pays	42	381	51	21	66	**561**
Total	**372**	**2 975**	**170**	**456**	**317**	**4 290**

[4] Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un « x », afin de respecter la confidentialité.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP100. Fournir le nombre de dossiers qui ont été traités depuis le jugement de la Cour de février 2019 obligeant le MIDI à poursuivre l'examen des 18 000 dossiers.

Tableau 1. Demandes dont le traitement a été finalisé dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés du 25 février 2019 jusqu'à l'entrée en vigueur de la *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*

	25 février 2019 jusqu'à l'entrée en vigueur de la Loi*
Acceptations	308
Refus	1 466
Rejets	64
Autres **	395
Total	**2 233**

* Entrée en vigueur en date du 16 juin 2019.
** Comprend les autres décisions (par exemple, fermeture à la demande du requérant principal et transfert vers un autre programme d'immigration).

Source : Extraction spéciale effectuée le 2 juin 2020 par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion.

RP101. Veuillez fournir une liste des programmes en francisation du MIDI et la ventilation de leur financement entre les années 2015-2019

Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI)

Ce programme vise à soutenir la **personne immigrante** dans sa démarche d'apprentissage du français, langue d'intégration et de cohésion sociale, afin qu'elle puisse s'intégrer à la société québécoise francophone. Les activités d'enseignement et de soutien à la francisation permettent aux élèves de développer leurs compétences langagières et leur offrent l'occasion d'utiliser le français dans des contextes variés et authentiques.

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Financement (budget) :	48 700 800 $	52 874 600 $	56 070 800 $	56 087 200 $	100 530 000 $

Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (**PAFILI**)

Ce programme vise à accorder une aide financière individuelle aux personnes immigrantes qui suivent un cours de français.

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Financement (budget) :	16 000 000 $	17 250 000 $	28 250 000 $	38 145 000 $	69 739 200 $

RP102. Entre 2014 et 2019, combien de personnes ont suivi les cours de francisation ? Parmi ces personnes, quel est le pourcentage d'individus qui a au moins atteint le niveau 7 de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français ?

Tableau 1. Nombre de personnes ayant participé à un cours de français, par service, de 2014-2015 à 2019-2020

Type de cours	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Temps complet	10 789	10 936	11 548	11 093	13 411	15 414
Temps partiel	15 352	16 150	16 673	16 057	16 230	19 480
FEL[1]	3 020	2 810	2 965	2 919	2 512	1 978
Total[2]	**26 109**	**26 520**	**27 925**	**28 086**	**30 734**	**35 358**

[1] Données extraites du système SIGAL jusqu'au 31 mai 2019. Depuis juin 2019, les données FEL ont été extraites du système Moodle. À compter du 1er avril 2016, la méthode de calcul rend compte des personnes distinctes et non des participations comme pour les années antérieures. Des comparaisons entre les données récentes et les données antérieures au 1er avril 2016 ne sont pas possibles.
[2] Le total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des parties puisque certaines personnes ont participé à plus d'un type de cours.
Sources : Rapport annuel de gestion pour les années 2014-2015 à 2018-2019 et extraction spéciale du MIFI pour l'année 2019-2020, données extraites le 25 mai 2020.

Parmi les personnes ayant suivi des cours de français durant cette période (du 1er avril 2014 au 31 mars 2020) :

- 4 918 personnes distinctes ont participé à un cours à **temps complet** qui vise l'atteinte d'un niveau 7 ou plus;
- 4 278 personnes distinctes ont participé à un cours à **temps partiel** qui vise l'atteinte d'un niveau 7 ou plus.

Le tableau suivant présente, parmi les élèves qui ont participé à un cours à temps complet ou à temps partiel qui vise l'atteinte d'un niveau 7 ou plus, la proportion des élèves ayant atteint au moins le niveau 7 pour chacune des quatre compétences :

Tableau 2. Pourcentage des élèves ayant atteint au moins le niveau 7 selon les quatre compétences langagières au cours de la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2020

	Compréhension écrite	Compréhension orale	Production orale	Production écrite
Temps complet	73,9 %	86,9 %	84,5 %	54,1 %
Temps partiel[1]	89,5 %	95,5 %	94,9 %	81,3 %

[1] Pour les sigles de cours au temps partiel, seul le résultat d'évaluation pour le dernier cours du bloc est conservé.
Source : Extraction spéciale du MIFI, données extraites le 25 mai 2020.
Note : Les cours retenus pour calculer ces pourcentages sont ceux dont le calibrage correspond aux niveaux 7 ou plus des compétences langagières selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*.

RP103. Entre 2014 et 2019, combien d'étudiantes et d'étudiants internationaux sont restés au Québec après leurs études ?

Parmi les personnes immigrantes admises entre 2014 et 2019, 28 443 étaient précédemment des personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux.*

TABLEAU 1. ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ADMIS AU QUÉBEC ENTRE 2014 ET 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014-2019
Étudiantes et étudiants internationaux	3 581	4 228	4 717	5 493	6 388	4 036	28 443

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP104. Au cours des dix dernières années (2009-2019), ventiler par année le nombre de fonctionnaires affecté au traitement des dossiers d'immigration.

	Nombre de fonctionnaires affectés au traitement des dossiers d'immigration
2019-2020	195
2018-2019	206
2017-2018	206
2016-2017	244
2015-2016	285
2014-2015	314
2013-2014	312
2012-2013	291
2011-2012	251
2010-2011	269
2009-2010	237

Sources :
Rapport SAGIR EI – Population au 31 mars 2020, extrait le 22 mai 2020;
Rapport SAGIR EI - Population au 28 février 2019, extrait le 18 mars 2019;
Rapport SAGIR de la population au 31 mars pour les années 2011-2012 à 2017-2018; Rapport SDE – effectif au 31 mars pour les années 2009-2010 à 2010-2011.
Les données incluent l'ensemble du personnel des unités visées à l'exclusion du personnel étudiant et stagiaire.
Les données sur l'effectif à l'international proviennent des cahiers d'effectif du MRIF.

RP105. Veuillez fournir les redditions de comptes détaillés des trois *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec le MEES, le MSSS et le MTESS. Veuillez ventiler les sommes dépensées et les résultats atteints.

L'information sur les montants dépensés pour l'année 2018-2019 se retrouve dans le Rapport annuel de gestion du MIFI de 2018-2019. Les rapports de reddition de comptes sont en cours d'élaboration par chacun des trois ministères pour l'exercice financier 2019-2020 qui s'est terminé le 31 mars 2020 et seront consolidés par le MIFI. Ainsi, les montants dépensés pour l'année 2019-2020 seront disponibles lors de la prochaine publication du Rapport annuel de gestion du MIFI de 2019-2020.

RP106. Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :

a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt C0 2);
b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt C0 2);
c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;
d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de C0 2);
e) les investissements totaux des projets (en milliers $);
f) les aides financières totales du ministère (en milliers $);
g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en $/tonne);
h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RP107. Indiquer la somme dépensée en 2019-2020 (et les prévisions pour 2020-2021) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Veuillez vous référer à la fiche RP15.

RP108. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmise au cabinet ministériel pour approbation.

Le Ministère ne transmet aucune demande d'accès au cabinet « pour approbation. » Conformément à l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après « Loi sur l'accès »), les décisions sont prises par la personne désignée comme Responsable ministérielle de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

L'article 34 de la Loi sur l'accès prévoit toutefois que le cabinet se prononce sur l'accessibilité des documents produits par lui ou pour son compte.

Les données suivantes présentent le nombre de demandes d'accès transmises au cabinet en vertu de l'article 34 de la Loi sur l'accès.

Année financière	Nombre de demandes pour lesquelles l'article 34 a été invoqué*
2019-2020	18
2018-2019	8
2017-2018	6
2016-2017	5
2015-2016	5

*Ne rend pas compte des demandes pour lesquelles le droit d'accès a été accordé sans restriction, c'est-à-dire des demandes pour lesquelles le cabinet ministériel a jugé opportun de diffuser le ou les documents visés. Ces données ne sont pas comptabilisées.

RP109. Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2019-2020 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2020.

Veuillez vous référer à la fiche RP18 du Cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021.

RP110. La ventilation détaillée provenant du transfert fédéral en matière d'immigration, d'intégration et de francisation en 2019-2020, et prévisions pour 2020-2021.

Se référer à la fiche RG40 pour la réponse à cette question.

RP111. Le nombre d'employés du ministère de l'Immigration, ventilé par régions, depuis les cinq dernières années, et prévisions pour 2020-2021.

Comprend les employés réguliers (permanents et temporaires) assujettis à la Loi sur la fonction publique. Nombre de personnes en place.

Portrait au 31 mars 2020

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadrement[1]	Professionnels	Enseignants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Bas-Saint-Laurent (01)	Rimouski		1				**1**
	Rivière-du-Loup		1		1		**2**
	Matane				1		**1**
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Roberval		1		1		**2**
	Saguenay		1				**1**
	Alma				1		**1**
	Chicoutimi				1		**1**
	Jonquière				1		**1**
Capitale-Nationale (03)	Québec	5	8		5	1	**19**
	Baie-Saint-Paul				1		**1**
Mauricie (04)	Trois-Rivières		3		1		**4**
	Shawinigan		1		1		**2**
Estrie (05)	Sherbrooke	1	4		3		**8**
	Magog				1		**1**
	Richmond				1		**1**
Montréal (06)	Montréal	73	459	111	218	140	**1 001**
	Pointe-Claire		1				**1**
Outaouais (07)	Gatineau				1		**1**
	Hull	1	4		3		**8**
Abitibi-Témiscamingue (08)	Rouyn-Noranda		2		1		**3**
	Val-d'Or		2		1		**3**
	Amos				1		**1**
	La Sarre				1		**1**
	Ville-Marie				1		**1**
Côte-Nord (09)	Sept-Îles		1		1		**2**
	Baie-Comeau				1		**1**
Nord-du-Québec (10)	Chibougamau		1				**1**
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	Gaspé		1		1		**2**
	Carleton-sur-Mer				1		**1**
Chaudière-Appalaches (12)	Lévis		2				**2**
	Saint-Georges		1		1		**2**
	Sainte-Marie				1		**1**
	Thetford Mines				1		**1**

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadrement[1]	Professionnels	Enseignants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
	Montmagny				1		**1**
Laval (13)	Laval		2		3		**5**
Lanaudière (14)	Joliette		1				**1**
	Terrebonne		2		1		**3**
	Repentigny				1		**1**
Laurentides (15)	Saint-Jérôme		1		1		**2**
	Saint-Eustache	1	2		2		**5**
	Sainte-Agathe-des-Monts		1		1		**2**
	Mont-Laurier				1		**1**
	Sainte-Thérèse				1		**1**
Montérégie (16)	Beloeil	1	3		2		**6**
	Brossard				1		**1**
	Granby		1		1		**2**
	Saint-Jean-sur-Richelieu		1				**1**
	Châteauguay				1		**1**
	Vaudreuil				1		**1**
	Valleyfield				1		**1**
	Sorel				1		**1**
	Longueuil				2		**2**
	Brossard				1		**1**
	Saint-Hyacinthe				1		**1**
Centre-du-Québec (17)	Drummondville		2		1		**3**
	Victoriaville		1		1		**2**
	Bécancour				1		**1**
Total MIFI		**82**	**511**	**111**	**280**	**141**	**1 125**

[1] Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

[2] Le personnel enseignant régulier relève de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, de la Direction de la francisation – Milieu communautaire et de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Sources : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 22 mai 2020 – données en date du 31 mars 2020.

RP112. La proportion des ressortissants étrangers invités dans le système Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.

Il s'agit d'un nouvel indicateur du plan stratégique 2019-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Les travaux nécessaires à l'implantation d'une question dans Arrima permettant de faire la reddition de comptes pour cet indicateur ont été terminés le 30 mars 2020. Ainsi, pour l'année 2019-2020, aucune cible n'a été définie et aucun résultat n'était attendu. Voici la question ajoutée dans Arrima à cet effet :

Avez-vous participé à une séance d'information sur le Québec, à une activité de recrutement Journées Québec ou à toute autre activité organisée par les Services d'immigration du Québec à l'étranger?
Oui / Non

Veuillez noter que cette question est facultative. Le choix de répondre ou non à la présente question n'aura aucune incidence sur votre déclaration d'intérêt.

La collecte des données en lien avec cet indicateur se fera sur la base des invitations qui seront effectuées à partir du 1er avril 2020.

RP113. La ventilation détaillée des sommes dépensées dans l'implantation du système Arrima en 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021.

Les sommes dépensées pour le développement réalisé en 2019-2020 de Arrima sont de 3 408 548$.

RP114. Le nombre de problèmes techniques survenus depuis l'implantation du système Arrima ainsi que la ventilation détaillée des sommes injectées pour résoudre ces problèmes en 2019-2020.

Depuis l'implantation du système ARRIMA, il n'y a eu aucun problème technique ayant causé un arrêt imprévu et complet de ce dernier. Donc, il n'y a aucun coût pour 2019-2020.

RP115. Le nombre de personnes dans la file d'attente virtuelle du système Arrima, mensuellement, en 2019-2020.

Toute personne voulant accéder au système ARRIMA doit transiter par la file d'attente virtuelle. Lorsque la capacité maximale d'accueil du système n'est pas atteinte, la personne y accède sans aucune attente. Le cas échéant, la personne est mise en attente jusqu'à la prochaine libération d'accès.

Mois	Nb personnes qui ont transité dans la file d'attente virtuelle ARRIMA
Avril 2019	441 149
Mai 2019	409 894
Juin 2019	490 235
Juillet 2019	810 158
Août 2019	691 459
Septembre 2019	723 641
Octobre 2019	717 531
Novembre 2019	684 448
Décembre 2019	1 037 605
Janvier 2020	705 707
Février 2020	513 516
Mars 2020	689 871

Une personne peut effectuer plusieurs connexions dans un même mois ainsi qu'au courant de l'année.

Pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, le temps d'attente moyen dans la salle virtuelle du système ARRIMA est inférieur à 25 secondes.

RP116. Le nombre de connexions infructueuses au système Arrima pour les usagers, mensuellement, en 2019-2020.

Depuis janvier 2020, le nombre de connexions infructueuses (non-accès à la première tentative) avoisine 2 % du nombre d'accès dans la salle d'attente d'ARRIMA.

Les raisons potentielles des connexions infructueuses sont :

- Problème de connexion au réseau internet du ressortissant étranger (RE)
- Déconnexion volontaire du RE
- Tentative de connexion en période d'entretien planifié
- Panne de courant du côté du RE
- etc.

Mois	Nombre d'accès à la salle d'attente ARRIMA	Nombre de connexions infructueuses	% de connexions infructueuses
Janvier 2020	721 463	15 756	2,18 %
Février 2020	528 019	14 503	2,75 %
Mars 2020	700 932	11 061	1,58 %

Entre avril 2019 et décembre 2019, les statistiques du Ministère ne compilaient pas cette information spécifique. Un ajout de fonctionnalité au système a été réalisé en janvier 2020 afin de compiler le nombre de connexions infructueuses.

RP117. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par secteur d'emploi. Prévisions pour l'année civile 2020.

Pour l'année 2019, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP20. Se référer aux cahiers des années passées pour l'information sur les années antérieures.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2020.

RP118. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.

Pour l'année 2019, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP20. Se référer aux cahiers explicatifs des années passées pour l'information sur les années antérieures.

RP119. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.

Pour l'année 2019, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP20. Se référer aux cahiers explicatifs des années passées pour l'information sur les années antérieures.

RP120. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par domaine d'études. Prévisions pour l'année civile 2020.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas d'information sur le domaine d'études pour les personnes titulaires de permis du programme des étudiants étrangers. Pour le total des étudiants étrangers, se référer à la fiche RP21.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2020.

RP121. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP21. Se référer aux cahiers explicatifs des années passées pour l'information sur les années antérieures.

RP122. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP21.

RP123. Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les cinq dernières années civiles.

Pour les données de l'année 2019, se référer à la fiche RP22 du Cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021. Les données des années 2015 à 2018 se trouvent dans les cahiers explicatifs des études des crédits des années antérieures.

RP124. Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers, pour l'année civile 2019-2020 et pour les trois années précédentes.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Selon la Déclaration de services à la clientèle, le MIFI s'engage à rendre une décision à la suite d'une demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études dans les 20 jours suivant la réception de la demande.

Le taux de décisions rendues à la suite d'une demande de CAQ pour études dans les 20 jours ouvrables suivant la réception de la demande est de 75 % sur la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

Sur la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, le délai moyen de traitement de toutes les demandes a été de 18,2 jours.

Ces délais de traitement vont de la date de réception initiale d'une demande à la prise de décision finale et excluent les délais d'attente de documents à recevoir de la part du candidat si la demande est incomplète.

RP125. La liste des seuils d'immigration pour chaque programme pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021.

Les niveaux d'immigration planifiés pour chaque programme pour 2019 et 2020 sont présentés dans le Tableau 1 ci-dessous. Les niveaux pour 2021 seront présentés dans le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2021 qui sera déposé à l'Assemblée nationale avant le 1er novembre 2020.

Tableau 1. Niveaux d'immigration planifiés par programme pour 2019 et 2020 [a]

	2019		2020	
	Min.	**Max.**	**Min.**	**Max.**
Immigration économique	**21 700**	**24 300**	**25 500**	**26 300**
Travailleurs qualifiés	18 000	20 100	21 600	22 000
Gens d'affaires	3 100	3 400	3 300	3 600
Autres catégories économiques [1]	600	800	600	700
Regroupement familial	**8 900**	**9 400**	**9 900**	**10 200**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**6 800**	**7 500**	**7 200**	**7 500**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger [2]	4 400	4 800	4 500	4 700
Réfugiés pris en charge par l'État	1 150	1 200	1 300	1 350
Réfugiés parrainés	3 250	3 600	3 200	3 350
Réfugiés reconnus sur place [3]	2 400	2 700	2 700	2 800
Autres immigrants [4]	**600**	**800**	**400**	**500**
Ensemble de l'immigration	**38 000**	**42 000**	**43 000**	**44 500**

a. Les nombres ont été arrondis à la centaine près, sauf dans le cas des réfugiés sélectionnés à l'étranger où les nombres ont été arrondis à la cinquantaine près.

1. Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.
2. Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.
3. Comprend leurs personnes à charge à l'étranger.
4. Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.

Source : Plan d'immigration du Québec pour l'année 2020, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques.

RP126. Le résultat des consultations sur « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022 » ainsi que le nom des experts consultés.

Les individus et organismes pouvaient se prononcer via les canaux suivants :

1. En remplissant le questionnaire en ligne;
2. En acheminant un commentaire en ligne ou par courriel;
3. En déposant et présentant un mémoire devant la Commission des relations avec les citoyens.

Le Tableau 1 dresse la liste complète des personnes et organismes qui ont déposé un mémoire.

1- Le questionnaire en ligne : 262 personnes ont rempli le questionnaire en ligne.

2- Commentaires en ligne : six individus et quatre organismes ont acheminé un commentaire en ligne ou ont transmis un courriel à la Commission.

3- Les mémoires et auditions publiques : 35 mémoires (31 organismes et 4 individus) ont été déposés et la répartition se détaille comme suit :

10 organismes économiques, 4 organismes communautaires, 3 intermédiaires financiers impliqués dans le Programme des investisseurs et 1 individu exerçant des activités de consultation, 3 associations professionnelles d'avocats ou de consultants en immigration, 3 syndicats, 2 représentants gouvernementaux ou inter-gouvernementaux, 2 mouvements politiques, 2 représentants du milieu académique, 2 individus, 1 municipalité et 1 entreprise.

La Commission a entendu 28 organismes et 5 individus lors des auditions publiques. Plusieurs organismes du milieu des affaires et les représentants d'employeurs se sont montrés favorables à une hausse des seuils d'admission, mais la plupart recommandent une hausse plus prononcée que celle proposée.

La question humanitaire a également été abordée à plusieurs reprises. Certains intervenants estiment que la capacité d'accueil du Québec pour le volet humanitaire est sous-estimée et que le Québec devrait augmenter le nombre de personnes qu'il accueille au cours de la période planifiée. Surtout, ils soutiennent que l'apport économique des réfugiés pourrait davantage être mis de l'avant.

Bien que l'orientation portant sur la connaissance des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises ait été peu abordée dans les mémoires et lors des auditions, environ 20 % des organismes, principalement parmi les représentants communautaires et syndicaux, ont exprimé des réserves à ce sujet, soit sur le fond de l'orientation ou sur son libellé.

Tableau 1. Liste des organismes et des personnes qui ont déposé un mémoire

1	Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
2	Gestion de placements Stuart et Eterna
3	Échelon Gestion de patrimoine
4	Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ)
5	Stéphane Tajick Consulting
6	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
7	Association du Barreau canadien, Division Québec (ABC-Québec)
8	Association Restauration Québec (ARQ)
9	Financière Banque Nationale, Auray Capital, Capital Sherbrooke Street Inc., Industrielle Alliance Valeurs Mobilières et Renaissance Capital Inc.
10	Services d'Aide aux Néo-Canadiens (SANC)

11	Association canadienne des Conseillers Professionnels en Immigration (ACCPI)
12	Ligue d'Action Nationale (LAN)
13	Conseil du patronat du Québec (CPQ)
14	Mouvement Québec indépendant (MQI)
15	Accueil Liaison pour Arrivants (ALPA)
16	Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI)
17	Chambre de commerce du Montréal Métropolitain (CCMM)
18	Centre multiethnique de Québec (CMQ)
19	Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ)
20	Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
21	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
22	Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
23	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)
24	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
25	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
26	Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants du Collège Maisonneuve (IRIPI)
27	Micheline Labelle
28	Thomas Tsukalas
29	Manufacturiers Exportateurs du Québec (MEQ)
30	Montréal International (MI)
31	André Sirois
32	Olymel S.E.C.
33	Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)
34	Ville de Laval
35	Québec International (QI)

Source : Mémoires déposés à la Commission des relations avec les citoyens de l'Assemblée nationale, compilation du ministère l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques.

RP127. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ, selon les volets « étudiants » et « travailleurs », ayant des enfants d'âge scolaire pendant leur séjour préalable au Québec à statut temporaire.

Le Ministère n'est pas en mesure de fournir ces informations.

RP128. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ selon les programmes et sous-programmes suivants, et, dans chaque cas, le pourcentage du total de personnes sélectionnées (CSQ émis) la même année :

A. Étudiants étrangers ;
B. Programme de mobilité internationale (PMI) ;
C. Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) ;
I. Agriculture ;
II. Aides familiaux résidants ;
III. Autres titulaires du PTET ;
i. Autres professions spécialisées ;
ii. Autres professions peu spécialisées ;
iii. Autres occupations.

Le Ministère ne dispose pas des données lui permettant d'identifier les programmes fédéraux - Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) - dont sont issues les personnes immigrantes sélectionnées dans le cadre du volet des travailleurs étrangers du PEQ. On ne peut répondre à la question posée que pour le volet des étudiants étrangers.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés dans le PEQ dans l'ensemble et pour les étudiants, requérants principaux, et part des CSQ étudiants délivrés par rapport à l'ensemble des CSQ délivrés, de 2010 à 2020

	2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020***
Nombre total de CSQ-PEQ	1 350	2 104	2 887	3 902	4 848	5 423	6 730	6 518	7 364	9 549	4 639
Nombre de CSQ - PEQ Étudiants	547	1 020	1 403	1 837	2 217	2 883	4 079	3 821	3 951	3 560	2 584
Pourcentage des CSQ - PEQ délivrés à des étudiants	41 %	48 %	49 %	47 %	46 %	53 %	61 %	59 %	54 %	37 %	56 %

* Données préliminaires au 30 juin 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, tableau croisé dynamique des CSQ – PEQ délivrés, extraction en date du 20 juillet 2020.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés dans le PEQ dans l'ensemble et pour les travailleurs temporaires, et part des CSQ travailleurs temporaires délivrés par rapport au nombre total de CSQ délivrés, de 2010 à 2020

	2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	*** 2020**
Nombre total de CSQ-PEQ	1 350	2 104	2 887	3 902	4 848	5 423	6 730	6 518	7 364	9 549	4 639
Nombre de CSQ - PEQ Travailleurs temporaires	803	1 084	1 484	2 065	2 631	2 540	2 651	2 697	3 413	5 989	2 055
Pourcentage des CSQ – PEQ délivrés à des travailleurs temporaires	59 %	52 %	51 %	53 %	54 %	47 %	39 %	41 %	46 %	63 %	44 %

***** Données préliminaires au 30 juin 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, tableau croisé dynamique des CSQ – PEQ délivrés, extraction en date du 20 juillet 2020.

RP129. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs, pour le PMI et le PTET, ventilé selon le niveau d'emploi (0, A, B, C ou D, selon la CNP), par région.

Le Ministère ne dispose pas des données sur les programmes fédéraux - Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) - dont sont issues les personnes immigrantes sélectionnées dans le cadre du volet des travailleurs étrangers du PEQ. L'information est donc présentée pour l'ensemble des personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs.

Tableau 1. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ-travailleurs selon le niveau d'emploi, de 2010 à 2020

PEQ Travailleurs par niveau d'emploi	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Niveau 0 - Gestion	133	148	178	227	259	236	283	279	309	461	148
Niveau A - Postes professionnels	376	505	740	989	1 274	1 214	1 319	1 150	1 365	2 040	742
Niveau B - Postes techniques. para professionnels et spécialisés	292	429	562	830	1 076	1 083	1 038	1 259	1 556	2 351	752
Niveau C - Postes intermédiaires	-	-	-	-	-	-	-	-	153	889	292
Niveau D - Postes élémentaires et manœuvres	-	-	-	-	-	-	-	-	25	240	87
Non disponible	2	2	4	19	22	7	11	9	5	8	34
Total général	**803**	**1 084**	**1 484**	**2 065**	**2 631**	**2 540**	**2 651**	**2 697**	**3 413**	**5 989**	**2 055**

* Données préliminaires au 30 juin 2020.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, tableau croisé dynamique des CSQ – PEQ délivrés, extraction en date du 20 juillet 2020.

Tableau 2. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ-travailleurs selon la région de destination, de 2010 à 2020

PEQ-travailleurs par région de destination	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Bas-Saint-Laurent	x	9	7	12	10	8	7	18	18	34	13
Saguenay-Lac-Saint-Jean	x	7	12	16	20	16	13	9	16	56	18
Capitale-Nationale	62	86	127	205	267	216	173	179	322	749	281
Mauricie	5	x	15	12	11	16	9	13	24	58	22
Estrie	14	18	20	27	43	51	72	65	57	85	35
Montréal	619	833	1 159	1 569	2 050	1 941	2 126	2 142	2 615	4 226	1 378
Outaouais	x	13	10	18	14	13	16	32	36	50	21
Abitibi-Témiscamingue	x	5	15	34	24	24	12	17	15	45	9
Côte-Nord	x	x	x	10	8	6	5	5	7	x	5
Nord-du-Québec	x		x	x	5	10	5	x	x	x	x
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	x	x	x	x	5	8	5	5	8	13	5
Chaudière-Appalaches	x	6	10	7	22	30	36	31	46	119	73
Laval	12	13	19	16	23	29	17	20	33	38	10
Lanaudière	x	7	28	18	7	14	15	15	12	73	24
Laurentides	17	13	15	29	23	28	31	37	32	84	31
Montérégie	39	46	37	62	71	95	93	88	131	232	89
Centre-du-Québec	x	7		7	9	6	7	15	15	34	18
Non disponible	12	15	6	17	19	29	9	5	25	86	20
Total général	**803**	**1 084**	**1 484**	**2 065**	**2 631**	**2 540**	**2 651**	**2 697**	**3 413**	**5 989**	**2 055**

* Données préliminaires au 30 juin 2020.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, tableau croisé dynamique des CSQ – PEQ délivrés, extraction en date du 20 juillet 2020.

RP130. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, ventilé selon le programme d'études, le diplôme obtenu, et par institution d'enseignement.

Note : Vu les grands nombres de programmes d'études et d'institutions d'enseignement, les tableaux 1 et 3 présentent le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ– Diplômé, respectivement pour les 20 programmes d'études et pour les 20 établissements qui accueillent le plus d'étudiants étrangers.

Tableau 1. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans cadre du PEQ-Diplômés pour les 20 principaux programmes d'études, de 2010 à 2020.

Programme	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Sciences appliquées	100	184	267	437	579	610	963	858	700	638	415
Sciences de l'administration	155	310	452	468	498	609	724	681	607	499	365
Sciences humaines	78	168	170	249	287	340	468	426	431	319	157
Administration, commerce et informatique	13	20	34	95	94	183	375	463	602	633	561
Fabrication mécanique	10	20	18	66	80	221	301	243	225	177	168
Sciences pures	34	60	81	116	151	136	198	222	172	153	106
Arts	28	45	46	48	53	107	165	117	166	173	98
Entretien d'équipement motorisé	8	11	21	34	59	93	133	95	92	93	77
Bâtiment et travaux publics	x	5	9	17	34	42	90	111	150	137	109
Communications et documentation	6	5	8	15	21	57	72	67	143	176	119
Santé	7	16	24	22	33	79	78	78	112	60	39
Sciences de la santé	6	13	28	30	37	52	67	66	88	64	42
Alimentation et tourisme	x	12	12	10	29	54	63	45	78	66	45
Lettres	19	19	28	34	44	40	44	47	53	40	23
Droit	17	7	30	31	51	61	74	45	37	x	31
Métallurgie	x	x	x	6	18	58	82	57	43	52	33
Électrotechnique	x	6	14	10	16	41	44	40	57	68	40
Services sociaux, éducatifs et juridiques	14	14	26	19	29	27	31	29	30	22	20
Études plurisectorielles	6	13	18	25	31	19	28	30	18	x	30
Formation générale (universitaire)	9	48	63	44	36	7	x	x	x	x	x
Autres programmes	29	43	50	61	37	47	78	100	146	187	102
Total général	**547**	**1 020**	**1 403**	**1 837**	**2 217**	**2 883**	**4 079**	**3 821**	**3 951**	**3 560**	**2 584**

*2020: données préliminaires au 30 juin 2020
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 20 juillet 2020.
x : données confidentielles, car le nombre est inférieur à 5.

Tableau 2. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans cadre du PEQ-Diplômé selon le niveau de diplôme obtenu, de 2010 à 2020.

Niveau de diplôme obtenu	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Secondaire	23	51	76	168	251	739	1 108	1 000	1 290	1 295	1 112
Collégial	59	85	127	162	186	191	311	354	413	363	245
Universitaire	465	883	1 200	1 503	1 773	1 949	2 659	2 461	2 243	1 881	1 215
Autres	-	x	-	x	7	x	x	6	5	21	12
Total général	**547**	**1 020**	**1 403**	**1 837**	**2 217**	**2 883**	**4 079**	**3 821**	**3 951**	**3 560**	**2 584**

*2020: données préliminaires au 30 juin 2020.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 20 juillet 2020.

Tableau 3. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans cadre du PEQ-Diplômé pour les 20 principaux établissements d'enseignement, de 2010 à 2020.

Établissement d'enseignement	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Université de Montréal	75	134	160	209	283	301	364	374	382	266	189
Université Concordia	41	80	139	263	268	365	596	245	177	199	111
Université Laval	50	116	120	174	233	232	289	359	353	244	169
Université du Québec à Montréal (UQÀM)	66	129	174	180	217	221	265	282	262	216	143
Université McGill	50	96	118	145	139	189	306	249	229	205	103
École Polytechnique de Montréal (Corporation de l'École Poly	47	49	94	129	152	126	172	202	185	162	106
Institut Technique Aviron	16	32	21	45	107	199	251	230	175	153	150
Institut Teccart (2003)	x	x	x	x	x	x	14	235	367	352	310
HEC Montréal	53	83	126	112	114	134	151	153	121	112	59
Université de Sherbrooke	35	49	79	80	88	91	109	126	147	106	66
English Montreal School Board			x	6	40	158	186	77	133	184	142
Ecole Technologie Supérieure	x	10	18	39	64	79	140	166	104	137	104
Université du Québec à Trois-Rivières	11	48	60	54	65	55	75	77	82	64	56
Commission Scolaire Lester B. Pearson					x	94	205	51	89	84	70
Collège LaSalle	5	10	15	42	48	60	79	82	93	71	34
Université du Québec à Chicoutimi	7	16	29	33	39	41	55	59	70	68	46
Ecole des Métiers du Sud Ouest de Montréal	x	x	11	8	17	47	77	63	50	49	26
Université du Québec à Rimouski	6	13	27	22	34	30	47	46	37	29	18
Collège Herzing			x	27	x	19	82	50	53	24	43
Université du Québec en Outaouais	11	14	31	28	21	39	35	32	38	31	17
Autres établissements	68	135	174	240	281	399	581	663	804	804	622
Total général	**547**	**1 020**	**1 403**	**1 837**	**2 217**	**2 883**	**4 079**	**3 821**	**3 951**	**3 560**	**2 584**

*2020: données préliminaires au 30 juin 2020.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration .
Extraction en date du 20 juillet 2020.

RP131. Pour les cinq dernières années, pour chaque région, le nombre de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) émis pour études par niveau, par programme d'études et par institution d'enseignement.

Note : Les informations par programmes d'études ne sont pas disponibles, elles sont donc présentées par niveau de formation. Par ailleurs, vu le grand nombre d'institutions d'enseignement, le tableau 2 présente le nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers pour les 20 institutions d'enseignement qui accueillent le plus d'étudiants.

Tableau 1 : Nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers par niveau de formation[1] et par région, de 2015 à 2020

Région administrative et niveau de formation	2015	2016	2017	2018	2019	*2020
Abitibi-Témiscamingue	**168**	**194**	**216**	**281**	**434**	**233**
Primaire et secondaire	c	c	c	c	8	9
Diplôme d'études professionnelles	11	22	20	60	160	94
Collégial	34	42	52	58	76	55
Universitaire	114	117	135	150	173	70
Autres études	6	11	8	11	17	5
Bas-Saint-Laurent	**743**	**746**	**656**	**672**	**998**	**544**
Primaire et secondaire	c	c	5	c	c	-
Diplôme d'études professionnelles	15	12	23	9	13	13
Collégial	87	78	125	106	140	73
Universitaire	636	651	501	553	840	458
Autres études	c	c	c	c	c	-
Capitale-Nationale	**2 254**	**2 595**	**3 161**	**3 407**	**4 189**	**1 876**
Primaire et secondaire	63	80	122	144	144	47
Diplôme d'études professionnelles	120	199	290	365	477	246
Collégial	306	268	391	377	412	237
Universitaire	1 702	1 967	2 256	2 398	3 052	1 310
Autres études	63	81	102	123	104	36
Centre-du-Québec	**63**	**108**	**137**	**198**	**249**	**136**
Primaire et secondaire	34	67	71	66	67	35
Diplôme d'études professionnelles	c	5	8	15	20	27
Collégial	18	24	24	68	120	63
Universitaire	c	c	6	11	13	6
Autres études	5	9	28	38	29	5
Chaudière-Appalaches	**104**	**158**	**168**	**202**	**338**	**188**
Primaire et secondaire	7	16	22	18	33	8
Diplôme d'études professionnelles	27	43	62	76	144	85
Collégial	60	81	75	87	128	88
Universitaire	8	15	9	15	27	5
Autres études	c	c		6	6	c
Côte-Nord	**42**	**52**	**71**	**70**	**79**	**47**
Primaire et secondaire	c	-	c	-	c	c

Région administrative et niveau de formation	2015	2016	2017	2018	2019	*2020
Diplôme d'études professionnelles	c	5	c	c	c	5
Collégial	37	46	64	67	70	40
Universitaire	c	c	c		c	c
Autres études				c	c	
Estrie	**1 121**	**1 227**	**1 524**	**1 493**	**2 555**	**911**
Primaire et secondaire	133	179	244	231	251	109
Diplôme d'études professionnelles	45	41	66	109	89	46
Collégial	58	62	93	76	886	279
Universitaire	852	920	1 110	1 074	1 319	476
Autres études	33	25	11	c	10	c
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	**7**	**35**	**332**	**1 082**	**941**	**293**
Primaire et secondaire	-	-	-	-	c	c
Diplôme d'études professionnelles		c	9	24	38	19
Collégial	7	20	120	619	566	160
Universitaire				c		
Autres études		11	203	435	335	113
Lanaudière	**93**	**96**	**127**	**153**	**178**	**62**
Primaire et secondaire	13	15	22	33	24	7
Diplôme d'études professionnelles	23	23	29	33	49	17
Collégial	35	35	40	44	62	26
Universitaire	9	13	30	34	37	12
Autres études	13	10	6	9	6	
Laurentides	**66**	**96**	**88**	**110**	**141**	**49**
Primaire et secondaire	8	20	15	11	30	c
Diplôme d'études professionnelles	11	12	18	28	34	15
Collégial	20	30	30	42	41	25
Universitaire	8	11	6	15	18	6
Autres études	19	23	19	14	18	c
Laval	**539**	**821**	**1 072**	**1 677**	**5 705**	**3 878**
Primaire et secondaire	44	54	78	62	79	17
Diplôme d'études professionnelles	78	143	199	202	324	136
Collégial	341	505	663	1 269	5 139	3 653
Universitaire	67	108	123	132	146	66
Autres études	9	11	9	12	17	6
Mauricie	**1 002**	**1 338**	**1 949**	**3 818**	**8 192**	**3 761**
Primaire et secondaire	12	10	14	12	33	15
Diplôme d'études professionnelles	17	34	46	66	84	20
Collégial	59	73	67	95	144	73
Universitaire	911	1 209	1 756	3 599	7 859	3 618
Autres études	c	12	66	46	72	35
Montérégie	**914**	**1 170**	**1 573**	**2 097**	**2 416**	**844**
Primaire et secondaire	187	162	148	171	240	75
Diplôme d'études professionnelles	180	196	408	425	989	405

Région administrative et niveau de formation	2015	2016	2017	2018	2019	*2020
Collégial	277	461	652	1 174	803	245
Universitaire	99	148	123	148	174	58
Autres études	171	203	242	179	210	61
Montréal	**17 839**	**22 701**	**28 041**	**37 585**	**47 465**	**22 237**
Primaire et secondaire	1 262	1 594	2 005	1 937	2 310	878
Diplôme d'études professionnelles	2 888	4 728	5 466	6 697	9 012	2 850
Collégial	2 909	3 986	5 936	14 120	20 148	11 628
Universitaire	9 246	10 728	12 752	13 198	14 534	6 345
Autres études	1 534	1 665	1 882	1 633	1 461	536
Nord-du-Québec	**10**	**10**	**12**	**12**	**17**	**8**
Primaire et secondaire		c				
Diplôme d'études professionnelles	9	8	10	10	12	6
Collégial	c		c	c	c	c
Universitaire		c				
Autres études			c		c	
Outaouais	**360**	**516**	**721**	**1 261**	**1 931**	**374**
Primaire et secondaire	20	43	44	52	66	11
Diplôme d'études professionnelles	41	104	66	53	79	36
Collégial	30	32	50	440	639	44
Universitaire	263	325	536	697	1 140	283
Autres études	6	12	25	19	7	
Saguenay - Lac-Saint-Jean	**780**	**1 200**	**1 710**	**2 454**	**5 777**	**2 038**
Primaire et secondaire	5	14	c	11	13	-
Diplôme d'études professionnelles	56	105	109	153	252	112
Collégial	95	100	127	158	287	174
Universitaire	618	976	1 456	2 125	5 213	1 743
Autres études	6	5	14	7	12	9
Non Disponible	**12 934**	**13 460**	**14 292**	**17 424**	**20 149**	**7 934**
Primaire et secondaire	816	873	1 148	1 491	1 841	748
Diplôme d'études professionnelles	554	747	602	683	1 027	361
Collégial	1 287	1 522	1 895	3 262	4 874	2 626
Universitaire	9 864	9 909	10 373	11 734	12 151	4 107
Autres études	413	409	274	254	256	92
Total général	**39 039**	**46 523**	**55 850**	**73 996**	**101 754**	**45 413**

[1] : Les CAQ sont délivrés par niveau de formation et non par programme car le CAQ d'un niveau de formation peut être utilisé pour tous les programmes du même niveau.
*2020 : données préliminaires au 30 juin 2020.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration .
Extraction en date du 6 juillet 2020.
c : données confidentielles, car le nombre est inférieur à 5.

Tableau 2 : Nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers pour les 20 principales institutions d'enseignement, de 2015 à 2020

Institution d'enseignement	**Année d'acceptation du dossier**					
	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020***
Collège CDI	1 068	1 576	2 110	2 892	8 620	6 072
Université du Québec à Trois-Rivières	1 269	1 605	2 241	4 333	8 865	3 921
Université de Montréal	4 737	4 718	5 127	5 417	5 747	2 362
Université Concordia	3 651	4 411	5 180	5 547	5 377	1 717
Université McGill	4 218	4 669	5 112	5 422	4 963	2 305
Université du Québec à Chicoutimi	1 041	1 544	2 223	2 889	6 076	1 947
Université Laval	2 639	2 925	3 063	3 372	4 164	1 617
Institut Teccart	695	1 389	2 280	3 093	4 229	1 328
Collège Canada	132	254	417	783	4 673	4 543
Université du Québec à Montréal (UQAM)	0	c	2 705	2 767	3 385	1 187
Collège Lasalle	1 055	1 413	2 133	3 599	3 007	600
Collège Herzing	202	326	622	4 623	2 269	597
CEGEP La Gaspésie	260	446	1 053	2 739	2 761	944
École de technologie supérieure	785	830	1 019	1 394	1 952	1 090
École Polytechnique de Montréal	1 099	1 153	1 397	1 338	1 422	737
Université de Sherbrooke	1 267	1 278	1 332	1 381	1 549	576
Collège Matrix	0	0	195	939	2 335	1 065
Université du Québec à Rimouski	861	853	723	771	1 119	537
Université du Québec en Outaouais	336	427	650	833	1 326	309
Autres institutions d'enseignement	13 724	16 703	16 268	19 864	27 915	11 959
Total	**39 039**	**46 523**	**55 850**	**73 996**	**101 754**	**45 413**

*2020 : données préliminaires au 30 juin 2020.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration .
Extraction en date du 6 juillet 2020.
c : données confidentielles, car le nombre est inférieur à 5.

RP132. Depuis les modifications aux critères d'admissibilité aux services de francisation et d'intégration, le nombre de personnes inscrites à ces services, par région :
• à statut temporaire ;
• arrivées depuis moins de 5 ans ;
• arrivées depuis plus de 5 ans ;
• par catégorie d'admission (économique, familiale, humanitaire) ;
• ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne.

Formation à temps complet

13 134 personnes ont suivi la formation à temps complet pour la période du 1er juillet 2019 au 31 mars 2020. À titre comparatif, 11 113 personnes ont suivi la formation à temps complet pour la même période en 2018-2019. On constate donc une hausse de 18,2 % du nombre de personnes qui suivent la formation à temps complet à la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles mesures en francisation depuis le 1er juillet 2019 (voir Tableau 1 en annexe I).

On observe également une augmentation du nombre des personnes issues de la catégorie de l'immigration économique aux cours de français à temps complet (voir Tableau 2 en annexe I).

Dans le cadre du Plan stratégique 2019-2023, le Ministère s'engage à sélectionner des personnes immigrantes qui répondent aux besoins des différentes régions du Québec. Il s'engage également à soutenir les personnes immigrantes dans leurs efforts d'apprentissage de la langue française et de l'intégration à leur société d'accueil. Le tableau 3 en annexe I démontre dans plusieurs régions, notamment le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et la Mauricie, une augmentation importante du nombre des personnes qui ont participé aux cours de français pour l'année 2019-2020.

Formation à temps partiel

Quant aux cours de français à temps partiel, 15 892 personnes ont participé à ces cours pour la période du 1er juillet 2019 au 31 mars 2020, qui représente une hausse de 23 % en comparaison avec le résultat de l'année 2018-2019 (voir tableau 1 en annexe II). On constate que 6 504 personnes en séjour temporaire ont suivi la formation à temps partiel en 2019-2020, un nombre de plus de deux fois supérieures à celui de l'année 2018-2019. Il est possible que l'ajout d'une allocation pour la formation à temps partiel ait un impact positif sur la participation aux cours.

Une augmentation de 40 % du nombre des personnes issues de la catégorie de l'immigration économique qui ont suivi la formation à temps partiel (voir tableau 2 en annexe II).

Le tableau 3 en annexe II présente la comparaison du nombre de personnes qui ont suivi des cours de français à temps partiel par région administrative pour l'année 2018-2019 et l'année 2019-2020. On constate dans plusieurs régions, notamment le Centre-du-Québec et la Mauricie, une hausse significative du nombre des personnes ayant participé aux cours de français pour la période du 1er juillet 2019 au 31 mars 2020.

Nombre de personnes rejointes par les services d'intégration

Il est à noter que du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, 56 359[1] personnes immigrantes distinctes nouvellement arrivées ont bénéficié de services individuels de soutien en installation et en intégration dans le cadre du Programme Réussir l'intégration, qui est remplacé depuis le 14 janvier 2020 par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration. (voir tableaux à l'annexe III).

[1] Volet 1B personnes uniques

ANNEXE I
Nombre de personnes qui suivent la formation à temps complet

Tableau 1 : Nombre de personnes distinctes qui suivent la formation à temps complet

Situation	Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019	Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020	Variation
Personnes en séjour temporaire	-	1 822	-
Travailleurs temporaires	-	779	-
Étudiants étrangers	-	401	-
Autre statut-permis de séjour temporaire[1]	-	642	-
Personnes admises au pays depuis plus de cinq ans	-	577	-
Autres personnes admissibles	11 113	10 735	-3,4 %
Ensemble des personnes admissibles	**11 113**	**13 134**	**+18,2 %**

[1] L'ensemble des demandeurs d'asile reconnus, des demandeurs de résidence en cours.

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

Tableau 2 : Nombre de personnes distinctes qui suivent la formation à temps complet, par catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019	Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020
Immigration économique	3529	3832
Regroupement familial	3348	3497
Réfugiés et personnes en situation semblable	4243	3809
Autres immigrants	27	1957
Non disponible	10	98
Total de personnes distinctes	**11 113**	**13 134**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

Tableau 3: Nombre de personnes distinctes qui suivent la formation à temps complet, par région administrative

Région administrative	**Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019**	**Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020**
Abitibi-Témiscamingue	10	22
Bas-Saint-Laurent	47	59
Capitale-Nationale	591	662
Centre-du-Québec	152	144
Chaudière-Appalaches	34	70
Côte-Nord	-	-
Estrie	552	455
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1	0
Lanaudière	103	169
Laurentides	132	135
Laval	1 353	1 294
Mauricie	77	114
Montérégie	1 379	1 585
Montréal	6 341	8 003
Nord-du-Québec	-	-
Outaouais	360	410
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25	71
Total de personnes distinctes	**11 113**	**13 134**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

ANNEXE II
Nombre de personnes qui suivent la formation à temps partiel

Tableau 1 : Nombre de personnes distinctes qui suivent la formation à temps partiel

Situation	Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019	Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020	Variation
Personnes en séjour temporaire	2 397	6 504	+171,3%
Travailleurs temporaires	1	1 091	-
Étudiants étrangers	0	1 027	-
Autre statut-permis de séjour temporaire[1]	2 396	4 386	+83,1 %
Personnes admises au pays depuis plus de cinq ans	-	1 736	-
Autres personnes admissibles	10 519	7 652	
Ensemble des personnes admissibles	**12 916**	**15 892**	**+23,0 %**

[1] L'ensemble des demandeurs d'asile reconnus, des demandeurs de résidence en cours.

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

Tableau 2 : Nombre de personnes distinctes qui suivent la formation à temps partiel, par catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019	Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020
Immigration économique	3257	4422
Regroupement familial	2649	2183
Réfugiés et personnes en situation semblable	1921	1531
Autres immigrants	353	2963
Non disponible	4736	4793
Total de personnes distinctes	**12 916**	**15 892**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

Tableau 3 : Nombre de personnes distinctes qui suivent la formation à temps partiel, par région administrative

Région administrative	**Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019**	**Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020**
Abitibi-Témiscamingue	2	3
Bas-Saint-Laurent	3	0
Capitale-Nationale	288	469
Centre-du-Québec	40	123
Chaudière-Appalaches	31	87
Côte-Nord	28	43
Estrie	271	480
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	24	26
Lanaudière	0	2
Laurentides	7	28
Laval	1107	1197
Mauricie	84	321
Montérégie	881	1062
Montréal	9982	11823
Nord-du-Québec	2	4
Outaouais	202	247
Saguenay - Lac-Saint-Jean	0	8
Total de personnes distinctes	**12 916**	**15 892**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020.

ANNEXE III

FRÉQUENTATION DES SERVICES D'INTÉGRATION

Tableau 1 : Nombre de personnes distinctes qui ont reçu les services d'intégration (volet 1B du PRINT)

Situation	**Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019**	**Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020**
Personnes en séjour temporaire	1 782	13 334
Travailleurs temporaires	155	5 449
Étudiants étrangers	25	4 515
Autre statut-permis de séjour temporaire2	1 602	3 370
Personnes admises au pays depuis moins de cinq ans	29 464	38 321
Personnes admises au pays depuis plus de cinq ans	5	8 585
Personne ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne	12	1 808
Ensemble des personnes admissibles	**29 501**	**46 996**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Données CERI-GES – données extraites le 8 mai 2019 pour les données du 1er juillet 2018 au 31 mars 2019, le 2 juin 2020 pour les données du 1er juillet au 31 décembre 2019 et le 6 juin pour les données du 1er janvier au 31 mars 2020.

[2] C'est-à-dire l'ensemble des demandeurs d'asile reconnus et des demandeurs de résidence en cours.

Tableau 2 : Nombre de personnes distinctes qui ont reçu les services d'intégration (volet 1B du PRINT) par région administrative du Québec

Régions administratives	**Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019**	**Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020**
Abitibi-Témiscamingue	21	126
Bas-Saint-Laurent	112	218
Capitale-Nationale	1 110	1 582
Centre-du-Québec	387	683
Chaudière-Appalaches	208	1 110
Côte-Nord	29	84
Estrie	668	1 379
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	36	150
Lanaudière	215	384
Laurentides	153	332
Laval	1 060	1 166
Mauricie	182	739
Montérégie	3 079	4 843
Montréal	21 689	33 038
Outaouais	504	946
Saguenay-Lac-Saint-Jean	48	216
Total de personnes distinctes	**29 501**	**46 996**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Données CERI-GES – données extraites le 8 mai 2019 pour les données du 1er juillet 2018 au 31 mars 2019, le 2 juin 2020 pour les données du 1er juillet au 31 décembre 2019 et le 6 juin pour les données du 1er janvier au 31 mars 2020.

Tableau 3 : Nombre de personnes distinctes qui ont reçu des services d'intégration (volet 1B du PRINT) par catégorie d'admission

Catégories d'immigration	**Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019**	**Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020**
Immigration économique	14 642	18 520
Regroupement familial	4 443	5 549
Réfugiés et personnes en situation semblable	7 746	9 223
Autres immigrants	253	508
Non disponible	2 417	13 169
Total de personnes distinctes	**29 501**	**46 996**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Données CERI-GES – données extraites le 8 mai 2019 pour les données du 1er juillet 2018 au 31 mars 2019, le 2 juin 2020 pour les données du 1er juillet au 31 décembre 2019 et le 6 juin pour les données du 1er janvier au 31 mars 2020.

Tableau 4 : Nombre de personnes distinctes qui ont reçu des services d'intégration (Objectif intégration - OBNL)

Situation	Entre le 1er juillet 2018 et le 31 mars 2019	Entre le 1er juillet 2019 et le 31 mars 2020
Personnes en séjour temporaire	5	89
Travailleurs temporaires	1	10
Étudiants étrangers	1	9
Autre statut-permis de séjour temporaire1	3	70
Personnes admises au pays depuis moins de cinq ans	1 670	1 690
Personnes admises au pays depuis plus de cinq ans	3	9
Personne ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne	-	-
Ensemble des personnes admissible	2 029	2 709

[1] L'ensemble des demandeurs d'asile reconnus, des demandeurs de résidence en cours.

Source: Service de l'information de gestion (SIG)
Intimm, RVTL3370, 17 avril 2019 pour les données du 1er juillet 2018 au 31 mars 2019 et le 1er avril 2020 pour les données du 1er juillet 2019 au 31 mars 2020.

Tableau 5: Nombre de personnes distinctes qui ont reçu des services d'intégration (Objectif intégration dans les OBNL) par région administrative où le service est offert

Régions administratives[1]	Entre le 1er juillet 2018 et le 30 mars 2019	Entre 1er juillet 2019 et le 30 mars 2020
Outaouais	71	95
Capitale-Nationale	169	327
Montréal	1 596	1 985
Laval	99	173
Montérégie	94	129
Total de personnes distinctes	**2 029**	**2 709**

[1] Aucune OBNL n'offre ces services dans les autres régions du Québec

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Intimm, RVTL3370, 17 avril 2019 pour les données du 1er juillet 2018 au 31 mars 2019 et le 1er avril 2020 pour les données du 1er juillet 2019 au 31 mars 2020.

Tableau 6: Nombre de personnes distinctes qui ont reçu des services d'intégration (Objectif intégration dans les OBNL) par catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	1er juillet 2018 et le 30 mars 2019	1er juillet 2019 et le 30 mars 2020
Immigration économique	1 191	1 374
Regroupement familial	484	344
Réfugiés et personnes en situation semblable	23	28
Autres immigrants	3	49
Autres personnes admissibles	328	914
Total de personnes distinctes	**2 029**	**2 709**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Intimm, RVTL3370, 17 avril 2019 pour les données du 1er juillet 2018 au 31 mars 2019 et le 1er avril 2020 pour les données du 1er juillet 2019 au 31 mars 2020.

RP133. Nombre de cas de fraude recensés dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en 2019-2020.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en 2019-2020.

RP134. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), soumis à une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2019-2020.

Le MIFI ne peut pas commenter les enquêtes réalisées ou en cours de réalisation par d'autres organisations et/ou des corps policiers.

RP135. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.

RP136. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, en lien la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en lien avec la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.

RP137. Liste des mesures entreprises pour enrayer les cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), et montant, ventilé par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

Parmi les mesures pour enrayer la fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, le Ministère procède à des entrevues de vérification, notamment des contrôles de compétences linguistiques en français.

Le Ministère procède également à des vérifications par l'entremise de la Direction des enquêtes et de l'intégrité des programmes du Ministère. L'ensemble des représentations (renseignements communiqués et documents présentés) peuvent ainsi faire l'objet de validations.

Des demandes de vérification peuvent également être adressées aux fournisseurs de tests lorsqu'une personne a présenté un test de langue en appui au niveau de connaissance du français déclaré dans sa demande.

Le Ministère n'est pas en mesure d'isoler la partie des coûts de traitement des demandes qui est spécifique aux différentes mesures de vérification. Ces mesures sont intégrées dans le processus d'examen.

RP138. Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Tableau 1.a : Nombre de dossiers acceptés en entrevue de sélection et en sélection sur dossier, pour les travailleurs qualifiés, par continent

Travailleurs qualifiés	2019
Afrique	
En entrevue	5
Sur dossier	2 621
Amérique	
En entrevue	5
Sur dossier	868
Asie	
En entrevue	1
Sur dossier	1 252
Europe	
En entrevue	3
Sur dossier	5 542
Océanie	
En entrevue	0
Sur dossier	22
Autres pays	
En entrevue	0
Sur dossier	11
Total travailleurs qualifiés	
En entrevue	14
Sur dossier	10 316

Tableau 1.b : Nombre de dossiers acceptés en entrevue de sélection et en sélection sur dossier, pour les gens d'affaires, par continent

Gens d'affaires	2019
Afrique	
En entrevue	18
Sur dossier	5
Amérique	
En entrevue	8
Sur dossier	5
Asie	
En entrevue	333
Sur dossier	343
Europe	
En entrevue	8
Sur dossier	0
Océanie	
En entrevue	0
Sur dossier	0
Total gens d'affaires	
En entrevue	367
Sur dossier	353

Source pour les tableaux 1.a et 1.b : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration Gestion, en date du 30 juin 2020.

La diminution du nombre de sélections par entrevue peut être expliquée par les modifications apportées au processus de sélection au cours des dernières années, soit l'évolution vers la prépondérance des critères objectifs et l'orientation des directives administratives.

Le critère d'adaptabilité n'est notamment plus évalué, le pointage associé à ce critère ayant été retiré, même si cela n'a pas eu d'effet sur la diminution des sélections après entrevue à la Direction d'immigration d'affaires.

RP139. Le nombre de demandes en attente dans le cadre du programme Regroupement familial, et le nombre de demandes excédant les délais de traitement pour ce même programme en 2019-2020.

Dans le cadre de la catégorie du regroupement familial, en date du 17 juillet 2020, 2 489 demandes ouvertes sont en attente de traitement.

12 640 demandes ont été ouvertes entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020.

Un total de 1 193 a été traité dans un délai de 25 jours ouvrables. Le délai moyen de traitement pour l'année 2019-2020 est de 61,9 jours et 1 193 demandes ont été traitées dans un délai de 25 jours ouvrables.

En ce qui a trait au nombre de demandes excédant les délais de traitement dans la catégorie du regroupement familial en 2019-2020 : Cette donnée n'est pas disponible. Toutefois, pour l'année 2029-2020, le Ministère a respecté le délai de traitement dans une proportion de 12,3 % des demandes reçues dans la catégorie du regroupement familial.

RP140. Ventilation détaillée des dépenses pour 2018-2019 et 2019-2020, et prévisions pour 2020-2021, pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque BIQ.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP39.

RP141. Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2018-2019 et en 2019-2020, en indiquant, pour chacune :
a. le nom de la personne ;
b. la date de l'entrée en fonction ;
c. les fonctions antérieures ;
d. la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu ;
e. le titre de la fonction.

Les nominations et nouvelles affectations de 2018-2019 sont présentées dans le cahier explicatif de l'année dernière. Pour l'année 2019-2020, veuillez vous référer à la fiche RP40.

RP142. Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue pour les cinq dernières années civiles.

Veuillez vous référer à la fiche RP41 du Cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021.

RP143. Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI au titre de son nouveau règlement, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2018-2019 et en 2019-2020, et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.

Les réponses à ces questions se trouvent dans la fiche RP42.

RP144. Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2018-2019 et en 2019-2020 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2018-2019 et en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel produit par ou pour le MIDI en 2019-2020 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.

Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

LISTE DES CONTRATS ET FACTURES POUR SERVICES RENDUS POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L'IMMIGRATION À L'ÉTRANGER POUR L'ANNÉE 2019-2020[1]

Direction des services d'immigration du Québec à Paris

- Facture d'un montant de 7167,60 euros payée à la *Société Travellerpad* pour une application de gestion de l'accueil dans le cadre de *Journées Québec Paris* au printemps 2019 (RP144_EC2021_Annexe1)
- Facture d'un montant de 7820,40 euros payée à la *Société La Belle Équipe* pour une application de gestion de l'accueil et un service d'hôte/hôtesse dans le cadre de *Journées Québec Paris* à l'automne 2019 (RP144_EC2021_Annexe2)

Direction des services d'immigration du Québec à Mexico

- Contrat de services d'un montant de 8 100 $ accordé à l'entreprise *Acento Editorial* principalement pour réaliser des activités de relations de presse et de relations publiques en appui à la tenue de la mission de recrutement *Journées Québec* à Bogota en janvier 2020 (RP144_EC2021_Annexe3)

Direction des services d'immigration du Québec à Rabat et antenne à Dakar

- Facture d'une valeur de 9600 dirhams marocains payée au *Tui Blue Medina Gardens* pour la location d'une salle pour la tenue d'une séance d'information sur le Québec le 7 février 2020 (RP144_EC2021_Annexe4)
- Facture d'une valeur de 8000 dirhams marocains payée à l'*Hôtel Ibis Rabat* pour la location d'une salle pour la tenue d'une séance d'information sur le Québec le 10 février 2020 (RP144_EC2021_Annexe5)
- Facture d'une valeur de 840 dirhams marocains payée à *G4S Maroc s.a.* pour les services d'un agent de surveillance pour la tenue d'une séance d'information sur le Québec le 10 février 2020 à l'*Hôtel Ibis Rabat* (RP144_EC2021_Annexe6)
- Facture d'une valeur de 3000 dirhams marocains payée à l'*Hôtel Odyssee Center* pour la location d'une salle pour la tenue d'une séance d'information sur le Québec le 11 février 2020 (RP144_EC2021_Annexe7)

Direction des services d'immigration du Québec à Los Angeles et antenne à New York

- Devis concernant l'abonnement à la plateforme de recrutement Nicoka. L'abonnement est sur une base mensuelle (300 euros par mois) et il n'y a aucun contrat qui lie la DSI Los Angeles au fournisseur. La facture de la plateforme Nicoka est en euros puisque conformément à la politique du MIFI en matière de la protection des renseignements personnels, la DSI-Los Angeles a opté pour une plateforme dont les serveurs ne sont pas situés aux États-Unis, mais en France. (RP144_EC2021_Annexe8)

[1] La réalisation d'activités à l'international avec des partenaires étrangers se déroule souvent à partir de devis et factures de services.

Direction des services d'immigration du Québec à Hong Kong

- Aucun contrat ni facture pour cette direction des services d'immigration en 2019-2020.

VENTILATION DES CRÉDITS D'OPÉRATIONS (PROMOTION) EN 2019-2020

Direction des services d'immigration (DSI) du Québec à l'étranger	Crédits budgétés	Crédits dépensés
DSI-Paris	260 000 $	255 432 $
DSI-Mexico	170 000 $	113 958 $
DSI-Rabat & Antenne Dakar	75 000 $	26 557 $
DSI-Los Angeles & Antenne New York	200 000 $	120 003 $
DSI-Hong Kong	190 000 $	37 954 $
Total	895 000 $	553 904 $

TRAVELLERPAD
DIGITAL SAVOIR-FAIRE

FACTURE

N°	Date	Date d'échéance
2019 / 109	26/03/2019	26/03/2019

TravellerPad
48, rue Meslay
75003 PARIS – France
TVA : FR93750677304
SIREN : 750677304

Comptabilité:
info@travellerpad.com
0811 485 854

Gouvernement du Québec
Amaury Luthun
66 rue Pergolèse
75016 Paris
France

Amaury Luthun

Commande :

Conditions de paiement: Paiement comptant	**Location :**	Du 01/06/2019 au 02/06/2019

Description	Quantité	Prix par unité	TVA	Total
MAILING				
RG024: Mailing Participants • Utilitaire de mailing • Email initial : envoi du mail avec le lien de téléchargement du billet • Email secondaire : rappel comprenant le lien de téléchargement billet Recruteurs • Envoi de leurs accès • Envoi du manuel concernant le fonctionnement de l'application (à fournir) Back office fournit et envois gérés par TravellerPad	1	€ 890,00	20%	€ 890,00
APPLICATION D'ACCUEIL ET MATERIEL				
GL019: Application EventCheckin5000 Fonctionnalités embarquées par défaut : • contrôle d'accès et check-in • statistiques en temps réel • recherche par saisie de texte • catégories d'invités • prise en compte des accompagnants • plan de salle • ajout rapide d'invités • scan de code QR (compatible avec e-billet) • synchronisation des iPad • accès Offline	2	€ 279,00	20%	€ 558,00

Description	Quantité	Prix par unité	TVA	Total
• 4 champs personnalisables • listes multiples • gestion des niveaux de droits Back-office inclus, fonctionnalités embarquées : • gestion des listes • export des données format tableur • tableau de bord Accès par identifiant et mot de passe personnel. Jusqu'à 5000 invités.				
IP0001: iPad Air / Air2 /2017 WIFI	6	€ 40,00	20%	€ 240,00
OT0010: Etui passe-main pour iPad	0	€ 10,00	20%	€ 0,00
HW0008: Imprimante LASER couleurs	2	€ 149,00	20%	€ 298,00
Ordinateur portable	2	€ 49,00	20%	€ 98,00
OT0001: Forfait livraison reprise	1	€ 89,00	20%	€ 89,00
APPLICATION JOURNÉES QUEBEC				
TNV031: Système TouchnVote 1-99 pax Fonctionnalités embarquées par défaut (peuvent être désactivées) : • agenda personnalisé • interactivité (quiz, votes, sondage, nuage de mots, questions à l'intervenant) • social wall de l'événement (contributions texte et photo, likes et comments) • photo wall de l'événement (galerie photos) • messagerie privée entre participants • liste des participants et des intervenants (échange cartes de visite, mise en relation, notation des profils) • mon profil (personnalisation par l'utilisateur) • informations pratiques (textes, plans, images) • media center (documents et photos téléchargeables, vidéos) • lecteur de code QR • module de prise de notes • langues supportées à la demande : FR, EN, ES, DE, IT, CN, JP Back-office de gestion de l'événement et système de diffusion inclus. Jusqu'à 99 participants.	1	€ 1.850,00	20%	€ 1.850,00
TNV040: Mise à jour sur les stores • Apple App Store • Goooogle Play Store	1	€ 650,00	20%	€ 650,00
FONCTIONNALITES				
TNV046: Fonctionnalités supplémentaires • Distinction visuelle entre les entretiens complétés et les entretiens réalisés mais non évalués dans l'application • Un entretien est complété lorsque le	1	€ 400,00	20%	€ 400,00

Description	Quantité	Prix par unité	TVA	Total
recruteur a validé le formulaire d'entretien dans l'app. • Apparition d'un filtre dans la liste des entretiens pour voir d'un seul coup d'oeil le statut. • Comptabilisation des entretiens non évalués • Système de notifications push • Alertes emails après l'événement selon calendrier pré-établi				
GESTION DE PROJET ET PRÉSENTIEL				
OS0002: Opérateur TravellerPad sur site / WEEKEND • 1/2 journée • Tarif indiqué pour une journée de 8 heures travaillées entre 07h00 et 21h00. Le montant indiqué est susceptible de différer dans la facture finale. • Au-delà de 8 heures, toute heure commencée sera facturée au tarif horaire, sauf accord spécifique entre le prestataire et le client. • Dans l'intervalle 21h00-07h00, le tarif horaire est majoré de 50%.	0,50	€ 960,00	20%	€ 480,00
PM0002: Gestion de projet forfait 12 heures • Forfait de gestion de projet de 12 heures (horaires bureaux: 9h-19h du LUN au VEN). Logs fournis sur demande. Le montant indiqué est susceptible de différer dans la facture finale • Au-delà de 12 heures, la gestion de projet est facturée au taux horaire • Le gestionnaire de projet n'est pas dédié exclusivement au projet du client, hors demande spécifique • Ce forfait n'inclut pas le retraitement éventuel de données / fichiers, qui sera facturé séparément	1	€ 840,00	20%	€ 840,00
PR01: Remise • **Remise gestion de projet 6 premières heures offertes**	1	€ -420,00	20%	€ -420,00
		Total HT		€ 5.973,00
		TVA 20%		€ 1.194,60
		Total TTC		€ 7.167,60
		Montant total		**€ 7.167,60**

Veuillez utiliser la référence suivante: 2019 / 109

Notre référence: 853

Informations bancaires :

BNP Paribas
IBAN: FR76 3000 4008 2000 0101 6659 595

SWIFT / BIC: BNPA FR PP XXX

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION
Applicables au 01/02/2016

ARTICLE 1. Champ d'application
1.1 Partie
Les présentes conditions générales sont applicables entre :
TRAVELLERPAD, SAS au capital de 641 €, siège social : 48 rue Meslay 75003 Paris, RCS de Paris : SIRET 750 677 304 00032, n° de TVA intracommunautaire : FR93750677304, ci-dessous dénommée « TRAVELLERPAD ».
Et
TOUTE PERSONNE, physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public, louant du matériel informatique à TRAVELLERPAD, ci-après dénommée « le Client ».
1.2 Souscription aux présentes conditions générales
Les présentes conditions générales sont applicables à tout contrat conclu entre TRAVELLERPAD et le Client, à l'exclusion de toute autre condition et notamment celle du Client. La signature des conditions particulières de location, ainsi que le simple fait d'utiliser le Matériel, implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales.

ARTICLE 2. DEFINITIONS
« Conditions générales » : document contractuel établi par TRAVELLERPAD et appliqué uniformément à l'ensemble des Clients.
« Conditions particulières » : stipulations contractuelles convenues avec le Client et spécifique aux relations contractuelles avec ce dernier et dont la valeur est supérieure à celle des présentes conditions générales.
« Contrat » ou « présent Contrat » : ensemble contractuel formé par les conditions particulières et les conditions générales.
« Données » : informations et données de toute nature utilisées ou créées par le Client au moyen du Matériel.
« Matériel » : tout matériel informatique (ordinateur, tablette, accessoires) mis à la disposition du Client par TRAVELLERPAD conformément aux présentes conditions générales.

ARTICLE 3. OBJET DU CONTRAT
Le présent contrat détermine les conditions techniques et tarifaires dans lesquelles le Matériel est mis à la disposition du Client par TRAVELLERPAD.

ARTICLE 4 : OBLIGATION DE TRAVELLERPAD
4.1 Location du matériel
4.1.1 Mise à disposition temporaire
TRAVELLERPAD s'engage à mettre à disposition du Client un Matériel neuf ou d'occasion en bon état de fonctionnement.
Le Matériel est mis à la disposition du Client en location. Le Client dispose d'un simple droit d'utilisation personnel et non cessible du Matériel. Le Matériel reste la Propriété de TRAVELLERPAD.
4.1.2 Conditions de mise à disposition
TRAVELLERPAD se réserve le droit de ne pas conclure ou de suspendre l'exécution du présent contrat dans les cas suivants :

- insolvabilité ou procédure collective du Client ;
- absence du Matériel dans les stocks de TRAVELLERPAD ;
- non production par le Client, à première demande, des pièces suivantes :
- o Pièce d'identité
- o Justificatif de domicile

4.2 Livraison et réception du Matériel
4.2.1 Livraison du Matériel
Les produits seront livrés par TRAVELLERPAD ou par toute personne qu'il se substituerait dans les locaux désignés par le Client lors de la commande. Les frais de transport sont à la charge du Client à l'exception de lieux spécifiques mentionnés dans les devis.
TRAVELLERPAD s'engage à livrer les commandes dans les délais de livraison convenus avec le Client dans les Conditions particulières. Les dépassements de délais éventuels ne peuvent donner lieu à des dommages-intérêts, à un refus des marchandises ou à une annulation des commandes en cours.
Toutefois, si un mois après la date prévue initialement pour la livraison, celle-ci n'a pu avoir lieu pour toute autre cause qu'un cas de force majeure ou de faute du client, l'annulation de la commande pourra être demandée par l'une ou l'autre partie sans indemnité ni dommages-intérêts.
La présente clause n'a pas vocation à s'appliquer si le retard de livraison est dû à un cas de force majeure, tel que, sans que cette liste ne soit limitative, intempérie, vol, grève, manifestations, tremblement de terre, ou tout autre événement indépendant de la volonté de TRAVELLERPAD. En pareil cas, le client s'engage à ne pas exercer de poursuites à l'encontre de TRAVELLERPAD et renonce à se prévaloir de la résolution de la vente prévue au présent article.
4.2.2 Réception du Matériel
Il appartient au Client de vérifier la conformité, le bon état et le bon fonctionnement du Matériel au moment de la livraison. Cette vérification doit notamment porter sur la qualité, les quantités et les références du Matériel ainsi que sa conformité à la commande. Aucune réclamation ne sera prise en compte après un délai de trois jours à compter de la livraison.
Pour les Clients commerçant, toute réclamation concernant les colis livrés ne sera prise en compte par TRAVELLERPAD que si le Client a émis des réserves auprès du transporteur conformément aux articles L. 133-3 et suivants du Code de commerce.
4.3 Durée de location
La durée du Contrat est celle mentionnée dans le devis. A son terme, il sera tacitement reconduit par tranches de 24h au tarif en vigueur, sauf dénonciation par l'une des parties notifiée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception 7 (sept) jours avant l'expiration de la période susvisée.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS ET DECLARATIONS DU CLIENT
5.1 Obligation du Client
Le Client s'engage à utiliser le Matériel dans des conditions d'usage normal et en bon père de famille et à n'utiliser les informations concernant le Matériel que pour ses besoins propres et pour les seules finalités visées au présent contrat.
Le Client s'engage à conserver le Matériel dans un local fermé, auquel seul lui-même et, le cas échéant, mandataires sociaux et personnels peuvent avoir accès.
Tout traitement, transmission, diffusion ou représentation des Données via le Matériel par le Client sont effectués sous sa seule et entière responsabilité et dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires. Le Client s'engage, en particulier, à ne traiter, diffuser, télécharger, ou transmettre par l'intermédiaire du Matériel que des Données dont l'exploitation ne viole aucun droit de propriété intellectuelle ou industrielle ni tout autre droit privatif, ou ne constitue pas la commission d'une infraction pénale ou civile.
Le Client s'engage à se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales qui lui sont communiquées par TRAVELLERPAD pour la bonne mise en œuvre du Matériel.
Le Client s'engage à n'effectuer ou ne faire effectuer par un tiers aucun ajout, retrait, modification, réparation ou, de manière générale, à n'entreprendre aucune action physique sur le matériel, sans l'accord préalable et écrit de TRAVELLERPAD.
Le Client s'engage à utiliser le Matériel dans l'état dans lequel il lui est livré par TRAVELLERPAD. Le Client s'engage notamment à ne pas coller d'étiquette sur le Matériel, à ne pas retirer les éventuelles protections ou capots du Matériel.
Le Client déclare être conscient des risques techniques relatifs à la conservation des Données sur les supports de stockage éventuellement inclus dans le Matériel. Le Client s'engage en conséquence à effectuer une sauvegarde de l'ensemble des Données sur un support externe.
5.2 Déclaration du Client
Le Client assure avoir pris pleinement connaissance, préalablement à la signature des présentes, des caractéristiques techniques du Matériel.
Le Client déclare et reconnaît que ses besoins et le Matériel mis à disposition par TRAVELLERPAD sont en adéquation, qu'il a connaissance du fonctionnement et des conditions d'utilisation du Matériel et qu'il a souscrit aux présents contrats en connaissance de cause et en disposant de toutes les informations nécessaires lui permettant de produire un consentement libre et éclairé. Le Client déclare et reconnaît en conséquence ne pas avoir besoin de formation pour la mise en marche et l'utilisation du Matériel.
Le cas échéant, le Client déclare disposer du matériel annexe (hardware et software) parfaitement adapté pour permettre le fonctionnement et l'utilisation du Matériel.
Le Client reconnaît que le prix de la location ne comprend pas le coût des télécommunications et d'accès à Internet qui restent à la charge du Client.
5.3 Restitution du matériel
Le Client s'engage à restituer le Matériel en parfait état de marche, avec l'ensemble des accessoires (câbles, protections, housses, accessoires…) et des emballages d'origine, immédiatement après la résiliation du contrat par l'une ou l'autre des parties.
TRAVELLERPAD informe le Client qu'elle procède à un formatage de tous les supports de stockage après restitution. TRAVELLERPAD ne sera donc pas en mesure de restituer les éventuelles Données du Client présentes sur le Matériel au moment de la restitution. Le Client s'engage en conséquence à transférer l'ensemble de ses Données sur un autre support de stockage avant restitution.
5.4 Dommages au Matériel, Vol ou Perte du Matériel
5.4.1 Dommages
Toute détérioration ou dysfonctionnement du Matériel résultant d'un manquement du Client aux obligations du présent contrat ou résultant d'une chute, d'un choc, d'un coup, d'une infiltration, d'une introduction de corps étranger, d'une mauvaise aération, d'humidité, de chaleur, d'utilisation autre que celle prévue par le présent contrat engagera la responsabilité du Client.
5.4.2 Vol et perte
Tout vol ou toute perte du Matériel survenant pendant la durée de location engage pleinement la responsabilité du client.
5.4.3 Facturation des dommages, des vols et des pertes
Pour les Client non-professionnel, une caution d'un montant égal au prix public du Matériel sera demandée avant livraison. Cette caution sera versée par chèque, virement ou espèce et encaissée par TRAVELLERPAD. En cas de vol, de perte ou de dommage au, la somme correspondant à la remise en état du Matériel sera prélevée sur la caution du Client.
Pour les Clients professionnel, tout vol, toute perte ou tout dommage affectant le Matériel fera l'objet d'une facturation de TRAVELLERPAD payable à

réception. Cette facturation correspondra pour les vols ou les pertes au rachat du Matériel dans le commerce au prix public chez un professionnel dont TRAVELLERPAD se réserve le choix et selon le barème en vigueur dans les conditions particulières de Location au moment de la Location, ou pour les détériorations à la remise en état du Matériel chez un professionnel dont TRAVELLERPAD se réserve le choix et selon le barème en vigueur dans les conditions particulières de Location au moment de la Location.

ARTICLE 7. PRIX-PAIEMENT

7.1 Prix

Les prix sont ceux mentionnés sur le devis signé par le Client. Les tarifs des prestations proposés aux Clients par TRAVELLERPAD s'entendent en euros TTC, hors frais de livraison.

TRAVELLERPAD se réserve le droit de modifier ses tarifs unilatéralement, à la condition d'en informer le Client dans un délai d'un mois avant ladite modification. Dans l'hypothèse où les tarifs auraient augmenté, le Client dispose dès lors d'un délai de 15 jours pour résilier le Contrat, sans pénalité, par courrier adressé à TRAVELLERPAD 153 rue du Faubourg Saint Denis 75010 Paris ou par email à info@TRAVELLERPAD.com. A défaut de résiliation, le Client est réputé avoir accepté la modification tarifaire.

7.2 Paiement

Le Client peut effectuer son règlement par virement, chèque ou espèce.

La facturation du Matériel est adressée par TRAVELLERPAD au Client en début de location. Le Client accepte de recevoir les factures par voie électronique. Le paiement est exigible selon le terme de paiement déterminé sur le devis et/ou la facture.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute somme non payée à son échéance produit de plein droit, à compter de l'échéance, des intérêts de retard calculés à 1,5 fois le taux légal en vigueur. En outre, tout retard de paiement aura pour conséquence la facturation au Client défaillant de tout frais de recouvrement, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit les délais convenus, majorées d'une indemnité de 10 % du montant de la commande à titre de clause pénale.

ARTICLE 8. RESPONSABILITE DE TRAVELLERPAD

8.1 Limitation de responsabilité

Le Client étant tenu par une obligation de sauvegarder ses données sur un support, TRAVELLERPAD n'engagera pas sa responsabilité en cas de dysfonctionnement, de panne, d'erreur, de défaut, de défaillance ou de vices du Matériel.

La responsabilité de TRAVELLERPAD en cas de défaillance du Matériel est limitée au préjudice direct, personnel et certain subi par le Client et lié à la défaillance en cause. TRAVELLERPAD ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects tel que, notamment, les pertes de commandes, les atteintes à l'image de marque, les troubles commerciaux et les pertes de bénéfices ou de clients.

Le montant des dommages et intérêts mis à la charge de TRAVELLERPAD ne pourront en tout état de cause excéder le montant des prix du Matériel souscrit par le Client.

8.2 Force majeure – Faute du Client

TRAVELLERPAD n'engagera pas sa responsabilité en cas de force majeure ou de faute du Client, telles que définies au présent article :

8.2.1 Force majeure

Aux sens des présentes conditions générales, sera considéré comme un cas de force majeure opposable au Client tout empêchement, limitation ou dérangement du fait d'incendie, d'épidémie, d'explosion, de tremblement de terre, d'effondrement des installations, d'inondation, de panne d'électricité, de guerre, d'embargo, de loi, d'injonction, de demande ou d'exigence de tout gouvernement, de réquisition, de grève, de boycott, ou autres circonstances hors du contrôle raisonnable de TRAVELLERPAD. Dans de telles circonstances, TRAVELLERPAD sera dispensé de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, de cette limitation ou de ce dérangement.

8.2.2 Faute du Client

Aux sens des présentes conditions générales, sera considérée comme une faute du Client opposable à ce dernier, toute mauvaise utilisation des produits, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part ou de celle de ses préposés, non-respect des conseils donnés par TRAVELLERPAD.

ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toute utilisation ou exploitation des droits de propriété intellectuelle de TRAVELLERPAD par le Client ne peut avoir lieu qu'avec l'accord préalable et écrit de TRAVELLERPAD. Le présent contrat ne vaut en aucun cas renonciation de la part de TRAVELLERPAD à faire valoir ses droits de propriété intellectuelle.

Au cas où une action en contrefaçon ou concurrence déloyale serait intentée contre le Client, celui-ci ne pourra appeler TRAVELLERPAD en garantie, ni intenter une action récursoire.

ARTICLE 10. CIRCULATION DU CONTRAT

10.1 Location-gérance

Dans le cas où le Client donnerait son fonds en location-gérance, il s'engage à imposer à son gérant le respect des obligations relatives au présent contrat. Le Client demeurera cependant personnellement responsable et solidairement tenu de la bonne exécution de toutes les obligations découlant du contrat, quelles que soient les stipulations du contrat de location-gérance.

10.2 Cession du fonds

Dans le cas où le fonds de commerce du Client ferait l'objet d'une cession volontaire ou forcée, le Client s'engage à aviser TRAVELLERPAD de cette éventualité quinze jours au moins avant sa réalisation et, sauf dispense expresse de TRAVELLERPAD, à imposer à son successeur l'exécution du contrat.

10.3 Cession du présent Contrat

Le Client autorise expressément TRAVELLERPAD à céder la propriété du Matériel, ainsi que les droits et obligations objets du présent Contrat, au profit d'un tiers de son choix, qui sera de ce fait subrogé dans les droits et obligations de TRAVELLERPAD à l'égard du Client.

ARTICLE 11. DISPOSITIONS GENERALES

11.1 Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français.

Les litiges pouvant naître en application du présent contrat avec un Client commerçant sont soumis à la compétence de la juridiction des tribunaux compétents de Paris.

11.2 Règlement amiable

Sauf dispositions d'ordre public, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales pourront avant toute action judiciaire être soumis à l'appréciation de TRAVELLERPAD en vue d'un règlement amiable. Il est expressément rappelé que les demandes de règlement amiable ne suspendent pas les délais ouverts pour intenter les actions judiciaires.

11.3 Non-renonciation

Le fait, pour TRAVELLERPAD, de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales, n'emportera en aucun cas renonciation à se prévaloir du reste des conditions générales.

11.4 Divisibilité

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle par une décision de justice, cette nullité ne saurait emporter la nullité de l'ensemble des autres clauses, qui continueraient à produire leur effet.

La belle équipe

Facture

 # INV-000318

Solde exigible
€7.820,40

Agence La Belle Equipe
11, rue des Petites Ecuries
75010 Paris
France

Facturer à
Bureau d'immigration du Québec
Amaury Luthun
66, rue Pergolèse
75116 Paris
France

Date de facture :	24-10-2019
Conditions :	Payable à réception
Date d'échéance :	24-10-2019
N° de bon de commande :	Les Journées Québec - Nov/Déc 2019

#	Article & Description	Quantité	Taux	Montant
1	Prestation d'hôte(sse) - Arrivée: 30/11/2019 à 07h30 - Départ: 30/11/2019 à 18h00 1 heure de pause obligatoire par personne, non facturée - 95 heures soit 09h30 x 10 hôtes(ses) - Missions : 6 hôtes(ses) Accueil/Check-in et 4 hôtes(ses) orientation - Personnel formé à l'utilisation des solutions digitales proposées - Frais de pressing offerts	95,0	24,50	2.327,50
2	Prestation d'hôte(sse) - Arrivée: 01/12/2019 à 07h30 - Départ: 01/12/2019 à 18h00 1 heure de pause obligatoire par personne, non facturée - 95 heures soit 09h30 x 10 hôtes(ses) - Missions : 6 hôtes(ses) Accueil/Check-in et 4 hôtes(ses) orientation - Personnel formé à l'utilisation des solutions digitales proposées - Frais de pressing offerts	95,0	24,50	2.327,50
3	Frais de repas - Forfait repas obligatoire pour toute présence supérieure ou égale à 7h	20,0	9,00	180,00
4	Solution de check-in par scan - Liste allant jusqu'à 5000 contacts - Envoi d'une campagne email aux invités, comprenant un QR code - Envoi de campagnes de relance et de rappel - Scan du QR Code ou recherche textuelle des participants le jour J - Ajout d'extras sur place avec prise de coordonnées - Intégration de points de contrôles secondaires pour le scan aux conférences ou ateliers - Gestion des pertes de connexion à internet (Solution Offline) - Lien de statistiques en temps réel - Intégration du contenu du client dans l'email, import et export des listes par un chef de projet "La Belle Equipe" - Nécessite la location de scanners professionnels en complément	1,0	1.100,00	1.100,00

#	Article & Description	Quantité	Taux	Montant
	- La synchronisation des données en temps réel implique la présence d'une connexion internet stable sur le lieu de l'événement			
5	Location de tablettes tactiles - Tablettes tactiles configurées et munies de housses de protection - Connectivité 3G incluse (100Mo) - Transport géré par les hôtes(ses) - Exploitation sur deux jours	2,0	54,00	108,00
6	Location de scanners professionnels - Terminal mobile Androïd équipé d'un scanner laser à QR Code et Code-barres - Connectivité 3G incluse (100Mo) - Transport géré par les hôtes(ses) - Exploitation sur deux jours	6,0	79,00	474,00

Sous-total	6.517,00
TVA 20% (20%)	1.303,40
Total	**€7.820,40**
Solde exigible	**€7.820,40**

Conditions d’utilisation

- Les conditions générales de ventes sont annexées au présent document
- Les heures suppl. non prévues seront facturées 35€HT pour les hôtes(ses) et 50€HT pour les chefs hôtes(ses)
- Au delà de 6h de présence, une pause d'une heure sera obligatoire et des frais de repas de 11€HT seront appliqués
- Entre 22h et 7h du matin, des frais de transports seront également appliqués selon le lieu
- Règlement : acompte de 60% à la commande et solde à 30 jours après réception de facture
- Coordonnées bancaires :

Banque : Crédit Agricole
BIC : AGRIFRPP882
IBAN : FR76 1820 6002 7665 0550 3345 003

CONTRAT DE SERVICES
ENTRE LE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO
ET L'ENTREPRISE ACENTO EDITORIAL

DÉSIGNATION DES PARTIES :

Entre : Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM) pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant au présent contrat et ici représenté par Bard Nordby, directeur, ci-après appelée le « BIQM ».

Et : L'entreprise de service de presse « Acento Editorial », représentée par **Diego Andrés Piñeros Gutiérrez,** numéro de carte de citoyenneté colombienne 81.715.170 de Bogota, directeur, agissant en son nom propre, ci-après appelé le « PRESTATAIRE DE SERVICES ».

1 - PROJET : RELATIONS DE PRESSE ET RELATIONS PUBLIQUES LORS DE LA PROCHAINE MISSION DE PROMOTION DES JOURNEES QUEBEC EN COLOMBIE

L'objectif principal de ce mandat est de fournir les services de presse et de relations publiques en Colombie lors de la prochaine mission de promotion des Journées Québec en Colombie.

Cette mission sera réalisée par la conseillère en prospection et promotion, Myriam Savard-Lajeunesse et la technicienne en prospection et promotion, Briseida Cacho-Valadez, du 7 au 20 novembre 2019. De plus, l'agence devra assurer une couverture et fournir un appui logistique avant et pendant l'événement du 24 au 26 janvier 2020.

LE PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à coordonner la logistique des entretiens à la radio et à la télévision et la diffusion dans la presse écrite et les médias numériques, selon le programme de mission, les séances d'information prévues, le communiqué de presse et les messages promotionnels fournis par le BIQM concernant principalement les opportunités d'emploi au Québec et les Journées Québec Bogota.

Le mandat devra être réalisé en conformité avec les informations qui figurent dans le présent contrat.

1

B. N.

2 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à exécuter les travaux et à rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat.

MANDAT GÉNÉRAL

LE PRESTATAIRE DE SERVICES devra, selon les recommandations du BIQM, cibler et contacter les médias spécialisés afin d'obtenir une entrevue ou une parution dans le cadre de la mission.

Ainsi, la stratégie de presse devra se concentrer spécifiquement sur les médias imprimés et numériques se spécialisant dans les secteurs et les professions prioritaires pour le Québec et la mission : secteur manufacturier (machiniste, électromécaniciens, soudeurs, contrôleurs, opérateurs, etc.), santé (auxiliaire en infirmerie, préposés aux bénéficiaires, infirmiers), technologie de l'information (programmeurs, développeurs, annalistes, etc. Les offres d'emplois seront d'ailleurs transmises à l'agence afin qu'elle puisse véhiculer les messages clés pour assurer un arrimage entre les candidats et les offres d'emplois disponibles. Les médias s'adressant à un public francophone ou francophile ainsi que les médias universitaires particulièrement dans les régions d'intervention lors de la mission en Colombie devront également être visés. **Les médias s'adressant au grand public devront être évités.**

Les médias ciblés devront prioritairement se situer dans les villes/régions visitées lors de la mission : Bogota, Pereira, Cali, Manizales, Medellín, Bucaramanga, Cartagena, Barranquilla, et Santa Marta.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Obtenir des placements dans des médias par le biais de communiqués, textes promotionnels, entrevues et autre diffusion à la presse spécialisée.
- Identifier minimalement 2 médias pour chacun des secteurs professionnels privilégiés mentionnés à la section 3.
- Assurer une présence d'un nombre de candidats de plus de 70% ayant le profil recherché à participer aux événements et aux sessions d'information.
- Assurer une augmentation du nombre de publications portant sur les activités d'attraction réalisées par le BIQM sur les divers réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, médias sociaux de partenaires stratégiques).

- Rédiger et publier des messages clés et des notes dans des medias spécialisés reliés aux secteurs prioritaires, afin de mieux faire connaître le Québec, ses avantages et ses opportunités d'emploi.
- L'agence devra répertorier sous forme de tableau les groupes de professionnels dans les secteurs suivants (technologie de l'information, manufacturier, santé, hôtellerie et restauration), sur LinkedIn, ainsi que les leaders d'opinion dans ces secteurs.

Le coût du service comprend les actions suivantes :

1. Élaboration d'un plan de relations médias: proposer une stratégie de relations médias, pour inciter les publics cibles à postuler sur les offres d'emplois de la plateforme Journées Québec, à consulter le calendrier des séances d'information afin de s'inscrire (http://bit.ly/ReclutamientoJornadasQuebec) et assister à une séance ainsi qu'à s'abonner à la page ***Facebook Choisir le Québec*** et à visiter le site promotionnel du Ministère « Un bel avenir se dessine pour vous au Québec » (http://ungranporvenir.gouv.qc.ca),

   Pour le partage sur les médias sociaux, l'agence prendra en considération le compte **Facebook (@Choisirleqc)**, le compte Twitter et la chaîne Youtube *(https://www.youtube.com/user/miccgouvqc)* du Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration.

   Le plan de relations médiatiques proposé par l'Agence devra être présenté et approuvé par le BIQM.

- Mettre en œuvre : exécuter le plan de relations médias, rédiger des propositions de textes à l'intention des différents médias (à partir du communiqué de presse fourni par le BIQM), les faire approuver par le BIQM au préalable. L'agence soutiendra la conseillère et la technicienne en prospection et en attraction avant et pendant les entrevues, en présence, quand possible, ou par téléphone pendant toute la période de mission
- S'occuper de la diffusion d'information auprès des associations professionnelles, avec des entités académiques associées et des leaders d'opinion et transmettre la liste effectuée au BIQM.
- S'occuper des publications sur les médias spécialisés selon la périodicité propre à chaque média.

B. N.

– Demandes médias : Présenter les demandes média au BIQM, qui évaluera la pertinence de l'intervention et obtenir son consentement. Des demandes médias pourraient être refusées par le BIQM.

Pour ce faire, le BIQM devra recevoir les informations suivantes :

- Nom du média et type de média (quotidien, hebdo, magazine, Web, télé, radio, etc.)
- Envergure de la couverture – nombre de lecteurs, d'auditeurs ou spectateurs (couverture locale, régionale, nationale ou internationale.)
- Nom et coordonnées du journaliste/recherchiste
- Profil du journaliste/de l'émission *Exemple : journalisme d'opinion, factuel, etc.*
- Moment souhaité pour l'entrevue
- Sujet de l'entrevue
- Angle de traitement du journaliste

Le PRESTATAIRE DE SERVICES comprend que des demandes médias peuvent être refusées par le BIQM. Le consentement du BIQM est requis avant qu'il ne s'engage à confirmer des parutions ou des entrevues dans les médias.

Dans sa prise de contact avec les médias, le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à utiliser le communiqué de presse qui lui sera fourni par le BIQM.
De plus, toute information et tout matériel diffusés par « Acento Editorial » devront être autorisés au préalable par le BIQM.

Deux rapports finaux d'activités et d'évaluations détaillées devront être rédigés et transmis au BIQM en format électronique. « Acento Editorial » devra transmettre les rapports à l'adresse courriel suivante : bard.nordby@mri.gouv.qc.ca.

Les rapports devront inclure divers éléments :

- La version finale du communiqué de presse utilisé pendant la campagne promotionnelle et la version finale du communiqué utilisé en janvier pour la promotion de la mission de recrutement
- La liste des médias contactés (par téléphone et par courriel) et qui ont confirmé une publication (inclure preuve de la publication, date, et lien du site)
- Dates de parutions ou d'entrevues et nom du média;
- Lien internet et page web de parution de l'article ou de l'entrevue ;
- Obtention d'une copie de l'enregistrement de l'entrevue, lorsque possible;
- Auditoire et couverture selon le média;

B. N.

- Nombre de reprises dans d'autres médias, s'il y a lieu;
- Distinction entre les médias nationaux et les médias spécialisés selon chaque domaine priorisé par le BIQM ainsi que le nombre des publications sur les médias ciblés par secteur prioritaire
- Évaluation du coût de revient (ex. publireportage vs publication dans le cadre du contrat)

Le premier rapport d'évaluation devra être acheminé au BIQM, en espagnol, au plus tard le 10 décembre 2019 et le second au plus tard le 7 février 2020.

Le PRESTATAIRE DE SERVICES coordonnera la logistique de la gestion des participants qui assisteront à une entrevue les 25 et 26 janvier en assurant une sécurité optimale et la gestion des candidats.

Le PRESTATAIRE DE SERVICES proposera au BIQM une liste de partenaires stratégiques dans les secteurs manufacturiers, de la santé, des technologies de l'information et de l'aéronautique pour la soirée d'inauguration du 24 janvier 2020. Le BIQM choisira les personnes qui seront invités et l'agence s'occupera de la logistique de l'envoie des invitations aux différents partenaires. Un tableau devra être remis en amont avec les confirmations des invités et le suivi des présences sera effectuée par le PRESTATAIRE DE SERVICES afin d'assurer un nombre adéquat de convives tout en tenant compte du taux d'absentéisme pour cette catégorie d'événement.

3 - OBLIGATIONS DU BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC

Le BIQM s'engage à fournir au début du mandat les informations requises pour l'exécution des activités décrites au présent contrat.

B. N.

COÛT DES SERVICES OFFERTS

Le coût correspond au montant suivant :

8 100$ CAD (huit mille cent dollars canadiens), toutes taxes comprises, payables en deux versements.

Le premier versement sera effectué à la signature du contrat, et le deuxième versement après la remise du rapport final le vendredi 7 février 2020.

En dehors des honoraires mentionnés précédemment, le BIQM pourra rembourser certaines dépenses engagées par le prestataire de services, sur présentation de pièces justificatives. Toute dépense supplémentaire devra être autorisée préalablement par écrit par le représentant du BIQM.

À verser sur le compte bancaire suivant :

Données bancaires:

Code IBAN/ABA/SWIFT: CAFECOBB
Nom complet de la banque: Banco Davivienda S.A
Adresse: Avenida El Dorado 68 C 12 en Bogotá
Compte: 4550 0009 9487
*Client bénéficiaire: ID: Diego Andrés Piñeros Gutiérrez

Les factures devront être acheminées à la personne désignée ci-après, à l'adresse suivante :

Bard Nordby
Bureau d'immigration du Québec à Mexico
Taine 411 – Colonia Bosques de Chapultepec C.P. 11580, Mexico, DF
Téléphone + 52 55 1100-4330, poste 59527
Bard.nordby@mri.gouv.qc.ca

DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat est valable pour la période du 7 novembre 2019 au 25 janvier 2020. Néanmoins, il pourra être annulé en tout temps par l'une ou autre des parties, après communication écrite, dix jours après la date de début du contrat, sans pénalités pour les parties.

LANGUE DU CONTRAT

Le présent contrat est rédigé en français et traduit en espagnol. Seule la version française fait foi.

CONFIDENTIALITÉ

B.N.

Les parties s'engagent à ne pas divulguer à des tiers, pendant et après la durée de ce contrat, toute information concernant les éléments prévus à ce contrat.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent contrat en deux exemplaires, l'un en français et l'autre en espagnol, à la date indiquée ci-dessous :

Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM)

le 31/10/2019
Date

Bard Nordby, directeur

Le PRESTATAIRE DE SERVICES

30/oct/2019
Date

Diego Andrés Piñeros Gutiérrez, director.
CC. 8175170

(1)

Tui Blue Medina Gardens

Facture n°2020/1002

Client : Bureau du Québec à Rabat

Libellé	Prix unit	Nbre	Prix total TTC
Location salle pour la journée du	7000	1	7000
02 Chambres en all-inclusive du 07/02/2020 au 08/02/2020	1300	2	2600
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
	Total HT		8000
	TVA		1600
	Total TTC		9600

Arrêté la présente facture à la somme de Neuf mille six cents Dirham

Société SIHA - Hôtel TUI Blue MEDINA GARDEN Arset Djenan Lakhdar 40000 Marrakech Morocco
ICE: 001529729000014 - RC 18991

S.I.H.A
Les Hôtelleries
Direction Générale
Tél : 05 24 38 69 42
Fax : 05 24 38 69 33

Centre Monétique Interbancaire

10/02/20 19:03:17
99005X2403
95214001
IBIS RBT AGDAL RECEPTION
Rabat

A0000000041010
APP : Mastercard
ANNE MARIE WILSON
xxxxxxxxxxxx5565
09/22 CARTE ETRANGERE
5FCB6EBE15335874
201-0-9999-1-55 MASTER

MONTANT:
4000,00 MAD
NUM TRANSACTION : 41209
NUM AUTORISATION: 623081
STAN : 063913
CAISSE : 02
DEBIT
Le CMI vous remercie

TICKET A CONSERVER
COPIE CLIENT

ibis HOTELS

6

Rabat le : 10/02/2020

FACTURE N°50646-1

Bureau du Québec à Rabat

DESIGNATION	JOUR	QUANTITE	P.U	MONTANT T.T.C
01 journée d'étude du lundi 10 Février 2020	1		8000	8 000,00
TOTAL				8 000,00
Dont TVA 10%				727,27

Arrêtée la présente Facture à la somme de:

RIB :007 810 000 1518000003175 66 ATTIJARIWAFA BANK

HUIT MILLE DIRHAMS

IBIS RABAT MOUSSAFIR Av. Haj Ahmed Cherkaoui, Agdal - Rabat Service Réception

HÔTEL IBIS RABAT
Avenue Haj Ahmed CHERKAOUI, Agdal - 10000 - Rabat - Maroc
T 212 (0) 5 37 13 17 00 - F 212 (0) 5 37 13 17 01
HA0G2@accor.com - ibis.com - accorhotel.com

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification

Moussafir hôtels s.a. au capital de 193 000 000 dirhams - Siège social : Colline II, n°33, Route de Nouasser Sidi Maârouf - Casablanca - Tél 212 (0) 5 22 97 78 00 - Fax 212 (0) 5 22 97 48 99
RC: Casablanca 135865 - I.F. : 3330918 - Patente : 25705697 - C.N.S.S. : 5251294 - I.C.E. : 001702642000070

G4S (Maroc) s.a

Société anonyme à directoire et
conseil de surveillance
Capital social : 5.330.000 DH
RC 77823 - Patente 37998026
ICE : 001525196000088
IF 01049941 - CNSS 2360808
24,Lotissement La Colline
Sidi Maârouf -20270 Casablanca
Maroc

Tél. : + 212 5 22 49 74 00
Fax : + 212 5 22 58 15 50
www.g4s.ma

BUREAU DU QUÉBEC À RABAT

Maroc

Date Facture	:	10/02/2020
N° Client	:	34211.B138
ICE	:	002294442000086

Contact Facturation : My Rachid EL IDRISSI
Tel (212) 522 497480

FACTURE N° : A20/01513

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
Mise à disposition d'un agent de surveillance en extra de 16h00 à 19h00 le 10/02/2020 à l'hôtel Ibis sis Avenue Haj Ahmed Cherkaoui, Agdal - Rabat.			
Montant à facturer :	1,00	700,00	700,00
E-mail reçu de Mme Hajer ALOUI en date du 06/02/2020.			

Arrêtée la présente Facture à la somme de :
HUIT CENT QUARANTE DIRHAMS

PAYE
Le : 18 02 2020
Par : Cha 620710 CC

Net Hors Taxes	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Net à payer
700,00	20 %	140,00	**840,00**	**840,00**

Mode de règlement :
PAIEMENT à la réception de la facture

G4S (Maroc) s a
24, Lotissement La Colline II
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél.: 0522 49 74 00 - Fax: 0522 58 15 50
Direction Financière

Echéance au :
10/02/2020

ODYSSEE
CENTER
★ ★ ★ ★

9

GOV QUEBEC

Facture No 9483 Référence : PL2862522011P Date: 11.02.20
Page 1

Chambre	**8008**
Arrivée	**11.02.20**
Départ	**12.02.20**
Nom du client	**GOV QUEBEC**
Nbre de personne	**0**

Date	Qte	Texte	Texte Suppl.	Prix Unitaire MAD	Total MAD
11.02.20	1	Location de salle		3.000,00	3.000,00

Total	**MAD:**	**3.000,00**
Paiement	**MAD:**	**0,00**
Solde	**MAD:**	**3.000,00**
Total	MAD:	3.000,00

T.V.A. incluse:	% T.V.A.	Montant H.T	Montant T.V.A.	Montant T.T.C
Tva à	10,00 %	2.727,27	272,73	3.000,00

Utilisateur : **MEHDI EL ALAOUI**

ODYSSEE CENTER HOTEL
RECEPTION

Hôtel Odyssee Center SA, Angle Rue Kamal Mohamed - Avenue des FA.R- Centre ville -20000 Casablanca - Maro
Tél: 0522451912 - RC:103111 - IF: 1087069 - ICE: 000027613000088 CNSS: 6701868 Patente: 35152261
Email : salam@odysseecenter.com - www.odysseecenter.com

Devis n°Q1909000018

Date : 20/09/2019 (Valable jusqu'au 20/10/2019)
Votre contact : Antoine Bailly

Quebec Government
Taner Tessier

Bonjour,

Vous trouverez ci-après le détail de notre proposition :

Libellé	Qté	Unité	PU	Période	Montant
Module - Recrutement (ATS) Ce tarif est valable de 1 à 9 utilisateurs	4	Per User/Month	75,00 €	1 Mois	300,00 €
Installation et mise en place		Offert			
Support 24h/24 7jours/7 dans l'application et par courriel. De 9h à 19h du lundi au vendredi pour le support téléphonique.		Offert			

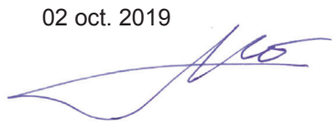
Condition de paiement: On Ordering

Total HT	300,00 €

Il s'agit d'un tarif mensuel sans engagement, le nombre d'utilisateur est automatiquement recalculé tous les mois.

Vous pouvez bénéficier de remises supplémentaires :
- Une remise de 10% pour un engagement de 1 an (payable en 1 fois).
- Une remise de 15% pour un engagement minimum de 3 ans (payable en 1 fois).

02 oct. 2019



Orinea SARL - Siège Social : 56, Rue de Londres, 75008 Paris,
SARL au capital de 6000€ / RCS Paris B 518 090 733 / TVA FR 83 518 090 733 00024

RP145. Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec pour les cinq dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1er avril 2020.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

La réponse se trouve à la RP29.

RP146. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2018-2019 qui n'ont pas été reconduits en 2019-2020, en incluant les programmes qui ont été abolis.

La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP147. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2019-2020.

Voir dans le cahier explicatif de l'an dernier.

RP148. Nombre de nouveaux arrivants, pour les cinq dernières années, qui ont participé à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme *Réussir l'intégration*.

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP44.

RP149. Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2018-2019 et en 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.

Les renseignements pour 2018-2019 sont présentés dans le cahier explicatif de l'année dernière. Pour l'année 2019-2020, veuillez vous référer à la fiche RP47.

RP150. Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.

La réponse à cette question se trouve à la RP17.

RP151. Liste des programmes en vigueur en 2019-2020 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : Réussir l'intégration, Mobilisation-Diversité, Soutien à la mission, Accès aux ordres professionnels et Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI), indiquer :

a) crédits accordés en 2018-2019 et en 2019-2020;
b) prévisions pour 2020-2021;
c) nombre de personnes rejointes;
d) frais d'administration pour chaque programme;
e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures.

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP48.

RP152. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les cinq dernières années ; fournir les prévisions pour 2020-2021. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.

Veuillez-vous référer à la fiche RP53 du Cahier explicatif des renseignements particuliers.

RP153. Copie des ententes signées entre 2011-2012 et 2019-2020 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.

Les ententes de 2011-2012 à 2018-2019 sont présentées dans les cahiers explicatifs des années antérieures. Pour les ententes signées en 2019-2020, veuillez vous référer à la fiche RP49.

RP154. Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.

Le bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, avec les trois ministères se retrouvent respectivement dans les rapports annuels de gestion du MIFI de 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Les rapports de reddition de comptes sont en cours d'élaboration par chacun des trois ministères pour l'exercice financier 2019-2020 qui s'est terminé le 31 mars 2020 et seront consolidés par le MIFI. Ainsi, le bilan et degré de réalisation pour l'année 2019-2020 seront disponibles lors de la prochaine publication du Rapport annuel de gestion du MIFI de 2019-2020.

RP155. Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIDI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2020-2021.

Se référer à la fiche RP50 pour la réponse à cette question.

RP156. Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2019-2020 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP51.

RP157. Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2020-2021.

Pour l'année 2019, se référer à la fiche RP52 du Cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021. Se référer aux Cahiers explicatifs précédents pour l'information sur les années antérieures.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2020-2021.

RP158. Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2016-2017, en 2018-2019 et en 2019-2020 :

a. Par centre régional ;
b. Pour tout le Québec.

Les informations pour 2019-2020 sont présentées dans la fiche RP54 du cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs renseignements particuliers des années antérieures.

RP159. Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation en 2012-2013, en 2013-2014, en 2014-2015, en 2015-2016, en 2016-2017, en 2017-2018, en 2018-2019 et en 2019-2020.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des renseignements particuliers des années antérieures.

Résultats

En 2017[1], le nombre de personnes immigrantes admises au Québec a été de 52 400, parmi lesquelles 40 317 étaient âgées de 16 ans et plus[2]. De ce nombre, 17 130 personnes adultes avaient déclaré ne pas connaître le français au moment de leur admission au Québec. Au 31 mars 2020, 6 184 d'entre elles s'étaient déjà inscrites à un cours de français du MIFI à temps complet[3] ou à temps partiel. La proportion de ces personnes ne connaissant pas le français et ayant été actives dans un cours de francisation est donc de 36,1 %.

Tableau 1. Personnes immigrantes de 16 ans et plus déclarant ne pas connaitre le français au moment de l'admission[4]

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2013-2019
Ensemble de l'immigration	51 976	50 235	48 966	53 247	52 400	51 123	40 565	348 512
.. de 16 ans et plus	40 946	39 117	37 874	40 073	40 317	39 166	30 226	267 719
.. ne connaissant pas le français (n)	12 577	11 711	13 538	14 966	17 130	17 101	13 688	100 711
.. ne connaissant pas le français (%)	30,7	29,9	35,8	37,8	43,6	45,2	45,9	38,1

Données préliminaires pour 2019.
Le calcul des pourcentages sur la connaissance du français n'inclut pas l'information non disponible.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Notes

Jusqu'en juillet 2019, les personnes immigrantes avaient jusqu'à cinq ans suivant leur admission au Québec pour s'inscrire aux cours de français à temps complet. Il n'y a pas de limite de durée de résidence pour l'inscription à temps partiel ou en ligne. Depuis juillet 2019, la limite de durée de résidence a été levée pour les cours à temps complet.

Il faut tenir compte dans l'analyse des données de fréquentation des services de francisation que les personnes immigrantes nouvellement arrivées ne s'inscriront pas nécessairement dès leur arrivée au Québec. Cependant, plus de 70 % de celles qui s'inscrivent le font la première année. D'autres personnes immigrantes nouvellement arrivées se présentent aux cours de français deux, trois ans et plus après avoir obtenu leur statut de résident permanent.

Des services de francisation sont offerts gratuitement par le Ministère sous forme de cours à temps complet, à temps partiel et en ligne. En plus des cours du Ministère, des services gouvernementaux de francisation sont offerts par le vaste réseau des centres de services scolaires et par les différents partenaires en milieu de travail. Il existe également des services

[1] Cette analyse se base sur la cohorte la plus récente pour laquelle le nombre total de personnes ayant fait une démarche de francisation se rapproche du résultat définitif : quelques personnes s'ajouteront à celles qui ont déjà amorcé cette démarche, mais l'essentiel des personnes susceptibles de suivre un ou des cours auprès du Ministère l'a déjà fait.
[2] Ces personnes sont considérées comme étant des « adultes » dans le contexte de la démarche de francisation au MIFI.
[3] Incluant les personnes référées à des centres de services scolaires.
[4] Les données sur la connaissance du français et de l'anglais à l'admission ont été révisées. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a effectué une correction dans la méthodologie du rapportage, qui a rétabli les bons volumes de connaissance de la ou des langues officielles, pour les données couvrant la période de 2013 à 2018.

de formation linguistique donnés par des professeurs particuliers, par le réseau collégial et universitaire, ainsi que par des écoles de langue privées. En conclusion, les personnes immigrantes peuvent poursuivre leur parcours de francisation de diverses manières, y compris en dehors des cours du MIFI, et les statistiques présentées ci-dessus ne sauraient tenir compte de tous ces autres parcours.

RP160. La moyenne des frais liés aux cours de francisation pour 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.

Coût moyen de la francisation selon le nombre d'élèves uniques en 2019-2020 :

Cours	**Coût moyen/élèves ($)**
Temps complet	7 082,0 $
Temps partiel	1 919,1 $

RP161. Nombre d'immigrants parlant déjà le français admis au Québec depuis les cinq dernières années, et les prévisions d'admission pour 2020-2021.

Entre 2015 et 2019, 127 818 personnes immigrantes admises au Québec ont déclaré connaître le français à l'admission, soit 52,9 % de l'ensemble des personnes admises.

Tableau 1. Personnes immigrantes admises au Québec entre 2015 et 2019 ayant déclaré connaître le français* et leur part dans l'ensemble des personnes admises (en %)

	2015	2016	2017	2018	2019	2015-2019
n	28 443	29 014	26 048	24 442	19 871	127 818
%	58,2	55,3	51,0	49,5	49,8	52,9

Données préliminaires pour 2019.

*Inclut les personnes qui déclarent connaître le français seulement, de même que celles qui déclarent connaître à la fois le français et l'anglais lors de l'admission. Le calcul des pourcentages sur la connaissance du français n'inclut pas l'information non disponible.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Nous ne disposons pas de prévisions.

RP162. Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français au cours des trois années suivant leur admission.

Veuillez vous référer à la fiche RP159 du Cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021.

RP163. Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.

Au cours de cet exercice financier, les actions prévues afin d'évaluer les besoins spécifiques des personnes immigrantes qui utilisent peu les services de francisation ont dû être reportées en raison de la pandémie liée à la Covid-19. Le contexte de crise sanitaire ayant exercé des pressions sur un ensemble de besoins impératifs, il était devenu inopportun de sonder la clientèle.

RP164. Liste de l'offre de service du MIDI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP55.

RP165. Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP56.

RP166. État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP57.

RP167. Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP58.

RP168. Liste des actions entreprises pour améliorer la sélection des personnes immigrantes afin qu'elles répondent aux besoins du marché du travail au Québec, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

SYSTÈME DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le système de la déclaration d'intérêt (SDI) a été lancé officiellement par le Ministère, le 27 juin 2019.

Avec le SDI, le Ministère peut désormais concentrer ses efforts sur le traitement des demandes de personnes qui, tout en présentant un fort potentiel d'intégration au Québec, répondent aux besoins du marché du travail.

Cette modernisation du système d'immigration offre les outils, mais surtout la latitude nécessaire au Ministère pour être réellement en phase avec les besoins actuels du marché du travail, notamment en modulant les critères d'invitation en fonction de l'évolution des besoins de main-d'œuvre et de la réalité de chacune des régions.

Pour le moment, le Ministère ne peut pas utiliser le plein potentiel du SDI, parce que la grande majorité des personnes sont sélectionnées dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et donc très peu dans le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Contrairement au PRTQ, le PEQ n'est pas intégré dans le SDI. Les personnes n'ont pas à être invitées pour présenter une demande de sélection permanente.

PORTAIL EMPLOYEURS

Le 27 juin 2019, le Ministère dévoilait une nouveauté afin de faciliter les démarches de recrutement des entreprises du Québec, soit le Portail employeurs.

Le Portail employeurs utilise les données du SDI afin de répondre aux besoins des entreprises par l'immigration temporaire et permanente.

Hébergé dans la plateforme Arrima, le Portail est une interface de recherche qui utilise les données du SDI. Ces données sont utilisées par les conseillères et conseillers en immigration régionale pour :

- répondre aux besoins des entreprises par l'immigration temporaire et permanente;
- effectuer une recherche de profils d'employés demandés par les entreprises;
- identifier les personnes qui ont les meilleurs profils d'employabilité;
- transmettre aux entreprises des listes de personnes correspondant au profil recherché parmi celles qui ont déclaré leur intérêt à immigrer au Québec.

ACTIONS POSÉES

En novembre 2019, une réflexion a été amorcée en vue d'entreprendre une réforme de la sélection québécoise des ressortissants étrangers souhaitant immigrer de façon permanente au Québec à titre de travailleurs qualifiés, et ce, dans le cadre du SDI. À ce jour, les travaux se sont concentrés sur la révision du PEQ.

L'objectif est de rendre la sélection des travailleurs qualifiés plus cohérente, complémentaire et mieux adaptée aux exigences et aux besoins du marché du travail québécois et des régions.

Lorsque le Ministère pourra utiliser le plein potentiel du SDI, il sera possible de mieux cibler des travailleurs qualifiés en fonction des besoins du marché du travail et des régions.

RP169. Liste des actions entreprises pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

Pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, le Ministère met en œuvre depuis août 2019 le Parcours d'accompagnement personnalisé.

Durant le Parcours, un agent d'aide à l'intégration évalue les besoins des personnes immigrantes dans 5 domaines (Installation, Francisation, Vie collective, Emploi et démarches d'immigration) et oriente les personnes vers les bonnes ressources afin de mieux répondre à leurs besoins et ainsi contribuer à la réussite de leur francisation, de leur intégration et de leur participation, en français, à la société québécoise, en particulier au marché du travail.

Au total, 75 agents d'aide à l'intégration sont déployés à travers le Québec pour rencontrer les personnes immigrantes, effectuer l'évaluation de leurs besoins et faire les suivis nécessaires de leurs démarches d'intégration, incluant l'emploi. Ces agents sont situés dans les bureaux de Services Québec, ce qui facilite la prise de contact de la personne immigrante avec les services publics d'emploi.

Le Parcours étant en stade de mise en œuvre, le Ministère n'a pas encore de statistiques sur les personnes immigrantes ayant reçu des services pour le domaine Emploi du Parcours.

RP170. Liste des actions entreprises afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Québec grâce à l'embauche de personnes immigrantes, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

Au MIFI, plusieurs mesures ont été mises en place afin :

- d'attirer les talents stratégiques dans un contexte de compétition internationale;
- de renforcer l'adéquation entre le système d'immigration et les besoins économiques et démographiques du Québec, notamment avec le lancement du système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI);
- de miser sur l'établissement durable des personnes immigrantes, incluant les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, ainsi que les étudiantes et étudiants étrangers, qui répondent aux besoins du marché du travail.

Actions et mesures

L'offre de services aux entreprises

Depuis le lancement de l'offre intégrée de services du MIFI aux entreprises en septembre 2018, ce dernier a reçu, en date du 31 mars 2020, 1 485 demandes d'accompagnement, dont 1 069 en 2019-2020.

L'offre intégrée de services du MIFI s'adresse aux entreprises qui souhaitent :

- obtenir de l'information sur les programmes d'immigration;
- embaucher des personnes immigrantes ou des minorités ethnoculturelles déjà établies au Québec;
- embaucher des étudiants internationaux ayant un diplôme du Québec;
- recruter des travailleuses et travailleurs temporaires et permanents à l'international;
- franciser les personnes immigrantes;
- faciliter l'intégration des personnes immigrantes grâce aux démarches d'installation et d'intégration socioprofessionnelle;
- s'informer sur la reconnaissance des compétences et sur les accès aux ordres professionnels.

Le Portail employeurs

Le déploiement du *Portail employeurs* en juin 2019, issu du SDI, permet aux conseillers de rechercher et de proposer des profils de candidates et candidats à l'immigration aux entreprises. Une nouvelle version du Portail, comprenant une interface de recherche pour les entreprises, devrait être disponible sur la plateforme ARRIMA. Livrée en février 2020, elle sera prochainement déployée pour leur permettre de consulter, de façon autonome et sous certaines conditions, des profils types de ressortissants étrangers et prendre contact avec eux.

Entre le 27 juin et le 31 mars 2020, 55 entreprises ont eu recours au Portail employeurs. 1 797 profils de ressortissantes et de ressortissants étrangers ont été transmis à des entreprises québécoises. Bien que le nombre de demandes d'accompagnements ait diminué au cours de la pandémie de la COVID-19, l'offre de services du MIFI est demeurée active tout au cours de celle-ci.

Les activités de prospection et de consolidation

Au cours de l'année financière 2019-2020, 140 activités de prospection et de consolidation ont été réalisées par les DSI et antennes auprès de différents partenaires à l'étranger, tel qu'Actiris, l'office chargé de mettre en œuvre la politique de l'emploi dans la région Bruxelles-Capitale, et le Forem, Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi.

Des ententes, sans contrepartie financière, établissant un canal de collaboration formel en matière de recrutement de travailleurs ont d'ailleurs été signées en 2019 avec ces partenaires, grâce auquel les employeurs québécois ont maintenant accès à un large bassin de candidats francophones en Belgique. Ces ententes s'ajoutent à l'entente signée en 2010 avec Pôle Emploi en France.

En termes d'attraction, en 2019-2020, les DSI ont notamment organisé plus de 120 séances d'information en personne et en ligne auxquelles ont participé plus de 24 000 personnes. Ces activités permettent de promouvoir le Québec auprès des candidats à l'immigration et d'y attirer les meilleurs talents.

Enfin, en mars 2020, le Ministère a signé des conventions d'aide financière avec des partenaires québécois : Montréal International (MI), Québec International (QI) et la Société de développement économique de Drummondville (SDED), qui couvrent respectivement les entreprises des régions du Grand Montréal, de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, ainsi que du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Le Ministère a ainsi octroyé une subvention de 3 555 000 $ à MI, 4 445 000 $ à QI et 2 000 000 $ à SDED, pour la réalisation de projets de recrutement international qui s'échelonneront jusqu'au 31 mars 2023. Le Ministère fournira les orientations, cibles et indicateurs aux trois partenaires puis mettra en place une programmation annuelle commune. Cette collaboration avec les organismes de développement économique permet au Ministère d'assurer un accompagnement personnalisé d'un plus grand nombre d'entreprises qui éprouvent des besoins de main-d'œuvre qui n'ont pas pu être comblés localement.

Les missions de recrutement à l'international

L'offre de services aux entreprises comprend les missions de recrutement à l'international, soit les Journées Québec. Ces missions à l'étranger permettent aux entreprises de toutes les régions du Québec d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires qui répondent à leurs besoins de main-d'œuvre.

En 2019-2020, cinq missions de recrutement international ont été réalisées, soit une à Casablanca au Maroc, une à San José aux États-Unis, deux éditions distinctes à Paris, en France et une à Bogota, en Colombie. 230 employeurs de différentes régions du Québec ont bénéficié de l'accompagnement personnalisé de la part du MIFI et ont participé à une des missions de recrutement à l'étranger permettant plus de 1 000 embauches de travailleurs étrangers temporaires (le nombre d'embauches pour la dernière mission à Bogota n'est pas connu pour le moment). Ces embauches ont permis à plusieurs d'entre eux d'assurer le bon fonctionnement ou l'expansion de leur entreprise.

En raison de la COVID-19, les Journées Québec, prévues dans les six premiers mois de 2020, ont été suspendues. Une nouvelle programmation annuelle a été élaborée avec les partenaires non gouvernementaux (Montréal International, Québec International et la Société de développement économique de Drummondville) afin de tenir les missions de recrutement sous format virtuel.

En 2019-2020, le Ministère a entamé la mise en place d'un projet pilote qui permet aux candidats recrutés dans le cadre des Journées Québec, de suivre des cours de français à l'étranger, donnés par des organismes partenaires, alors qu'ils attendent leur permis de travail temporaire. Ce projet pilote vient s'ajouter aux 142 ententes portant sur les services de francisation pour des détenteurs de CSQ avec différents partenaires basés à l'étranger, que le MIFI a signées depuis 2003. Il s'agit pour la plupart des Alliances françaises, des Instituts et Centres culturels français. La francisation dès l'étranger permet aux entreprises d'avoir accès à de plus grands bassins de main-d'œuvre à l'étranger.

Système de déclaration d'intérêt

Le système de la déclaration d'intérêt (SDI) a été lancé le 27 juin 2019. Avec le SDI, le MIFI peut désormais inviter des personnes qui présentent un fort potentiel d'intégration au Québec et qui répondent aux besoins du marché du travail, notamment en région.

En date du 31 mars 2020, dix exercices d'invitation ont permis d'inviter 2 085 ressortissants étrangers dans le PRTQ. De ce nombre, 438 personnes détenaient une offre d'emploi validée, dont 39 provenaient d'employeurs en région.

Liste des professions admissibles au traitement simplifié

Dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires, le traitement simplifié permet de faciliter et accélérer la venue de travailleurs étrangers temporaires. Ceux-ci exercent des professions qualifiées pour lesquelles l'offre de main-d'œuvre locale ne répond pas à la demande des employeurs et qui subissent, de ce fait, des pressions sur le marché du travail québécois.

RP171. Liste des actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a en 2019, jeté les bases de la modernisation de son système d'immigration, afin de favoriser une meilleure réponse aux besoins d'attraction, de rétention et d'accueil aux personnes immigrantes en région.

Dans cette foulée, le Ministère amorça des travaux pour la refonte du Programme *Mobilisation-Diversité* afin de le remplacer par un programme plus souple et plus adapté aux réalités variées des régions. Des actions visant à réunir les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes pour faire de l'immigration un facteur de prospérité et de vitalité des régions seront financées. Ces actions doivent également contribuer à favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2019-2020

En 2019, le Ministère a procédé à la signature de 51 conventions d'aide financière avec les municipalités, dont 49 en région. D'une durée d'un an, ces conventions ont été signées dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD) et visent l'attraction, l'accueil et l'établissement durable de personnes immigrantes en région. Le montant total de l'aide financière est de 3 337 650 $. Une entente hors normes a également été signée en mars 2020 avec la Ville de Québec : cette entente représente un investissement de 3 M$ pour la période 2020-2023.

Le Ministère a soutenu les efforts des organismes à but non lucratif (OBNL) et des coopératives qui offrent des services contribuant à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles hors de la région métropolitaine de Montréal, pour un montant de 2 360 757 $ pour l'année 2019-2020.

Un plan d'action spécifique a été réalisé pour chaque région administrative en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes, en collaboration avec les acteurs clés des régions et en cohérence avec les orientations et les travaux dans les régions. Les priorités d'action, les objectifs à atteindre et les moyens efficaces à mettre en œuvre afin d'assurer la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes ont été identifiés pour chacune des 17 régions administratives du Québec.

Le déploiement historique du Ministère dans toutes les régions du Québec avec la création des postes d'agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) et des conseillères et conseillers en immigration régionale (CIR). Les AAI accompagnent les personnes immigrantes inscrites au Parcours d'accompagnement personnalisé depuis l'étranger et au Québec. Le Parcours d'accompagnement personnalisé permet d'outiller les personnes immigrantes pour une intégration réussie. Les CIR offrent un accompagnement aux collectivités et aux partenaires pour consolider leurs pratiques d'accueil, d'intégration et d'inclusion. Le budget total du Parcours est de 20 M$.

Il y a eu la création de deux nouvelles directions régionales et de 45 antennes pour soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes (pour un total au 31 mars 2020 de 62* points de services). Par l'offre de services intégrée, les CIR offrent de l'accompagnement personnalisé à des organismes privés et publics du Québec, qui font l'effort pour améliorer l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes en région.

* 10 antennes sont en cours d'ouverture.

RP172. Proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec.

La proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal, au moment de leur sélection par le Québec, est de 21,0 %, pour l'année 2019.

RP173. Liste des organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région.

Organismes	Région administrative
ABL accès accueil action	Laurentides
Accès-Travail	Centre-du-Québec
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Outaouais
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais
Action Travail Chaleurs inc.	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	Estrie
Administration régionale Baie-James	Nord-du-Québec
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches
Ambassade boréale	Saguenay - Lac-Saint-Jean
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Outaouais
Atelier de Travail Jeunesse 01	Bas-Saint-Laurent
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides
Camp Sable chaud	Bas-Saint-Laurent
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	Côte-Nord
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais
Carrefour jeunesse emploi Papineau	Outaouais
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	Outaouais
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent
CDC ICI Montmagny-L'Islet	Chaudière-Appalaches
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Capitale-Nationale
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	Laurentides
Centre intégré en Employabilité locale	Outaouais
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent
Centre local de développement Rouyn-Noranda inc.	Abitibi-Témiscamingue
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale
Centre pour l'immigration en région	Laurentides
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme	Laurentides
Chambre de Commerce et d'Industrie Thérèse de Blainville	Laurentides
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Estrie
Compagnie des histoires du monde, La	Estrie
Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	Estrie
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	Bas-Saint-Laurent
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches

Organismes	Région administrative
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	Estrie
Fondation Monique Fitz-Back pour l'éducation au dév. durable	Bas-Saint-Laurent
Forum jeunesse Afro-Québécois [FJAQ]	Bas-Saint-Laurent
Groupe Inclusia	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches
Impact emploi de l'Érable	Centre-du-Québec
Lanaudière Économique	Lanaudière
Monde et Macadam	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int. immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue
Motivaction Jeunesse	Capitale-Nationale
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue
MRC de Memphrémagog	Estrie
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	Abitibi-Témiscamingue
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	Laurentides
Municipalité régionale de comté d'Autray	Lanaudière
Municipalité régionale de comté d'Avignon	Estrie
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Municipalité régionale de comté de Coaticook	Estrie
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	Estrie
Municipalité régionale de comté de la Jacques-Cartier	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de La Mitis	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord	Laurentides
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Municipalité régionale de comté de l'Érable	Centre-du-Québec
Municipalité régionale de comté de l'Islet	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté de Matawinie	Lanaudière
Municipalité régionale de comté de Montmagny	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté des Appalaches	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté des Laurentides	Laurentides
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Municipalité régionale de comté les Moulins	Lanaudière
Place des jeunes l'Intervalle, La	Estrie
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Productions Rêver en couleurs, Les	Bas-Saint-Laurent
Pro-Gestion Estrie inc.	Estrie
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec
Québec International, Corp. de dév. écono. pour la région de QC	Bas-Saint-Laurent
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec

Organismes	Région administrative
SEMO Saguenay-Lac-St-Jean inc.	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	Bas-Saint-Laurent
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption [SAFIMA]	Lanaudière
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	Bas-Saint-Laurent
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais
Services de main-d'œuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale
Table de Concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec	Bas-Saint-Laurent
Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec	Bas-Saint-Laurent
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches
Ville de Drummondville	Centre-du-Québec
Ville de Gatineau	Bas-Saint-Laurent
Ville de Lévis	Chaudière-Appalaches
Ville de Rimouski	Bas-Saint-Laurent
Ville de Rouyn-Noranda	Bas-Saint-Laurent
Ville de Saguenay	Bas-Saint-Laurent
Ville de Sherbrooke	Estrie
Ville de Val-d'Or	Abitibi-Témiscamingue
Zone emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides

RP174. Ventilation détaillée du financement octroyé aux organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

Organismes	Région administrative	Programmes	Montant 19-20
ABL accès accueil action	Laurentides	Programme Mobilisation - Diversité (PMD)	45 000 $
		Programme Réussir l'Intégration (PRINT)	75 264 $
Accès-Travail	Centre-du-Québec	PMD	50 600 $
		PRINT	28 509 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Outaouais	PRINT	191 364 $
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PMD	24 160 $
		PRINT	196 506 $
		Programme Soutien à la Mission (PSM)	145 000 $
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais	PRINT	507 334 $
		PSM	165 000 $
Action Travail Chaleurs inc.	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PRINT	30 349 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	Estrie	PMD	108 717 $
		PSM	115 000 $
Administration régionale Baie-James	Nord-du-Québec	PMD	100 000 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	PMD	75 500 $
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PMD	18 280 $
		PRINT	104 186 $
Ambassade boréale	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	68 460 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière	PRINT	116 620 $
		PSM	85 000 $
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Outaouais	PRINT	136 490 $
Atelier de Travail Jeunesse 01	Bas-Saint-Laurent	PMD	48 000 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PMD	56 250 $
		PRINT	295 591 $
		PSM	145 000 $
Camp Sable chaud	Bas-Saint-Laurent	PMD	16 000 $
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PMD	14 560 $
		PRINT	82 875 $
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	PMD	89 299 $
		PRINT	81 243 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	PMD	22 000 $
		PRINT	6 545 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	Côte-Nord	PRINT	7 480 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	PMD	60 000 $
		PRINT	1 326 $
Carrefour jeunesse emploi Papineau	Outaouais	PMD	62 580 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	PMD	186 580 $
		PRINT	100 472 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	PMD	18 860 $
		PRINT	327 486 $

Organismes	Région administrative	Programmes	Montant 19-20
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	Outaouais	PRINT	41 370 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PMD	101 172 $
		PRINT	13 090 $
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	PMD	13 230 $
		PRINT	46 410 $
CDC ICI Montmagny-L'Islet	Chaudière-Appalaches	PMD	48 944 $
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	PMD	30 000 $
		PRINT	90 947 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	PRINT	82 740 $
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	Laurentides	PMD	169 206 $
Centre intégré en Employabilité locale	Outaouais	PRINT	17 853 $
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PRINT	51 829 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PMD	60 000 $
		PRINT	59 007 $
Centre local de développement Rouyn-Noranda inc.	Abitibi-Témiscamingue	PMD	80 965 $
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PRINT	1 564 753 $
		PSM	190 000 $
Centre pour l'immigration en région	Laurentides	PMD	36 603 $
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PMD	98 528 $
		PSM	115 000 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord	PRINT	50 490 $
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme	Laurentides	PMD	64 505 $
Chambre de Commerce et d'Industrie Thérèse de Blainville	Laurentides	PMD	21 000 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	PRINT	298 180 $
		PSM	145 000 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	PMD	65 117 $
		PRINT	195 708 $
		PSM	145 000 $
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Estrie	PMD	26 630 $
Compagnie des histoires du monde	Estrie	PMD	66 985 $
Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	Estrie	PMD	128 568 $
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	Bas-Saint-Laurent	PMD	80 000 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches	PMD	142 200 $
		PRINT	61 220 $
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	Estrie	PMD	130 500 $
Fondation Monique Fitz-Back pour l'éducation au dév. durable	Bas-Saint-Laurent	PMD	45 000 $
Forum jeunesse Afro-Québécois [FJAQ]	Bas-Saint-Laurent	PMD	60 000 $
Groupe Inclusia	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PRINT	79 560 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	PMD	50 040 $
		PRINT	55 692 $
		PSM	115 000 $
Impact emploi de l'Érable	Centre-du-Québec	PMD	56 776 $
Lanaudière Économique	Lanaudière	PMD	250 000 $

Organismes	Région administrative	Programmes	Montant 19-20
Monde et Macadam	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	120 740 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int. immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue	PMD	57 825 $
		PRINT	48 620 $
		PSM	85 000 $
Motivaction Jeunesse	Capitale-Nationale	PMD	262 113 $
		PRINT	100 000 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	PMD	30 000 $
		PRINT	34 110 $
MRC de Memphrémagog	Estrie	PMD	30 000 $
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	Chaudière-Appalaches	PMD	15 000 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	PMD	78 500 $
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	Laurentides	PMD	50 000 $
Municipalité régionale de comté d'Autray	Lanaudière	PMD	28 600 $
Municipalité régionale de comté d'Avignon	Estrie	PMD	37 500 $
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	32 834 $
		PRINT	13 241 $
Municipalité régionale de comté de Coaticook	Estrie	PMD	30 000 $
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	Bas-Saint-Laurent	PMD	34 492 $
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	Estrie	PMD	37 000 $
Municipalité régionale de comté de la Jacques-Cartier	Bas-Saint-Laurent	PMD	19 000 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	PMD	60 000 $
		PRINT	43 758 $
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	Bas-Saint-Laurent	PMD	40 000 $
Municipalité régionale de comté de La Mitis	Bas-Saint-Laurent	PMD	50 000 $
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	Chaudière-Appalaches	PMD	40 000 $
Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord	Laurentides	PMD	25 000 $
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	PMD	14 380 $
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue	PMD	98 116 $
Municipalité régionale de comté de l'Érable	Centre-du-Québec	PMD	114 750 $
Municipalité régionale de comté de l'Islet	Chaudière-Appalaches	PMD	83 600 $
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PMD	71 667 $
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	Chaudière-Appalaches	PMD	64 195 $
Municipalité régionale de comté de Matawinie	Lanaudière	PMD	40 000 $
Municipalité régionale de comté de Montmagny	Chaudière-Appalaches	PMD	83 334 $
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	PMD	116 614 $
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Bas-Saint-Laurent	PMD	34 000 $
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PMD	16 500 $

Organismes	Région administrative	Programmes	Montant 19-20
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PMD	44 722 $
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	Bas-Saint-Laurent	PMD	80 000 $
Municipalité régionale de comté des Appalaches	Chaudière-Appalaches	PMD	72 500 $
Municipalité régionale de comté des Laurentides	Laurentides	PMD	80 000 $
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	75 000 $
		PRINT	32 725 $
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	104 500 $
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	29 794 $
Municipalité régionale de comté les Moulins	Lanaudière	PMD	60 000 $
Place des jeunes l'Intervalle, La	Estrie	PMD	4 098 $
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	150 199 $
		PRINT	125 307 $
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	43 140 $
		PRINT	59 915 $
Productions Rêver en couleurs, Les	Bas-Saint-Laurent	PMD	86 750 $
Pro-Gestion Estrie inc.	Estrie	PMD	160 000 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec	PMD	61 700 $
Québec International, Corp. de dév. écono. pour la région de QC	Bas-Saint-Laurent	PMD	240 000 $
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	PMD	177 800 $
		PRINT	482 144 $
		PSM	145 000 $
SEMO Saguenay-Lac-St-Jean inc.	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	69 300 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	Bas-Saint-Laurent	PMD	40 500 $
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	PMD	159 000 $
		PRINT	47 700 $
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent	PRINT	10 608 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	PMD	226 960 $
		PRINT	493 821 $
		PSM	145 000 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	PMD	84 878 $
		PRINT	68 610 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	PMD	140 512 $
		PRINT	123 318 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption [SAFIMA]	Lanaudière	PMD	134 000 $
		PRINT	49 092 $
		PSM	85 000 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	Bas-Saint-Laurent	PMD	66 000 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	PMD	65 035 $
		PRINT	1 587 852 $
		PSM	190 000 $
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais	PMD	374 341 $
Services de main-d'œuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	PMD	227 303 $
		PRINT	86 853 $
Table de Concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec	Bas-Saint-Laurent	PMD	194 300 $

Organismes	Région administrative	Programmes	Montant 19-20
Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec	Bas-Saint-Laurent	PMD	25 000 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PMD	274 914 $
		PRINT	233 444 $
		PSM	85 000 $
Ville de Drummondville	Centre-du-Québec	PMD	1 215 $
Ville de Gatineau	Bas-Saint-Laurent	PMD	400 000 $
Ville de Lévis	Chaudière-Appalaches	PMD	150 000 $
Ville de Rimouski	Bas-Saint-Laurent	PMD	59 208 $
Ville de Rouyn-Noranda	Bas-Saint-Laurent	PMD	133 125 $
Ville de Saguenay	Bas-Saint-Laurent	PMD	62 500 $
Ville de Sherbrooke	Estrie	PMD	250 000 $
Ville de Val-d'Or	Abitibi-Témiscamingue	PMD	46 000 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides	PMD	92 235 $

RP175. Nombre d'immigrants qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal à la suite d'un accompagnement offert par un organisme financé pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2019-2020.

Tableau 1 : Nombre de personnes immigrantes qui se sont installées à l'extérieur de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à la suite d'un accompagnement offert par un organisme accrédité, du 1er avril 2019 au 30 mars 2020.

Organisme	Nombre de familles établies	Nombre de personnes immigrantes établies
Accueil Liaison Pour Arrivants	30	59
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	120	243
Promis	110	188
Carrefour Blé	80	231
Total	**340**	**721**

Source : Direction générale des opérations régionales (DGOR) – Direction régionale de Montréal, du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).
En date du 15 juillet 2020 (compilation) à partir des rapports de reddition des comptes annuels des organismes.

RP176. Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal et celui des personnes qui s'installent dans ces mêmes régions.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail des personnes immigrées qui s'installent dans les régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal.

L'EPA de Statistique Canada fournit les données du taux d'emploi des personnes immigrantes de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l'année 2019.

Pour le groupe d'âge des 15 ans et plus, l'écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (68,5 %), et celui des personnes qui s'installent dans la RMR de Montréal (62,2 %) est de **6,3 points de pourcentage en 2019.**

RP177. État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.

L'organisme Qualifications Québec (Q2) a reçu une subvention de 3 M$ de mars 2017 à mars 2020, pour la conception et la mise en œuvre d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, et ce, à l'échelle du Québec. Après la mise en ligne du site en août 2018, Qualification Montréal (QM) est devenu Qualifications Québec (Q2), afin de refléter que son mandat et ses services s'étendent à toutes les régions du Québec.

Le site Qualifications Québec est gratuit, universel et en libre-service. Il informe les utilisateurs sur les étapes menant à la reconnaissance de leurs compétences développées à l'étranger afin que leur contribution à l'essor économique du Québec soit rapide et réussie. Le portail a été développé par un organisme externe, mais il demeure la propriété du Ministère. De plus, l'aiguillage vers les ressources et services existants en reconnaissance des compétences au Québec est mis en place pour les candidates et les candidats à l'immigration et les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger.

Depuis sa mise en ligne en août 2018, le portail a rejoint plus de 104 000 utilisateurs, dont 75 % proviennent de l'extérieur du Canada. La durée des sessions sur le site est de cinq minutes en moyenne.

Selon un sondage réalisé par l'organisme en juillet dernier, plus de 85 % des candidats ayant bénéficié de services d'accompagnement et d'aiguillage sont très satisfaits ou satisfaits de l'accueil, de l'écoute et de la clarté de l'information des conseillers. De plus, 92 % des utilisateurs considèrent que le site est facile d'utilisation et plus de 60 % des candidats accompagnés ont entamé ou terminé une démarche en reconnaissance des compétences.

État d'avancement des travaux

En 2019-2020, l'organisme a :

- continué d'assurer la mise à jour des contenus de l'ensemble du portail soit près de 560 fiches de professions et métiers au Québec et plus de 23 000 liens externes;
- offert par l'entremise de ses conseillers un accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences à plus de 2 000 utilisateurs en présentiel, par téléphone ou par courriel;
- poursuivi sa tournée des régions du Québec afin de faire connaître les services de reconnaissance des compétences et traiter des divers enjeux soulevés avec les partenaires;
- formé des équipes d'intervention en vue de résoudre des obstacles liés à la reconnaissance des compétences.

L'organisme continue sa collaboration avec ses partenaires pour établir des liens et consolider leur adhésion et leur participation au projet, notamment avec le milieu de l'éducation, les ordres professionnels et les ministères interpellés. La situation liée à la pandémie de la COVID-19 et l'incertitude liée à la signature d'une seconde entente avec le MIFI a forcé l'organisme à reporter certains paiements et activités et à resserrer ses dépenses.

Montant investis pour 2019-2020

Le montant investi en 2019-2020 pour l'avancement des travaux de QM a été de 750 000$. L'entente actuelle avec l'organisme a pris fin le 31 mars 2020. Une demande d'aide financière de 2 M$ pour les années 2020-2021 et 2021-2022 a été approuvée par les autorités ministérielles au début du mois de juin 2020.

Rencontre avec le Ministre

Le ministre a rencontré l'organisme Qualifications Québec le 15 novembre 2019 dans les locaux du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, au 1200 boulevard Saint-Laurent à Montréal. Aucune autre rencontre n'a eu lieu entre d'autres membres du cabinet du ministre et l'organisme.

RP178. État d'avancement du projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2019-2020 et prévisions pour l'année 2020-2021. Nombre de personnes qui ont bénéficié de ce projet pilote en 2018-2019 et en 2019-2020.

La réponse à cette demande relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RP179. État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2019-2020 et prévisions pour l'année 2020-2021.

La réponse à cette question se trouve à la question RP177.

RP180. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

Voir la fiche RP60.

RP181. Fournir une copie de tout document (analyses, études ou autres) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal.

À la suite de la mise en ligne du site Qualifications Québec en août 2018, l'organisme Qualification Montréal (QM) est devenu Qualifications Québec (Q2), afin de refléter que son mandat et ses services s'étendent à toutes les régions du Québec.

- Le 27 mai 2019, Q2 a présenté son rapport d'étape pour la période du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2018 (Voir en annexe). Ce rapport résume l'état d'avancement des travaux de l'organisme pour les quatre volets de l'entente avec le Ministère : le développement du guichet unique, les services d'aiguillage, la promotion des services et les équipes d'intervention.

- Le 24 octobre 2019, Q2 a présenté son rapport annuel et ses états financiers 2018-2019 (Voir en annexe). Ce rapport résume l'état d'avancement des travaux de l'organisme de la dernière année pour les quatre volets de l'entente avec le Ministère : le développement du guichet unique, les services d'aiguillage, la promotion des services et les équipes d'intervention. Les états financiers dressent le portrait de l'utilisation des sommes allouées par le Ministère à l'organisme et identifient les autres sources de financement de l'organisme.

- Le 6 mai 2020, Qualifications Québec a présenté son rapport final dressant le bilan des trois années du projet (Voir en annexe). Ce rapport expose l'état des réalisations de Q2 pour les trois années de l'entente. Le rapport a été analysé au printemps 2020.



RAPPORT INTÉRIMAIRE JUILLET À DÉCEMBRE 2018

QUALIFICATIONS QUÉBEC

PAR Mme France Dussault, directrice générale
Qualifications Québec

Mise en place de Qualifications Québec
Guichet unique québécois pour la reconnaissance des compétences

Table des matières

INTRODUCTION 2
AVANCEMENTS DU PROJET ENTRE LE 1ER JUILLET 2018 ET LE 31 DÉCEMBRE 2018 3
MODE DE GOUVERNANCE 3
OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉS 3
Portail 3
Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus 3
Audit sur les normes d'accessibilités 3
Préparation du chantier de la traduction 3
Gestion du portail (CRM et traçabilité) 3
Poursuite des activités globales de programmation 4
Entretien et maintien du portail 4
Services d'aiguillage et d'accompagnement 4
Promotion et concertation des acteurs du milieu 4
Équipes d'intervention 6
CONCLUSION 7
Annexe 1 : Statistiques de Qualifications Québec au 31 décembre 2018 8
Annexe 2 : Illustration d'un Continuum de services. 10
Annexe 3 : Suivi mensuel du budget Q2 du 1er juillet 2018 au 30 décembre 2018 10

INTRODUCTION

Ce rapport intérimaire résume l'état de l'avancement des travaux de Qualifications Québec (Q2) pour la première moitié de l'année 2018 – 2019, entre le 1er juillet 2018 et le 31 décembre 2018. Il présente les résultats attendus et leurs retombées selon le plan d'action initial dont l'offre de services intégrée s'articule en quatre volets : Le développement du portail, celui des services d'aiguillage, la promotion des services du guichet et les équipes d'intervention. Pour ces quatre thématiques, les objets de travail ont été modifiés en fonction des activités réalisées la première année et des perspectives de travail pour la seconde année. Le déploiement des objets de travail est ici développé :

Portail

- Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus
- Audit sur les normes d'accessibilités
- Préparation du chantier de la traduction
- Gestion du portail (CRM et traçabilité)
- Poursuite des activités globale de programmation
- Entretien et maintien du portail

Services d'aiguillage et d'accompagnement

- Accompagnement des personnes, en présentiel, au téléphone et par courriel, et développement de l'aiguillage numérique
- Poursuite des rencontres avec les partenaires en fonction d'une utilisation optimisée du portail

Promotion et concertation des acteurs du milieu

- Poursuite des activités prévues au mode de gouvernance
- Tournée des régions
- Développement des activités de promotion
- Développement des outils informationnels et communicationnels

Équipes d'intervention

- Collectes des enjeux et continuums de services

AVANCEMENTS DU PROJET ENTRE LE 1ER JUILLET 2018 ET LE 31 DÉCEMBRE 2018

MODE DE GOUVERNANCE

Pendant cette période, nous avons tenu, un comité portail. Les rencontres du comité de gestion se sont espacées de sorte qu'il s'en est tenu 5 pendant cette période. Par ailleurs deux comités de travail, comités satellites, ont été mis en place : un comité de travail avec les ordres professionnels ainsi qu'un chantier avec Services Québec pour la tournée des régions. Également, l'organisme a fait adopter de nouveaux règlements généraux. Ces règlements circonscrivent le membership de l'organisme en toute cohérence avec le mode de gouvernance ainsi que le plan d'action de Qualifications Québec issu de l'entente avec le MIDI.

OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉS

Portail

POURSUITE DES ACTIVITÉS DE RÉDACTION ET D'INTÉGRATION DES CONTENUS

En août 2018, le portail est mis en ligne avec ses pages contextualisantes sur la reconnaissance des compétences (RC), les systèmes scolaire et professionnel au Québec, ainsi que sur une vue d'ensemble du Québec, son lexique cliquable à partir de mots clé contenus dans le texte et quelques deux cent fiches-profession priorisées par le MIDI ainsi que par Services Québec. La rédaction des contenus était pratiquement complétée à la fin décembre.

AUDIT SUR LES NORMES D'ACCESSIBILITÉS

Un audit sur les normes d'accessibilités du portail portant sur une sélection de pages représentatives du portail a été effectué par le MIDI. Les résultats et points d'amélioration nous seront communiqués.

PRÉPARATION DU CHANTIER DE LA TRADUCTION

A la demande du MIDI, Q2 a préparé un devis comportant 4 scénarios de traduction vers l'anglais allant d'une traduction de courtoisie ne comportant que la traduction de la page d'accueil et des pages contextualisantes (approximativement 40 000$) vers une traduction intégrale de l'ensemble des contenus (approximativement 760 000$). Malheureusement les budgets prévus au plan d'action ne couvraient pas le coût des activités de traduction. Il demeure difficile au-delà d'un certain budget de traduction de prévoir cette dépense à même l'allocation prévue à l'entente sans compromettre significativement les activités de maintenance et développement du portail ainsi que les activités d'accompagnement et d'aiguillage du portail.

GESTION DU PORTAIL (CRM ET TRAÇABILITÉ)

Un modèle de tableau présentant un coup d'œil sur les statistiques du portail a été développé et validé par le MIDI. Il permet de tracer l'évolution des activités ayant cours sur le portail et les activités d'aiguillage avec les indicateurs suivant:

- Moyenne de visiteurs par jour
- Outil de navigation privilégié
- Provenance des visiteurs
- Principales pages consultées
- Principaux sujets abordés

- Faits saillants

Les statistiques de fréquentation du portail pour la période de juillet à décembre sont présentées à l'annexe 1.

Un devis a été préparé afin de circonscrire les éléments de travail à prévoir en vue de L'implantation d'un CRM (outil de gestion de la relation client) permettant de maximiser la traçabilité de l'ensemble des activités ayant cours sur le portail. Le devis prévoit également l'installation d'un site corporatif pour l'organisme permettant une fenêtre pour l'ensemble des partenaires, permettant l'arrivée d'un intranet, le partage des meilleures pratiques etc. Ce devis sera remis à des firmes de programmation, sur invitation pour fin de soumission.

POURSUITE DES ACTIVITÉS GLOBALES DE PROGRAMMATION

Les activités se poursuivent selon les recommandations des partenaires et des membres des comités prévus au mode de gouvernance de Q2. Ainsi, dès la mise en ligne, un chantier de travail avec les ordres professionnels s'est amorcé. Les commentaires et critiques à l'égard du portail émises par les ordres ont été colligées et partagées avec la firme de programmation afin de dégager des pistes de solutions permettant, à la fois, de rencontrer les attentes de la classification nationales des professions, à la fois, les attentes des ordres professionnels au regard des spécificités québécoises des professions règlementées. Des communications formelles ont été envoyées aux ordres ainsi qu'au Conseil Interprofessionnel du Québec (CIQ) afin de leur faire un état de situation et de leur faire part de l'avancée des travaux. Un comité de travail a été mis en place. Il réunissait des représentants de 7 ordres professionnels, du CIQ, des représentants de Q2, du MIDI ainsi que de la firme de programmation Avenue 8. Les ordres choisis présentaient des problématiques particulières en fonction de l'information du le portail portant sur leurs propres professions règlementées. Le comité a tenu une première rencontre le 15 novembre 2018. Les membres ont entériné les propositions apportées par l'équipe de Qualifications Québec et Avenue 8. Les 46 ordres sont informés, individuellement, des travaux de programmation portant sur l'information qui leur est dédiée.

Au 30 décembre 2018, nous pouvons dire que le travail est près d'être complété. Le chantier avec les ordres professionnels a introduit un léger délai qui reporte à février 2019 la finalisation complète de l'ensemble des contenus.

ENTRETIEN ET MAINTIEN DU PORTAIL

Même si les travaux de base pour la rédaction des contenus tirent à leur fin, il demeure qu'au fil du temps, ceux-ci devront être maintenus et mis à jour. L'actualisation de l'information est en cours. A titre d'exemple, l'ensemble des liens brisés est vérifié quotidiennement. Ils nous informent de certaines modifications apportées aux contenus. Au fur et à mesure également, les commentaires des internautes, candidats ou intervenants, sont pris en compte grâce aux fenêtres prévues à cet effet, un peu partout dans le portail.

Services d'aiguillage et d'accompagnement

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, EN PRÉSENTIEL, AU TÉLÉPHONE ET PAR COURRIEL, ET DÉVELOPPEMENT DE L'AIGUILLAGE NUMÉRIQUE

Il s'agit d'une activité qui se poursuit quotidiennement. Deux conseillers répondent aux demandes d'accompagnement. Elle se font de plus en plus virtuellement : directement par le portail ou par courriel. Un résumé des activités d'aiguillage est présenté à l'annexe 1.

POURSUITE DES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES EN FONCTION D'UNE UTILISATION OPTIMISÉE DU PORTAIL

A même la tournée des régions, plusieurs rencontres ciblant les intervenants auprès des clientèles font suite aux rencontres exploratoires avec les dirigeants des organisations, en région ou non. Ces rencontres avec les intervenants portent sur l'utilisation optimale du portail comme outil de travail surtout dans des contextes d'accompagnement, en employabilité. Éventuellement un budget devrait être accordé au développement d'outils pédagogiques, un tutoriel, ainsi qu'une trousse de formation virtuelle portant sur l'utilisation du portail.

Promotion et concertation des acteurs du milieu

De façon générale, en matière de promotion, voici la liste des activités qui ont eu lieu entre juillet 2018 et décembre 2018

TOURNÉE DES RÉGIONS

Après consultation de la CPMT pour ses comités régionaux, Service Québec a transmis aux différentes directions régionales une invitation à rencontrer Qualifications Québec pour une présentation de l'organisme, de ses services ainsi que de son portail. 14 régions sur 17 ont répondu dans l'affirmative. Au 30 décembre 2018, 8 régions avaient été rencontrées par Qualifications Québec :

- Bas St-Laurent
- Capitale Nationale
- Mauricie
- Côte-Nord (visioconférence)
- Laval
- Laurentides
- Montérégie
- Lanaudière

Environ 800 personnes ont été informées de nos services pendant cette période. Toutes les rencontres se sont tenues en présentiel sauf pour la Côte-Nord. D'autres rencontres sont prévues à l'hiver et au printemps 2019. La région du bas St-Laurent a été particulièrement dynamique en organisant une journée « forum sur la RC » pour les personnes immigrantes (PI). Étaient présents lors de ces rencontres : des intervenants des milieux de l'éducation, des centres locaux d'emploi et des organismes communautaires spécialisés. Nous avons eu l'occasion de présenter Qualifications Québec mais surtout de comprendre la réalité des régions en matière d'intégration des PI au marché du travail et de comprendre leurs besoins en matière de RC. Il ressort de notre tournée des régions que des efforts de promotion plus soutenus seraient requis. L'outil du portail est fonctionnel répond aux besoins mais est encore peu connu. L'équipe fait le maximum en termes de promotion avec le budget qui lui est imparti. Il faudra peut-être revoir le financement lié à la promotion de Qualifications Québec dans toutes les régions du Québec. Aussi au fil des rencontres et des présentations, ressort le besoin d'organiser un forum québécois sur la RC, particulièrement pour les personnes immigrantes.

De façon générale, en matière de promotion, voici les faits saillants ayant eu lieu entre juillet 2018 et décembre 2018 par organisation :

- SERVICE-QUEBEC : les directions régionales de 6 régions ont été rencontrées, 7 présentations comptant 93 participants ont été organisées
- ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : 7 présentations auprès de 5 organismes communautaires comptant 120 participants rencontrés
- COMMISSIONS SCOLAIRES : 4 présentations ont été faites dont une aux directions générales des commissions scolaires de l'île de Montréal. Ces présentations ont compté 90 participants
- CEGEPS: 2 interventions/évènement ont été tenues en plus d'une présentation à la commission des affaires de la formation continue. Ces rencontres ont ciblé près de 150 participants
- UNIVERSITÉS : 1 présentation ou atelier de travail a été faite auprès de 30 participants (finissants en développement de carrière). Plusieurs rencontres de travail ont été tenues avec la formation continue de l'Université de Montréal aux fins d'information sur l'organisme mais également aux fins de développement d'un projet d'implantation d'un continuum de services dans le secteur biopharmaceutique
- SECTEURS DE RÉGLEMENTATION
- CSMO : 1 présentation
- Ordres Professionnels : 1 présentation/atelier
- CCQ : 1 présentation

- SALONS : Participation à 2 salons sur l'employabilité. 300 candidats ont été informées ou aiguillés

AUTRES

- Conseil supérieur de l'éducation du Québec : 1 rencontre
- CAPLA (Canadian Association for Prior Learning Assesment): 1 présentation au congrès annuel à Toronto
- PAPRIKA (clinique d'accompagnement pour l'accès aux ordres professionnels des PI): 1 présentation
- Radio centre-ville : 1 chronique

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS INFORMATIONNELS ET COMMUNICATIONNELS
Pendant cette période, Q2 a développé une présentation power point type comportant trois volets :

- Mise en contexte, historique, services offerts et bilan
- Navigation dans le portail et appropriation de l'outil
- Période interactive avec mise en évidence de la réalité vécue par les régions et les partenaires

De plus, des dépliants informationnels et autres outils promotionnels ont été développés et distribués chez nos partenaires.

Après avoir présenté au MIDI l'ensemble des statistiques fines portant sur la période allant d'aout 2018 au début de 2019, nous avons convenu d'un outil communication présentant ces statistiques mais également les faits saillants de l'organisme. L'outil est présenté en annexe 1. Un état des lieux est présenté, à l'aide de cet outil, mensuellement au MIDI afin de suivre l'évolution des activités de fréquentation du portail et d'aiguillage.

Enfin, les efforts ont été mis à la mise en place et à l'équipement d'une salle de visioconférence ZOOMROOM pouvant permettre de tenir des rencontres à distance avec jusqu'à un maximum de 200 participants.

Il est important également de souligner le fait que Qualification Québec a renouvelé ses règlements généraux en fonction de bien représenter les préoccupations des secteurs de l'EDUCATION, DU MARCHÉ DUTRAVAIL, DES INSTANCES DE REGLEMENTATION DE L'IMMIGRATION ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SPÉCIALISÉES. Une campagne de membership a été lancée à la fin de l'année afin de recruter des membres de ces différents secteurs.

Équipes d'intervention

Par ces équipes, le MIDI et Qualifications Québec souhaitaient mettre en place des approches contribuant au continuum des services en matière de reconnaissance des compétences. Dans cette perspective, avec des activités qui s'inscrivent dans un écosystème de partenaires, par des interventions en amont des démarches de reconnaissance, par sa capacité à témoigner des obstacles en fonction d'un aiguillage pertinent vers le meilleur dispositif de reconnaissance pour la personne, il demeure que Q2 est bien positionné pour mettre en place ces continuums.

Selon le plan d'action de Q2 :

« *Le MIDI et Qualifications Québec sont conscients des effets potentiels des activités du guichet unique sur l'évolution des pratiques en RC pour tous les intervenants des réseaux scolaires, du marché du travail et des organismes de réglementation. Soucieux d'assurer une pérennité au guichet unique afin de mieux desservir à long terme la clientèle, le MIDI et Qualifications Québec souhaitent mettre en place des approches qui contribueront au* ***continuum des services*** *en cette matière* ».

Cet aspect du plan d'action, *les équipes d'intervention*, sera davantage couvert pendant la troisième année du projet. Comme la rédaction des contenus est à toutes fins pratiques terminée, les efforts devront se porter davantage vers la promotion des services de l'organisme et de son portail et vers la mise en place de ces continuums de services.

Au travers de nos travaux avec les ordres professionnels, plusieurs nous ont exprimé leur inconfort face à la gestion ou à la prise en charge de l'analyse préliminaire des dossiers. Un besoin d'organiser un peu mieux les choses en en amont du service de reconnaissance, par un aiguillage spécialisé en fonction d'une profession règlementée.

L'un des enjeux rencontrés lors de ces travaux réside dans l'organisation de l'information, de l'aiguillage, en amont des services de reconnaissance pouvant être offerts par un ordre professionnel mais, par extension, par tout autre instance de règlementation. Cet obstacle pourrait être en partie surmonté par l'organisation de tels ***continuums de services***. Il serait ainsi possible d'accompagner la personne immigrante vers le meilleur service, selon ses besoins, ses acquis académiques et expérientiels et, surtout, sa réalité au travers du continuum. Cette approche concertée pourrait impliquer, par exemple, un passage par un « emploi alternatif » ou une « profession reliée » afin d'éviter une déqualification ou, éventuellement une disqualification, vers une demande d'admission à un ordre ou, tout simplement, vers une embauche à la hauteur des compétences de la personne immigrante. Le fait d'embaucher une personne à la hauteur de ses compétences est, en fait, une forme de reconnaissance. Un exemple de ***continuum*** est présenté en annexe 3.

CONCLUSION

Les attentes ont été rencontrées pour cette demi-année. Voici les faits saillants et certaines perspectives qui en découlent :

- La mise en ligne d'une version beta du portail et la dernière étape de la rédaction des contenus avec la mise en œuvre d'un chantier de travail avec les ordres professionnels afin de répondre aux attentes touchant l'information sur les professions règlementées et leur spécificité québécoise. Aux termes des activités de rédaction, nous devrons voir à actualiser les contenus, à en poursuivre la validation et l'harmonisation.
- La mise en œuvre du plan de communication; l'amorce de la tournée des régions et d'une série de présentations sur l'utilisation du portail avec comme perspectives l'organisation d'un forum sur la RC. L'importance d'imputer un budget plus important à cette thématique afin de bien faire connaître le portail.
- La poursuite des rencontres et la formalisation des échanges avec l'ensemble des partenaires.
- Le développement d'outils de présentations des statistiques de fréquentation du portail ainsi que des statistiques d'aiguillage.
- La planification de la traduction du portail.
- La consolidation du mode de gouvernance et la poursuite des activités des comités qui ont permis la rédaction de règlements généraux cohérents avec notre entente et une campagne de membership consolidant la base des membres de Qualifications Québec.
- L'idéation de la mise en place de continuums de services, pour un secteur économique donné; continuums s'inscrivant dans un écosystème de partenaires en passant par la RC; continuums visant une intégration réussie au marché du travail.

France DUSSAULT
Directrice générale de Qualification Montréal

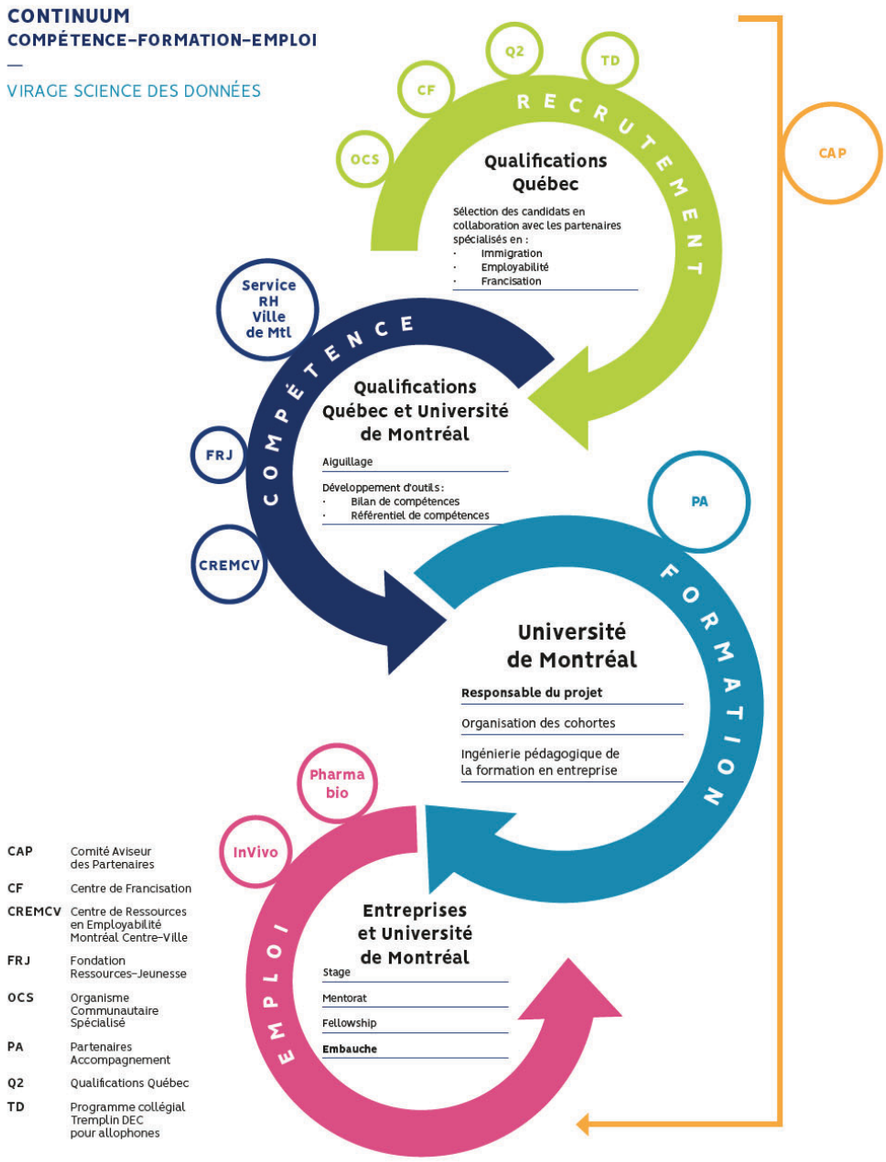
Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 1 : Statistiques de Qualifications Québec au 31 décembre 2018



Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 2 : Illustration d'un Continuum de services.



Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 3 : Suivi mensuel du budget Q2 du 1er juillet 2018 au 30 décembre 2018

Postes budgétaires	Budget MIDI 1er juillet au 30 juin 2019	2018												
		Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total Année Q2
Salariés réguliers	653 862,38	52 011,23	81 057,64	49 345,82	48 693,44	43 365,27	42 189,70							316 663,10
Frais de sous-traitances liés au projet portail	215 500,00	7 266,72	7 311,72	7 311,72	6 771,72	24 893,53	11 508,12							65 063,53
Honoraires professionnels (Comptable, juridique, infor	25 000,00	175,00	-	-	10 187,11	819,76	42,50							11 224,37
Publicité & promotion	9 000,00	-	2 848,42	-	3 513,86	881,22								7 243,50
Abonnements & cotisations	1 000,00	72,66	(72,66)	250,80	255,00	214,98								720,78
Salons & Évènements	2 500,00	907,19	-	-	-	1 261,34								2 168,53
Frais de représentations	-	-	81,99	-	-	-								81,99
Frais de séjour et déplacement	10 000,00	506,01	122,31	-	1 291,19	291,49	1 375,18							3 586,18
Frais de matériel de bureau	16 280,00	720,92	150,30	1 186,41	3 336,61	815,61	444,38							6 654,23
Frais de fournitures informatiques	20 013,50	153,26	265,38	752,07	-	239,33	2 396,00							3 806,04
Mobilier et matériel informatique	21 013,50	283,75		647,06	-	-								930,81
Frais de location d'équipement	-	-	-	-	-	-								-
Perfectionnement	4 900,00	-	-	-	941,05	-								941,05
Télécommunication 1	8 500,00	615,95	547,42	605,44	561,51	581,94	598,68							3 510,94
Loyer 80/100	52 000,00	4 179,15	4 179,15	4 179,15	4 179,15	4 179,15	4 094,15							24 989,90
Aménagement locaux	-	-	-	-	-	-								-
Entretien locatif et réparations	5 500,00	1 262,87	261,20	296,02	707,16	366,37	227,71							3 121,33
Service de protection	500,00	-	113,48	-	-	113,48								226,96
Frais fixes Assurances, taxes et intérêts	4 000,00	1 610,47	-	-	29,15	-	15,81							1 655,43
Contingence	-	-	-	-	-	-								-
Total	**1 049 569,38**	**69 765,18**	**96 866,35**	**64 574,49**	**80 466,95**	**78 023,47**	**62 892,23**							**452 588,67**



RAPPORT ANNUEL 2018 - 2019

Seconde année d'implantation

QUALIFICATIONS QUÉBEC

PAR Mme France Dussault, directrice générale
Qualifications Québec

Mise en place de Qualifications Québec
Guichet unique québécois pour la reconnaissance des compétences

Table des matières

INTRODUCTION ..... **Erreur ! Signet non défini.**
AVANCEMENTS DU PROJET ENTRE LE 1ER JUILLET 2018 ET LE 30 JUIN 2019 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
MODE DE GOUVERNANCE ..... **Erreur ! Signet non défini.**
OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉS ..... **Erreur ! Signet non défini.**
PORTAIL ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Audit sur les normes d'accessibilité ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Préparation du chantier de la traduction ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Gestion du portail (CRM et traçabilité) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Poursuite des activités globales de programmation ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Entretien et maintien du portail ..... **Erreur ! Signet non défini.**
SERVICES D'AIGUILLAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT ..... **Erreur ! Signet non défini.**
PROMOTION ET CONCERTATION DES ACTEURS DU MILIEU ..... **Erreur ! Signet non défini.**
ÉQUIPES D'INTERVENTION ..... **Erreur ! Signet non défini.**
ÉTATS FINANCIERS 2018 - 2019 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
SONDAGE D'OPINION ..... **Erreur ! Signet non défini.**
CONCLUSION ..... **Erreur ! Signet non défini.**
ANNEXES ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Annexe 1 : Statistiques annuelles de Qualifications Québec pour l'année 2018 – 2019 .....
Portail et aiguillage ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Annexe 2 : Statistiques annuelles de Qualifications Québec pour l'année 2018 – 2019 .....
Communication et concertation ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Annexe 3 : Sondage d'opinion auprès des candidats ayant bénéficié des services de Q2 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Annexe 4 : État détaillé des contributions gouvernementales ..... **Erreur ! Signet non défini.**

INTRODUCTION

Ce rapport annuel résume l'état de l'avancement des travaux de Qualifications Québec (Q2) pour l'année 2018 – 2019, entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2019. Il présente les résultats attendus et leurs retombées selon le plan d'action initial dont l'offre de services intégrée s'articule en quatre volets : le développement du portail, celui des services d'aiguillage, la promotion des services du guichet et les équipes d'intervention. Pour ces quatre thématiques, les objets de travail ont été modifiés en fonction des activités réalisées la première année et des perspectives de travail pour la seconde année. Voici le déploiement des objets de travail :

Portail

- Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus
- Audit sur les normes d'accessibilités
- Préparation du chantier de la traduction
- Gestion du portail (CRM et traçabilité)
- Poursuite des activités globales de programmation
- Entretien et maintien du portail

Services d'aiguillage et d'accompagnement

- Accompagnement des personnes, en présentiel, au téléphone et par courriel, et développement de l'aiguillage numérique
- Poursuite des rencontres avec les partenaires en fonction d'une utilisation optimisée du portail

Promotion et concertation des acteurs du milieu

- Poursuite des activités prévues au mode de gouvernance
- Tournée des régions
- Développement des activités de promotion
- Développement des outils informationnels et communicationnels

Équipes d'intervention

- Collecte des enjeux et continuums de services

AVANCEMENTS DU PROJET ENTRE LE 1ER JUILLET 2018 ET LE 30 JUIN 2019

MODE DE GOUVERNANCE

Pendant cette période, nous avons tenu deux comités portail ainsi qu'un comité directeur. Une dizaine de rencontres du comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'entente se sont également tenus. Les dernières discussions de ce comité ont porté sur la rédaction d'une fiche technique portant sur les statistiques du bilan de l'année 2018 – 2019, sur l'élaboration d'un sondage d'opinion auprès de la clientèle de Q2 ainsi que sur les perspectives qui mèneront à l'élaboration d'une seconde entente triennale. Le sondage couvre les deux premières années de l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), en somme, les deux premières années d'existence de Q2. En collaboration avec le MIFI, et, dans le cadre de la tournée des régions, des passerelles de communications se sont établies avec les directions régionales de ce ministère déployées sur l'ensemble du territoire québécois.

Par ailleurs, trois comités de travail majeurs, comités satellites, ont été mis en place : un comité de travail avec les ordres professionnels dont nous avons fait état dans le dernier rapport intérimaire, un chantier de travail avec le ministère de la Famille (MF) qui visait, dans un premier temps, à bien informer le personnel se destinant aux services de garde du Québec sur

la réglementation et les possibilités de reconnaissance des compétences (RC). Ce chantier ciblait également à aider à répondre aux besoins criants de main d'œuvre dans ce secteur. Le comité de ce chantier de travail s'est ainsi penché, plus récemment, sur les modalités de la mise en place d'un continuum de services menant à la qualification professionnelle du personnel de garde en exercice au Québec. Il s'agit du projet de continuum le plus achevé, mais d'autres sont en élaboration dans différents secteurs économiques. En voici quelques exemples : le continuum avec l'ordre professionnel des technologistes médicaux visant à rendre plus fluide le parcours des personnes immigrantes vers la profession; le continuum avec l'Université de Montréal et la grappe In Vivo visant à optimiser les compétences du personnel de l'industrie pharmaceutique au regard de la science des données. Ces continuums auront certainement des retombées chez les partenaires de ces écosystèmes, entre autres, les établissements scolaires qui opérationnalisent la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) par l'émission de diplômes québécois. Ceux-ci recevront les clientèles pour lesquelles une démarche de RAC s'impose dans un continuum donné.

Enfin, le conseil d'administration (CA) de l'organisme a fait peau neuve en élisant seize nouveaux administrateurs des secteurs de l'éducation, du marché du travail, des instances de réglementation, des organismes communautaires spécialisés, de la recherche et des clientèles de Q2. À ce jour, deux séances du CA se sont tenues et deux sous-comités de travail se sont formés, l'un se penchera sur les nouvelles orientations de l'organisme compte tenu de la venue d'une seconde entente avec le MIFI et compte tenu des constats qui se dégagent de la première et de la seconde année du mandat. Ainsi, il nous apparait évident, à l'aube de la troisième année de la présente entente, que les demandes pour la mise en place de ces continuums de services en vue d'une intégration au marché du travail des personnes immigrantes à la hauteur de leurs compétences, seront de plus en plus nombreuses. Ces demandes proviennent déjà de différents secteurs économiques éprouvant des besoins particuliers de main-d'œuvre. Enfin, la mise en place de ces continuums orientera le prochain plan stratégique de l'organisme.

OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉS

PORTAIL

Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus

En août 2018, le portail sur la reconnaissance des compétences de Q2 est mis en ligne avec toute l'information, pour deux cents professions priorisées avec le MIFI et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), et ses pages contextualisantes sur la RC. La rédaction de l'ensemble des contenus ainsi que leur validation par l'ensemble des partenaires était complétée à la fin du mois de février 2019. Ici, un travail significatif a été porté à la validation des contenus par les instances de réglementation, particulièrement par les 46 ordres professionnels du Québec, par la Commission de la construction du Québec (CCQ) et par le MF. Encore une fois, avec ces deux dernières instances, l'exercice a mené à la mise sur pied de deux chantiers de travail importants.

C'est ainsi, comme mentionné précédemment, qu'après avoir validé les contenus portant sur le personnel des services de garde, une demande d'implantation d'un continuum de services a été faite à Q2. Ce chantier pourrait se traduire éventuellement par une entente avec le MF. Les travaux sont en cours.

Audit sur les normes d'accessibilité

Un audit sur les normes d'accessibilité du portail portant sur une sélection de pages représentatives a été effectué par le MIFI tel qu'indiqué dans le dernier rapport intérimaire. Les modifications requises par la division des services informatiques du MIFI ont été apportées à la satisfaction du ministère.

L'annexe 1 présente les statistiques de fréquentation du portail. On constate que 46% des internautes naviguent sur le portail à partir de leur cellulaire ou de leur tablette. Les efforts d'accessibilité se sont portés également sur ces types de support très utilisés dans certains pays, notamment en Afrique.

Préparation du chantier de la traduction

À titre de rappel, les budgets prévus au plan d'action de la première entente triennale ne couvrent pas le coût des activités de traduction pour lesquelles nous avions soumis au MIFI différents scénarios allant d'une traduction de courtoisie à une traduction complète du portail vers l'anglais. Le sondage d'opinion (annexe 3) mené à l'été 2019 a mis en évidence le besoin pour les internautes consultant le portail de retrouver l'information traduite, à tout le moins, vers l'anglais et si possible, pour certaines parties, dans d'autres langues. Nous suggérons donc pour certaines parties, en d'autres langues, qui pourraient être priorisées à partir des statistiques de fréquentation du portail. Nos travaux visaient dès le départ à rejoindre et à accompagner les personnes à partir du moment où elles amorcent leurs démarches d'immigration alors qu'elles sont encore dans leur pays d'origine. Or, il est clair que plusieurs de ces personnes maîtrisent davantage la langue anglaise ou une langue autre que le français. On peut présumer que l'utilisation d'une version anglaise optimiserait leur compréhension de l'information. Bien sûr, Q2, dans son portail ainsi que par ses services d'accompagnement insiste sur l'importance de la francisation au Québec surtout en fonction d'une intégration réussie au marché du travail québécois. Enfin, tel que démontré dans l'annexe 1 du présent rapport, 71% de la clientèle de Q2 provient de l'extérieur du Québec et du Canada.

Gestion du portail (CRM et traçabilité)

À partir du tableau mensuel des statistiques portant sur la fréquentation du portail, l'accompagnement et l'aiguillage des personnes et les activités de communication, une fiche de "bilan annuel" a été produite. Voici la liste des indicateurs que nous avons suivis :

- Moyenne de visiteurs par jour
- Outil de navigation privilégié
- Provenance des visiteurs
- Principales pages consultées
- Principaux sujets abordés
- Faits saillants

Les statistiques de fréquentation du portail pour l'année 2018 - 2019 sont présentées à l'annexe 1. 51 400 personnes ont visité le portail en 2018 – 2019. Ils y sont restés de manière significative comme en témoignent les indicateurs de temps moyen de fréquentation par session et comme en témoigne le taux de rebond. Ce taux de 34% indique un site très performant. On remarque que les pages les plus consultées sont liées à des professions associées à l'obtention d'un diplôme de grade universitaire. Il sera intéressant de suivre plus finement l'évolution des demandes d'accompagnement et d'aiguillage, car nous soupçonnons une plus grande demande de services d'accompagnement pour les personnes avec des demandes d'information liées à des emplois davantage technique, à la formation professionnelle. Même si l'information est présentée de manière compréhensible et accessible nous pensons que les personnes issues de métiers nécessitant une scolarité préuniversitaire pourraient davantage se diriger vers l'accompagnement, vers un mode de communication verbal plutôt qu'écrit ou lu. L'origine de la personne et les influences culturelles pourraient jouer un rôle également sur le besoin d'accéder à un aiguillage de vive voix. On remarque que les pays francophones fréquentent davantage le portail à l'exception de l'Inde et des États-Unis. Une traduction du portail, même partielle, pourrait permettre un achalandage plus important pour les pays de langue anglaise.

En ce qui a trait à l'implantation du CRM, un cahier des charges a été remis à quatre entreprises expertes en programmation de plateformes du type de notre portail. Ces entreprises étaient également habiletées à implanter un système de gestion des

clientèles incluant un système de Tchat et un système optimisé de traçabilité des activités ayant cours sur le portail. La firme de programmation Kryzalid a été choisie pour ce mandat.

Poursuite des activités globales de programmation

Tel que détaillé dans le dernier rapport intérimaire, la validation des contenus par les partenaires a impliqué un travail de programmation et de rédaction qui s'est terminé, à la satisfaction générale, en février 2019. Les travaux ont été menés en collaboration, entre l'équipe portail et la firme de programmation Avenue 8.

À chacune des étapes de la production des nouveaux contenus, les partenaires, principalement, les ordres professionnels, ont été consultés. Ainsi chacune des fiches correspondant à un métier réglementé au Québec est spécifique aux attentes de l'instance de réglementation qui en est responsable. Un souci particulier est accordé à l'harmonisation des contenus entre les fiches professions. Avec l'avènement d'une seconde entente triennale, les demandes des partenaires, leurs recommandations, pourraient impacter les activités de programmation. À titre d'exemple, les demandes d'implantation de continuum de services par les partenaires pour la reconnaissance des compétences dans un secteur donné pourraient générer des modifications à certaines fiches.

La nouvelle firme de programmation verra à structurer le site corporatif en collaboration avec l'équipe de Q2. Ce site permettra l'implantation d'un extranet pour les partenaires et contribuera à optimiser la concertation de ceux-ci autour de thématiques liées à la RC et au partage des meilleures pratiques. Cette structure donnera également une voie aux équipes d'intervention qui verront à implanter et à optimiser les continuums de services vers la RC.

Entretien et maintien du portail

Même si les travaux de base pour la rédaction des contenus sont terminés au regard du plan d'action 2017 - 2020, il demeure que plusieurs appellations d'emploi intégrées dans un code à 4 chiffres de la classification nationale des professions (CNP) pourraient mériter une fiche spécifique. À titre d'exemple la profession d'*ostéopathe*, bientôt, possiblement un ordre professionnel, n'a pas de fiche spécifique, mais elle est incluse dans la fiche : *autres professionnels en diagnostic et traitement de la santé*.

Nous sommes à identifier parmi les 500 codes à 4 chiffres de la CNP, les appellations d'emploi qui pourraient mériter une fiche spécifique sur le portail. Nous suggérons de prioriser, en collaboration avec le MIFI, le choix de ces nouvelles fiches professions.

De façon générale, les contenus doivent être maintenus et mis à jour. Il en va de la crédibilité et de la rigueur associées au portail ainsi qu'aux services de Q2. L'actualisation de l'information est en cours, en mode *amélioration continue*. À titre d'exemple, l'ensemble des liens brisés est vérifié quotidiennement. Ces bris nous informent de certaines modifications apportées aux contenus. Au fur et à mesure également, nous poursuivons l'intégration des commentaires provenant des internautes, des candidats ou des intervenants au portail.

SERVICES D'AIGUILLAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, EN PRÉSENTIEL, AU TÉLÉPHONE ET PAR COURRIEL, ET DÉVELOPPEMENT DE L'AIGUILLAGE NUMÉRIQUE

Il s'agit d'une activité qui se poursuit quotidiennement. Deux conseillers, principalement, répondent aux demandes d'accompagnement en présentiel. L'accompagnement se fait de plus en plus en mode virtuel : directement par le portail ou par courriel, par téléphone également. Un résumé des activités d'aiguillage est présenté à l'annexe 1. Nous avons répondu aux

demandes de 2394 personnes en 2018 – 2019. Tel que mentionné précédemment, les demandes d'information concernant les métiers de type technique ou manuel passent davantage par des demandes d'accompagnement personnalisé auprès d'un conseiller. Les demandes d'information sur les professions liées à un programme de formation universitaire : enseignant, ingénieur, comptable passent davantage par la navigation sur le portail, ce qui expliquerait le fait que les professions les plus consultées sur le portail sont des professions requérant un diplôme universitaire. Enfin, nous avons noté au cours des derniers mois que les demandes d'information ne proviennent plus d'individus uniquement, mais qu'elles proviennent également d'employeurs qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs processus d'embauche de personnes immigrantes. À titre d'exemple, le service des ressources humaines de certaines commissions scolaires ont communiqué avec nos conseillers pour l'embauche de personnes immigrantes pour, notamment, des postes de technicien en éducation spécialisée. Ce type de demande provient, pour l'instant, d'organisations gouvernementales : établissement scolaire ou centre hospitalier. Ces demandes d'accompagnement de la part des employeurs témoignent du fait que Q2 est une référence incontournable en matière d'information et d'aiguillage vers la RC et que l'organisme a su développer une expertise unique en la matière.

POURSUITE DES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES EN FONCTION D'UNE UTILISATION OPTIMISÉE DU PORTAIL

Plusieurs rencontres ciblant les intervenants œuvrant auprès des clientèles font suite aux rencontres exploratoires avec les dirigeants de ces mêmes organisations, partout au Québec. Ces rencontres avec les intervenants portent sur l'utilisation optimale du portail comme outil de travail surtout dans des contextes d'accompagnement, en employabilité. À l'heure actuelle, près de la moitié des Centres locaux d'emploi du grand Montréal et des environs ont reçu une formation sur le portail et les services de Q2. Les intervenants des organismes communautaires spécialisés reçoivent également ces formations ainsi que ceux des établissements scolaires.

L'annexe 2 présente les statistiques des rencontres avec les partenaires. Il y a eu, cette année, un total de 119 rencontres avec les partenaires et 44 formations auprès des intervenants. L'une de ces formations est le fruit d'un partenariat avec Québec International qui a réuni près de 50 intervenants des secteurs de l'employabilité, de l'immigration et de l'éducation. Ils provenaient des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Un budget plus important devrait être accordé au développement d'outils pédagogiques, d'un tutoriel, ainsi qu'une trousse de formation virtuelle portant sur l'utilisation du portail.

PROMOTION ET CONCERTATION DES ACTEURS DU MILIEU

En ce qui a trait à nos activités de promotion, de communication et de concertation des acteurs, elles suivent les orientations du plan de communication de l'entente. Un état des lieux est présenté dans l'annexe 2. Des rapports statistiques de nos activités de promotion sont toujours présentés mensuellement au MIFI. Cette année 2245 partenaires ont été rencontrés et ont reçu une présentation de l'organisme, de ses services d'aiguillage et de son portail. Les acteurs des secteurs de l'éducation, du marché du travail, des instances de réglementation, de la recherche et des organismes communautaires spécialisés ont été rencontrés. Au travers de ces rencontres, les conseillers de Q2 présentent également les services de l'organisme aux clientèles de ces partenaires. Il n'est donc pas rare que les présentations aient lieu devant des groupes de personnes immigrantes ayant des besoins d'accompagnement vers la RC.

Côté développement des outils communicationnels, des efforts significatifs ont été accordés à la mise en place et à l'équipement d'une salle de visioconférence ZOOMROOM pouvant permettre de tenir des rencontres à distance avec jusqu'à un maximum de 200 participants. Pour les outils informationnels, un dépliant ainsi que trois affiches dont l'une traite de la reconnaissance des compétences de la main d'œuvre (RCMO) ont été développées.

La campagne de membership de Q2 auprès des partenaires des secteurs de l'ÉDUCATION, DU MARCHÉ DUTRAVAIL, DES INSTANCES DE RÉGLEMENTATION DE L'IMMIGRATION ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES a permis de consolider la base de ses membres qui totalisait, en juin 2019, 90 membres votants. Ceux-ci proviennent de toutes les régions du Québec.

Pour la tournée des régions du Québec, la stratégie de communication s'inscrit également dans le plan de communication développé en juillet 2018. Plusieurs objectifs y sont retenus, notamment, la promotion de la RC par l'intermédiaire du portail,

la connaissance des processus de RC en cours au Québec, les différents services de soutien ou d'accompagnement, la concertation des acteurs en RC et l'aiguillage vers les établissements de formation, les instances de règlementation, etc.

Lors du Forum des régions de mai 2018, le MTESS et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ont proposé d'amorcer la présentation de Q2 à travers le réseau partenarial de la CPMT, principalement, les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT) et les directions régionales de Services Québec.

La méthodologie retenue par Q2 en réponse aux demandes des régions est de favoriser une approche adaptable en utilisant trois portes d'entrée :

- Les directions régionales de Services Québec
- Les directions régionales du MIFI
- Le réseau de partenaires et les comités de gouvernance de Q2

L'approche retenue par Q2 dans le cadre de l'approche adaptable intègre :

- L'analyse des besoins de chacune des régions
- L'analyse de chaque demande
- L'adaptation aux besoins des partenaires

De mai 2018 à juin 2019, Q2 aura répondu aux demandes de 11 régions sur 17. Les rencontres prévues pour les six régions restantes sont en préparation et se tiendront dès l'automne 2019.

ÉQUIPES D'INTERVENTION

Par ces équipes, le MIFI et Q2 souhaitaient soulever les enjeux faisant obstacle aux parcours de RC et mettre en place des approches contribuant au continuum des services en matière de reconnaissance des compétences. Ces continuums ciblent la reconnaissance des compétences des personnes vers l'intégration au travers d'un parcours personnalisé, le plus fluide possible. Dans cette perspective, par son positionnement dans l'écosystème des partenaires, par des interventions en amont des démarches de reconnaissance, par sa capacité à témoigner des obstacles en fonction d'un aiguillage pertinent vers le meilleur dispositif de reconnaissance, il demeure que Q2 est bien positionné pour mettre en place ces continuums de service.

Tout au long de la validation des contenus et au travers des activités d'aiguillage, plusieurs enjeux ont été soulevés. Les continuums prennent forme au travers des comités prévus au mode de gouvernance de Q2, au fil des rencontres avec nos partenaires ou lors de la tournée des régions. L'expression de ces enjeux a pu donner naissance à des comités de travail portant entre autres sur les spécificités québécoises des métiers règlementés (chantier avec les ordres professionnels et avec la CCQ). Elle a été à l'origine de projets de continuum avec des acteurs variés tels le Centre de Recherche en Informatique de Montréal, pour l'optimisation des compétences en sciences des données, avec l'Université de Montréal pour l'optimisation des compétences en technologie de l'information pour les personnes issues du secteur pharmaceutique ou avec certains ordres professionnels au regard de l'accueil des personnes immigrantes en vue de leur accès à l'ordre.

ÉTATS FINANCIERS 2018 - 2019

L'annexe 4 présente l'État détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation de l'aide financière ou de la subvention reçue pour l'année financière 2018 – 2019. Les chiffres du tableau sont issus des états financiers tels qu'adoptés au dernier conseil d'administration de Q2, le 19 septembre 2019. L'organisme est en bonne santé financière. Le tableau de l'annexe 4 détaille l'affectation des dépenses aux trois bailleurs de fonds principaux : le MIFI qui demeure le principal bailleur de fonds, le MTESS ainsi que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

SONDAGE D'OPINION

Les annexes 3a et 3b présentent un sondage d'opinion sur les services de Q2. Plus précisément, il porte sur l'appréciation qu'ont les candidats au regard de l'utilisation du portail et des services d'aiguillage. Au mois de juin 2019, ce sondage d'opinion a été envoyé à près de 1 678 personnes ayant reçu des services d'accompagnement de Q2. Les principales sources de référencement des candidats sont les Centres locaux d'emploi de Services Québec ainsi que les amis et l'entourage.

La tenue de ce sondage auprès des clientèles de Q2 a permis de constater un très haut taux de satisfaction au regard des services d'information et d'aiguillage. À plus de 85%, les candidats ont apprécié la prestation de services et l'accompagnement de nos conseillers au regard de l'accueil, de l'écoute et de la clarté de l'information. Ces résultats contribuent à maintenir la bonne réputation de l'organisme.

La majorité des personnes ayant bénéficié de nos services recommanderait fortement les services de Q2. Il est intéressant de constater que plus de 80 % des personnes considèrent que leur passage chez Q2 a été déterminant dans leur prise de décision pour intégrer le marché du travail. Malgré la mise en ligne récente du portail, près de 62% des personnes ont entamé ou terminé une démarche de reconnaissance, la majorité en reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle ou technique. À des taux variant de 88% à 92% les personnes répondantes ont apprécié le portail : la facilité de son utilisation, la clarté de son information, son utilité.

CONCLUSION

Les attentes ont été satisfaites pour cette seconde année d'implantation de Qualifications Québec. L'information sur le portail a été complétée et validée par les partenaires. Le portail a été mis en ligne au tout début de l'année 2018 – 2019. Au même moment ou les ressources du MIFI se déployaient dans les réf Il va sans dire que la consolidation du mode de gouvernance de Q2 et la poursuite des activités des comités directeur, portail ainsi que du conseil d'administration même ont permis la rédaction de règlements généraux cohérents avec la présente entente et une campagne de membership consolidant la base des membres de Q2. Les taux de satisfaction sont très élevés que ce soit au regard du portail lui-même qu'au regard des services d'accompagnement et d'aiguillage.

Voici les faits saillants de cette année 2018 - 2019 et certaines perspectives qui en découlent :

Portail

- La mise en ligne d'une version bêta du portail, la rédaction des contenus ainsi que leur validation auprès des partenaires. Toutes ces étapes sont terminées. Nous devrons voir à actualiser les contenus, à en poursuivre la validation et l'harmonisation dans un souci de maintenance et d'optimisation du portail.
- Un total pour l'année de 51 400 visiteurs ayant consulté le portail. L'utilisation de ces services pourra permettre l'amorce du processus de reconnaissance à partir du pays d'origine.
- La mise en œuvre d'un chantier de travail avec les ordres professionnels afin de répondre aux attentes touchant l'information sur les professions règlementées et leur spécificité québécoise a permis d'organiser l'information à la satisfaction de tous les ordres.
- La planification de la traduction du portail. Il s'agit d'une demande de plus en plus pressante de la part des internautes hors Québec consultant le portail.
- L'intégration du logiciel de gestion des clientèles (CRM) au portail. Le CRM contribuera à tracer les parcours de reconnaissance et à fournir des résultats statistiques permettant de dégager de grandes tendances.

Services d'aiguillage et d'accompagnement

- Le développement d'une expertise unique au Québec en matière d'aiguillage et d'accompagnement vers la reconnaissance des compétences contribue à faire de Q2 une référence nationale en matière de RC.

- Une approche personnalisée prenant en compte les besoins de la personne et la diversité des services offerts en matière de reconnaissance des compétences. Cette approche s'inscrit en toute complémentarité avec les parcours personnalisés d'intégration mis en place par le MIFI.
- De plus en plus, les demandes pour des services d'accompagnement proviennent des employeurs mêmes, de leurs services des ressources humaines (RH). Ils souhaitent être correctement outillés face à l'embauche d'une personne ayant des acquis expérientiels et scolaires provenant de l'extérieur du Québec. Pour l'instant, les services RH d'organismes gouvernementaux (commissions scolaires, centres intégré universitaires de santé et de services sociaux), compte tenu de leurs plans de classifications à l'embauche, font le plus souvent, appel à nos conseillers. Ce constat témoigne de la crédibilité de l'organisme et de la confiance que les réseaux d'employeurs ainsi que les partenaires lui confèrent.

Communication et concertation

- La mise en œuvre du plan de communication; l'amorce de la tournée des régions et d'une série de présentations sur l'utilisation du portail avec comme perspective l'organisation d'un forum sur la RC en 2019 -2020. L'ampleur du mandat met en évidence l'importance d'imputer un budget plus important à la communication et à la promotion des services de Q2 afin de bien faire connaître le portail.
- Le développement d'outils informationnels tel le dépliant de Q2 et trois affiches sur la RC et la RCMO pour les partenaires.
- La poursuite des rencontres et la formalisation des échanges et l'établissement de passerelles de communication avec l'ensemble des partenaires.
- Le développement d'outils de présentations des statistiques de fréquentation du portail ainsi que des statistiques d'aiguillage.
- La traduction vers l'anglais du portail qui a été préparée en 2018 – 2019 demeure un enjeu important pour les personnes issues de pays ou la langue première est l'anglais.

Équipes d'intervention et Continuum de services

- La mise en évidence d'enjeux à solutionner chez nos partenaires par nos activités de concertation a mené à une réflexion sur la mise en place de continuums de service, pour un secteur économique donné, afin d'optimiser les parcours des personnes immigrantes pour la reconnaissance de leurs compétences. Ces continuums s'inscrivent dans un écosystème de partenaires; ils ciblent une intégration rapide et réussie au marché du travail pour les personnes immigrantes. À titre d'exemple, la mise en œuvre du chantier de travail avec le ministère de la Famille devrait résulter en l'établissement d'un premier continuum de services en RC. Ce continuum tentera de répondre aux besoins de qualification du personnel dans les services de garde du Québec par la reconnaissance des compétences des personnes qui aspirent à ces postes.

Nous avons bien entamé la troisième année de la première entente triennale. Nous sommes en réflexion avec le MIFI afin de convenir des orientations pour une prochaine entente. Les échos reçus de nos partenaires sont unanimes à reconnaitre que la mise en place des services d'accompagnement de Qualifications Québec et de son Portail rend l'information en RC accessible et complète. Le sondage d'opinion le confirme, le service d'accompagnement de Q2 contribue à la prise de décision des candidats à entreprendre une démarche de reconnaissance pour une intégration au marché du travail à la hauteur des compétences acquises. Après deux ans d'opération, Qualifications Québec est devenu une référence nationale incontournable en matière de reconnaissance des compétences.

France DUSSAULT
Directrice générale de Qualifications Québec

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

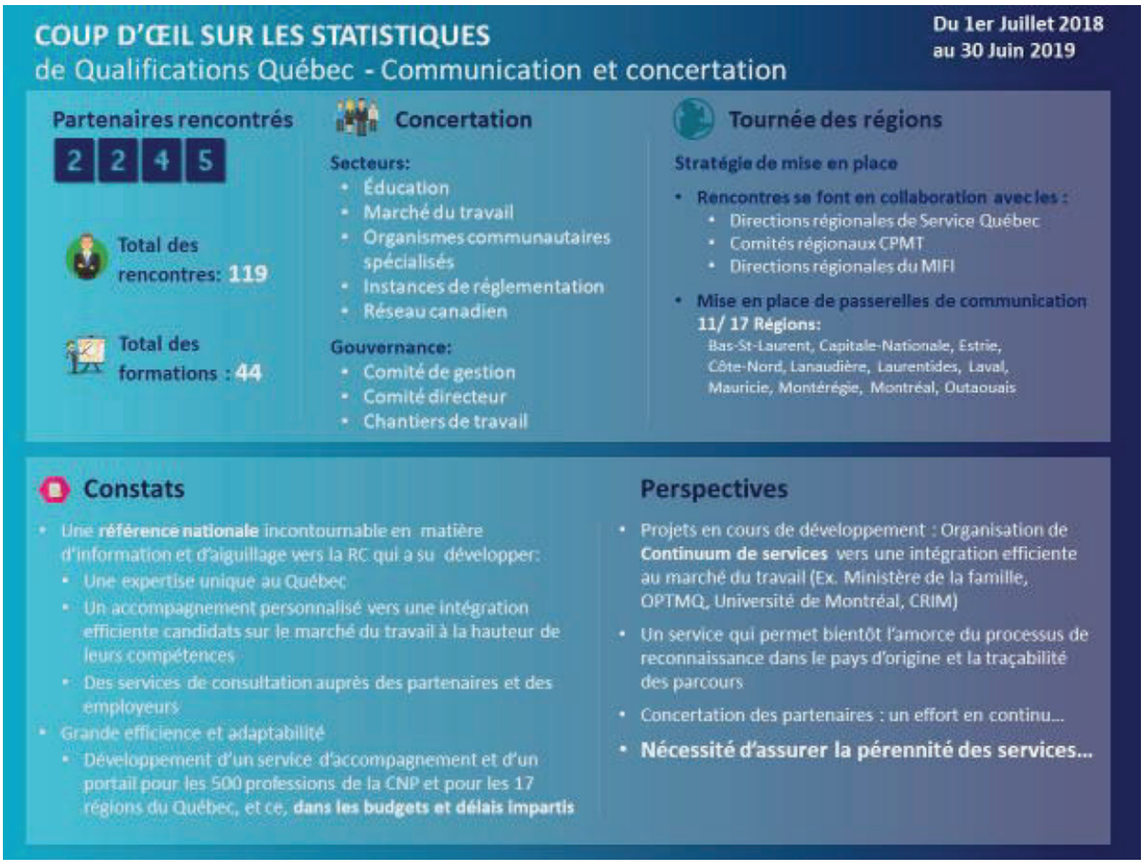
ANNEXES

Annexe 1 : Statistiques annuelles de Qualifications Québec pour l'année 2018 – 2019
Première partie : Portail et aiguillage



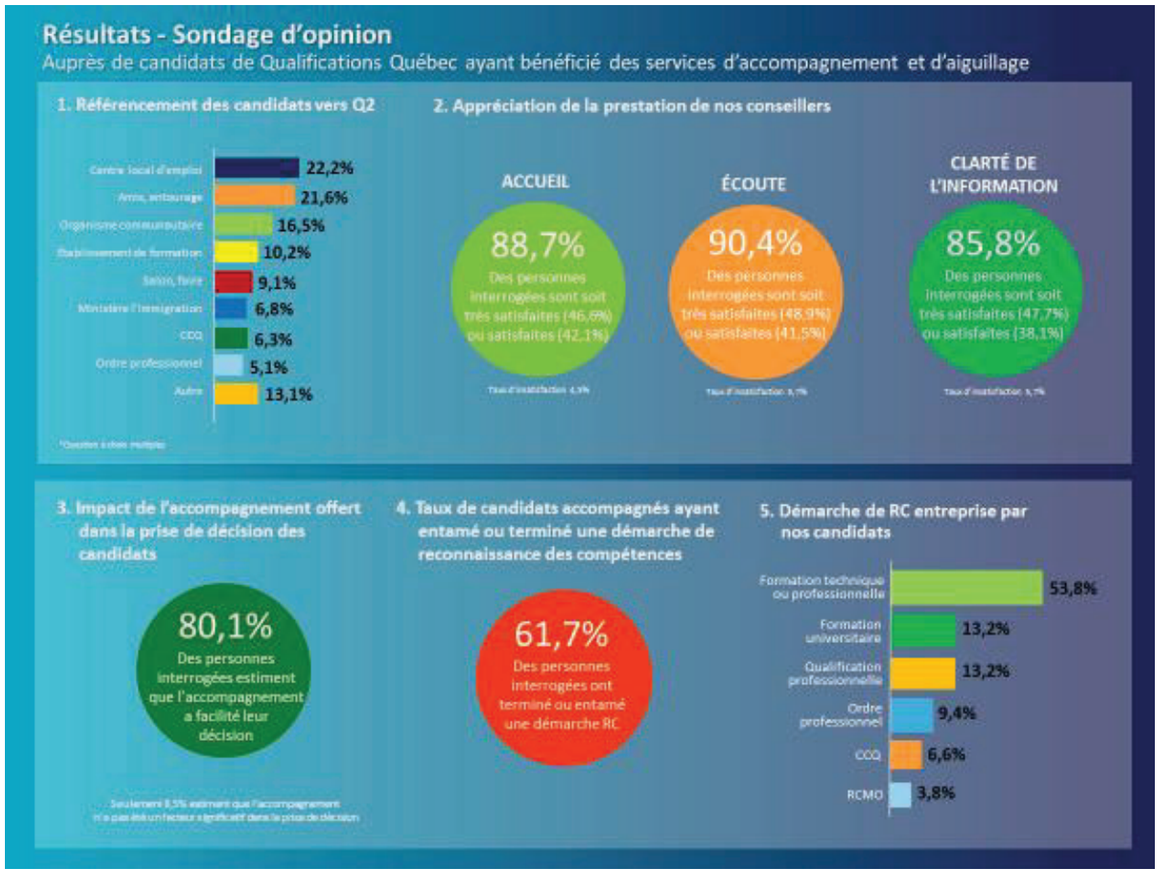
Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 2 : Statistiques annuelles de Qualifications Québec pour l'année 2018 – 2019
Deuxième partie : Communication et concertation



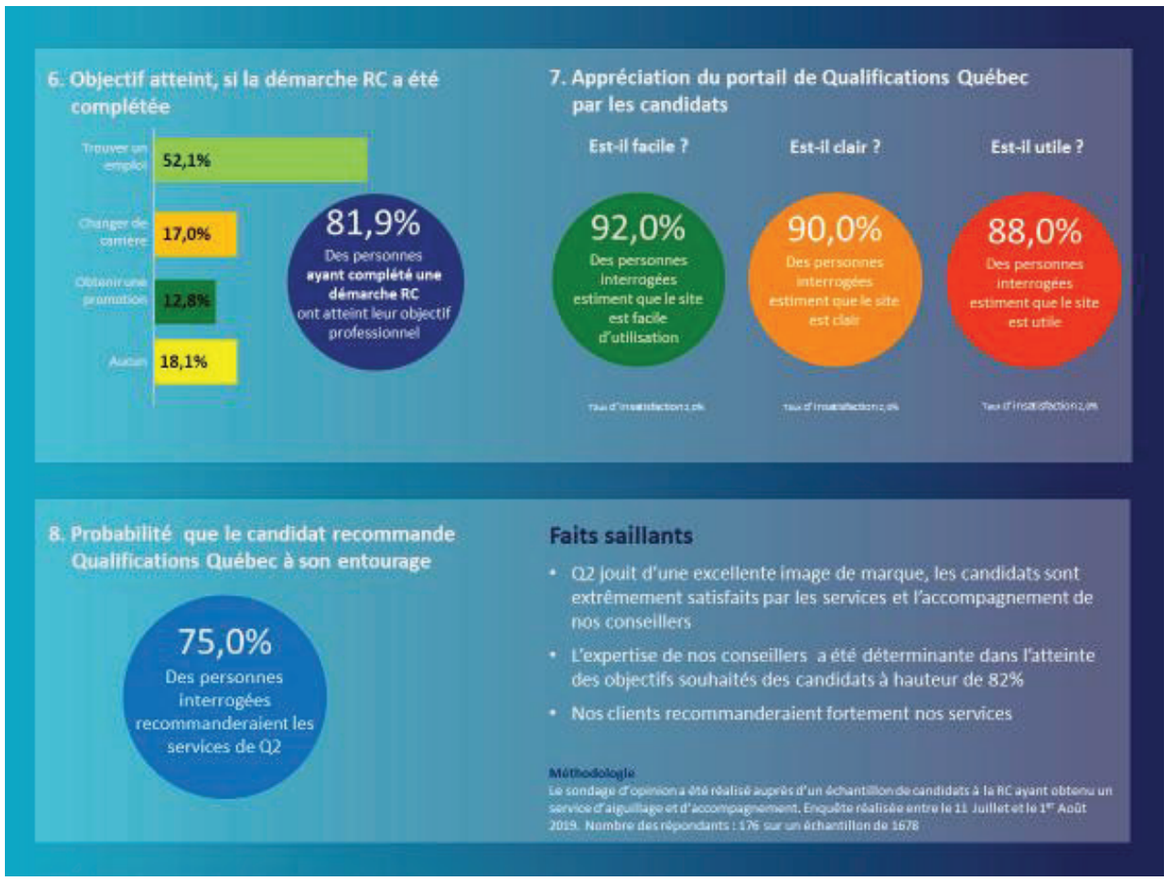
Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 3a : Sondage d'opinion (juin 2019) auprès des candidats ayant bénéficié des services de Q2



Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 3b : Sondage d'opinion (juin 2019) auprès des candidats ayant bénéficié des services de Q2 (suite)



Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 4 : État détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation de l'aide financière ou de la subvention reçue pour l'année financière 2018 – 2019

	Ministère de L'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	Ministère de L'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Entente Canada-Québec	Ministre de l'immigration, de la diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	**Total**	
Subventions						
Subventions reportées au début	105 851	-	853 959	-	959 810	$
Subventions à recevoir au début	(200 000)	-	(150 000)	-	(350 000)	
Subventions reçues durant l'exercice	350 000	10 000	400 000	46 722	806 722	
Subventions à recevoir à la fin	50 000		250 000	46 722	346 722	
Subventions reportées à la fin	(102 000)		(506 131)	(49 437)	(657 568)	
Utilisation des subventions pour acquisition d'immobilisation	(5 475)		(31 672)	-	(37 147)	
	198 376	**10 000**	**816 156**	**44 007**	**1 068 539**	
Contributions	**-**	**-**	**-**	**10 641**	**10 641**	
	198 376	**10 000**	**816 156**	**54 648**	**1 079 180**	
Charges						
Salaires et avantages sociaux	128 341	10 000	547 063	52 615	**738 019**	
Honoraires et sous-traitants	89	-	127 633	-	**127 722**	
Publicité et promotion	1 236	-	12 305	917	**14 458**	
Loyer	8 878	-	50 309	-	**59 187**	
Entretien locatif et réparations	1 811	-	9 917	-	**11 728**	
Assurances	675	-	3 157	-	**3 832**	
Frais de bureau	4 318	-	24 484	55	**28 857**	
Honoraires professionnels	37 229	-	15 618	-	**52 847**	
Frais de représentation	9	-	299	-	**308**	
Frais de séjours et déplacements	5 976	-	16 695	1 062	**23 733**	
Télécommunications	1 614	-	8 662	-	**10 276**	
Intérêts et frais bancaires	83	-	14	-	**97**	
Amortissements	8 393	-		-	**8 393**	
	198 653	10 000	816 156	54 648	**1 079 457**	
Excédent (insuffisance des produits sur les charges	**(277)**	**-**	**-**	**-**	**(277)**	**$**

BEAUCHEMIN TRÉPANIER
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

69, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL (QC) H2X 1X2
TÉLÉPHONE 514.847.0182
FAX 514.849.9082
COURRIEL INFO@BT-CPA.CA
WWW.BT-CPA.CA

QUALIFICATIONS QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Annexes	13 - 15

BEAUCHEMIN TRÉPANIER
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.



69, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL (QC) H2X 1X2
TÉLÉPHONE 514.847.0182
FAX 514.849.9082
COURRIEL INFO@BT-CPA.CA
WWW.BT-CPA.CA

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
QUALIFICATIONS QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme QUALIFICATIONS QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme QUALIFICATIONS QUÉBEC au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beaudoin Turpin CPA inc.[1]

Montréal
Le 19 septembre 2019

[1] Par Simon Leduc, CPA auditeur, CA

QUALIFICATIONS QUÉBEC

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	2019-2018	2018-2017
Produits		
Subventions (annexe A)	1 068 539 $	966 597 $
Contributions (annexe B)	10 641	42 148
	1 079 180	1 008 745
Charges		
Salaires et avantages sociaux	738 019	566 483
Honoraires et sous-traitants	127 722	314 189
Publicité et promotion	14 458	-
Loyer	59 187	34 161
Entretien locatif et réparations	11 728	2 041
Assurances	3 832	3 103
Frais de bureau	28 857	29 414
Honoraires professionnels	52 847	31 517
Frais de représentation	308	4 174
Frais de séjours et déplacements	23 733	9 978
Télécommunications	10 276	4 609
Intérêts et frais bancaires	97	623
Amortissements (annexe C)	8 393	4 803
	1 079 457	1 005 095
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(277) $	3 650 $

QUALIFICATIONS QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	2019-2018	2018-2017
Solde au début de l'exercice	9 487 $	5 837 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(277)	3 650
Solde à la fin de l'exercice	9 210 $	9 487 $

QUALIFICATIONS QUÉBEC

BILAN

30 JUIN 2019

	2019	2018
Actif		
À court terme		
Encaisse	340 228 $	644 823 $
Débiteurs (note 3)	7 082	20 250
Subventions à recevoir (note 4)	346 722	350 000
Frais payés d'avance	15 215	5 946
	709 247	1 021 019
Immobilisations corporelles (note 5)	28 698	37 090
	737 945 $	1 058 109 $
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	71 167 $	88 812 $
Subventions reportées (note 7)	657 568	959 810
	728 735	1 048 622
Actifs nets		
Non affectés	9 210	9 487
	737 945 $	1 058 109 $

Au nom du conseil d'administration,

x _____, administrateur

_____, administrateur

QUALIFICATIONS QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	2019-2018	2018-2017
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(277) $	3 650 $
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement	8 393	4 803
	8 116	8 453
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	14 165	(14 963)
Frais payés d'avance	(9 269)	(2 952)
Créditeurs	(18 643)	7 603
Contributions reportées	-	(2 107)
	(13 747)	(12 419)
	(5 631)	(3 966)
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles, nette des subventions	-	(39 083)
Utilisation de subventions	(1 105 686)	(1 132 020)
	(1 105 686)	(1 171 103)
Financement		
Encaissement de subventions	806 722	932 200
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(304 595)	(242 869)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	644 823	887 692
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	340 228 $	644 823 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur des subventions reportées et des contributions reportées, sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est la valeur de la subvention reportée du Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions.

Les subventions et les contributions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions attribuées aux acquisitions d'immobilisations sont constatées en diminution du coût d'acquisition.

Les subventions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	20 %
Mobilier et équipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

1. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Date de constitution et nature des activités

Qualifications Québec a été constitué le 25 novembre 2013 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme a pour mission principale d'accueillir et d'informer les éventuels candidats à la reconnaissance des compétences sur l'éventail des services offerts et de les aiguiller efficacement, au bon endroit. Il vise à promouvoir et à faire connaître la reconnaissance des compétences auprès des adultes québécois, immigrants ou nés au Québec, des employeurs et des intervenants. Il agit en concertation avec ses partenaires du réseau de l'éducation, des secteurs de l'employabilité, de l'immigration et des organismes communautaires spécialisés.

3. Débiteurs

	2019	2018
TPS et TVQ à recevoir	7 082 $	5 418 $
Contributions à recevoir - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Soldarité Sociale	-	14 832
	7 082 $	20 250 $

4. Subventions à recevoir

	2019	2018
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	50 000 $	200 000 $
Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels	250 000	150 000
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	46 722	-
	346 722 $	350 000 $

5. Immobilisations corporelles

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	23 286 $	6 986 $	16 300 $	20 957 $
Mobilier et équipements	15 321	6 487	8 834	11 042
Matériel informatique	6 468	2 904	3 564	5 091
	45 075 $	16 377 $	28 698 $	37 090 $

Les acquisitions du mobilier et équipements et du matériel informatique sont nettes d'une attribution de la subvention du Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion et du Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (annexe D) respectivement de 647 $ et 36 500 $.

6. Créditeurs

	2019	2018
Fournisseurs	24 619 $	38 429 $
Salaires à payer	17 699	21 711
Remises d'employeur à payer	28 849	28 672
	71 167 $	88 812 $

7. Subventions reportées

	2019	2018
Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels :	520 452 $	853 959 $
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	102 000	105 851
Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	49 437	-
	671 889 $	959 810 $

8. Engagements contractuels

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour la location de ses locaux totalise 90 840 $ et les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2020	57 050 $
2021	33 790
	90 840 $

9. Instruments financiers

Risque et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit le 30 juin 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

10. Apporteurs de fonds importants

L'organisme a obtenu approximativement 80 % de ses subventions d'un apporteur de fonds en 2018-2019. Cet apporteur de fonds représentait environ 90 % des subventions en 2017-2018. L'entente avec cet apporteur de fonds (Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion) prend fin en mars 2020.

	2019	2018
Annexe A		
Subventions		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	203 851 $	94 149 $
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Entente Canada-Québec	10 000	16 000
Ministre de l'Immigration, de la diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels	847 829	1 021 871
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	44 007	-
	1 105 687	1 132 020
Moins : Ministre de l'Immigration, de la diversité et de l'Inclusion - Subventions attribuées aux acquisitions d'immobilisation du Programme Accès aux ordres professionnels	31 673	165 423
Moins : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Subventions attribuées aux acquisitions d'immobilisation du Fonctionnement	5 475	-
	37 148	165 423
	1 068 539 $	966 597 $
Annexe B		
Contributions		
Emploi-Québec	- $	28 328 $
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	10 641	12 900
Offre de service en reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	-	920
	10 641 $	42 148 $

Annexe C

Amortissements

	2019	2018
Mobilier de bureau	2 209 $	1 477 $
Équipement informatique	1 527	997
Améliorations locatives	4 657	2 329
	8 393 $	4 803 $

Annexe D - ÉTAT DÉTAILLÉ DES CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES ET DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE OU DE LA SUBVENTION REÇUE

	Ministère de L'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	Ministère de L'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Entente Canada-Québec	Ministre de l'immigration, de la diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	**Total**	
Subventions						
Subventions reportées au début	105 851	-	853 959	-	959 810	$
Subventions à recevoir au début	(200 000)	-	(150 000)	-	(350 000)	
Subventions reçues durant l'exercice	350 000	10 000	400 000	46 722	806 722	
Subventions à recevoir à la fin	50 000		250 000	46 722	346 722	
Subventions reportées à la fin	(102 000)		(506 131)	(49 437)	(657 568)	
Utilisation des subventions pour acquisition d'immobilisation	(5 475)		(31 672)	-	(37 147)	
	198 376	**10 000**	**816 156**	**44 007**	**1 068 539**	
Contributions	**-**	**-**	**-**	**10 641**	**10 641**	
	198 376	**10 000**	**816 156**	**54 648**	**1 079 180**	
Charges						
Salaires et avantages sociaux	128 341	10 000	547 063	52 615	**738 019**	
Honoraires et sous-traitants	89	-	127 633	-	**127 722**	
Publicité et promotion	1 236	-	12 305	917	**14 458**	
Loyer	8 878	-	50 309	-	**59 187**	
Entretien locatif et réparations	1 811	-	9 917	-	**11 728**	
Assurances	675	-	3 157	-	**3 832**	
Frais de bureau	4 318	-	24 484	55	**28 857**	
Honoraires professionnels	37 229	-	15 618	-	**52 847**	
Frais de représentation	9	-	299	-	**308**	
Frais de séjours et déplacements	5 976	-	16 695	1 062	**23 733**	
Télécommunications	1 614	-	8 662	-	**10 276**	
Intérêts et frais bancaires	83	-	14	-	**97**	
Amortissements	8 393	-		-	**8 393**	
	198 653	10 000	816 156	54 648	**1 079 457**	
Excédent (insuffisance des produits sur les charges	**(277)**	**-**	**-**	**-**	**(277)**	**$**

Non audité



RAPPORT ANNUEL 2017 - 2020

Troisième année d'implantation

QUALIFICATIONS QUÉBEC

PAR Mme France Dussault, directrice générale
Qualifications Québec

Mise en place de Qualifications Québec
Guichet unique québécois pour la reconnaissance des compétences

30 avril 2020

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Table des matières

INTRODUCTION 3
AVANCEMENTS DU PROJET ENTRE LE 1ER MARS 2017 ET LE 30 MARS 2020 3
MODE DE GOUVERNANCE 3
OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉS 4
PORTAIL 4
- Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus 4
- Audit sur les normes d'accessibilité 5
- Préparation du chantier de la traduction 5
- Gestion du portail (CRM et traçabilité) 5
- Poursuite des activités globales de programmation 6
- Entretien et maintien du portail 6

SERVICES D'AIGUILLAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT 7
PROMOTION ET CONCERTATION DES ACTEURS DU MILIEU 8
ÉQUIPES D'INTERVENTION ET CONTINUUM DE SERVICES 9
ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 ET ÉTATS DES DÉPENSES 10
SONDAGE D'OPINION 10
CONCLUSION 11
ANNEXES
Annexe 1 : Statistiques annuelles de Qualifications Québec pour les années 2017 - 2020 13
- Portail et services d'accompagnement et d'aiguillage 13

Annexe 2a : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail 14
Annexe 2b : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail (suite) 15
Annexe 2c : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail (suite) 16
Annexe 3 : Suivi des dépenses de l'organisme pour l'année 2019 - 2020 17

INTRODUCTION

Ce rapport annuel résume les étapes du développement des travaux de Qualifications Québec (Q2) pour l'ensemble des trois années entre le 1er mars 2017 et le 30 mars 2020. Il présente les résultats attendus et leurs retombées selon le plan d'action initial dont l'offre de services intégrée s'articule en quatre volets : le développement du portail, celui des services d'aiguillage, la promotion des services du guichet et les équipes d'intervention. Pour ces quatre thématiques, les objets de travail listés sont ici repris de ceux de la seconde année, ils ont été consolidés lors de la troisième année. Nous reprenons certains éléments issus de la première année, notamment le développement du portail. Voici le déploiement des objets de travail :

Portail

- Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus
- Audit sur les normes d'accessibilités
- Préparation du chantier de la traduction
- Gestion du portail (CRM et traçabilité)
- Poursuite des activités globales de programmation
- Entretien et maintien du portail

Services d'aiguillage et d'accompagnement

- Accompagnement des personnes, en présentiel, au téléphone et par courriel, et développement de l'aiguillage numérique
- Poursuite des rencontres avec les partenaires en fonction d'une utilisation optimisée du portail

Promotion et concertation des acteurs du milieu

- Poursuite des activités prévues au mode de gouvernance
- Tournée des régions
- Développement des activités de promotion
- Développement des outils informationnels et communicationnels

Équipes d'intervention

- Collecte des enjeux et continuums de services

AVANCEMENTS DU PROJET ENTRE LE 1ER MARS 2017 ET LE 30 MARS 2020

MODE DE GOUVERNANCE

Pendant ces trois années, nous nous assurons d'avoir au moins une ou deux rencontres du comité directeur, ces rencontres ont été déterminantes au tout début du projet alors que nous avions besoin d'avoir l'assurance que les enlignements étaient conformes aux attentes des partenaires et du MIFI. Il y a eu autant de rencontres du comité portail, le seul des comités opérationnels à avoir été mis en place afin de voir particulièrement au développement de la structure de l'information ainsi qu'au format du portail en mettant au cœur des préoccupations de tous, les besoins de la personne immigrante souhaitant faire reconnaitre ses compétences. Une douzaine de rencontres du comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'entente se sont également tenues par année. Au départ plus formelles, ces rencontres, bien que toujours présentes pendant la troisième année, ont pris davantage la forme d'échanges axés sur les correctifs fins à apporter au portail, aux services d'accompagnement, à voir aux modalités de reddition de compte, la remise mensuelle de l'ensemble des statistiques liées aux activités de Q2 et à leur évolution à voir enfin aux modalités de suivi et d'évaluation des services ainsi que du portail. En collaboration avec le MIFI, et, dans le cadre de la tournée des régions, des passerelles de communications se sont établies avec les directions régionales de ce ministère déployées sur l'ensemble du territoire québécois. Enfin, une solide adhésion à la mission de Qualifications Québec a pu s'opérer au travers des différents comités satellites, comités de travail qui se sont

penchés sur des enjeux particuliers qui leur étaient propres. Citons le comité de travail sur l'information relative aux métiers règlementés par les ordres professionnels ou comment rendre justice aux réalités québécoises de ces professions alors que nous utilisons sur le portail la classification nationale des professions (CNP) de juridiction fédérale. Ces comités de travail ont été mis en place au fur et à mesure de l'émergence des enjeux. Ils ont été mis en place pour maximiser l'adéquation entre notre mandat et la préoccupation des partenaires. Enfin, nous pouvons également citer l'exemple du comité de travail avec les Centres d'Expertise en Reconnaissance des Acquis et des Compétences (RAC) des cégeps et des commissions scolaires ainsi que le chantier de travail avec la Commission de la construction du Québec. Un chantier de travail a, par ailleurs été mis en place avec le ministère de la Famille (MF). Il visait, dans un premier temps, à bien informer le personnel se destinant aux services de garde du Québec sur la réglementation et les possibilités de reconnaissance des compétences (RC). Ce chantier devait également concourir à répondre aux besoins criants de main d'œuvre dans ce secteur. Le comité de ce chantier de travail s'est ainsi penché, plus récemment, sur les modalités de la mise en place d'un continuum de services menant à la qualification professionnelle du personnel de garde en exercice au Québec.

En fonction de ces continuums de services, soulignons le continuum avec l'ordre professionnel des technologistes médicaux visant à rendre plus fluide le parcours des personnes immigrantes vers la profession; le continuum avec l'Université de Montréal et la grappe In Vivo visant à optimiser les compétences du personnel de l'industrie pharmaceutique au regard de la science des données. Ces continuums auront certainement des retombées chez les partenaires de ces écosystèmes, entre autres, les établissements scolaires qui opérationnalisent la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) par l'émission de diplômes québécois. Ceux-ci recevront les clientèles pour lesquelles une démarche de RAC s'impose dans un continuum donné.

Enfin, le conseil d'administration (CA) de l'organisme a fait peau neuve en élisant seize nouveaux administrateurs sur une possibilité de 17. Ils proviennent des secteurs de l'éducation, du marché du travail, des instances de réglementation, des organismes communautaires spécialisés, de la recherche et des clientèles de Q2. À ce jour, cinq séances du CA se sont tenues et deux sous-comités de travail se sont formés, l'un se penchera sur les nouvelles orientations de l'organisme compte tenu de la venue d'une seconde entente avec le MIFI et compte tenu des constats qui se dégagent de la première et de la seconde année du mandat. Ainsi, il nous apparait évident, plus que jamais, que les demandes pour la mise en place de ces continuums de services en vue d'une intégration au marché du travail des personnes immigrantes à la hauteur de leurs compétences, seront de plus en plus nombreuses. Ces demandes proviennent déjà de différents secteurs économiques éprouvant des besoins particuliers de main-d'œuvre. Enfin, la mise en place de ces continuums apparait comme l'une des orientations prometteuses à prévoir dans le prochain plan stratégique de l'organisme.

Le mode de gouvernance mis en place a pu garantir une adhésion optimale des partenaires aux services de Qualifications Québec et en quelque sorte, à légitimer les avancées de sa mise en place. Ainsi l'implantation de Qualifications Québec, inclusive de tous les secteurs, s'est bâtie en toute transparence. La réputation de Qualifications Québec, sa notoriété ainsi que la qualité de ses services sont établies.

OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉS

PORTAIL

Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus

La première année de l'entente a été presqu'entièrement dévolue à l'idéation, à la production d'un prototype du portail, à la poursuite de tests d'utilisabilité par les partenaires et les personnes immigrantes, par la rédaction des contenus pour 550 professions ainsi que des contenus des pages contextualisantes sur les régions, sur les systèmes scolaire et professionnel au Québec et, enfin par la poursuite des services d'accompagnement. Tout ceci, avec en toile de fond l'emménagement de l'organisme dans de nouveaux locaux plus près du Centre-Ville et mieux desservis par les services de transport en commun.

En août 2018, le portail sur la reconnaissance des compétences de Q2 est mis en ligne avec toute l'information, pour deux cents professions priorisées avec le MIFI et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), et ses pages contextualisantes sur la RC. La rédaction de l'ensemble des contenus ainsi que leur validation par l'ensemble des partenaires était complétée à la fin du mois de février 2019. Ici, un travail significatif a été porté à la validation des contenus par les instances de réglementation, particulièrement par les 46 ordres professionnels du Québec, par la Commission de la construction du Québec (CCQ) et par le ministère de la Famille (MF). Encore une fois, avec ces deux dernières instances, l'exercice a mené à la mise sur pied de deux chantiers de travail importants.

C'est ainsi, comme mentionné précédemment, qu'après avoir validé les contenus portant sur le personnel des services de garde, une demande d'implantation d'un continuum de services a été faite à Q2. Ce chantier pourrait se traduire éventuellement par une entente avec le MF. Les travaux sont en cours.

Audit sur les normes d'accessibilité

Nous en avions déjà fait état dans le précédent rapport d'étape, mais un audit sur les normes d'accessibilité du portail portant sur une sélection de pages représentatives a été effectué par le MIFI. Les modifications requises par la division des services informatiques du MIFI ont été apportées à la satisfaction du ministère.

L'annexe 1 présente les statistiques de fréquentation du portail. On constate que 46% des internautes naviguent sur le portail à partir de leur cellulaire ou de leur tablette. Les efforts d'accessibilité se sont portés également sur ces types de support très utilisés dans certains pays, notamment en Afrique.

Préparation du chantier de la traduction

À titre de rappel, les budgets prévus au plan d'action de la première entente triennale ne couvraient pas le coût des activités de traduction pour lesquelles nous avions soumis au MIFI différents scénarios allant d'une traduction de courtoisie à une traduction complète du portail vers l'anglais. Nos deux sondages d'opinion ont mis en évidence le besoin pour les internautes consultant le portail de retrouver l'information traduite, à tout le moins, vers l'anglais et si possible, pour certaines parties, dans d'autres langues. Nous suggérons donc une traduction entière vers l'anglais et partielle, en d'autres langues. Ces traductions partielles pourraient être priorisées à partir des statistiques de fréquentation du portail. Nos travaux visaient dès le départ à rejoindre et à accompagner les personnes à partir du moment où elles amorcent leurs démarches d'immigration alors qu'elles sont encore dans leur pays d'origine. Or, il est clair que plusieurs de ces personnes maîtrisent davantage la langue anglaise ou une langue autre que le français. On peut présumer que l'utilisation d'une version anglaise optimiserait leur compréhension de l'information. Bien sûr, Q2, dans son portail ainsi que par ses services d'accompagnement insiste sur l'importance de la francisation au Québec surtout en fonction d'une intégration réussie au marché du travail québécois. Enfin, tel que démontré dans l'annexe 1 du présent rapport, 77% de la clientèle de Q2, en moyenne, provient de l'extérieur du Québec pour l'ensemble de trois années de l'entente.

Gestion du portail (CRM et traçabilité)

À partir du tableau mensuel des statistiques portant sur la fréquentation du portail, l'accompagnement et l'aiguillage des personnes et les activités de communication, une fiche bilan a été produite. Voici la liste des indicateurs que nous avons suivis :

- Moyenne de visiteurs par jour
- Outil de navigation privilégié
- Provenance des visiteurs
- Principales pages consultées
- Principaux sujets abordés

- Faits saillants

Les statistiques de fréquentation du portail sont présentées à l'annexe 1. 110 000 personnes ont visité le portail depuis sa mise en ligne, en août 2018. Ils y sont restés de manière significative comme en témoignent les indicateurs de temps moyen de fréquentation par session et comme en témoigne le taux de rebond. Ce taux de 41% indique un site très performant. On remarque que les pages les plus consultées sont liées à des professions associées à l'obtention d'un diplôme de grade universitaire. Il sera intéressant de suivre plus finement l'évolution des demandes d'accompagnement et d'aiguillage, car nous soupçonnons une plus grande demande de services d'accompagnement pour les personnes avec des demandes d'information liées à des emplois davantage technique, à la formation professionnelle. Même si l'information est présentée de manière compréhensible et accessible nous pensons que les personnes issues de métiers nécessitant une scolarité préuniversitaire pourraient davantage se diriger vers l'accompagnement, vers un mode de communication verbal plutôt qu'écrit ou lu. L'origine de la personne et les influences culturelles pourraient jouer un rôle également sur le besoin d'accéder à un aiguillage de vive voix. On remarque que les pays francophones fréquentent davantage le portail à l'exception de l'Inde et des États-Unis. Encore une fois, une traduction du portail, même partielle, pourrait permettre un achalandage plus important pour les pays de langue anglaise.

En ce qui a trait à l'implantation du CRM, un cahier des charges a été remis à quatre entreprises expertes en programmation de plateformes du type de notre portail. Ces entreprises étaient également habilitées à implanter un système de gestion des clientèles incluant un système de clavardage et un système optimisé de traçabilité des activités ayant cours sur le portail. La firme de programmation Kryzalid a été choisie pour ce mandat et a amorcé les travaux. Le CRM est maintenant installé.

Poursuite des activités globales de programmation

Tel que détaillé dans le dernier rapport intérimaire, la validation des contenus par les partenaires a impliqué un travail de programmation et de rédaction qui s'est terminé, à la satisfaction générale, en février 2019. Les travaux ont été menés en collaboration, entre l'équipe portail et la firme de programmation Avenue 8.

À chacune des étapes de la production des nouveaux contenus, les partenaires, notamment, les ordres professionnels, ont été consultés. Ainsi chacune des fiches correspondant à un métier réglementé au Québec est spécifique aux attentes de l'instance de réglementation qui en est responsable. Un souci particulier est accordé à l'harmonisation des contenus entre les fiches professions. Avec l'avènement d'une seconde entente triennale, les demandes des partenaires, leurs recommandations, pourraient impacter les activités de programmation. À titre d'exemple, les demandes d'implantation de continuum de services par les partenaires pour la reconnaissance des compétences dans un secteur donné pourraient générer des modifications à certaines fiches.

La nouvelle firme de programmation verra à structurer le site corporatif en collaboration avec l'équipe de Q2. Ce site permettra l'implantation d'un extranet pour les partenaires et contribuera à optimiser la concertation de ceux-ci autour de thématiques liées à la RC et au partage des meilleures pratiques. Cette structure donnera également une voie aux équipes d'intervention qui verront à implanter et à optimiser les continuums de services vers la RC.

Entretien et maintien du portail

Même si les travaux de base pour la rédaction des contenus sont terminés au regard du plan d'action 2017 - 2020, il demeure que plusieurs appellations d'emploi intégrées dans un code à 4 chiffres de la classification nationale des professions (CNP) pourraient mériter une fiche spécifique. À titre d'exemple la profession d'*ostéopathe*, bientôt, possiblement un ordre professionnel, n'a pas de fiche spécifique, mais elle est incluse dans la fiche : *autres professionnels en diagnostic et traitement de la santé*.

Nous sommes à identifier parmi les 500 codes à 4 chiffres de la CNP, les appellations d'emploi qui pourraient mériter une fiche spécifique sur le portail. Nous suggérons de prioriser, en collaboration avec le MIFI, le choix de ces nouvelles fiches professions.

De façon générale, les contenus doivent être maintenus et mis à jour. Il en va de la crédibilité et de la rigueur associées au portail ainsi qu'aux services de Q2. L'actualisation de l'information est en cours, en mode *amélioration continue*. À titre d'exemple, l'ensemble des liens brisés est vérifié quotidiennement. Ces bris nous informent de certaines modifications apportées aux contenus. Au fur et à mesure également, nous poursuivons l'intégration des commentaires provenant des internautes, des candidats ou des intervenants au portail.

SERVICES D'AIGUILLAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, EN PRÉSENTIEL, AU TÉLÉPHONE ET PAR COURRIEL, ET DÉVELOPPEMENT DE L'AIGUILLAGE NUMÉRIQUE

Il s'agit d'une activité qui se poursuit quotidiennement. Deux conseillers, principalement, répondent aux demandes d'accompagnement en présentiel. L'accompagnement se fait de plus en plus en mode virtuel : directement par le portail ou par courriel, par téléphone également. Un résumé des activités d'aiguillage est présenté à l'annexe 1. Nous avons répondu aux demandes de 7 515 personnes de 2017 à 2020. La ventilation des modes de communication est présentée dans la seconde partie de l'annexe 1. Nos services de promotion et d'information sur le portail jouent bien leur rôle puisque les personnes entrant en communication avec nous, nous posent, à 71%, des questions pertinentes à la reconnaissance des compétences. Vers la fin de l'entente, nous observons une nette augmentation du nombre de services d'accompagnement personnalisé et d'aiguillage. Ce qui augure bien pour la seconde entente. Tel que mentionné dans le sondage d'opinion de l'annexe 2, les demandes d'information concernant les métiers de type technique ou manuel passent davantage par des demandes d'accompagnement personnalisé auprès d'un conseiller. Les demandes d'information sur les professions liées à un programme de formation universitaire : enseignant, ingénieur, comptable passent davantage par la navigation sur le portail, ce qui expliquerait le fait que les professions les plus consultées sur le portail sont des professions requérant un diplôme universitaire. Enfin, nous avons noté au cours des derniers mois que les demandes d'information ne proviennent plus d'individus uniquement, mais qu'elles proviennent également d'employeurs qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs processus d'embauche de personnes immigrantes. À titre d'exemple, les services des ressources humaines de certaines commissions scolaires communiquent avec nos conseillers pour l'embauche de personnes immigrantes pour, notamment, des postes de technicien en éducation spécialisée. Ce type de demande provient, pour l'instant, d'organisations gouvernementales : établissement scolaire ou centre hospitalier ou encore de grands employeurs privés tel le Mouvement Desjardins. Ces demandes d'accompagnement de la part des employeurs témoignent du fait que Q2 est une référence incontournable en matière d'information et d'aiguillage vers la RC et que l'organisme a su développer une expertise unique en la matière.

POURSUITE DES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES EN FONCTION D'UNE UTILISATION OPTIMISÉE DU PORTAIL

Plusieurs rencontres ciblant les intervenants œuvrant auprès des clientèles font suite aux rencontres exploratoires avec les dirigeants de ces mêmes organisations, partout au Québec. Ces rencontres avec les intervenants portent sur l'utilisation optimale du portail comme outil de travail surtout dans des contextes d'accompagnement, en employabilité. À l'heure actuelle, plus de la moitié des Centres locaux d'emploi du grand Montréal et des environs ont reçu une formation sur le portail et les services de Q2. Les intervenants des organismes communautaires spécialisés reçoivent également ces formations ainsi que ceux des établissements scolaires.

Il y a eu, tout au long de cette première entente, un total de 208 rencontres avec les partenaires et 78 formations auprès des intervenants. L'une de ces formations est le fruit d'un partenariat avec Québec International qui a réuni près de 50 intervenants des secteurs de l'employabilité, de l'immigration et de l'éducation. Ils provenaient des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Un budget plus important devrait être accordé au développement d'outils pédagogiques, d'un tutoriel, ainsi qu'une trousse de formation virtuelle portant sur l'utilisation du portail.

Depuis la fin de l'hiver 2019, particulièrement pendant la période de confinement, au printemps 2020, nous avons commencé à offrir d'abord deux fois semaine, puis trois fois semaine des Webinaires d'une série appelée : *Qualifications Québec, mode d'emploi!* Nous pensons poursuivre l'offre de ces Webinaires au-delà de la période de confinement. Elles permettent de rejoindre facilement les régions et l'ensemble des partenaires. Le nombre de personnes touchées par cette série de Webinaires

n'est pas encore comptabilisé. Nous avons offert une demi-douzaine de Webinaires à des groupes de 25 à 30 personnes. Nous avons également développé une série de Webinaires s'intitulant *Les rendez-vous de la reconnaissance des compétences*. Ces Webinaires s'adressent davantage aux candidats potentiels à une démarche de RC, il s'agit principalement de personnes immigrantes. Ces Webinaires présentent une thématique particulière en plus de présenter les services de Q2, son portail et d'inviter les participants à bénéficier d'un accompagnement personnalisé par la suite. Cette série s'adresse aux clientèles et est associée à un partenariat avec le Mouvement Desjardins. Le premier de ces Webinaires s'adressait aux personnes immigrantes, souvent réfugiées, issues de la communauté LGBTQ+. Il a été développé en collaboration avec le Centre Communautaires LGBTQ+ de Montréal.

PROMOTION ET CONCERTATION DES ACTEURS DU MILIEU

En ce qui a trait à nos activités de promotion, de communication et de concertation des acteurs, elles ont suivi les orientations du plan de communication de l'entente. Elles seront consolidées et formalisées davantage à l'intérieur de la seconde entente triennale à venir.

Des rapports statistiques de nos activités de promotion ont été présentés ponctuellement au MIFI. Nous avons commencé à colliger l'information sur nos rencontres de promotion et de concertation avec nos partenaires en mai 2018. Pendant les trois premières années d'implantation, 4156 partenaires ont participé à nos activités de communication et de formation. Ils ont reçu une présentation de l'organisme, de ses services d'aiguillage et de son portail. Hormis la tenue des kiosques, un total de 208 rencontres ont été organisées et se sont tenues au fil du temps. Nous avons catégorisé nos rencontres en 5 volets distincts :

1. La participation ou la prestation d'une conférence lors d'évènements – **28 rencontres**
2. La tenue de kiosques d'information lors de salon, de forum ou de colloque – **une trentaine de participations**
3. La prestation de formations sur le portail et sur nos services d'accompagnement et d'aiguillage en matière de RC – **78 formations (excluant les Webinaires Qualifications Québec, mode d'emploi!)**
4. Les rencontres exploratoires avec les membres de l'écosystème des partenaires et acteurs clés de la RC – **79 rencontres**
5. Les rencontres de travail des comités satellites " issus de rencontres exploratoires), par exemple, les rencontres du chantier de travail sur l'organisation de l'information du portail sur les professions règlementées) – **23 rencontres**

Les acteurs des secteurs de l'éducation, du marché du travail, des instances de réglementation, de la recherche et des organismes communautaires spécialisés ont été rencontrés. Au travers de ces rencontres, les membres de l'équipe de Q2 présentent également les services de l'organisme aux clientèles de ces partenaires. Il n'est donc pas rare que les présentations aient lieu devant des groupes de personnes immigrantes ayant des besoins d'accompagnement vers la RC. Avec la nouvelle série de Webinaires les Rendez-vous de la RC, nous ciblons cette clientèle.

Côté développement des outils communicationnels, des efforts significatifs ont été accordés à la mise en place et à l'équipement d'une salle de visioconférence ZOOMROOM pouvant permettre de tenir des rencontres à distance. Pour les outils informationnels, un dépliant ainsi que trois affiches dont l'une traite de la reconnaissance des compétences de la main d'œuvre (RCMO), ont été développés. Cette technologie nous a permis également de développer une série de Webinaires mis à profit surtout à l'hiver 2019 et au printemps 2020, particulièrement en contexte de confinement où nous avions à poursuivre nos activités totalement en télétravail. Un souci particulier a été mis à la conception et à l'alimentation de notre page Faceboook Qualificationsquébec.com. Q2 y témoigne régulièrement de ses activités de formations et informe sur ses activités d'aiguillage et d'accompagnement personnalisé. Cette page est devenue, surtout en période de confinement, un véhicule extrêmement prisé par les internautes souhaitant s'informer sur la RC et souhaitant amorcer un processus de RC.

La campagne de membership de Q2 auprès des partenaires des secteurs de l'éducation, du marché du travail, des instances de réglementation de l'immigration et des organismes communautaires a permis de consolider la base de ses membres qui totalisait, en mars 2020, une centaine de membres votants. Ceux-ci proviennent de toutes les régions du Québec.

Pour la tournée des régions du Québec, la stratégie de communication s'inscrit également dans le plan de communication développé en juillet 2018. Plusieurs objectifs y sont retenus, notamment, la promotion de la RC par l'intermédiaire du portail, la connaissance des processus de RC en cours au Québec, les différents services de soutien ou d'accompagnement, la concertation des acteurs en RC et l'aiguillage vers les établissements de formation, les instances de règlementation, etc.

Lors du Forum des régions de mai 2018, le MTESS et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ont proposé d'amorcer la présentation de Q2 à travers le réseau partenarial de la CPMT, principalement, les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT) et les directions régionales de Services Québec.

La méthodologie retenue par Q2 en réponse aux demandes des régions est de favoriser une approche adaptable en utilisant trois portes d'entrée :

- Les directions régionales de Services Québec
- Les directions régionales du MIFI
- Le réseau de partenaires et les comités de gouvernance de Q2

L'approche retenue par Q2 dans le cadre de l'approche adaptable intègre :

- L'analyse des besoins de chacune des régions
- L'analyse de chaque demande
- L'adaptation aux besoins des partenaires

De mai 2018 à mars 2020, Q2 aura répondu aux demandes des 17 régions du Québec. À partir du moment où les ressources du MIFI ont été déployées, l'ensemble des directions des 6 régions a été contacté, au moins de façon exploratoire, au moins la moitié a reçu une formation sur les services de Q2. En avril 2020, notre nouvelle série a permis de poursuivre ces communications avec les ressources

ÉQUIPES D'INTERVENTION ET CONTINUUM DE SERVICES

Par ces équipes, le MIFI et Q2 souhaitaient soulever les enjeux faisant obstacle aux parcours de RC, en témoigner et mettre en place des approches contribuant au continuum des services en matière de reconnaissance des compétences. Ces continuums ciblent la reconnaissance des compétences des personnes vers l'intégration au travers d'un parcours personnalisé, le plus fluide possible. Dans cette perspective, par son positionnement dans l'écosystème des partenaires, par des interventions en amont des démarches de reconnaissance, par sa capacité à témoigner des obstacles en fonction d'un aiguillage pertinent vers le meilleur dispositif de reconnaissance, il demeure que Q2 est bien positionné pour mettre en place de tels continuums.

Tout au long de la validation des contenus et au travers des activités d'aiguillage, plusieurs enjeux ont été soulevés. Les continuums prennent forme au travers des comités prévus au mode de gouvernance de Q2, au fil des rencontres avec nos partenaires ou lors de la tournée des régions. L'expression de ces enjeux a pu donner naissance à des comités de travail portant entre autres sur les spécificités québécoises des métiers règlementés (chantier avec les ordres professionnels et avec la CCQ).

Elle a été à l'origine de projets de continuum avec des acteurs variés tels le Centre de Recherche en Informatique de Montréal, pour l'optimisation des compétences en sciences des données ou avec certains ordres professionnels au regard de l'accueil des personnes immigrantes en vue de leur accès à l'ordre. Un autre exemple, la mise en œuvre du chantier de travail avec le ministère de la Famille devrait résulter en l'établissement d'un continuum de services en RC. Ce continuum tentera de répondre aux besoins de qualification du personnel dans les services de garde du Québec par la RC des personnes qui aspirent à ces postes.

Citons également le succès de notre continuum de services menant à la formation et à l'embauche de bio-informaticiens. Il est le premier à avoir reçu un financement du Pôle montréalais en intelligence artificielle et du Conseil Emploi Métropole, bras montréalais de la CPMT. Il est conduit avec les partenaires suivants : le CSMO Pharmabio, la grappe InVivo, l'Université de Montréal, le collège Ahuntsic ainsi que plusieurs entreprises du secteur biopharmaceutique.

Ce ne sont que quelques exemples, d'autres projets de continuum sont en chantier.

ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 ET ÉTATS DES DÉPENSES

L'annexe 3 présente l'état des dépenses au 31 mars 2020. L'organisme est en bonne santé financière et aura dépensé l'entièreté de la subvention du MIFI à la fin de l'année 2019-2020. Cependant, la situation actuelle liée à la pandémie de la COVID-19 a forcé l'organisme à reporter certains paiements et à resserrer ses dépenses devant l'incertitude générée par ce contexte exceptionnel. Une employée a été mise à pied dans l'organisation. Comme la nouvelle entente 2020-2023 n'est pas encore signée en cette fin avril 2020 et comme Qualifications Québec, organisme public, n'est pas admissible à plusieurs programmes d'aide d'urgence prévus en soutien aux entreprises privées, notre organisation n'a d'autres choix que de reporter certaines dépenses afin d'éviter le pire en cas de prolongement de quelques semaines des mesures de confinement. Nous sommes confiants du retour à la normale des activités de l'organisme. Incidemment, les services d'accompagnement, d'aiguillage, de formation et de promotion, tel qu'expliqué plus tôt, se poursuivent totalement à distance et à bon rythme. Comme la fin de l'année financière de l'organisme est le 30 juin, nous enverrons au MIFI prestement les états financiers audités et approuvés par le conseil d'administration au plus tard le 30 octobre 2020.

SONDAGE D'OPINION

Les annexes 2a, 2b et 2c présentent les résultats d'un second sondage d'opinion, datant du mois d'avril 2020, sur les services de Q2 auprès des visiteurs du portail. Plus précisément, il porte sur l'appréciation qu'ont ces visiteurs au regard de l'utilisation du portail et des services d'aiguillage. Il collige également certaines spécifications propres des répondants.

Au mois d'avril 2020, un premier sondage d'opinion auprès des bénéficiaires des services d'accompagnement in situ de Q2 avait été envoyé à près de 1 678 personnes. Les principales sources de référencement des candidats étaient les Centres locaux d'emploi de Services Québec ainsi que les amis et l'entourage.

La tenue de ce premier sondage auprès des clientèles de Q2 a permis de constater un très haut taux de satisfaction au regard des services d'information et d'aiguillage. À plus de 85%, les candidats ont apprécié la prestation de services et l'accompagnement de nos conseillers au regard de l'accueil, de l'écoute et de la clarté de l'information. Ces résultats contribuent à maintenir la bonne réputation de l'organisme.

La majorité des personnes ayant bénéficié de nos services d'accompagnement recommandait alors fortement les services de Q2. Il était intéressant de constater que plus de 80 % des personnes considéraient que leur passage chez Q2 avait été déterminant dans leur prise de décision pour intégrer le marché du travail. Malgré la mise en ligne récente du portail, près de 62% des personnes avaient entamé ou terminé une démarche de reconnaissance, la majorité en reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle ou technique. À des taux variant de 88% à 92% les personnes répondantes avaient apprécié le portail : la facilité de son utilisation, la clarté de son information, son utilité.

Les résultats du second sondage sont en phase avec ceux du premier, voici quelques éléments s'en dégageant :

- Q2 jouit d'une excellente image de marque, les visiteurs sont extrêmement satisfaits du portail ainsi que des services. Ils viennent majoritairement de l'extérieur du Québec et du Canada et sont en mode prémigratoire.
- On remarque un taux élevé de visiteurs avec des études post secondaires. Nous faisons l'hypothèse que les gens de métier sont davantage enclins à solliciter directement des services d'accompagnement auprès de l'un de nos conseillers.
- On remarque que les visiteurs sont majoritairement de pays francophones, la traduction du portail vers l'anglais, dans son entièreté, et vers d'autres langues, partiellement, aurait un impact positif sur l'achalandage et surtout sur la diversité des visiteurs.
- Q2 jouit d'une excellente image de marque, les visiteurs sont extrêmement satisfaits du portail et des services de Q2. Ainsi, 75% de ces visiteurs en recommanderaient les services.
- Le portail atteint amplement son objectif de mieux informer et aiguiller : deux tiers des personnes ayant consulté le portail ont aussi entamé des procédures d'immigration et 26% avaient commencé des démarches de RC.

Les résultats des sondages, le premier auprès des clients accompagnés in situ et le second, auprès des visiteurs du Portail sont en phase

CONCLUSION

Les attentes ont été satisfaites tout au long de ces trois années d'implantation de Qualifications Québec. L'information sur le portail a été complétée et validée par les partenaires. Le portail a été mis en ligne au tout début de l'année 2018 – 2019. Au même moment où les ressources du MIFI se déployaient dans les régions du Québec. Il va sans dire que la consolidation du mode de gouvernance de Q2 et la poursuite des activités des comités directeur, portail ainsi que du conseil d'administration même ont permis la rédaction de règlements généraux cohérents avec la présente entente et une campagne de membership consolidant la base des membres de Q2. Les taux de satisfaction sont très élevés que ce soit au regard du portail lui-même qu'au regard des services d'accompagnement et d'aiguillage.

Voici les faits saillants de cette première entente et certaines perspectives qui en découlent :

Portail

- Le développement du portail axé sur les besoins des utilisateurs, sa mise en ligne, version bêta du portail, la rédaction des contenus ainsi que leur validation auprès des partenaires. Toutes ces étapes sont terminées. Nous devrons voir à en actualiser et à en alimenter les contenus, à en poursuivre la validation et l'harmonisation dans un souci de maintenance et d'optimisation du portail.
- Un total pour l'ensemble de l'entente de plus de 110 000 visiteurs ayant consulté le portail. L'utilisation de ces services permet l'amorce du processus de reconnaissance à partir du pays d'origine.
- La mise en œuvre d'un chantier de travail avec les ordres professionnels afin de répondre aux attentes touchant l'information sur les professions règlementées et leur spécificité québécoise a permis d'organiser l'information à la satisfaction de tous les ordres. Par ailleurs, l'ensemble des contenus a été validé par l'ensemble des partenaires. Nous les invitons à corriger le tir s'il y a lieu.
- La planification de la traduction du portail. Il s'agit d'une demande de plus en plus pressante de la part des internautes hors Québec consultant le portail.
- L'intégration du logiciel de gestion des clientèles (CRM) au portail. Le CRM contribuera à tracer les parcours de reconnaissance et à fournir des résultats statistiques permettant de dégager de grandes tendances.
- Le développement d'un site WEB corporatif permettant de donner une voix aux partenaires de l'écosystème de la RC.

Services d'aiguillage et d'accompagnement

- Le développement d'une expertise unique au Québec en matière d'aiguillage et d'accompagnement vers la reconnaissance des compétences contribue à faire de Q2 une référence nationale en matière de RC.
- Une approche personnalisée prenant en compte les besoins de la personne et la diversité des services offerts en matière de reconnaissance des compétences. Cette approche s'inscrit en toute complémentarité avec les parcours personnalisés d'intégration mis en place par le MIFI.
- De plus en plus, les demandes pour des services d'accompagnement proviennent des employeurs mêmes, de leurs services des ressources humaines (RH). Ils souhaitent être correctement outillés face à l'embauche d'une personne ayant des acquis expérientiels et scolaires provenant de l'extérieur du Québec. Pour l'instant, les services RH d'organismes gouvernementaux (commissions scolaires, centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux), compte tenu de leurs plans de classifications à l'embauche, font le plus souvent, appel à nos conseillers. Ce constat témoigne de la crédibilité de l'organisme et de la confiance que les réseaux d'employeurs ainsi que les partenaires lui confèrent.
- Le développement des services d'accompagnement en mode pré départ pour les personnes, encore à l'étranger souhaitant amorcer leurs démarches de RC en vue d'une immigration rapide et réussie en fonction de l'intégration au marché du travail québécois.

Communication et concertation

- La mise en œuvre du plan de communication; la mise en œuvre de la tournée des régions et d'une série de présentations en présentiel ou à distance sur l'utilisation du portail et des services d'accompagnement avec comme perspectives :
    - la promotion de services d'accompagnement et l'aiguillage en mode predépart
    - l'organisation de Webinaires et de formules de communication à distance
    - la maximisation de l'utilisation des réseaux sociaux
    - la poursuite de la tournée des régions et la consolidation des passerelles de communication
    - L'optimisation de la concertation des acteurs de la RC par l'organisation d'un forum sur la RC pendant l'entente couvrant la période de 2020 à 2023
    - La pérennisation des services d'accompagnement et du portail de Q2
- L'ampleur du mandat met en évidence l'importance d'imputer un budget plus important à la communication et à la promotion des services de Q2 afin de bien faire connaître le portail.
- Le développement d'outils informationnels tels :
    - Le site WEB corporatif,
    - Les Webinaires "Qualifications Québec, mode d'emploi!"
    - Les différents dépliants informationnels de Q2, les affiches sur la RC et la RCMO, les vidéos témoignage et les publications sur les réseaux sociaux pour les partenaires.
- La poursuite des rencontres, la formalisation des échanges et l'établissement de passerelles de communication avec l'ensemble des partenaires.
- Le développement d'outils de présentations des statistiques de fréquentation du portail ainsi que des statistiques d'aiguillage.
- La traduction vers l'anglais pour l'entièreté du portail et vers d'autres langues pour certaines parties demeure un enjeu important pour les personnes issues de pays ou la langue première est l'anglais.

Équipes d'intervention et Continuum de services

- La mise en évidence d'enjeux à solutionner chez nos partenaires par nos activités de concertation a mené à une réflexion sur la mise en place de continuums de service, pour un secteur économique donné, afin d'optimiser les parcours des personnes immigrantes pour la reconnaissance de leurs compétences. Ces continuums s'inscrivent dans un écosystème de partenaires; ils ciblent une intégration rapide et réussie au marché du travail pour les personnes immigrantes. Après l'organisation de l'information relative à la RC dans le portail, il nous apparaissait inévitable de par nos actions de concertation, de par notre mode de gouvernance inclusif d'organiser des continuums de services, sortes de parcours balisés permettant une meilleure intégration au marché du travail des personnes immigrantes.

Nous avons convenu, en collaboration avec le MIFI d'axer nos actions vers l'accompagnement, mais, davantage, l'accompagnement pré départ des personnes ayant reçu une invitation du Québec : CSQ, CAQ ou permis de travail. Les échos reçus de nos partenaires sont unanimes à reconnaitre que la mise en place des services d'accompagnement de Qualifications Québec et de son Portail rend l'information en RC accessible et complète. Les sondages d'opinion le confirment, le service d'accompagnement de Q2 contribue à la prise de décision des candidats à entreprendre une démarche de reconnaissance pour une intégration au marché du travail à la hauteur des compétences acquises. Après trois ans d'opération, Qualifications Québec est devenu une référence nationale incontournable en matière de reconnaissance des compétences.

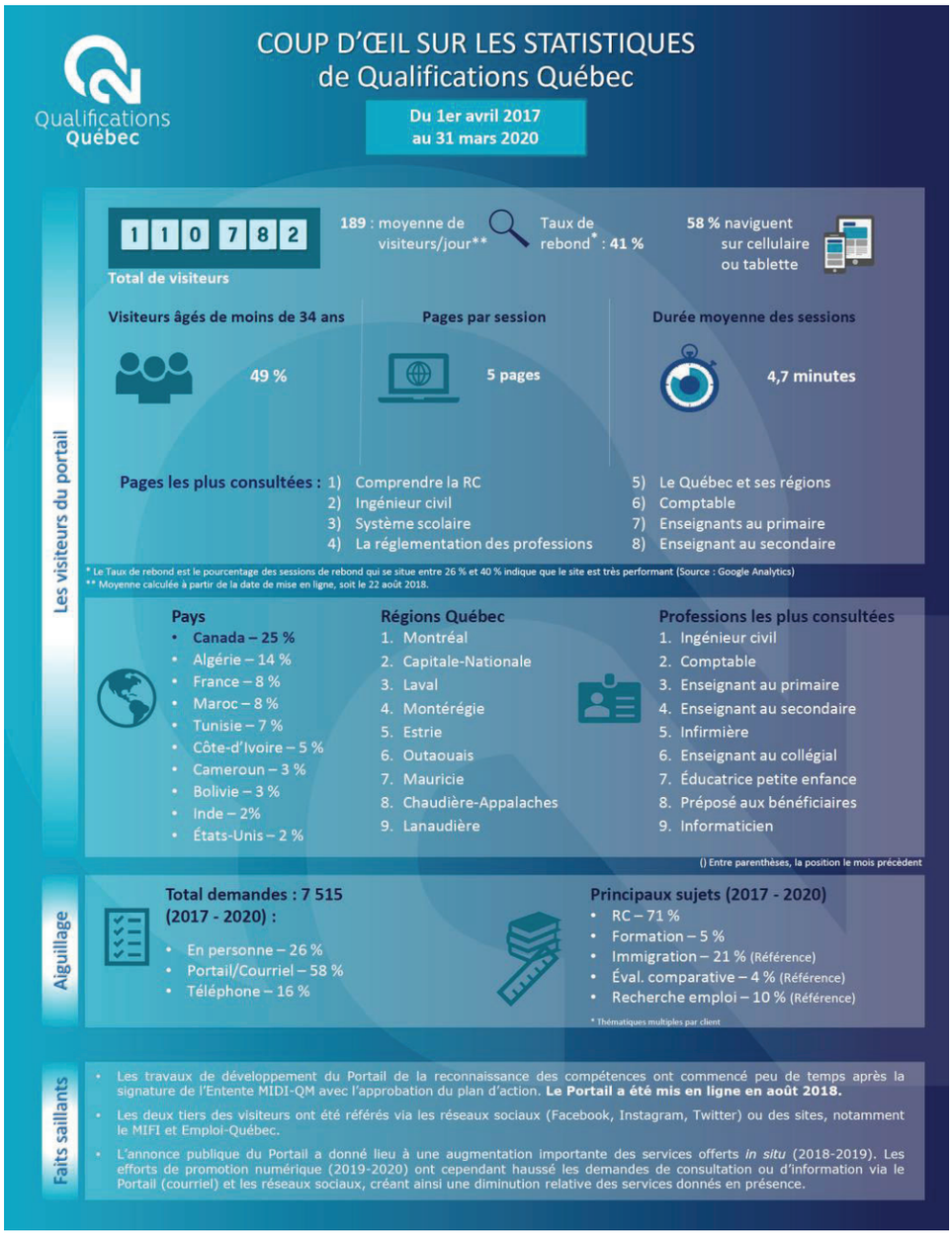


France DUSSAULT
Directrice générale de Qualifications Québec

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

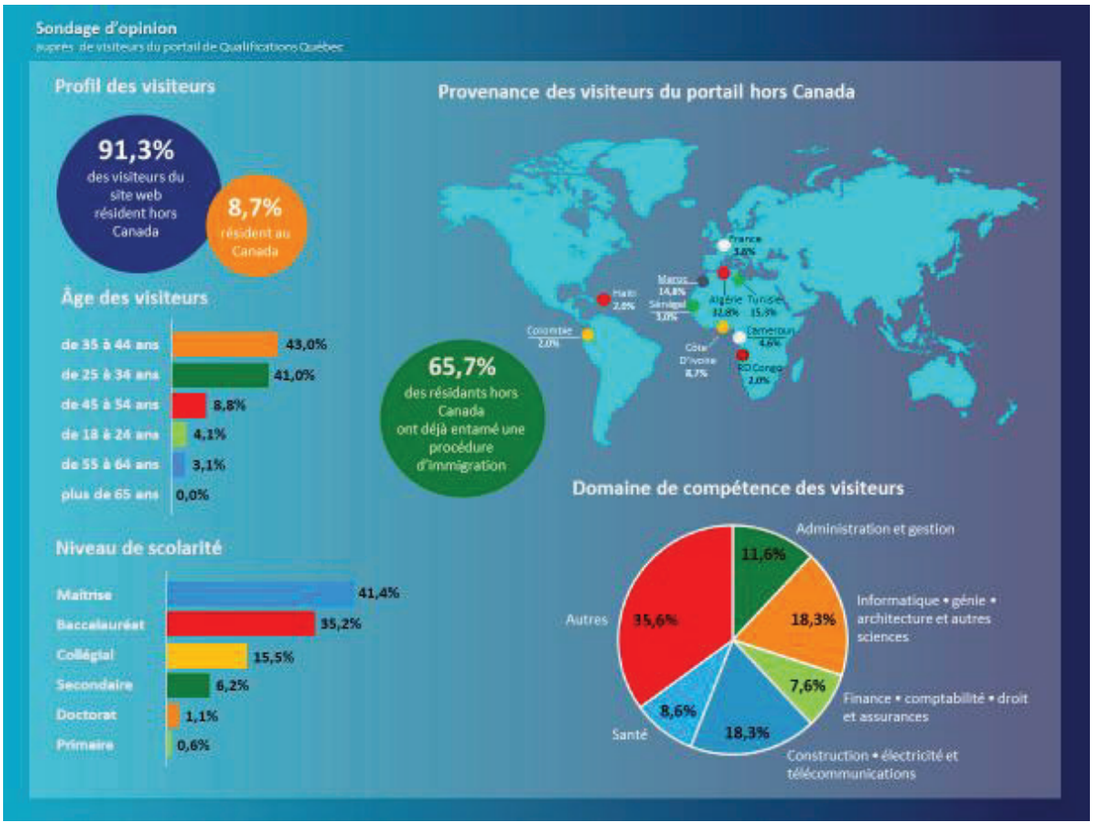
ANNEXES

Annexe 1 : Statistiques annuelles de Qualifications Québec pour les années 2017 - 2020
Portail et services d'accompagnement et d'aiguillage



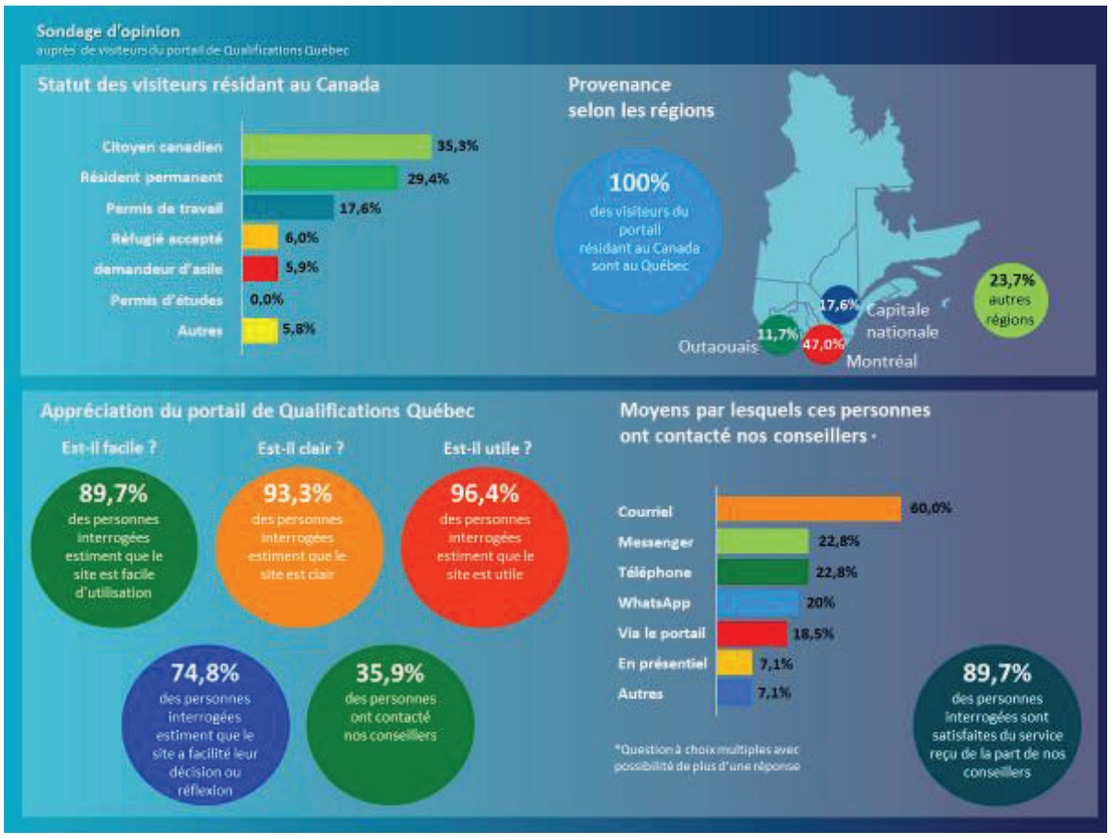
Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 2a : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail



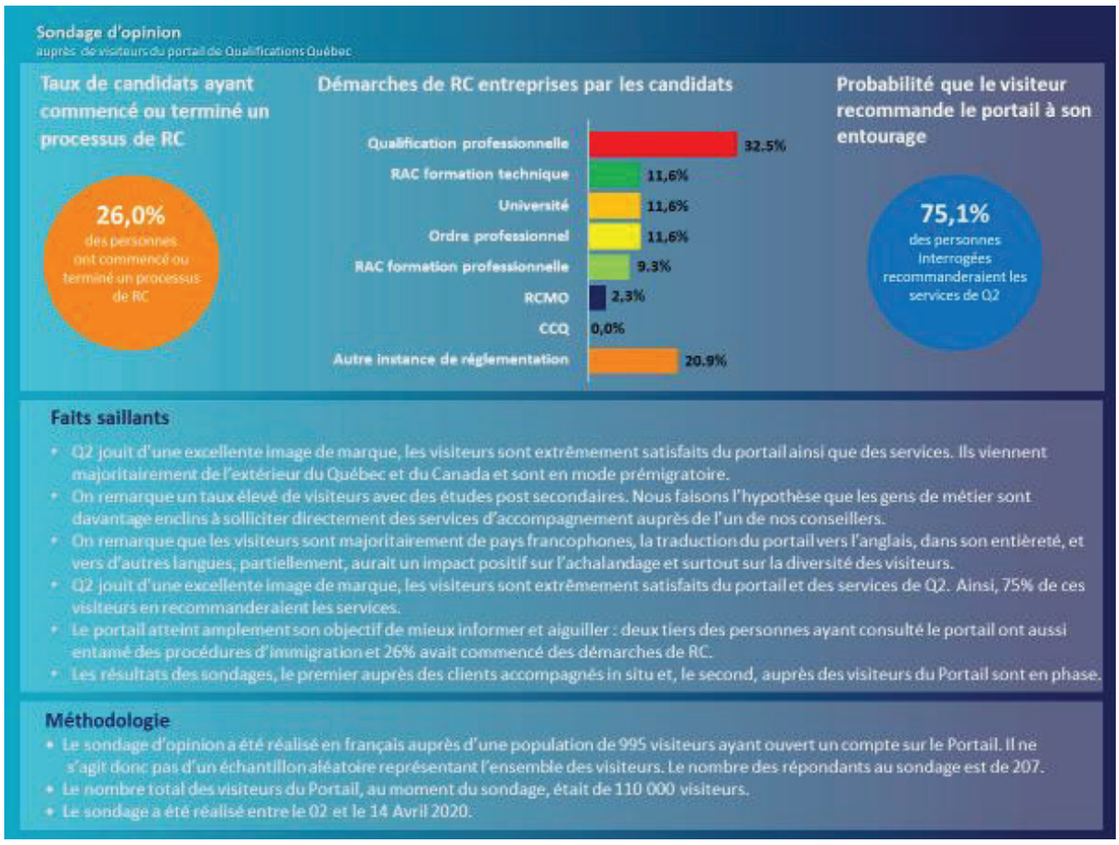
Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 2b : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail (suite)



Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 2c : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail (suite)



Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 3 : Suivi des dépenses de l'organisme pour l'année 2019 – 2020, au 31 mars 2020

BUDGET
2019-2020
Résultats à 75 % de l'année financière en cours

Produits	États des résultats vérifiés 2018-2019	Budget 2019-2020 révisé 20-02-2020	États des résultats 2019-2020	%	Notes
	(01-07-18 au 30-06-19)	(01-07-19 au 30-06-20)	(01-07-19 au 31-03-2020)		
Subventions					
MEES - Soutien aux partenaires en éducation (notes 1 et 2)	198 376,00 $	200 000,00 $	150 000,01 $	75%	
Subvention reportée MEES - Soutien aux partenaires en éducation	0,00 $	102 000,00 $	76 500,00 $	75%	
MEES - Entente Canada-Québec	10 000,00 $	0,00 $	0,00 $	0%	
MIFI - Entente programme Accès aux ordres professionnels (guichet unique) (note 3)	816 156,00 $	500 000,00 $	375 000,01 $	75%	
Subvention reportée MIFI - Entente programme Accès aux ordres professionnels (guichet unique)	0,00 $	506 131,00 $	379 598,24 $	75%	Montant au budget corrigé après vérification
MTESS - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	44 007,00 $	0,00 $	0,00 $	0%	
Subvention reportée MTESS - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	0,00 $	49 437,00 $	37 077,75 $	75%	
TOTAL SUBVENTIONS:	1 068 539,00 $	1 357 568,00 $	1 018 176,01 $	75%	
Contributions					
MTESS - Offre de service en reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	10 641,00 $	0,00 $	0,00 $	–	
Revenu autonome					
Caisse Desjardins de l'Ile-des-sœurs		40 000,00 $	40 000,00 $	100%	
Revenu d'intérêts	0,00 $	0,00 $	1 861,63 $	–	
Formations aux ordres professionnels			625,00 $	–	
TOTAL CONTRIBUTIONS:	10 641,00 $	40 000,00 $	42 486,63 $	106%	
TOTAL SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS:	***1 079 180,00 $***	***1 397 568,00 $***	***1 060 662,64 $***	***76%***	
Charges					
Salaires et avantages sociaux					
TOTAL SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX:	738 019,00 $	775 399,00 $	546 774,08 $	71%	
Frais de fonctionnement					
Honoraire professionnels (sous-traitant)	127 722,00 $	200 000,00 $	99 720,64 $	50%	
Honoraire professionnels (comptabilité - frais juridique - informatique)	52 847,00 $	40 000,00 $	16 352,36 $	41%	
Loyer	59 187,00 $	61 000,00 $	43 816,73 $	72%	
Entretien locatif, réparation (entretien ménager, service de protection)	11 728,00 $	8 000,00 $	6 195,36 $	77%	
Frais fixes (assurances, taxes, etc.)	3 832,00 $	5 000,00 $	3 771,75 $	75%	
Frais de bureau	28 857,00 $	10 000,00 $	15 754,50 $	158%	Activité de consolidation d'équipe
Frais de séjours et déplacements	24 041,00 $	15 000,00 $	3 712,12 $	25%	
Publicité et promotion cotisation, abonnement (Lancement)	14 458,00 $	20 000,00 $	20 012,97 $	100%	
Salons et évènement	0,00 $	10 000,00 $	10 569,59 $	106%	
Frais de perfectionnement	0,00 $	5 000,00 $	2 903,21 $	58%	
Télécommunications	10 276,00 $	9 000,00 $	6 116,88 $	68%	
Intérêts et frais bancaires	97,00 $	150,00 $	246,91 $	165%	
Amortissement	8 393,00 $	8 400,00 $	6 662,07 $	79%	
TOTAL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT:	341 438,00 $	391 550,00 $	235 835,09 $	60%	
TOTAL DES CHARGES:	***1 079 457,00 $***	***1 166 949,00 $***	***782 609,17 $***	***67%***	
Excédent des produits sur les charges	***-277,00 $***	***230 619,00 $***	***278 053,47 $***	***121%***	
Fonds de transition		230 619,00 $	278 053,47 $	*121%*	

1. Lettre d'acceptation officielle reçu du Ministre le 3 mai 2019. 150 000 $ reçu sur le 200 000 $ alloué pour 2018-2019. (50 000 $ restant reçu en mars 2020)
2. Le montant de la subvention de 203 851$ a été réduit du montant de 5 475$ relié à l'acquisition des équipements du projet.
3. Le montant de la subvention de 847 829$ a été réduit du montant de 31 673$ relié à l'acquisition des équipements du projet.

RP182. État d'avancement de la négociation avec la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Suisse ou tout autre pays pour la signature d'ententes de reconnaissance réciproque des compétences professionnelles. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.

La réponse à cette demande relève du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). Toutefois, le MRIF consulte le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) en matière d'éventuelles ententes de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles si l'objectif est de répondre aux besoins du marché du travail au Québec par le biais de l'immigration. Le MRIF fait aussi appel à l'expertise du MIFI en matière de diplômes étrangers.

RP183. Ventilation détaillée des activités du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Montants investis et nombre de bénéficiaires pour les cinq dernières années. Fournir les prévisions pour 2020-2021.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RP184. État de la situation et suivi détaillé des différents programmes d'embauche des minorités par l'État québécois.

La réponse à cette demande relève du Secrétariat du Conseil du Trésor.

RP185. Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP61.

RP186. Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.

Les données sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les professions projetées des personnes immigrantes actives (de 15 ans et plus) admises depuis 2010 se répartissent comme suit :

Tableau 1. Personnes immigrantes actives[1] admises au Québec selon le continent de naissance et la catégorie professionnelle projetée, 2010 à 2019

Catégorie professionnelle[2] (CNP)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres lieux de naissances	Total
			n			
Gestion	3 262	890	3 162	2 873	22	10 209
Affaires, finances et administration	13 542	4 465	4 488	6 834	17	29 346
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	15 609	5 863	12 638	8 274	45	42 429
Secteur de la santé	5 295	1 876	8 860	2 491	5	18 527
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	8 318	3 061	3 552	5 508	19	20 458
Arts, culture, sports et loisirs	1 240	1 077	1 589	2 867	18	6 791
Vente et services	4 763	1 284	2 753	3 842	12	12 654
Métiers, transport et machinerie	2 516	533	841	1 570	6	5 466
Secteur primaire	275	49	196	108	1	629
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	903	124	205	280	1	1 513
Entrepreneurs	70	12	268	92	1	443
Investisseurs	515	85	10 394	162	4	11 160
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	46 872	39 068	53 627	21 403	487	161 457
Travailleurs non classés ailleurs	1 653	721	1 314	759	8	4 455
Total	**104 833**	**59 108**	**103 887**	**57 063**	**646**	**325 537**
			%			
Gestion	3,1	1,5	3,0	5,0	3,4	3,1
Affaires, finances et administration	12,9	7,6	4,3	12,0	2,6	9,0
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	14,9	9,9	12,2	14,5	7,0	13,0
Secteur de la santé	5,1	3,2	8,5	4,4	0,8	5,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7,9	5,2	3,4	9,7	2,9	6,3
Arts, culture, sports et loisirs	1,2	1,8	1,5	5,0	2,8	2,1
Vente et services	4,5	2,2	2,6	6,7	1,9	3,9
Métiers, transport et machinerie	2,4	0,9	0,8	2,8	0,9	1,7
Secteur primaire	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0,9	0,2	0,2	0,5	0,2	0,5
Entrepreneurs	0,1	0,0	0,3	0,2	0,2	0,1
Investisseurs	0,5	0,1	10,0	0,3	0,6	3,4
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	44,7	66,1	51,6	37,5	75,4	49,6
Travailleurs non classés ailleurs	1,6	1,2	1,3	1,3	1,2	1,4
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Données préliminaires pour 2019.

1. Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.
2. Profession déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
   CNP : Classification nationale des professions.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles.

RP187. Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles; fournir les prévisions pour 2020.

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec entre 2015 et 2019 proviennent de plus de 100 pays. Toutefois, deux tiers d'entre elles sont nées en Syrie, en Afghanistan ou en République démocratique du Congo.

Les cinq principales langues maternelles déclarées par quatre sur cinq des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec entre 2015 et 2019 sont : l'arabe, le dari, l'arménien, le français et le Swahili.

Tableau 1. Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec entre 2015 et 2019 par principaux pays de naissance et principales langues maternelles

Pays de naissance	2015	2016	2017	2018	2019	2015-2019
Syrie	2 181	5 056	3 397	2 643	2 055	15 332
Afghanistan	366	325	582	593	493	2 359
Rép. dém. du Congo	307	341	294	308	308	1 558
Iraq	193	119	150	251	158	871
Émirats arabes unis	10	56	118	302	299	785
Rép. centrafricaine	296	51	150	115	158	770
Pakistan	125	109	225	193	114	766
Colombie	131	100	264	114	39	648
Burundi	118	135	105	86	124	568
Tanzanie	149	68	197	59	49	522
Autres pays	724	792	852	1 022	1 017	4 407
Total	**4 600**	**7 152**	**6 334**	**5 686**	**4 814**	**28 586**

Langue maternelle	2015	2016	2017	2018	2019	2015-2019
Arabe	1 999	4 998	3 362	3 561	2 982	16 902
Dari[1]	422	386	777	715	558	2 858
Arménien	532	443	590	83	72	1 720
Français	385	200	302	285	290	1 462
Swahili	169	133	177	154	186	819
Langues nigéro-congolaises[2]	53	159	206	143	147	708
Espagnol	139	101	292	133	41	706
Kirundi	199	96	131	94	111	631
Tigrigna	9	55	156	97	57	374
Persan	75	59	15	82	66	297
Autres langues	618	522	326	339	304	2 109
Total	**4 600**	**7 152**	**6 334**	**5 686**	**4 814**	**28 586**

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger comprennent les personnes réfugiées prises en charge par l'État, parrainées ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes réfugiées.

Les données sont préliminaires pour 2019.

1. Cette langue est parlée notamment par les personnes nées en Afghanistan ou en Iran.

2. Ces langues sont parlées notamment par les personnes nées en République démocratique du Congo.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Nous ne disposons pas de prévisions.

RP188. Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2020.

Les informations sont présentées dans la fiche RP26 du Cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021.

Nous ne disposons pas de prévisions pour 2020.

RP189. Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2018-2019 et 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021.

Les réponses à ces questions se trouvent dans la fiche portant sur la question particulière 43 (RP43).

RP190. Suivi détaillé des travaux du MIDI en 2018-2019 et en 2019-2020 pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2020-2021.

La réponse à cette question se trouve à la RP67.

RP191. Le nombre de délivrances d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2019-2020, ainsi que le délai de traitement.

Nombre d'évaluations comparatives émises :

Pour les cinq dernières années, 64 179 évaluations comparatives ont été émises[1].

Délai de traitement :

La déclaration de services à la clientèle indique que le Ministère s'engage à envoyer une lettre confirmant l'ouverture du dossier dans les 15 jours suivant la réception d'une demande d'évaluation comparative. Pour les cinq dernières années, le MIFI a respecté cet engagement pour 91,5 % des cas.

[1] Il s'agit du nombre d'évaluations complètes et partielles.

RP192. Bilan des travaux réalisés en marge de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles : liste des programmes reconnus, des ententes signées et des ententes en négociation.

La réponse à cette demande relève du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

RP193. Copie des ententes signées en 2019-2020 dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail. Copie du rapport final et des évaluations des programmes, incluant les recommandations.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) ne signe plus ce type d'entente. C'est de la responsabilité d'Emploi-Québec.

Le Ministère continue à donner encore de la formation dans quelques entreprises. Cependant, les nouvelles demandes sont référées à Emploi-Québec.

RP194. Détails et état de l'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas de programme de cette nature.

RP195. Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme, ventilé selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, par année civile depuis sa création, et le nombre de demandes refusées, la liste des actions entreprises en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021 ; ventilation des crédits alloués en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

Veuillez vous référer à la fiche RP66 du Cahier explicatif des renseignements particuliers 2020-2021.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2020-2021.

RP196. Concernant le projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises en 2018-2019 et en 2019-2020, et le nombre de personnes qui ont obtenu, en 2018-2019 et en 2019-2020, un emploi au Québec dans leur profession dans le cadre de ce projet. Ventilation par année.

La réponse à cette demande relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RP197. Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021. Ventilation des crédits alloués en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question se trouve à la RP67.

RP198. Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années.

Aucune action en justice n'a été intentée par le Ministère ces cinq dernières années.

RP199. Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.

Notes :

- Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.
- Les données dans cette fiche reflètent le nombre de dossiers pour lesquels un Certificat de sélection du Québec (CSQ) a été délivré à un requérant principal et à ses dépendants à la suite d'un renversement d'une décision de refus.

Tableau 1. Nombre de personnes de la sous-catégorie des investisseurs ayant obtenu un CSQ à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, pour 2019

Année	Nombre de personnes ayant obtenu un CSQ
2019	21

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Équipe de la révision administrative – Secteur Planification, Performance et Relations extérieures – Données fournies au Service de l'information de gestion (SIG) le 9 juin 2020.

RP200. Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser :
a. les organismes et experts rencontrés;
b. les dates;
c. les ordres du jour;
d. les documents utilisés;
e. les procès-verbaux;
f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère;
g. les coûts engagés par ces rencontres.

La consultation publique s'est terminée en 2015-2016. Les informations se trouvent dans le Cahier explicatif de 2015-2016.

RP201. Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, fournir toutes les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.

Le rapport du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger a été déposé en juin 2017. Aucune autre rencontre n'a eu lieu après le dépôt de ce rapport. Les travaux et les recommandations du Comité sont repris par le Pôle de coordination pour l'accès à la formation. Ce dernier est piloté par l'Office des professions du Québec et regroupe les mêmes acteurs que le Comité interministériel. Le MIFI est l'un des participants du Pôle de coordination pour l'accès à la formation.

RP202. État d'avancement de l'établissement d'un cadre légal commun sur la reconnaissance des acquis et l'obtention de stages professionnels couvrant les universités et les ordres professionnels.

La réponse à cette demande relève de l'Office des professions du Québec ainsi que du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration participe au Pôle de coordination pour l'accès à la formation qui relève de l'Office des professions du Québec.

RP203. Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune :
a. le coût;
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction;
c. le nom des employés participants;
d. le nombre de candidats rencontrés;
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité ; et qui ont été admis au Québec;
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité;
g. les organismes accompagnateurs;
h. les pays visités.

Veuillez vous référer à la fiche RP69.

RP204. Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence.

L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur les personnes immigrées selon les régions administratives.

L'EPA de Statistique Canada fournit les données du taux de chômage sur une base annuelle pour les personnes immigrées selon la durée de résidence au Québec. Les données les plus récentes portent sur l'année 2019.

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrée, de 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Québec (2015-2019) (en %)

Taux de chômage (%)	2015 %	2016 %	2017 %	2018 %	2019 %
Ensemble de la population immigrée	**10,7**	**9,8**	**8,7**	**7,2**	**6,9**
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	18,0	15,1	15,8	11,4	11,7
Population immigrée admise depuis 5 ans à 10 ans	11,4	10,0	7,6	6,5	6,1
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	8,2	8,3	7,1	6,3	6,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2019, compilations spéciales ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

RP205. Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine et par sexe.

Note : Une ventilation trop importante de l'échantillon provoque des valeurs manquantes pour le taux de chômage. Les données sont donc présentées pour des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent).

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrée, de 15 ans et plus, selon la région d'origine, Québec 2015-2019 (en %)

Taux de chômage (%)		2015 %	2016 %	2017 %	2018 %	2019 %
Amérique du Nord	**Total**	**x**	**x**	**x**	**x**	**x**
	Hommes	x	x	x	x	x
	Femmes	x	x	x	x	x
Amérique Latine	**Total**	**12,1**	**11,2**	**7,4**	**7,4**	**7,1**
	Hommes	9,5	11,1	6,5	7,7	6,8
	Femmes	14,9	11,2	8,3	7,0	7,3
Amérique Centrale	**Total**	**7,1**	**8,4**	**x**	**10,0**	**6,8**
	Hommes	8,5	x	x	x	x
	Femmes	x	x	x	14,4	11,1
Caraïbes et Bermudes	**Total**	**12,4**	**13,4**	**8,9**	**7,4**	**7,1**
	Hommes	8,8	13,4	8,8	9,6	8,5
	Femmes	15,9	13,5	8,7	5,6	5,9
Amérique du Sud	**Total**	**15,1**	**8,8**	**7,1**	**6,2**	**7,1**
	Hommes	11,0	9,8	x	5,9	6,6
	Femmes	20,0	7,9	9,5	7,0	7,3
Europe	**Total**	**6,6**	**5,8**	**5,0**	**5,0**	**4,1**
	Hommes	6,3	5,9	4,9	5,2	3,2
	Femmes	6,9	5,6	5,3	4,9	5,3
Europe Occidentale	**Total**	**4,8**	**4,1**	**3,8**	**4,7**	**4,0**
	Hommes	4,4	4,0	4,0	5,4	2,9
	Femmes	5,2	4,2	x	4,0	5,6
Europe Orientale	**Total**	**8,4**	**7,9**	**6,9**	**5,6**	**5,1**
	Hommes	7,8	6,7	x	5,2	x
	Femmes	9,1	9,1	10,0	6,2	5,8
Europe Septentrionale	**Total**	x	x	x	x	x
	Hommes	x	x	x	x	x
	Femmes	x	-	-	x	x
Europe Méridionale	**Total**	**7,7**	**7,0**	**5,5**	**4,0**	x
	Hommes	7,9	8,6	7,0	x	x
	Femmes	x	x	x	x	x
Afrique	**Total**	**14,7**	**12,3**	**12,8**	**8,8**	**8,2**
	Hommes	13,8	12,7	12,1	8,4	7,8
	Femmes	15,7	11,8	13,7	9,3	8,8
Afrique Occidentale	**Total**	**16,7**	**17,3**	**17,6**	**13,0**	**9,0**
	Hommes	x	14,3	12,8	10,4	10,8
	Femmes	22,1	22,7	24,1	17,3	x
Afrique Orientale	**Total**	x	**11,7**	**16,8**	**12,3**	x
	Hommes	x	x	16,1	x	x
	Femmes	x	x	17,8	x	x
Afrique du Nord	**Total**	**15,2**	**11,5**	**9,7**	**7,6**	**8,1**
	Hommes	14	12,3	10,0	8,3	7,3
	Femmes	16,8	10,1	9,2	6,5	9,7

Taux de chômage (%)		2015 %	2016 %	2017 %	2018 %	2019 %
Afrique Centrale	**Total**	**12,5**	**12,7**	**18,8**	**8,5**	**8,4**
	Hommes	13,9	13,4	17,8	x	x
	Femmes	x	12,0	19,7	x	x
Asie	**Total**	**9,8**	**10,7**	**9,8**	**8,1**	**8,4**
	Hommes	8,1	9,3	8,3	9,4	8,1
	Femmes	12,0	12,5	11,3	6,7	8,7
Asie Occidentale et Centrale	**Total**	**12,9**	**13,7**	**10,6**	**9,9**	**7,8**
	Hommes	11,4	12,3	9,1	10,6	5,7
	Femmes	15,1	15,9	12,7	9,0	11,1
Asie Orientale	**Total**	**8,2**	**9,8**	**7,8**	**5,4**	**8,4**
	Hommes	x	x	x	x	11,1
	Femmes	9,1	10,1	9,5	x	x
Asie du Sud-Est	**Total**	**6,9**	**4,7**	**5,8**	**5,0**	**6,0**
	Hommes	x	x	x	x	x
	Femmes	8,7	8,2	x	x	x
Asie Méridionale	**Total**	**8,4**	**13,1**	**15,0**	**11,3**	**11,6**
	Hommes	x	11,0	11,1	11,7	10,3
	Femmes	x	17,0	19,6	10,6	13,6

- : Données non disponibles.
x : Données manquantes puisque non significatives en raison d'échantillon trop petit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2019, compilation spéciale du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

RP206. Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois.

Il n'y a eu aucune fermeture de bureaux régionaux pendant l'exercice 2019-2020.

RP207. Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

Dépenses pour la réouverture des bureaux régionaux en 2019-2020 :

Dépenses	**2019-2020**
Loyers et services	**835 162,37 $**
Coûts informatique	**338 937,59 $**
1. Coûts acquisition TI : 134 461,64 $	
2. Coûts ressources TI : 204 475,95 $	
Total	**1 174 099,96 $**

RP208. Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIDI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2019-2020 et les montants prévus en 2020-2021.

L'Opération réfugiés syriens a débuté le 12 décembre 2015 et a pris fin le 31 décembre 2016.

Aucun coût supplémentaire lié à cette opération n'a été enregistré par le MIFI ou les autres ministères en 2019-2020.

RP209. Nombre de réfugiés syriens accueillis en 2013-2014, en 2014-2015, en 2015-2016, en 2016-2017, en 2017-2018, en 2018-2019 et en 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

Le mouvement des personnes réfugiées syriennes s'élève à 17 424 personnes entre 2015 et 2019.

Le mouvement des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015 à la suite des engagements pris à l'automne par le gouvernement du Québec pour l'accueil de réfugiés syriens. Dans ce mouvement, ne sont comptabilisées que les personnes sélectionnées à l'étranger et plusieurs d'entre elles sont nées dans des pays autres que la Syrie.

Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes peuvent ne pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

Tableau 1. Personnes immigrantes faisant partie du mouvement des personnes réfugiées syriennes admises au Québec entre 2015 et 2019

Année d'admission	2015	2016	2017	2018	2019	**Total**
Réfugiés pris en charge par l'État	16	1 876	315	384	256	**2 847**
Réfugiés parrainés	2 262	3 459	3 466	2 980	2 410	**14 577**
Total	2 278	5 335	3 781	3 364	2 666	**17 424**

Données préliminaires pour 2019.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2020.

RP210. Nombre total de réfugiés syriens accueillis au Québec depuis 2011.

Entre 2011 et 2019, les personnes immigrantes natives de Syrie de la catégorie des réfugiés sélectionnés à l'étranger sont au nombre de 15 816, dont 2 872 qui ont été prises en charge par l'État ainsi que 12 944 personnes parrainées.

Tableau 1. Personnes immigrantes de la catégorie des réfugiés sélectionnés à l'étranger ayant la Syrie comme pays de naissance, 2011 à 2019

Année d'admission	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	**Total**
Réfugiés pris en charge par l'État	x	x	x	42	21	1 814	328	372	264	**2 872**
Réfugiés parrainés	x	0	x	407	2 160	3 242	3 069	2 271	1 791	**12 944**
Total	28	x	x	449	2 181	5 056	3 397	2 643	2 055	**15 816**

Données préliminaires pour 2019.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules en deçà de 5 personnes ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles.

RP211. Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis pour l'année civile 2019-2020, par pays d'origine et par ville de destination.

La réponse à cette question se retrouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP27.

RP212. Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis pour l'année civile 2019, par pays d'origine et par ville de destination.

Les données préliminaires sur les admissions permanentes au Québec nous indiquent que les pays de naissance des personnes immigrantes admises en 2019 et prises en charge par l'État se répartissent comme suit par ville de destination :

Tableau 1. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2019 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Total	Villes						
		Drummondville	Gatineau	Granby	Joliette	Laval	Longueuil	Montréal
Syrie	**264**	8	65	5	x	51	8	34
Rép. dém. du Congo	**258**	9	52	13	19	9	16	31
Rép. centrafricaine	**158**	9	32	8	14	x	0	13
Tanzanie	**46**	6	x	0	0	0	0	x
Mali	**44**	0	0	0	0	0	x	8
Tchad	**44**	x	7	0	x	0	0	x
Autres pays	**390**	37	52	9	29	29	37	52
Total	**1204**	**69**	**208**	**35**	**62**	**89**	**61**	**138**

Pays de naissance	Villes						
	Québec	Rimouski	Saint-Hyacinthe	Saint-Jérôme	Sherbrooke	Trois-Rivières	Victoriaville
Syrie	x	0	8	15	59	7	x
Rép. dém. du Congo	39	21	7	x	18	16	7
Rép. centrafricaine	12	10	5	0	12	29	10
Tanzanie	17	x	9	0	x	x	0
Mali	35	0	0	0	0	0	0
Tchad	x	x	10	0	x	x	13
Autres pays	90	17	15	2	34	18	7
Total	**193**	**48**	**54**	**17**	**123**	**70**	**37**

Les données sont préliminaires pour 2019.

1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules en deçà de 5 personnes ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Le regroupement « Autres pays » inclut également les données marquées par un x, afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les personnes réfugiées selon le pays de naissance. Le mouvement des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015 à la suite des engagements pris à l'automne par le gouvernement du Québec pour l'accueil de ces personnes.

RP213. Nombre de demandeurs d'asile pour les années civiles 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 (jusqu'à maintenant), par pays d'origine.

Le nombre de demandeuses et demandeurs d'asile au Québec par pays de naissance pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019 selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est présenté ci-dessous.

Les données par pays de naissance pour l'année 2020 seront disponibles au début de l'année 2021.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile par les principaux pays de naissance (classement 2019) au Québec, 2016, 2017, 2018, 2019

Pays de naissance	2016 n	2017 n	2018 n	2019 n
Inde	325	1 100	3 420	5 015
Mexique	95	775	2 145	3 795
Nigéria	50	3 870	7 085	2 870
Colombie	245	540	1 360	1 900
Haïti	465	7 210	1 110	1 470
République démocratique du Congo	200	375	895	1 255
États-Unis d'Amérique	95	1 735	1 225	1 030
Pakistan	150	415	660	940
Angola	30	225	470	705
Arabie Saoudite	175	745	595	660
Venezuela	190	455	515	645
Algérie	100	160	400	640
Burundi	260	465	390	465
Turquie	75	645	530	460
Soudan	50	250	260	450
Autres pays de naissance	2 150	5 755	6 855	8 315
Pays de naissance non déclaré	0	x	5	5
Total	**4 655**	**24 720**	**27 920**	**30 625**

Les données ci-dessus représentent le nombre de personnes qui ont fait une demande d'asile à un point d'entrée ou à un bureau désigné d'IRCC. Selon l'ordre d'importance de 2019.

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche; en conséquence, la somme des données pour une année pourrait ne pas équivaloir au total indiqué.

Source : IRCC, janvier 2020, commande spéciale.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

RP214. Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour les années civiles 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 (jusqu'à maintenant). Fournir les chiffres par mois.

Le nombre de demandeuses et demandeurs d'asile interceptés par la GRC au Québec par mois pour les années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est présenté ci-dessous.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile interceptés par la GRC au Québec par mois, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

	2016	2017	2018	2019	2020
	n	n	n	n	n
Janvier		245	1 458	871	1 086
Février		452	1 486	800	976
Mars		654	1 884	967	930
Avril		672	2 479	1 206	
Mai		576	1 775	1 149	
Juin		781	1 179	1 536	
Juillet		2 996	1 552	1 835	
Août		5 530	1 666	1 712	
Septembre		1 720	1 485	1 701	
Octobre		1 755	1 334	1 595	
Novembre		1 539	978	1 118	
Décembre		1 916	1 242	1 646	
Total	**n.d.**	**18 836**	**18 518**	**16 136**	**2 992**

n.d. information non disponible
Données provisoires.
Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Consulté le 2 juin 2020. https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/demandes-asile.html

RP215. Villes du Québec où se sont installés les réfugiés syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2019-2020. Prévisions pour 2020-2021.

Pour le soutien à l'installation et à l'intégration des personnes réfugiées prises en charge par l'État, le Ministère s'appuie sur l'expérience d'un réseau d'organismes communautaires situés dans les 14 villes de destination.

Tableau 1. Personnes réfugiées syriennes prises en charge par l'État admises en 2019 selon la ville de destination[1]

Ville	n
Gatineau	59
Sherbrooke	50
Laval	48
Montréal	38
Saint-Jérôme	11
Longueuil	9
Trois-Rivières	9
Drummondville	9
Saint-Hyacinthe	8
Granby	7
Autres villes	8
TOTAL	**256**

Données préliminaires pour 2019.
1. Sur les 14 villes de destination, aucune personne réfugiée syrienne prise en charge par l'État ne se destinait à Rimouski et à Joliette, tandis que moins de 5 se destinaient à Victoriaville ou Québec.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Les personnes réfugiées syriennes parrainées se sont principalement installées à proximité de leurs groupes parrains, qui se trouvent en majorité à Montréal et à Laval. Des groupes parrains situés à Gatineau, Québec et Longueuil ont également accueilli plusieurs personnes parrainées syriennes.

Tableau 2. Personnes réfugiées syriennes parrainées admises en 2019 selon la ville de destination

Ville	n
Montréal	2203
Laval	153
Gatineau	22
Québec	11
Longueuil	9
La Sarre	5
Autres villes	7
TOTAL	**2 410**

Données préliminaires pour 2019.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2020-2021.

RP216. Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.

Le tableau suivant présente le nombre de réfugiés syriens ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés par les cours de francisation auxquels ils ont participé.

Tableau 1. Nombre d'élèves syriens* *ayant atteint ou dépassé* les niveaux de compétence visés par le cours ou le bloc de cours de français pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020

Indicateur	**Résultats****	
	Nombre ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés	**Nombre ayant été évalué**
Bloc I – FIA330-1		
Compréhension orale – Niveau 3	456	710
Production orale - Niveau 3	420	711
Compréhension écrite - Niveau 3	482	709
Production écrite - Niveau 2	584	709
Bloc II – FIA330-2		
Compréhension orale – Niveau 5	416	695
Production orale - Niveau 5	380	695
Compréhension écrite - Niveau 4	509	695
Production écrite - Niveau 4	449	695
Bloc III – FIA330-3		
Compréhension orale – Niveau 6	384	596
Production orale - Niveau 6	368	596
Compréhension écrite - Niveau 6	352	596
Production écrite - Niveau 5	389	596
Bloc IV – FIA330-4		
Compréhension orale – Niveau 8	26	42
Production orale - Niveau 8	22	42
Compréhension écrite - Niveau 7	35	42
Compréhension écrite - Niveau 8***	4	9
Production écrite - Niveau 7	24	42
Production écrite - Niveau 8***	2	9

* Les réfugiés syriens parrainés ou pris en charge par l'État admis au Québec et ayant suivi un cours de français.
** Les résultats d'évaluation de fin de cours pour les sigles mentionnés ou l'équivalent.
*** Le cours FIA330-4 vise le niveau 7 en compréhension et production écrites. Les données recueillies pour le niveau 8 en compréhension et production écrites concernent le cours FIA409-4 qui porte exclusivement sur des contenus de ce niveau à l'écrit.

Source : Banques thématiques de la francisation, données extraites le 25 mai 2020 par le Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

RP217. Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.

Au 31 mars 2020, 7 652 personnes distinctes[1] réfugiées syriennes s'étaient inscrites à des services de francisation (temps complet ou temps partiel). Il s'agit de personnes âgées de 16 ans et plus, arrivées au Québec depuis janvier 2015. Le nombre de personnes distinctes[2] inscrites à un cours de français à temps complet est de 6 712. Le nombre de personnes distinctes[3] au temps partiel se chiffre à 3 159. Parmi celles-ci, 3 117 personnes réfugiées syriennes avaient fréquenté un cours régulier, 80 s'étaient inscrits à un cours spécialisé et 5 ont eu recours à un cours de français en milieu de travail.

[1] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des services de francisation (temps complet et temps partiel) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces services.

[2] Il s'agit de personnes distinctes puisqu'une personne peut avoir suivi plus d'un cours à temps complet.

[3] Le nombre total de personnes distinctes au temps partiel ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des types de cours (cours régulier, cours spécialisé et cours en milieu de travail) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces types de cours.

RP218. Taux de chômage pour les réfugiés syriens admis au Québec de 2011 à 2020, par année.

Note : Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de chômage des personnes réfugiées syriennes admises au Québec entre 2011 et 2020.

RP219. Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec de 2011 à 2020, par année.

Le taux de présence en janvier 2020 du mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes, admises de 2015 à 2018 à hauteur de 14 490 personnes, est de 83,4 %[1].

Le mouvement des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015 à la suite des engagements pris à l'automne par le gouvernement du Québec pour l'accueil de ces personnes. Dans ce mouvement, ne sont comptabilisées que les personnes sélectionnées à l'étranger et plusieurs d'entre elles sont nées dans des pays autres que la Syrie.

Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes (« Suivi des réfugiés syriens 2015-2016 » dans le tableau ci-dessous) ne peuvent pas correspondre aux données sur les personnes réfugiées selon le pays de naissance.

Tableau 1. Présence des personnes du Suivi des réfugiés syriens de 2015 à 2018 admises au Québec et présentes en janvier 2020 (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	2015	2016	2017	2018	Total
Suivi des réfugiés syriens 2015-2016	89,0	86,7	83,9	73,9	**83,4**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est calculé pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Dans le cas du « Suivi des réfugiés syriens 2015-2016 », les données ne sont disponibles qu'à partir de 2015, soit la première année d'admission. Par ailleurs, les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour cette année sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP220. Au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2019-2020.

Voir dans le cahier explicatif de l'an dernier.

RP221. Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique Mon projet Québec depuis son approbation jusqu'à ce jour. Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats.

Veuillez vous référer à la fiche RP71.

RP222. État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adopté en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables.

Mise en œuvre

Le Plan d'action comportait 59 mesures lors de son lancement. Des mesures additionnelles ont été annoncées le 27 mai 2016 et au printemps 2017, à la suite de l'attentat au Centre culturel islamique de Québec. Cependant, 4 mesures ont été retirées à la suite du retrait, le 25 mai 2016, de la partie 1 du projet de loi n° 59 : Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.

Le Plan d'action a été reconduit pour une année additionnelle, jusqu'au 31 mars 2019. Cette reconduction a permis aux ministères et organismes de finaliser la mise en œuvre des mesures et de mieux apprécier les résultats. Au terme du Plan d'action, soit le 31 mars 2019, le bilan final montre que les 65 mesures (incluant les 10 mesures additionnelles qui y ont été intégrées depuis) sont réalisées. Le Plan d'action a donc été réalisé à 100 %.

Sommes allouées

Des investissements de 2 595 000 $ ont été réalisés au moyen des crédits additionnels reçus par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour les exercices 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Des investissements additionnels ont également été réalisés par les ministères et organismes à même leurs crédits réguliers. Les investissements totaux des ministères et organismes s'élèvent ainsi à au moins 8 073 000 $ pour les exercices financiers 2015-2016 à 2018-2019.

Objectifs recherchés

Les objectifs recherchés dans la mise en œuvre des quatre axes du plan d'action agir, prévenir, détecter et vivre ensemble étaient les suivants :

- Sécuriser la population;
- Mieux comprendre le phénomène de la radicalisation menant à la violence;
- Outiller le personnel qui intervient dans le domaine de la sécurité publique, de la santé et des services sociaux et de l'enseignement;
- Promouvoir la cohésion sociale par des mesures favorisant le vivre ensemble.

Plus spécifiquement, chacune des 65 mesures comporte des objectifs précis.

Les bénéficiaires

La population en général, les jeunes, les personnes des minorités ethnoculturelles et religieuses et les personnes des minorités racisées, notamment de foi ou de culture arabo-musulmane; les intervenantes et intervenants (policiers, réseaux psychosociaux); les milieux éducatifs, socioculturels, les familles, etc. Par ailleurs, chacun des libellés des mesures du plan d'action s'adresse à des bénéficiaires spécifiques.

Mesures de suivi de contrôle applicables

Un plan de mise en œuvre et de suivi avait été élaboré durant ces années, afin de préciser, pour chaque mesure, les activités qui devaient être réalisées, celles en cours de réalisation et celles en voie de l'être. Le bilan final en date du 31 mars 2019 a été produit.

Bien que le Plan d'action soit venu à échéance, les ministères et organismes impliqués depuis 2015 maintiennent leur engagement en matière d'intervention et de prévention de la radicalisation menant à la violence.

Précisons que plusieurs des mesures sont maintenant intégrées aux pratiques courantes des organisations, comme la participation à des structures de coordination et de collaboration ainsi que l'offre d'activités de sensibilisation et de formation.

RP223. État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé en novembre 2014.

Des personnes d'influence des communautés musulmanes peuvent être consultées ponctuellement. Il n'y a pas eu de rencontre avec des personnes d'influence des communautés musulmanes entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020. Aucun coût n'est associé à ces rencontres.

RP224. État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création.

a. Indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable;
b. Indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre;
c. Faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.

La réponse à cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

RP225. Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2019-2020 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Le Ministère ne détient pas de mesure, ni de somme engagée pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

RP226. Nombre d'enfants qui résident ou sont nés au Québec et dont les parents ont un statut de résident temporaire ou sont en attente d'une décision sur leur statut.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information pour répondre à cette question.

RP227. Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.

Les données sur le moment de départ des personnes immigrantes précédemment admises au Québec ne sont pas disponibles.

L'information disponible porte sur le taux de présence qui permet d'établir la présence sur le territoire en janvier 2020 des personnes immigrantes admises au Québec entre 2009 et 2018.

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2009 à 2018 et présente en janvier 2020 (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Présence en %	69,9	70,5	69,4	70,3	73,6	73,9	75,7	78,0	75,8	72,6	**73,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

Pour la population présentée, une personne est considérée présente si elle a une carte d'assurance maladie valide en janvier 2020. Les autres personnes peuvent être décédées, parties du Québec ou y être toujours présentes sans avoir fait la demande de la carte ou de son renouvellement.

RP228. Taux de présence pour l'année civile 2019-2020 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2020, selon l'année d'admission.

Le taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec de 2009 à 2018 est de 73,0 % en janvier 2020[1].

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2009 à 2018 et présente en 2020 (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Présence en %	69,9	70,5	69,4	70,3	73,6	73,9	75,7	78,0	75,8	72,6	**73,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Pour la population présentée, une personne est considérée présente si elle a une carte d'assurance maladie valide en janvier 2020. Les autres personnes peuvent être décédées, parties du Québec ou y être toujours présentes sans avoir fait la demande de la carte ou de son renouvellement. Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2019 sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP229. Taux de présence pour l'année civile 2019-2020 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2020, selon la catégorie d'immigrant.

Les données sur la présence en janvier 2020[1] des personnes immigrantes admises au Québec entre 2009 et 2018 montrent que le taux de présence des personnes admises dans la catégorie « Immigration économique » est plus bas (67,6 %) que les taux de présence des autres catégories d'immigration (83,7 % pour la catégorie « Regroupement familial », 81,1 % pour la catégorie « Réfugiés et personnes en situation semblable » et 88,1 % pour la catégorie « Autres immigrants »).

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2009 à 2018 et présente en 2020 selon la catégorie d'immigration (en %), par année d'admission

Catégorie	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Immigration économique	67,8	67,7	65,7	66,4	68,7	68,1	67,8	70,7	67,3	66,2	**67,6**
Travailleurs qualifiés	*69,3*	*70,5*	*71,5*	*73,2*	*75,1*	*73,9*	*77,8*	*78,7*	*75,1*	*73,2*	***73,6***
Gens d'affaires	*24,5*	*21,4*	*16,8*	*13,9*	*17,6*	*22,1*	*19,2*	*20,1*	*19,9*	*20,9*	***19,2***
Regroupement familial	77,6	80,3	81,2	81,0	83,4	85,7	87,9	89,5	87,6	81,5	**83,7**
Réfugiés et personnes en situation semblable	67,8	69,3	71,6	78,9	82,8	83,9	87,9	86,8	87,1	79,6	**81,1**
Autres immigrants[1]	75,0	78,1	82,1	83,6	88,7	91,5	92,9	95,9	92,1	89,6	**88,1**
Total	**69,9**	**70,5**	**69,4**	**70,3**	**73,6**	**73,9**	**75,7**	**78,0**	**75,8**	**72,6**	**73,0**

1. Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas humanitaires.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2019 sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP230. Taux de présence pour l'année civile 2019-2020 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2020, selon la connaissance du français.

Les données sur les admissions au Québec indiquent que les taux de présence en janvier 2020 des personnes admises entre 2009 et 2018 et déclarant connaître le français seulement à l'admission est plus élevé (86,2 %) que celui des personnes déclarant connaître le français et l'anglais (72,5 %), l'anglais seulement (61,7 %) ou ni le français, ni l'anglais (67,2 %).[1]

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2009 à 2018 et présente en janvier 2020 selon la connaissance déclarée du français[2] et de l'anglais (en %), par année d'admission

Catégorie	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Français seulement	80,8	82,7	84,0	83,7	85,6	87,7	89,4	90,9	90,7	86,9	**86,2**
Français et anglais	67,1	68,1	69,0	71,1	73,1	71,7	77,3	79,4	78,5	76,0	**72,5**
Connaissant le français	*72,1*	*74,0*	*75,3*	*76,4*	*79,3*	*78,9*	*83,1*	*84,9*	*84,2*	*81,2*	***78,6***
Anglais seulement	61,0	59,5	62,5	55,3	59,2	60,9	63,9	67,1	63,2	61,6	**61,7**
Ni français ni anglais	70,0	66,9	56,4	64,4	67,5	69,7	67,1	71,5	71,1	66,9	**67,2**
Total	**69,9**	**70,5**	**69,4**	**70,3**	**73,6**	**73,9**	**75,7**	**78,0**	**75,8**	**72,6**	**73,0**

2. Connaissance déclarée à l'admission.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2019 sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP231. Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2010 et 2020.

Ces informations sont présentées dans la fiche RP32 du cahier explicatif des crédits 2020-2021.

RP232. Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2019-2020.

La réponse à cette question est fournie dans la fiche RP46.

RP233. Pour 2018-2019 et 2019-2020, fournir une copie des 3 Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère.

Veuillez vous référer aux fiches RP50 et RP105 pour la réponse à la question sur la ventilation des montants dépensés et accordés par ministère. Les copies des 3 Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes pour 2018-2019 et 2019-2020 sont en annexes.

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2018-2019

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Immigration, Diversité et Inclusion
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, représenté par madame Sylvie Barcelo, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MEES** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le **MIDI**, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QU'en vertu de sa loi constitutive, le **MEES** réalise ses activités dans les domaines de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, de la recherche, de l'aide financière aux études ainsi que dans les domaines du loisir et du sport. Ses activités visent notamment à :

- promouvoir l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, le loisir et le sport;
- contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels;
- encourager l'accroissement du niveau de scolarité de la population québécoise;
- favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir à toute personne qui en a la volonté;

ATTENDU QUE chaque année, les commissions scolaires, les cégeps et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) et de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29), le **MEES** verse aux commissions scolaires et aux cégeps des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration et la francisation des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, les mesures et les programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIDI-MEES a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités

ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec.*

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MEES**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MEES** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles, des commissions scolaires et des cégeps du Québec, les services suivants :

- Les services d'intégration et d'apprentissage du français destinés aux jeunes dans les écoles;
- Les services de francisation et les neuf autres services d'enseignement menant notamment à une diplomation ou à une qualification, au marché du travail ou aux préalables donnant accès à la formation professionnelle ou aux études postsecondaires;
- Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ainsi que les services complémentaires dans les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle;
- Les formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel, quel que soit l'établissement d'enseignement (centre de formation professionnelle ou cégep).

2. OBLIGATIONS DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MEES** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus pour la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MEES**, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 78 530 000 $ (soixante-dix-huit-millions-cinq-cent-trente-mille dollars) pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 en un seul versement.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MEES** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MEES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, le **MEES** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIDI** soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente;

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MEES** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MEES** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MEES les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant:
    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MEES** devra compléter et transmettre au **MIDI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants : Outils*	Échéances
Portrait global de la francisation	30 avril pour les données au 31 mars 31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, la francisation et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et il en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MEES :

Coordination ministérielle et secrétariat général
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 15e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1er avril 2018 et se termine le 31 mars 2019.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :	**Pour le MEES :**
À : Montréal	À : Québec
LE : 25 juin 2018	LE : 18 juin '18
PAR : _____	PAR : _____
Bernard Matte Sous-ministre	Sylvie Barcelo Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2019-2020

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lavalata 1472 770 81 75

Immigration, Diversité et Inclusion
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, représenté par madame Sylvie Barcelo, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MEES** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE les fonctions du **MIDI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent plus particulièrement à contribuer, par l'offre de services d'accueil, de francisation et d'intégration et par les projets en matière de relations interculturelles, à la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective, à l'établissement durable en région et à la consolidation de relations interculturelles harmonieuses ainsi qu'à coordonner, par suite d'une consultation des autres ministres concernés, la mise en œuvre des programmes visant l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MIDI**, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QU'en vertu de la loi constitutive, le **MEES** réalise ses activités dans les domaines de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, de la recherche, de l'aide financière aux études ainsi que dans les domaines du loisir et du sport. Ses activités visent notamment à :

- promouvoir l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, le loisir et le sport;
- contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels;
- encourager l'accroissement du niveau de scolarité de la population québécoise;
- favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir à toute personne qui en a la volonté;

ATTENDU QUE chaque année, les commissions scolaires, les cégeps et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) et de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29), le **MEES** verse aux commissions scolaires et aux cégeps des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration et la francisation des

personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, les mesures et les programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIDI-MEES a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec.*

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MEES**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MEES** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles, des commissions scolaires et des cégeps du Québec, les services suivants :

- Les services d'intégration et d'apprentissage du français destinés aux jeunes dans les écoles;
- Les services de francisation et les neuf autres services d'enseignement menant notamment à une diplomation ou à une qualification, au marché du travail ou aux préalables donnant accès à la formation professionnelle ou aux études postsecondaires;
- Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ainsi que les services complémentaires dans les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle;
- Les formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel, quel que soit l'établissement d'enseignement (centre de formation professionnelle ou cégep).

2. OBLIGATIONS DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MEES** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus pour la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MEES,** dès l'approbation du virement par le Conseil

du trésor, un montant de 78 530 000 $ (soixante-dix-huit-millions-cinq-cent-trente-mille dollars) pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 en un seul versement.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MEES** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MEES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, le **MEES** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIDI** soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente;

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MEES** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MEES** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MEES les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant:
    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MEES** devra compléter et transmettre au **MIDI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants : Outils*	Échéances
Portrait global de la francisation	30 avril pour les données au 31 mars 31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, la francisation et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et il en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
500, boulevard René-Lévesque, 7e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour le MEES :

Coordination ministérielle et secrétariat général
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 15e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1er avril 2019 et se termine le 31 mars 2020.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :	**Pour le MEES :**
À : Montréal	À : Québec
LE : 10/7/2019	LE : 2019-07-04
PAR :	PAR :
Bernard Matte Sous-ministre	Sylvie Barcelo Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2018-2019

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Immigration, Diversité et Inclusion
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, représenté par monsieur Michel Fontaine, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MSSS** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et aux résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation financière au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le **MIDI**, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MSSS** a notamment pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant des services de santé et des services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIDI-MSSS a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec.*

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MSSS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MSSS** d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, en lien avec :

A. Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA)

Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) est un programme spécialisé dans l'accueil et l'intégration des personnes sollicitant l'asile et des personnes en besoin de régularisation de statut d'immigration, offrant des services de santé et des services sociaux dans un contexte d'immigration non planifié. Il est coordonné par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

- **Services sociaux**

  Volet psychosocial du PRAIDA offert aux personnes qui demandent l'asile. Il met à leur disposition les services de travailleuses et de travailleurs sociaux et offre des services d'accueil, d'évaluation et de prise en charge.

- **Santé-Accueil**

  Volet santé du PRAIDA. Il offre des soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques des personnes qui demandent l'asile.

B. Le Fonds d'aide (accueil et intégration des personnes qui demandent l'asile)

Dans le cadre de son mandat d'offrir des services sociaux aux personnes qui demandent l'asile, le PRAIDA dispose d'un fonds d'aide. Il s'agit d'une aide qui peut être accordée à la suite d'une évaluation de chaque situation par une travailleuse ou un travailleur social.

C. Le soutien aux organismes communautaires

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal finance des groupes communautaires œuvrant en santé et services sociaux auprès des différentes communautés culturelles. Ces groupes peuvent, entre autres, offrir des services d'intégration, de l'entraide, du soutien aux familles et aux femmes. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes contribuent à briser l'isolement et à renseigner les personnes nouvellement arrivées sur les services qui leur sont offerts. Pour la présente entente, seuls les organismes de la région de Montréal sont considérés.

D. L'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger - Évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique

Le **MIDI** et le **MSSS** conviennent de consolider l'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et, par le fait même, de leur offrir une évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique à leur arrivée.

Pour les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger, la cible visée est l'accès à ce service pour toutes les personnes arrivées en 2018-2019.

E. Les formations interculturelles

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, désigné Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles, pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, a élaboré plusieurs formations interculturelles générales ou spécialisées.

Ces formations ont pour objectif, notamment, de permettre aux participants ou participantes d'acquérir des outils et des stratégies efficaces dans une dynamique de collaboration intersectorielle et d'inclusion et de se prévaloir des connaissances acquises pour générer des interventions ciblées et inclusives, en conformité avec les balises et normes cliniques de la pratique professionnelle.

Ces formations sont destinées prioritairement aux personnes intervenantes et aux gestionnaires des services de santé et des services sociaux et, dans un deuxième temps, aux personnes intervenantes et aux décideurs d'autres secteurs tels que l'éducation, la justice. Les bénévoles des organismes communautaires peuvent également bénéficier de certaines de ces formations.

F. La reconnaissance à titre d'Institut universitaire du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour le centre et dans les installations correspondant à l'ancien CSSS de la Montagne, pour l'amélioration des soins et des services offerts aux personnes issues des communautés ethnoculturelles

Le MSSS a octroyé, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) et à la suite d'un processus d'évaluation des candidatures fondé sur plusieurs critères, le statut d'Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles au CSSS de la Montagne. En vertu de l'article 212 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre O-7.2), cette désignation universitaire demeure valide pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du CSSS de la Montagne qui s'est fusionné le 1er avril 2015 pour constituer le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Les critères de reconnaissance sont définis dans le Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux. La désignation est valide pour une période de cinq ans, et est assujettie à une évaluation à mi-parcours.

Dans ce contexte, le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a notamment pour mandat de développer la recherche, l'enseignement et la formation, le transfert de connaissances et des compétences, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention et le développement de pratiques de pointe afin d'améliorer les soins et les services offerts aux personnes des communautés ethnoculturelles, en tenant compte des enjeux liés à leur adaptation à un nouveau pays.

L'objectif est de fournir à ces personnes les soins et les services les mieux adaptés possible à leurs besoins, notamment grâce à une meilleure compréhension de leurs spécificités culturelles et linguistiques.

G. Autres services de santé et services sociaux

Si, en cours d'année financière, d'autres services de santé et de services sociaux devenaient pertinents dans le cadre de la présente entente, ceux-ci pourraient être inclus à la présente entente comme devant être fournis par le **MSSS** à la suite d'une résolution favorable du Comité directeur MIDI-MSSS. Dans un tel cas, les **PARTIES** conviennent que la clause 4 ne trouve pas application et que la résolution fera partie intégrante de l'entente.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MSSS** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus pour la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MSSS**, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 12 219 500 $ (douze millions deux cent dix-neuf mille cinq cents dollars) pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 en un seul versement.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MSSS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MSSS

Le **MSSS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, selon les crédits transférés en 2018-2019, le **MSSS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MSSS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MSSS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MSSS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant:
    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MSSS** devra compléter et transmettre au **MIDI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MSSS :

Secrétariat général
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) GIS 2M1

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE.**

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES.**

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1er avril 2018 et se termine le 31 mars 2019.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :		**Pour le MSSS :**	
À :	Montréal	À :	Québec
LE :	2018/08/17	LE :	2018-06-19
PAR :	Jacques Lemay pour	PAR :	
	Bernard Matte Sous-ministre		Michel Fontaine Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2019-2020

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Immigration, Diversité et Inclusion
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, représenté par monsieur Yvan Gendron, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MSSS** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et aux résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation financière au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE les fonctions du **MIDI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent plus particulièrement à contribuer, par l'offre de services d'accueil, de francisation et d'intégration et par les projets en matière de relations interculturelles, à la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective, à l'établissement durable en région et à la consolidation de relations interculturelles harmonieuses ainsi qu'à coordonner, par suite d'une consultation des autres ministres concernés, la mise en œuvre des programmes visant l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MSSS** a notamment pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant des services de santé et des services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIDI-MSSS a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MSSS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MSSS** d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, en lien avec :

A. L'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées et des personnes en situation semblable - Évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique

Le **MIDI** et le **MSSS** conviennent de consolider l'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées **et des personnes en situation semblable** et, par le fait même, de leur offrir une évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique à leur arrivée. Cette évaluation permettra d'offrir des soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques de cette clientèle vulnérable.

Pour les personnes réfugiées et les personnes en situation semblable, la cible visée est l'accès à ce service pour toutes les personnes arrivées en 2019-2020.

Une aide financière peut être accordée aux personnes en situation de précarité à la suite d'une évaluation de chaque situation par une travailleuse ou un travailleur social.

B. Le soutien aux organismes communautaires

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal finance des groupes communautaires œuvrant en santé et services sociaux auprès des différentes communautés culturelles. Ces groupes peuvent, entre autres, offrir des services d'intégration, de l'entraide, du soutien aux familles et aux femmes. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes contribuent à briser l'isolement et à renseigner les personnes nouvellement arrivées sur les services qui leur sont offerts. Pour la présente entente, seuls les organismes de la région de Montréal sont considérés.

C. Les formations interculturelles

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, désigné Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles, pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, a élaboré plusieurs formations interculturelles générales ou spécialisées.

Ces formations ont pour objectif, notamment, de permettre aux participants ou participantes d'acquérir des outils et des stratégies efficaces dans une dynamique de collaboration intersectorielle et d'inclusion et de se prévaloir des connaissances acquises pour générer des interventions ciblées et inclusives, en conformité avec les balises et normes cliniques de la pratique professionnelle.

Ces formations sont destinées prioritairement aux personnes intervenantes et aux gestionnaires des services de santé et des services sociaux et, dans un deuxième temps, aux personnes intervenantes et aux décideurs d'autres

secteurs tels que l'éducation, la justice. Les bénévoles des organismes communautaires peuvent également bénéficier de certaines de ces formations.

D. La reconnaissance à titre d'Institut universitaire du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour le centre et dans les installations correspondant à l'ancien CSSS de la Montagne, pour l'amélioration des soins et des services offerts aux personnes issues des communautés ethnoculturelles

Le MSSS a octroyé, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) et à la suite d'un processus d'évaluation des candidatures fondé sur plusieurs critères, le statut d'Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles au CSSS de la Montagne. En vertu de l'article 212 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre O-7.2), cette désignation universitaire demeure valide pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du CSSS de la Montagne qui s'est fusionné le 1er avril 2015 pour constituer le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Les critères de reconnaissance sont définis dans le Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux. La désignation est valide pour une période de cinq ans, et est assujettie à une évaluation à mi-parcours.

Dans ce contexte, le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a notamment pour mandat de développer la recherche, l'enseignement et la formation, le transfert de connaissances et des compétences, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention et le développement de pratiques de pointe afin d'améliorer les soins et les services offerts aux personnes des communautés ethnoculturelles, en tenant compte des enjeux liés à leur adaptation à un nouveau pays.

L'objectif est de fournir à ces personnes les soins et les services les mieux adaptés possible à leurs besoins, notamment grâce à une meilleure compréhension de leurs spécificités culturelles et linguistiques.

E. Autres services de santé et services sociaux

Si, en cours d'année financière, d'autres services de santé et de services sociaux devenaient pertinents dans le cadre de la présente entente, ceux-ci pourraient être inclus à la présente entente comme devant être fournis par le **MSSS** à la suite d'une résolution favorable du Comité directeur MIDI-MSSS. Dans un tel cas, les **PARTIES** conviennent que la clause 4 ne trouve pas application et que la résolution fera partie intégrante de l'entente.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MSSS** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus pour la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MSSS**, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 12 219 500 $ (douze millions deux cent dix-neuf mille cinq cents dollars) pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 en un seul versement.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MSSS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MSSS

Le **MSSS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, selon les crédits transférés en 2019-2020, le **MSSS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MSSS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MSSS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MSSS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant:

    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;

    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;

- à la coordination des services offerts en matière d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MSSS** devra compléter et transmettre au **MIDI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 7e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour le MSSS :

Secrétariat général
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1er avril 2019 et se termine le 31 mars 2020.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :	**Pour le MSSS :**
À : MONTRÉAL	À : Québec
LE : 19/11/19	LE : 2019/10/10
PAR : _____	PAR : _____
Bernard Matte Sous-ministre	Yvan Gendron Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2018-2019

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Immigration, Diversité et Inclusion
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, représenté par madame Line Bérubé, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MTESS** »,

Ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et aux résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation financière au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le **MIDI**, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MTESS** élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives au domaine de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration en emploi des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leur mission et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE, dans le cadre des plans d'action annuels adoptés en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail*, le MTESS met en œuvre avec ses partenaires des stratégies d'intervention appropriées à la solution de problèmes liés à l'insertion sociale et économique sur le plan de l'emploi pour, notamment, les personnes immigrantes;

ATTENDU QUE les **PARTIES** sont préoccupées par le déséquilibre que représente l'installation massive des personnes immigrantes dans la région métropolitaine de Montréal et de ses effets sur l'adéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIDI-MTESS a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec.*

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MTESS**. Ce transfert de crédits vise

à permettre au **MTESS** d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liées :

- Au soutien financier pour tous les services d'intégration des personnes immigrantes de moins de 5 ans ayant participé à une mesure ou un service d'emploi durant l'année, parmi lesquels :
  - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail;
  - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
  - l'orientation professionnelle;
  - les activités de formation incluant la francisation;
  - l'aide à la recherche active d'emploi;
  - les expériences en milieu de travail;
  - les subventions salariales pour favoriser l'embauche;
  - le soutien au travail autonome;
  - les projets de préparation à l'emploi;
  - les services d'aide à l'emploi;
  - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre);
  - les services de placement.
- Aux frais de subsistance versés aux personnes réfugiées admissibles.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MTESS** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus par le MTESS dans la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MTESS,** dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 75 000 000 $ (soixante-quinze millions de dollars) pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019, en un seul versement. Les frais encourus par le MTESS pour la gestion des services prévus à la clause 1 sont évalués à 14 % des coûts totaux admissibles à la reddition de comptes.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MTESS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant

responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MTESS

Le **MTESS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, le **MTESS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MTESS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MTESS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MTESS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant:
    - o aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - o à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MTESS** devra compléter et transmettre au **MIDI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Portrait global de la francisation	30 avril pour les données au 31 mars 31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, la francisation et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MTESS :

Secrétariat général
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Tout changement d'adresse de l'une des PARTIES doit faire l'objet d'un avenant à l'autre PARTIE.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1er avril 2018 et se termine le 31 mars 2019.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES,** après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :		**Pour le MTESS :**	
À :	Montréal	À :	Québec
LE :	22 juin 2018	LE :	14 juin 2018
PAR :	pour Bernard Matte	PAR :	
	Bernard Matte Sous-ministre		Line Bérubé Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2019-2020

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Immigration, Diversité et Inclusion
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, représenté par madame Brigitte Pelletier, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MTESS** »,

Ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et aux résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation financière au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE les fonctions du **MIDI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent plus particulièrement à contribuer, par l'offre de services d'accueil, de francisation et d'intégration et par les projets en matière de relations interculturelles, à la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective, à l'établissement durable en région et à la consolidation de relations interculturelles harmonieuses ainsi qu'à coordonner, par suite d'une consultation des autres ministres concernés, la mise en œuvre des programmes visant l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est

une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MTESS** élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives au domaine de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration en emploi des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leur mission et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE, dans le cadre des plans d'action annuels adoptés en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail*, le MTESS met en œuvre avec ses partenaires des stratégies d'intervention appropriées à la solution de problèmes liés à l'insertion sociale et économique sur le plan de l'emploi pour, notamment, les personnes immigrantes;

ATTENDU QUE les **PARTIES** sont préoccupées par le déséquilibre que représente l'installation massive des personnes immigrantes dans la région métropolitaine de Montréal et de ses effets sur l'adéquation de l'offre et de la demande de main-d' œuvre dans l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIDI-MTESS a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec.*

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MTESS**. Ce transfert de crédits vise

à permettre au **MTESS** d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liées :

- Au soutien financier pour tous les services d'intégration des personnes immigrantes de moins de 5 ans ayant participé à une mesure ou un service d'emploi durant l'année, parmi lesquels :
  - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail;
  - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
  - l'orientation professionnelle;
  - les activités de formation incluant la francisation;
  - l'aide à la recherche active d'emploi;
  - les expériences en milieu de travail;
  - les subventions salariales pour favoriser l'embauche;
  - le soutien au travail autonome;
  - les projets de préparation à l'emploi;
  - les services d'aide à l'emploi;
  - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre);
  - les services de placement.
- Aux frais de subsistance versés aux personnes réfugiées admissibles.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MTESS** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus par le MTESS dans la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MTESS,** dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 75 000 000 $ (soixante-quinze millions de dollars) pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, en un seul versement. Les frais encourus par le MTESS pour la gestion des services prévus à la clause 1 sont évalués à 14 % des coûts totaux admissibles à la reddition de comptes.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MTESS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant

responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MTESS

Le **MTESS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, le **MTESS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MTESS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MTESS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MTESS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant:
    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MTESS** devra compléter et transmettre au **MIDI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Portrait global de la francisation	30 avril pour les données au 31 mars 31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, la francisation et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
500, boulevard René-Lévesque, 7e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour le MTESS :

Secrétariat général
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Tout changement d'adresse de l'une des PARTIES doit faire l'objet d'un avenant à l'autre PARTIE.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1er avril 2019 et se termine le 31 mars 2020.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES,** après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :	**Pour le MTESS :**
À : Montréal	À : Québec
LE : 29 Août 2019	LE : 6 août 2019
PAR :	PAR :
Bernard Matte Sous-ministre	Brigitte Pelletier Sous-ministre

RP234. Fournir une copie du rapport et des recommandations en lien avec la consultation menée par Arlindo Viera, un consultant externe mandaté par le MIDI, qui a effectué, à l'été 2017, une tournée de consultation visant à obtenir les avis d'une quinzaine d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations pouvant être apportées au Programme *Réussir l'intégration* (PRInt) et à l'outil de reddition de comptes Ceri-GES.

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.

RP235. Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.

Le Ministère ne procède pas à l'évaluation ou à la reconnaissance des acquis et compétences.

Le Ministère émet des Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec.

Pour connaître le nombre d'Évaluations comparatives des études émises en 2019-2020, veuillez vous référer à la fiche RP62.

Il n'est pas possible pour l'instant de connaître le nombre d'Évaluations comparatives des études ayant été émises avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.

RP236. Ventilation des sommes dépensées pour la campagne de sensibilisation au caractère pluriel de la société québécoise et à l'apport de la diversité à la prospérité pour le compte du MIDI réalisée par l'agence Brad.

En raison des nouvelles orientations gouvernementales, la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec* n'a pas été reconduite en 2019-2020.

RP237. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP73.

RP238. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP74.

RP239. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les passages irréguliers par le chemin Roxham à Lacolle. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les sujets abordés.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP75.

RP240. Fournir une copie de tous les questionnaires, mémoires individuels et mémoires des OBNL déposés dans le cadre du forum « Valoriser la diversité et lutte contre la discrimination systémique ».

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.

RP241. Ventilation détaillée des dépenses du forum « Valorisation de la diversité et la lutte à la discrimination systémique ».

Voir dans le Cahier explicatif 2018-2019.

RP242. Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une exemption de droits de scolarité.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence de ces personnes.

RP243. Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une bourse.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence de ces personnes.

RP244. Nombre de visas, ainsi que le nombre de refus, émis par Immigration Canada aux étudiants ayant reçu l'une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique ou l'une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Pour les refus, fournir une ventilation par pays de provenance et par raison évoquée.

La réponse à cette demande relève d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Immigration,
Francisation
et Intégration
Québec